



LA CHAUX/DE/FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE  
UHRENMETROPOLE  
METROPOLI OROLOGIERA  
WATCHMAKING METROPOLIS

**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**RAPPORT DE GESTION**

**2011**

**mars 2012**

***[www.chaux-de-fonds.ch](http://www.chaux-de-fonds.ch)***



## Table des matières

<b><i>Autorités et Chancellerie</i></b>	<b>5</b>
Conseil général	7
Conseil communal	13
Chancellerie	24
Contrôle des habitants	25
<b><i>Finances, sécurité et cultes</i></b>	<b>41</b>
Service financier	43
Contributions	46
Contrôle financier	63
Service informatique	64
Service de la sécurité publique	74
Service du domaine public	79
Service d'incendie et de secours	84
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâtelaises	87
<b><i>Affaires culturelles, santé, sports et intégration</i></b>	<b>91</b>
Service des affaires culturelles	93
Bibliothèque de la ville	98
Comité de direction des musées	106
Collection d'arts industriels et Fonds anciens de l'École d'arts appliqués	107
Musée d'histoire naturelle (MHNC)	108
Zoo du Bois du Petit-Château (parc zoologique et vivarium)	117
Commission des institutions zoologiques	123
Musée international d'horlogerie	125
Musée des beaux-arts	133
Musée d'histoire	140
Service des sports	145
<b><i>Instruction publique, jeunesse et affaires sociales</i></b>	<b>151</b>
Ecole obligatoire	153
Centre de santé scolaire	178
Centre d'orthophonie	180
Service de l'action sociale	182
Service de la jeunesse	189
Parlement des jeunes	192

<b><i>Infrastructures et énergies</i></b>	<b>195</b>
Infrastructures	197
Service d'Architecture et des Bâtiments	199
Service forestier	205
Service de l'ingénieur communal	208
Espaces verts	217
Cimetière et centre funéraire	219
Energies	221
<b><i>Economie, urbanisme et ressources humaines</i></b>	<b>227</b>
Service économique	229
Gérance des immeubles	234
Service d'urbanisme et de l'environnement	237
Service géomatique	250
Géomètre communal	253
Service des ressources humaines	255
Service juridique	260

## **Autorités et Chancellerie**



# Gestion Administration générale

## Autorités communales

### CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2010, le Conseil général s'est réuni à 11 reprises, soit les 31 janvier, 21 mars, 27 avril, 11 mai, 30 mai, 27 juin, 7 septembre, 28 septembre, 27 octobre, 28 novembre et 14 décembre.

#### Composition du Conseil général au début de l'année

*Parti socialiste* (11 sièges): Babey Falce Katia, Boni Laeticia, Borel Pierre-Alain, Bühler Pascal, Clerc Célia, de Reynier Porta Marie-France, Diaz Sarah, Duding Laurent, Gagnebin de Pietro Monique, Locatelli-Caruncho Silvia, Musy Daniel

*UDC* (8 sièges) : Chantraine Hughes, Favre Andy, Hess Michel, Liard Paul-André, Robert-Nicoud Florian, Schafroth Marc, Schreyer André, Steudler Adrien

*Les Verts* (7 sièges) : Blanc Pierre-Yves, Erard, Monique, Fleury Aline, John Julie, Kitsos Philippe Anne-Lise, Mumenthaler Mariette, Pétremand Marie-Claire

*Parti POP* (7 sièges) : Aris Esma, Belo Maria, Boukhris Karim, Favre Charles-André, Gazareth Pascale, Stähli Francis, Vurucu Inan

*PLR* (8 sièges): Camarda Valérie, Cattin Denis, Droz Bastian, Rohrbach Pierre-André, Ummel Christophe, Morel Sylvia, Moser Claude-André, Strub Yves

#### Changements au Conseil général

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général : Mmes et MM. Paul-André Liard (UDC), Julie John (Verts), Aline Fleury (Verts), Esma Aris (POP),

Ils ont été remplacés respectivement par Mmes et MM. Christophe Batsch, Olivier Ratzé, Sven Erard, Julien Gressot.

#### Election du bureau du Conseil général pour l'année 2011/2012

Président :	M. Pierre-Alain Borel (PS)
1 <sup>er</sup> vice-président :	M. Pierre-André Rohrbach (PLR)
2 <sup>e</sup> vice-présidente:	Mme Aline Fleury (Verts)
1 <sup>er</sup> secrétaire :	Mme Maria Belo (POP)
2 <sup>e</sup> secrétaire :	M. Paul-André Liard (UDC)
Scrutatrice :	Mme Monique Gagnebin de Pietro (PS)
Scrutatrice :	M. Andy Favre (UDC)

Le 7 septembre, Mme Monique Erard est nommée 2<sup>e</sup> vice-présidente en remplacement de Mme Aline Fleury, démissionnaire, et M. Hughes Chantraine est nommé 2<sup>e</sup> secrétaire en remplacement de M. Paul-André Liard, également démissionnaire.

#### Commissions

31 janvier: Nomination de M. Hugues Chantraine à la Commission intercommunale d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Marc Arlettaz (UDC), démissionnaire

21 mars: Nomination de M. Karim Boukhris à la Commission financière en remplacement de Mme Aris Esma (POP), démissionnaire et de M. Pierre-Alain Thiébaud à la Commission de sécurité publique en remplacement de M. Jean-Bernard Collaud (Verts), démissionnaire.

30 mai: M. Andy Favre est élu membre de la commission des naturalisations en remplacement de M. Hughes Chantraine (UDC).

7 septembre: Sont élus membres de la commission de planification territoriale: Michel Hess et Hughes Chantraine (UDC), Marie-Claire Pétremand et Philippe Kitsos (Verts), Maria Belo et Charles-André Favre (POP), Valérie Camarda et Bastian Droz (PLR), Leticia Bonny, Célia Clerc et Monique Gagnebin (PS). Autres élections: M. Olivier Ratzé (Verts) à la commission de collaboration intercommunale et Mme Marie-Claire Pétremand (Verts) à la commission des infrastructures, en remplacement de Mme Julie John.

M. Philippe Kitsos (Verts) à la commission financière en remplacement de Mme Aline Fleury et M. Patrice Châtelain (PS) à la commission de sécurité publique en remplacement de M. Lourenço Morais Bentub, M. Andy Favre (UDC) à la commission temporaire chargée d'examiner le mode d'élection et la présidence du Conseil communal, en remplacement de M. Jean-Charles Legrix et M. Raphaël Fehlmann (POP) au sein du comité de la fondation Winterthour-La Chaux-de-fonds en remplacement de Mme Françoise Jeandroz.

28 septembre: M. Christophe Batsch (UDC) est élu membre de la commission de sécurité publique et du conseil d'établissement scolaire en remplacement de M. Paul-André Liard, démissionnaire

27 octobre: M. Mickael Othenin-Girard (PS) est élu membres de la Commission intercommunale d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Alain Augsburgers, démissionnaire

14 décembre: Election de M. Frédéric Vaucher (PLR) à la commission des sports en remplacement de Mme Oppliger, démissionnaire

## Rapports présentés au Conseil général

### **Budget - comptes**

11 mai Comptes 2010  
(L'arrêté est adopté par 36 voix sans opposition)

14 décembre Budget 2012  
(Les arrêtés 1 à 4 sont adoptés par 37 voix sans opposition et l'arrêté no 5 par 35 voix)

### **Culture**

31 janvier Demande de crédit de CHF 570'000.-- TTC pour le projet « Le Corbusier 2012 »  
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)

28 novembre Demande de crédit de CHF 4'690'000.- TTC pour la rénovation technique et la mise en conformité de la Salle de musique  
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition)

### **Déchets**

27 avril Rapport concernant la gestion des déchets (création d'une nouvelle déchetterie et abandon du ramassage au porte-à-porte)  
(Les 2 premiers arrêtés sont adoptés par 33 voix sans opposition et le 3e arrêté relatif à l'abandon du ramassage porte-à-porte par 25 voix contre 4)

28 septembre Mise en place d'une taxe à la quantité et d'une taxe de base pour le financement du traitement des déchets  
(L'arrêté amendé est adopté par 32 voix sans opposition et les postulats y relatifs sont classés, également par 32 voix sans opposition)

### **Dons et legs**

7 septembre Legs de Mme Bluette Haller  
(L'arrêté est adopté par 31 voix sans opposition)

### **Economie - service économique - terrains industriels**

31 janvier Vente d'un terrain situé en zone industrielle d'une surface d'environ 680 m<sup>2</sup> à la société G. et F. Châtelain SA et constitution d'un pacte d'emption sur une surface d'environ 1'990 m<sup>2</sup>  
(L'arrêté est adopté par 35 voix sans opposition)

30 mai Vente d'un terrain à la rue du Crêt-Rossel à détacher du bien-fonds 7094 du cadastre de La Chaux-de-Fonds situé en zone d'habitation à haute densité d'une surface d'environ 166 m<sup>2</sup> à la société BRASPORT  
(L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition)

30 mai Rapport relatif à la concrétisation d'un village d'artisans, à l'hébergement d'un programme de réinsertion au développement d'une pépinière d'entreprises et à l'appui d'une demande de crédit de CHF 3'430'000.00 pour l'acquisition d'un bâtiment à la rue de la Paix et d'un crédit complémentaire de CHF 2'000'000.00 pour sa remise en état  
(L'arrêté est adopté par 26 voix contre 7)

### **Energies**

27 octobre Réponse à la motion de M. Pierre-Yves Blanc (Verts) et consorts intitulée "NeuchEole - société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne neuchâteloise"  
(L'arrêté est adopté par 27 voix contre 1 et la motion classée par 30 voix contre 0)

### **Immeubles - terrains - gérance communale**

- 21 mars Demande de crédit de CHF 361'000.- pour l'acquisition de l'immeuble et de l'édicule sis rue de la Ronde 5-7  
(L'arrêté est adopté par 22 voix contre 11)
- 30 mai Vente par la Société immobilière Bloc 30 SA de la ferme "La Jailleta" - sise sur le bien-fonds 7988 du cadastre de La Chau-de-Fonds - Les Petites-Crosettes 16 à M. Hughes B. Chantraine pour le prix de CHF 355'000.00  
(L'arrêté est adopté par 31 voix sans opposition)
- 30 mai Vente d'une partie du bien-fonds 11681 du cadastre de La Chau-de-Fonds, parcelle de terrain à bâtir située dans le quartier de La Sombaille  
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition)

### **Infrastructures - chaussées - trottoirs**

- 21 mars Demande de crédit de CHF 1'600'000.- pour l'aménagement de la chaussée du Boulevard des Endroits et la construction d'un trottoir – cheminement piétonnier  
(L'arrêté est adopté par 35 voix sans opposition)
- 21 mars Crédits de CHF 2'913'500.- dont CHF 1'635'000.- TTC pour les Travaux Publics, CHF 1'245'000.- HT pour le Service des eaux et CHF 33'500.- TTC pour le Service du domaine public (SDP) pour l'exécution de 8 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, des égouts, des chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière  
(L'arrêté est adopté par 35 voix sans opposition)
- 27 avril Rapport concernant la gestion des déchets (création d'une nouvelle déchetterie et abandon du ramassage au porte-à-porte)  
(Les 2 premiers arrêtés sont adoptés par 33 voix sans opposition et le 3e arrêté relatif à l'abandon du ramassage porte-à-porte par 25 voix contre 4)
- 27 avril Demande de crédit de CHF 1'835'000.- TTC pour l'entretien courant et l'assainissement des chaussées communales  
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition)
- 30 mai Rapport d'information relatif aux places de jeux en Ville  
(Il est pris acte du rapport par 33 voix sans opposition)
- 27 juin Demande de crédit pour l'entretien des trottoirs, d'un montant de CHF 1'200'000.- TTC  
(L'arrêté est adopté par 32 voix sans opposition)
- 28 septembre Mise en place d'une taxe à la quantité et d'une taxe de base pour le financement du traitement des déchets  
(L'arrêté amendé est adopté par 32 voix sans opposition et les postulats y relatifs sont classés, également par 32 voix sans opposition)
- 28 septembre Demande de crédit de CHF 1'555'000.- TTC pour la mise en conformité des fumées du centre d'incinération  
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition)

### **Jeunesse - accueil extra-familial**

- 28 novembre Rapport d'information du Conseil communal du 9 novembre 2011 relatif à la politique d'accueil extra-familial de la Ville  
(Il est pris acte du rapport par 34 voix sans opposition et la motion y relative est classée par 30 voix sans opposition)

### **Patrimoine - Unesco**

- 31 janvier Demande de crédit de CHF 570'000.-- TTC pour le projet « Le Corbusier 2012 »  
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)

### **Règlements**

- 27 octobre Demande de modification du règlement de la Commission de sécurité publique et de l'arrêté déterminant les fonctions et emplois communaux incompatibles avec le mandat de conseiller général  
(Les arrêtés sont adoptés par 31 voix sans opposition)
- 28 novembre Révision du Règlement de police  
(Les arrêtés sont adoptés par 35 voix sans opposition)

14 décembre Modification de l'arrêté sur les taxes et émoluments  
(L'arrêté amendé est adopté par 34 voix sans opposition)

### **Sports**

31 janvier Réponse au postulat du 14 avril 2008 relatif à l'état des lieux des infrastructures sportives, aux priorités et au calendrier des investissements nécessaires à leur pérennité  
(Il est pris acte du rapport par 32 voix sans opposition; le postulat du 14 avril 2008 est classé)

21 mars Demande de crédit de CHF 2'500'000.- TTC pour la réalisation d'un terrain synthétique au stade de la Charrière  
(L'arrêté est adopté par 36 voix sans opposition)

27 avril Demande de crédit de CHF 1'565'000.- TTC pour la mise en conformité de la patinoire des Mélèzes et en réponse au postulat PLR du 30 septembre 2009  
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition; le postulat du PLR du 30.9.2009 est classé)

7 septembre Demande de crédit de CHF 4'200'000.- TTC pour la rénovation du Pavillon des sports et de CHF 89'000.- TTC pour la liaison par fibre optique du Parc des sports  
(L'arrêté est adopté par 32 voix sans opposition)

### **Transports**

27 juin Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux du Réseau des Trois Villes en réponse à la motion "Pour un noctambus inter-villes", au postulat "Pour une meilleure utilisation des transports publics : introduction de la règle du Prendre avec", et au postulat "Mesures concernant la formation"  
(Il est pris acte du rapport par 32 voix sans opposition; le classement de la motion y relative est accepté par 32 voix sans opposition)

### **Urbanisme**

31 janvier Changement d'affectation sur le bien-fonds 3025 (partiel) du cadastre des Eplatures  
(L'arrêté est adopté par 36 voix sans opposition)

21 mars Changement d'affectation partielle du bien-fonds 5826 du cadastre des Eplatures  
(L'arrêté est adopté par 35 voix contre 1)

27 avril Demande de crédit de CHF 1'022'000.- pour l'élaboration des plans d'exécution, le chiffrage du projet et l'information sur le nouvel aménagement de la place de la Gare  
(L'arrêté est adopté par 27 voix contre 6)

11 mai Adoption du plan spécial "Combe-des-Moulins"  
(L'arrêté est adopté par 31 voix sans opposition)

27 juin Constitution d'une commission temporaire pour le suivi des planifications directrices et de la révision partielle du règlement d'aménagement communal  
(L'arrêté amendé est adopté par 31 voix sans opposition)

### **Divers**

30 mai Rapport d'information relatif aux places de jeux en Ville  
(Il est pris acte du rapport par 33 voix sans opposition)

27 juin Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux des Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle relatif à la fusion de SIM Services Industriels des Montagnes Neuchâteloises SA (SIM SA) et des Services Industriels de la Ville de Neuchâtel (SIN) ainsi qu'à la reprise de Gaz (neuchâtelois) SA GANSA par Viteos SA (Viteos)  
(Il est pris acte du rapport par 32 voix sans opposition)

28 septembre Demande de crédit de CHF 1'555'000.- TTC pour la mise en conformité des fumées du centre d'incinération  
(L'arrêté est adopté par 33 voix sans opposition)

27 octobre Réponse à la motion de M. Pierre-Yves Blanc (Verts) et consorts intitulée "NeuchEole - société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne neuchâteloise"  
(L'arrêté est adopté par 27 voix contre 1 et la motion classée par 30 voix contre 0)

28 novembre Examen de la recevabilité matérielle de l'initiative populaire communale "Stop au nouveau logo ! Retrouvons nos couleurs"  
(L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)

## Interpellations

- 31 janvier Interpellation urgente de M. Pascal Bühler et consorts concernant l'acquisition de l'immeuble Le Pantin
- 21 mars Interpellations urgentes
- de Mme Katia Babey *Pour des transports régionaux efficaces et dignes de ce nom !*
  - de Mme Katia Babey *Entrée en vigueur de la révision de l'assurance-chômage, quelles mesures entreprises et quelles perspectives pour un nouveau pacte social ?*
  - de M. Pierre-Yves Blanc *Acceptations ou refus du Service de l'urbanisme, y a-t-il deux poids, deux mesures ?*
  - de Mme Pascale Gazareth *Quel soutien pour les laissés-pour-compte d'Energizer et quel avenir pour le site de l'usine actuelle ?*
- 11 mai Dans le cadre de la discussion de détail des comptes, il est répondu aux interpellations suivantes:
- de M. Pierre-Yves Blanc et consorts *Absence de réponse aux courriers adressés à un service communal ou à un conseiller communal*
  - de Mme Sylvia Morel et consorts déposée le 21 mars 2011 *Que fait le Conseil communal pour entretenir ses relations avec les entreprises de la place?*
  - de Mme Sylvia Morel concernant les statistiques de motifs de départ des habitants
  - de Mme Sarah Diaz concernant la réorganisation de la HEP BEJUNE
  - de M. Philippe Kitsos et consorts relative au fonctionnement des commissions (dans le cadre du budget et des comptes)
  - de M. Christophe Ummel et consorts relative au délai de traitement des oppositions
  - de M. Philippe Kitsos et consorts relative à l'implication du Conseil général dans la politique d'aménagement du territoire
  - de M. Hughes Chantraine et consorts *Marché couvert en ville de La Chaux-de-Fonds*
  - de M. Daniel Musy et consorts *Accueil des chats sur le territoire communal*
  - de M. Pierre-Yves Blanc concernant le comblement de la carrière des Eplatures Jaune
  - de Mme Marie-Claire Pétremand intitulée *Suite de la politique de stationnement*
  - de Mme Marie-Claire Pétremand relative au fonctionnement de la Place du Marché
- 30 mai Interpellation de M. Pierre-Yves Blanc concernant l'usage de l'eau potable  
Interpellation de Mme Katia Babey concernant l'avenir des métairies-auberges dans notre région
- 27 juin Interpellation urgente interpartis intitulée *HNE, l'indignation*
- 7 septembre Interpellation urgente de M. Daniel Musy concernant la reconstruction de l'immeuble Parc 1 à l'identique
- 28 septembre Interpellation urgente de M. Hughes Chantraine relative aux jeux au collège de la Promenade  
Interpellation urgente de M. Laurent Duding *Lumière et vieilles voitures à Paix 152, que s'y passe-t-il?*
- 27 octobre Interpellation urgente de Mme Katia Babey *Quelle politique en matière d'abattage d'arbres*  
Interpellation de M. Pierre-Yves Blanc *Sauvons le Doubs!*

## Motions

- 7 septembre Motion de Mme Sarah Diaz (PS) *Pénurie programmée de pédiatres*  
(La motion est acceptée tacitement)
- Motion de Mme Pascal Gazareth (POP) *Pour une valorisation des liens entre la Chaux-de-Fonds et le mouvement espérantiste*  
(La motion est acceptée par 16 voix contre 12)
- Motion de M. Claude-André Moser et consorts *D'abord de vrais parkings d'échange*  
(La motion est acceptée tacitement)
- Motion interpartis (Verts, UDC, POP) *Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public*  
(La motion est acceptée tacitement)
- Motion de Mme Marie-Claire Pétremand et consorts *Encouragement de la marche en ville*  
(La motion amendée par le Conseil communal est acceptée par 26 voix sans opposition)
- 27 octobre Motion de M. Daniel Musy et consorts déposée le 11 mai 2011 *Informers les citoyens à travers les réseaux sociaux*  
(La motion est acceptée par 22 voix contre 1)

### **Postulats**

- 21 mars Postulat de M. Claude-André Moser et consorts *Pour une réfection d'une partie des vestiaires du Stade de la Charrière conjointement à la pose du revêtement synthétique sur le terrain principal*  
(Le postulat est adopté par 27 voix contre 1)
- 27 avril Postulat de M. Daniel Musy *Partenariat avec les citoyens pour la nouvelle gestion des déchets*  
(Le postulat est adopté tacitement)

### **Résolution**

- 27 avril Résolution urgente interpartis concernant HNE  
(La résolution est acceptée tacitement)

## CONSEIL COMMUNAL

### Situation générale

La composition du Conseil communal au 1<sup>er</sup> janvier 2011 était la suivante:

Kurth Laurent (PS), président  
Monnard Pierre-André (PLR), vice-président  
Veya Jean-Pierre (POP), membre  
Clerc Annie (PS), membre  
Legrix Jean-Charles (UDC), membre.

Depuis le 18 mai, l'ordre protocolaire est le suivant:

Monnard Pierre-André (PLR), président  
Veya Jean-Pierre (POP), vice-président  
Clerc Annie (PS), membre  
Legrix Jean-Charles (UDC), membre  
Kurth Laurent (PS), membre

### Principaux dossiers politiques

En 2011, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal ont été les suivants:

- Réaménagement de la Place de la Gare. Le crédit d'étude a été accepté par le Conseil général le 27 avril 2011. Dès cette date, les services de la Ville se sont attelés au montage du projet définitif, en étroite collaboration avec le bureau d'architecture lauréat du concours. Un soin tout particulier a été voué à l'information et à la concertation avec toute une série d'acteurs intéressés: associations liées à la mobilité, propriétaires riverains, organes de consultation officiels et population. De cette maturation est issu le projet définitif soumis par le Conseil communal au Conseil général début 2012.
- Création d'une maxi-déchetterie intercommunale au Crêt-du-Loche. Le crédit de construction a été accepté par le Conseil général le 27 avril 2011. La planification puis les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu tout au long de l'année. Grâce à l'effort de tous, les délais ont pu être tenus et la déchetterie a ouvert en janvier 2012, soit en même temps que l'introduction de la taxe au sac.
- Abandon du ramassage porte-à-porte des déchets. Le Conseil général a accepté le 27 avril 2011 un crédit, s'étalant sur plusieurs années, qui permettra l'installation des conteneurs enterrés nécessaires à l'abandon du ramassage porte-à-porte.
- Réhabilitation des infrastructures sportives. Le Conseil communal a transmis au Conseil général un rapport d'information que ce dernier a examiné dans sa séance du 31 janvier 2011. Ce rapport liste les principaux investissements à venir et présente un calendrier pour lesdits investissements. Dans la foulée de ce rapport d'information, le Conseil général a accepté le 21 mars un crédit pour équiper le terrain de football de la Charrière d'une pelouse synthétique. Cet aménagement a pu être mené à bien dans le courant de l'année 2011. Ensuite, le Conseil général a accepté le 7 septembre 2011 un crédit pour la réhabilitation du Pavillon des sports. Les travaux débiteront en 2012.
- Rénovation de la Salle de musique. Le crédit sollicité par le Conseil communal a été accepté par le Conseil général le 28 novembre 2011. Les travaux débiteront en 2014.
- Accueil extra-familial. Le Conseil communal a rédigé un rapport d'information à destination du Conseil général qui l'a examiné lors de sa séance du 28 novembre 2011. Ce rapport dresse un état des lieux de l'accueil extra-familial en ville de La Chaux-de-Fonds et des besoins de développement à venir, tant dans le secteur de l'accueil pré-scolaire que de l'accueil para-scolaire. Le rapport se base en grande partie sur les résultats d'une étude menée au moyen de questionnaires auprès de l'ensemble des familles au sein desquelles vivent des enfants de moins de 16 ans.

### Relations extérieures

En 2011, en sus de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal *in corpore* a rencontré les autorités de Val-de-Travers, La Sagne, Neuchâtel, Le Locle, Zoug de même que le Conseil d'Etat. Le Conseil communal s'est également rendu aux journées de l'Union des villes suisses qui se sont tenues à Neuchâtel les 25 et 26 août 2011.

### Crédits pour dépenses imprévues

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, le Conseil communal a voté un certain nombre de crédits, dont vous trouverez le détail dans le chapitre des Finances.

## Règlements et arrêtés

Le Conseil communal a adopté les règlements ou arrêtés suivants au cours de l'année 2011:

1 <sup>er</sup> janvier	Arrêté relatif à la non-indexation des traitements supérieurs au maximum de la classe
5 janvier	Arrêté fixant à 161.30 le montant de la taxe déchets de base pour 2010
12 janvier	Règlement interne du Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN)
23 mars	Arrêté fixant les conditions de location des emplacements du marché
16 mars	Arrêté modifiant l'article 32 du règlement sur les taxes et émoluments
16 mars	Arrêté modifiant l'arrêté fixant les indemnités et congés compensatoires du personnel
6 juillet	Arrêté désignant les collaborateurs compétents pour porter plainte au nom de la Ville
10 août	Arrêté proclamant élu conseiller général M. Olivier Ratzé
24 août	Arrêté proclamant élu conseiller général M. Sven Erard
14 septembre	Arrêté proclamant élu conseiller général M. Christophe Batsch
14 décembre	Règlement de la déchetterie intercommunale
14 décembre	Arrêté modifiant le règlement du Conseil communal sur les taxes et émoluments

## Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites ci-dessous ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal.

### Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
septembre 2001 F. Stähli	<b>Mise à disposition d'un terrain pour les gens du voyage</b> La situation reste inchangée et nous n'avons toujours pas de réponse de l'Etat.  La seule place actuelle est le parc du Pré-Raguel, géré par la Commune de Fontaines. Nous n'avons pas d'emplacements en ville. A ce stade, aucune demande ne nous est parvenue.
novembre 2001 P. Bauer	<b>Développement et renouvellement des plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts et fleuris</b> Le remplacement des vieux arbres se poursuit en fonction des crédits accordés et de nouveaux arbres et arbustes sont régulièrement plantés.
janvier 2002 L. Kurth	<b>Accords bilatéraux – une chance de renforcer l'agglomération des Montagnes neuchâteloises</b>  Le développement de l'agglomération transfrontalière Morteau – Le Locle – La Chaux-de-Fonds fait l'objet d'un processus particulier sous l'égide du RUN et a donné lieu en 2006 à la communication d'un projet de collaboration renforcée, désormais institutionnalisé sous la dénomination AUD (Agglomération Urbaine du Doubs), institution constituée dans le cadre fixé par les accords de Karlsruhe régissant les relations internationales entre collectivités locales et régionales par delà les frontières nationales des pays de l'UE. En outre les résultats de l'étude transfrontalière sur les effets des accords bilatéraux, diffusés fin 2006, ont confirmé l'augmentation des interrelations entre la partie française et la partie suisse de la région. Des actions concrètes ont été et sont menées en matière de formation et pour favoriser le covoiturage des pendulaires. L'agglomération travaille principalement au renforcement des transports publics. La Ville a aussi été étroitement associée à une étude universitaire (Besançon et Neuchâtel) sur le mobilités résidentielles transfrontalières..

<p>février 2002 P. Bauer</p>	<p><b>Elèves, apprentis et étudiants: pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville</b></p> <p>Il sera répondu à cette motion dans un rapport sur la politique culturelle qui traitera également de la motion de T. Bregnard « Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf au 31 décembre 2005 et s'inscrivent également dans les préoccupations du Service de la Jeunesse. La nouvelle organisation des Musées qui est en cours d'implémentation pourrait permettre de dégager quelques moyens pour la création d'un poste partiel occupé par une personne qui serait chargée de cette tâche. Par ailleurs un projet "École – Musées" vient d'être mis en place.</p>
<p>novembre 2003 P. Bauer</p>	<p><b>Pour un plan directeur des lumières</b></p> <p>Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en oeuvre d'un plan des aménagements urbains. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la gare par exemple).</p>
<p>janvier 2005 T. Bregnard</p>	<p><b>Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville</b></p> <p>Il sera répondu à cette motion au début de la prochaine législature dans un rapport sur la politique culturelle qui traitera la motion Bauer de février 2002: « Elèves, apprentis, et étudiants : pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Par ailleurs depuis quelques années un important travail de fond a été réalisé par la Fondation Arc en Scènes à ce propos. L'école obligatoire réfléchit à proposer 2 spectacles par an à chaque élève.</p>
<p>février 2005 J.-P. Veya</p>	<p><b>A la (re)découverte de nos musées !</b></p> <p>Il sera répondu à cette motion au début de la prochaine législature dans un rapport sur la politique culturelle.</p>
<p>février 2005 P. Herrmann</p>	<p><b>Pour un concept de développement touristique-culturel original</b></p> <p>Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu'il entendait favoriser le recours aux concours d'architecture. Il a dans cette perspective signé en 2005 la charte « pour une architecture de qualité » et dressera un premier bilan au terme de quelques réalisations significatives. Avec le Quartier Le Corbusier et le Crêt-du-Loche, la participation au concours EUROPAN pour le site situé en Est du quartier Esplanade, le développement d'une signalétique piétonne et le projet de réaménagement de la place de la gare, plusieurs projets ont déjà fait l'objet de concours significatifs en matière d'aménagement depuis la signature de cette charte. Deux concours sont en outre projetés pour les bâtiments qui seront érigés dans le quartier Le Corbusier.</p>
<p>septembre 2005 Ph. Laeng &amp; L. Iff</p>	<p><b>Problématique du déneigement</b></p> <p>L'évolution constante du réseau routier, des aménagements urbains et du parc automobile oblige les TP à revoir avant chaque début d'hiver le plan de déneigement et à améliorer les techniques d'interventions.</p> <p>De ce point de vue, les nombreuses acquisitions de matériel faites ces dernières années et qui visent à accroître l'efficacité et la rapidité des interventions d'entretien, mais aussi l'accroissement important du réseau de trottoirs entretenus en hiver montrent que le Conseil communal a saisi l'importance de cette tâche pour une commune située à plus de 1'000 m d'altitude et qui voit l'hiver s'étendre sur 5 à 6 mois.</p> <p>Le Service du domaine public est en contact permanent avec les Travaux publics durant l'hiver. Il agit en fonction de ses moyens qui sont limités avant l'engagement de deux nouveaux collaborateurs en avril 2011. Pour palier quelque peu à cette situation, un contrat de prestations a été passé avec l'entreprise de sécurité "NSA" qui prête main-forte au SDP durant la nuit pour l'évacuation des véhicules et le week-end pour tenir la fourrière communale.</p>

<p>mars 2006 H. Chantraine</p>	<p><b>Etudier la possibilité de passer de 5 à 3 conseillers communaux</b></p> <p>Un rapport du Conseil communal en réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 a été présenté au Conseil général.</p> <p>Le Conseil général a accepté l'entrée en matière et a décidé d'une discussion en Commission financière.</p> <p>Le Conseil communal a répondu en ce qui concerne l'emploi du temps des Conseillers communaux en insistant, entre autres, sur leurs charges de travail et sur l'importance pour la Ville d'être représentée, dans des organismes comme VITEOS, VADEC, TRN, ARESA, prévoyance.ne, SIEN, Arc-en-Scènes, Le RUN, dans ou à l'extérieur du canton.</p>
<p>octobre 2007 D. Musy</p>	<p><b>Tourisme vert et/ou écotourisme : quelle politique communale ? (PS, soutenu par Verts et POP)</b></p> <p>Il sera répondu à cette motion dans le cadre des travaux menés au plan cantonal pour donner suite au rapport Furger ou dans le cadre de la mise en œuvre du parc naturel régional du Doubs. La politique de la Ville en la matière devra s'inscrire dans les projets cantonaux.</p>
<p>août 2008 F. Fivaz</p>	<p><b>Faire de la Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement</b></p> <p>L'éclairage de la Place du Marché est équipé de LED'S, il est opérationnel depuis le moins de juin 2009.</p> <p>Le programme de changement des feux de signalisation est en cours, il sera terminé en 2010; 601 boîtes à feu seront ainsi changées en LED'S 230 V 17 W. Au fait de l'ancienneté de nos installations, nous n'avons pas pu utiliser des LED'S 40 V 8.5 W.</p> <p>La consommation de 2007 sera alors diminuée de 4 fois.</p> <p>Un crédit sera demandé pour le changement du logiciel des feux de signalisation. Cette motion pourra être traitée dans le cadre de ce crédit.</p>
<p>avril 2009 A. Clerc</p>	<p><b>Motion demandant de renforcer l'accueil des jeunes pour une formation et de favoriser les échanges linguistiques, par exemple avec Winterthour</b></p> <p>Des contacts avec la Ville de Winterthour ainsi qu'avec le CIFOM, notamment l'Ester, afin de mandater une personne responsable de ces échanges ont déjà eu lieu, en collaboration avec le Service des ressources humaines.</p> <p>La ville propose pour chaque apprenti qui finit son apprentissage au sein de l'administration communale un échange avec un ou une apprenti-e de Winterthour.</p>
<p>juin 2009 P. Gazareth</p>	<p><b>La Chaux-de-Fonds achète équitable</b></p> <p>Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu'il envisagerait comme un processus continu l'intégration des critères sociaux, humanitaires, mais également énergétiques et environnementaux dans sa politique d'achat et d'attribution de mandats. Une procédure systématisée en matière d'achats et par ailleurs en cours d'élaboration. Une réponse sera donc donnée à cette motion à l'occasion d'un état des lieux des démarches initiées par la Ville en matière de développement durable.</p> <p>Ce point fait également l'objet d'une analyse dans le cadre de la mise en place d'une politique d'achats de la Commune.</p>
<p>juin 2009 D. Musy</p>	<p><b>Carnet familial, culturel et sportif</b></p> <p>Il sera répondu à cette motion au début de la prochaine législature dans un rapport sur la politique culturelle Cette question sera étudiée en collaboration avec les services communaux concernés (musées, sports) et les partenaires extérieurs (institutions culturelles, Tourisme neuchâtelois, partenaires sportifs).</p>
<p>juin 2009 C. Pipoz</p>	<p><b>Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ?</b></p> <p>Le groupe de travail, formé de représentants du Service de l'Urbanisme et des Ecoles, dont il a été question lors de la discussion de cette motion, continue son travail, notamment afin de planifier d'éventuelles nouvelles constructions scolaires, en fonction des projets de développement des quartiers et de l'adaptation au concordat HarmoS. Un rapport devrait pouvoir être adressé au Conseil général pour la fin 2012. Toutefois, en fonction des opportunités qui s'offrent à la Ville, certaines acquisitions ou projets de rénovation pourraient être présentés au législatif avant le rapport. La réflexion devra aussi être complétée d'adaptations éventuelles pour un accueil parascolaire.</p>

juin 2009 J. John	<b>Pour une rue du Progrès qui en soit un</b> L'aménagement du début de la rue du Progrès, qui arrive à fin de vie, est l'occasion d'une redéfinition de l'organisation des espaces dans le cadre d'un processus participatif, en cours, incluant les habitants riverains. A la suite des remarques formulées par certains habitants au terme du processus mené en 2010, le Conseil communal a souhaité prolonger le dialogue en 2011 et différer la réalisation du réaménagement en 2012. La motion sera ainsi traitée avec la demande de crédit à laquelle devrait donner lieu ce processus.
septembre 2009 T. Bregnard	<b>L'Impartial à tous les jeunes de la ville !</b> L'étude de cette motion sera reprise dans le cadre de la Commission consultative de la jeunesse qui a été constituée en 2010.
septembre 2009 A.-L. Lagger	<b>Pour une ludothèque publique</b> Il sera répondu à cette motion au début de la prochaine législature dans un rapport sur la politique culturelle.
février 2010 M. Gagnebin	<b>L'heure en ville</b> Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon oeil.
février 2010 M.-C. Pétremand	<b>Motion demandant au Conseil communal d'étudier la suppression partielle des feux sur l'avenue Léopold-Robert</b> Tant et aussi longtemps que la Ville ne disposera pas d'une ceinture routière, il n'est pas possible de supprimer les feux lumineux de l'avenue. Les bus en trafic de ligne et le trafic qui s'y introduisent seraient trop fortement pénalisés. Par ailleurs, il faut rappeler que le trafic moyen journalier oscille entre 19000 et 230000 véhicules/jour sur cette artère. Cette motion fait l'objet d'une analyse dans le cadre du projet que nous sommes en train de mettre en place pour le remplacement des feux sur l'ensemble de la ville.
mai 2010 Xavier Huther	<b>Stations de recharge pour véhicules électriques - une piste à suivre ?</b> Le Conseil communal intégrera les préoccupations des motionnaires dans les réflexions concernant le plan directeur de l'énergie.
septembre 2010 H. Chantraine	<b>Vitrine de notre industrie</b> Le Conseil communal entend répondre à l'occasion d'un rapport sur l'économie touristique et sur le développement de l'économie régionale.
septembre 2010	<b>Téléobjectif Réussir des Montagnes neuchâteloises (avec Le Locle)</b> L'étude souhaitée est en cours.
avril 2011 C.-A. Moser	<b>Un parking au-dessus des voies CFF</b> Le traitement de cette motion est prévu en lien avec le rapport sur le réaménagement de la place de la gare.
septembre 2011 S. Diaz	<b>Pénurie programmée de pédiatres</b> Les contacts vont être relancés, avec l'appui du médecin scolaire, auprès de la Société neuchâteloise de médecine, du Canton et de HNe afin d'évaluer les possibilités pour notre ville d'offrir à de nouveaux médecins désirant s'installer des conditions cadres favorables.
septembre 2011 P. Gazareth	<b>Pour une valorisation des liens entre La Chaux-de-Fonds et le mouvement espérantiste</b> Le Conseil n'envisage aucune démarche particulière pour l'instant. Il renonce notamment à une traduction en esperanto du site internet.
septembre 2011 C.-A. Moser	<b>D'abord de vrais parkings d'échange</b> Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre du plan directeur des mobilités.
septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	<b>Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public</b> Au niveau de l'éclairage public, nous avons commencé en 2010 le programme de suppression des lampes au mercure (obligation légale). En fonction de la situation locale, ces lampes sont remplacées soit par des lampes conventionnelles (vapeur de sodium haute pression ou à iodures métalliques), soit par des Leds. Un choix doit donc être opéré en fonction de la configuration des lieux, car les solutions Leds proposées actuellement par les fabricants ne sont pas adaptées dans tous les cas.

septembre 2011 M.-C. Pétremand	<b>Encouragement de la marche en ville</b> Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre du plan directeur des mobilités.
octobre 2011 D. Musy	<b>Informers les citoyens à travers les réseaux sociaux</b> Le Conseil communal entend accumuler quelques expériences avant de répondre aux motionnaires.  Actuellement de gros efforts sont réalisés dans le cadre du développement du site Internet de la ville. L'information aux citoyens à travers les réseaux sociaux doit être reprise après ce dossier. Il est à noter que certains services travaillent déjà avec les réseaux sociaux.  Le Conseil communal entend accumuler quelques expériences avant de répondre plus précisément aux motionnaires.

### Postulats

<b>Date (acceptation) Auteur</b>	<b>Sujet</b>
septembre 2000 K. Babey	<b>Sécurité des piétons et cyclistes dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès à l'Orée-du-Bois</b>  Comme indiqué en 2006, un projet concocté par le bureau d'ingénieur prévoit la construction d'un passage inférieur en Est du passage inférieur routier Nord existant en Malakoff. Les dimensions du passage projeté permettront la circulation des piétons et des cyclistes. L'ouvrage existant sera réservé aux véhicules automobiles exclusivement. La réalisation de l'ouvrage est devisée à CHF 720'000.-. Cet investissement a été reporté au motif que le projet de contournement en Est de la ville, intégré au projet de la H20 entre le Bas-du-Reymond et le giratoire sur les Sentiers est en cours. Ce report a été jugé indispensable pour tenir compte du tracé de la future route de contournement en Est et des aménagements nécessaires dans le cadre de ce projet le long de la rue de l'Hôtel-de-Ville, entre le Bas-du-Reymond et la route des Petites Crosettes.  Inscrit aux investissements 2010, le projet a dû malheureusement être abandonné au motif que le Conseil général a demandé au Conseil communal de réduire l'enveloppe des investissements de huit millions de francs.
juin 2001 L. Kurth	<b>Accompagnement de la baisse de l'indice fiscal par d'autres mesures spécifiques visant à accroître l'attractivité de la commune</b>  Plus actuel que jamais. Préoccupation permanente dans plusieurs services.  A ce stade, les modifications prévues au niveau de l'imposition des personnes physiques par le Canton et dont nous ne connaissons pas les incidences au niveau de la fiscalité communale, nous empêchent d'envisager une baisse de l'indice fiscal.
septembre 2001 F. Montandon	<b>Demande d'étude d'une collaboration entre les services des espaces verts et les centres funéraires de La Chaux-de-Fonds et du Locle</b>  <i>Espaces verts :</i>  Comme déjà indiqué en 2006, les cultures et plantations en Ville du Locle sont effectuées par un privé. La Ville du Locle ne souhaite pas modifier cette manière de faire. En ce qui concerne le Cimetière, la Ville du Locle était ouverte à la discussion, mais le montant qu'elle se proposait de mettre pour entretenir son Cimetière était trop faible par rapport aux moyens nécessaires et, notamment, aux frais encourus par les déplacements entre les deux services. Ce dossier reste donc actuellement bloqué.  <i>Cimetière et Centre funéraire :</i>  Il n'y a pas d'évolution par rapport à 2006 quant à la collaboration avec la Ville du Locle. Les cultures et plantations en Ville du Locle sont effectuées par un privé. La Ville du Locle ne souhaite pas modifier cette manière de faire. En ce qui concerne le Cimetière, la Ville du Locle était ouverte à la discussion, mais le montant qu'elle se proposait de mettre pour entretenir son Cimetière était trop faible par rapport aux moyens nécessaires et, notamment, aux frais encourus par les déplacements entre les deux services. Ce dossier reste donc actuellement bloqué.  Par contre, la collaboration s'est intensifiée entre le service des espaces verts et le service du cimetière et centre funéraire. Les espaces verts fournissent l'ensemble des plantes utilisées par le cimetière, dont la quasi totalité est produite pas ses propres cultures. Le magasin de vente de plantes au public est désormais géré en totalité par les espaces verts.

<p>septembre 2002 A. Fischli</p>	<p><b>Examen de la possibilité de créer un chemin piétonnier continu en est de la rue du Mont-Jacques et du chemin des Arpenteurs</b></p> <p>La problématique des cyclistes est intégrée au Plan directeur général des pistes cyclables communales en cours d'élaboration.</p>
<p>décembre 2002 S. Morel</p>	<p><b>Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995</b></p> <p>Des réponses partielles à ce postulat sont désormais systématiquement apportées dans le rapport de gestion du dicastère des finances. Des réponses plus détaillées nécessiteraient la mobilisation de ressources qui ne sont pas disponibles à l'heure actuelle vu les faibles effectifs et l'ampleur des projets de réformes en cours.</p> <p>Nous avons demandé à nos services une analyse de la mobilité et de la structure des contribuables. Celle-ci devrait être réalisée d'ici à l'automne 2012.</p>
<p>avril 2004 F. Portner</p>	<p><b>Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds</b></p> <p>Les ambitions du Conseil communal en matière de circulation cycliste ont été revues compte tenu des difficultés financières de la Ville. Différentes mesures seront néanmoins progressivement mises en oeuvre, en lien avec les projets d'aménagement urbain et de sécurisation des périmètres scolaires. Les entrées de villes ont fait l'objet de premières mesures et un plan général des pistes cyclables est par ailleurs en cours de révision au sein des services. Il sera intégré au plan directeur des mobilités.</p>
<p>mars 2005 P.-A. Borel, Ph. Lagger &amp; P. Gazareth</p>	<p><b>Etudier les voies et moyens pour promouvoir l'utilisation du bois sous toutes ses formes et encourager professionnels et particuliers à y avoir avantage recours</b></p> <p>En 2005 et 2006, nous vous informions que le responsable du chauffage à distance (CAD) de SIM SA et les responsables des forêts avaient décidé de procéder à une étude de faisabilité pour relier le chauffage à distance de la Ville du Locle à une chaufferie à bois. Durant l'année 2007, il a été constaté que le CAD pourrait envisager l'implantation d'une chaudière à bois de 2 MW dans la chaufferie du Locle. Les conditions fixées par le CAD sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un seul partenaire pour l'approvisionnement du bois (de 5'000 m<sup>3</sup> à 13'300 m<sup>3</sup>)</li> <li>- une garantie d'approvisionnement sur 10 ans minimum</li> <li>- un prix de vente (compteur de chaleur à la sortie de la chaudière) oscillant entre 4,6 cts et 5 cts le kWh</li> </ul> <p>Les forestiers ont confirmé que l'approvisionnement de 5'000 m<sup>3</sup> peut être garanti sur 10 ans. Cependant, les frais, sans compter la valeur du bois, sont de 8 cts/kWh.</p> <p>L'étude et les négociations sont toujours en cours, les partenaires n'ayant pas réussi à s'entendre sur les prix.</p>
<p>septembre 2005 F. Fivaz</p>	<p><b>Etudier la possibilité de systématiquement prendre en considération l'intégration de panneaux solaires thermiques lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux</b></p> <p>L'utilisation des énergies renouvelables et, en particulier, la pose de panneaux solaires sont systématiquement étudiées dans tous les processus de rénovation et de construction de bâtiments; un certain nombre de bâtiments publics de la Ville en sont équipés (collège des Forges, collège des Endroits, pavillon des sports) et le seront à l'avenir lorsque possible. Ce genre d'installation est particulièrement intéressant dans le cadre des capteurs thermiques, c'est à dire produisant de l'eau chaude, et pour les bâtiments à l'intérieur desquels il y a une forte consommation d'eau chaude sanitaire (douches par exemple). Il en va de même pour les immeubles locatifs où l'expérience des immeubles récemment rénovés de la rue de la République, sur le toit desquels des panneaux solaires thermiques ont été posés, donne des résultats très satisfaisants.</p> <p>Les capteurs photovoltaïques sont en plein développement technologique et il est probable que leur installation deviendra plus facile et surtout plus adaptable à des situations diverses. Nos services restent attentifs au développement de toutes ces nouvelles technologies.</p> <p>Dans notre ville en damier, la pose de panneaux solaires sur les toitures implique un certain nombre de précautions constructives afin que l'impact visible de ceux-ci s'inscrive le mieux possible dans l'harmonie générale de la Ville. Le Service d'urbanisme et de l'environnement est particulièrement sensible à ce problème et dispense très régulièrement des conseils aux propriétaires pour la mise en place de ces installations.</p> <p>Deux commissions fédérales ont en outre récemment formulé des recommandations qui orienteront la politique communale à l'avenir quant à la manière d'intégrer les préoccupations liées aux énergies renouvelables et à la protection du patrimoine.</p>

	<p>En 2010 Viteos a posé 1'000 m2 de panneaux photovoltaïque sur le nouveau bâtiment de la Halle Volta et nous avons équipé le nouveau toit de Serre 14 de 30 m2 de panneaux photovoltaïques. Les panneaux solaires existant sur la toiture du Collège des Forges Bonne-Fontaine ont été remis à neuf.</p>
<p>février 2006 F. Fivaz</p>	<p><b>Prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune</b></p> <p>Pour tous les projets d'aménagement, la problématique du piéton et du cycliste est intégrée dans la réflexion sur les aménagements nécessaires.</p> <p>Pour les cyclistes, l'aménagement de cheminements est examiné de manière spécifique et réalisé dans la mesure du possible à chaque occasion.</p> <p>Nous examinons des modifications du réseau cyclable en collaboration avec Pro Vélo.</p>
<p>juin 2006 F. Fivaz</p>	<p><b>Politique de densification de l'habitat</b></p> <p>Le postulat sera traité à l'occasion de nouvelles propositions de modifications du PRAC</p>
<p>octobre 2006 F. Fivaz, P. Gazareth &amp; D. Musy</p>	<p><b>Rôle de la Commission de sécurité publique par rapport à la future police cantonalisée de proximité (postulat lié au rapport sur le transfert de la police locale à la cantonale)</b></p> <p>Le mandat de prestations a été renégocié en 2009 . La responsabilité de la sécurité restant entièrement de la compétence de la Ville, la Commission est associée aux réflexions et décisions.</p> <p>Le Canton de Neuchâtel a dénoncé le contrat de prestations pour l'ensemble des Communes et un nouveau contrat devra être négocié pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La Commission de sécurité sera associée aux travaux et le contrat devra être présenté au Conseil général.</p>
<p>octobre 2006 F. Montandon</p>	<p><b>Accès par les handicapés à l'Hôtel de Ville (postulat lié au rapport sur les transformations de l'Hôtel de Ville)</b></p> <p>Lors de l'établissement des projets de transformation de l'immeuble de l'Hôtel de Ville, la préoccupation des personnes handicapées à l'intérieur de l'édifice a été prise en compte par la création d'un ascenseur positionné au bout du couloir coté Ouest de l'immeuble et accessible depuis l'extérieur.</p> <p>Lors des dernières discussions avec l'Etat et compte tenu des très faibles moyens financiers à disposition pour mettre en oeuvre ces transformations, le Conseil communal a décidé de renoncer à la construction de cet ascenseur et de limiter l'accessibilité des personnes handicapées au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ainsi, une rampe a été installée à l'intérieur pour compenser la différence de niveaux (sur une hauteur de 2 marches) et un WC, aux dimensions requises pour les chaises roulantes, a été créé. Certes, les étages ne sont toujours pas accessibles sans barrières architecturales, mais il a été décidé qu'en attendant l'installation du futur ascenseur, qui reste possible, les personnes handicapées seraient accueillies et renseignées au niveau du rez-de-chaussée.</p> <p>D'une manière plus générale, l'accessibilité sans barrières architecturales est systématiquement étudiée et planifiée dans tous les bâtiments publics de la Ville lorsqu'ils sont transformés; cependant la morphologie des lieux ne permet pas toujours de trouver une solution adéquate. Les contraintes constructives découlant de ces situations amènent souvent des surcoûts importants et parfois démesurés par rapport aux autres interventions.</p>
<p>janvier 2007 F. Fivaz</p>	<p><b>Généralisation des zones 30 dans les rues à sens unique (postulat lié au rapport sur le crédit SIM-TP-SDP 2007-2008)</b></p> <p>La généralisation des zones 30 dans certaines parties de la ville a été examinée en lien avec la politique du stationnement. Elle a été acceptée par le Conseil général mais refusée par le peuple le 13 février 2011.</p> <p>Aussi, les demandes de zones 30 qui nous sont faites sont examinées au cas par cas, notre objectif étant de créer des "grappes" de zones 30.</p>
<p>mai 2007 F. Stähli</p>	<p><b>Trouver une sorte de vitrine permanente pour des montres ou bijoux réalisés aujourd'hui dans nos industries et à l'Ecole d'art (postulat lié au rapport sur le bilan d'Art nouveau 2005-2006)</b></p> <p>Il sera répondu à cette motion au début de la prochaine législature dans un rapport sur la politique culturelle. La question sera reprise en collaboration avec l'Ecole d'Art et les industries intéressées. De plus, le développement de la nouvelle muséographie du MIH va permettre le déplacement des vitrines louées aux grandes marques horlogères à l'entrée du musée.</p>

<p>mai 2007 F. Fivaz</p>	<p><b>Expliquer l'utilisation du droit d'emption et étudier la possibilité de la réglementer (postulat lié au rapport sur la vente de terrain à Greubel Forsey SA)</b></p> <p>La question est à l'étude au sein des services d'urbanisme et de l'environnement et de l'économie. Une réponse au postulat sera apportée dans le cadre d'un rapport sur la politique foncière voire sur la révision du PRAC.</p>
<p>juillet 2007 F. Fivaz</p>	<p><b>Etudier la possibilité d'étendre la récolte du papier à celle du carton comme déchet recyclable (postulat lié au rapport relatif à une demande de crédit pour l'acquisition de conteneurs enterrés destinés aux ordures ménagères)</b></p> <p>Avec l'introduction de la taxe au sac, le ramassage du carton s'effectuera en même temps que celui du papier lors de la tournée bimensuelle des sociétés locales. Le carton sera aussi pris sur demande, moyennant une faible participation aux coûts, auprès des entreprises. On pourra déposer le carton à la déchetterie intercommunale. Une analyse fine sera réalisée au cours du 2ème semestre après l'entrée en vigueur de la taxe au sac.</p>
<p>février 2008 H. Chantraine</p>	<p><b>Postulat lié au rapport relatif à une demande de crédit pour la campagne de réhabilitation des trottoirs</b></p> <p>L'un des objectifs clairement affiché relatif à la subvention de l'assainissement des trottoirs privés est de reprendre ceux-ci au domaine public, raison pour laquelle la Commune prend à sa charge l'ensemble des frais de cession. Cependant, nous ne pouvons pas forcer un propriétaire à céder son trottoir à la Commune. Toutefois, dans leur très grande majorité, les propriétaires nous cèdent leurs trottoirs après réhabilitation, satisfaits de ne plus avoir à participer à leur entretien. Rappelons que la cession de trottoirs privés au DP n'a aucune incidence sur le droit à bâtir des biens-fonds. Une information spécifique et détaillée sera faite auprès des propriétaires.</p>
<p>mars 2008 T. Bregnard, Ph. Lagger et C. Pipoz</p>	<p><b>Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique</b></p> <p>Le traitement du postulat ne pourra intervenir qu'une fois les conditions de financement de la nouvelle caisse unique définies. A l'heure actuelle, des mesures d'assainissement sont à l'étude, ne permettant pas d'envisager d'accroître les garanties de compensation de l'inflation.</p>
<p>mars 2008 M. Gagnebin de Pietro</p>	<p><b>Postulat lié au rapport sur le doublement du collecteur à la rue des Entrepôts</b></p> <p>Les projets de réhabilitation de routes ainsi que les travaux sur les infrastructures souterraines sont désormais soumis au Service d'urbanisme et de l'environnement (SUE) ainsi qu'aux Espaces verts (EV) afin d'étudier l'opportunité de réaliser un aménagement urbain particulier.</p>
<p>octobre 2008 PS</p>	<p><b>Postulat du groupe socialiste concernant le rapport relatif à une demande de crédit de CHF 4'700'000.— destiné à la rénovation et la transformation des immeubles sis rue Cernil-Antoine 27-29 et Louis-Agassiz 13</b></p> <p>Les questions soulevées par le postulat sont à l'étude dans divers groupes de travail réunissant autorités cantonales et communales, en particulier s'agissant de la fin des aides fédérales au logement et des restrictions pratiquées par les régies privées face à certaines catégories de population. Le Conseil d'Etat et le Conseil communal ont adopté des mesures dans ces domaines dans le courant de l'année 2009.</p>
<p>novembre 2008 C. Pipoz</p>	<p><b>Mise à jour de la plate-forme informatique et étude de la possibilité de mettre à disposition du public un réseau sans fil d'accès à Internet en divers endroits</b></p> <p>L'accès à Internet pour le public ainsi que l'accès aux prestations administratives et pédagogiques pour les sites de la bibliothèque de la ville et des musées ont été réalisés et financés par le solde de la provision. Pour les lieux publics tels que les sites sportifs une étude est en cours. On sait cependant que seul un accès à Internet sera possible. La solution retenue répondra également aux besoins d'autres partenaires de l'informatique cantonale. Le Conseil général a accepté un crédit spécial de CHF 30'000.-- pour 2012 pour la mise en place d'un réseau sans fil d'accès à Internet. Ce montant nous permettra d'équiper en 2012 vraisemblablement trois lieux, soit Espacité et vraisemblablement deux autres lieux à haute fréquentation. Il est également prévu d'équiper la place de la Gare en parallèle aux travaux entrepris. Pour 2013 et 2014, nous prévoyons d'investir également CHF 30'000.—par année et ce afin de mettre à disposition de notre population un réseau sans fil d'accès à Internet.</p>
<p>novembre 2008 F. Girardin</p>	<p><b>Demande au CC d'encourager une réflexion et de construire une politique globale des outils informatiques qui permettent la mise en place de solution open source</b></p> <p>Au sein des partenaires de l'entité neuchâteloise, une cohabitation est développée entre le monde Microsoft et le monde Linux/Open source.</p> <p>Le remplacement progressif des systèmes Windows non stratégiques et non intégrés à l'architecture globale par des systèmes Linux est en analyse.</p> <p>La préférence pourra être donnée dans le domaine de l'informatique des écoles aux produits du monde Open Source ou du monde Java par rapport aux produits propriétaires.</p>

	Cette cohabitation, plus que l'exclusion d'un monde par l'autre, nous semble actuellement la solution la plus intelligente, la plus pragmatique et la moins risquée à long terme pour les administrations du canton de Neuchâtel.
novembre 2008 Libéral / radical	<b>Politique foncière (choix des objets à vendre, prix de vente, etc.)</b> La question est en cours de traitement au sein des services de la Ville. Un pôle foncier a été constitué au sein du service économique et un rapport sera présenté au législatif vraisemblablement en 2012.
avril 2009 H. Chantraine	<b>Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues</b> La question a mis en lumière des coûts importants. En outre, elle sera reprise une fois établi le plan directeur des mobilités. Ainsi il ne sera pas répondu à la motion dans un bref délai.
avril 2009 Y. Strub	<b>Etude avec l'Etat et Tourisme neuchâtelois de la possibilité de concevoir un site unique à la halle aux enchères englobant l'office du tourisme et l'aménagement décrit dans le rapport et de fermer le bureau d'Espacité</b> A l'étude avec Tourisme neuchâtelois en lien avec l'organisation du tourisme à l'échelle de l'Arc jurassien (destination Jura-3Lacs) et avec la systématique en cours de définition s'agissant des bureaux d'accueil. Sera aussi lié au bilan à tirer des premières années de l'espace de l'urbanisme horloger.
juin 2009 J. John	<b>Etude de l'implantation d'un Eco-Quartier aux Endroits</b> La planification du quartier des Endroits (plan de quartier) devrait débuter en 2011. Elle intégrera les préoccupations de ce postulat. Un rapport sera présenté au législatif vraisemblablement en 2012.
novembre 2009 Girardin Ana	<b>Postulat relatif à l'allocation communale en matière sociale et demandant au Conseil communal d'étudier une méthode différente de calcul afin de limiter les effets de seuil</b> Comme la problématique posée par le postulat est avant tout cantonale, notre Ville est déjà intervenue à de nombreuses reprises auprès du Conseil d'Etat et de son Département chargé du domaine social, cela avant même l'acceptation de ce postulat. Depuis lors, un groupe de travail Canton-Communes, auquel participent la Conseillère communale, Directrice des Affaires sociales et le Chef du Service communal de l'action sociale, a été mis sur pied, notamment à notre demande. Ce groupe a pour mission de s'occuper de mieux cibler les diverses aides à la personne, de traiter des compétences réciproques du Canton et des Communes pour un éventuel troisième volet du désenchevêtrement et enfin de tenter de trouver des solutions en ce qui concerne les effets de seuil.
juin 2010 H. Chantraine	<b>Stationnement et mobilité douce</b> Le projet de stationnement et mobilité validé par le Conseil général le 28 juin 2011 a été combattu par le dépôt d'un référendum à l'initiative du TCS et de l'ACS lequel a abouti le 13 février 2011 puisque le peuple a refusé le projet présenté. Ainsi donc la demande faite dans le cadre du postulat perd son sens étant donné qu'il n'y a plus d'engagements supplémentaires pour les agents du SDP.
septembre 2010 P. Gazareth	<b>Intégration des représentants des partis dans la commission d'experts (Unesco) -avec Le Locle</b> A l'étude.
septembre 2010 L.Duding	<b>Création d'une lettre d'information à parution régulière concernant le développement de notre inscription à l'Unesco</b> Ce postulat sera traité en lien avec le développement de la politique de communication.
novembre 2010 K. Babey	<b>Postulat interpartis demandant la publication d'un bulletin d'information à la population sous format papier et informatique.</b> Ce postulat sera traité en lien avec le développement de la politique de communication.
novembre 2010 (PS, POP, Verts)	<b>Postulat interpartis relatif au déficit parlementaire dont souffre la politique d'agglomération</b> L'association des parlements aux travaux du RUN fait l'objet de réflexions de la part de l'ensemble des partenaires et devrait donner lieu à des propositions dans les prochains mois. Cette question devra notamment être reprise en cas d'adoption par le peuple de la disposition constitutionnelle récemment mise en consultation par le Conseil d'Etat sur l'agglomération.

mars 2011 C.-A. Moser	<b>Pour une réfection d'une partie des vestiaires du stade de la Charrière</b> Cette question sera reprise dans le cadre d'une étude qui doit être menée sur le devenir des tribunes.
avril 2011 H. Chantraine	<b>Postulat priant le Conseil communal de pousser des études sur la possibilité de réaliser, conjointement au réaménagement, un parking à la Place de la Gare</b> Il sera répondu à ce postulat dans le cadre d'un rapport présenté en mars 2012.

### Questions écrites

<b>Date (de dépôt)</b> <b>Auteur</b>	<b>Sujet</b>
février 2010 H. Chantraine	<b>Service de la jeunesse - pour une accessibilité moderne (Motion transformée en question)</b> Une réponse sera formulée dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau site Internet de la ville.
novembre 2010 H. Chantraine	<b>Portefeuille d'assurance de la Ville et au choix des courtiers</b> Le portefeuille des assurances de la Ville a été consolidé. Depuis le début de notre collaboration avec le courtier, nous avons constaté une nette amélioration des couvertures pour les différents risques, une rationalisation du portefeuille des assurances ainsi qu'une forte baisse des primes payées. Vu le développement de ses affaires sur l'ensemble du territoire cantonal, notre courtier a ouvert en 2011 un bureau à proximité de la gare de Neuchâtel. Il est à relever qu'il n'y a pas en ville de courtiers disposant d'un effectif suffisant et de toutes les compétences requises pour gérer un portefeuille de la taille de celui de notre administration. Par ailleurs, des informations concernant les assurances sont données systématiquement en Commission financière. Les modifications des contrats d'assurance font régulièrement l'objet de marchés publics.

## CHANCELLERIE

### **Chancellerie Secrétariat des conseils**

En 2011, l'effectif du secrétariat des conseils est composé de l'adjointe du chancelier (100%), d'un poste de secrétaire de direction (90%) occupé en job sharing par deux personnes travaillant partiellement pour le dicastère de l'instruction publique, de la jeunesse et des affaires sociales et partiellement pour la chancellerie, d'une secrétaire (70%), d'une secrétaire-rédactrice du Conseil général (25%) et d'une apprentie de 3<sup>ème</sup> année.

L'année 2011 a vu l'entrée en fonction, le 1<sup>er</sup> janvier, de M. Thibault Castioni au poste de chancelier. M. Castioni, anciennement coordinateur relations médias de la Ville, succède à Mme Barrelet, qui a été élue juge au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz.

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et du chancelier, le secrétariat des conseils a également été sollicité pour organiser l'accueil à La Chaux-de-Fonds de nombreux hôtes du Conseil communal: autorités d'autres villes, nouvelles autorités judiciaires et commissions cantonales, par exemple.

### **Protocole et réceptions**

En 2011, la chancellerie a organisé de multiples réceptions:

- anciens conseillers communaux
- nouveaux habitants
- jeunes citoyens
- nouveaux retraités de l'administration communale
- naturalisés
- Chaux-de-Fonnières ayant atteint l'âge de la retraite

Dans le cadre de ses fonctions, le chancelier a accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore. En 2011, le chancelier s'est aussi fortement impliqué dans la coordination de la politique des relations extérieures de la Ville et dans le positionnement stratégique de la Métropole horlogère.

Un changement important est à noter quant aux séances du Conseil général. Dès l'année 2011, l'appui au président du Conseil général est prioritairement fourni par le vice-chancelier. Cette nouvelle façon de travailler permet de clarifier les rôles.

### **Communication**

En 2011, la politique de communication de la Ville a à nouveau connu des moments décisifs, avec notamment l'arrivée du nouveau coordinateur presse et information, M. Pierre-François Umiglia. Les dossiers importants qui ont nécessité un appui marqué de la part du secteur communication de la chancellerie n'ont pas manqué en 2011: projet de réaménagement de la Place de la Gare, introduction de la taxe au sac, entre autres.

Au cours de l'exercice, la chancellerie, par le biais du coordinateur presse et information, en collaboration avec différents responsables de l'administration, a assuré une présence importante du Conseil communal et des services de la Ville dans les médias écrits, parlés et télévisés. La chancellerie a organisé plus de 30 conférences de presse, points de presses, rencontres avec la population et séances d'informations. Elle a également diffusé 72 communiqués de presse.

Poursuivant sur une voie inaugurée en 2010, lors de l'entrée en fonction du coordinateur communication externe et promotion, la chancellerie a aussi assuré en 2011 une présence accrue de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans les médias, en dehors des circuits traditionnels de la communication institutionnelle.

Citons par exemple les importants retours pour la région des manifestations liées au centenaire de la marque Chevrolet ou l'organisation de shootings de mode en plusieurs lieux symboliques de la ville, opérations qui ont débouché sur des reportages de qualité dans plusieurs médias d'importance nationale.

## CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux comparant l'exercice 2011 à l'exercice 2010)

### Sujets d'actualité / projets menés en 2011

Les sujets d'actualité et projets pour le Contrôle des habitants ont été notamment les suivants :

- Organisation de quatre scrutins comprenant en tout dix objets:
  - Deux élections: Election au Conseil national et Election au Conseil des Etats
  - Un objet fédéral: Initiative populaire "Pour la protection face à la violence des armes"
  - Trois objets cantonaux: Loi du 1<sup>er</sup> septembre 2010 portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (imposition des personnes morales); Initiative législative populaire cantonale "Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité" et contre-projet du Grand Conseil sous forme d'une loi sur l'accueil des enfants (LAE); Décret portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (droit à un salaire minimum), du 28 juin 2011
  - Deux objets communaux: Arrêté du Conseil général du 28 juin 2010 introduisant un article 36bis dans le règlement sur les taxes et émoluments concernant les "Macarons et cartes de stationnement"; Arrêté du Conseil général du 28 juin 2010 relatif à une demande de crédit de 490'000 francs pour la mise en place de la signalisation dans le cadre de la politique de stationnement
- Au 24 janvier 2011 est entrée en vigueur la nouvelle carte de séjour biométrique NAA10 pour les ressortissants extra-européens.

### Statistique des établissements et de l'emploi

Le Contrôle des habitants a procédé au recensement des emplois à La Chaux-de-Fonds en faisant parvenir un formulaire d'enquête à 3 250 entreprises, commerces, bureaux, indépendants et autres. Les résultats de l'enquête seront publiés début 2012.

### Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué le 31 décembre 2011 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 37 840 habitants contre 37 523 à fin décembre 2010, soit une augmentation de 317 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 412 (+49), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 7 (+4), permis L, 113 (+27), permis N, 37 (+26) et les travailleurs frontaliers (au 31 août 2011), 4 318.

Il y a 18 455 ménages (+102) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (5 287) est en hausse (+210).

Il y a eu 35 (+15) naturalisations facilitées et 288 (-112) naturalisations ordinaires.

La longévité moyenne est de 74.4 ans (74.3) pour les hommes et de 81.1 ans (82.0) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans constituent le 23.43% de la population régulière (-1.17).

### Travaux en relation avec la population

Il a été enregistré:

2 097	dépôts de papiers	(+439)
1 687	retraits de papiers	(+53)
487	majorités	(-41)
388	naissances	(+86)
341	décès	(-41)

Il a été établi:

1 551	cartes d'identité adultes	(-108)
796	cartes d'identité enfants	(-30)

### Population étrangère

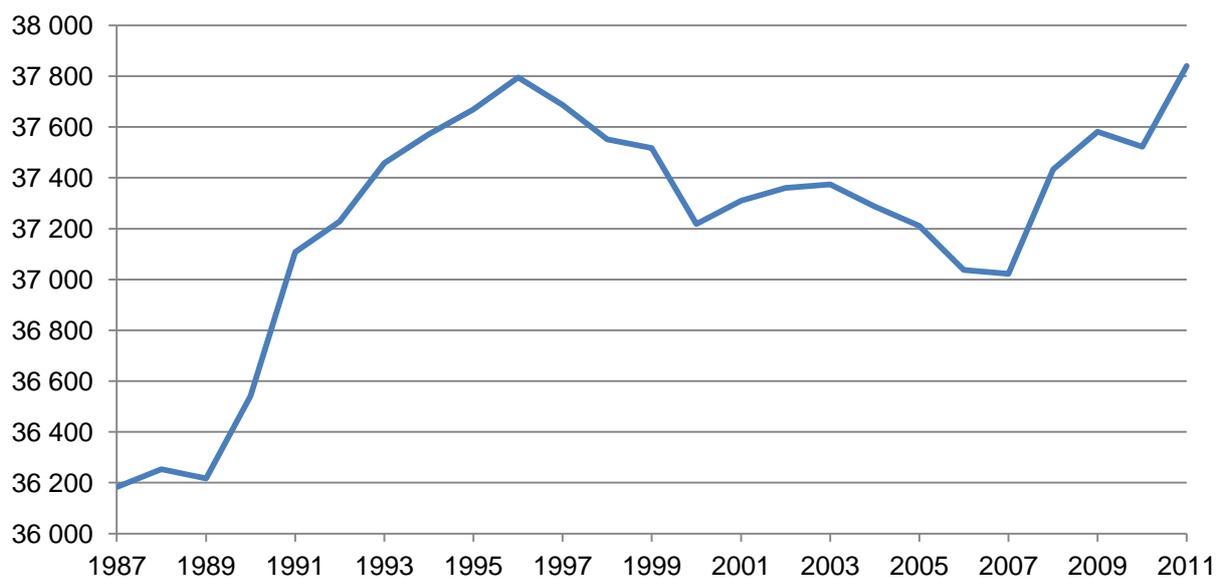
Durant l'année 2011, 5 515 taxes pour les permis de séjour (+184) ont été encaissées. Cela représente des recettes pour CHF 411'561.50.- (+ CHF 13'465.50.-) dont CHF 207'413.75.- (- CHF -15'666.25.-) qui reviennent à la Ville.

### Composition de la population

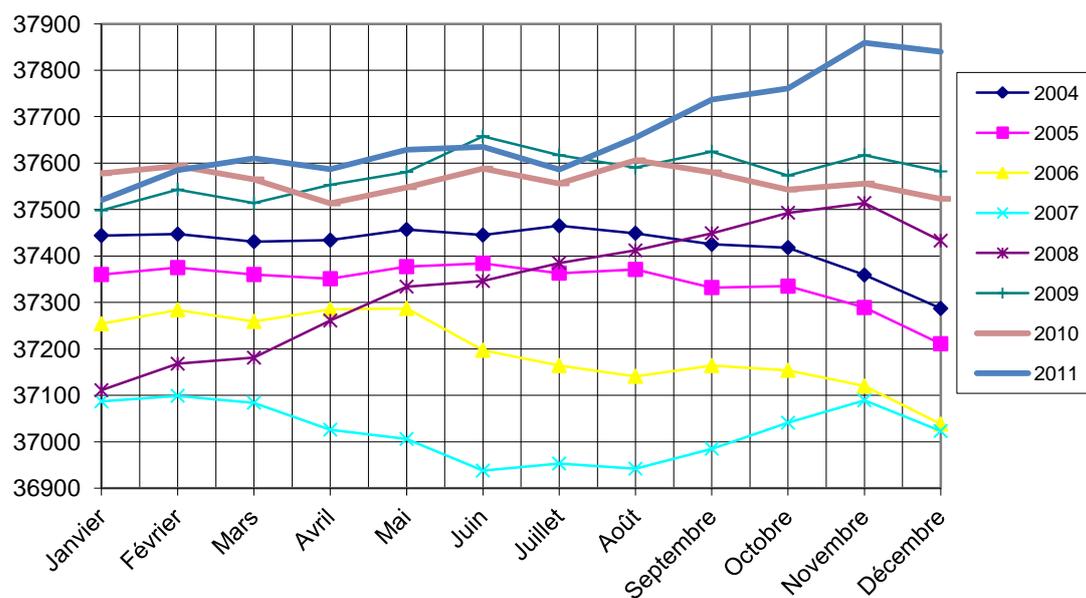
#### Habitants et ménages au 31 décembre 2011

		Diff. dès 1.1.2011
Habitants réguliers	37 840	+317
Population totale	38 507	+438
Nombre de ménages	18 455	+102

#### Evolution de la population régulière de la Ville de La Chaux-de-Fonds



#### Evolution de la population régulière de la Ville de La Chaux-de-Fonds



**Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers**

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2011
Déclarations de domicile	214	198	412	+49
Permis F -1 an	2	5	7	+4
Permis G	13	14	27	+6
Permis L -1 an	72	41	113	+27
Permis N -1 an	28	9	37	+26
Permis 1 -1 an	23	17	40	+14
Permis 1 +1 an	15	15	30	-6
Permis S	1	0	0	+1
<b>Totaux</b>	<b>368</b>	<b>299</b>	<b>667</b>	<b>+121</b>

**Permis de séjour**

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2011
Permis B	1 522	1 400	2 922	+131
Permis C	3 992	3 531	7 523	+102
Permis F +1 an	111	89	200	-23
Permis L +1 an	36	15	51	+11
Permis N +1 an	51	23	89	+15
Permis 3	4	4	8	+6
Permis 4	0	1	1	+1
<b>Totaux</b>	<b>5 716</b>	<b>5 063</b>	<b>10 779</b>	<b>+243</b>

**Frontaliers (au 31 août 2011)**

Total	Diff. dès 3 <sup>ème</sup> trimestre 2010
4 318	+993

**Electeurs à l'étranger**

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2011
304	345	649	-3

**Etat civil**

	Suisses		Etrangers		Total	%	Diff. dès 1.1.2011
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
Célibataire	5 979	5 576	2 511	1 995	16 061	42.44	+288
Marié-e	4 749	4 945	2 423	2 109	14 226	37.60	-92
Séparé-e	333	408	250	217	1 208	3.19	-83
Divorcé-e	1 064	1 843	475	491	3 873	10.24	+196
Veuf/veuve	350	1 795	52	249	2 446	6.46	-2
Lié-e par un part. enreg.	6	10	5	2	23	0.06	+8
Partenariat séparé-e	0	0	0	0	0	0.00	0
Partenariat dissous jud.	0	3	0	0	3	0.01	+2
<b>Totaux</b>	<b>12 481</b>	<b>14 580</b>	<b>5 716</b>	<b>5 063</b>	<b>37 840</b>	<b>100.00%</b>	<b>+317</b>

### Confession

	Suisse		Etrangers		Total	%	Diff. dès 1.1.2011
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
Communauté protestante	5 082	5 991	159	164	11 597	30.12	-201
Catholiques romains	4 347	5 546	3 548	3 166	16 539	43.88	+68
Catholiques chrétiens	54	77	21	30	169	0.48	+13
Autres comm. chrétiennes	26	42	55	72	180	0.52	+15
Confession juive	41	65	7	5	117	0.31	+1
Communautés islamiques	679	597	797	675	2 662	7.26	+86
Autres églises et comm. Rel.	374	406	207	201	1 206	3.14	-18
Aucune appartenance	1 849	1 819	838	648	4 910	13.62	+244
Sans indication	29	37	84	102	143	0.67	+109
<b>Totaux</b>	<b>12 481</b>	<b>14 580</b>	<b>5 716</b>	<b>5 063</b>	<b>37 840</b>	<b>100.00%</b>	<b>+317</b>

### Sexe

Hommes	18 197	48.09%
Femmes	19 643	51.91%
<b>Total</b>	<b>37 840</b>	<b>100.00%</b>

### Ressortissants originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total	% / CH
2 486	2 801	5 287	19.54%

### Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff dès 1.1.2011
Appenzell Rh.-Ext.	30	34	64	0.24%	+4
Appenzell Rh.-Int.	10	5	15	0.06%	- 2
Argovie	208	218	426	1.57%	- 7
Bâle Campagne	58	63	121	0.45%	+6
Bâle Ville	43	55	98	0.36%	+2
Berne	2 962	3 432	6 394	23.63%	- 74
Fribourg	733	845	1 578	5.83%	- 10
Genève	103	126	229	0.85%	+7
Glaris	13	19	32	0.12%	+2
Grisons	39	42	81	0.30%	- 2
Jura	1 484	1 758	3 242	11.98%	- 12
Lucerne	123	152	275	1.02%	- 9
Neuchâtel	4 983	5 781	10 764	39.78%	+178
Nidwald	4	6	10	0.04%	+1
Obwald	6	10	16	0.06%	0
Saint-Gall	95	104	199	0.74%	+5
Schaffhouse	15	22	37	0.14%	+3
Schwyz	34	38	72	0.27%	0
Soleure	143	193	336	1.24%	- 12
Tessin	187	233	420	1.55%	+7

## Contrôle des habitants

Thurgovie	64	77	141	0.52%	- 3
Uri	3	5	8	0.03%	- 1
Valais	186	240	426	1.57%	+1
Vaud	773	902	1 675	6.19%	+12
Zoug	7	10	17	0.06%	0
Zürich	175	210	385	1.42%	+8
<b>Totaux</b>	<b>12 481</b>	<b>14 580</b>	<b>27 061</b>	<b>100.00%</b>	<b>+104</b>

### Naturalisation

Naturalisation facilitée	35 personnes
Naturalisation ordinaire	288 personnes

### Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2011
Suisse	12 481	14 580	27 061	71.51%	+104
Union européenne (27)	4 256	3 617	7 873	20.81%	+243
Autres pays (états tiers)	1 460	1 446	2 906	7.68%	-30
<b>Totaux</b>	<b>18 197</b>	<b>19 643</b>	<b>37 840</b>	<b>100.00%</b>	<b>-317</b>

### Origines des ressortissants étrangers

	Hommes	Femmes	Total	%
Afghanistan	2	0	2	0.01%
Afrique du Sud	2	2	4	0.01%
Albanie	1	1	2	0.01%
Algérie	37	15	52	0.14%
Allemagne	54	32	86	0.23%
Angola	79	78	157	0.42%
Argentine	3	1	4	0.01%
Arménie	8	8	16	0.04%
Australie	2	2	4	0.01%
Autriche	7	3	10	0.03%
Azerbaïdjan	0	2	2	0.01%
Bangladesh	9	1	10	0.03%
Bélarus	1	2	3	0.01%
Belgique	48	31	79	0.21%
Bénin	0	1	1	0.00%
Bolivie	2	2	4	0.01%
Bosnie et Herzégovine	100	100	200	0.53%
Brésil	28	67	95	0.25%
Bulgarie	3	6	9	0.02%
Burkina Faso	0	4	4	0.01%
Burundi	5	2	7	0.02%
Cambodge	3	2	5	0.01%
Cameroun	28	42	70	0.19%
Canada	7	17	24	0.06%
Cap-Vert	3	1	4	0.01%

*Contrôle des habitants*

---

Chili	9	10	19	0.05%
Chine	10	17	27	0.07%
Colombie	2	4	6	0.02%
Congo (Brazzaville)	6	4	10	0.03%
Congo (Kinshasa)	81	83	164	0.43%
Corée du Nord	1	0	1	0.00%
Côte d'Ivoire	26	35	61	0.16%
Croatie	15	11	26	0.07%
Cuba	4	5	9	0.02%
Egypte	3	2	5	0.01%
Equateur	2	4	6	0.02%
Erythrée	47	33	80	0.21%
Espagne	352	326	678	1.79%
Etat-Unis	7	6	13	0.03%
Ethiopie	15	21	36	0.10%
Finlande	1	1	2	0.01%
France	643	505	1 148	3.03%
Géorgie	3	2	5	0.01%
Ghana	1	5	6	0.02%
Grèce	2	1	3	0.01%
Guinée	8	3	11	0.03%
Guinée-Bissau	4	5	9	0.02%
Haïti	2	2	4	0.01%
Honduras	0	2	2	0.01%
Hongrie	0	4	4	0.01%
Inde	4	2	6	0.02%
Indonesie	2	1	3	0.01%
Irak	39	19	58	0.15%
Iran	6	8	14	0.04%
Irlande	1	1	2	0.01%
Islande	3	2	5	0.01%
Italie	988	784	1 772	4.68%
Japon	3	4	7	0.02%
Jordanie	3	1	4	0.01%
Kenya	0	5	5	0.01%
Kirghizistan	1	0	1	0.00%
Kosovo	118	104	222	0.59%
Liban	2	4	6	0.02%
Libye	4	1	5	0.01%
Macédoine	21	22	43	0.11%
Madagascar	2	3	5	0.01%
Malaisie	2	3	5	0.01%
Mali	2	1	3	0.01%
Maroc	55	105	160	0.42%
Maurice	4	8	12	0.03%
Mexique	1	5	6	0.02%
Moldavie	0	4	4	0.01%
Monténégro	2	0	2	0.01%

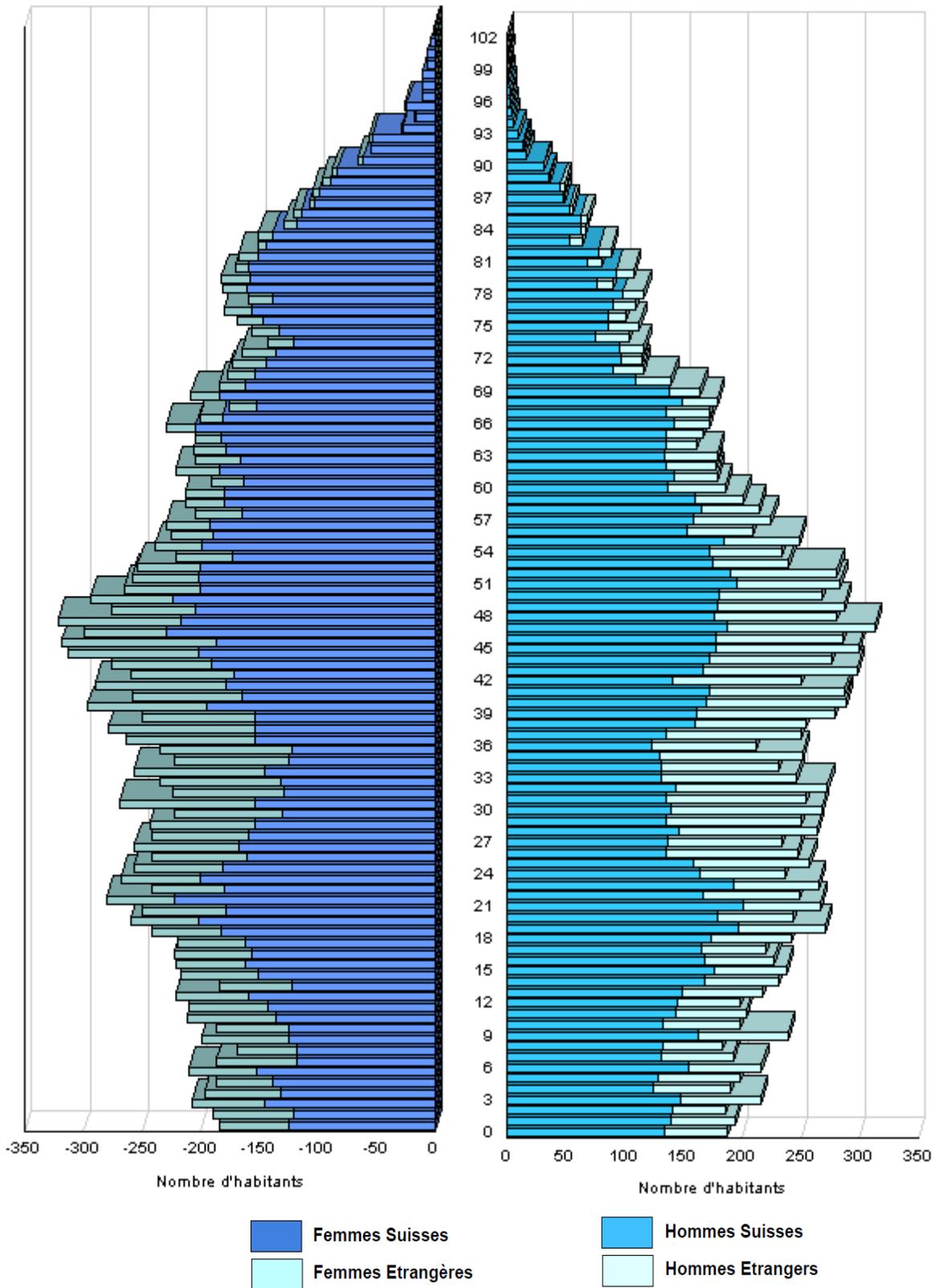
*Contrôle des habitants*

Myanmar	0	1	1	0.00%
Nicaragua	1	5	6	0.02%
Nigéria	6	2	8	0.02%
Norvège	1	0	1	0.00%
Ouganda	2	2	4	0.01%
Pakistan	14	6	20	0.05%
Palestine	0	1	1	0.00%
Paraguay	1	1	2	0.01%
Pays-Bas	16	16	32	0.09%
Pérou	8	8	16	0.04%
Philippines	0	4	4	0.01%
Pologne	11	10	21	0.06%
Portugal	2 098	1 828	3 926	10.38%
République dominicaine	15	40	55	0.15%
Roumanie	18	38	56	0.15%
Royaume-Uni	10	15	25	0.07%
Russie	9	18	27	0.07%
Rwanda	3	8	11	0.03%
Sénégal	12	6	18	0.05%
Serbie	42	37	79	0.21%
Seychelles	1	0	1	0.00%
Singapour	0	1	1	0.00%
Slovaquie	1	11	12	0.03%
Slovénie	2	1	3	0.01%
Somalie	50	44	94	0.25%
Soudan	3	1	4	0.01%
Sri Lanka	59	34	93	0.25%
Suède	1	1	2	0.01%
Suisse	12 481	14 580	27 061	71.51%
Syrie	8	1	9	0.02%
Thaïlande	19	40	59	0.16%
Tchéquie	0	3	3	0.01%
Togo	13	14	27	0.07%
Tunisie	67	39	106	0.28%
Turquie	191	135	326	0.86%
Ukraine	7	7	14	0.04%
Uruguay	0	3	3	0.01%
Venezuela	2	1	3	0.01%
Vietnam	6	8	14	0.04%
Yémen	0	1	1	0.00%
Inconnu	80	72	152	0.40%
<b>Totaux</b>	<b>18 197</b>	<b>19 643</b>	<b>37 840</b>	<b>100.00%</b>

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 36.42 % (+1.22 %) des étrangers, suivis des Italiens 16.44 % (-0.82 %) et des Français 10.63 % (-0.3 %).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 7 873 (+243), représentent le 72.9 % (+0.69 %) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine



**Mouvements migratoires des Suisses – Arrivées**

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	3	15	17	3	20	13	71
Février	4	6	13	4	13	18	58
Mars	4	8	11	4	9	16	52
Avril	1	13	27	1	10	33	85
Mai	7	5	17	13	8	12	62
Juin	1	10	10	1	10	11	43
Juillet	7	10	35	6	19	44	121
Août	4	19	17	11	17	13	81
Septembre	2	12	17	5	12	26	74
Octobre	2	7	29	3	12	18	71
Novembre	3	14	20	4	7	18	66
Décembre	1	4	13	4	5	13	40
<b>Totaux</b>	<b>39</b>	<b>123</b>	<b>226</b>	<b>59</b>	<b>142</b>	<b>235</b>	<b>824</b>

**Mouvements migratoires des Suisses - Départs**

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	1	5	15	2	6	16	45
Février	2	12	5	6	8	8	41
Mars	8	18	39	8	22	35	130
Avril	4	9	12	6	21	10	62
Mai	6	6	19	5	5	20	61
Juin	15	39	35	5	36	38	168
Juillet	7	9	8	10	9	10	53
Août	12	19	24	10	21	16	102
Septembre	12	23	18	6	20	30	109
Octobre	4	6	15	3	8	17	53
Novembre	4	12	20	2	17	14	69
Décembre	9	21	12	7	22	19	90
<b>Totaux</b>	<b>84</b>	<b>179</b>	<b>222</b>	<b>70</b>	<b>195</b>	<b>233</b>	<b>983</b>

**Mouvements migratoires des étrangers – Arrivées**

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	29	7	12	23	4	3	78
Février	26	9	13	33	7	9	97
Mars	28	5	11	18	8	13	83
Avril	41	3	28	28	8	9	117
Mai	37	15	19	36	4	9	120
Juin	23	4	20	15	4	12	78
Juillet	45	16	25	27	8	15	136
Août	46	15	9	49	15	11	145
Septembre	57	11	10	33	11	6	128
Octobre	32	8	21	35	4	14	114
Novembre	28	16	25	22	13	9	113
Décembre	18	4	14	18	4	6	64
<b>Totaux</b>	<b>410</b>	<b>113</b>	<b>207</b>	<b>337</b>	<b>90</b>	<b>116</b>	<b>1 273</b>

**Mouvements migratoires des étrangers – Départs**

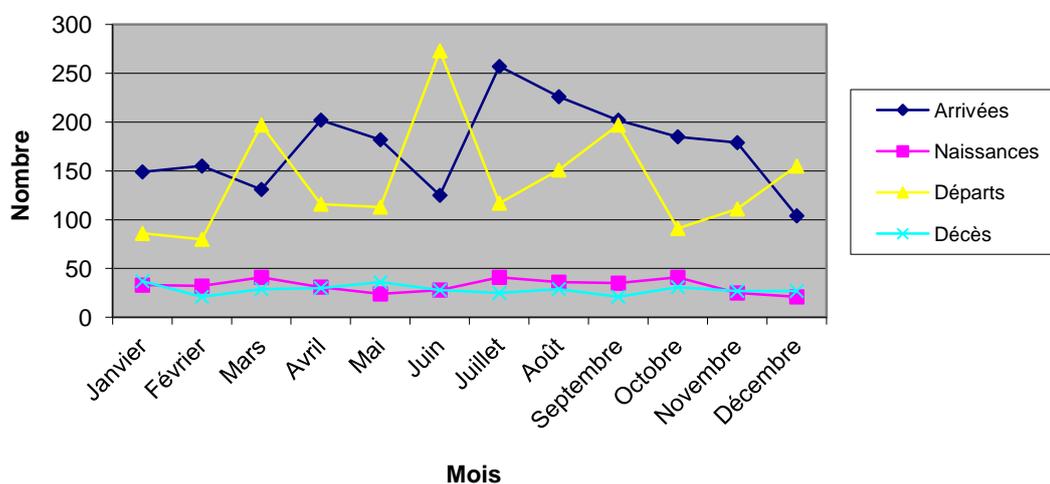
	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	6	11	6	10	4	4	41
Février	8	6	9	7	4	5	39
Mars	8	8	21	9	11	10	67
Avril	14	9	10	6	9	6	54
Mai	8	3	16	5	5	15	52
Juin	21	12	18	22	16	16	105
Juillet	16	7	11	13	6	11	64
Août	15	2	13	4	8	7	49
Septembre	23	6	28	9	7	15	88
Octobre	11	1	10	3	5	8	38
Novembre	8	7	4	10	8	5	42
Décembre	20	8	9	11	4	13	65
<b>Totaux</b>	<b>158</b>	<b>80</b>	<b>155</b>	<b>109</b>	<b>87</b>	<b>115</b>	<b>704</b>

**Evolution mensuelle**

Mois	Arrivées	Naissances	Départs	Décès	Différence
Janvier	149	33	86	37	+59
Février	155	32	80	21	+86
Mars	131	41	197	29	-54

Avril	202	31	116	30	+87
Mai	182	24	113	36	+57
Juin	125	28	273	28	-148
Juillet	257	41	117	25	+156
Août	226	36	151	29	+82
Septembre	202	35	197	21	+19
Octobre	185	41	91	31	+104
Novembre	179	25	111	27	+66
Décembre	104	21	155	27	-57
<b>Totaux</b>	<b>2 097</b>	<b>388</b>	<b>1 687</b>	<b>341</b>	<b>457</b>

### Mouvements en 2011



### Statistiques sur la population

#### Provenance / Destination

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Jura neuchâtelois	274	12.53%	274	15.65%	0
Canton de Neuchâtel	549	25.11%	481	27.47%	+68
Jura bernois et Jura	146	6.68%	161	9.20%	-15
Autres cantons romands	249	11.39%	294	16.79%	-45
Suisse alémanique	84	3.84%	90	5.14%	-6
Suisse italienne	8	0.37%	8	0.46%	0
France	207	9.47%	148	8.45%	+59
Italie	36	1.65%	23	1.31%	+13
Espagne	78	3.57%	19	1.09%	+59
Portugal	310	14.18%	60	3.43%	+250
Autres pays de l'Union européenne	67	3.07%	29	1.66%	+38
Autres pays	178	8.14%	164	9.37%	+14
<b>Totaux</b>	<b>2 186</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 751</b>	<b>100.00%</b>	<b>+435</b>

**Groupe professionnel**

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Administration	25	1.15%	44	2.52%	-19
Agriculture - horticulture	8	0.37%	6	0.34%	+2
Alimentation	27	1.24%	17	0.97%	+10
Arts graphiques - imprimerie	5	0.23%	8	0.46%	-3
Autres groupes professionnels	205	9.43%	233	13.33%	-28
Banques - assurances	16	0.74%	15	0.86%	+1
Bâtiment - génie civil	132	6.07%	76	4.35%	+56
Enfants - étudiants	487	22.39%	385	22.03%	+102
Enseignement	29	1.33%	45	2.57%	-16
Garages - carrosseries	11	0.51%	16	0.92%	-5
Habillement	13	0.60%	10	0.57%	+3
Horlogerie - bijouterie	317	14.58%	231	13.22%	+86
Hôtellerie -restauration	83	3.82%	65	3.72%	+18
Métallurgie - mécanique	57	2.62%	47	2.69%	+10
Retraités	70	3.22%	70	4.01%	0
Sans emploi	385	17.70%	258	14.76%	+127
Sans profession	89	4.09%	23	1.32%	+66
Service de maison - ménagère	81	3.72%	44	2.52%	+37
Services de santé	87	4.00%	113	6.47%	-26
Services informatiques	16	0.74%	24	1.37%	-8
Transports - communications	32	1.47%	18	1.03%	+14
<b>Totaux</b>	<b>2 175</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 748</b>	<b>100.00%</b>	<b>+427</b>

**Raison du mouvement**

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Stage - Etude	50	2.29%	32	1.83%	+18
Nouvelle situation professionnelle	654	29.93%	457	26.16%	+197
Logement	303	13.87%	366	20.95%	-63
Raisons de famille	775	35.47%	348	19.92%	+427
Retour au pays	39	1.79%	128	7.33%	-89
Demande d'asile	90	4.12%	26	1.49%	+64
Autres motifs	151	6.91%	255	14.60%	-104
Regroupement familial étrangers	123	5.63%	3	0.17%	+120
Départ à l'étranger			132	7.56%	
<b>Totaux</b>	<b>2 185</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 747</b>	<b>100.00%</b>	<b>+438</b>

## Droits politiques

En 2011, 9 905 signatures ont été contrôlées contre 20 559 en 2010. Cela concerne les objets suivants:

### Initiatives populaires et législatives

Initiative populaire fédérale «Contre l'immigration de masse»

Initiative populaire fédérale «Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (Initiative sur la neutralité)»

Initiative populaire fédérale «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage»

Initiative populaire fédérale «Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt»

Initiative populaire fédérale «Protection contre les chauffards»

Initiative populaire fédérale «Stop à la bureaucratie!»

Initiative populaire fédérale sur les bourses d'études

Initiative populaire fédérale «Pour la protection de salaires équitables»

Initiative populaire fédérale «Pour une loi libérale sur l'interdiction de fumer»

Initiative populaire fédérale «Pour la transparence de l'assurance-maladie»

Initiative populaire fédérale «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire!»

Initiative populaire fédérale «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants»

Initiative populaire fédérale «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!»

Initiative populaire fédérale «Initiative pour les familles: déductions fiscales ...»

Initiative populaire fédérale «Financer l'avortement est une affaire privée»

Initiative populaire fédérale «1:12 - Pour des salaires équitables»

Initiative populaire cantonale «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)»

Initiative populaire cantonale «Pour des allocations familiales équitables»

Initiative populaire communale «Stop au nouveau logo! Retrouvons nos couleurs»

### Référendums

Référendum fédéral «Contre la révision de la LAMal 30.09.2011... »

Référendum fédéral «Non au prix unique du livre»

Référendum cantonal «Contre la Loi sur le financement des EMS»

### Motions populaires

Motion populaire cantonale «Pour une meilleure citoyenneté de la jeunesse»

Motion populaire cantonale «Pour l'abolition de la chasse»

Motion populaire cantonale «Pour l'extension des heures d'ouvertures des établissements de nuit»

## Votations

### Votation fédérale du 13 février 2011

- Initiative populaire "Pour la protection face à la violence des armes"

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22'446	10'342	134	5'852	4'356
Canton :	109'519	51'466	422	27'176	23'868
Confédération :	5'091'652	2'501'260	22'136	1'083'312	1'395'812

Le projet a été refusé.

Participation électorale : Ville 46,08 %, Canton 46,99 %, Confédération 49.12 %.

### Votation communale du 13 février 2011

- Arrêté du Conseil général du 28 juin 2010 introduisant un article 36bis dans le règlement sur les taxes et émoluments concernant les "Macarons et cartes de stationnement"

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	28'269	11'401	280	3'157	7'964

Le projet a été refusé.

Participation électorale : 40.33 %

- Arrêté du Conseil général du 28 juin 2010 relatif à une demande de crédit de 490'000 francs pour la mise en place de la signalisation dans le cadre de la politique de stationnement

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	28'269	11'388	433	2'821	8'134

Le projet a été refusé.

Participation électorale : Ville 40.28 %

### Votation cantonale du 19 juin 2011

- Loi du 1<sup>er</sup> septembre 2010 portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (imposition des personnes morales)

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	28'311	6'691	171	4'577	1'943
Canton :	131'595	37'402	826	28'128	8'448

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 23.63 %, Canton 28.42 %.

## Contrôle des habitants

- Initiative législative populaire cantonale "Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité"

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	28'311	6'714	127	2'122	4'308
Canton :	131'595	37'432	1'410	9'419	26'603

Le projet a été refusé.

Participation électorale : Ville 23.72 %, Canton 28.44 %.

- Contre-projet du Grand Conseil sous forme d'une loi sur l'accueil des enfants (LAE)

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	28'311	6'714	127	4'804	1'597
Canton :	131'595	37'432	1'410	27'012	9'043

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 23.72 %, Canton 28.44 %.

- Initiative ou contre-projet (question subsidiaire)

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Initiative	Contre-projet
Ville :	28'311	6'714	127	1'513	4'580
Canton :	131'595	37'432	1'410	6'554	28'004

Le contre-projet l'a emporté.

Participation électorale : Ville 23.72 %, Canton 28.44 %.

### **Votation cantonale du 27 novembre 2011**

- Décret portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (droit à un salaire minimum), du 28 juin 2011

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	28'332	7'843	101	5'014	2'728
Canton :	131'788	45'795	732	24'624	20'439

Le projet a été accepté.

Participation électorale : Ville 27.68%, Canton 34.75%.

## **Elections en 2011**

### **Election au Conseil national du 23 octobre 2011**

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Bulletins valables
Ville :	22'484	8'962	128	8'834
Canton	109'926	46'601	558	46'043

Participation électorale : Ville 39,86 %, Canton 42,39 %

**Election au Conseil des Etats du 23 octobre 2011**

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Bulletins valables
Ville :	28'357	9'885	139	9'746
Canton	131'862	50'231	728	49'503

Participation électorale : Ville 34,86 %, Canton 38.09 %

Résultats des élections

Le détail des résultats des votations et des élections est disponible sur le site : [www.ne.ch](http://www.ne.ch) et [www.chaux-de-fonds.ch](http://www.chaux-de-fonds.ch)

**Finances, sécurité et cultes**



## SERVICE FINANCIER

### Personnel

Le Service financier occupe 9,7 postes de travail, dont 1 apprentie. Il dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère des Finances, de la Sécurité et des Cultes.

### Activités

Les tâches principales du Service financier sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des impôts;
- Elaboration des brochures budgets et comptes;
- Gestion de la trésorerie (dette consolidée, dette flottante, prêts à court et long terme);
- Gestion de tous les comptes de trésorerie de la Ville (banque ou poste), conformément à l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007;
- Tenue des comptes spécifiques sur SAP-FI-AA pour les immobilisations;
- Suivi des investissements, des crédits spéciaux et des demandes de crédits extraordinaires selon art. 95;
- Suivi financier des projets d'investissements; contrôle de la correspondance des décomptes d'architectes avec la comptabilité (SAP);
- Gestion active de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion, suivi et développement du logiciel comptable SAP et des modules qui y sont liés (SAP-SD, SAP-FI, SAP-AA);
- Paramétrages, développements et formation des utilisateurs SAP-FI;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Etudes, analyses et rapports liés à la fiscalité;
- Prévisions fiscales;
- Projections comptables, situations intermédiaires et tableaux de bords;
- Gestion comptable sur SAP-RE des immeubles de la Ville (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.) repris par la comptabilité;
- Gestion de l'information fiscale à la population;
- Gestion de la Caisse communale;
- Gestion et suivi du portefeuille des assurances de la Ville;
- Préavis du Service financier pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général ainsi que pour les demandes d'art. 95;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service financier;
- Délégation du CC pour les travaux liés à la fonction d'autorité de surveillance des fondations.

## Principaux projets menés en 2011

Durant l'année 2011, le Service financier a concrétisé les projets suivants :

- Participation au lancement du projet MCH2 et aux premières séances du groupe de travail y relatif;
- Prise en compte et intégration des remarques et recommandations figurant dans les rapports établis par le Contrôle financier, pour améliorer la gestion ainsi que la tenue des comptes de la Ville;
- Gestion et suivi de la stratégie validée par le Conseil communal concernant la gestion de la dette. Anticipation sur les prochaines échéances pour pouvoir bénéficier de taux bas;
- Poursuite de la mise en place de la gestion des immobilisations sur SAP-FI-AA et élaboration de procédures;
- Mise en place des taxes déchets de base et au poids, pour les ménages et les entreprises;
- Mise en place de SAP-MM pour la gestion des stocks pour le Service de l'architecture et des bâtiments;
- Adaptation de SAP pour la taxe déchets en lien avec le changement de logiciel au Contrôle des habitants (de GIADM à ETIC);
- En application de l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007, poursuite de l'intégration de tous les comptes de liquidités de la Ville dans la comptabilité communale et de leur gestion par le Service financier;
- Suivi de la gestion centralisée des assurances :
  - appel d'offres, négociations et mise en place d'un nouveau contrat d'assurances choses contenu pour les Musées;
  - négociations et adaptation des contrats d'assurances techniques (casco, casco machines et installations techniques);
  - ajustement et modification du contrat-cadre, assurances techniques, en collaboration avec les services, notre assureur et notre courtier;
  - mise en place d'une procédure avec les services, relative aux demandes et besoins d'assurances pour les chantiers de la Ville nécessitant des couvertures spécifiques;
  - adaptation du contrat d'assurance responsabilité civile générale.
- Elaboration d'une directive achats, tenant compte des marchés publics, soumise au Conseil communal;
- Participation et mise en place de la gestion financière des sociétés immobilières;
- Suivi financier des projets d'investissements; contrôle de la correspondance des décomptes d'architectes avec la comptabilité (SAP);
- Poursuite de la formation et de la prise en charge d'une apprentie à la comptabilité;
- Poursuite du développement des sites Intranet et Internet du Service financier;
- Adaptation de SAP et des travaux comptables en lien avec le passage d'une taxe au sac dès 2012 pour la taxe déchets;
- Mise en place de SAP-WM pour la gestion des stocks pour le SISMN;
- Prise en charge de la gestion immobilière sur SAP-RE pour les immeubles suivis par la gérance communale;
- Participation et mise en place d'une cyberboutique pour la vente en ligne de cartes journalières CFF.

## Principales perspectives

- D'une manière générale, poursuite et amélioration des développements réalisés ces dernières années;
- Tenue des comptes et gestion financière des sociétés immobilières de la Ville (et de la Fondation paritaire née de l'intégration de la Caisse de Pensions du Personnel Communal (CPC) à Prévoyance.ne);
- Intégration dans SAP de la facturation établie par le SISMN à partir du nouveau logiciel d'interventions (Eagle);
- Poursuivre la formation des utilisateurs SAP;

- Mise en place de la procédure achats en vue d'améliorer le contrôle interne et ainsi limiter les risques. Il s'agira de tenir compte des décisions du Conseil communal sur les projets élaborés en 2010 et 2011 par le Service financier;
- Participation active au projet cantonal MCH2 qui impliquera l'adaptation des comptes de la Ville au nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2). Cette évolution sera fondamentale et aura de très fortes incidences sur la marche du service en général et de la comptabilité en particulier;
- Conformément à la décision du Conseil communal concernant MCH2, mise en place avec les personnes concernées, d'un suivi politique et opérationnel au niveau communal;
- Elaboration d'un manuel comptable comportant des instructions précises pour la comptabilisation (après mise en place de MCH2);
- Développement sur SAP et mise en place d'une planification financière sur plusieurs années (demandé par MCH2);
- Adaptation et changement de comptabilisation au niveau SAP en principe après MCH2 (changements fondamentaux appelés "new general ledger");
- Gestion et suivi continu du portefeuille des assurances de la Ville (y compris suivi de la sinistralité);
- Centralisation des entrées et sorties de cash à la Caisse communale avec pour objectif de diminuer les mouvements d'argent;
- Adapter l'organisation du Service financier (formation, tâches, nombre de postes) aux changements et aux missions qui lui sont confiés;
- Développements induits par les remarques/rapports du Contrôle financier de la Ville et de la fiduciaire;
- Mise en place de SAP-MM pour la gestion des stocks pour la pharmacie de l'école obligatoire;
- Mise en place de SAP-MM liée à l'habillement du personnel de divers services pour la voirie;
- Accueil parascolaire – projet de modification des factures pour une meilleure compréhension des parents;
- Mise en place de la facturation pour la déchetterie intercommunale;
- Mise en place pour le SISMN des stocks pour les appareils respiratoires et les extincteurs;
- Participation à des projets dont les autres services ont la charge.

### **Suivi des crédits pour dépenses imprévues (art. 95)**

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, nous indiquons à l'annexe n°6, les crédits pour dépenses imprévues votés en 2011 par le Conseil communal, dans le cadre de ses compétences financières. A toutes fins utiles, nous précisons que les montants figurant dans les tableaux de l'annexe précitée, sont ceux qui ont été **accordés et non ceux qui ont été effectivement dépensés**, ces derniers étant parfois moins élevés. Dans certains cas, une partie des travaux sera terminée et facturée en 2012.

## CONTRIBUTIONS

### 1. Préambule

Globalement, la population chaux-de-fonnière représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 24'500 contribuables personnes physiques et plus de 1'500 contribuables personnes morales à fin 2011.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du contentieux général de l'Etat. Les autres tâches concernant la fiscalité ont été conservées par le Service financier.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'Etat facture ses prestations aux communes aux prix de CHF 18.80 par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales.

### 2. Impôts 2011

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes les acomptes facturés pour l'année courante, complétés en plus ou en moins par la différence entre taxation et tranches provisionnelles de l'année précédente.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation qui intervient, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2011, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit :

	<b>Comptes 2011 KCHF</b>	<b>Budget 2011 KCHF</b>	<b>Ecart KCHF</b>
<b>Impôt sur la fortune</b>			
Impôts année 2011	4'954.7	4'842.0	112.7
Corrections des impôts de l'année 2010	83.5	-	83.5
Corrections des impôts antérieures à 2010	65.4	168.0	-102.6
	<b>5'103.6</b>	<b>5'010.0</b>	<b>93.6</b>
<b>Impôt sur le revenu</b>			
Impôts année 2011	63'691.0	67'178.0	-3'487.0
Corrections des impôts de l'année 2010	2'231.1	-	2'231.1
Corrections des impôts antérieures à 2010	-27.9	112.0	-139.9
	<b>65'894.2</b>	<b>67'290.0</b>	<b>-1'395.8</b>
<b>Impôt sur la fortune et sur le revenu</b>			
Impôts année 2011	68'645.7	72'020.0	-3'374.3
Corrections des impôts de l'année 2010	2'314.6	-	2'314.6
Corrections des impôts antérieures à 2010	37.5	280.0	-242.5
	<b>70'997.8</b>	<b>72'300.0</b>	<b>-1'302.2</b>

Dès 2005, le coefficient fiscal a été fixé à 70, contre 100 jusqu'en 2004. Cette diminution du coefficient était due au désenchevêtrement de certaines tâches qui incombait aux communes jusqu'en 2004 et qui ont été reprises par l'Etat dès 2005.

Il ressort du tableau ci-dessus que l'impôt sur le revenu et la fortune ressortant des comptes 2011 est inférieur au budget 2011 de CHF 1'300'000.- (arrondi), compte tenu des bordereaux soldes relatifs aux impôts 2010 et antérieurs à 2010, des contribuables taxés en 2011.

**REMISES, RECTIFICATIFS, NON-VALEURS**

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2011 :

	Comptes 2011		Comptes 2010	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Remises accordées	5'578.73		13'922.80	
ADB, non-valeurs, abandons	2'376'120.58		3'465'369.54	
ADB s/comptes d'insuffisances communaux	66'231.50		120'078.95	
Taxe foncière: ADB, non-valeurs, abandons	-	<u>2'447'930.81</u>	-	<u>3'599'371.29</u>
Charge réelle		2'447'930.81		3'599'371.29
Estimation retard pris dans les OP en 2011		1'000'000.00		
Ajustement provision débiteurs impôts	-	<u>50'000.00</u>	-	-
<b>Remises, rectificatifs, non-valeurs</b>		<b><u>3'497'930.81</u></b>		<b><u>3'599'371.29</u></b>

Le montant de CHF 3'497'930.81 correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2011. Ce montant est inférieur de CHF 101'440.48 à celui présenté dans les comptes 2010.

Il est à noter que la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes (439 1100). Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites, totalise CHF 460'034.62 pour 2011.

**MISE EN COMPTES AU BOUCLEMENT 2011**

**PERSONNES PHYSIQUES**

- Impôt sur fortune :	total 2011	CHF	4'954'664.65		
(compte 400.1000)	différence 2010	CHF	<u>83'490.50</u>	CHF	5'038'155.15
(compte 400.1050)	différences antérieures à 2010			CHF	<u>65'415.15</u>
				CHF	5'103'570.30
- Impôt sur le revenu :	total 2011	CHF	63'691'038.50		
(compte 400.1100)	différence 2010	CHF	<u>2'231'133.95</u>	CHF	65'922'172.45
(compte 400.1150)	différences antérieures à 2010			CHF	<u>-27'943.90</u>
				CHF	65'894'228.55
- Cumul fortune et revenu :	total 2011	CHF	68'645'703.15		
	différence 2010	CHF	<u>2'314'624.45</u>	CHF	70'960'327.60
	différences antérieures à 2010			CHF	<u>37'471.25</u>
				CHF	<u>70'997'798.85</u>

**PERSONNES MORALES**

- Impôt sur le capital :	total 2011	CHF	1'514'294.25		
(compte 401.1000)	différence 2010	CHF	<u>-705'365.25</u>	CHF	808'929.00
(compte 401.1050)	différences antérieures à 2010			CHF	<u>-138'666.15</u>
				CHF	<u>670'262.85</u>
- Impôt sur le bénéfice :	total 2011	CHF	21'491'243.60		
(compte 401.1100)	différence 2010	CHF	<u>4'260'322.00</u>	CHF	25'751'565.60
(compte 401.1150)	différences antérieures à 2010			CHF	<u>285'337.95</u>
				CHF	<u>26'036'903.55</u>
- Cumul capital et bénéfice :	total 2011	CHF	23'005'537.85		
	différence 2010	CHF	<u>3'554'956.75</u>	CHF	26'560'494.60
	différences antérieures à 2010			CHF	<u>146'671.80</u>
				CHF	<u>26'707'166.40</u>

**TOTAL**

Personnes physiques et morales :	total 2011	CHF	91'651'241.00		
	différence 2010	CHF	<u>5'869'581.20</u>	CHF	97'520'822.20
	différences antérieures à 2010	CHF		CHF	<u>184'143.05</u>
				CHF	<u>97'704'965.25</u>

### 3. Matière imposable

**3.1 FORTUNE**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>Différence</b>	<b>%</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	
Fortune effective	3'567'499'355	3'455'656'971	111'842'384	3.24
personnes physiques				
Déductions légales	<u>-1'074'434'853</u>	<u>-936'535'088</u>	<u>-137'899'765</u>	-14.72
Fortune imposable				
personnes physiques	2'493'064'502	2'519'121'883	-26'057'381	-1.03
Capital imposable				
personnes morales	2'604'532'000	2'461'263'000	143'269'000	5.82
<b>Fortune imposable totale</b>	<b><u>5'097'596'502</u></b>	<b><u>4'980'384'883</u></b>	<b><u>117'211'619</u></b>	<b><u>2.35</u></b>

**3.2 REVENU**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>Différence</b>	<b>%</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	
Revenu effectif	1'094'884'488	1'083'516'039	11'368'449	1.05
personnes physiques				
déductions légales	<u>-70'117'333</u>	<u>-69'283'979</u>	<u>-833'354</u>	-1.20
Revenu imposable	1'024'767'155	1'014'232'060	10'535'095	1.04
personnes physiques				
Bénéfice imposable	346'282'200	238'901'000	107'381'200	44.95
personnes morales				
<b>Revenu imposable total</b>	<b><u>1'371'049'355</u></b>	<b><u>1'253'133'060</u></b>	<b><u>117'916'295</u></b>	<b><u>9.41</u></b>

**3.3 ESTIMATIONS CADASTRALES** (personnes morales)

	<b>CHF</b>
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'464'654'531
Soumis à l'impôt foncier à 1.50 ‰	940'064'867
Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 ‰	524'589'664

#### 4. Nombre de contribuables

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>Différence</u>
<b>A. Personnes physiques :</b>			
Réguliers sans répartitions, dont :	23'737	23'530	207
- Salariés *	12'836	12'710	
- Rentiers *	6'668	6'737	
- Etudiants *	2'195	2'022	
- Responsables PM *	128	126	
- Indépendants & autres*	1'772	1'783	
- Agriculteurs *	134	147	
- IS>que CHF 120'000.-*	4	5	
Externes canton	670	646	24
Impôt à la source	2'179	2'007	172
Répartition autres communes	1'042	1'018	24
<b>Total</b>	<b>27'628</b>	<b>27'201</b>	<b>427</b>
<b>Prestations en capital</b>	<b>455</b>	<b>521</b>	<b>-66</b>
<b>Bénéfices de liquidation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>B. Personnes morales :</b>	<b>1'554</b>	<b>1'510</b>	<b>44</b>
<b>C. Propriétaires d'immeubles :</b>	<b>430</b>		
(personnes morales)			

\* y compris répartitions autres communes

## 5. Rendement et perception

### 5. 1. Impôt sur les personnes physiques et les personnes morales

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur fortune : personnes physiques	5'038'155.15	
- Impôt sur capital : personnes morales (dont corporations publiques : CHF -.-)	808'929.00	5'847'084.15
- Impôt sur revenu : personnes physiques	65'922'172.45	
- Impôt sur bénéfice : personnes morales	26'173'656.60	92'095'829.05
<b>MONTANT NET À PERCEVOIR</b>		<b>97'942'913.20</b>
<b>./. ENCAISSEMENTS</b>		<b>- 90'432'683.37</b>
<b>SOLDE IMPAYÉ DE 2011</b>		<b>7'510'229.83</b>
b) <u>Impôt arriéré</u>	CHF	CHF
- Solde dû au 01.01.2011		22'137'216.50
Montant auquel on <b>ajoute</b> :		
- Rectificatifs sur années antérieures, supérieurs aux anciennes taxations :		
- personnes physiques	225'499.20	
- personnes morales	146'671.80	372'171.00
- Frais de sommations facturés		20'977.70
- Intérêts facturés, net		1'378'925.44
- Frais de poursuites facturés		178'324.30
- Réactivation d'actifs amortis		-93'294.43
- Récupération d'actifs amortis		11'236.94
- Plus-values		376.89
		24'005'934.34
- Montant duquel il faut <b>déduire</b> :		
- Rectificatifs sur années antérieures, inférieurs aux anciennes taxations :		
- Remises	5'578.73	
- Intérêts crédités	175'054.69	
- A.D.B., non-valeurs, abandons	1'903'505.23	
- Allègements OR	422'091.00	-2'506'229.65
<b>MONTANT NET À PERCEVOIR</b>		<b>21'499'704.69</b>
<b>./. ENCAISSEMENTS DE 2010</b>		<b>-5'851'805.59</b>
<b>MONTANT ARRIÉRÉ</b>		<b>15'647'899.10</b>
Différence débiteurs 2010		0.00
Diminution de l'impôt à la source		-2'036.61
<b>+ SOLDE IMPAYÉ DE 2011</b>		<b>7'510'229.83</b>
<b>TOTAL DÉBITEURS A FIN 2011</b>		<b>23'156'092.32</b>

**5. 2. Impôt sur les frontaliers**

	CHF	CHF
- Impôt sur les frontaliers : total 2011 présumé		10'848'000.00
- Différence 2010		236'971.00
<b>MONTANT NET RECU POUR 2011</b>		<b>11'084'971.00</b>

**5. 3 Impôt à la source**

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		
- Impôt 2011		2'924'029'06
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Arriéré antérieur à 2004		0.00
- Solde dû au 01.01.2011		149'071.10
<b>MONTANT NET À PERCEVOIR</b>		<b>3'073'100.16</b>
<b>./. ENCAISSEMENTS</b>		<b>2'926'065.67</b>
<b>SOLDE IMPAYÉ AU 31.12.2011</b>		<b>147'034.49</b>

**5.4. Impôt foncier**

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		
- Impôt 2011		1'452'723.23
b) <u>Impôt arriéré</u>		
Solde au 31.12.2010		34'672.50
<b>MONTANT NET À PERCEVOIR</b>		<b>1'487'395.73</b>
<b>./. ENCAISSEMENTS 2011</b>		<b>-1'451'165.98</b>
<b>./. ENCAISSEMENTS 2009 + 2010</b>		<b>-33'814.50</b>
<b>SOLDE IMPAYÉ DE 2011</b>		<b>2'415.25</b>

## 6. Comparaisons

### 6.1 avec le budget 2011

No compte	Libellé	Comptes 2011	Budget 2011	Différences	
		CHF	CHF	CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'038'155.15	4'842'000.00	196'155.15	4.05
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	65'415.15	168'000.00	-102'584.85	-61.06
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	65'922'172.45	67'178'000.00	-1'255'827.55	-1.87
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	-27'943.90	112'000.00	-139'943.90	-124.95
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	10'848'000.00	9'686'000.00	1'162'000.00	12.00
400.1350	P. phys. impôt s/front. - rectific	236'971.00	0.00	236'971.00	100.00
400.1400	P. phys. impôt à la source	2'924'029.06	3'349'000.00	-424'970.94	-12.69
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	0.00	0.00	0.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	808'929.00	4'402'000.00	-3'593'071.00	-81.62
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	-138'666.15	286'000.00	-424'666.15	-148.48
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	25'751'565.60	18'736'000.00	7'015'565.60	37.44
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	285'337.95	330'000.00	-44'662.05	-13.53
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'452'723.23	1'600'000.00	-147'276.77	-9.20
	<b>Sous-total</b>	<b>113'166'688.54</b>	<b>110'689'000.00</b>	<b>2'477'688.54</b>	<b>2.24</b>
400.1200	P. phys. comptes insuff.	326'265.84	281'000.00	45'265.84	16.11
401.1200	P. morales comptes insuff.	26'344.00	0.00	26'344.00	100.00
421.1200	Frais de sommations fact.	21'057.70	24'000.00	-2'942.30	-12.26
421.1300	Intérêts de retard	1'398'698.71	1'100'000.00	298'698.71	27.15
431.1200	Frais de sommations	120.00	0.00	120.00	100.00
436.3400	Rbt frais poursuites	178'469.70	210'000.00	-31'530.30	-15.01
439.1100	Récup. créance perdue	460'034.62	440'000.00	20'034.62	4.55
	<b>TOTAL CHAP. 610</b>	<b>115'577'679.11</b>	<b>112'744'000.00</b>	<b>2'833'679.11</b>	<b>2.51</b>
330.0300	Amortissements, etc.	-3'497'930.81	-3'700'000.00	-202'069.19	-5.46
		<b>112'079'748.30</b>	<b>109'044'000.00</b>	<b>3'035'748.30</b>	<b>2.78</b>

6.2 avec les comptes 2010

No compte	Libellé	Comptes 2011 CHF	Comptes 2010 CHF	Différences CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'038'155.15	5'211'399.60	-173'244.45	-3.32
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	65'415.15	-4'557.60	69'972.75	1'535.30
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	65'922'172.45	64'559'028.25	1'363'144.20	2.11
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	-27'943.90	599'266.40	-627'210.30	-104.66
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	10'848'000.00	8'855'185.00	1'992'815.00	22.50
400.1310	P. phys. impôt s/front. échéance	0.00	9'600'000.00	-9'600'000.00	-100.00
400.1350	P. Phys. impôt s/front. réctif.	236'971.00	0.00	236'971.00	100.00
400.1400	P. phys. impôt à la source	2'924'029.06	2'967'945.77	-43'916.71	-1.48
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	120'000.00	-120'000.00	-100.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	808'929.00	4'152'263.60	-3'343'334.60	-80.52
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	-138'666.15	-219'914.05	81'247.90	36.95
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	25'751'565.60	12'209'091.00	13'542'474.60	110.92
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	285'337.95	686'066.40	-400'728.45	-58.41
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'452'723.23	1'574'628.90	-121'905.67	-7.74
	<b>Sous-total</b>	<b>113'166'688.54</b>	<b>101'150'231.37</b>	<b>12'016'457.17</b>	<b>11.88</b>
400.1200	P. phys. comptes insuff.	326'265.84	1'607'915.06	-1'281'649.22	-79.71
401.1200	P. morales comptes insuff.	26'344.00	1.45	26'342.55	1'816'727.59
421.1200	Frais de sommations fact.	21'057.70	17'705.29	3'352.41	18.93
421.1300	Intérêts de retard	1'398'698.71	1'209'299.15	189'399.56	15.66
431.1200	Frais de sommations	120.00	90.00	30.00	33.33
436.3400	Rbt frais poursuites	178'469.70	195'973.96	-17'504.26	-8.93
439.1100	Récup. créance perdue	460'034.62	817'561.46	-357'526.84	-43.73
	<b>TOTAL CHAP. 610</b>	<b>115'577'679.11</b>	<b>104'998'777.74</b>	<b>10'578'901.37</b>	<b>10.08</b>
330.0300	Amortissements, etc.	-3'497'930.81	-3'599'371.29	101'440.48	-2.82
	<b>SOLDE NET</b>	<b>112'079'748.30</b>	<b>101'399'406.45</b>	<b>10'680'341.85</b>	<b>10.53</b>

## 7. Tableaux statistiques

### 7.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2011

(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 10	3'694	3'694	15.43	465.55	465.55	0.00
11 à 100	986	4'680	19.55	49'895.00	50'360.55	0.07
101 à 200	762	5'442	22.74	112'470.15	162'830.70	0.24
201 à 500	1'802	7'244	30.27	625'721.95	788'552.65	1.16
501 à 1'000	2'503	9'747	40.72	1'864'219.45	2'652'772.10	3.89
1'001 à 2'000	3'143	12'80	53.86	4'645'563.05	7'298'335.15	10.71
2'001 à 5'000	6'405	19'295	80.62	21'015'122.95	28'313'458.10	41.55
5'001 A 10'000	2'918	22'213	92.81	19'761'653.45	48'075'111.55	70.54
10'001 à 20'000	724	22'937	95.83	9'474'015.70	57'549'127.25	84.45
20'001 à 50'000	186	23'123	96.61	5'326'030.35	62'875'157.60	92.26
50'001 à 100'000	31	23'154	96.74	2'135'289.95	65'010'447.55	95.39
100'001 et plus	12	23'166	96.79	1'783'955.20	66'794'402.75	98.01
Prestations Capital	768	23'934	100.00	1'354'555.90	68'148'958.65	100.00
<b>TOTAUX</b>	<b>23'934</b>			<b>68'148'958.65</b>		

2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)	2009 (taxation 2008)	2008 (taxation 2007)	2007 (taxation 2006)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Impôts dus – évolution en CHF

68'148'958.65

67'930'543.55

69'219'354.40

70'046'372.90

67'360'542.90

**7.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2011**  
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de FORTUNES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR FORTUNES		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	9'777	9'777	42.20	1.45	1.45.	0.00
1'000 à 100'000	8'956	18'733	80.86	63'540.90	63'542.35	1.31
101'000 à 250'000	2'282	21'015	90.71	470'426.30	533'968.65	11.00
251'000 à 500'000	1'211	22'226	95.94	814'174.15	1'348'142.80	27.76
501'000 à 1'000'000	583	22'809	98.46	944'534.55	2'292'677.35	47.24
1'001'000 à 2'500'000	249	23'058	99.53	944'118.30	3'236'795.65	66.69
2'501'000 à 5'000'000	72	23'130	99.84	630'818.40	3'867'614.05	79.68
5'001 000 et plus	36	23'166	100.00	986'151.70	4'853'765.75	100.00
<b>TOTAUX</b>	<b>23'166</b>			<b>4'853'765.75</b>		

	2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)	2009 (taxation 2008)	2008 (taxation 2007)	2007 (taxation 2006)
--	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Fortune moyenne – évolution en CHF

144'772.27

146'204.20

147'535.01

147'310.95

135'883.35

Impôt moyen sur la fortune – évolution en CHF

209.52

219.15

218.51

229.40

210.85

**7.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2011**  
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de REVENUS IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR REVENUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 99	2'938	2'938	12.76	0.00	0.00	0.00
100 à 10'000	2'018	4'956	20.71	123'381.95	123'381.95	0.19
10'100 à 20'000	2'357	7'313	30.55	709'749.80	833'131.75	1.32
20'100 à 30'000	2'920	10'233	42.76	2'389'829.70	3'222'961.45	5.09
30'100 à 40'000	2'762	12'995	54.30	4'041'006.30	7'263'967.75	11.48
40'100 à 50'000	2'483	15'478	64.67	5'830'246.80	13'094'214.55	20.69
50'100 à 75'000	3'896	19'374	80.95	14'299'380.35	27'393'594.90	43.28
75'100 à 100'000	1'979	21'353	89.22	11'318'942.75	38'712'537.67	61.16
100'100 à 200'000	1'607	22'960	95.93	15'872'152.95	54'584'690.60	86.24
200'100 à 300'000	125	23'085	96.45	2'840'579.00	57'425'269.60	90.73
300'100 à 400'000	38	23'123	96.61	1'335'170.95	58'760'440.55	92.84
400'100 à 500'000	16	23'139	96.68	706'145.65	59'466'586.20	93.95
500'100 et plus	27	23'166	96.79	2'474'050.80	61'940'637.00	97.86
Prestations Capital	768	23'934	100.00	1'354'555.90	63'295'192.90	100.00
<b>TOTAUX</b>	<b>23'934</b>			<b>63'295'192.90</b>		

	2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)	2009 (taxation 2008)	2008 (taxation 2007)	2007 (taxation 2006)
--	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Revenu moyen – évolution en CHF

44'855.23

44'984.66

45'982.40

46'368.78

44'171.65

Impôt moyen sur le revenu – évolution en CHF

2'644.57

2'674.22

2'743.03

2'784.03

2'599.85

#### 7.4. Départs et arrivées 2011

(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2009		2010		2011		2009		2010		2011	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
<b>0</b>	101	0	131	0	151	0	124	0	255	0	224	0
<b>1 à 1'000</b>	325	114'458	278	101'581	291	112'884	320	124'704	671	551'527	453	161'345
<b>1001 à 10'000</b>	241	584'720	229	578'719	258	640'199	239	567'217	164	410'601	307	789'440
<b>10'001 à 20'000</b>	4	45'846	8	109'732	3	33'850	5	70'860	1	11'724	4	53'132
<b>20'001 à 50'000</b>	1	30'347	0	0	2	57'970	1	32'011	2	69'152	1	22'274
<b>50'001 à 75'000</b>	0	0	0	0	1	55'416	0	0	0	0	0	0
<b>75'001 à 100'000</b>	0	0	1	89'044	0	0	1	94'743	1	76'691	1	92'208
<b>100'001 à 150'000</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>150'001 à 200'000</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>200'001 à 500'000</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	311'980	0	0
<b>500'001 et plus</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	672	775'372	647	879'075	706	900'318	690	889'535	1'095	1'431'675	990	1'118'400

**7.5. Départs et arrivées 2011**

**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES FORTUNES IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2009		2010		2011		2009		2010		2011	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
<b>0</b>	340	237'503	340	278'758	386	293'804	391	308'224	537	385'301	467	329'368
<b>1 à 50'000</b>	191	219'714	207	231'308	196	218'760	230	288'238	368	302'750	344	328'497
<b>50'001 à 100'000</b>	41	50'928	34	46'973	42	78'470	24	28'300	61	74'333	65	74'273
<b>100'001 à 250'000</b>	55	109'842	28	68'364	37	64'700	28	75'322	68	69'771	45	80'428
<b>250'001 à 500'000</b>	31	93'259	21	64'023	22	40'676	7	16'611	34	59'964	32	77'232
<b>500'001 à 1'000'000</b>	7	18'400	9	56'588	11	30'126	7	70'064	17	55'720	18	32'653
<b>1'000'001 à 3'000'000</b>	5	30'096	5	90'710	8	49'631	1	7'759	5	20'142	12	50'978
<b>3'000'001 à etc.</b>	2	15'630	3	122'712	4	124'151	2	95'016	5	463'694	7	144'972
<b>TOTAUX</b>	672	775'372	647	959'436	706	900'318	690	889'535	1'095	1'431'675	990	1'118'400

**7.6. Départs et arrivées 2011**

**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES REVENUS IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2009		2010		2011		2009		2010		2011	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
<b>0</b>	93	1'355	97	503	129	1'099	99	97	237	4'500	204	3'195
<b>1 à 50'000</b>	444	322'717	437	351'664	449	394'776	436	305'001	715	527'803	633	475'967
<b>50'001 à 75'000</b>	88	209'874	71	211'501	82	224'998	105	313'849	94	238'547	94	258'541
<b>75'001 à 100'000</b>	30	109'895	18	70'649	31	102'739	25	92'911	31	134'684	33	127'482
<b>100'001 à 150'000</b>	14	81'865	16	100'628	13	86'070	15	6'861	13	59'497	19	108'287
<b>150'001 à 200'000</b>	1	5'512	6	55'087	1	35'222	3	19'483	1	8'821	2	20'583
<b>200'001 à 500'000</b>	1	13'807	1	24'393	1	55'416	6	94'590	3	145'843	4	32'137
<b>500'001 à etc.</b>	1	30'347	1	89'044	0	0	1	94'743	1	311'980	1	92'208
<b>TOTAUX</b>	672	775'372	647	903'468	706	900'318	690	889'535	1'095	1'431'675	990	1'118'400

## 8. Tableaux statistiques

### 8.1. contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2011

(Personnes morales)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0	334	334	21.48	6.95	6.95	0.00
1 à 5'000	922	1'256	80.77	843'888.45	843'895.40	3.42
5'001 à 10'000	102	1'358	87.33	725'199.00	1'569'094.40	6.36
10'001 à 20'000	78	1'436	92.35	1'112'172.65	2'681'267.05	10.87
20'001 à 30'000	29	1'465	94.21	748'448.65	3'429'715.70	13.91
30'001 à 50'000	32	1'497	96.27	1'193'497.25	4'623'212.95	18.75
50'001 à 100'000	29	1'526	98.14	2'001'864.55	6'625'077.50	26.86
100'001 à 500'000	24	1'550	99.68	4'177'638.45	10'802'715.95	43.80
500'001 et plus	5	1'555	100.00	13'859'209.20	24'661'925.15	100.00
<b>TOTAUX</b>	<b>1'555</b>			<b>24'661'925.15</b>		

**8.2. contribuables classés par catégories de CAPITAUX IMPOSABLES en 2011**

**(Personnes morales)**

CATÉGORIES de CAPITAUX IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR LE CAPITAL		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	331	331	21.29	712'962.00	712'962.00	2.89
1'000 à 50'000	318	649	41.74	127'539.65	840'501.65	3.41
51'000 à 100'000	164	813	52.28	186'483.20	1'026'984.85	4.16
101'000 à 250'000	249	1'062	68.30	628'245.65	1'655'230.50	6.71
251'000 à 500'000	147	1'209	77.75	677'198.55	2'332'429.05	9.46
501'000 à 1'000'000	123	1'332	85.66	1'053'136.95	3'385'566.00	13.73
1'001'000 à 2'500'000	120	1'452	93.38	2'412'398.60	5'797'964.60	23.51
2'501'000 à 5'000'000	41	1'493	96.01	1'478'897.85	7'276'862.45	29.51
5'001 000 et plus	62	1'555	100.00	17'385'062.70	24'661'925.15	100.00
<b>TOTAUX</b>	<b>1'555</b>			<b>24'661'925.15</b>		

**8.3. Contribuables classés par catégories de BENEFCES IMPOSABLES en 2011**

(Personnes morales)

CATÉGORIES de BENEFCES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR LE BENEFCIE		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0	883	883	56.78	1'049'458.50	1'049'458.50	4.26
1 à 50'000	423	1'306	83.99	830'168.05	1'879'626.55	7.62
50'001 à 75'000	47	1'353	87.01	344'719.05	2'224'345.60	9.02
75'001 à 100'000	30	1'383	88.94	318'050.60	2'542'396.20	10.31
100'001 à 150'000	30	1'413	90.87	482'059.30	3'024'455.50	12.26
150'001 à 200'000	27	1'440	92.60	532'066.65	3'556'522.15	14.42
200'001 à 500'000	51	1'491	95.88	1'669'439.65	5'225'961.80	21.19
500'001 à 1'000'000	30	1'521	97.81	1'749'708.90	6'975'670.70	28.29
1'000'001 et plus	34	1'555	100.00	17'686'254.45	24'661'925.15	100.00
<b>TOTAUX</b>	<b>1'555</b>			<b>24'661'925.15</b>		

## **CONTRÔLE FINANCIER**

### **Personnel**

L'effectif du personnel est composé de la cheffe de service à 60% et d'un poste à taux partiel pour les travaux administratifs.

### **Activité**

Le Contrôle financier dépend administrativement du Conseiller communal en charge du dicastère des Finances, de la Sécurité et des Cultes. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance, sans recommandations ni directives quant au contenu des révisions et aux méthodes de travail. Il applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable, informatique et d'examen du contrôle interne. Il procède aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces.

Les tâches principales du Contrôle financier consistent à :

- Etre l'organe de contrôle de la Ville pour les domaines comptables, financiers et organisationnels;
- Etre le réviseur des comptes d'entités paracommunales, de fondations;
- Conseiller les services dans les domaines comptables, financiers et organisationnels.

### **Travaux réalisés en 2011**

En 2011, le Contrôle financier a effectué la vérification des comptes 2010 de 4 services communaux, à savoir :

- Service informatique communal;
- Centre d'orthophonie;
- Service financier;
- Service des ressources humaines.

Le Contrôle financier a également effectué divers mandats, contrôles spéciaux, notamment :

- Contrôles de caisses;
- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales et institutions d'intérêt public : Fondation prévention santé, Fondation Favre-Robert-Guyot-Binguely, Fondation Bonne-Fontaine, Fondation pour le patrimoine, Fondation du Musée paysan, Genilem, La Clairière, Braderie et Fête de la montre, JMH Journées de la Métropole Horlogère;
- Révision des comptes de sociétés anonymes et société simple : Bloc 30 SA, Hôtel Pierre-François SA, Igesa, Complexe Espacité;
- Vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne pour les processus financiers par la société Vadec;
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe;
- Suivi des recommandations effectuées dans les rapports de vérification des exercices précédents;
- Participation à divers groupes de travail (par exemple Biodôme);
- Suivi des investissements de la Halle-Volta et du Musée d'histoire;
- Développement de la notion de système de contrôle interne;
- Conseils aux services et analyses pour le Conseil communal.

## SERVICE INFORMATIQUE

### Activités informatiques en 2011

#### Évolution des infrastructures

##### Stations de travail

Le parc informatique de l'administration communale est toujours en constante augmentation et le nombre de postes de travail est passé en l'espace de deux ans de 400 à 500.

Quant à celui des écoles, confirmant ainsi le rôle important que prend aujourd'hui l'informatique dans le domaine de l'instruction, il est à ce jour de plus de 600 postes. Une partie de ces équipements a été financée par le projet ICT 01-04 conçu par le Conseil d'État et validé par le Grand Conseil.

Les tableaux suivants présentent la répartition des postes de travail au sein de l'administration et des écoles.

##### Administration

		Postes fixes	Stations géomatiques	Portables
Action sociale	AVS	4		1
	Office communal de l'action sociale	29		
	Office du logement	1		
	Office du travail	4		
	Planning familial	2		
	Crèche (Chat Telot - Gallet)	1		1
	Home Châtelot	1		
Administration des Écoles	Administration des écoles (collèges)	17		10
	Foyer des écoliers	1		
	Secrétariat et administration des écoles	14		5
	Service socio-éducatif des écoles	9		
Affaires culturelles	Billetterie de l'heure bleue	2		1
	Affaires culturelles	3		
Bibliothèques	Bibliothèque de la ville	45	1	2
	Bibliothèque des jeunes	18		1
Chancellerie	Chancellerie	3		4
Contrôle de l'habitant	Contrôle des habitants	8		1
Conseil communal	Direction Finances, Sécurité et Cultes	1		1
	Direction et Secrétariat des Affaires culturelles	1		1
	Direction Infrastructures et Énergies	1		1
	Direction Instruction publique et Action sociale	1		1
	Direction Économie, Urbanisme, Ressources humaine	1		1
Économie	Service économique	4		1
Finances	Caisse communale	3		
	Comptabilité communale	3		
	Contrôle financier	1		
	Service financier	3		1
Géomatique	Service géomatique		2	3
Gérance des immeubles	Gérance communale	13		
Informatique	Service informatique communal	1		2
	Salle de cours	11		
Jeunesse	Service de la jeunesse	10		2
Juristes	Service juridique	1		1

*Service informatique*

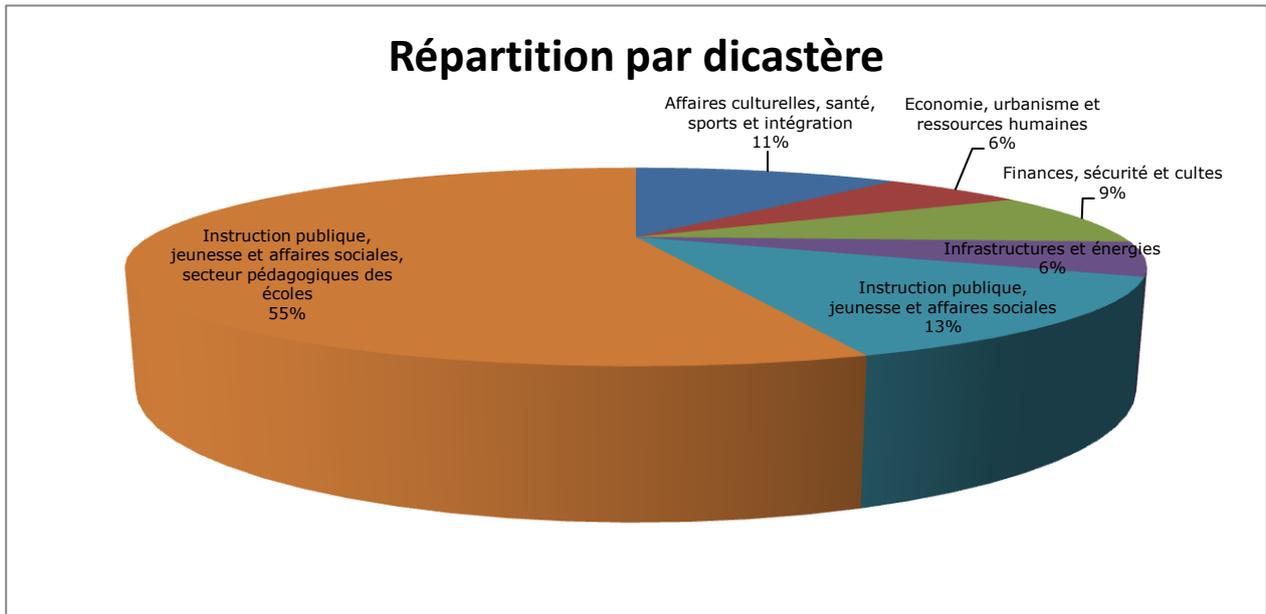
Musées	Institutions zoologiques	2		
	Musée d'histoire	3		1
	Musée des Beaux-Arts	5		5
	Musée d'histoire naturelle	5		1
	Musée Paysan	2		
	Musée international d'horlogerie	16	1	3
Orthophonie	Service de l'orthophonie	6		9
Ressources humaines	Service des ressources humaines	7		4
Santé scolaire	Centre de santé scolaire	5		2
Sécurité	Organisation de la protection civile	3		3
	Service d'incendie et de secours	21	2	4
	Service du domaine public	18	3	2
Sports	Service des sports	7		3
Travaux publics	Administration des travaux publics	4		1
	Centre funéraire	3		
	Espaces verts	3		
	Service de l'architecture et des bâtiments	5		1
	Intendance des bâtiments, conciergerie	10		1
	Service de la voirie	18	2	1
	Ingénieur, Services techniques	1	5	1
	Station d'épuration des eaux usées	5		1
Urbanisme, Patrimoine et Environnement	Office du patrimoine	6		
	Service de l'hygiène et de l'environnement	11		2
	Service de l'urbanisme	6	3	
	Urbanisme et environnement	1		1
Nb de postes		390	19	87

Écoles

Il est à noter que 472 postes ont été fournis par le BIS (bureau de l'informatique scolaire) dans le cadre du projet ICT 01-04 et que la ville a financé un complément d'équipement de 164 postes.

		<b>Postes pédagogiques ville</b>	<b>Postes pédagogiques BIS</b>	<b>Portables pédagogiques ville</b>	<b>Portables pédagogiques BIS</b>
Écoles	Écoles secondaires parc pédagogique	120	141	6	4
	Écoles primaires parc pédagogique	38	327		
Nb de postes		158	468	6	4

Le graphique ci-dessous représente la répartition des postes de travail par dicastère.

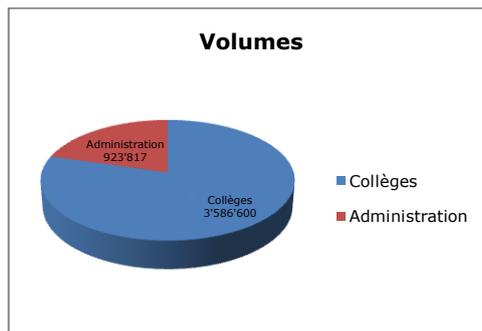


### Intégration des machines multifonctions

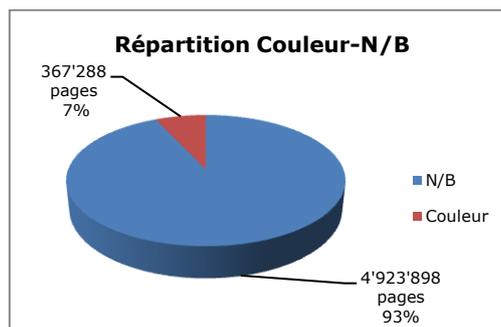
Plus de 30 multifonctions dont le contrat d'utilisation arrivé à terme ont été remplacées ou sont en cours de remplacement et quelques imprimantes obsolètes ont été remplacées par des multifonctions. De nouvelles demandes d'équipement ont également été prises en compte.

Ces actions permettent de faire perdurer le concept d'organisation et de gestion mené à l'aide des multifonctions (maintenance par le fournisseur compris dans le coût à la page, commande automatisée de consommables, intégration de la GED, etc.).

Le volume de reproductions et d'impressions est stable depuis deux ans et atteint, pour l'ensemble de l'administration communale, environ 5'000'000 de documents dont approximativement le 80% est produit par les Écoles.



Il est à noter que le volume des reproductions effectué en couleur a doublé en une année et avoisine maintenant les 7% du volume global.



*Infrastructure de stockage de grande capacité*

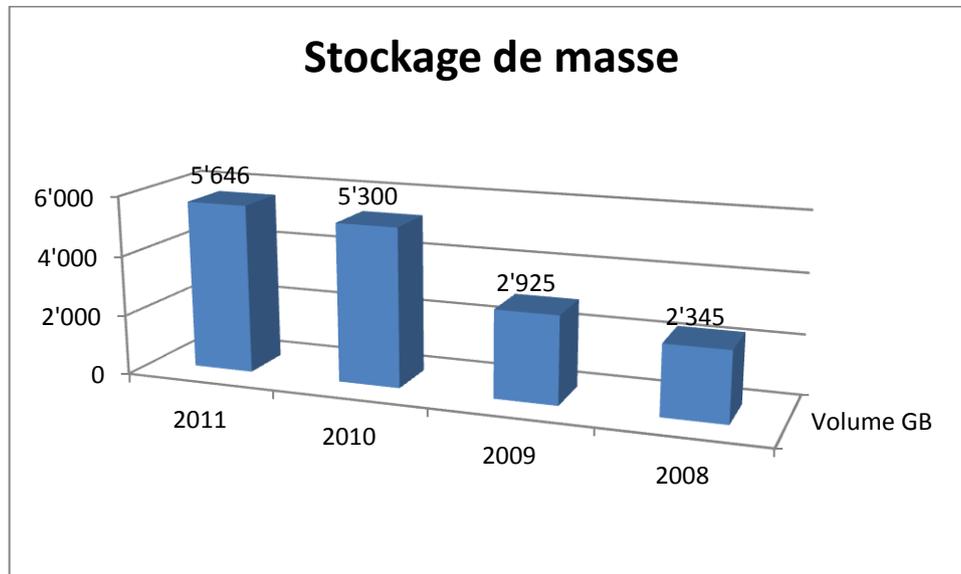
L'accroissement du nombre de documents enregistrés est toujours régulier. La place utilisée, comme l'indique le tableau ci-dessous, est actuellement de 5.6 Téraoctets.

	2011	2010	2009	2008
<i>Groupe utilisateurs</i>	<i>Volume</i>			
	<b>GB</b>	<b>GB</b>	<b>GB</b>	<b>GB</b>
Gérance des immeubles	1.4	1.0	1.0	
Iconographie	229.0	174.0	74.0	
Intendance des bâtiments	52.7	17.0	13.0	8.0
MIH	208.0	159.0	116.0	68.0
Musée des Beaux-Arts	252.0	152.0	58.0	21.0
Musée d'Histoire	26.2	17.0	15.0	8.0
Musées	11.8	12.0	6.0	
Permis de construire	8.9	10.0		
Police du feu et des constructions	0.3	1.0		
Politique foncière	1.0	1.0		
SDP	338.0	376.0	281.0	209.0
Service de la Jeunesse	6.0	5.5	6.0	6.0
Service des Sports	9.2	7.0	2.0	1.0
Service d'Hygiène	47.3	34.0	28.0	21.0
Service juridique	5.0	4.0	3.0	2.0
Travaux publics	36.1	24.0	14.0	8.0
UNESCO	174.0	147.0	130.0	122.0
Urbanisme	130.0	124.0	116.0	80.0
Bibliothèque (Archivage)	4'030.0	3'670.0	1'800.0	1'560.0
Gestion documentaire		305.0	238.0	191.0
Applications cadastrales	15.0	18.0	17.0	14.0
Données géomatiques	64.9	43.0	7.0	26.0
<b>TOTAL</b>	<b>5'647</b>	<b>5'302</b>	<b>2'925</b>	<b>2'345</b>

Les informations suivantes y sont entreposées :

- Informations cadastrales (Géomatique),
- Archivage des fiches des habitants (Contrôle des habitants),
- Fonds spéciaux et publications diverses (Bibliothèque de la Ville),
- Archives sonores Club 44 (Bibliothèque de la Ville),
- Données provenant du PGEE (Travaux publics),
- Plans des permis de construire (Police du feu et des constructions),
- Gestion des dossiers AVS (Office du travail et de l'AVS),
- Gestion des signalisations (Service du domaine public),
- Stockage de documents de divers types (correspondances, publications, photographies, plans, etc. (Gérance des immeubles, Intendance des bâtiments, Musée des beaux-arts, Musée d'histoire, Musée international de l'horlogerie, Office des sports, Service de la jeunesse, Service d'hygiène, Service du domaine public, Service juridique, Service d'urbanisme et de l'environnement, Travaux publics)),
- Gestion documentaire intégrée à la GED (Services techniques, Domaine Foncier, Voirie, SIC, Service des Sports).

Le graphique suivant présente l'évolution des quatre dernières années de la place disque nécessaire au stockage de masse.



### *Gestion électronique de documents (GED)*

Le fournisseur (CANON) de l'application de gestion électronique de document (ADOS) a publié une nouvelle version nommée THEREFORE. L'État de Neuchâtel également à la recherche d'une application de gestion électronique de documents (permettant entre autres le remplacement de l'application actuelle liée aux documents (factures) enregistrés par SAP), nous a rejoints dans ce choix, nous permettant ainsi de négocier à des conditions très favorables le passage à cette version qui apporte d'importantes nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs.

### **Situation 2011**

124 utilisateurs accèdent régulièrement aux documents stockés par l'application et le nombre de documents entreposés et gérés par l'application atteint le nombre de 285'307, auxquels il faut ajouter les 495'030 documents enregistrés par SAP.

Les services qui utilisent cette application pour gérer une ou plusieurs catégories de dossiers sont :

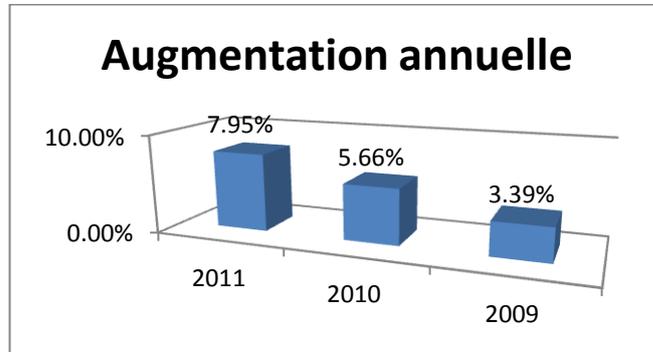
- L'Agence AVS
- La Bibliothèque de la ville
- Le Contrôle des habitants
- La Chancellerie
- Le Service des sports
- Le Service d'urbanisme et de l'environnement
- Le Service d'architecture et des bâtiments
- Le Service du domaine public
- Le Service juridique
- Le Service informatique

Tableau récapitulatif

Services	Dossiers	2011	2010	2009	2008
Chancellerie	Courrier	1'779	1'700	2'198	1'204
	Courrier - Archives	3'136	2'399	845	845
	Procès-verbaux CC	380	334	285	237
	Procès-verbaux CG	91	79	68	57
	Réglementation	187	185	181	172
Contrôle des habitants	Fiches habitants	193'589	193'581	192'932	192'912
	Déclarations de domicile	85	68	91	76
	Gestion du service	101	100		
	Naturalisations	932	758	436	287
	Suisses de l'étranger	1'574	1'479	1'366	1'283
Service d'architecture et des bâtiments	Bâtiments	691	551	458	244
Service des sports	Plans, correspondances,...	468	468	468	428
Office du travail	Dossiers AVS	17'970	17'275	15'958	14'682
Service du domaine public	Plan de classement	17'982	12'962	6'838	3'743
Service juridique	Service juridique	676	676	659	657
SIC	Demandes clients	96	91	91	56
	SIC - Conseil communal	10	9	9	7
	Clients-Projets	443	402	371	299
	Gestion du service	277	276	348	320
	Projets	257	257	253	230
	Journaux de gestion	657	657	545	441
Urbanisme & Environnement	Permis de construire	26'232	20'457	15'528	14'171
	Courriers	17'471	7842	7'841	7012
Bibliothèque de la Ville	Acquisition de Fonds	223	22		
<b>Nb de documents publiés (hors SAP)</b>		<b>285'307</b>	<b>262'628</b>	<b>247'769</b>	<b>239'363</b>
Gestion des versions		0	122'627	125'803	123'544
<b>Nb de documents enregistrés</b>		<b>285'307</b>	<b>385'255</b>	<b>373'572</b>	<b>362'907</b>

Lors du transfert des documents vers la base de données de la nouvelle version du logiciel de gestion électronique de documents nous avons procédé à l'élimination (action permise par la fonctionnalité de gestion des versions du logiciel qui conduit à conserver plusieurs variantes d'un même document), des documents antérieurs au document destiné à être conservé. Cette action explique la diminution, momentanée, du nombre de documents enregistrés (addition des documents publiés et des versions d'un même document).

Depuis 2008, le nombre de documents publiés et confiés à la gestion électronique est en constante augmentation et le tableau ci-dessous représente le pourcentage de l'évolution annuelle depuis le début de l'utilisation de cette application :



### *Nœud cantonal, Fibres optiques*

Les prestations téléphoniques, informatiques et domotiques (sécurité, alarmes, etc.) nécessaires au fonctionnement d'un service ou d'une école sont assurées par la connexion d'un édifice à nos moyens de télécommunications (nœud cantonal de télécommunications, administratif et pédagogique).

Dans cette optique et conformément au rapport présenté au Conseil Général en 2010 nous avons relié par fibres optiques à notre réseau de télécommunications l'immeuble Fantaisie 2, le centre sportif des Mélèzes, le centre sportif de la Charrière, la nouvelle crèche Gallet et le collège des Gentianes.

La nouvelle déchetterie intercommunale a également été reliée à notre réseau de télécommunications par ce moyen de transport de l'information, construisant par la même occasion les bases nécessaires au lien de secours des télécommunications du bâtiment du SIS.

### **Évolution, préparation et réalisation de projets informatiques**

#### *Gestion des objets trouvés (Service du domaine public)*

Le Service du domaine public a été équipé d'un logiciel permettant de gérer les objets trouvés et d'en assurer la publication et la recherche par la population via Internet.

L'analyse du besoin a été effectuée avec les partenaires cantonaux ayant la même mission de gestion sans rencontrer un intérêt à la mise en commun d'un portail cantonal.

#### *Gestion du recrutement (Service des Ressources humaines)*

L'analyse du besoin a été également effectuée avec les partenaires cantonaux ayant la même mission de gestion sans rencontrer un intérêt à la mise en commun d'une solution cantonale.

La recherche d'une application permettant l'automatisation de la gestion du recrutement a ainsi été menée conjointement avec l'État de Neuchâtel et a abouti à un choix partagé par l'État et la Ville de la Chaux-de-Fonds.

La solution retenue permettra d'automatiser la gestion des postulations, de publier par Internet les mises aux concours et d'obtenir les postulations à l'aide de la même interface de communication.

#### *Communication dynamique et gestion de ticket LIS (Contrôle de l'habitant et Service des Sports)*

Le service du contrôle de l'habitant et le Service des Sports ont souhaité obtenir une application permettant la présentation dynamique d'informations (Vidéos, Photos, Animation Flash, Page web, Flux RSS, etc.) à destination du public et affichées sur un écran de communication. Cette solution devant également intégrer la possibilité de gérer une file d'attente (ticketing).

Le produit LIS (Live Information System) de la société Leafit Schrag a été retenu sur la base des présentations qui ont été faites à l'ensemble des services concernés par cette application.

L'application ayant pour but de mettre à disposition des clients, notamment dans les salles d'attente, des écrans (type télévision) devant permettre de :

- présenter des informations concernant l'activité du service,
- présenter des prestations,

- orienter les citoyens,
- afficher des flux RSS (news, météo, etc.),
- afficher les numéros des tickets appelés,
- améliorer la satisfaction des usagers en diminuant les temps d'attente,
- optimiser l'utilisation des guichets,
- etc.

Cette solution analysée avec l'État de Neuchâtel sera installée dans une première phase au contrôle de l'habitant pour permettre la gestion de l'accès aux guichets et la sélection d'une prestation (ticketing).

### *Migration des outils de géomatique*

En raison des difficultés rencontrées par le service géomatique dans l'exploitation et la mise à disposition des géodonnées aux différents services de la Ville et de la nécessité de faire évoluer les outils actuels en trouvant une gamme cohérente de logiciels pour la production et l'exploitation, un projet de recherche de solution a été mené par le service géomatique avec l'appui du service informatique. Il a débouché sur le choix de la solution proposée par la société ESRI, choix qui permet également de mettre en œuvre avec les partenaires cantonaux de la géomatique et de l'informatique les synergies essentielles au bon fonctionnement de ce domaine.

### *Gestion du patrimoine écrit et audiovisuel de la bibliothèque*

L'intégration des fonds Archibase et Archidav dans le progiciel de gestion d'archives FLORA est terminée et le système est maintenant exploité par les collaborateurs de la bibliothèque chargés de ces fonds.

### *Gestion des musées*

À la suite de la demande d'offre effectuée en 2010, une application de gestion destinée à remplacer les différents outils informatiques devenus obsolètes a été retenue par les conservateurs du musée international d'horlogerie, du musée des beaux-arts et du musée d'histoire.

L'étude effectuée a mis en évidence que les besoins fonctionnels sont communs à trois des quatre musées (MIH, MH, MBA), les missions du MHNC étant différentes par la nécessité de collaborations scientifiques inter-musées d'histoire naturelle au niveau cantonal, national et international.

Aussi, les spécificités du musée d'histoire naturelle n'ont, pour le moment pas pu être complètement satisfaites par les propositions reçues et le choix définitif d'une solution fera l'objet d'une analyse complémentaire et d'un financement ultérieur.

Le logiciel choisi, Museum + de la société suisse Zetcom fait partie des leaders mondiaux de ce type de gestion et permet de répondre aux besoins métier des trois musées communaux cités en satisfaisant aux principales fonctionnalités suivantes :

- Gestion des inventaires,
- Gestion de la logistique,
- Gestion documentaire,
- Description et utilisation d'un Thésaurus,
- Présentation de visites virtuelles (Internet),
- Gestion et préparation d'expositions et des emprunts,
- Gestion et présentation de publications,
- Gestion des prêts externes,

Le Musée des beaux-arts et le Musée d'histoire utilisent ce progiciel en production et la mise en œuvre de la solution pour le Musée international d'horlogerie est en cours de réalisation.

### *Contrôle d'accès des sites sportifs*

À la suite de l'appel d'offres publiques effectué au début de l'année, le système de contrôle d'accès des sites sportifs ainsi que le matériel d'infrastructure nécessaire correspondant ont été retenus et permettent de répondre aux exigences de sécurité suivantes :

- le contrôle d'accès aux infrastructures et manifestations sportives,
- la livraison des billets par des automates et des moyens modernes d'accessibilité par Internet,
- de garantir les liens avec les applications financières de la ville,

Le projet en cours de réalisation dotera de ces équipements les centres sportifs des Mélèzes, de la Charrière, des Arêtes ainsi que la halle Volta.

### *Système d'aide à l'engagement du Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN)*

L'application informatique partagée avec le Service d'incendie et de secours de la ville de Neuchâtel (SGARI) est maintenant exploitée par les collaborateurs du SIS. Cette application permet d'apporter une aide importante à la gestion de la caserne.

### *Mise en œuvre de la taxe au sac*

#### Taxe de base

Les processus nécessaires à facturer la taxe de base décrite par la nouvelle loi sur la gestion des déchets ont été revus et la facturation prend en compte les dispositions voulues par le Conseil communal.

L'application permettant la facturation de la taxe de base aux entreprises étant obsolète, l'analyse des processus de facturation selon les nouvelles dispositions est en cours. La facturation de la taxe aux entreprises sera intégrée au logiciel de facturation de la taxe des personnes.

#### Système de pesée et facturation au poids (entreprises)

Pour permettre la facturation du traitement des déchets aux entreprises utilisant des containers, les équipements techniques et informatiques des camions chargés de la récolte ont dû être revus et complétés.

Un système de reconnaissance des débiteurs par l'intermédiaire d'une puce a été installé sur les containers et les camions chargés de la récolte. La transmission des informations destinées à la facturation a été automatisée et utilise une communication de type GPRS (téléphonique) pour envoyer les données au système d'information de pesage exploité par VADEC, société qui publie ensuite à l'aide d'une plateforme informatique les informations nécessaires à notre système de facturation (SAP).

#### Déchetterie intercommunale

L'équipement informatique de la déchetterie a également été réalisé et la mise en exploitation du système de pesage de VADEC sur ce site permettra d'effectuer les transactions nécessaires à la facturation des déchets apportés par une entreprise.

### *Parc téléphonique des écoles*

L'équipement téléphonique des écoles enfantines, primaires et secondaires a été complété par plus de 100 téléphones de telle manière à respecter les consignes de sécurité exigées par la Direction des écoles.

Un téléphone relié à notre réseau de télécommunications téléphonique et informatique est disponible ou sera disponible prochainement dans toutes les classes qui ne disposaient pas d'un équipement adéquat.

### *Amendes d'ordre*

En raison de l'obsolescence de la solution actuelle de cette application, une nouvelle version du logiciel de gestion des amendes d'ordre a été installée.

Cette action nous a permis de :

- Installer une seule base de données pour l'ensemble des entités (gains financiers et de productivité)
- Permettre le paiement d'une amende dans tous les sites concernés par la gestion des amendes d'ordre
- Installer le module Epsipour (gestion des dénonciations)
- Installer le module Epsicash (répartition des encaissements)
- Interfacier le logiciel Epsipol
- Utiliser les Ticketman de la nouvelle génération

### *Gestion des réservations (GELORE)*

Le logiciel GELORE déjà utilisé pour la réservation par Internet de la patinoire, des halles de gymnastiques, du pavillon des sports et du matériel de la voirie (panneau de signalisation, drapeaux, différents objets) a été adapté et complété pour permettre :

- la planification de l'utilisation des halles de gymnastique (Écoles),
- la vente des cartes CFF par Internet (Billetterie de l'heure bleue),
- la réservation par le Guichet sécurisé unique du crématoire (Centre funéraire).

Est en cours également la réalisation de :

- la réservation en ligne de places pour le théâtre des Automates (manifestation Automates et Merveilles),
- l'inscription et la vente en ligne des activités proposées par Midi-Tonus (Service de Sports),
- la réservation de visites guidées, de visites école-musée et des salles de conférence (Musée international d'horlogerie),

- la réservation de places et d'objet pour la manifestation mai en ville avec un lien avec la cartographie communale.

### **Exploitations et maintenances**

Les travaux d'exploitation confiés au SIEN permettent de garantir :

- L'exploitation et la maintenance des logiciels de gestion des Finances, de la Gérance des immeubles, des Ressources humaines, de l'Intendance des bâtiments et du Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (ERP-SAP),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du garage des Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance et gestion du fichier des entreprises pour le Contrôle de l'habitant,
- L'exploitation et la maintenance et gestion de la facturation et la comptabilité "débiteurs" du Service de l'hygiène et de l'environnement,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des permis de construire (SATAC),
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Entreprises" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Ménages" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de l'Impôt foncier,
- L'exploitation et la maintenance de la statistique des locaux vacants pour le Service économique,
- L'exploitation et la maintenance des allocations communales pour l'Office du travail,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion électronique de documents,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion des risques liés au verglas (Voirie),
- L'exploitation et la maintenance des applications « Iconographique » et « Fonds spéciaux » pour la Bibliothèque de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance des sites Internet et Intranet de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de l'Assistance sociale (SACSO),
- L'exploitation et la maintenance des applications géomatiques (PGEE, signalisations, etc.),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion des bâtiments (EPIQR),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du Centre funéraire,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des Amendes d'ordre,
- L'installation et maintenance des réseaux, des serveurs, des postes de travail et de la téléphonie.

Les travaux d'exploitation confiés au CEG ont permis de garantir :

- L'exploitation et la maintenance du logiciel de contrôle de l'habitant (ETIC),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de réservation des infrastructures (GELORE),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de publication du site Internet (D2W),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel des Écoles (CLOEE).

## **SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Préambule**

Ce service de la Ville réunit les différents intervenants de prestations sécuritaires que sont :

La Police

Le Service du Domaine Public (SDP)

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN)

L'Organisation de la Protection Civile (OPC)

### **Pool administratif**

Suite au départ du chef de la sécurité, le pool administratif a été rattaché directement au conseiller communal en charge du dicastère. Un représentant de ce pool participe aux différentes réunions de coordination. Des réflexions sont actuellement en cours pour améliorer tant que faire se peut l'intégration de ce pool dans les différents services. Le but étant de libérer les différents acteurs de tâches administratives afin qu'ils puissent se consacrer à leurs objectifs.

### **Contrat de prestations avec la Police neuchâteloise**

Depuis le 1 janvier 2007 et consécutivement à l'intégration du Corps de police de la Ville dans celui de la Police neuchâteloise, les prestations sécuritaires de police sont fournies par cette dernière dans le cadre d'un contrat de prestations qui a été renégocié durant la présente législature. A ce jour, 32 ETP nous sont facturés.

Dans le cadre de cette renégociation, nous avons transféré le service des commandants de payer au Service du Domaine Public, à notre satisfaction à ce jour.

Nous pouvons considérer que les opérations de la Police neuchâteloise en tant que police de proximité sont satisfaisantes actuellement. Les relations opérationnelles peuvent également être considérées comme bonnes.

Toutefois, nous constatons quelques problèmes dans le cadre des opérations nocturnes aussi nous attelons-nous à une analyse de ces problèmes.

Le Canton a dénoncé fin 2011 le contrat de prestations qui nous lie. Un nouveau contrat doit être négocié avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### **Activité de la police de proximité (et de la police neuchâteloise) en ville de La Chaux-de-Fonds**

#### **Introduction**

L'année 2011 a été marquée par un changement important dans l'organisation des activités de la police de proximité à La Chaux-de-Fonds. En effet, dès le mois d'avril de cette année-là, elle a hérité de toutes les plaintes qui arrivaient à police secours, stationnée à SISPOL, ce qui a très fortement augmenté le volume de travail (réquisitions, plaintes, constats divers, etc).

#### **- Projet "Graffitis"**

101 plaintes ont été traitées pour des graffitis pour la ville de La Chaux-de-Fonds, contre 84 l'année précédente, ce qui démontre que le travail effectué par les spécialistes (2) du domaine a porté ses fruits.

#### **- Projet "Écoliers"**

Tout au long de l'année, une attention particulière a été portée à la sécurité des écoliers. La police de proximité était présente régulièrement aux abords des collèges, mais également aux endroits de rassemblement des jeunes, comme lors des joutes sportives. Des contacts étroits sont désormais noués avec la Direction des écoles et cette collaboration est bénéfique.

#### **- Projet "Victimes"**

Quelques cas ont nécessité un "retour sur affaire". Cela a été très apprécié par les victimes.

#### **- Projet "Gare"**

Ce projet a été mis en stand-by par le fait qu'un nouveau complexe immobilier est prévu. Néanmoins, des passages réguliers sont effectués journalièrement à la gare de La Chaux-de-Fonds, tant par police secours, la police mobile, que par la police de proximité. La police de proximité continuera d'y dédier une partie de son travail en 2012. A relever que les interventions les plus fréquentes dans ce lieu sont pour les vols à l'étalage. Le scandale, les interpellations, les découvertes de stupéfiants lors du contrôle de personnes sont réguliers mais pas en augmentation.

## **L'organisation de la police de proximité Secteur La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz**

La police de proximité secteur La Chaux-de-Fonds – Val-de-Ruz n'a pas subi de changements fondamentaux. Il y a eu quelques départs mais aussi des renforts et arrivées au 1er janvier 2012.

A noter que les villages de La Sagne et des Planchettes dépendent du chef de poste de La Chaux-de-Fonds. C'est la cheffe du quartier 3 qui est en charge du premier village alors que celui des Planchettes n'a pas de responsable.

### **Activité déployée**

La police de proximité, à La Chaux-de-Fonds, a continué à nouer des contacts avec divers partenaires et à poursuivre sa collaboration avec les responsables politiques, notamment par des rencontres régulières ou par la mise sur pied de divers groupes de travail touchant à plusieurs domaines. Ces rencontres ont été bénéfiques et ont contribué à mieux faire comprendre les pouvoirs et contraintes de toutes les parties.

#### **Quartier 1: Charrière**

En préambule, il est à noter le changement du chef de quartier survenu au 1er janvier 2011. Durant l'année, plusieurs problèmes de voisinage ont surgi dans ce secteur. Même s'il s'agissait de problèmes récurrents, ils ont pu être réglés à satisfaction par la médiation et parfois débouchaient sur un retrait de plainte.

Les divers contacts pris par le chef de quartier avant les manifestations avec les organisateurs ont permis d'atténuer grandement les doléances des riverains que nous avons connues les années passées. Diverses enquêtes et demandes émanant de citoyens de la ville ont été effectuées à satisfaction et le travail de médiation effectué a permis de faire en sorte que certaines affaires bénignes ne débouchent sur des plaintes.

#### **Quartier 2: Tours de l'Est**

Dans ce quartier aussi les divers contacts pris par le chef de quartier ont permis d'atténuer les problèmes. Des patrouilles ou présences dans le quartier Esplanade ont été grandement appréciées par la gérance avec qui nous entretenons de bonnes relations.

#### **Quartier 3: Polyexpo**

Ce quartier particulier compte dans sa juridiction des centres commerciaux. Les infractions les plus courantes sont les vols à l'étalage qui sont traités la plupart du temps par une patrouille de police secours.

Comme mentionné plus haut, la cheffe de ce quartier a aussi la responsabilité du contrat de prestations passé avec la Sagne.

#### **Quartier 4: Les Forges**

D'innombrables passages ont été faits dans les établissements publics notamment en regard de la nouvelle interdiction de la fumée, mais également afin de régler divers problèmes de patentes.

Une particularité pour La Chaux-de-Fonds: les discothèques sont autorisées à fermer alternativement à 0600 au lieu de 0400. Pour le moment, sur les trois établissements concernés seuls deux profitent de cette opportunité de fermer plus tard une semaine sur deux au lieu d'une semaine sur trois. C'est le chef de ce quartier qui a la responsabilité du contrôle des établissements publics en notre ville.

Des patrouilles de sécurité aux abords des collèges ont été régulièrement mises sur pied toute l'année et pour les quatre quartiers. Ceci principalement lors de la rentrée des classes ou des Joutes sportives.

Les activités résumées ci-dessus ne représentent bien évidemment qu'un éventail des principaux points traités par la police de proximité de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Il est à relever ici que toutes les autres unités opérationnelles de la police neuchâteloise ont participé au maintien de la sécurité publique ainsi qu'aux divers constats qui s'imposaient.

### **Manifestations**

La police de proximité, aidée par les autres unités opérationnelles, a montré une présence policière lors de toutes les manifestations énumérées ci-dessous, pour l'année 2011 :

- Marche du 1er mars
- Carnaval
- Fête foraine annuelle
- Tour de Romandie cyclistes
- Tour de Franche de Comté
- Fête de Mai
- Fête de la musique
- Les promotions

- Fête nationale
- Cirque Knie
- Suisse-Jura Marathon
- Plage des Six-Pompes
- Braderie
- Modhac
- Corrida la Trotteuse (pour les 2 manifestations)
- Tous les matchs du Hockey club La Chaux-de-Fonds SA (HCC)

### Activité générale de police de proximité

Durant l'année 2011, des campagnes de prévention et des objectifs de la PN dans divers domaines ont été mise en place. Des surveillances aussi bien en uniforme qu'en civil ont été effectuées tout au long de l'année dans les principaux commerces ainsi que dans les quartiers de villas et industriels.

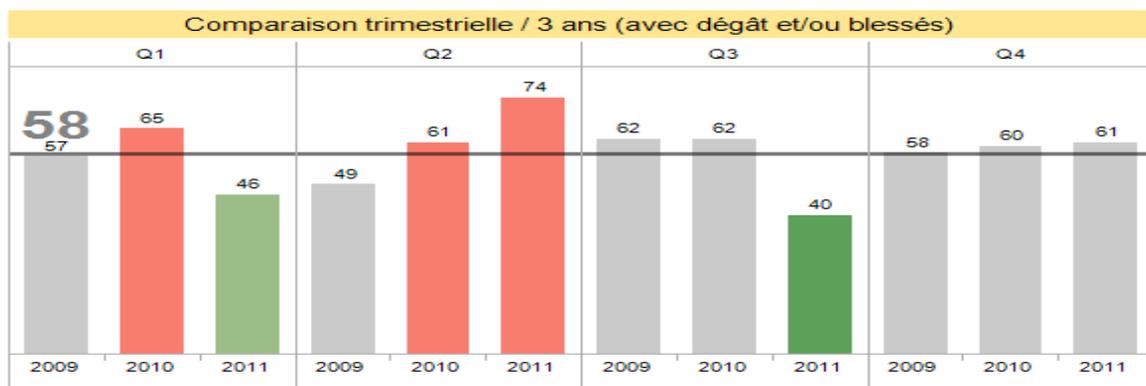
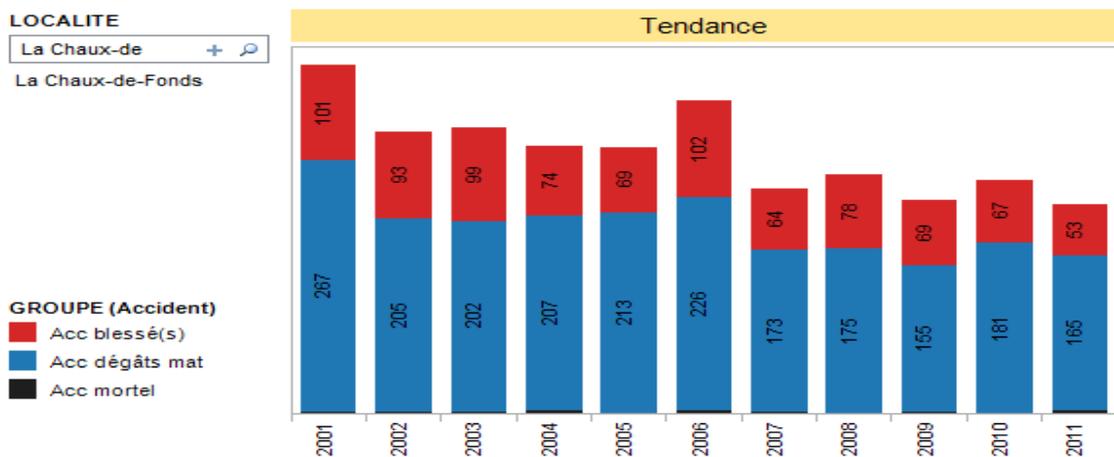
Des spécialistes sont nommés dans les domaines suivants :

Stupéfiants - Loi sur la prostitution - Loi sur les étrangers - Graffitis - Loi sur les armes - établissements publics.

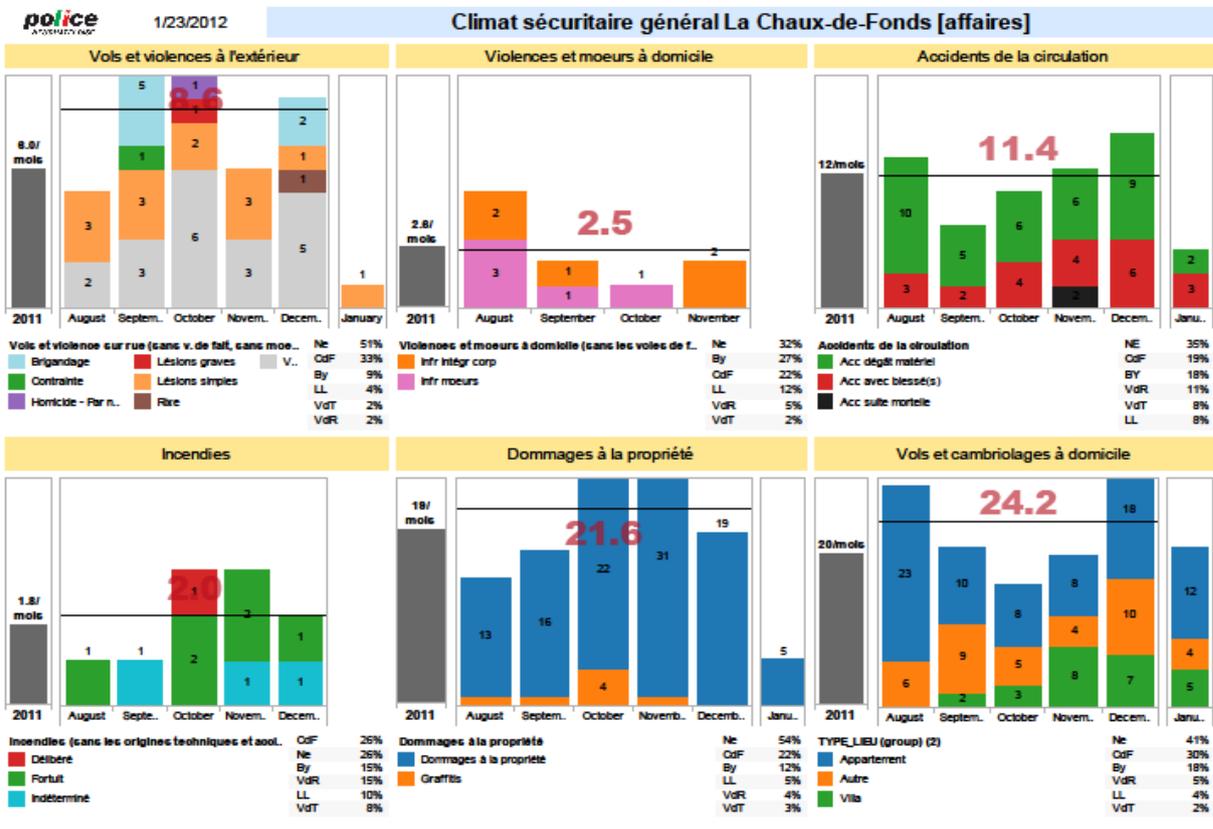
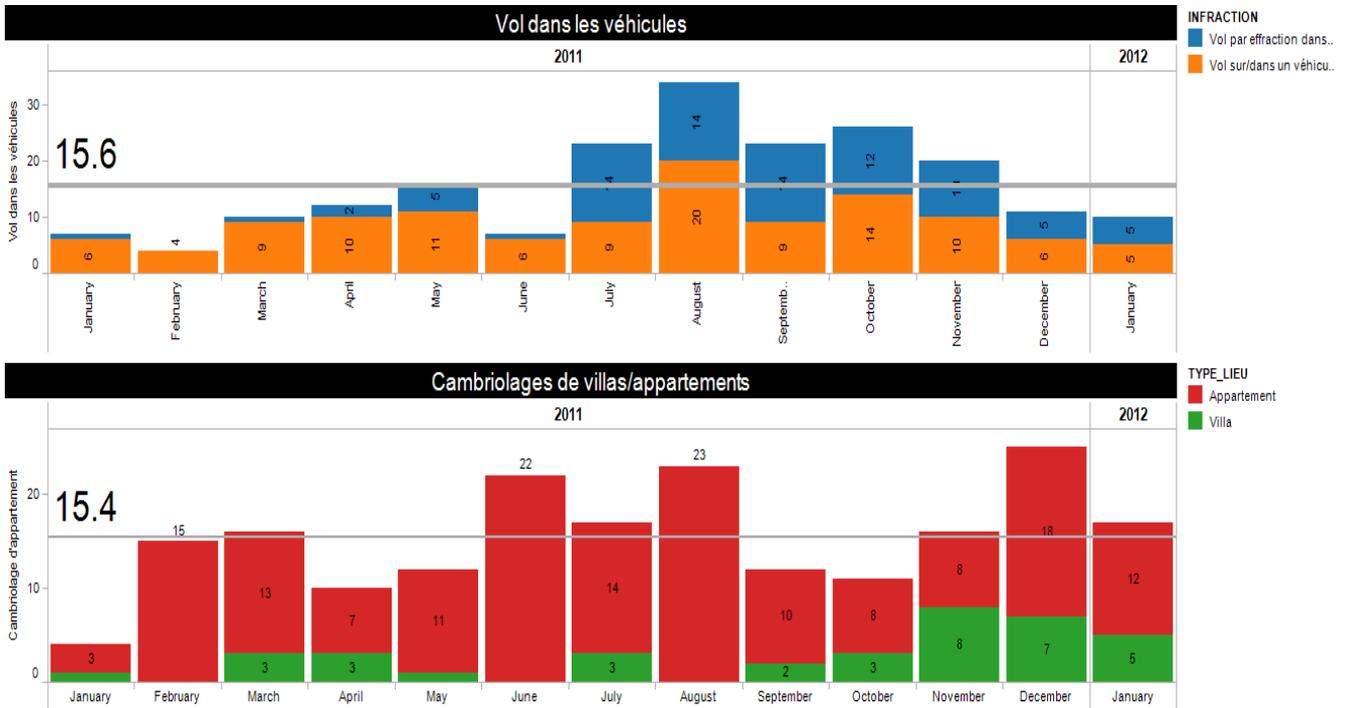
Forts de ces éléments, nous avons pu effectuer des contrôles de cabarets, de salons de massages des surveillances et enquêtes dans le domaine des graffitis, lutter contre le séjour illégal des étrangers et sévir dans le domaine des établissements publics qui ne respectent pas certains règlements.

Pour les autres domaines :

### Accidents de circulation



**Vols et cambriolages**



## Objectifs 2012

Pour 2012, la police de proximité devra intensifier sa présence extérieure pour une bonne visibilité sur l'ensemble de la ville. Le carnet de contacts devra encore se remplir afin que nous puissions poursuivre notre intégration auprès des citoyens, car il n'y a que par eux que nous pourrions acquérir et jouir d'une pleine intégration au cœur même des préoccupations locales ou régionales des gens que nous voulons servir.

Le retour, en fin de semaine, de patrouilles en soirée ou nocturnes pourra aller dans ce sens dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## Collaboration avec le SDP et le Guichet Unique

- **Assistants de sécurité:** Aucun problème à relever. Une bonne entente semble régner entre les deux services qui se doivent d'être complémentaires, principalement lors de services d'ordre pour les manifestations
- **Téléphonie:** l'arrivée du call center a considérablement amélioré le travail du personnel du Guichet Unique. Cependant, il a eu un effet pervers pour la police de proximité en augmentant considérablement le travail du sous-officier de jour. En effet, le citoyen qui téléphone au Guichet Unique va écouter le message enregistré et dès qu'il entend le mot "police", il va de suite appuyer sur la touche 2. De ce fait, nous réceptionnons plusieurs appels par jour qui concernent le SDP voire d'autres services tant de la Ville que du Canton.

## Conclusions

Le conséquent travail effectué par la police de proximité de La Chaux-de-Fonds et du Val-de-Ruz a donné satisfaction. Il nous faut donc continuer sur cette voie et renforcer notre image et notre accessibilité envers le citoyen. Certes le policier de proximité n'est pas celui qui ferme les yeux sur les infractions, mais celui qui dénonce avec bon sens, discernement et proportionnalité. Mais il est aussi celui qui est à l'écoute, qui aide, celui qui connaît son secteur à la perfection, qui parfois sait anticiper les problèmes avant qu'ils ne surgissent. Celui qui tout simplement fait partie des gens de la rue.

Depuis sa création, la police de proximité n'a cessé de s'améliorer et il n'existe aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi en 2012.

## SERVICE DU DOMAINE PUBLIC

### Préambule

Ce Service de la Ville, en activité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, est formé de 23,2 ETP. Il est constitué d'une équipe administrative qui comporte une responsable à 50%, quatre collaborateurs à 100% et deux collaboratrices à 50%. Un groupe "Mobilité-stationnement-domaine public" traite tout ce qui a trait à l'occupation du domaine public. Il se compose d'un responsable du groupe, d'une gestionnaire des assistants, de 11,5 assistants de deux collaboratrices administratives et deux collaborateurs qui réglementent la circulation aux abords des chantiers et qui s'occupent de la signalisation et du marquage routier.

Le SDP gère toutes les tâches relatives au respect des règles en matière de trafic au repos, les trois caméras et les 11 mâts « radar fixe », la signalisation et le marquage routier, la régulation du trafic, l'organisation de la circulation en ville, les services d'ordre de parcage, les préavis de construction et d'autorisations de patente, l'usage du domaine public, la salubrité publique, le marché, les permissions tardives et la géomatique interne au service. De plus, il établit les mesures de sécurité en matière de circulation aux abords des chantiers. Il participe également à l'élaboration des projets d'urbanisation.

Faisant suite à la modification du contrat de prestations avec la Police neuchâteloise, le Service a repris la tâche des commandements de payer en 2<sup>ème</sup> remise (8600 pièces au 30 novembre 2011). Cette nouvelle mission a une incidence sur le Service puisque deux postes de travail à plein temps ont été créés et une agence de sécurité apporte son appui.

### Personnel

Durant l'année écoulée, le Service a accompli de nombreuses tâches résumées dans les chapitres qui suivent. L'effectif à disposition est encore trop faible en regard des tâches à accomplir. Cependant, les collaborateurs sont motivés et fournissent un travail de qualité dans un environnement relativement difficile. Les assistants sont régulièrement pris à parti par des auteurs d'infractions ce qui génère un stress important.

#### Formation et instruction

Deux assistants dispensent, dans le cadre des Ecoles d'aspirants de police et d'assistants de sécurité publique, des leçons de régulation du trafic. Ainsi, tant les aspirants gendarmes que les assistants découvrent notre Service ainsi que la Ville. Cette année a vu venir une classe d'assistants de sécurité du Canton de Genève et l'Ecole de police de Colombier. Cette mission est en pleine expansion ce qui est réjouissant.

Un assistant dispense les cours de régulation du trafic au personnel de l'OPCMN.

Le SDP est ainsi devenu la référence en matière de régulation du trafic pour le canton de Neuchâtel.

Dans le cadre de l'Ecole d'assistants de sécurité publique, deux modules de formation sont dispensés aux spécialistes de la circulation. Le premier est composé des branches générales et le second est axé sur les problèmes législatifs et administratifs liés au trafic en mouvement et au repos.

Trois assistants et une assistante ont suivi avec succès la formation d'assistant de sécurité 2011 à Colombier. Ces quatre collaborateurs ont réussi brillamment les examens. La cérémonie de remise des certificats s'est déroulée le mercredi 30 novembre en présence du chef de service.

Cette formation obligatoire (LPol art. 14/3), valorise indéniablement la profession d'assistant de sécurité publique et apporte une bonne culture générale sur le statut d'agent de police judiciaire.

#### Mutations – recrutements - naissance

01.04.2011 engagement de trois assistants de sécurité;

Ces équivalents temps pleins (ETP) correspondent à deux postes issus de la révision du contrat de prestations avec la Police neuchâteloise dont la mise à disposition du personnel a été diminué de trois ETP et le 3<sup>ème</sup> assistant est engagé pour la gestion partielle des commandements de payer, tâche qui nous incombe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le 31 juillet 2011, une assistante de sécurité, nous quittait pour se consacrer à sa vie familiale.

01.08.2011 engagement d'une assistante de sécurité;

Cet engagement n'augmente en rien l'effectif du service mais compense le départ du 31 juillet d'une collaboratrice et la diminution d'activité d'une assistante de sécurité de 100% à 50%, laquelle a donné naissance le 28 septembre 2011, à une petite fille.

#### Activité du service

Cette année, le Service a traité les tâches suivantes :

**17'825 amendes d'ordre de parcage délivrées;**

**64 véhicules mis en fourrière durant les mesures hivernales;**

**27'014 amendes d'ordre pour un dépassement de la vitesse;**

**323 plaintes sur fonds privés;**

**409 procès-verbaux pour dépassement de la vitesse;**

**66 procès-verbaux pour la salubrité publique;**

**38 procès-verbaux pour diverses infractions ;**

**98 voitures mises en fourrière durant le reste de l'année;**

**85 services d'ordre de parcage représentant quelque 5'129 heures.**

Durant l'année écoulée, quatre manifestations à caractère international voire mondial se sont déroulées dans notre cité.

- 21 mai, tour de Franche-Comté, course cycliste française la plus importante après le Tour de France;
- 19 juin, 100 ans de la marque Chevrolet. 1057 voitures de la marque ont été stationnées dans l'avenue Léopold-Robert;
- 2 octobre, finale des championnats du monde élite de course d'orientation
- 17 décembre, course pédestre La Trotteuse-Tissot qui prend de l'ampleur au fil du temps.

Lors des grandes manifestations organisées dans l'avenue Léopold-Robert, les commerçants riverains ainsi que ceux de la place du Marché sont contactés. De plus, les usagers motorisés sont informés aux moyens de panneaux placés aux entrées de ville. La Police neuchâteloise apporte son concours en cas de nécessité.

#### *Engagement de la section Police-route du SISMN*

La section Police-route du SISMN a été engagée à 55 reprises et est un élément important dans la gestion des manifestations sur le territoire communal. Ces sapeurs-pompiers volontaires font preuve d'une grande motivation et contribuent amplement à la réussite des missions confiées au SDP.

#### *Groupe "Volontaires"*

En raison de la recrudescence d'événements importants et afin de ne pas trop solliciter la Police neuchâteloise, un groupe de Volontaires a été créé. Il est fort de 18 personnes et a été engagé à satisfaction dans 46 services d'ordre. Il contribue indéniablement à la bonne facture des services d'ordre de manifestations.

#### **Circulation et parcage**

Année après année, nous constatons que grâce à la nouvelle structure mise en place, le Service maîtrise mieux les incivilités bien que celles-ci ne diminuent pas autant que nous le souhaiterions. En outre et bien à regret, certains usagers motorisés sont coutumiers du fait. Cette année, nous déplorons une agression physique à l'encontre d'une assistante de sécurité.

Les nombreux services d'ordre nécessitent un engagement important en moyens et en heures ce qui péjore le reste de l'activité. Cependant, cela démontre que notre Ville bouge. Les commerces et les hôtels en bénéficient certainement. Nous nous efforçons d'apporter de la rigueur et du professionnalisme dans l'organisation et la réussite de ces manifestations d'importance régionale, nationale voire internationale.

La saison hivernale 2010-2011 a été relativement calme.

#### **Gestion administrative des EP, des taxis et du guichet unique**

##### **Etablissements publics et port de la Maison-Monsieur**

A	Hôtels	9
B	Hébergement	1
C	Cafés-restaurants	105
D	Bars avec et sans alcool	77
E	Cabarets-dancings	3
F	Discothèques	2
G	Buvettes avec et sans alcool	24
H	Cercles	18
I	Débats ambulants	3
J	Camping	1
K	Salons de jeux	7
-	Terrasses	73

### **Mutations**

Etablissements ouverts	241
Etablissements fermés	11
Ouverture de nouveaux établissements	7
Changements de tenancier	26
Changements de nom	10

### **Matches au loto**

Organisés	36
Annulé	1

### **Maison-Monsieur**

Bateaux amarrés	53
-----------------	----

Treize personnes figurent sur la liste en attente d'une place d'amarrage.  
Deux transferts de places ont été opérés durant l'exercice.

### **Taxis**

Etat au 31 décembre 2011 :

- 5 concessions de type « A » ;
- 4 concessions de type « B » avec places de parc sur fonds privé ;
- 50 chauffeurs dont 26 auxiliaires ;
- 37 véhicules dont 32 immatriculations.

### **Concession « A » (responsables)**

Taxis Réunis Mme Madeleine Schaller ;  
Taxis ABC M. Pierre-Alain Jeanmaire ;  
Taxi Bleu M. Pedro Dias ;  
Eurotaxi M. Kisa Haci ;  
Chrono Taxi M. Jean-Marc Stuber.

### **Concessions « B » (responsables)**

Taxi Handicap Berger Sàrl Mme & M. Marillia et Jonathan Berger ;  
Taxi Ville Mme Olga Cristina Rescende Mota Martins ;  
Taxi 22 Dubu M. Patrick Dubugnon.  
Taxi - Omega M. Pierre Dakouri

### **Admission – démission - retraite**

Durant l'année, sept demandes d'autorisation d'exercer ont été enregistrées. Trois ont obtenu l'approbation du Conseil communal.

### **Contrôles**

12 contrôles OTR2 ont été effectués par la Police neuchâteloise. Résultats :

6	infractions à l'OTR 2 (Ordonnance sur la durée du temps de travail et de repos) ;
1	infraction à la LCR (Loi fédérale sur la circulation routière) ;
0	infraction au Règlement communal ;
79	chauffeurs contrôlés à l'éthylomètre, tous en dessous de 0.5 0/00.

### **Guichet unique**

Dans l'optique d'améliorer encore l'accueil téléphonique des citoyens, notre guichet est désormais équipé d'un call center qui permet une meilleure répartition des appels entrants et une mise en attente des interlocuteurs lorsque toutes les lignes sont occupées. De plus, dès cette fin d'année 2011, notre guichet acceptera les paiements des différentes prestations par carte de débit et/ou crédit.

Les encaissements représentent la somme de CHF 39'068.25 durant la période de décembre 2010 à novembre 2011 dont CHF26'180.- pour les amendes d'ordre.

318 attestations de perte de documents d'identités ont été établies au nom de la Police de proximité. De plus, 59 plaintes simples ont été rédigées toujours dans le cadre de notre collaboration avec la Police de proximité. Enfin, des permis de pêche journaliers et des permis d'escargots ont été délivrés.

Une vente aux enchères de tous les objets non réclamés et datant de plus de cinq ans a été organisée en collaboration avec le Tribunal de district. La vente des objets nous a permis de réaliser une recette de CHF 3'515.-. En outre, les bijoux en or et en argent qui sont intransmissibles, au regard de la personnalisation dont ils font l'objet, ont été fondus et ont rapporté la somme de CHF 11'854.85. La somme globale a été distribuée à différentes associations caritatives de notre ville.

## Géomatique

En appui au Service géomatique de la ville, un collaborateur s'occupe de la saisie et de la gestion des modifications de la signalisation routière en ville. A ce jour, plus de 90% de toute la signalisation est répertoriée.

## Aménagements routiers

### **Neuf passages de sécurité pour piétons ont été aménagés aux endroits suivants:**

Rue Stavay-Mollondin no 10.  
Rue Jaquet-Droz, à la hauteur de l'avenue Léopold-Robert,  
Rue des Régionaux, au nord-est de l'immeuble Crêtets no 5,  
Rue du Temple-Allemand no 89,  
Rue du Parc no 1, rue du Stand no 10,  
Rue Alexis-Marie-Piaget no 65.

### **Aménagements de cases limitées au temps de parcage:**

Zone bleue dans la rue des Crêtets, à la hauteur de l'immeuble no 130.  
30 minutes dans la rue de la Promenade, à l'ouest de l'immeuble Manège no 9, 2 cases.  
30 minutes dans la rue Daniel-Jeanrichard, côté sud, entre l'immeuble no 15 et la rue du Midi.  
15 minutes dans la rue Daniel-Jeanrichard, côté sud, entre la rue du Casino et l'immeuble no 15.  
15 minutes dans la ruelle de la Fleur-de-Lys, à l'est de l'immeuble avenue Léopold-Robert no 13, 2 cases.

### **Pose de signaux " Parcage interdit":**

Rue des Champs à la hauteur de l'immeuble no 15.  
Rue des Moulins, à la hauteur de l'immeuble no 22.  
Rue du Gazomètre, à l'est de l'immeuble rue des Moulins no 22.  
Rue Jacob-Brandt, côté sud, entre l'immeuble no 15 et la rue des Régionaux.  
Passage des Eglantines, à l'est de l'immeuble David-Pierre-Bourquin no 13.  
Rue du Progrès, côté nord, à la hauteur de l'immeuble no 12.

### **Signaux "Arrêt interdit":**

Rue Jaquet-Droz, à l'est de l'immeuble no 25 + mention "Excepté déchetterie"  
Rue de Bel-Air, à l'est de l'immeuble Docteur-de-Quervain no 2.  
Rue du Marché no 2, à l'ouest de l'immeuble.  
Avenue Léopold-Robert, artère sud, entre la ruelle de la Fleur-de-Lys et la rue Jaquet-Droz + mention "Excepté bus TRN".  
Rue de l'Orée-du-Bois, entre les immeubles nos 2 et 4 + mention "Excepté déchetterie".  
Rue de Gibraltar, au sud-ouest de l'immeuble Gibraltar no 17a.  
Rue du Ravin, côté sud, entre les rues Fritz-Klentschy et du Crêt-Rossel.  
Parc des Crêtets, sur l'accès donnant par la rue de la Croisée, mention des deux côtés "Excepté déchetterie"

### **Cases interdites au parcage:**

Rue de la Paix no 63, mention "Excepté pose et dépose des enfants de la crèche "Au Clair-de-Lune" – 2 cases  
Rue de la Serre, à la hauteur de l'immeuble no 14 et à la hauteur de l'immeuble no 23.  
Rue du Temple-Allemand, à la hauteur de l'immeuble no 24a.  
Rue de la Promenade, 2 cases, + mention "Excepté bus scolaires".  
Rue Charles-Edouard-Guillaume, au nord de l'immeuble Marché no 10.  
Au nord de la patinoire, mention "Excepté cars des joueurs – pose et dépose des enfants de la crèche Ferme Gallet".  
Rue du Temple-Allemand no 111.

### **Cases invalides:**

Avenue Léopold-Robert no 88.  
Rue Daniel-Jeanrichard no 11.  
Parc du cimetière, à l'est de l'immeuble Charrière no 101.  
Rue du Bois-Noir, à la hauteur de l'immeuble no 76.  
Rue des Moulins no 22, 2 cases.  
Rue du Châtelot, sur le parking aménagé au nord-ouest de l'immeuble avenue des Forges no 22.

### **Interdiction générale de circuler dans les deux sens:**

Dans la rue du Bois-Gentil, au nord de l'immeuble no 19, mention "Excepté services publics et riverains"

### **Des signaux "Stop ou Cédez le passage" ont été posés aux endroits suivants:**

Rue de la Prévoyance, au débouché sur la rue du Lazaret. (Cédez-le-passage)  
Chemin des Prés-Verts, au débouché sur la route de l'Orée-du-Bois. (Cédez-le-passage)  
Route privée, à l'ouest de l'immeuble Orée-du-Bois no 3, au débouché sur la route de l'Orée-du-Bois. (Cédez-le-passage)  
Rue du Cavalier de Paille, au débouché sur le chemin de la Sombaille. (Cédez-le-passage)  
Rue de l'Arrosoir-Rouge, au débouché sur la route de la Sombaille. (Cédez-le-passage)  
Ruelle sans nom, au sud-est de l'immeuble Numa-Droz no 122, au débouché sur la rue Numa-Droz. (Stop)

### **Modification de la signalisation.**

Les signaux "Accès interdit", posés dans la rue de la Colombe, à l'intersection avec la rue de l'Hôtel-de-Ville, ont été supprimés et remplacés par des signaux "Impasse". L'accès interdit prend effet dans la rue de la Colombe, à la hauteur de l'immeuble rue de la Colombe no 9a.

Le signal 30 km/h, posé mardi 11 août 2009 dans la rue de Jérusalem, à l'intersection avec la route des Combettes qui relie les immeubles Les Bulles nos 1 et 2, ainsi que la route de Biaufond, est avancé dans la rue de Bel-Air, à l'ouest de l'immeuble rue des Combettes no 7.

**Fonds privés:**

Cinq propriétaires ont effectué les démarches nécessaires pour interdire le parcage sur leur fonds privé.

**Travaux sur la chaussée.**

Comme chaque année, le printemps voit le retour des chantiers qui nécessitent la mise en place de déviations et qui engendrent parfois quelques perturbations du trafic en fonction de l'importance des axes de circulation.

**Rue des Arbres, entre les rues de la Capitaine et Arthur-Müngrer.**

Pose de conduites électriques – eau – candélabres, construction d'une armoire électrique et de dépotoirs.

**Rue des Bouleaux, entre la rue de Morgarten et l'immeuble Bouleaux no 16.**

Remplacement de la conduite d'eau en fonte par du PE DN125 depuis le carrefour Morgarten au carrefour Lundis-Bleus, pose d'une nouvelle hydrante à Bouleaux 16, reprise des introductions selon leur état, suppression de l'hydrante N° 750. Eclairage public, créé un bouclage entre Bouleaux 15 et Bouleaux 16.

**Rue du Commerce, entre les immeubles nos 65 et 73.**

Assainissement du talus CFF.

**Rue du Doubs, entre les rues des Armes-Réunies et de Pouillerel.**

Pose de conduites eau et collecteur, réfection du caisson et pose d'un enrobé bicouche.

**Rue Fritz-Courvoisier, entre la rue de l'Alambic et l'immeuble La Joux-Perret no 8.**

Depuis la station électrique Collège no 118, pose de conduites électriques.

**Rue de la Fusion, entre les rues du Doubs et de Numa-Droz.**

Pose de conduites souterraines et réfection du revêtement bitumineux.

**Avenue Léopold-Robert, artère sud, et artère nord, entre les rues du Midi et du Casino**

Carrefour Léopold-Robert – Midi – Modulor, réfection de la chambre Swisscom, pose de conduites souterraines.

Carrefour Léopold-Robert – Casino – Dr-Coullery, pose d'un nouveau collecteur.

Au terme de ces travaux, pose du tapis final.

**Rue du Mont-d'Amin, entre les rues du Général-Dufour et de la Prairie.**

Remplacement de l'ensemble des câbles basse tension, y compris les introductions, rénovation de l'infrastructure souterraine, modification de deux luminaires équipés de lampe à vapeur de mercure et modification d'une armoire de distribution BT + EP, équilibrage de l'éclairage dans la rue par la pose de cinq points lumineux supplémentaires.

**Rue de la Montagne, entre l'immeuble no 3 et la rue du Haut-des-Combes.**

Fermeture totale de ce tronçon de route, pour permettre la pose de conduites souterraines et la construction d'un tunnel, sous la rue de la Montagne, reliant la clinique Montbrillant à la future salle d'opérations, Le trafic est dévié par la rue des Tilleuls dans les deux sens, il est réglementé au moyen d'une signalisation lumineuse.

**Rue de Naefels.**

Rénovation de l'infrastructure souterraine, suppression de cinq luminaires équipés de lampe à lumière mixte et équipement d'une armoire de distribution BT + EP. Équilibrage de l'éclairage de la rue par la pose de dix points lumineux supplémentaires.

**Numa-Droz – Versoix.**

Suppression du trottoir continu, qui traverse la rue Numa-Droz.

**Rue de Plaisance, entre l'immeuble no 35 et la rue de Tête de Ran.**

Remplacer les câbles depuis ADBT au virage Plaisance/Tête-de-Ran jusqu'à ADBT au carrefour Montagne/Tête-de-Ran.

Remplacer les introductions électriques dans les bâtiments situés dans l'emprise du chantier.

**Rue des Régionaux, entre les rues Jacob-Brandt et du Président-Wilson.**

Réfection complète de l'infrastructure.

**Rue Stavay-Mollondin, entre les rues de Bel-Air et Alexis-Marie-Piaget.**

Coupe des arbres dans toute la rue.

**Récapitulation des fouilles par catégorie:**

Chauffage à distance	: 21
Cablecom	: 5
Eau	: 69
Gaz	: 19
Electricité	: 78
Collecteurs	: 27
Télécommunications	: 104
Regards	: 151
Divers	: 10
<b>TOTAL</b>	<b>: 484</b>

## SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

### Préambule

Ce Service intercommunal apporte les secours, dans le domaine de la défense incendie, en première intervention, dans les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et le village des Brenets et en renfort lourd dans les vallées de La Sagne et de La Brévine ainsi que pour le village des Planchettes.

Dans le domaine ambulancier, il intervient sur le territoire de toutes les communes des Montagnes neuchâteloises et en renfort dans tout le canton. Ses missions se répartissent en deux volets qui sont le Service du feu et le Service ambulancier.

Le Service ambulancier génère le 80% des interventions selon la répartition suivante : urgence 85% / non urgent 15%.

Les 20% restants concernent le Service du feu selon la répartition suivante : urgent 90% / non urgent 10%.

Le Service intervient, dans toutes ses missions confondues, plus de 3000 fois. Ces chiffres démontrent que sur les quelque 3'000 interventions annuelles, le SISMN intervient dans 85% des cas en urgence avec des véhicules utilisant les signaux avertisseurs d'urgence.

### Personnel

Cette année a été particulièrement difficile au niveau de l'effectif. Deux collaborateurs des sections nous ont quittés, le commandant a fait valoir son droit à la retraite anticipée, le poste du chef de service de la sécurité a été supprimé. En outre, une série de malades de longue durée et d'accidentés est venue s'ajouter aux difficultés.

#### Horaire

En 2011, l'horaire n'a pas été modifié. Le personnel en sections effectue toujours des tournus de 24 heures de travail en caserne suivies de 24 heures de repos et 24 heures de piquet. En une année, un sapeur passe environ 2450 heures en caserne et 1450 heures de piquet à la maison. En 2011, le personnel de piquet a été alarmé à 742 reprises, soit 20 de plus qu'en 2010. Il est à noter que l'augmentation du nombre d'alarmes n'a pas augmenté de manière significative mais le temps passé en caserne à quant à lui augmenté.

#### Absentéisme

Le taux d'absentéisme a explosé par rapport à 2010. De 983 heures d'absence pour des causes de maladies ou d'accidents en 2010 nous sommes passés à 3133 heures soit 1,8 ETP.

Cet état de fait s'explique par la maladie de longue durée de deux collaborateurs. Il convient aussi de souligner que les accidents sont en grande majorité des accidents non professionnels.

#### Heures supplémentaires

En 2011, le personnel des sections a effectué 4'727.65 heures supplémentaires. Nous avons pu restituer 4'183 heures, soit 1833.85 de moins que l'année passée.

Il est à relever que les diminutions du temps de travail pour raison d'âge représentent pour le SISMN 740 heures d'absence dont une partie est compensée par des heures supplémentaires.

	2010	2011	évolution
Report année précédente	1953.45	2641*	+687
Heures supplémentaires effectuées	4998	4727.65	-270.35
Heures restituées	6017	4183.15	-1833.85
<b>Solde</b>	<b>1614</b>	<b>2418.7</b>	<b>+804.7</b>

\*Ce chiffre comprend les heures au solde de l'année précédente, les heures de diminution de temps de travail pour raison d'âge et les heures de restitution de journées de cours.

#### Etat-Major

Le départ à la retraite du commandant a été comblé par cascade au sein du service. De ce fait, un nouveau membre venu des sections a fait son entrée à l'état-major.

Les fonctions des membres ont été quelque peu modifiées, afin de répondre au mieux aux exigences à venir. L'articulation de l'état-major actuel se présente ainsi :

Un commandant, un chef de caserne, un responsable technique, un responsable de l'instruction, un responsable de la formation continue du poste permanent.

## **Nominations**

Par effet de cascade

Un Lieutenant a été nommé au grade de Premier-Lieutenant à la fonction de responsable de la formation continue du poste permanent (EM)

Un Sergent a été nommé au grade de lieutenant à la fonction de chef de section

Un Caporal a été nommé au grade de Sergent à la fonction de remplaçant du chef de section

Un Appointé a été nommé au grade de caporal à la fonction de chef de groupe

Quatre Sapeurs ont été nommés à la fonction de sapeur-responsable (appointé).

## **Formation**

Au vu du temps et du coût nécessaires à la formation de base pour répondre aux critères exigés dans les deux volets de nos missions, le Conseil communal, sur proposition de l'Etat-major, a défini deux profils pour notre personnel.

Diplôme de sapeur-pompier professionnel et technicien ambulancier et ambulancier diplômé avec une formation interne de sapeur-pompier.

En outre, le Conseil communal a validé le fait de sortir les aspirants de l'effectif de base des sections. Ce qui implique que l'effectif des sections se monte à 12, sans les centralistes, et il est admis que six aspirants soient en formation de longue durée.

Durant l'année, les membres du poste permanent ont suivi une formation dans les domaines suivants :

### **Poste permanent "Domaine du feu"**

- Conduite et machinerie
- Antichutes
- Conduite d'interventions
- Caméra thermique

### **Poste permanent "Domaine ambulancier"**

- Protocoles 3 et 4 de la FNSUS
- Traumatologie
- Défibrillateur
- pré-triage

### **Poste permanent "GRIMP"**

- Techniques de base
- Sauvetage glace
- Progression en hauteur
- Évacuation sur structures artificielles
- Permis bateau

### **Formations externes**

- Cours refresh pour instructeur a été suivi par deux personnes
- Cours ventilation a été suivi par une personne
- Trois collaborateurs ont réussi le cours d'instructeur fédéral
- Un membre de l'EM a suivi le cours conduite d'événement majeur
- Deux membres des sections suivent la formation continue de l'unité de débriefing émotionnel
- Deux cadres du poste permanent ont suivi la formation feu d'hydrocarbure au GESIP
- Un collaborateur a réussi la formation de technicien-ambulancier

Le personnel du SISMN a dispensé la formation BLS-AED au personnel de la patinoire et des piscines (CHX/LL)

## Stagiaires

Notre service a accueilli 29 stagiaires dont:

- 6 élèves des écoles ambulancières pour un stage professionnel
- 9 infirmiers/ères du SMUR
- 3 candidats de l'école Bois-Cerf-CESU pour un pré-stage d'évaluation
- 8 premiers répondants des SP des Marais
- 3 stagiaires d'observation

Les exigences des écoles de formation sont toujours plus élevées en ce qui concerne le personnel d'encadrement des stagiaires. Cette situation engendre une augmentation des cours suivis par notre personnel concernant l'encadrement pédagogique, cours pour référents de stages, cours pour responsables de formation continue et formateur d'adultes.

## Médecin-répondant

Notre médecin répondant du Service a supervisé les examens des protocoles des actes médicaux délégués de notre personnel. Il s'investit également au sein de la FNSUS dans la commission médico-technique.

## Entretien

Durant l'année, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

<b>Véhicules et matériel :</b>	Antipollution / Petites réparations / Modification des aménagements intérieurs / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles O2.  Les services et les réparations conséquentes se font au garage des TP du Locle ou chez les fournisseurs en fonction des spécificités des agrégats.
<b>Protection de la respiration :</b>	Tous les appareils pour la protection de la respiration (environ 120 appareils) sont entretenus et contrôlés après chaque intervention ou exercice, y compris ceux des corps de sapeurs-pompiers desservis par le SISMN (CSP Vallée de La Brévine et CSP des Marais principalement).
<b>Locaux :</b>	Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage O2, local PAR) est nettoyé par le personnel du PP.

## Technique et télécommunications

L'ensemble du personnel du poste permanent est désormais doté des radios POLYCOM TPH 700 à la satisfaction des utilisateurs.

Le programme de gestion métier "SGARI" a été implémenté et est entré en phase de production en fin d'année. Son successeur le Programme "EAGLE" est en développement sous une Direction tripartite soit de l'ECAP, du SIS Neuchâtel et du SIS des Montagnes.

Suite au changement de système d'alarme feu du canton, nous avons dû modifier la signalétique et la phonie de réception dans l'enceinte de la caserne qui a fait l'objet d'un article 95. Ces travaux sont terminés.

Le service est également passé à une gestion de stock électronique sur SAP.

## Dossiers d'intervention

Actuellement, notre Service technique gère 287 dossiers d'intervention pour les objectifs reliés à la centrale d'alarme. Pour chaque objectif, une description de celui-ci et des plans de situation, d'accès externes et internes sont établis en collaboration avec le chargé de sécurité de l'entreprise. Une remise à jour annuelle est faite de tous les dossiers, dont en 2011, 48 en profondeur suite à des changements d'affectation ou de modifications structurelles importantes.

Les recrues 2011 – 2012 ont suivi les cours cantonaux base et PAR I

L'effectif de l'Organisation de renfort des deux Villes est actuellement de 65 unités.

Au vu de l'effectif le Service n'a pas recruté en 2011, 2012 sera vraisemblablement une année de recrutement volontaire.

L'effectif de la section des Brenets est de 19 unités.

L'Organisation de renfort est venue seconder le Poste permanent une dizaine de fois en 2011 et a participé à titre de prévention à deux manifestations d'importance, les Promotions du Locle et le 1<sup>er</sup> Août à La Chaux-de-Fonds.

Le Service d'incendie et de secours a également mobilisé par trois fois la cellule "aide aux commandements" de l'OPCMN lors d'importants sinistres dans les montagnes neuchâtelaises à la satisfaction de tous les intervenants.

Dans toutes ces occasions, l'Organisation de renfort a démontré son savoir-faire à la satisfaction de tous.

## Centre de secours

Les relations entretenues avec les corps de sapeurs-pompiers de notre centre de secours sont très bonnes, tant au niveau de la collaboration en intervention, de la formation, de la mise à disposition de matériel nécessaire lors d'exercices ou d'interventions.

Le Service a participé à cinq exercices sur le territoire des Montagnes neuchâteloises.

Le SISMN est intervenu pour des interventions feu sur le secteur du centre de secours à 17 reprises en 2011.

## Conclusion

Cette année aura amené beaucoup de changements au SIS, le départ du chef de service et du commandant en premier lieu, les validations des profils professionnels, la sortie de l'effectif de base des aspirants, la mise en production des programmes informatiques Sgari et gestion de stock, et bien sûr les près de 3000 interventions feu et sanitaire.

Toutes ces interventions auxquelles a été confronté le SISMN ont été maîtrisées à satisfaction, notamment grâce à l'engagement, la disponibilité et la compétence de son personnel professionnel et volontaire.

Pour terminer, nous tenons à remercier les Autorités et tous les collaborateurs qui ont permis de gérer toutes ces interventions et tous ces changements auxquels nous avons été confrontés.

# ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

## Préambule

Un des faits marquant de l'année 2011 fut l'ouverture de l'ouvrage de Bois-Jean-Droz pour faire face à l'afflux de réfugiés provenant pour l'essentiel de l'Afrique du nord. A ce jour, il est toujours en activité et il accueille environ 45 personnes.

Cette année, le contrôle périodique du matériel est entré dans sa phase opérationnelle. Nous avons été contrôlés par nos instances cantonale et fédérale durant l'automne 2011. Il reste quelques améliorations à apporter pour être dans les normes édictées par la Confédération.

Un autre point fort fut la réalisation du sentier de la Charbonnière à la Sagne.

Le niveau de préparation opérationnel de l'OPCMN est bon, tout est mis en œuvre pour maintenir cet état de préparation de l'organisation et si possible l'améliorer encore.

Cette année, l'effectif réglementaire stagne à 360 astreints, nous avons eu plus de libérations que d'incorporations. Ceci est très dépendant de la fréquentation des cours de base à Couvet.

## Cours dans l'OPCMN

Pour l'année écoulée, nous avons réalisé l'instruction suivante:

- 11 jours de CR assistance, vivre en contact avec les handicapés au foyer des Perce-Neige, à Fleurier et Hauts-Geneveys.
- 3 jours de CR collab EM, essais des sirènes et instruction sur aide à la conduite.
- 2 fois 5 jours de stage dans des EMS.
- 2 jours de cours pour préposés aux constructions.
- 1 jour de cours pour préposé au matériel.
- 4 jours de cours BLS pour le GIR.
- 2 jours de cours, déménagement matériel du PSS Bellevue sur HNE Pourtalès.

## Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

Deux interventions au profit de la collectivité en 2011.

- IPPC Le paddock, 4 jours / 13 hommes / 25 jours de service.
- IPPC Sentier La Charbonnière, 19 jours / 110 hommes / 345 jours de service.

## Instruction GIR appui

Treize cours pour 23 jours de formation ont été mis sur pied pour le personnel GIR. Cela représente 306 j/h d'instruction.

## Interventions

Durant l'année nous sommes intervenus à quatre reprises, trois fois pour des incendies et une fois pour la préparation de l'accueil de réfugiés.

Ces interventions ont profité essentiellement au GIR aide à la conduite. Dans certains cas, nous avons apporté du soutien avec des pionniers et le service assistance. Mis à part l'intervention Joratel, une équipe de ravitaillement a préparé les repas à l'entière satisfaction de tous les intervenants sur site.

Sur arrêté du Conseil d'Etat, nous avons mis des hommes à disposition pour l'accueil des réfugiés dans la construction de Bois-Jean-Droz du 2 mai au 20 juin 2011. Une implication de 51 jours avec 41 personnes pour 231 jours de service.

Avec du recul, nous avons constaté que l'implication des hommes de l'OPC a duré un peu trop longtemps par rapport à la charge de travail de nos astreints sur les lieux. Dans ce cas, un appui au SMIG de trois à quatre semaines aurait été amplement suffisant. Pour rappel, nos miliciens faisaient sept jours de service continu. Pas facile d'assumer une situation pareille quand on est indépendant ou que l'on travaille dans une petite entreprise.

Cet accueil considéré comme provisoire, est toujours d'actualité à ce jour. Il semble quand même qu'une solution se dessine pour fin février 2012. Ces requérants seront installés à Perreux.

Tout ceci représente 105 jours d'implication avec l'engagement de 303 astreints pour un total de 1195 jours de service.

## Alarme du GIR

Les diverses sections du GIR ont été basculées sur le système d'alarme "e-Alarme", c'est-à-dire par message ou/et appel sur téléphone mobile depuis décembre. Nous sommes satisfaits du fonctionnement.

## Affaires administratives

Sur les 34 infractions à la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), art. 68., 31 cas ont été réglés dans le cadre de l'OPCMN et trois cas ont fait l'objet d'une dénonciation.

## Cours de base et de perfectionnement

Cette année nous dénombrons :

- 23 personnes qui ont suivi le cours de base appui (2010, 23)
- 13 personnes qui ont suivi le cours de base assistance (14)
- 3 personnes qui ont suivi le cours de base pour collaborateurs EM (1)
- 1 personne qui a suivi le cours de chef de groupe assistance (1)
- 3 personnes qui ont suivi le cours de chef de groupe appui (1)

**Cela représente 39 (38) personnes qui ont intégré l'OPCMN et 4 (7) personnes qui ont acquis une nouvelle fonction.**

**Nos priorités dans ce domaine restent la formation des cadres et des spécialistes.**

## Instruction du personnel professionnel et engagement pour le Canton

Chef de l'instruction

- Sa formation d'instructeur se poursuit normalement.
- 5 jours de cours, module 53 travaux à la tronçonneuse et travaux forestier, à Schwarzenbourg.
- 8 jours de cours, module PCi11, à Schwarzenbourg.
- 2 jours CP inst. Assistance à Couvet pour refaire le CB assistance.
- 1 Jour de cours, contrôle périodique du matériel, à Couvet.
- 1 journée des commandants SP/OPC, à Couvet.

En tant que chef de classe pour le Canton

- CC Chef gr. Appui, 6 jours.
- Cspéc. GIR, 6 jours.
- CB Collab. EM, 13 jours.
- CB Assistance, 13 jours.

Chef du matériel et des constructions

- En phase d'apprentissage pour l'obtention du permis de conduire catégorie C.

Adjoint du commandant de l'OPCMN

- 10 jours de cours pour le module CB04/05, à Schwarzenbourg.
- 5 jours de cours pour le module CB04/05, à Schwarzenbourg
- 2 jours CP inst. Assistance à Couvet pour refaire le CB assistance.
- 1 jour C compl. "rapport instructeurs", à Couvet.
- 2 jours rapport technique assistance, à Schwarzenbourg.

En tant que chef de classe pour le Canton

- CB assistance, 13 jours

Commandant

- Nombreuses séances de groupes de travail concernant les constructions, le matériel, l'instruction et le GIR.
- 1 jour C compl. "rapport instructeurs", à Couvet.

### **Constructions**

- Le PSS Bellevue est en phase de désaffectation. Ce dernier sera repris par la Ville de la Chaux-de-Fonds pour son propre usage.
- Un contrôle périodique des constructions (CPC) a été effectué par le Canton et un représentant de la Confédération dans l'ouvrage du Clos Rognon à la Brévine. Cette construction est en bon état de préparation hormis quelques petits travaux d'entretien usuel.
- Toutes les constructions de l'OPCMN sont entretenues régulièrement selon les listes de contrôles et d'entretiens édictées par l'OFPP.
- Un ouvrage est actuellement utilisé pour du stockage.

### **Matériel**

- Mise en place du contrôle périodique du matériel (CPM).
- Inspection du Canton et de la Confédération sur l'organisation et le CPM.

### **Véhicules**

- RAS

### **Logistique/subsistance**

- Notre équipe de subsistance donne entière satisfaction. Nous dégustons régulièrement des mets variés et de bonne qualité.
- Le tarif du propre et ordinaire est établi à CHF 12.- par jour et par homme.

### **Objectifs 2012**

- Poursuivre l'instruction et le renforcement de l'effectif du groupe chargé de l'assistance de personnes sinistrées.
- Continuer de renforcer le domaine du matériel par la formation de préposés au matériel.
- Continuer de renforcer le domaine des constructions par la formation de préposés aux constructions.
- Poursuivre l'instruction et le renforcement de l'effectif du groupe d'aide à la conduite et de l'assistance.
- Éliminer le matériel en surplus de l'OPCMN.
- Finaliser la désaffectation du PSS Bellevue.

### **Conclusion**

Notre principal souci, est la maigreur de l'effectif de nos formations GIR. La motivation des astreints pour les choses publiques se réduisent d'année en année et pour compliquer le tout, les employeurs sont de moins en moins motivés à laisser partir leurs employés.

L'année 2011 s'est révélée riche en événements. Notre organisation a bénéficié de ces diverses circonstances pour asseoir certaines planifications et améliorer certains domaines qui n'étaient pas considérés à leur juste valeur.



**Affaires culturelles, santé, sports et intégration**



## SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

### Activités générales

Le Service des Affaires culturelles définit et applique, à l'intention et sur demande du Conseil communal, les principes de la politique culturelle communale. Sa politique culturelle se veut une politique destinée à contribuer au développement harmonieux des habitants de la Cité, tout en veillant à la qualité de ses contacts ainsi qu'à son apport au rayonnement des artistes locaux à l'échelle cantonale, nationale ou internationale.

Il est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions ou aux privés qui proposent des projets de création artistique ou culturelle. Il se charge aussi d'élargir constamment le réseau qui permet à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale en Suisse ainsi qu'à l'étranger.

Les missions principales du service sont les suivantes:

- Participation à la définition de la politique culturelle de la Ville
- Appui au Conseiller communal, directeur des Affaires culturelles
- Contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées
- Participation aux projets culturels ponctuels ou à long terme
- Rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités
- Attribution d'aides ponctuelles aux personnes et institutions créatrices d'événements culturels, ainsi que diverses tâches d'information et de coordination des activités culturelles dans la cité et dans la région.

En 2011, le Service des Affaires culturelles a été en charge, entre autres, des dossiers suivants: projet de médiation culturelle en partenariat avec Pro Helvetia, Bienne et Neuchâtel, organisation et suivi des groupes de travail " culture" en lien avec les acteurs culturels, Arc en scènes, Fonds cantonal et romand à l'aide cinématographique, Projet Le Corbusier 2012, refonte de l'agenda des musées, suivi du projet de statue offerte par Chevrolet à la Ville.

### Commission culturelle

Le Service des Affaires culturelles s'appuie dans ses tâches sur la Commission culturelle, organe consultatif présidé par Monsieur Jean-Pierre Veya. Les membres de la Commission culturelle sont:

Mesdames Julie John, Yolande Michel, Corinna Weiss, et Messieurs Gilles Aerni, Francis Bärtschi, Pierre Bauer, Pascal Bühler, Jacques Ditisheim, Andy Favre, Jean-Paul Gygax, Claude-André Moser, Yannick Stauffer, Yves Strub et Philippe Vuilleumier.

En 2011, la Commission culturelle s'est réunie à cinq reprises et a notamment traité des questions suivantes: Comptes 2010, budget 2012, Projet Le Corbusier 2012, Projet de médiation culturelle de Pro Helvetia, Réhabilitation de la Salle de Musique et Arc en scènes.

La Commission culturelle a également participé à la mise en place des groupes de réflexion sur la culture chaux-de-fonnière auxquels ont également été intégrés des représentants du monde culturel. Ces groupes ont été créés afin d'intégrer les divers acteurs culturels de la Ville au travail de réflexion en vue de la rédaction d'un premier rapport sur la politique culturelle de la Ville. Madame Corinna Weiss a présidé les séances du groupe de travail " Synergies à développer et propositions en vue d'atteindre les non-publics, auxquelles ont participé Messieurs Jean-Paul Gygax et Francis Bärtschi, Messieurs Philippe Vuilleumier et Pierre Bauer ont participé aux séances du groupe "Enjeux liés à la professionnalisation et à la pérennisation", présidé par Monsieur Jean-Pierre Veya et Messieurs Pascal Bühler et Claude-André Moser à celles du groupe " Enjeux financiers" présidé par Madame Ludivine Oberholzer.

### Personnel et tâches de services

L'effectif du service des Affaires culturelles est composé d'un poste de déléguée aux Affaires culturelles, engagée à 60%, et de deux postes à 54% dédiés à la billetterie d'Arc en scènes. Un stagiaire MPC a été engagé, il partage son activité entre les Affaires culturelles et le Service des sports.

L'administrateur du dicastère des Affaires culturelles, de la Santé, des Sports et de l'Intégration a pour mission de décharger les institutions muséales et zoologiques d'un certain nombre de tâches organisationnelles, notamment dans la gestion du personnel technique. Il épaulé également la déléguée culturelle dans la gestion financière et administrative de certains dossiers. Dès l'entrée en fonction de la nouvelle déléguée culturelle, l'administrateur du dicastère a repris la gestion de La Billetterie.

Rattachée à l'administrateur du dicastère des Affaires culturelles, de la Santé, des Sports et de l'Intégration, la Billetterie est dotée de deux postes d'hôtesse d'accueil. Afin de mieux répondre aux besoins des usagers et offrir un meilleur niveau de service, l'horaire d'ouverture de la Billetterie a été modifié lors la rentrée théâtrale. Dès le mois d'août, l'horaire a été adapté à celui de la Billetterie du Théâtre du Passage à Neuchâtel et permet désormais d'accueillir les clients du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 10h à 12h ainsi qu'une heure avant chaque spectacle.

Les principales missions du Service des Affaires culturelles, assumées par la déléguée en étroite collaboration avec le chef du dicastère et avec le soutien de l'administrateur du dicastère consistent à :

- Assurer le suivi financier et administratif de l'ensemble des dossiers culturels
- Gérer le budget attribué aux Affaires culturelles
- Préparer et suivre les dossiers de demandes de soutiens financiers pour des projets artistiques et culturels. Ceux-ci émanent d'institutions, d'associations, de fondations ou d'indépendants, sous forme de festivals, de manifestations populaires, d'événements ponctuels, de représentations, d'expositions
- Identifier des projets nouveaux, présentant un intérêt pour la vie culturelle et artistique de la ville et de ses publics
- Collaborer à des projets ponctuels, en lien avec d'autres services
- Proposer et positionner une politique culturelle viable, à forte valeur ajoutée pour la ville, dans le respect du budget et des besoins des acteurs culturels ou artistiques de la cité, en lien avec les politiques culturelles cantonales ou fédérales
- Représenter la Ville auprès de diverses structures communales, cantonales ou fédérales.

La déléguée aux Affaires culturelles est présente lors des séances des institutions, groupements ou commissions suivantes :

- Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC)
- Fondation Arc en Scènes : Conseil de fondation et Conseil de la création
- Commission culturelle, Commission de la bibliothèque, Comité de la Fête de mai, Comité de pilotage de Le Corbusier 2012 et Comité de pilotage des manifestations
- Groupe de répartition des subsides cantonaux aux arts de la scène
- Comité de gestion du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique
- Réunions régulières avec la cheffe du service des affaires culturelles du canton et le délégué culturel de la Ville de Neuchâtel.

### Encouragement à la création

En 2011, le service a reçu des demandes de subventions couvrant tous les domaines des arts de la scène, de la musique, de la littérature, du cinéma et des arts plastiques. La politique d'aide aux activités culturelles est une politique dite de saupoudrage: elle permet une diversité culturelle et artistique fondamentale pour la Ville et son rayonnement. Elle offre ainsi la possibilité aux créateurs de trouver d'autres partenaires financiers. Comme à l'accoutumé, une liste détaillée des montants attribués figure en annexe du rapport de la sous-commission financière du dicastère.

Outre les subventions régulières et celles attribuées aux fanfares/chorales et à la danse, des subventions ponctuelles sont attribuées sur le compte "Autres activités culturelles et manifestations". En 2011, 58 % de ces subventions ont concerné les arts vivants (Théâtre, marionnettes, aide à la tournée, etc.), 24% la musique (Festivals, concerts, promotion de la musique actuelle, etc.), 10 % les manifestations culturelles, 6 % d'autres activités culturelles (Ateliers d'artiste, médiation culturelle, etc.) et 2% les associations des métiers du spectacle (Artos, Nos métiers).

Une attention particulière est portée aux projets déposés, tant lors de l'analyse des dossiers (budget et financements, structure juridique, bilans, comptes, créativité et diffusion) qu'ensuite, en cas de soutien, dans la mesure du possible lors du suivi des créations (visionnements).

### Festival des Étranges nuits du cinéma

La 12<sup>ème</sup> édition du **Festival des Étranges Nuits du Cinéma** a eu lieu du lundi 18 au samedi 24 avril. Il s'est déroulé au Temple Allemand. 2539 spectateurs ont assisté à la projection de 15 longs-métrages et une cinquantaine de courts-métrages. Il est organisé par un comité de 10 personnes, soutenu par 45 bénévoles. Cette année 3 techniciens indépendants ont été rémunérés durant le Festival. Il faut toutefois noter une perte assez substantielle de public (env. - 500), qui s'explique principalement par les spectacles et concerts gratuits offerts pour l'inauguration du Millénaire de la Ville de Neuchâtel. La fréquentation du début de semaine a par contre évolué positivement, ce qui confirme que l'extension de la durée des Étranges Nuits commence à faire son bout de chemin dans les mentalités.

**La Plage des Six Pompes** qui s'est déroulée du 31 juillet au 6 août et qui fêtait cette année son 18<sup>ème</sup> anniversaire a connu un succès majeur. Un événement pour lequel les nuages ont retenu leurs gouttes jusqu'au week-end, comme l'espérait l'association Agora qui a ouvert le festival à bord de balayuses, décidée à chasser le mauvais temps et la morosité. Mission accomplie après sept jours de festival et près de 140 représentations données par plus de 40 compagnies. Seules 6 ont dû être annulées et 12 déplacées sous chapiteau en raison des intempéries de fin de semaine. Intempéries qui n'ont pas dissuadé le public, soit quelque 80'000 personnes, de se rendre à La Plage. Un flux de visiteurs régulier, les nouveautés intégrées cette année – jour supplémentaire, davantage de structures et nouveaux espaces investis – ayant permis de fluidifier la masse de spectateurs. Satisfaits de constater que les efforts entrepris durant l'année ont porté leurs fruits, les organisateurs s'attendent à un résultat financier équilibré. Confirmation de la générosité

du public du côté des compagnies également, les chapeaux enregistrant une hausse significative. Un succès qui vient couronner un travail de longue haleine, qui permet à La Plage de convaincre des compagnies d'envergure, parfois internationales, de l'intérêt et de la qualité du festival. A relever également l'excellente programmation du off, qui accueillait 15 compagnies. Autant de signes de maturité qui réjouissent le Comité organisateur du festival qui est soutenu par les riverains, les services communaux, les autorités, les médias, les sponsors et tout particulièrement par l'ensemble des 400 bénévoles.

Le **Festival Les Amplitudes** a eu lieu du 3 au 8 mai. La complicité tissée entre l'artiste invitée : Rebecca Saunders et les organisateurs, le Comité des Amplitudes et ses collaborateurs, ainsi que le travail conséquent effectué de part et d'autre ont débouché sur un festival haut en couleurs. Vingt-et-une pièces ont été présentées, dont trois créations mondiales et cinq projets pédagogiques avec des enfants et des jeunes de 8 à 18 ans.

Durant six jours, les organisateurs ont accueilli près d'un millier de spectateurs dans cinq lieux à La Chaux-de-Fonds. La fréquentation moyenne du festival a été très bonne, compte tenu de la spécificité du répertoire, le taux de remplissage des salles avoisinant les salles pleines (sauf dimanche à la Salle de Musique). Le public curieux et qui se fidélise édition après édition a témoigné de son enthousiasme. Il y avait près de 250 personnes à l'Usine électrique le mercredi. Parmi le public, une cinquantaine d'élèves de l'École d'arts appliqués – EAA –CIFOM ont été conquis par Chroma XVI. Le samedi soir pour le concert du NEC au Temple Allemand, la salle était bondée avec 120 spectateurs. De manière générale, plusieurs concerts se sont déroulés dans des salles plus intimistes que lors des éditions précédentes. Corollaire : la fréquentation absolue en légère diminution est compensée par un excellent taux de fréquentation (supérieur à 80%).

### Manifestations populaires

Depuis 1996, la **Fête de la Musique** s'est installée logiquement à La Chaux-de-Fonds, ville ouverte à toutes les formes de culture. L'édition 2011 de la Fête s'est déroulée sur 4 jours pour terminer en beauté le mardi 21 juin. Grâce à la relocalisation de l'événement sur la Place de la gare, la fête a été belle et suivie par un public bien présent malgré une météo difficile. Des groupes de Suisse et de France, aux styles très variés se sont produits. Les musiciens ainsi que le public ont unanimement été enchantés de l'organisation et de la technique. Pour la prochaine édition, le Comité va continuer sur sa lancée et proposer à nouveau des concerts le 21 juin, mais également les 19 et 20.

La **Fête de Mai** a eu lieu le 14 mai sur la Place des Marronniers, passage des Six-Pompes et Place du Bois. Guinguettes, course pour les enfants, animation musicale, marché aux puces étaient au programme de cette fête très conviviale et très appréciée. La Fête de mai a été mise sur pied pour la première fois en 1983, suite à la donation à la Ville par M. Alfred Olympi de ses vignes sises à Auvonnier. Lors de la donation de ses vignes, il avait formé le vœu que ce vin soit vendu à la population à l'occasion d'une fête populaire.

La 6ème édition de la **Fête de la danse** s'est déroulée les 14 et 15 mai 2011 dans plus de 25 villes et communes de Suisse accueillant 44'000 participants, toutes générations confondues. Après le succès des précédentes éditions, la Ville de La Chaux-de-Fonds a proposé cette année encore un programme varié et riche en découvertes : des cours de danse de tous styles, une scène en plein air, des animations et performances dans l'espace public, sans oublier le fameux Bal à Lucien, qui convie toutes et tous à danser jusqu'au bout de la nuit sur des rythmes du monde entier ! En 2011, la Fête de la danse ayant eu lieu le même jour que la Fête de mai, les deux événements ont pu se mêler et des démonstrations de danse ont eu lieu sur la Place des Marronniers pour le plus grand plaisir des participants de la Fête de mai. La Fête de la danse est un projet de sensibilisation à la danse professionnelle et aux différents styles de danse. Il permet à chacun de vivre activement une forme artistique, et de se former ainsi, son propre accès à la danse.

### Institutions

Après 7 années de saisons communes, en toute discrétion sous la même Fondation, le TPR et L'heure bleue se présentent désormais sous une seule identité : **Arc en Scènes**. La structure ayant été labellisée Centre neuchâtelois des arts vivants- TPR, il était temps de se présenter sous un nouveau jour : non plus deux entités distinctes, mais une seule maison dotée de trois lieux extraordinaires : le TPR, le Théâtre et la Salle de musique. Le nom L'heure bleue disparaît au profit du nom des salles d'autrefois : Théâtre et Salle de musique. Le nom du TPR est lui conservé afin d'affirmer la continuité de l'héritage historique qu'il représente pour la vie culturelle et la création théâtrale dans la région.

Ainsi le TPR, avec ses locaux dédiés à la création, idéal pour les artistes et convivial pour son public, le Théâtre et sa flamboyante architecture à l'italienne, quasi unique en Suisse, et la Salle de musique et son acoustique exceptionnelle, recherchée par les plus grands musiciens pour y effectuer leurs enregistrements de disques, ne forment désormais officiellement plus qu'un seul centre dévoué à la création, la diffusion et l'accueil de spectacles, à la formation et à la médiation théâtrale, ainsi qu'à la location de ses salles, dans un esprit de soutien aux artistes et de collaboration avec l'ensemble des acteurs culturels et régionaux.

La Fondation Arc en Scènes débute l'année 2011 dans une nouvelle composition. Yves Strub, médecin interniste de La Chaux-de-Fonds et ancien député, a repris les rênes de la Fondation. Il succède ainsi à Claude-Eric Hippenmeyer qui a passé quatre ans à la tête de la Fondation. Après avoir œuvré activement pendant de nombreuses années au sein du Comité de direction de la Fondation, Philippe Laubscher et Michel Soldini passent le flambeau à Jacques Ditisheim, ancien Directeur du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, et Lucien Willemin, ancien promoteur immobilier et ardent défenseur de la consommation responsable auprès des jeunes. Enfin, Tiziana Chiaravalle, nouvelle directrice administrative, vient compléter l'équipe opérationnelle aux côtés d'Andrea Novicov, directeur artistique.

## Bâtiments

La Salle de musique va se refaire une beauté intérieure. Le Conseil général a accepté le 27 novembre un crédit de 4,7 millions de francs pour la rénovation technique et la mise en conformité de cet espace inauguré en 1955. Une des priorités des travaux sera la sauvegarde des qualités acoustiques de la Salle de musique, raison pour laquelle les sièges seront rénovés et non changés. Les travaux devraient commencer en 2014. La rénovation respectueuse, attentive, consciencieuse et discrète de la Salle de musique correspond non seulement à un impératif d'usage par la modernisation indispensable de ses installations techniques mais aussi à un impératif d'ordre patrimonial pour la conservation d'un édifice public unique, témoin parfait de son époque, et dont l'intérêt ne fera que croître.

## Atelier d'artiste (CVSC)

Le service des Affaires culturelles a désigné les deux artistes qui pourront bénéficier, en 2012, des ateliers mis à disposition, en Inde et en Italie, par la Conférence des villes suisses en matière culturelle.

C'est Émeline Fichot, designer et bijoutière qui partira durant 6 mois à **Varanasi, en Inde**, du 1er janvier au 30 juin 2012. Née en France il y a 31 ans, elle a choisi la HEA-Arc et sa filière de design afin d'y compléter sa formation de bijoutière. Cette jeune artiste souhaite, lors de ce séjour en Inde - connue pour le prestige et la variété de ses bijoux - élargir ses compétences et enrichir son expérience professionnelle. Son projet s'inspire d'un conte indien. Elle emportera dans ses bagages sept photographies d'objets familiers, leur trouvera, sur place, des objets correspondants, les juxtaposera et par la suite, imaginera pour chacune de ces associations un bijou dont le design sera inspiré de la relation entre ces objets.

C'est un photographe qui se rendra à **Gênes** du 1er mars au 31 mai 2012. Xavier Voirol, formé à Delémont et établi à La Chaux-de-Fonds depuis de nombreuses années, défend une photographie en phase avec le réel, qui soit une mise en interrogation de l'environnement autant que de la perception - forcément subjective - que l'on peut en avoir. Il poursuit, de ce fait, depuis 1997, une démarche touchant à l'identité des lieux et s'intéresse à travers différentes approches photographiques, à l'urbanisme et aux rapports entre l'environnemental et l'économique. La capitale ligurienne - ville de transit - qui a vu naître Renzo Piano lui permettra de poursuivre son travail de réflexion sur la Cité et son articulation et d'y insuffler une nouvelle dynamique.

## Affichage culturel

Le réseau d'affichage culturel (grappes de trois panneaux disposées en six endroits en Ville - Espacité, Pl. du Marché, rue des Musées, Bibliothèque de la Ville, rue de l'Avenir et Pl. de la Gare) propose deux types d'information :

- Sur les rectos se trouvent une image mettant en avant un élément original de la Ville, un plan et une liste descriptive des institutions culturelles
- Alors que sur les versos se trouvent un agenda des manifestations ainsi que deux affiches à la disposition des acteurs et institutions culturelles pour annoncer leurs événements (spectacles, saisons, expositions, etc.).

Jusqu'à ce jour les rectos et les versos ainsi que les entrées de Ville étaient gérés par deux services différents, à savoir le SUE et les Affaires culturelles qui travaillent avec des graphistes également différents.

Par souci de simplification et après en avoir discuté ensemble, le SUE et les Affaires culturelles ont proposé au Conseil communal de centraliser toute la gestion et la mise à jour du réseau culturel et de l'affichage entrée de Ville au sein des Affaires culturelles puisque c'est dans ce service que se trouvent la majeure partie des informations qui figurent sur les panneaux. Cette proposition validée par le Conseil communal devrait permettre d'améliorer la forme et la qualité des informations diffusées via le réseau culturel.

## Agenda des musées

Depuis de nombreuses années, les musées et bibliothèques des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds publiaient un agenda commun. L'agenda actuel ne convenant plus à la majorité des conservateurs des musées et ne répondant plus aux exigences attendues pour cet objet de communication, le service des Affaires culturelles a pris en charge la coordination de la refonte dudit agenda. Des séances ont été organisées avec les conservateurs, la déléguée culturelle et le coordinateur de la communication de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Quatre graphistes ou agence de graphistes ont été invités à présenter un projet pour ce nouvel agenda. Les conservateurs ont choisi la proposition d'agenda qui répondait le mieux aux différentes attentes. Le premier exemplaire de ce nouvel agenda sortira en avril 2012.

## Le Corbusier 2012

En 2012, la Ville de La Chaux-de-Fonds célèbre le 125e anniversaire de la naissance de Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier. A cette occasion, diverses manifestations culturelles d'envergure sont mises sur pied pour commémorer cet événement. Le fil rouge de la photographie a été choisi pour faire connaître plus largement le rôle de ce procédé dans la pensée et l'œuvre de l'architecte. Car celui qui fut l'un des architectes les plus influents du XXe siècle avait saisi l'efficacité démonstrative et promotionnelle de la photo. Dans le but d'intéresser divers publics, La Chaux-de-Fonds proposera une exposition au Musée des beaux-arts, une publication, un colloque scientifique et des animations. La Maison Blanche - 100 ans en 2012 - accueillera également un événement par mois durant toute l'année.

Durant l'année 2011, la cheffe de projet, les membres des Comités de pilotage et de parrainage et le Comité curatorial de l'exposition ont continué leur travail afin d'organiser les nombreux événements qui jalonnent l'année 2012 et de mener à bien tous les projets liés à cette année commémorative.

### **Projet de médiation culturelle**

Les projets de médiation culturelle développés par Pro Helvetia et les Villes de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ont eu lieu en 2011. Deux projets ont été menés parallèlement dans les 5 musées de la Ville et au Théâtre Populaire romand. Ces actions de médiation culturelle en direction d'un public adulte étaient une première pour la Ville de La Chaux-de-Fonds. De plus, elles impliquaient tous les musées à la fois pour un des projets et une institution historique pour l'autre. Le fait d'avoir pu ouvrir ces institutions à des publics peu ou pas du tout habitués a été une nouveauté en soi. Les résultats ont été très encourageants, tant du point de vue de la fréquentation de différentes animations que de l'enthousiasme que ces projets ont soulevé. La presse s'est faite l'écho de la réussite de ces différentes animations.

L'image positive véhiculée par les différents projets ont permis également de soulever, au sein de la Ville de La Chaux-de-Fonds, la question des besoins en terme de médiation culturelle.

« Regards croisés dans nos musées » a été lancé lors de la Nuit puis de la Journée des Musées les 14 et 15 mai 2011. Par des événements de type « regards croisés » en marge des expositions permanentes et/ou temporaires des différents musées de la Ville, des médiateurs ont présenté à leurs pairs, ainsi qu'aux autres visiteurs des musées, des éléments de leur propre culture en échos à ce que présentait le musée. Il s'agissait de créer une porte d'entrée dans les musées pour les communautés africaines, public-cible de ce projet. Le croisement des regards sur une thématique d'exposition a permis la mise en valeur mutuelle, le dialogue et la découverte du patrimoine de chacun.

Au Théâtre Populaire romand ont eu lieu tout au long de l'année, des rencontres avec des membres de différentes communautés étrangères afin qu'ils témoignent de leur parcours. En donnant la possibilité aux destinataires de cette médiation de s'exprimer sur leur parcours et leurs impressions par rapport à la Suisse, l'intention était de les sensibiliser à la construction d'un acte poétique, en les rendant auteur de celui-ci. Lors de ces rencontres, hormis leur histoire individuelle, leur perception du lieu d'accueil, des thèmes en lien avec le théâtre, comme les notions de fiction et de réalité ont été abordées. En les amenant à fréquenter le théâtre par l'intermédiaire du projet, l'intention est que le lieu « théâtre » puisse être appréhendé différemment. Un vécu personnel, voire émotionnel qui s'inscrirait dans le lieu, peut favoriser le rapport que l'on entretient avec celui-ci. Que ce lien ne passe pas uniquement par le fait d'être spectateur, mais aussi par une action concrète et directe semble important.

### **Groupes de travail "culture"/ Rapport de politique culturelle**

En 2011, trois groupes de travail "culture" – réunissant des membres de la Commission culturelle, des responsables d'institutions culturelles et différents représentants des milieux culturels- ont été mis en place. Ceux-ci se sont réunis à plusieurs reprises et ont traité des sujets suivants: les enjeux liés à la professionnalisation et à la pérennisation, les enjeux financiers et les synergies à développer et propositions en vue d'atteindre les non-publics. Les objectifs principaux étaient: la mise en lumière de la réalité culturelle de La Chaux-de-Fonds et la mise en exergue de pistes de développement de la culture à La Chaux-de-Fonds - en tenant compte des spécificités, atouts et contraintes de la Ville et des structures existantes.

Les trois groupes de réflexion ont fait un travail très intéressant. Beaucoup d'idées, de remarques, de propositions sont nées de ces travaux. Nous avons d'ailleurs pu noter que beaucoup d'entre elles se regroupaient- même si les thématiques de base différaient. A ce stade de la réflexion et toujours dans l'optique de pouvoir présenter un rapport de politique culturelle de la Ville, les trois groupes de travail ont été "mis en veille" afin de permettre au service des Affaires culturelles de tout mettre à plat et d'avancer le travail en vue de ce rapport. Dans un premier temps, un questionnaire a été rédigé en collaboration avec une sociologue et sera distribué au début de l'année 2012 à tous les acteurs culturels de la Ville afin d'effectuer un état des lieux et un recensement, le plus précis possible, du monde culturel chaux-de-fonnier. Dans un second temps, des entretiens individuels avec certains acteurs culturels seront organisés afin de compléter la réflexion sur la politique culturelle souhaitée et envisageable pour les années à venir.

### **Conclusion**

En 2011, l'engagement, l'enthousiasme et la créativité des acteurs culturels de La Chaux-de-Fonds ne se sont pas démentis. Malgré, parfois, des difficultés économiques ou structurelles, ceux-ci ont continué à développer leurs activités et à brandir haut et fort les couleurs culturelles de la Ville. La multitude de propositions faites aux habitants de la Ville et du canton, aux passionnés de culture et aux visiteurs de passage, permet à La Chaux-de-Fonds de renvoyer l'image d'une ville aux multiples richesses, passionnée et innovante.

Le service des Affaires culturelles se doit donc de continuer à soutenir les multiples projets qui y sont développés. Ce soutien passe, entre autres, par une présence et une disponibilité en faveur des nombreux acteurs culturels, jouant le rôle d'interface et d'instrument de communication entre le monde politique et le monde culturel.

## BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

### Rapport de la Commission de la Bibliothèque

#### **Introduction**

En ces temps de l'hypermédia, avec l'adaptation (ou le rejet) de nouvelles techniques de communication et les métamorphoses de la lecture qui vont sans aucun doute modifier les pratiques culturelles des usagers et les principes d'accès aux documents (liseuses, tablettes, etc.), l'avenir des bibliothèques publiques est sur toutes les lèvres puisque, pour beaucoup, il est étroitement lié à celui des livres et de l'édition. La numérisation des livres, des journaux et des magazines à des fins variées (meilleures description et analyse, accessibilité, conservation, partage, recherche, enseignement, etc.) peut sembler un bouleversement catastrophique des conventions, établies de longues dates, de la communication écrite. Et, de fait, l'évolution rapide de cette culture numérique de la communication va imposer dans tous les types de bibliothèques d'importants changements dans les méthodes de sélection, d'acquisition, de description, d'interprétation, de conservation mais également dans les formations. Sur cette question précisément, les associations professionnelles sont unanimes à penser que le niveau des compétences professionnelles au sein des institutions sera un facteur d'appropriation ou de rejet de ces changements. Vouloir y échapper ou ignorer la réalité relève d'un comportement utopique.

Dématérialisation des savoirs oblige, les bibliothèques se transforment en lieux de sociabilité et de partage. Avec la transformation des formats, des technologies et la concurrence d'internet, se pose la question de savoir si le rôle des bibliothèques publiques va fondamentalement changer pour autant. En matière sociale et culturelle, certainement pas puisqu'elles ont le privilège d'offrir des lieux ou des espaces dans lesquels peuvent s'exercer les droits fondamentaux de la démocratie, le besoin de plus de liberté, d'ouverture, d'insertion, d'universalité, d'égalité dans l'accès à l'information.

En revanche en matière de services, force est de constater que les bibliothèques ne sont plus seules à offrir des produits. Depuis l'explosion du web 2.0, on perçoit encore plus l'accès au savoir tel qu'il est réellement, c'est à dire un bien dépourvu de rareté et non exclusif réservé aux bibliothèques. Certes le phénomène est pour l'instant peu perceptible dans le domaine de l'édition, mais avec le développement de l'offre des e-books, on va assister à l'apparition de nouveaux modèles économiques de commercialisation et de diffusion (Google Books, Amazone, Library Thing, Anobii). Il serait parfaitement possible que les bibliothèques perdent une partie de leur public habituel. Il ne faudrait donc pas avoir une conception sélective et élitiste de la société en choisissant de manière plus ou moins consciente le public auquel nous voulons nous adresser car nous le jugerions digne des savoirs en nous autorisant à écarter les autres acteurs ou les publics potentiels sous couvert de protectionnisme ou de frein au changement. Il suffit d'ouvrir les yeux pour comprendre que les usagers potentiels sont de moins en moins résignés à être les destinataires passifs de choix effectués en amont par d'autres. C'est dire que les bibliothèques doivent aussi faciliter l'accès aux plateformes informatiques, donnant accès gratuitement à toutes les ressources électroniques, celles non soumises au copyright comme celles à l'accès restreint mais facilité sous droits.

Les bibliothèques doivent se profiler rapidement dans ces changements et accepter d'être plus efficaces, de travailler en réseau, de développer la coopération, d'étoffer leur offre en permettant au public de s'exprimer, choisir, s'organiser en utilisant les formes et les outils qui leur conviennent le mieux dans leurs pratiques culturelles.

Le futur des bibliothèques se décide aujourd'hui.

#### **Points forts de l'activité 2011**

##### *Mise en production de Flora*

L'objectif est atteint. Les secteurs en charge de la gestion des archives imprimées et audiovisuelles au sein de l'institution disposent désormais d'un logiciel professionnel (Flora). Dire que le processus de migration des applications fut une simple formalité serait trahir les efforts déployés par les différents acteurs de cette opération pendant plus d'une année. Un travail concerté au sein du groupe de pilotage a permis d'assurer la mise en production des applications après validation au terme d'une série de tests. L'enjeu était naturellement la réussite de ce projet qui reposait sur la capacité du système à s'adapter à la structure des applications existantes en respectant un calendrier fixé de manière à éviter à tout prix un hiatus dans le fonctionnement institutionnel.

##### *La RFID (Radio Frequency Identification)*

L'introduction de la RFID fait l'unanimité dans toutes les grandes bibliothèques publiques en Suisse. C'est la raison qui a conduit la direction à étudier la question et rédiger deux cahiers des charges (BV/BJ) en vue d'activer l'étude de faisabilité et engager l'appel d'offre. L'avantage majeur porte sur le temps dégagé pour des tâches d'accueil plus gratifiantes et adopter une attitude de disponibilité qu'il est difficile d'offrir derrière un ordinateur ou une banque de prêt. Mais pas seulement. Profiter de cette disponibilité pour, par exemple, proposer à ses usagers un entretien individuel par an ou pour offrir des services et des prestations correspondants aux pratiques culturelles actuelles, en particulier chez les jeunes, (conseils en lecture et musique, encadrement, dossiers pédagogiques, livres électroniques, etc.) ou pour affiner les politiques documentaires nécessitent, il est vrai, d'avoir une vision sur l'avenir des bibliothèques. Malheureusement, ce crédit d'investissement a du être repoussé alors qu'il faudrait d'ores et déjà procéder au processus d'équipement qui doit de toute évidence se dérouler par étapes. Les bénéfices de l'utilisation des automates sont réels : facilitation du recouvrement, marque de confiance à l'égard de l'usager, autonomie et discrétion.

### *Stockage décentralisé des collections imprimées*

L'arrivée prochaine de différents fonds d'archives privées a poussé la direction à anticiper la question de l'avenir du stockage et de la conservation du patrimoine imprimé dans la zone géographique de Numa-Droz. Il ressort qu'aucun espace supplémentaire de stockage n'est envisageable. La direction s'est résolue à abandonner l'idée d'une conservation de proximité au profit d'une conservation dans des locaux extérieurs. Des solutions tout à fait acceptables existent en terme d'espace, de conditions de conservation et d'accessibilité. Malgré les contraintes qui en découlent (gestion décentralisée, services publics décalés, coûts supplémentaires, transports) la direction a opté pour cette solution.

### *Ressources électroniques*

La numérisation de *L'Impartial* et de *L'Express* reste le dossier majeur en matière de production numérique. Celle-ci a été légèrement freinée en 2011 pour des questions financières (voir Association pour la valorisation du patrimoine de la presse neuchâteloise). La mise en ligne porte jusqu'en 1980, tandis que le traitement numérique est achevé jusque dans les années 60. La collaboration avec RERO/DOC se poursuit. Cette plateforme informatique offre ses compétences et ses services pour l'hébergement et la maintenance proactive des fichiers pour la mise en ligne ainsi que le stockage des fichiers de consultation. Reste la question épineuse de l'archivage pérenne du numérique.

### *Archivage pérenne*

Cette question a été soulevée lors d'une séance avec le SIEN qui, manifestement, ne semble pas armé pour y répondre dans l'immédiat. Pour la Bibliothèque de la Ville, il s'agit d'étudier la problématique de l'archivage pérenne du numérique soit dans une perspective institutionnelle (SIEN), soit dans une perspective commune (RERO). Elle se situe ici dans une étape stratégique qui devrait influencer la partie conceptuelle et technique du dossier qu'il conviendra, naturellement, de ne pas manquer. Sachant que l'institution a produit plus de 12 téraoctet d'archives numérisées, tant dans le secteur imprimé qu'audiovisuelle, elle doit prendre les mesures nécessaires et adéquates pour pérenniser ce patrimoine culturel. L'enjeu est donc de taille car les besoins qui sont déjà considérables devraient s'étendre. La responsabilité du SIEN est désormais engagée compte tenu du statut de ces archives.

### *Collaboration avec l'Université de Neuchâtel*

Il convient de relever, parmi d'autres collaborations engagées par l'institution, celles qui se sont concrétisées avec l'Université de Neuchâtel.

- avec la Faculté des lettres et sciences humaines. (Professeur Claire-Lise Jaquier).

Il s'agissait d'encadrer un mémorand pendant la rédaction de son travail de Master entre octobre 2010 et octobre 2011. Celui-ci portait sur une étude bio-bibliographique de l'écrivain d'origine chaux-de-fonnière Georges Piroué avec à la clef une exposition inscrite dans le cursus de ce master.

- avec l'Institut d'histoire. (Professeur Laurent Tissot).

22 étudiants ont participé au séminaire d'histoire consacré à l'usage scientifique du journal de Jules Jacot-Guillarmod et de sa collection photographique. Ces travaux ont été réalisés exclusivement sur la base des archives numérisées (journal et photographies) tirées du Fonds Jules Jacot-Guillarmod conservé par l'institution.

### *Installation de nouveaux rayonnages mobiles*

Donnant suite à un rapport de La Haute Ecole de Conservation-restauration Arc et à une recommandation de la Police du feu sur la dangerosité des rayonnages électriques défectueux, l'institution a entamé en 2011 une campagne de modification systématique de ces équipements pour des raisons de sécurité. Cette opération aura nécessité le déménagement et le réaménagement de plusieurs milliers de documents avant de procéder au démontage du mobilier et à l'installation des nouveaux rayonnages. Cette campagne se poursuivra en 2012.

### *Exposition Georges Piroué*

En 2005, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds héritait des livres et des archives appartenant à Georges Piroué, écrivain natif de La Chaux-de-Fonds. La collaboration entre un mémorand de l'Université de Neuchâtel et la Bibliothèque de la Ville a permis de réaliser une exposition rendant hommage à travers le parcours biographique et professionnel ou l'homme de lettres. De l'enfance et des études à La Chaux-de-Fonds, puis à l'Université de Neuchâtel, le visiteur a pu marcher sur les pas de Georges Piroué, de la cité horlogère à Paris où il partit à l'âge de trente ans pour débiter une longue carrière littéraire. Du poème au roman, de la traduction à la correspondance avec les écrivains de son temps et de l'édition à la rédaction de son journal, il aura touché à tous les aspects de la vie littéraire. Les vitrines à thèmes, complétées d'une série de photographies agrandies et de citations de l'auteur, provenant de son journal, permettent de porter un regard plus complet sur les moments importants de sa vie.

### *Les réseaux sociaux*

La BV sera un des premiers services de la Ville à entrer dans Facebook. C'est naturellement à la suite d'un dossier dûment étayé par la BV que la décision a été prise par la chancellerie. La BV vise l'utilisation institutionnelle qui devrait lui permettre d'aller là où sont certains de ses publics. Pourquoi être sur Facebook pour la Bibliothèque ? Réponse simple : une partie de ses usagers l'utilisent. Cette page Facebook sera une annexe de son site. Se retrouveront sur la page : informations pratiques (horaires, tarifs), activités et annonces d'événements (conférences, ateliers), articles, etc. La page qui accueille des amis pourra recevoir les commentaires de ceux-ci.

Comme le site traditionnel, la page facebook est un outil de communication. Elle nécessite l'apport d'une personne qui anime les pages et sera aussi un modérateur de la parole des usagers. Quels commentaires l'institution va-t-elle pouvoir accepter ? La question est centrale et à réfléchir. Elle devra être traitée en cours de route.

### *Les secteurs publics en bref*

#### **Archives sonores du Club 44 (Département audiovisuel)**

La numérisation du dernier lot des archives sonores du Club 44 été achevée par la Phonothèque nationale. Rappelons que le financement de cette opération a été assuré par Memoriav et la Loterie Romande. L'ensemble du patrimoine sonore du Club 44 est désormais numérisé. L'opération globale s'est avérée très longue, très complexe et chronophage. Reste à compléter pour les deux dernières décennies les métadonnées et les résumés des conférences dans la base de données Flora. Si l'accessibilité de ces archives est assurée d'un point de vue documentaire, en revanche la question de leur valorisation à plus grande échelle reste ouverte. Il s'agira de solutionner les problèmes qui ne vont pas manquer de se poser quant à l'accès aux contenus numérisés et à la gestion des droits d'auteur. Un travail concerté avec le Club 44 sera nécessaire. Mais dans tous les cas, il faut relever la volonté indéfectible de part et d'autre de finaliser ce dossier qui a été déposé à la BV en 2002.

#### **Numérisation du patrimoine artistique, cartographique et photographique (Fonds spéciaux)**

La création de la bibliothèque virtuelle qui vise à mettre à disposition des ressources électroniques en matière patrimoniale reste inscrit comme un objectif majeur. L'institution poursuit la numérisation des collections iconographiques dans le catalogue collectif RERO. Le secteur cartes et plans, avec la numérisation de 200 plans historiques liés à l'urbanisme de la ville et plusieurs dessins du Fonds Charles l'Eplattenier, a bénéficié d'une opération ponctuelle. L'enrichissement du catalogue par l'ajout de forme en graphie originale est une prestation qui devrait offrir à l'utilisateur un meilleur accès au patrimoine. D'autre part, les dossiers Web, accessibles sur le portail informatique de l'institution et qui portent sur des thématiques en lien avec l'histoire des Montagnes neuchâteloises, constituent une offre documentaire qu'il convient de saluer compte tenu du travail de recherche et de rédaction.

#### **Fonds Famille Jules Jacot-Guillarmod (Fonds spéciaux)**

Le travail de retranscription du journal de Jules Jacot-Guillarmod, qui couvre les années 1886 à 1925, est en voie d'achèvement (1915). Quelque 6000 pages ont été traitées par mandats successifs, financés par l'Association Famille Jules-Jacot Guillarmod, auprès de deux personnes titulaires d'une formation en histoire. Hormis le travail scientifique entrepris par l'Université de Neuchâtel, des projets de publication et d'exposition sont en cours de concrétisation, notamment avec l'aide de l'Office fédérale de la culture (OFS).

#### **Introduction de la Gestion électronique de document (GED) (Secrétariat)**

L'ensemble des textes et conventions qui officialisent le dépôt des fonds d'archives a été numérisé. Cette base de données informatisée constitue un outil de travail utile au fonctionnement du secteur. En numérisant ces documents, la Bibliothèque assure la conservation de ses archives administratives.

#### **Portail informatique et services en ligne (Bibliothèque numérique)**

En attente de pouvoir évaluer l'impact de Facebook et son interactivité auprès des usagers, la Bibliothèque mise encore sur son portail informatique pour aller à la rencontre de son public. C'est la raison qui l'a encouragée à veiller attentivement à l'attractivité de la page d'accueil de son portail informatique qui doit être mise à jour régulièrement. Cette attractivité se traduit, notamment, avec le résumé d'un ouvrage d'actualité ou d'un disque. L'investissement consenti par l'institution montre à l'évidence la volonté de mieux valoriser ses produits d'actualité et d'aller à la rencontre de son public.

#### **Réaménagement des collections de bandes dessinées et DVD (Lecture publique)**

L'extension de ces collections qui rencontrent de par leur nature un intérêt auprès du public a nécessité une adaptation des équipements (rayonnages). L'opération qui a impliqué un déménagement et réaménagement des collections a été effectuée pendant la fermeture de l'institution.

### *Principales recherches dans les fonds d'archives*

#### **Fonds spéciaux**

Intitulé du fonds	Consultations sur place	Recherches par écrit	Total des demandes par fonds	Dossiers communiqués
Albert Béguin	1	5	6	16
Albert Hausamann	-	1	1	1
Albert Jeanneret	3	1	4	25
Amélie et André Sandoz	1	-	1	1
André Bourquin	-	1	1	1
André Paratte	1	-	1	8
Annuaire d'adresses	3	1	4	10
Arnold Robert	1	-	1	5
Bourquin	1	-	1	1
Célesin Nicolet	1	-	1	6

Centre Martin Luther King	2	1	3	20
Charles L'Eplattenier	1	3	4	1
Charly Guyot	-	1	1	1
Chronologie de La Chaux-de-Fonds	-	1	1	1
Club 44	-	1	1	1
Divers	-	9	9	9
FTMH	-	1	1	1
Hélio Courvoisier	1	-	1	20
L'Impartial	-	8	8	8
Jules Humbert-Droz	2	8	10	30
Jules Jacot-Guillarmot	1	3	4	4
Le Corbusier	15	12	27	545
Magali Hello	2	1	3	3
Manuscrits	2	5	7	12
Max-Henri Béguin	-	1	-	1
Parti Socialiste	1	1	2	10
Paul Émile Graber	1	-	1	3
Rapports de gestion de la bibliothèque	2	1	3	7
René Chapallaz	1	1	2	5
Service Civil International	2	1	3	11
Société de Musique	-	1	1	1
Vie politique La Chaux-de-Fonds	-	1	1	1
Vie sportive La Chaux-de-Fonds	1	1	2	4
Vieux Fonds	1	-	1	1
Volley-Club La Chaux-de-Fonds	1	-	1	14
William Ritter	5	3	8	111
<b>Total des recherches</b>	<b>53</b>	<b>74</b>	<b>126</b>	<b>899</b>

## Fonds audiovisuels

Chercheur/euse ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds ou documents isolés concernés
A. Vuillaud, Université de Neuchâtel	Source documentaire pour recherche sur la protection de la nature dans le canton	<i>Entretiens avec Max-Henri Béguin</i>
J.-J. Delémont pour le Forum Transfrontalier	Extrait sonore à diffuser lors du symposium du Forum Transfrontalier	<i>Le Corbusier vit ses combats</i> , document RSR, copie de consultation DAV
Fondation et famille Maurice Bavaud	Visionnement préparatoire au Colloque M. Bavaud en 2011; intérêt historique et familial	<i>Es ist kalt in Brandenburg</i> , N. Meienberg et V. Hermann
J. Brandt	intérêt historique et familial	Films d'Henry Brandt
J.-D. Blant, Musée d'histoire naturelle	Projection du film dans le cadre de la Nuit des Musées 2011	<i>Voyage en Angola</i> , M. Borle, version mise en musique
E. Burgener, Fondation de l'Hôtel de Ville	Recherche de films d'archives sur Le Landeron et participations à la Fête des Vendanges (exposition)	<i>Fête des vendanges 1959; Fête des vendanges 1970</i>
L. Collon, Dubey & Schaldenbrand	Recherche de sources (audiovisuel et iconographie) sur l'histoire de l'entreprise	<i>Entretien avec Georges Dubey</i> , Fonds Courant
M. Kanawasa, stagiaire restaurateur MIH	Visionnement et recherche autour du film	<i>Un quinquet et dix doigts</i> , R. Biedermann
J.-C. Chevalier	Diffusion dans le cadre d'un projet d'exposition commémorative sur l'aviateur Cobioni	1 <sup>er</sup> Meeting aérien des Eplatures + fonds iconographiques
A. Hellmann, projet Le Corbusier 2012	Recherche de films sur l'architecture en vue d'un cycle de projections	Fonds courants
L. Bühler, PS Tramelan	Projection du film dans le cadre des 100 ans de la section du PS à Tramelan	<i>La Vie d'un ouvrier dans les Montagnes neuchâteloises</i>
K. Van Raepenbusch, Musée d'Histoire	Recherche documentaire en vue de la nouvelle muséographie du musée	Fonds courants et divers, vues et sujets historiques La Chaux-de-Fonds

F. Richard; Commission cantonale PCI	Recensement et consultation de divers documents en lien avec des thèmes du "Patrimoine Culturel immatériel" (torrée; dentelle neuchâteloise, marche du 1 <sup>er</sup> mars)	Fonds courants
F. Maire, Cinémathèque Suisse	Projection d'une séquence lors d'une conférence	Film [ <i>Sources de l'Areuse et de la Baume...</i> ]
Convention patronale de l'industrie horlogère	Recherche documentaire en vue d'une exposition commémorative	Films horlogers de divers Fonds, dont <i>Solidarités horlogères</i>
M. Bloch	Projection publique d'un film muet mis en musique (Les Délices de Suzy) dans le cadre du Calendrier de l'Avent, Association Vivre la Chaux-de-Fonds	Divers documents consultés, dont <i>Le Violon Cassé</i>
M. Melihi, RTS	Extraits d'anciens spots publicitaires pour diffusion dans une émission ABE	Fonds Suchard, divers spots
C. Steulet, pour SwissJazzorama	Recherche sur les "Nuits de Jazz" au Cercle du Sapin, La Chaux-de-Fonds dans les années 1950	Enregistrement des Chasseurs de son, et <i>Jazz Royale Dixieland</i> (1957), Fonds courants
V. Faivre, pour les CMC	Diffusion d'extraits sonores lors d'un concert des CMC en 2012	Conférence <i>La musique électronique, Club 44</i>

### Activités extérieures

L'institution participe activement à plusieurs groupes de travail dans ses secteurs d'activités, notamment : Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes, Commission de RERO Préservation et conservation, Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, Association "Prévention de l'illettrisme au préscolaire", Association suisse des institutions de la photographie (ASIP), Memoriav.

Par sa direction, elle participe à diverses commissions et collabore avec les différents partenaires suivants:

- La Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels
- La Fondation Le Corbusier, Paris
- Le Département de l'éducation, de la culture et des sports du canton de Neuchâtel
- groupe de travail "Patrimoine culturel immatériel" (PCI) ainsi que le groupe de travail "Avenir des bibliothèques"
- RERO, Martigny
- Association du Bibliobus neuchâtelois, vice-président et comité, Neuchâtel
- La Haute Ecole de Conservation-restauration Arc, La Chaux-de-Fonds
- La Haute école de gestion, information documentaire, commission de formation, Genève
- L'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes, Montréal
- La Cinémathèque suisse, Lausanne
- La Société Neuchâteloise de Presse (SNP), Neuchâtel
- La Radio Télévision Suisse (RTS) dans le cadre de sa Fondation pour la sauvegarde du patrimoine (Fonsat)
- Le Club 44, comité
- L'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA), conseil de fondation et comité, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), conseil de fondation et comité, Neuchâtel
- Le Musée de l'Elysée, Lausanne
- La Phonothèque nationale, Lugano
- La Bibliothèque nationale suisse, Berne
- BIS, Association Bibliothèque et Information Suisse, Berne
- L'Université populaire neuchâteloise, comité, section des Montagnes neuchâteloises
- L'association des amis de la Bibliothèque de la Ville
- L'association romande des bibliothèques patrimoniales, Genève
- L'association Famille Jacot-Guillarmod, Neuchâtel
- L'association L'Expérience de la Ville, La Chaux-de-Fonds
- L'association pour la valorisation du patrimoine imprimé de la presse neuchâteloise

La direction a participé à 224 séances de travail dont 91 à l'extérieur de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

#### Mandats, comités et commissions :

RERO (2), RBNJ (5), ISSKA (5), Bibliobus neuchâtelois (9), ISCP (4), MEMORIAV (2), CLP (2), Rédaction de la Filmographie et de la Bibliographie neuchâteloises (2), Club 44 (4), Service Civil International (4), Bureau et comité de pilotage du projet Le Corbusier 2012 (30), Haute Ecole de Gestion, ID, Genève (formation en lecture publique) (4), Haute Ecole Conservation-restauration Arc (2), Université populaire des Montagnes neuchâteloises (5), Groupe de travail "bibliothèques des musées" (2) ; Groupe de travail "Avenir des bibliothèques" (4), Groupe de travail "Médiation culturelle" (2), Comité de pilotage Projet Flora (3), Groupe de travail "Patrimoine culturel immatériel" (DECS) (5).

#### Associations :

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville (17), Association L'Expérience de la Ville (comité éditorial) (5), Association Famille Jacot-Guillarmod (12), Association romande des bibliothèques patrimoniales (5), Association pour la valorisation du patrimoine de la presse régionale (projet de numérisation) (4).

**Secteurs :**

Séances de direction (8), Séances internes avec les secteurs (26), Séances diverses (animations, expositions, formations, entretiens, projets) (25), SIEN (3), Aménagement des locaux (5), Administration publique (9).

**Relations extérieures (projets)**

Délégation à la formation (1), Service suisse aux bibliothèques (2), Médiathèque Valais (2), Bibliothèque Genève (2), Institut suisse Jeunesse Médias Arole (1), Centre des médias convergeants HEI, Yverdon (1), Cinémathèque suisse (1), Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny (3), Bibliothèque municipale, Bienne (1), Bibliothèque cantonale du Jura (2).

*La Bibliothèque des Jeunes*

Le Bibliothèque sise à Ronde 9 a subi des travaux lourds. L'escalier d'entrée a été réaménagé et le bâtiment a été mis en conformité en matière de prévention incendie. En effet, une détection incendie a été installée étant donné que le compartimentage de la cage d'escalier et des étages fait défaut et du fait notamment de l'existence d'une habitation située au dernier étage de l'immeuble et l'accès public. Quant au réaménagement du sas d'entrée, l'étude est achevée. Son installation est planifiée en 2012 par le Service d'architecture et des bâtiments. A noter que l'immeuble Ronde 9 sera transféré de la SI Bloc 30 SA à la Ville, le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cet immeuble sera traité en tant que patrimoine administratif et aucun loyer ne sera perçu.

La dotation en personnel de l'institution a été augmentée de 40% suite à une réorganisation de certaines fonctions au sein de la Bibliothèque de la Ville. Le renforcement de son personnel a permis à la BJ de rester ouverte durant les vacances scolaires. A signaler, les Journées d'Arole qui se sont déroulées les 18 et 19 novembre sur le thème " L'avenir du livre". Il faudra dorénavant compter sur l'apparition du numérique dans la production éditoriale en littérature de jeunesse. L'enfant face au numérique est une réalité. Les institutions devront composer avec les nouvelles plates-formes de diffusion.

*Autres activités marquantes en bref :*

**Personnel**

L'engagement d'un médiateur culturel à temps partiel (20%) permettra à l'institution de renforcer sa place dans le circuit culturel. Concevoir, réaliser, coordonner, suivre et évaluer les projets (animations, expositions, etc.) qui tissent le plus de liens possibles entre la population et l'institution, encadrer les collaborateurs, assurer l'accompagnement des visiteurs ou usagers dans le cadre des projets et contribuer au rayonnement de l'action de la Bibliothèque sont au menu de cette nouvelle fonction. A noter également l'engagement d'un aide bibliothécaire (80%). Ce nouveau poste, issu d'une réorganisation interne, a permis d'envisager une centralisation progressive des travaux d'équipement pour l'ensemble des secteurs du service.

**Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ)**

Le poste de coordinateur RERO basé à l'Université de Neuchâtel (SITEL) a été renforcé le temps nécessaire à assurer la passation des activités de l'actuel titulaire qui sera à la retraite en 2012.

**Association romande des bibliothèques patrimoniales**

Créée en 2010, cette association a pris l'initiative d'organiser une journée d'étude sur le thème de la médiation culturelle, le 20 octobre. Cette thématique relativement nouvelle interpelle toutes les institutions patrimoniales qui cherchent à mieux valoriser leurs activités culturelles et, accessoirement, à renforcer leur image auprès de la population.

**Association des amis de la Bibliothèque de la Ville**

Un groupe de travail constitué au sein du comité de cette association a accepté de collaborer à l'élaboration d'un projet de programme des manifestations envisagées à l'occasion du 175<sup>e</sup> de l'institution en 2013.

**Association L'expérience de la Ville**

Le comité éditorial issu des Journées de la Métropole Horlogères (JMH) s'est constitué en association. Son objectif porte essentiellement sur la réalisation d'une exposition de photos au MBA en septembre 2012 et l'édition d'un ouvrage. A noter que les photos sont issues du mandat confié aux photographes Mathieu Gafsou, Milo Keller et Yann Amstutz sur la Ville de La Chaux-de-Fonds.

**Association pour la valorisation du patrimoine de la presse neuchâteloise**

Grâce à la création de cette association, le projet de numérisation de la presse régionale (*L'Impartial* et *L'Express*) a pu reprendre son rythme. L'objectif étant de rendre accessible l'ensemble de la production éditoriale de ces deux journaux en 2013.

**Affichage à la rue de la Traversière**

La collaboration se poursuit avec le Service de l'Urbanisme et la Chancellerie (communication extérieure). Les collections photographiques de l'institution ont habillé les panneaux de la rue de la Traversière pendant toute l'année. Après les intérieurs de bâtiments, ce sont les portraits de Chaux-de-Fonniers, anonymes, portraits collectifs ou individuels, dont les plus anciens remontent à 1860, qui ont été exposés aux regards des citoyens. Ce patrimoine photographique tiré des collections Louis Colin et Henri Rebmann offre une belle visibilité à la Bibliothèque.

**Groupe de travail sur les bibliothèques des musées**

La réactivation de ce dossier a été souhaitée pour éclaircir les options qui seront nécessaires à prendre dans le futur en matière de politique documentaire et de conservation partagée. Une concertation sur ces questions entre la Bibliothèque et les musées s'avèrent incontournable. L'avenir des bibliothèques des musées repose sur leur capacité à s'organiser pour offrir un pôle documentaire ouvert et accessible dans leurs domaines respectifs. Le travail de réflexion doit se poursuivre pour aboutir à une répartition claire et éviter les doublons.

### Le versement de nouveaux fonds d'archives

Le dépôt des 3 dossiers photographiques (114 photos) du projet L'expérience de la Ville contribue à enrichir le patrimoine photographique de la Bibliothèque. A noter également que l'illustratrice Catherine Louis a déposé plusieurs lots de dessins de sa production. Il s'agit d'un dépôt provisoire en attendant de trouver une solution plus dynamique. En effet, cette question devrait être étudiée sur le plan romand. L'idée suggérée est de créer au sein de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole à Lausanne un centre de l'illustration regroupant les activités intéressées.

### Centre d'étude et de documentation sur la langue internationale (CDELI)

Une foule très nombreuse s'était réunie autour de Claude Gacond, le samedi 28 août, pour fêter son 80<sup>ème</sup> anniversaire. Son engagement au sein du mouvement espérantiste (formations, cours, séminaires, publications, recherches) et la création du CDELI sont au cœur de l'action menée par Claude Gacond durant 50 ans. L'ouvrage qui lui a été consacré pour l'occasion est un bel hommage rendu à ce défenseur de l'interlinguistique.

### Activités culturelles

A la BV, trois grandes expositions ont été proposées au public : *Flores, feuilles, recueils. Botanique neuchâteloise d'hier et d'aujourd'hui* dans le cadre de la publication de l'ouvrage sur la flore neuchâteloise édité en 2010. *Allons voir* [La Chaux-de-Fonds], croquis, recherches, dessins et esquisses réalisés par les illustratrices Catherine Louis et Anne-Marie Didierjean pour l'édition de leur ouvrage du même nom. *De La Chaux-de-Fonds à Paris, Georges Piroué (1905-2005), écrivain, traducteur, essayiste*. A la BJ, a été accueillie l'exposition de Christian Voltz "Les trésors minuscules".

Les secteurs de la Lecture publique et de la Discothèque se sont employés à animer leurs espaces par diverses expositions thématiques. A mettre à leur actif deux initiatives participatives, l'une issue du secteur Lecture publique, l'autre de la Discothèque, intitulées respectivement *Quatre saisons, quatre mardis* (présentations de livres / coups de cœur des bibliothécaires) et *Encore un morceau. Rencontres musicales* (présentations de thèmes en musique), qui entrent dans ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le "troisième lieu" (sociabilité et partage). La Fête de la Musique fut l'occasion d'accueillir une exposition de photographies de Brigitte Ramseyer dans les locaux de la discothèque.

Le département audiovisuel (DAV) poursuit ses traditionnels "Lundis du DAV" qui récoltent toujours leur lot de succès. Ont été présentés, notamment, les films d'Emmanuel Zürcher, Henri Brandt, Jean-Pierre Guerra et ceux d'Archives pour demain qui participent à la constitution de la mémoire audiovisuelle de ce canton.

Le projet "Né pour lire", soutenu par l'Association des amis de la BV, rencontre beaucoup de succès. Cette animation de la bibliothèque des Jeunes se poursuivra en 2012 grâce à un soutien très conséquent du Lions Club de La Chaux-de-Fonds, dans le cadre de son action en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le projet Bibli-eau-thèque (présence conjointe des Bibliothèques de la Ville et des Jeunes à la piscine) est toujours bien perçu par le public. Les postes d'écoute mis à disposition par le personnel de la discothèque ont eu du succès. Soutenu également par l'Association des amis de la BV, qui a financé le matériel, l'équipement et l'achat des ouvrages grâce à un don de la Loterie Romande, ce projet se poursuivra car c'est dans la durée qu'il faut agir.

La direction a été appelée à donner un cours le 12 mai à la HEG/ID de Genève sur le thème *Politique de l'information et environnement institutionnel*. L'expérience de la Bibliothèque de la Ville en matière de lobbying associatif a suscité un très grand intérêt. La création des associations dans l'environnement de la Bibliothèque ont permis de récolter en 5 ans quelque CHF 930'000.- pour assurer des tâches dévolues aux collectivités publiques.

La Ville de Winterthur accueillera en janvier 2012 l'exposition consacrée à Pierre Cérésolle. Réalisée par la Bibliothèque de la Ville en 2010, en collaboration avec le Service civil international (section archives), cette exposition a été la première consacrée à cette personnalité suisse emblématique de la lutte pour le pacifisme dans le monde.

### Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à deux reprises, le 22 mars et le 19 octobre. Elle a accepté les comptes et le rapport d'activité 2010 ainsi que le budget 2012. Elle a été informée de l'état de situation du dossier "Avenir des Bibliothèques" ainsi des manifestations liées au projet Le Corbusier 2012. Ses membres ont reçu le document suivant: Programme des activités et projets 2011.

### Personnel et statistiques

Effectif au 31 décembre 2011	Nombre de personnes	Nombre de postes
<b>Bibliothèque de la Ville</b>		
Direction	1	1
Personnel régulier	29	18.9
<i>Total</i>	30	19.9
Personnel d'entretien	2	1.25
Stagiaires, apprenti-e-s	6	
<i>Total BV</i>	38	21.15

<u>Bibliothèque des Musées</u>	2	1
<i>Total</i>	40	22.15
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres)	9	
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	13	6.45
Centre de documentation	2	0.50
Personnel d'entretien	1	0.54
Stagiaires, apprenti-e-s	1	
<i>Total</i>	17	7.49
Personnel temporaire (ISP)	2	

<b>Bibliothèque de la Ville</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<u>Documents empruntés et consultés</u>				
Lecture publique et salle de lecture	193'409	184'252	175'560	172'419
Discothèque	41'424	40'381	43'631	48'911
Recherches (DAV+Fonds spéciaux)	328	319	330	401
Documents d'archives consultés (DAV+Fonds spéciaux)	2'431	3'127	1'653	-
Scans effectués depuis le lecteur de microfilms	1'013	1'163	1'012	-
<i>Total BV</i>	238'605	229'242	222'186	221'731
Fréquentation	89'384	92'488	91'198	87'156
Jours d'ouverture	282	282	283	285
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	317	328	321	306
<b>Bibliothèque des Jeunes</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<u>Prêts</u>				
Livres et documents	110'181	112'712	114'652	112'213
Centres de documentation	6'371	5'730	5'529	4'253
<i>Total BJ</i>	116'552	118'442	120'181	116'466
<i>Total BV + BJ</i>	355'157	347'684	342'367	338'197
<b>Portail informatique</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>		
Visites	37'089	38'786		
Pages vues	101'413	113'797		

Avec 355'157 documents empruntés et consultés, les statistiques 2011 comptabilisent une légère augmentation de 2.1% par rapport à 2010. La possibilité de prolonger, en ligne, le délai de prêt des disques et l'ouverture de sa collection aux institutions du RBNJ ont mis fin à l'érosion des prêts de la Discothèque. A noter que la Bibliothèque de la Ville enregistre une légère baisse de sa fréquentation. La Bibliothèque des Jeunes enregistre, elle, une diminution de 1.6% de ses prêts alors que ceux des centres de documentation des collèges augmentent de 11%. L'utilisation des ressources électroniques du portail informatique, qui fait l'objet d'un comptage en termes de visites et de pages consultées, marque le pas.

## COMITÉ DE DIRECTION DES MUSÉES

Présidé par le Chef du dicastère et composé des membres des directions des quatre musées et de l'administrateur du dicastère, cet organe de direction se réunit mensuellement. En cas de besoin et selon les thèmes abordés, le Comité de direction associe à ses travaux d'autres personnes ressources (déléguée aux affaires culturelles, conservatrice du Musée paysan et artisanal, chef du service informatique communal, coordinateur presse et information, ...).

En 2011, les principaux sujets ont été :

- réorganisation des services de régie et conciergerie des musées
- recherche d'un dépôt centralisé pour l'ensemble des musées
- informatisation de l'inventaire des collections des musées de la Ville

### **Services de régie et conciergerie des musées**

Suite à la décision du Conseil communal en décembre 2010, une équipe transversale (aux quatre musées) de régie-conciergerie a été créée le 1<sup>er</sup> janvier. Placée sous la responsabilité de l'ancien régisseur du MIH et directement subordonnée à l'administrateur du dicastère, cette équipe est intervenue dans les quatre institutions muséales de la Ville. Elle s'est notamment penchée sur la remise aux normes en matière de maintenance, de sûreté et sécurité du MBA. Elle a activement participé au déménagement des collections du MH. Elle a dirigé avec succès, en collaboration avec les techniciens du MH et du MBA, l'équipement d'un dépôt centralisé pour abriter les collections des musées (voir ci-dessous). Si en 2011 la masse salariale du personnel de cette équipe était encore rattachée à chacune des institutions, dès 2012, elle sera comptabilisée sur un centre propre intitulé Services Généraux des musées.

### **Dépôt centralisé des musées**

Pour permettre une conservation préventive la plus optimale possible des collections et afin de désengorger les dépôts des institutions muséales de la Ville, les recherches entamées depuis de longs mois se sont poursuivies. Suite à de nombreuses visites, deux locaux, répondant à la fois aux critères de conservation des collections et aux contraintes financières, ont été trouvés. Le premier local, de type industriel, a été équipé (détection incendie, équipement de sûreté, équipement logistique, ...) par la régie des musées et accueille actuellement les collections du MH en rénovation. A terme et vu ses caractéristiques d'accès notamment, il pourra abriter les plus grands éléments des collections des quatre musées. Parallèlement, un ancien abri de protection civile, récemment déclassé, a été retenu comme dépôt externe principal pour l'ensemble des institutions muséales chaux-de-fonnières. Vu sa taille et son découpage intérieur, il pourra accueillir une grande partie des collections par typologie (bois, métal, papier, tissus, ...) et non par musées. Cette organisation novatrice permettra de limiter les installations nécessaires au contrôle climatique en optimisant leur utilisation. Par ailleurs, grâce à une excellente collaboration avec plusieurs services communaux, cantonaux et fédéraux, une importante subvention fédérale a été obtenue et permettra de financer la majeure partie des coûts liés à l'équipement mobilier de ce futur abri de protection des biens culturels.

### **Inventaire des collections des musées**

Afin de fournir aux quatre musées un logiciel commun de gestion de leurs collections, les conservateurs et l'administrateur se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année avec des représentants du SIEN. Un rapport intitulé Plateforme de gestion des inventaires et des musées a été établi par le SIEN, prenant en compte les besoins et particularités des différents musées. Cette première étude a permis de mettre en évidence que les besoins fonctionnels sont communs à trois des quatre musées (MIH, MH et MBA), le MHNC étant confronté à des problèmes plus complexes inhérents aux types de collections conservées.

Ce rapport a été suivi par un cahier des charges, envoyé à plusieurs sociétés spécialisées. Le logiciel retenu, suite à diverses présentations et démonstrations de logiciels, est MuseumPlus, produit par la société suisse Zetcom, déjà utilisé dans de nombreux musées en Suisse et dans le monde.

L'implantation du logiciel a débuté au MBA, par un important travail consistant à paramétrer le logiciel selon les besoins du musée, puis par la reprise des données existantes ; il s'est poursuivi au MH, et se terminera au MIH au début de l'année prochaine. Afin d'assurer le suivi et la coordination des travaux, un chef de projet a été désigné, appuyé par un comité de pilotage comportant des représentants des autorités politiques et du SIEN.

Un important travail pour les musées consistera dans les prochaines années à entrer dans cet inventaire informatisé l'ensemble de leurs collections, de façon à disposer d'un outil performant pour la gestion de celles-ci.

## **COLLECTION D'ARTS INDUSTRIELS ET FONDS ANCIENS DE L'ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS (EAA CIFOM)**

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle une école d'arts appliqués est créée à La Chaux-de-Fonds. Elle fait alors partie des structures communales de formations. Cette école intégrera le CIFOM qui sera cantonalisé en 2005.

Depuis sa création, l'École d'arts appliqués a constitué une collection d'environ cinq mille pièces et documents de valeur différente. Avec le rachat des bâtiments du CIFOM à la Ville, l'État est simultanément devenu propriétaire de ces fonds.

Conscient que l'histoire et le destin de ces collections sont étroitement liés à ceux de La Chaux-de-Fonds et souhaitant garantir leur maintien dans cette cité, l'État de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds ont signé une convention en date du 14 mars 2011. Par cette convention, l'État de Neuchâtel fait don à la Ville de La Chaux-de-Fonds de ces fonds.

Fondée en 1870 par les patrons graveurs, l'École d'art est communalisée en 1872. C'est dans un but pédagogique que son directeur William Hirschy initie dès 1885 une collection d'arts industriels et une bibliothèque spécialisée. Outre des créations d'élèves et d'enseignants (dont les boîtes de montres récompensées par un diplôme d'honneur à la Foire internationale de Milan en 1906), la collection d'arts industriels rassemble des pièces de styles et de provenances variées (céramiques, mobilier, pièces de textiles et costumes, dinanderie, objets ethnographiques d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Orient, etc.). Certaines d'entre elles, pour la plupart liées à l'Art nouveau, font l'objet d'un dépôt à long terme au Musée des Beaux-arts, dans la salle « style sapin ».

L'Ancien fonds rassemble des ouvrages spécialisés dans les arts appliqués, la décoration, l'architecture, l'histoire de l'art et constitue une sorte de « bibliothèque idéale » pour les arts appliqués du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Le fonds d'archives rassemble des documents précieux liés à l'histoire de l'École, comme des registres d'entrée, de fréquentation et de notes, des affiches anciennes et des productions d'élèves et d'enseignants (dessins, projets d'affiches, projets de tapisserie, d'affiches, de mosaïques, d'objets, etc.).

Ces collections et fonds anciens sont en cours d'inventorisation : sur le réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) pour les documents et dans Museum+, dès que possible pour la collection d'arts industriels, au même titre que les autres collections muséales communales.

Les conditions de conservation à l'École d'arts appliqués sont saines, mais nécessitent quelques aménagements qui ont déjà débutés avec l'agrandissement du compactus mis en place par l'EAA en 2002.

La collection d'arts industriels fait partie depuis cette année de l'Association suisse des Musées.

## MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE (MHNC)

En 2011, ce sont 12'565 personnes qui ont visité le MHNC, soit une hausse de 8% par rapport à 2010 (11'630 personnes). En comptant les 1'572 visiteurs de la Nuit de la chouette, ce sont 14'137 personnes qui ont profité des activités proposées. Dès le 1<sup>er</sup> février, le MHNC a pratiqué l'horaire continu 10h-17h le samedi et le dimanche. Après « Hermine & belette », « Ciel ! Où sont nos oiseaux ? » était la quatrième exposition temporaire à être déclinée sur les sites du MHNC et du zoo. Le musée a aussi accueilli 4 expositions photos: "Safari urbain" suite et fin ; "Murs de pierres sèches" ; "Mutiarra, légendes d'une perle" et "Ephémère[s]". De part une surcharge dans le travail courant, l'élaboration du projet Naturama a été fortement ralenti. Ce triste constat, déjà effectué les années précédentes, a conduit le directeur à faire une demande spéciale afin d'obtenir temporairement des augmentations de taux d'activité de quelques collaborateurs. En fin d'année, différentes tâches ont ainsi pu être déléguées en cascade afin de permettre la libération du temps nécessaire à une progression efficace dans le projet de fusion du MHNC et du Zoo du BPC (parc zoologique et vivarium). L'équipe du MHNC s'est chargée d'une partie de la décoration de la fête annuelle du personnel communal. Diverses sculptures d'animaux, un squelette de gorille, une tête de girafe en bois et un ours des cavernes en résine, ont assuré une part de l'ambiance mystérieuse de la soirée du 11 novembre.

### Personnel fixe, vacataires, civilistes, stagiaires

Une collaboratrice scientifique (conservation préventive des œuvres sur papier) à 20% pour 2 ans a terminé son CDD au 30 avril. Après une évaluation des besoins urgents et prioritaires du MHNC, le profil a été réorienté et un poste de taxidermiste à 30% sera mis au concours au printemps 2012. Une collaboratrice scientifique (biologiste) a été prolongée une seconde fois en CDD à 20% (jusqu'au 31 décembre). Une nouvelle bibliothécaire a pris ses fonctions à 25% au 1<sup>er</sup> janvier. Le concierge a été rattaché à la nouvelle régie commune des musées mise en place dès le 1<sup>er</sup> décembre 2010. L'accueil et la surveillance du week-end ont été assurés par un tournus de 5 auxiliaires vacataires (dont 3 étudiantes). Quatre civilistes ont apporté un appui temporaire et efficace du 1<sup>er</sup> au 28 janvier, du 14 février au 19 août, du 22 août au 14 octobre et du 31 octobre au 31 décembre (affectation jusqu'au 11 mai 2012). Pour la première fois, une stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale) a intégré le secrétariat du MHNC pour y effectuer, dès le 1<sup>er</sup> septembre, son stage de 39 semaines. Le directeur a souhaité déléguer certaines tâches afin de se libérer le temps nécessaire à la finalisation du projet de "Zoo-musée" (Naturama). Ainsi, dès le 17 octobre, plusieurs collaborateurs ont augmenté temporairement leur temps de travail : collaboratrice administrative (+20%), assistant scientifique (+20%) et deux collaboratrices scientifiques (respectivement +20% et +10%).

### Visites, réunions, assemblés, séminaires, congrès, mandats

Visites à d'autres musées et institutions: Muséum Genève ; WWF Neuchâtel ; Musée cantonal de zoologie, Lausanne ; Musée d'histoire naturelle, Coire ; Centre de conservation des musées valaisans, Sion ; Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel ; MHN Berne ; Musée de la nature, Sion ; Musée de la nature, Olten ; Musée de la nature, Soleure ; Musée de la nature, Winterthur.

Séances ville LCDF: séance des cadres (3 février) ; séance du personnel (17 février) ; sous-commission des comptes (24 mars) ; sous-commission Budget 2012 (20 juin, 27 septembre) ; séance des cadres (5 décembre) ; Fête annuelle du personnel (11 novembre) ; CoDirMus: séances à un rythme mensuel. Séances diverses: Job Service (15 février) ; préparation Fête de la nature (Lausanne, 24 mars) ; Journée des conservateurs MHN, Musée cantonal de Zoologie, Lausanne (6 mai) ; Vernissage "Gare aux coquilles", MZL (26 mai) ; Visite expo "Ciel ! Où sont nos oiseaux?", Musée d'histoire naturelle de Coire (14 juin) ; Festival La Salamandre, Morges (22-23 octobre) ; AG GMN, Moulins souterrains, Le Locle (10 novembre). Autres séances: voir les § suivants.

Le directeur a suivi les cours "Gestion du changement" (8-9 septembre) et "Communication institutionnelle" (8-9 décembre), a assisté aux congrès "Sciences naturelles et tourisme" (le 3 novembre à Sion) et "Tendances et problèmes posés par la détention moderne des animaux dans les zoos" (organisé par la PSA le 12 novembre à Zurich), et est intervenu au "Wood ant symposium" (18-19 octobre, The James Hutton Institute, Aberdeen, UK). Le gardien-concierge et la collaboratrice administrative ont suivi avec succès la formation de samaritain (13 et 31 mai).

Le directeur est membre (assesseur) du comité de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles et membre du réseau informel SEEDD (Sensibilisation et Education à l'Environnement et au Développement Durable). L'assistant scientifique (conservateur-adjoint) est membre de la Commission cantonale de la faune, qui a siégé le 10 mai à Neuchâtel, et membre du Conseil scientifique du Centre de Coordination suisse Occidentale pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) qui a siégé le 13 décembre à Berne.

### Collections: dons, achats et entretien

#### Conservation

Suite à l'étude estivale de 2010, un groupe d'étudiants de 1<sup>ère</sup> année du Bachelor en Conservation de la HE-Arc conservation-restauration (LCDF) a poursuivi l'étude climatique des conditions de conservation du MHNC durant la période hivernale (du 17 novembre 2010 au 21 février 2011). L'enseignant conclut son rapport de synthèse ainsi: "Reste qu'il faut pour cela trouver des nouveaux locaux de stockage car nous n'avons pas identifié d'espaces libres et adaptés dans le bâtiment du musée". Un civiliste ayant une formation de taxidermiste a réalisé un état des lieux des collections confirmant les mauvaises conditions de conservation et de suivi offertes par les locaux actuels. Il a également recherché d'éventuelles attaques d'insectes ravageurs sur les objets conservés. Il a procédé à des travaux de nettoyage et de rangement des collections. Enfin, il a dû apporter des soins de restauration à certains objets des collections, notamment aux deux spécimens d'espèces disparues: l'Huia dimorphe et la Conure de Caroline.

### **Gestion des collections**

Museum Plus, le logiciel de gestion d'inventaire choisi par les autres musées (MBA, MH, MIH), n'est malheureusement pas opérationnel voire inadapté pour les collections de sciences naturelles. Dans l'attente d'une solution acceptable, la saisie des données des collections du MHNC et de la station de soins du Zoo BPC s'est poursuivie dans les bases de type Access. Le 14 décembre, un collègue du Musée d'archéologie à Lausanne a apporté ses conseils et son expertise d'Access. La plupart des nouvelles acquisitions de 2010 et 2011 ont reçu leur nouveau numéro, même si quelques chauves-souris et micromammifères restent à déterminer à l'espèce (crâne). L'intégration des anciennes données dans la nouvelle base Access s'est poursuivie avec les mammifères. Les données historiques et actuelles des chauves-souris provenant des collections du MHNC, ont été mises à la disposition du CSCF dans le cadre de la réactualisation de la liste rouge des chauves-souris en Suisse.

### **Taxidermie**

Préparations de matériel zoologique réalisées par un civiliste, par ailleurs taxidermiste: 5 oiseaux naturalisés ; environ 30 peaux scientifiques d'oiseaux ; 6 peaux scientifiques de petits mammifères ; environ 80 crânes de mammifères et d'oiseaux ; des ailes et queues d'oiseaux ; divers prélèvements de tissus destinés à d'éventuelles analyses génétiques.

### **Collection de mammalogie**

Dons de 13 mammifères entiers ou parties (morts ou déjà naturalisés) : Campagnol sp. (1) ; Cerf élaphe (2 bois) ; Daim (2 bois) ; Fouine (1) ; Loir (3 juvéniles) ; Loutre cendrée (1 juvénile) ; Musaraigne sp. (1) ; Putois (1) ; Renne (2 bois) ; Sérotine boréale (2 juvéniles).

### **Collection d'ornithologie**

Dons de 32 oiseaux entiers ou parties (morts ou déjà naturalisés) : Bécasse des bois (1) ; Bergeronnette grise (1 juvénile) ; Bouvreuil pivoine (2 dont 1 juvénile) ; Bruyant jaune (2) ; Buse variable (1) ; Chardonneret élégant (1) ; Chouette hulotte (1) ; Cormoran huppé (1 crâne) ; Épervier d'Europe (1) ; Étourneau sansonnet (1) ; Fauvette des jardins (1) ; Fauvette à tête noire (2) ; Grand-Duc d'Europe (1) ; Grive litorne (1 juvénile) ; Hirondelle rustique (2) ; Merle noir (1 juvénile) ; Pinson des arbres (2) ; Pouillot fitis (1) ; Roitelet huppé (1) ; Rougequeue noir (1) ; Sittelle torchepot (3) ; Tarin des aulnes (1) ; Troglodyte mignon (2) ; Verdier d'Europe (1). D'autre part, une collection entière de crânes et d'œufs de passereaux ainsi qu'un nid indéterminé ont été reçus.

### **Autres collections (reptiles, amphibiens, poissons, crustacés, insectes, arachnides etc.)**

Grenouille verte (1) ; Requin (1 juvénile conditionné, souvenir d'Hawaï) ; Tortue grecque (1) ; Triton alpestre (2).

### **Collection de fossiles et minéraux**

Malachite (carbonate de cuivre) retrouvé sans étiquette ni autre lors d'un tri au musée. Dons d'une améthyste, d'une rhodonite, d'un blende et de quelques autres minéraux divers.

### **Fonds d'illustrations naturalistes et d'arts animaliers**

Dans le cadre de mesures de conservation préventive, de nombreuses œuvres ont été conditionnées et rangées. Mme Suzanne Badin et sa fille sont venues le 3 septembre pour consulter les dernières acquisitions du Fonds Paul Barruel. La famille Badin, proche des Barruel, a déjà effectué de nombreux dons au MHNC, notamment des originaux, c'est pourquoi des liens privilégiés unissent cette famille au MHNC.

### **Fonds bibliographique (centre de documentation)**

Le fonds documentaire a été enrichi de nombreux documents (103 livres et 5 DVD), malgré l'absence de la nouvelle bibliothécaire durant la 2<sup>ème</sup> partie de l'année pour cause de congé maternité. Les travaux de rattrapage et les diverses réflexions sur l'organisation du fonds documentaire (mise en place d'une classification) ou le rangement rationnel des ouvrages ont été poursuivis tant bien que mal.

## **Prêts et mise à disposition d'objets**

En 2011, 89 items, dont 38 animaux naturalisés ont été prêtés à des particuliers ou d'autres institutions pour des exposés, démonstrations ou expositions. Par exemple: 4 animaux pour l'exposition "Viens Poupoule" du Musée paysan; 26 fossiles, 11 oiseaux et 6 mammifères naturalisés pour le Centre d'interprétation du Creux du Van à la Ferme Robert ; 1 momie de chat pour l'exposition "Sacrees sciences" du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel; 5 animaux forestiers pour un décor automnal au Home "Temps Présent"; 1 sanglier pour une opération de bienfaisance du Lion's club du Locle. D'autre part, la fresque de chasse au Dahu a été exposée au Laténium dans le cadre de l'exposition "L'âge du faux" du 28 avril 2011 au 6 janvier 2012. Autres prêts divers: roches et minéraux, livres, dossiers, matériel, CDs, DVDs. Par ailleurs, les données portant sur les tritons palmés (*Lissotriton helveticus*) de la collection ont été fournies au Musée cantonal de Zoologie (Lausanne) dans le cadre de la description d'un néotype pour cette espèce. Plus original, des membres de l'équipe de Plonk & Replonk sont venus photographier la Girafe (de l'accueil) pour enrichir leurs archives (25 janvier) et deux étudiants de l'ECAL sont venus faire des photos de bijoux placés sur divers animaux des collections (10 mai) !

## Activités scientifiques et naturalistes

### Ornithologie

En décembre 2011, la base de données ornithologiques cantonale (dès 1997) comprenait 106'820 items. Cette base a été enrichie de 19'879 entrées en 2011, la plupart saisies directement par les observateurs sur "www.ornitho.ch".

« Protection des Martinets noirs »: la construction et la vente de nichoirs spécifiques ont été menées par l'ancien directeur, notamment en collaboration avec la Commune du Locle et des classes de l'école primaire. Informations et conseils de pose ont été délivrés lors d'activités du MHNC comme la Nuit de la Chouette et la Fête de la Nature. Grâce à d'anciens nichoirs, plusieurs colonies sont nées en 2011 (notamment au collège des Gentianes et chez des privés aux Foulets). Par ailleurs, 359 martinets noirs ont été bagués en 2011 (342 juvéniles et 17 adultes).

### Mammalogie

Voir § "Hermine & belette" pour la récolte de données sur des observations de mustélidés dans le canton.

### Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris en Suisse

Les co-responsables du CCO-NE sont toujours l'assistant-scientifique du MHNC (siège de ce groupe), et un externe. En 2011, le volume d'activités est resté très important en raison des projets éoliens cantonaux. Une vaste étude sur ce thème présentée dans le cadre de la RPT 2012-2015 a été acceptée par le canton. Il s'agira d'établir un état initial des populations de chiroptères avant la mise en service des 4 parcs éoliens bordant le Val-de-Travers (2 sur NE: Montagne de Buttes et Mont de Boveresse et 2 sur VD: la Nouvelle Censière/Provence et la Grandsonne). Le 21 mai, le CCO-NE a participé à la Fête de la Nature à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. La « Nuit des chauves-souris » du 26 août à Champ-du-Moulin a été annulée au dernier moment en raison d'une alerte de Météo-Suisse de niveau 4. La mallette pédagogique chauves-souris, déposée au MHNC, a été utilisée à deux reprises. Côté faunistique, il faut signaler : la capture d'un second Minioptère de Schreibers dans les Gorges de l'Areuse, après celui de 2010 ; la confirmation du retour du petit Rhinolophe à la Grotte du Lierre, sur la commune de La Chaux-de-Fonds (2 individus en décembre 2011) ; et la présence du Grand Rhinolophe à St-Sulpice, une première pour le haut du Val-de-Travers. Diverses réunions de travail ont eu lieu: réunion annuelle CCO-NE (5 février) ; Chauves-souris et éoliennes avec le Service de la Faune, des Forêts et de la Nature (SFFN-NE ou MHNC: 15 mars ; 8 avril ; 5 juillet ; 15 décembre) ; Journée nationale du CCO et de la KOF, Muséum d'histoire naturelle de Berne (30 novembre) ; Réunion des correspondants cantonaux du CCO, Muséum de Genève (11 mai) ; Réunion du Conseil scientifique chauves-souris, Muséum d'histoire naturelle de Berne (13 décembre). Le directeur a poursuivi, avec des collègues vaudois et genevois, l'inventaire des chauves-souris des cavités du jura vaudois (3 nuits de terrain: 20 août, 10 et 16 septembre) et effectué des captures au dessus du bassin ludique du Zoo du BPC (12 et 24 juin).

### Protection des amphibiens

Comme chaque année depuis 2009, plusieurs membres de l'équipe du MHNC ont participé activement aux soirées de sauvetage des amphibiens des Grandes-Crosettes, coordonnées par le précédent directeur et faisant intervenir environ trente bénévoles. Affecté en programme prioritaire, l'un des civilistes a été particulièrement actif (installation des barrières, surveillance, comptage etc.). Une nette amélioration de l'efficacité des « crapauds » a été possible grâce, entre autres, au concours des maçons des TP (amélioration des pentes d'accès et colmatage bétonné des fonds de cratères) et au Service des Espaces verts (dépôt de mottes d'herbe sur les pentes d'accès). Dès le 14 mars et durant 109 jours, ce sont 5'159 amphibiens qui ont été sauvés de l'écrasement alors que 641 n'ont pas eu cette chance. Par ailleurs, les panneaux didactiques réalisés par le précédent directeur ont été mis en place aux étangs des Eplatures.

### Entomologie

Le directeur a poursuivi sa collaboration sur les fourmis des bois avec ses collègues lausannois et tessinois (21 mars...). Il a apporté son assistance à un élève préparant son travail de Maturité sur les fourmis des bois (16 juin, 1er juillet et 13 décembre). Enfin, il a fait une présentation orale au "Wood ant symposium" (18-19 octobre, Aberdeen, UK).

### Algologie

Le laboratoire d'algologie hébergé par le MHNC est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : Suivi mensuel du phytoplancton du Lac de Neuchâtel ; Qualité biologique des rivières du Val d'Hérens (VS) ; Qualité biologique des eaux du Jorat et de la Broye (VD) ; Etude interdisciplinaire du Doubs suite aux informations alarmistes publiées par les journaux quant à la mortalité de poissons (avril 2011) ; Analyses d'urgence de deux fleurs d'eau ; Programme NAWA (la Confédération a lancé une vaste étude biologique du réseau hydrographique suisse) ; Qualité biologique des eaux du Rhône autour du seuil de Massongex. Domaine souterrain : Traçage des eaux de l'aquifère de Serrières. Formation : Formation d'une collaboratrice du musée à l'étude des diatomées ; Initiation de collaborateurs du SESA (Lausanne) à l'identification d'algues filamenteuses et planctoniques. Animation scientifique : Ateliers de microscopie de l'association SAM/ASEM. Diffusion de l'ouvrage de l'Association Neuchâteloise Flore et Nature avec l'appui du MHNC. Collections algologiques déposées au MHNC : Pour le programme d'étude interdisciplinaire du Doubs, trois échantillons de 1963 de la collection de Mlle Wuthrich ont été analysés pour permettre d'étendre le diagnostic de qualité d'eau sur un période de près de 50 ans. Les études réalisées cette année ont permis d'enrichir la collection de diatomées par 86 échantillons de référence : 32 (VS) ; 18 (VD) ; 18 (FR) et 18 (NE).

## **Minéralogie**

En 2011, les 5 membres des "Amis du Caillou" se sont réunis en moyenne 2 fois par mois pour classer la collection de minéraux "Riccardo Crosilla". Les spécimens 2474 à 2561 ont été enregistrés, décrits et étiquetés. Il s'agit de petits échantillons préparés en boîte plastique et fixés au moyen d'un mastic. Leur beauté n'est en général accessible qu'au travers d'une loupe binoculaire. Ils sont parfois difficiles à déterminer et à décrire, mais en général très beaux et représentatifs de l'espèce. Des cristaux d'Haüyne bleu saphir, des filaments d'argent natifs de Sainte-Marie-aux-Mines et des gouttelettes de mercure natif sur du cinabre, ont constitué les belles surprises de l'année.

## **Autres projets de recherche**

Photo-cartes: le projet de recherche de portraits de personnalités scientifiques neuchâtelaises du 19<sup>e</sup> siècle a progressé sous la houlette de l'assistant scientifique et grâce au rapprochement avec la fondation Rétroactif.

## **Renseignements, expertises et identifications**

Comme chaque année, les biologistes du MHNC ont été sollicités pour fournir, à titre gracieux, des renseignements divers sur les animaux, la nature et l'environnement auprès des médias, grand public, étudiants, élèves et institutions diverses. En 2011, les demandes ont été particulièrement nombreuses concernant la présence de chauves-souris dans les boîtes de stores (août et septembre, jusqu'à 8 demandes par jour), les insectes des maisons, les oiseaux et quelquefois pour des ossements ou encore de fossiles ou pseudo-fossiles. Une demande, venant des environs de Paris, concernait la détermination d'un os de mâchoire ayant séjourné dans le sol et se rapportant à un sanglier (dét. Michel Blant, ISSKA).

Malgré le rapport transmis à l'OFAC en 2010, concernant la multiplication des vols ULM dans les Montagnes neuchâtelaises, en particulier à basse altitude au-dessus des tourbières des Ponts-de-Martel, ces vols se sont poursuivis en 2011. Une information a bien été transmise par l'OFAC à la Police cantonale neuchâtelaise au printemps 2011, mais elle n'a guère été suivie d'effets. La liste des nouvelles infractions a été transmise au président du COMONE qui est intervenu début décembre auprès du Conseil d'Etat dans le but de faire évoluer la situation.

## **Expositions temporaires**

### **« Carnivore »**

Les différents panneaux d'information disposés devant les carnivores européens des vitrines du MHNC ont été laissés en place alors que l'exposition sur le loup a été rendue au WWF-Suisse.

### **« Hermine & belette »**

Cette exposition du Musée d'histoire naturelle de Fribourg, inaugurée au MHNC le 18 septembre 2010, s'est terminée le 4 septembre 2011 suite à une courte prolongation. Elle aura accueilli 12'267 visiteurs dont 8'950 en 2011. Une base de données des 93 observations de mustélidés fournies par le public dans le cadre de l'exposition a été transmise au CSCF.

### **« Ciel ! Où sont nos oiseaux ? »**

Cette exposition, réalisée par le Musée de la nature de Lucerne, en collaboration avec l'ASPO/Birdlife Suisse et la Station ornithologique suisse, propose de découvrir les espèces menacées d'oiseaux en Suisse à travers des activités ludiques réparties dans 5 grands modules présentant chacun un milieu (forêt ; montagne ; zones humides ; villes & villages ; zones agricoles). Elle a été complétée par l'équipe du MHNC avec, entre autres, des panneaux présentant les différents groupes de protection et de sauvegardes des oiseaux dans le canton de NE (COMONE, GRAFB, SORBUS, Station de soins etc.), avec des oiseaux naturalisés sortis des collections du MHNC et, à l'instar des 3 grandes expositions précédentes, avec un complément au Zoo du Bois du Petit-Château sous forme de panneaux sur les oiseaux indigènes et en captivité (réalisation de superbes supports par la menuiserie de la ville). Inaugurée le 24 septembre (25 adultes et 2 enfants) en présence d'un conseiller communal et du directeur romand de l'ASPO, l'exposition avait déjà accueilli 3'788 visiteurs au 31 décembre. Des visites commentées pour les enseignants ont eu lieu les 29 novembre (15 enseignants) et 1<sup>er</sup> décembre (11 enseignants) avec la présentation des riches possibilités pédagogiques de cette exposition très interactive. Un document et une valise pédagogique ont notamment été traduits en français à l'interne.

### **« Safari urbain »**

Inaugurée le 27 novembre 2010, l'exposition à succès de Laurent Geslin s'est achevée le 27 février 2011. Durant cette période de 3 mois, elle aura accueilli 4'187 visiteurs dont 3'106 du 1<sup>er</sup> janvier au 27 février 2011... Un record !

### **« Murs de pierres sèches »**

Du 19 mars au 19 juin, cette exposition de Christiane Yvelin présentait des photographies en noir et blanc de murs de pierres sèches principalement prises dans le Jura suisse. Le 9 avril, un vernissage a eu lieu avec 19 personnes (17 adultes et 2 enfants). La fréquentation totale a été de 2'646 visiteurs.

### **« Mutiara, légendes d'une perle »**

Du 21 juin au 23 octobre, cette exposition de Miguel A. Garcia & Loïc Degen présentait des photographies réalisées dans l'archipel d'Aru (situé au SE de l'Indonésie et dont l'emblème est une perle) pour illustrer le travail du plus important producteur de perles au monde. L'exposition était enrichie par différents coquillages, dont certains issus des collections du MHNC, des ustensiles d'opération des huîtres perlières, divers objets utilisant des perles ou de la nacre ainsi que différentes citations de Buffon et Pliny l'Ancien dont l'incroyable pari de Cléopâtre.

Les deux auteurs ont coréalisé en 2010 le film "Mutiara, légende d'une perle" dont les extraits étaient diffusés dans le cadre de l'exposition. Durant 4 mois, 3'246 visiteurs ont pu admirer cette splendide et riche exposition.

### « **Ephémère[s]** »

Cette exposition présente de magnifiques macrophotographies de Sandro Marcacci et Nadia Vuilleumier sur un groupe d'insectes aquatiques peu connu du grand public. Elle découle d'Aqualogue, un catalogue de plus de 3'000 macrophotographies élaboré en étroite collaboration avec des biologistes spécialistes des insectes aquatiques. Ce projet innovant allie un travail de terrain original, supposant la photographie sans flash ni trépied de l'insecte dans son milieu naturel puis sa capture, et une détermination à l'espèce en vue d'une intégration dans une collection de référence. Inaugurée le 6 novembre 2011 avec 57 personnes (48 adultes et 9 enfants), cette exposition est prévue jusqu'au 29 janvier 2012. Au 31 décembre, 1'448 personnes avaient admiré cette exposition à la qualité graphique exceptionnelle grâce à une impression sur papier FineArt torchon et de superbes cadres en bois brut réalisés par les menuisiers de la ville. Preuve de leur grand succès, un certain nombre de ces photos ont été vendues le jour même du vernissage.

### **Projet**

Le photographe Laurent Geslin a été mandaté par le MHNC pour réaliser une exposition "Safari urbain" à La Chaux-de-Fonds. L'assistant scientifique l'a épaulé dans la recherche et la visite de sites permettant de réaliser des photographies de la faune locale dans un décor urbain. Il était également assisté par le directeur lors de prise de photos de chauves-souris (Sérotine boréale) buvant en vol à la surface du bassin ludique du Zoo du BPC (plusieurs soirées en été).

## **Animations**

### **Ciné-Nature**

Avec 1'185 spectateurs (908 adultes et 277 enfants), la 22<sup>ème</sup> saison du Ciné-Nature a remporté un grand succès (758 spectateurs en 2010). Parfois, il a même fallu refuser des spectateurs pour des questions de sécurité. Les films suivants ont été présentés à 3 reprises chaque fois (14h30, 16h30, 18h30). 15 décembre 2010 : « L'hermine, le renard & le blaireau », film de J.-P. Macchioni (F) suivi d'un exposé du commissaire de l'exposition «Hermine & belette » (171 adultes et 64 enfants) ; 19 janvier : "Au-delà du cercle polaire arctique", en présence des réalisateurs Alain Rauss et Pierre Walder (255 adultes et 80 enfants) ; 16 février : "Le crépuscule des lions" en présence du réalisateur Stéphane Chopard et des Chaux-de-Fonniers Cédric et Yanick Gentil, assistant réalisateur et caméraman (207 adultes et 100 enfants) ; 16 mars : "Islande – une île au cœur chaud", en présence du réalisateur André Paratte (275 adultes et 33 enfants). Une séance spéciale hors programmation a lieu le 28 septembre: "Mutiara, légende d'une perle" de Miguel A. Garcia et Loïc Degen (29 adultes et 6 enfants). Le 21 décembre, la 23<sup>ème</sup> saison débutait avec un film sur le Grand Tétras : "Grand coq, petit espoir" de Lionel Charlet, en présence de Jean-Lou Zimmermann, ornithologue de l'association SORBUS (122 adultes et 35 enfants).

### **Vacances du 1<sup>er</sup> mars**

3 mars (10 enfants) et 4 mars (10 enfants) : visites guidées des réserves du MHNC et de l'exposition "Hermine & belette".

### **Nuit de la Chouette**

Le samedi 12 mars, la 9<sup>ème</sup> Nuit de la Chouette s'est tenue pour la deuxième fois à l'Ancien-Stand. Cette manifestation populaire a connu un succès retentissant avec 1'572 personnes (900 en 2009). Diverses activités étaient encadrées par le personnel du MHNC et du zoo, par le groupe jeune de Pro Natura NE et par divers ornithologues et bénévoles de la région et au-delà. Entre 14 et 23h, le public pouvait tout apprendre sur les rapaces nocturnes, chouettes et hiboux: Exposition ; Présentation de rapaces nocturnes vivants du Centre de Réadaptation des Rapaces (Bardonnex, GE) ; Visites commentées des rapaces nocturnes du zoo ; Films ; Diaporama ; Bricolages (en collaboration avec Pro Natura NE) ; Concours de dessins (exposés ensuite au MHNC jusqu'à fin juin) ; Décorticage de pelotes de réjection ; Petite restauration. Les traditionnelles excursions à l'écoute des rapaces nocturnes ont clôturé l'évènement. La Nuit de la Chouette, est une animation internationale d'initiative française qui, en Suisse, est coordonnée par le MNHC en collaboration avec la société "Nos Oiseaux". En 2011, 13 sites étaient au programme dans toute la Suisse romande.

### **Concours martinets**

Fin avril, le MHNC a lancé pour la 2<sup>ème</sup> fois son petit concours : "Qui verra le 1<sup>er</sup> martinet de l'année dans les montagnes neuchâtoises ?", une espèce d'oiseau emblématique de La Chaux-de-Fonds. Les 1<sup>ers</sup> martinets ont été signalés par le public le 30 avril vers 8h00 le matin avec une semaine de retard par rapport à 2010.

### **Contes**

**Les 25, 26, 27, 28 octobre, 1, 2, 3 et 4 novembre, le Théâtre de La Turlutaine est à nouveau venu présenter son spectacle de marionnettes "Oukikan" expliquant de façon originale la théorie de l'évolution pour les classes de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> (Harmos). Avec 793 spectateurs (44 adultes et 749 enfants) le succès était au rendez-vous, en présence de la TSR!**

Dans le cadre du projet "Regards croisés dans nos musées", financé par Pro Helvetia, l'animation "Histoires d'animaux d'Afrique" a été mise en place en collaboration avec les communautés africaines de la ville. Elle se composait de contes africains, racontés par un Chaux-de-Fonnier originaire d'Afrique, et des lectures d'extraits du *Journal de voyage* de la mission scientifique suisse en Angola (dont A. Monard faisait partie).

Ces contes africains amenaient les visiteurs à (re)découvrir les animaux africains du MHNC en parcourant les galeries de l'exposition permanente, animées par la projection du film d'expédition "Voyage en Angola". Quatre week-ends de contes ont eu lieu : 18-19 juin, 23-24 juillet, 27-28 août, 1er et 2 octobre avec un total de 286 personnes (175 adultes et 111 enfants). Voir aussi ci-après.

### **Nuit des musées et Journée internationale des musées**

Le samedi 14 mai (Nuit) et le dimanche 15 mai (Journée), ce sont respectivement 133 adultes + 64 enfants et 172 adultes + 127 enfants qui ont pu visiter gratuitement l'exposition "Hermine & Belette" (jeu de piste) et visionner un documentaire animalier sur l'écureuil. La Nuit des musées aura aussi été l'occasion des premières présentations publiques de l'animation "Histoires d'animaux d'Afrique" (voir ci-avant).

### **Fête de la nature**

Les 21 et 22 mai 2011, la Fête de la Nature, originaire de France voisine, a été organisée pour la première fois en Suisse romande (coordonné par La Salamandre). À La Chaux-de-Fonds, le WWF Neuchâtel s'est associé aux collaborateurs du MHNC, du zoo et de la Coopérative de la Bore pour assurer différentes activités sur la terrasse de l'Ancien-Stand, dans le zoo et aux environs. Au programme: stands présentant les activités du WWF-NE, du CCO, du COMONE et de la station de soins ; soirée chauves-souris ; sortie matinale Rougequeue à front blanc ; info-flashes présentant des animaux forestiers indigènes du parc zoologique ; jeu de piste sur les arbres du Bois du Petit-Château (WWF-NE) ; dégustation de jus de pomme bio et de crêpes. La météo capricieuse n'empêcha pas une fréquentation tout à fait honorable.

### **1-7.7 (La semaine des musées)**

Durant cette semaine de gratuité, ce sont 122 adultes et 143 enfants qui ont pu découvrir l'exposition "Hermine & belette" soit librement, soit durant les visites guidées par les concepteurs de l'exposition le 3 et le 6 juillet. Les autres jours (1, 2, 4, 5, 7), le film « Mutiara, légende d'une perle » de M. A. Garcia et L. Degen a été projeté, parfois en présence d'un réalisateur. Cette année, ni le stand au Métropole-centre, ni la Fête des musées n'ont pu être organisés.

### **Nuit de la chauve-souris**

Prévue le 26 août, cette animation annuelle et très populaire a dû être annulée au dernier moment et à contrecœur en raison d'un avis de tempête de degré 4 émis par Météo Suisse. Malgré un temps épouvantable, 13 courageux se sont rendus à Champ-du-Moulin, où une équipe hyper restreinte leur a tout de même proposé une animation sur mesure.

### **Graine de belette**

En 2011, le MHNC a poursuivi la coordination de l'organisation des ateliers « Exploration » (groupe de 12 enfants constitué à La Chaux-de-Fonds). Les animations ont eu lieu, parfois avec l'assistance des collaboratrices scientifiques du MHNC: le 26 janvier (l'eau avec un scientifique de l'ISSKA), 23 février (les chauves-souris avec les collaborateurs du CCO-NE), 23 mars (parc zoologique avec la cheffe-gardiennne), 27 avril (les fourmis des bois avec le directeur), 25 mai (la grotte du Bichon avec un scientifique de l'ISSKA) et 24 juin (capture de chauves-souris avec le directeur).

### **Conférences, visites guidées, présentations, cours**

Les 25 et 26 mars, la Société des Amis du MHNC a proposé 3 excursions de capture et d'observation au Val-de-Ruz, à la recherche des hermines (animations réalisées par les concepteurs de l'exposition « Hermine et belette »). Le 1<sup>er</sup> avril : le directeur a représenté la ville lors des discours du vernissage de l'exposition "Viens poupoule" au MPA. Le 8 juillet : présentation et animation sur les chauves-souris lors du camp du Club jurassien à la Ferme Robert (10 enfants). Le 18 août et le 1<sup>er</sup> septembre: cours présentant les possibilités pédagogiques au MHNC et au Zoo du Bois du Petit-Château dans le cadre de la formation des éducateurs et éducatrices de l'enfance. Le 13 septembre: cours sur les chauves-souris pour les agents nature du SFFN en présence de la direction *in corpore* (47 personnes à Couvet) suivi d'une excursion avec démonstration de captures nocturnes (Grotte de la Baume). Le 18 octobre: exposé oral "Reproductive strategies of *Formica lugubris*, a sympatric sibling species of *Formica paralugubris*" au "Wood ant symposium" (18-19 octobre, The James Hutton Institute, Aberdeen, UK). Le 30 novembre: communication présentée à la réunion nationale du CCO et de la KOF (Berne): "Réhabilitation de sites souterrains en faveur des chiroptères – Quelques exemples neuchâtelois". Le 29 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre: visites guidées pour les enseignants de l'exposition "Ciel ! Où sont nos oiseaux ?". Le gardien concierge a participé à une visite du MIH et du MBA et a reçu au MHNC ses collègues dans le cadre du pool régie-conciergerie des musées (3, 10 et 17 février).

### **Journée Ecoles et musées**

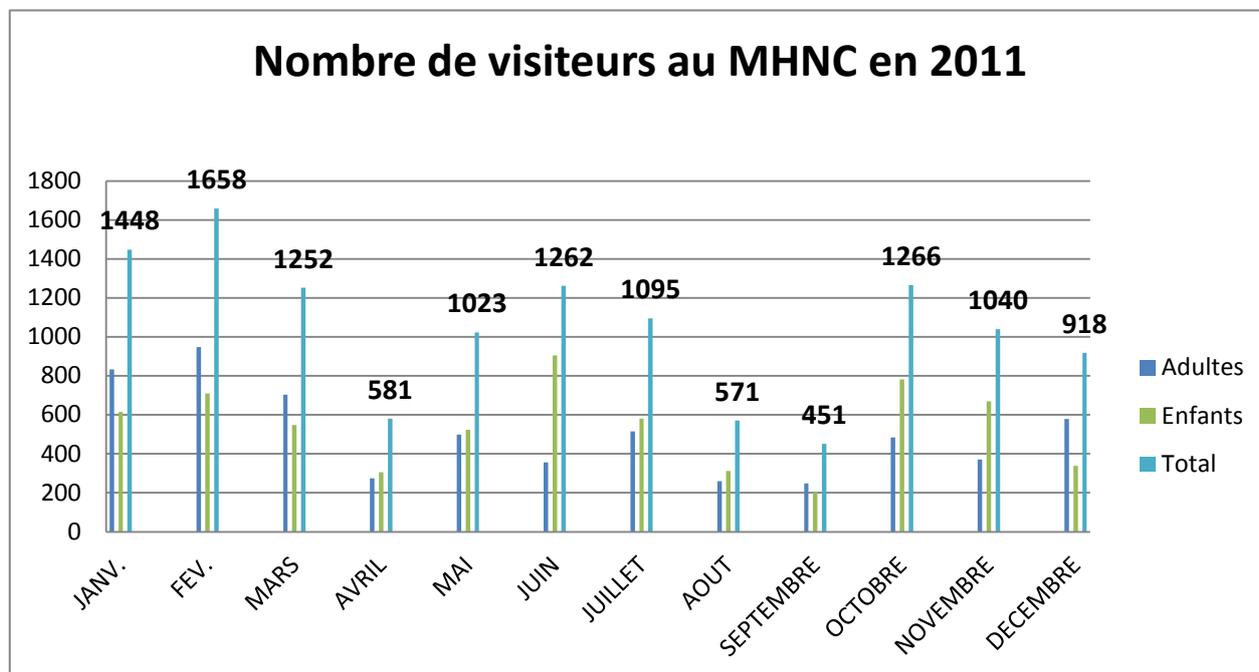
Organisée par la COMPED (Commission Pédagogique des musées neuchâtelois), cette journée offre à toutes les classes de troisième année du canton, la possibilité de visiter gratuitement tous les musées. Les visites comprennent un accueil par un animateur (trice) avec une heure de visite guidée puis une heure de visite avec un document pédagogique (29 avril).

### **Graphisme, affiches**

Les affiches des expositions, sauf celle de l'exposition principale, sont réalisées à l'interne par divers collaborateurs. Il en est de même pour les différents panneaux d'informations. Un civiliste a réalisé le graphisme et l'adaptation de certains contenus pour les panneaux de l'exposition "Ciel! Où sont nos oiseaux?". Un autre civiliste, titulaire d'un Bachelor en Communication visuelle de la HE d'Art et de Design de Genève, a travaillé sur les sujets suivants : création d'un nouveau flyer présentant le MHNC et le zoo ; réflexion sur la signalétique et les affichages destinées aux publics du MHNC et du zoo ; modifications des logos du MHNC et du zoo par l'apport d'une ligne de texte afin d'améliorer leur compréhension.

De nombreux affichages ont été assurés pour une partie des expositions et des animations dans différents secteurs du canton. L'affichage de grand format (F4) et l'affichage dans des cadres fermés à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel ont été pérennisés.

## Fréquentation



En 2011, 12'565 visiteurs, soit 6'493 enfants (entrée gratuite) et 6'072 adultes (dont 2'840 payants) ont visité le MHNC. Beaucoup d'adultes sont entrés gratuitement soit avec une carte (Passeport Musées Suisses, Carte 12 musées, Carte bancaire, etc.) soit lors d'une manifestation gratuite (par ex. 859 adultes lors des 4 journées du Ciné-Nature de 2011). Les visites scolaires et parascolaires (crèches, écoles enfantines, primaires, secondaires, lycées, écoles d'art et autres institutions) ont drainé 128 groupes (115 en 2010) composés de 1'990 visiteurs (1'721 en 2010), ce qui représente 16% des visiteurs annuels. La provenance des groupes se répartit ainsi : 68 de La Chaux-de-Fonds, 31 du Canton de Neuchâtel, 22 d'autres cantons, 6 de France et 1 d'Allemagne. Un pic de fréquentation est notable en début d'année, avec plus de 1'600 visiteurs en février, que l'on peut imputer au succès de "Safari urbain". Les creux d'avril et de d'août-septembre sont plus difficilement explicables (météo ?). Un peu plus de groupes et d'entrées gratuites (enfants et animations) sont à l'origine de l'augmentation par rapport à 2010. Il faut noter que la Nuit de la chouette a drainé 1'572 visiteurs à l'Ancien Stand et porte à 14'137 le nombre de personnes ayant profité d'une activité proposée par le MHNC.

Dès le 1<sup>er</sup> février, le MHNC a pratiqué l'horaire continu 10h-17h le samedi et le dimanche (anciennement 14h-17h le samedi et 10h-12h / 14h-17h le dimanche) ceci dans le but d'uniformiser l'horaire du week-end avec celui des autres musées (MBA, MH et MIH). En semaine, l'horaire 14h-17h du mardi au vendredi a été maintenu. Au final, le MHNC, qui avait auparavant la plus courte durée d'ouverture parmi les musées de la ville, a calqué son horaire sur celui du MH. Les jours de fermetures/ouvertures des musées ont été également uniformisés comme suit: fermé les 24, 25, 31 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et lundi du Jeûne ; ouvert de 10h à 17h les lundis de Pâques et de Pentecôte (= jours fériés suisses).

## Fonds Dr. Albert Monard - MHNC

Cette année, les dons à la tirelire-grenouille se montent à CHF 4368.20 (CHF 1547.90 jours normaux et CHF 2820.30 lors des Ciné-Nature). Soit une hausse de CHF 1'055.30 par rapport à 2010, directement imputable aux recettes du Ciné-Nature dont la fréquentation a été en nette augmentation. De ce fait, au 31 décembre 2011, le solde du compte atteignait la somme de CHF 110'062.69.

## Locaux

Le bail du MHNC arrivant à échéance le 31 décembre, un nouveau est en cours de négociation avec une hausse significative du loyer et pour une durée espérée de 5 ans.

Une analyse des conditions de sécurité, incendie notamment, a été faite avec les représentants de La Poste et les services de la ville (24 février ; 18 mai ; 23 novembre). Différentes modifications devront être apportées à court terme.

## Mise à disposition de la salle audio-visuelle

24 février et 7 décembre : Club jurassien (37 et 52 personnes) ; 31 mars : AG de la Société des Amis du MHNC (47 personnes) ; 8 avril : réunion du CCO sur les chauves-souris et éoliennes (8 personnes) ; 23 mai : AG de la Société des Amis du Musée d'histoire (40 personnes) suivie du film "Voyage en Angola" de Marcel Borle ; 26 octobre : conférence organisée par la Société des Amis du MHNC "Le Milan royal, un vrai européen" du Dr Adrian Aebischer (49 personnes) ; 16

novembre : conférence organisée par la Société des Amis du MHNC sur les insectes aquatiques par Sandro Marcacci et le Dr Pascal Stucki (33 personnes); 22 novembre : AG de l'Université Populaire Neuchâteloise (13 personnes) ; 5 décembre : séance des cadres de la Ville de LCDF (77 personnes). Suite à l'audit sécurité, des mesures organisationnelles sont désormais nécessaires lors de l'utilisation de cette salle. Le personnel doit être notamment renforcé et préalablement formé aux mesures à prendre en cas d'accidents et d'incendies.

### **Travaux**

Le responsable de la régie des musées a installé un système d'éclairage automatique dans le sas menant aux toilettes. Avec son équipe, il a mis en place un écran devant le diorama des ours polaires pour permettre la projection de vidéos. La Poste a installé une nouvelle serrure automatisée à l'entrée du bâtiment, laquelle a réservé son lot de surprises et de dysfonctionnements, bien malheureusement. En février, des sondages du bâtiment ont été effectués dans le cadre de futures mise aux normes antisismiques et protection feu. Les joints des compactus ont été contrôlés puis réparés ou changés. Une réflexion sur une refonte de l'espace d'accueil-boutique a été entreprise en fin d'année par le gardien-concierge.

## **Éditions**

### **Editions de la Girafe**

Le Cahier du MHNC n°14 "*Des oiseaux dans les Montagnes neuchâteloises et voisines*", une publication conjointe du COMONE et du MHNC est sorti de presse en octobre. Il correspond au bulletin Info-COMONE n°100. Une série de 4 cartes postales, reproduisant des photos de l'exposition "Ephémère[s]", a été éditée. Un des civilistes a assuré l'inventaire et une partielle réorganisation du stock des Editions de la Girafe.

### **Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises)**

Trois bulletins sont parus (juin n°99, octobre n°100, décembre n°101) avec respectivement 40, 154 et 36 pages. Le n°100 est un bulletin imposant qui relate l'histoire de l'ornithologie dans les Montagnes neuchâteloises. Pour marquer l'évènement, il a fait l'objet du Cahier du MHNC n°14 aux Editions de la Girafe.

## **Publications**

J.-D. Blant et T. Bohnenstengel (2011) Réhabilitation de sites souterrains en faveur des chiroptères – Quelques exemples neuchâtelois (abstract d'une communication orale). CCO - Muséum de Genève. J.-D. Blant et B. Posse (2011) Nouveau record d'affluence pour la Nuit de la Chouette. Nos oiseaux 58: p. 123. J.-D. Blant (2011) Louis Favre (1822-1904) in Des oiseaux dans les Montagnes neuchâteloises et voisines, cahiers du MHNC n°14. Editions de la Girafe. p.22-25. A. Maeder (2011) Préface in Des oiseaux dans les Montagnes neuchâteloises et voisines, cahiers du MHNC n°14. Editions de la Girafe. p.11-12. J.-D. Blant, T. Bohnenstengel et M. Blant (2011): Le site de l'hôpital psychiatrique de Perreux: un site chiroptérologique d'importance nationale en péril. Rapport, 8 pp. A. Tissot (2011) Le bal de Vampirito. Le MHNC a cofinancé l'impression de ce conte sur les chauves-souris, illustré par l'une des collaboratrice scientifique du musée. A. Maeder a été conseiller scientifique pour le dossier spécial Fourmis de La Salamandre n°206 "Fourmiland" (2011).

## **Activités médiatiques (extraits)**

Le musée a fait l'objet de très nombreux articles et reportages. Voici une courte sélection de quelques titres évocateurs:

"Du Cercle polaire à l'Afrique au musée"; "Faune des terres de l'extrême à l'écran"; "Un film qui va rugir" ; "Des sauvages dans la ville"; "On recherche des animaux sauvages citadins" ; "Trouver l'Afrique à La Chaux-de-Fonds" ; "Les musées comme lieux de regards croisés" ; "Histoire(s) d'huîtres et d'êtres humains" ; "Les oiseaux meurent sans se cacher" ; "Prendre le temps de découvrir les éphémères au Musée d'histoire naturelle" ; "Parce que les oiseaux le valent bien" etc.

D'autre part, les 1<sup>er</sup> et 2 février, une équipe de Temps présent est venue tourner au MHNC et au zoo dans le cadre d'une émission sur les animaux en milieu urbain (interview de Laurent Geslin, photographe de "Safari urbain"). Le documentaire "Les envahisseurs sont dans la ville" a été diffusé le 13 octobre sur la TSR, en apportant un regard original sur la ville.

## **Information et relations avec les écoles**

Activité pédagogique présentant la classification animale: Le premier document réalisé en 2010 s'étant révélé trop compliqué et mal conçu, il a fallu revoir le tout. Mis en "stand-by" durant un temps, c'est en automne que l'assistant scientifique a repris en main la préparation et la réalisation des dossiers "Maître" et "Élèves" en collaboration avec un biologiste enseignant les sciences naturelles à l'ESRN. Les nouveaux document seront testés puis finalisés en 2012.

## **Éducation à l'environnement**

Réseau SEEDD (Sensibilisation Éducation à l'Env. et au Dév. Durable): séance le 7 septembre, Centre nature Les Cerlatez.

### **Collaboration avec le Parc Naturel Régional du Doubs (PNR-Doubs)**

Le directeur a intégré le pôle scientifique de l'APNRD et a travaillé, entre autres, sur la détermination des espèces cibles. (26 septembre et 27 octobre, Saignelégier). Le directeur a également participé, avec des collègues du SUE, à une réflexion sur le contrat de parc et le projet de charte (8 novembre).

### **Projet Naturama**

Un état des lieux avec présentation du tout dernier projet a été présenté au CC *in corpore* le 22 juin puis de manière nettement plus complète lors de la séance des cadres de la ville, le 5 décembre. Par ailleurs, quelques représentants de la sous-commission des comptes (CG) ont profité de visites guidées du MHNC puis du zoo afin de découvrir les raisons de la nécessité du projet de fusion de ces deux structures, et notamment le besoin urgent que le musée change de peau (23 juin). La pêche aux bonnes idées et aux conseils a été poursuivie: Musée de la nature de Coire (14 juin), Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (18 novembre), Musée de la nature à Sion (25 novembre), Musée de la nature de Olten (2 décembre), Musée de la nature de Soleure (13 décembre) et Musée de la nature de Winterthur (22 décembre). Voir aussi le § d'introduction et le § Personnel.

## ZOO DU BOIS DU PETIT-CHÂTEAU (PARC ZOOLOGIQUE ET VIVARIUM)

En 2011, les crédits consentis ont permis l'extension tant souhaitée de l'enclos des loutres d'Europe. Le petit pont, qui donne un tel charme à l'entrée sud du Bois du Petit-Château, a été complètement désossé et reconstruit en l'espace de quelques semaines. Ces deux gros ouvrages ont été entièrement réalisés par les ateliers de la Ville. Un troisième chantier, mandaté à l'externe, a permis au lama, aux alpagas et aux moutons d'Ouessant, de prendre possession d'un tout nouvel abri. La volière de soins pour les rapaces a été également bien avancée en fin d'année. Le chantier pour les loutres cendrées n'a pu être lancé faute des fonds nécessaires. Au vivarium, en plus des révisions annuelles qui permettent de parer les dégâts provoqués par l'humidité du lieu, la quarantaine 1000 a été entièrement refaite. Quant aux animaux, ils se portent bien. Plusieurs jeunes ont pu être échangés avec d'autres institutions (animaux sauvages) ou vendus à des particuliers (animaux domestiques). Une femelle renne d'Autriche est venue rejoindre le couple déjà présent au zoo. L'événement marquant de l'année aura été, sans aucun doute, la mort de vieillesse (à l'âge respectable de 15 ans) du mâle de loutre d'Europe dans la nuit du 16 au 17 novembre. La tristesse aura été d'autant plus grande que cette disparition a suivi de très près la fin des travaux d'extension de l'enclos. La femelle, restée seule, attend maintenant que les conditions permettent la réception d'un nouveau mâle. En octobre, la naissance de quatre Mambas verts (*Dendroaspis viridis*) a été fortement médiatisée et a eu pour conséquence la visite de nombreuses personnes souhaitant voir les jeunes serpents. Dans le cadre du programme européen (ESB) de conservation du crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (*Osteolaemus tetraspis*), une femelle provenant du Zoo de Berne est venue rejoindre le mâle du vivarium en décembre. Début février, de très nombreux médias ont pu assister à la pesée et à l'extraction d'une dent malade du Caïman yacaré. Au niveau du personnel, plusieurs auxiliaires de longue durée ont secondé les gardiens du parc zoologique en attendant de remplacer le gardien démissionnaire, parti l'année précédente. Avec l'appui de l'administrateur du dicastère, un système de bon de commande a été mis en place afin de résoudre des dysfonctionnements internes. Le CC a validé le fait que le contenu des tirelires du zoo soit versé sur un fonds réservé aux besoins du zoo. Grâce au dévouement des collaborateurs du zoo associés à ceux du musée d'histoire naturelle (MHNC), l'équipe des institutions zoologiques organisait, le 12 mars, la 9<sup>ème</sup> Nuit de la Chouette pour 1'572 visiteurs. L'exposition « Hermine & belette » s'est terminée le 4 septembre alors que « Ciel ! Où sont nos oiseaux ? », la 4<sup>ème</sup> exposition associant le musée d'histoire naturelle et le zoo, a commencé le 24 septembre. L'inauguration de l'installation d'une superbe sculpture en bronze d'un lièvre de Louis Ducommun (artiste chaux-de-fonniers) a eu lieu le 10 avril et a été agrémentée d'une course aux œufs pour des enfants venus extrêmement nombreux. Le 7 septembre, le Zoo du Bois du Petit-Château a marqué ses 120 ans avec brouettes fleuries, véhicule décoré et distribution de chocolats aux enfants. Les manifestations et différents communiqués de presse ont été relayés par de nombreux médias permettant d'attirer des visiteurs de toute la Suisse romande et au-delà, en particulier pour les loutres cendrées. Avec une estimation à 112'310 visiteurs rien qu'au vivarium, le Zoo de La Chaux-de-Fonds conserve, encore et toujours, sa position de leader des sites touristiques du canton de Neuchâtel.

### Personnel

#### **Personnel fixe et temporaire, vacataires, bénévoles**

La gardienne d'animaux-responsable du zoo, cinq gardiens d'animaux et un aide-gardien travaillent à 100%. Deux gardiens bénéficient d'une réduction de leur temps de travail pour raison d'âge. Les deux apprentis, ayant terminé leur CFC en juin 2011, ont été engagés comme gardiens d'animaux pour remplacer le démissionnaire de 2010. L'un a pu être engagé à 80% et l'autre est passé de 20% à 40%, ceci a été facilité par le fait que les maîtres d'apprentissage ne forment plus qu'un apprenti au lieu de deux en simultané. Quatre auxiliaires sont venus seconder l'équipe fixe du secteur "parc zoologique" depuis fin 2010 et durant toute cette année (remplacement du gardien manquant et remplacement des gardiens arrêtés pour maladie ou accident). Un aide-gardien supplémentaire a travaillé durant les mois d'été. Plusieurs vacataires étudiants (travail du weekend) et 7 bénévoles (station de soins pour animaux sauvages, période estivale) ont apporté une aide précieuse. Une personne de la voirie est toujours chargée d'assurer le nettoyage régulier du site (à 100%, au moins en-dehors de la période hivernale). Après une semaine de stage pour découvrir le métier de gardien d'animaux, une personne bénéficie d'un contrat ISP d'une durée de 3 mois. Une nouvelle grille horaire a été mise en place à partir du 1<sup>er</sup> décembre pour les gardiens du secteur "vivarium" afin d'éviter un excès d'heures et de jours continus de travail et dans le but de préserver la santé des collaborateurs. M. Michel Sester, ancien responsable du parc zoologique, est décédé le 26 août.

#### **Apprentis**

Les deux apprentis, formés au parc zoologique et au vivarium, ont brillamment réussi leur CFC de gardien d'animaux avec une moyenne générale au-dessus de 5. Un nouvel apprenti a commencé son apprentissage au mois d'août 2011.

#### **Stagiaires**

Les demandes de stage au parc zoologique ne diminuent pas, bien au contraire. Tout au long de l'année, ce sont 16 chanceux qui ont pu profiter d'un stage "découverte" au parc zoologique et/ou au vivarium, d'une durée d'un jour afin de ne pas surcharger l'équipe en place. Des stages de plus longue durée ont été acceptés pour les cas suivants : essais pour la place d'apprentissage (7-11 mars et 9-10 mars), apprentis gardien d'animaux d'autres zoos romands (16-20 mai et 19-30 décembre), 2 étudiantes de l'école de médecine vétérinaire de Maison Alfort (13 juin au 4 juillet), stage au vivarium dans le cadre de la formation de pompier (6-7 octobre).

### **Perfectionnement-formation**

La gardienne-responsable et une gardienne d'animaux ont suivi le cours de réanimation cardio-vasculaire avec utilisation du défibrillateur (AED-BLS) et un gardien a participé au cours lui permettant de conserver son attestation de samaritain d'entreprise. Ce dernier est également expert aux examens finaux de gardien d'animaux pour l'obtention du CFC. Un cours de perfectionnement organisé par l'ARFGA le 15 septembre au zoo de La Garenne sur les signes de vieillissement chez les animaux sauvages a été suivi par la gardienne-responsable et une gardienne. Le directeur et la gardienne-responsable ont assisté au congrès sur les animaux sauvages organisé par la PSA à Zürich le 12 novembre. La gardienne-responsable a suivi trois jours de cours de management sur l'encadrement de personnel en difficulté. Un gardien d'animaux est membre de la commission de formation de l'ARFGA qui a organisé trois cours professionnels pour les apprentis du secteur zoo: Conception d'aquariums, anatomie des poissons ; Etho-zoologie: détention en semi-liberté, hygiène dans un zoo et traitement des animaux malades ; CITES: importation et exportation d'animaux (cours et pratique sur deux jours au zoo de Servion pour les élèves de 3<sup>ème</sup> année). Ce même gardien a participé aux 5 séances de la commission de formation qui se tiennent durant l'année.

### **Travaux effectués**

#### **Travaux réalisés au parc zoologique grâce aux ateliers de la Ville**

- Agrandissement de l'enclos des loutres d'Europe. Boisement du bâtiment existant.
- Rénovation du petit pont à l'entrée sud.

Une verrée a été organisée pour remercier les personnes ayant travaillé à la réussite des deux grands chantiers ci-dessus.

- Retrait de la dalle en béton de l'enclos des chèvres.
- Mise en place d'un nouveau tapis sur l'escalier à côté de l'ancien enclos des chevreuils.
- Réalisation d'un chemin d'accès jusqu'à l'abri de l'enclos du lama et des alpagas.
- Aménagement de l'écurie nord pour agrandir l'élevage des lapins.
- Construction d'un deuxième « nid » pour les ours (qui ne souhaitent plus dormir ensemble !) et remise en état du plancher du premier « nid ».
- Rénovation du plancher de la maison des porcs laineux.
- Début des travaux pour réhabiliter la rocaille.
- Protection arbres : celles mises en place dans l'enclos des daims ne conviennent pas esthétiquement. D'autres solutions sont à l'étude.
- Barrière de l'âne mâle rehaussée en urgence.

#### **Travaux réalisés au parc zoologique par des entreprises privées**

- Montage de la volière de soins pour les rapaces: maçonnerie (Arrigo), serrurerie (Ferraro), grillage (Clerc clôtures).
- Construction d'un nouvel abri pour le lama et les alpagas (Mathias Schüpbach).
- Peinture écurie nord (Vigliotti).
- Réparation du toit du bâtiment des loutres et végétalisation (Singelé).
- Réparation de la garniture de cheminée de l'écurie nord (Singelé).
- Changement des fenêtres de l'écurie nord (Fya).
- Réalisation de devis par les différents corps de métiers pour les travaux nécessaires à la remise en état du parc zoologique.

#### **Travaux réalisés par l'équipe du parc zoologique**

- Écoulement box écurie nord.
- Mise en eau du bassin nord des rats laveurs et écoulement.
- Réparation d'urgence de plusieurs fontaines en bois.
- Rehaussement d'une partie du grillage de l'enclos accueillant temporairement un chamois.
- Réparation d'une conduite d'eau chez les cerfs.
- Réensemencement de l'enclos du lama/alpagas/moutons d'Ouessant.
- Diverses autres petites (et grandes) réparations indispensables au bon fonctionnement du zoo...

#### **Travaux de révisions du vivarium**

Le vivarium a fermé ses portes du 31 janvier au 18 février pour sa révision annuelle. Les différents travaux ont été effectués en grande majorité par les gardiens du vivarium et les ateliers de la ville. Les terrariums ont été entièrement vérifiés puis ont subi une rénovation partielle ou totale selon les problèmes rencontrés. Après le contrôle du système électrique assurant le fonctionnement des systèmes de chauffage, d'éclairage et de sécurité, chaque cage est nettoyée (anticalcaire, rinçage puis acétone pour lisser le polyester et raviver les teintes). Le décor est ensuite remonté en tenant compte de l'espèce abritée (branchage, plantes artificielles).

Le cadre de porte est poncé, zingué et repeint puis la serrure vérifiée et graissée. Au niveau du bâtiment (pavillons), les dégâts liés à l'humidité sont réparés. Les boiseries sont lavées, désinfectées ou réparées. Tous les systèmes de sécurité, d'électricité et de chauffage sont révisés.

Pavillon I : Le cadre de porte et la porte du terrarium 056 à été refaite par les ateliers de la ville (voilage du cadre qui risquait de casser la vitre). Le polyester de la cage 004 a été refait et la filtration a été modifiée. Les soubassements ont été repeints. Le nouveau système d'affichage pour le public (rétroéclairage) a été mis en place. Les boiseries de la face nord ont été refaites par les menuisiers.

Pavillon II : Le système de régulation du climat de 8 terrariums (013, 014, 015, 016, 017, 018, 019, 051) a été refait. Ces 8 cages sont maintenant régulées automatiquement et individuellement (paramètres) par un petit tableau situé au-dessus de la cage 016. L'ancien système électrique qui était sous ce bloc a été enlevé pour éviter les risques de court-circuit (humidité). Les soubassements ont été repeints. La vitrine côté nord a été équipée d'une porte avec serrure.

Pavillon III : la cage 029 a été intégralement refaite (poussissement du fond en bois) en matériaux imputrescibles. Toute la climatisation de la partie sud du pavillon a été refaite comme pour le pavillon II. Les soubassements ont été repeints. Suite à une fissure dans une conduite, les écoulements au nord de ce pavillon ont été refaits.

Pavillon IV : Aucun travail majeur dans ce pavillon, mis à part les soubassements qui ont été repeints.

Pavillon V : Les vitres tournantes de la cage 047 étaient grippées et risquaient de casser. Les serruriers de la Ville ont donc remplacé l'axe. Aucun travail majeur dans les terrariums n'a dû être pratiqué. Les soubassements ont été repeints.

### **Autres travaux liés au secteur vivarium**

Chauffage: Jusqu'à cette année, les locaux techniques du vivarium étaient chauffés par une chaudière à mazout indépendante qui est tombée en panne définitive. Après diverses discussions avec l'intendance des bâtiments, la solution trouvée a été de se relier au système de chauffage du bâtiment de l'Ancien Stand permettant ainsi d'avoir un grand stock d'eau chaude. L'autre avantage est le gain de place. Durant les mêmes travaux, les chauffages ont été équipés de vannes thermostatiques permettant de mieux régler la température des locaux techniques et d'économiser ainsi de l'énergie.

La quarantaine 1000 donnait depuis de très nombreuses années des signes évidents d'usure. Les terrariums de conception ancienne ne permettaient plus d'assurer le bien-être des animaux hébergés. Un crédit spécial a permis de refaire intégralement ce bloc. Le sol est maintenant muni d'un écoulement et d'une nouvelle dalle qui comporte les fers de soutènement pour les murs des terrariums. Le système électrique est entièrement neuf, de même que le système de chauffage. Les terrariums sont équipés de boîtiers de commandes de dernière génération. Le local est prévu pour permettre à de nouveaux terrariums d'être construits par-dessus la première rangée. Une porte permet dorénavant de fermer ce local afin de mieux gérer le chauffage mais également de créer une barrière sanitaire.

Lors d'une mauvaise opération, un camion de livraison a dégonflé et cassé la porte du quai de chargement du vivarium.

### **Divers**

La réflexion sur un plan directeur général d'aménagement du zoo s'est poursuivie. Des séances avec les ateliers et le service des bâtiments ont été mises en place afin de mieux suivre l'entretien du site (printemps: 19 mai ; automne: 14 septembre). Ce même groupe travaille à l'élaboration d'un plan de travaux de rattrapage pour assurer une remise à niveau des installations. Le service des espaces verts, associé à un botaniste régional, ont travaillé à la réhabilitation de la zone, dite de la rocaïlle, afin de constituer progressivement un secteur présentant une végétation typique de la région, ceci dans des buts pédagogiques et conservatoires. Le service informatique de la ville a amélioré le système téléphonique du vivarium afin que les gardiens puissent être joignables dans la partie publique mais aussi dans l'ensemble des locaux techniques situés dans la partie ouest de l'Ancien-Stand, y compris dans le sous-sol. La candidature à l'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA) n'a de nouveau pas pu être déposée car les standards nécessaires ne sont toujours pas atteints. La rénovation du réseau d'eau, bien que constituant un chantier prioritaire, n'a pu être entreprise faute de budget d'investissement. Une analyse de risque (sécurité au travail) a été effectuée dans les 2 secteurs du zoo.

## **Animaux**

Les animaux du zoo se portent bien dans l'ensemble même s'il faut faire face au vieillissement important de plusieurs individus. Parmi les vieux animaux qui sont morts en 2011, il y a une femelle renard et le mâle de loutre d'Europe. Le départ de ce dernier laisse un grand vide, c'est surtout lui que les visiteurs voyait. Une nouvelle espèce, le chamois, est présente au zoo depuis le mois d'octobre. Malheureusement, l'animal, un mâle en provenance du Zoo des Marécottes, semble pour l'instant très nerveux. Le lama et les alpagas ont passé l'été au vert, ils ont été mis en pension pendant la construction de leur nouvel abri et le réensemencement de leur enclos. Des oiseaux exotiques (perroquets, perruches, canaris, etc.) de toutes espèces continuent à être donnés par des gens cherchant à s'en débarrasser ou à placer suite au décès du propriétaire. Dans la plupart des cas, ces animaux sont replacés pour éviter la saturation des volières du zoo.

### **Les loutres cendrées (Chico, Lula, Ikan et Thambi)**

Les stars du zoo continuent de ravir les visiteurs avec leurs mille et une facéties. Il faut rappeler que ces loutres, qui sont d'une espèce exotique (Loutre cendrée), ont intégré le zoo à condition d'être les porte-drapeaux animaliers d'un message pédagogique pour sensibiliser les visiteurs aux règles et aux lois nationales et internationales sur le trafic et la détention d'animaux sauvages. La récolte de dons pour la construction de leur nouvel enclos se poursuit. Au 31 décembre l'association des « Amis du Bois du Petit Château » avait récolté CHF 87'375.10.

Le dernier gros don de l'année était celui d'un jeune de 14 ans qui a remis un chèque de CHF 3'400.- récoltés grâce à des spectacles de magie, diverses autres actions et une participation de sa banque! Les médias ont abondamment relaté son geste ce qui a permis de relancer l'appel aux dons. Les travaux de construction des barrières du nouvel enclos devrait enfin débiter au printemps 2012.

## Inventaire

Au 31 décembre 2011, le parc zoologique présentait 230 animaux de 50 espèces et le vivarium abritait 514 animaux de 149 espèces (hors élevage pour nourriture = rongeurs et insectes).

### Parc zoologique

Mammifères: 84 individus de 20 espèces.

Espèces de la faune sauvage européenne: Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chamois, Daim, Loutre d'Europe, Lynx, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur, Renard roux, Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique: lois sur commerce et détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées: Alpaga, Âne, Chèvre naine, Lama, Lapin Bélier français, Mouton d'Ouessant, Porc laineux.

Oiseaux: 146 individus de 30 espèces.

Espèces de la faune sauvage Européenne: Canard colvert, Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Grand-Duc d'Europe, Grand téttras, Harfang des neiges, Nette rousse, Oie cendrée.

Espèces domestiquées: Callopsitte élégante, Canard de Poméranie, Canard huppé, Canard Mandarin, Canard carolin, Canard muet, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparable à tête rouge, Inséparable masqué, Inséparable de Fischer, Oie cygnoïde, Perruche ondulée, Perruche omnicolore, Perruche de Pennant, Pilet des Bahamas, Poule appenzelloise huppée, Poule Brahma, Poule Wyandotte, Sarcelle à collier.

### Vivarium

	Arachnides	Autres invertébrés	Serpents	Lézards	Tortues	Crocodiliens	Poissons	Amph.
Nombre d'animaux	46	100 env.	196	24 env.	62	2	58	26
Nombre d'espèces	22	8	68	14	8	2	17	10

"env." = estimation liée à des animaux dont l'effectif fluctue beaucoup durant l'année (invertébrés, poissons). Pour les lézards, les espèces du genre *Anolis* ont aussi un taux de reproduction élevé et une durée de vie courte.

## Nouveaux pensionnaires

### Parc zoologique

L'ancien enclos des chevreuils, vide depuis le départ du dernier individu de cette espèce, a accueilli un chamois mâle. Mais cet enclos pose problème à cause de sa localisation. En effet, coincé entre la route et le chemin emprunté par les visiteurs, il n'offre pas suffisamment de zones de repli et de tranquillité pour les animaux.

### Vivarium

Les nouveaux animaux proviennent de particuliers souhaitant s'en débarrasser ou d'échanges avec d'autres institutions. En général, le manque de place oblige l'équipe à refuser de prendre en charge des animaux séquestrés par les services compétents. Cependant, les animaux suivants ont été récupérés parmi un lot constitué suite à une saisie et placé temporairement au Walter Zoo (Gossau): 6 mygales à genoux rouges (*Brachypelma smithi*), 1 scinque australien (*Egernia stokesii*), 1 python améthyste (*Morelia amethystina*), 2 pythons royaux (*Python regius*), 2 couleuvres perses (*Zamenis persicus*). Les serpents suivants ont été récupérés suite à l'arrêt de l'élevage d'un herpétologue amateur neuchâtelois: 8 vipères ottomanes (*Montivipera xanthina*), 7 vipères de Wagner (*Montivipera wagneri*), 5 vipères de Rade (*Montivipera raddei*). Il faut encore citer l'arrivée de 3 axolotls (*Ambistoma mexicanum*) et, en toute fin d'année, d'une femelle du crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (*Osteolaemus tetraspis*).

## Naissances

### Parc zoologique

Mars: Chèvre naine (4 mâles et 8 femelles) ; Avril-juillet: Mouflon de Corse (3 mâles et 5 femelles) ; Mai-juin: Cerf élaphe (2 mâles et 1 femelle) ; Bouquetin des Alpes (4 femelles) ; Juin: Daim (1 mâle et 3 femelles) ; Porc laineux (4 mâles et 4 femelles) ; Juin et juillet: Mouton d'Ouessant (2 mâles) ; Juillet: Âne (1 femelle).

### Vivarium

28 serpents: Mamba vert (*Dendroaspis viridis*) ; Boa de Cook (*Corallus hortulanus*) ; Cobra cracheur (*Naja sputatrix*) ; Cobra à monocle (*Naja kaouthia*) ; Boa arc en ciel (*Epicrates cenchria*) ; Serpent ratier du Japon (*Elaphe climacophora*) ; Couleuvre de Chine (*Orthriophis taeniurus*) ; Crotale cascabelle du Venezuela (*Crotalus durissus cumaniensis*).

## Décès

### Parc zoologique

26 avril : vieille femelle renard roux (euthanasiée) ; 10 juin: un jeune cerf mâle (tétanie musculaire) ; mars et avril: 3 chèvres naines (2 jeunes et une femelle adulte morte durant la césarienne) ; juin: 3 petites femelles bouquetin (diarrhée) ; novembre: loutre d'Europe mâle.

### Vivarium

Mauvaise année pour les reptiles avec la mort de 17 lézards et de 39 serpents (respectivement 2 et 15 en 2010). Il s'agissait souvent de spécimens vieux et isolés. Ils ne seront pas remplacés pour les espèces jugées inintéressantes.

## Échanges et dons

### Parc zoologique

Cinq bouquetins ont été transférés au zoo Kolopfern en Autriche. Une femelle renne a été reçue en échange. La jeune femelle Harfang des neiges, après avoir séjourné quelques semaines au Centre de Réadaptation pour les Rapaces (GE), a été offerte au Toni's Zoo à Rothenburg. Suite à une situation urgente, un chamois mâle est venu du Zoo des Marécottes.

## Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

### Parc zoologique

Programme de reproduction EEP de la loutre d'Europe (European Endangered species Programme: *Lutra lutra*): Suite au décès de vieillesse du mâle, il est bien entendu souhaitable d'en reprendre un. Ceci permettrait d'intégrer totalement le programme EEP pour la loutre d'Europe. Mais dans la configuration actuelle de l'enclos (les loutres d'Europe n'occupent qu'un seul des deux bassins, l'autre étant temporairement dévolu aux loutres cendrées), il est difficile d'intégrer un nouvel individu. La meilleure solution possible est donc à l'étude.

### Vivarium

Livre d'élevage ESB du crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook: *Osteolaemus tetraspis*): Suivant la recommandation du coordinateur (Zoo Leipzig), une femelle du Zoo de Berne a été transférée à La Chaux-de-Fonds au mois de décembre. Son patrimoine génétique correspondant à celui d'un hybride, il est demandé de ne pas mener à terme la reproduction afin de donner la priorité aux naissances dans les institutions hébergeant des couples de même souche génétique.

## Station de soins

La volière de soins pour les rapaces est presque terminée et pourra être complètement fonctionnelle en 2012. Cela permettra de solliciter nettement moins souvent le CRR (Centre de Réadaptation des Rapaces, GE) pour la période de vol nécessaire avant le lâcher de ces oiseaux. Il faut rappeler que la station de soins ne fonctionne que grâce à l'implication exceptionnelle de plusieurs bénévoles qui secondent les gardiens pour les soins aux animaux sauvages, qu'ils en soient grandement remerciés. De nombreux dons, pour un total de CHF 1'047.40, sont parvenus à l'association des "Amis du Bois du Petit Château". Un immense et chaleureux merci à tous les donateurs. Sur 244 animaux réceptionnés (51 mammifères et 193 oiseaux), 122 ont pu être relâchés (50%). Les autres sont morts, ont dû être euthanasiés ou transférés vers un autre centre de soins (CRR, La Vaux-Lierre, Wildstation à Utzenstorf, autres personnes habilitées) ou encore sont devenus des permanents du zoo. En règle générale, les animaux ne pouvant être relâchés ne sont pas gardés mais il existe des exceptions pour les individus trop handicapés. Le nombre d'animaux réceptionnés est significativement plus bas qu'en 2010 (315 animaux). Il faut noter qu'une histoire de chauves-souris blessée aura fait perdre un temps très important à toute l'équipe ainsi qu'à différents autres services, notamment du canton et de suisse romande.

### Mammifères 51 dont 23 relâchés et 1 transféré

Blaireau (1) (mort), Chevreuil (1) (transféré), Ecureuil roux (1) (relâché), Fouine (3) (2 relâchées, 1 morte), Hérisson (16) (10 relâchés, 6 morts), Hermine (2) (relâchées), Lièvre (1) (mort), Loir (6) (1 relâché, 5 morts), Murin à moustaches (1) (relâché), Musaraigne sp (1) (relâchée), Noctule de Leisler (1) (relâchée), Oreillard brun (1) (mort), Pipistrelle commune (10) (3 relâchées, 7 mortes), Pipistrelle de Nathusius (3) (3 mortes), Sérotine bicolore (1) (relâchée), Sérotine boréale (2) (2 mortes). Auxquels s'ajoutent les animaux encore en soins.

### Oiseaux 193 dont 99 relâchés et 22 transférés dans des stations plus adaptées

Autour des palombes (1) (relâché), Bergeronnette grise (6) (6 mortes), Bruant jaune (2) (relâchés), Buse variable (1) (morte), Chardonneret élégant (2) (morts), Chouette hulotte (1) (morte), Épervier d'Europe (1) (mort), Etourneau sansonnet (1) (relâché), Faucon crécerelle (4) (2 transférés, 2 morts), Fauvette à tête noire (3) (mortes), Geai des chênes (1) (mort), Grand-duc d'Europe (1) (mort), Grive draine (1) (relâchée), Grive musicienne (1) (morte), Grive litorne (7) (5 mortes, 2 relâchées), Hirondelle de fenêtre (6) (3 relâchées, 3 mortes), Hirondelle rustique (2) (2 mortes), Linotte mélodieuse (1) (relâchée), Martinet noir (52) (29 relâchés, 18 transférés, 5 morts), Merle noir (13) (7 relâchés, 6 morts), Mésange à longue queue (1) (relâchée), Mésange bleue (8) (8 mortes), Mésange charbonnière (6) (5 relâchées, 1 morte), Mésange noire (4) (2 relâchées, 2 mortes), Moineau domestique (30) (18 relâchés, 12 morts), Moineau friquet (1) (relâché), Pic épeiche (1) (relâché), Pic vert (2) (relâchés), Pie bavarde (2) (1 relâchée, 1 transférée), Pigeon domestique (1) (transféré), Pigeon ramier (1) (relâché), Pinson des arbres (6) (3 relâchés, 3 morts), Pinson du Nord (1) (relâché),

Pouillot fitis (1) (mort), Roitelet huppé (2) (1 relâché, 1 mort), Rougequeue noir (9) (6 relâchés, 3 morts), Rousserole sp. (1) (relâchée), Sittelle torchepot (1) (relâchée), Tarier des prés (1) (relâché), Tourterelle turque (2) (1 relâchée, 1 morte), Troglodyte mignon (1) (mort), Verdier d'Europe (4) (2 morts, 2 relâchés). Auxquels s'ajoutent les animaux encore en soins.

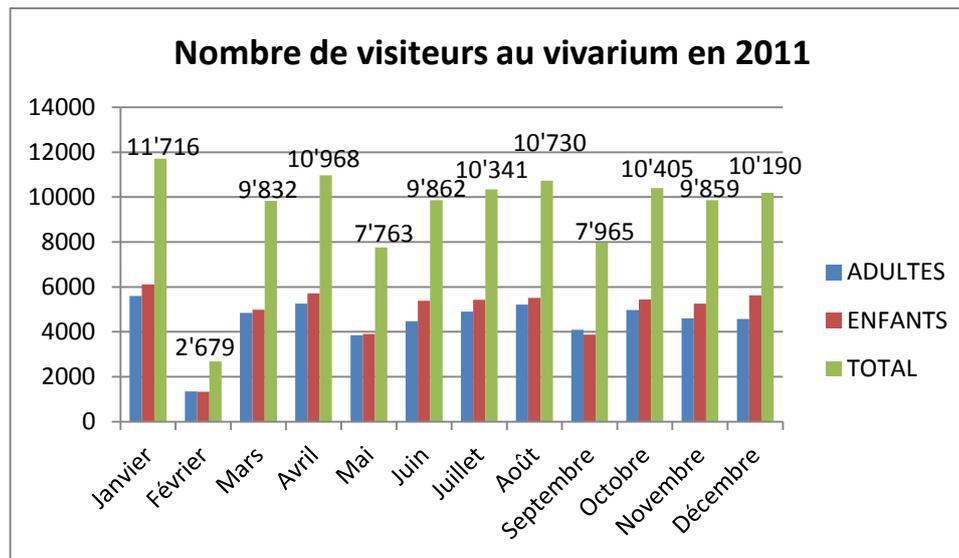
### **Animations, cours et visites guidées**

13 février: tire sur neige (sucettes), vin chaud et visites guidées des travaux de révision du vivarium (339 visiteurs).  
Semaine du 1<sup>er</sup> mars (Service de la jeunesse): plusieurs enfants ont pu participer au nourrissage des animaux accompagnés d'un gardien. Le vivarium a accueilli 5 groupes d'enfants de La Chaux-de-Fonds durant cette semaine.  
12 mars: Nuit de la Chouette (1'572 visiteurs).  
23 mars: animation au parc zoologique avec les enfants du groupe "Graine de belette".  
4 avril: le conseiller communal en charge du dicastère ACSSI est venu, accompagné par la classe de sa fille, participer à une matinée découverte du métier de gardien d'animaux.  
6 avril: un gardien d'animaux a donné un cours aux Samaritains du Val-de-Ruz sur le comportement à adopter lors d'une intervention concernant les nouveaux animaux de compagnie.  
10 avril: inauguration de la sculpture du lièvre (Louis Ducommun), suivi d'un apéritif d'une folle chasse aux œufs.  
4 mai: deux gardiens ont donné un cours théorique et pratique aux pompiers des Planchettes. Le but était de transmettre les notions de base pour la récupération de reptiles.  
21-22 mai: Fête de la Nature avec présentation, entre autres, du travail de la station de soins.  
17 juin: un gardien a fait un exposé à l'école catholique pour compléter un cours sur les reptiles et les amphibiens du canton de Neuchâtel.  
23 juin: visite guidée par le directeur pour les membres de la sous-commission des finances (CG)  
12, 14, 19, 21, 26, 28 juillet ; 2, 4, 9, 11 août: Passeports-Vacances de Neuchâtel (80 enfants).  
12, 18, 19 août: Passeports-Vacances de Delémont (48 enfants)  
9 et 12 août: Passeports-Vacances du Jura Bernois (Tramelan) (16 enfants)  
10 et 11 août: Passeports-Vacances Le Noirmont, La Ferrière, Les Bois (16 enfants)  
16 août: Passeports-Vacances Saignelégier (13 enfants)  
18 août et 1<sup>er</sup> septembre : présentation des possibilités pédagogiques au zoo (vivarium et parc zoologique) dans le cadre des cours de formation des éducateurs et éducatrices de l'enfance.  
7 septembre: le Zoo du Bois du Petit-Château a 120 ans ! Des brouettes fleuries sont disposées à l'entrée Sud, le véhicule des gardiens est décoré et une distribution de chocolats est effectuée pour les enfants visitant le site ce jour-là.  
23 septembre: la gardienne-responsable et un gardien d'animaux ont représenté le zoo pour les 125 ans de la Société d'aviculture, cuniculture et colombophilie.  
6, 7, 11, 13, 14 octobre: Passeports-Vacances des Montagnes neuchâteloises (100 enfants).

L'organisation d'anniversaires connaît un véritable succès, et ceci uniquement grâce au bouche-à-oreille. Ce sont donc 18 anniversaires au parc zoologique et 5 anniversaires au vivarium qui ont été organisés avec au maximum 10 enfants à la fois. Un enterrement de vie de jeune fille (suivant le même déroulement que les anniversaires) a aussi eu lieu. Une petite dizaine de visites guidées du parc zoologique ont été organisées à la demande de classes ou de groupes. Elles ont été parfois couplées à une visite du vivarium. Ce dernier a fait 38 visites guidées de classes en provenance de la Chaux-de-Fonds mais également de toute la Suisse romande. Les Passeports-Vacances ont quant à eux totalisé 27 groupes pour 273 enfants. Le vivarium a enfin réalisé 4 visites Smartbox "Journée en famille": 4 juin, 11 septembre, 1<sup>er</sup> et 25 octobre. Un chaleureux merci à tous les bénévoles qui ont apporté leur précieuse aide lors de certaines manifestations publiques.

### **Fréquentation**

Au 31 décembre, le vivarium avait accueilli, selon un comptage approximatif, 112'310 visiteurs (53'720 adultes et 58'590 enfants). Cette fréquentation est inférieure aux années précédentes (119'540 en 2010). Le graphique ci-dessous montre la variation saisonnière du nombre de visiteurs avec le creux classique de février dû aux travaux de révisions, l'absence des pics d'avril et de l'été et une fréquentation d'hiver nettement supérieure à 2010. La météo est le facteur d'influence principale: l'été pluvieux a fortement nuit à de bons mois de juillet et d'août.



Il semble encore et toujours raisonnable d'estimer la fréquentation annuelle du zoo (parc zoologique + vivarium + place de jeux) à au moins 150'000 visiteurs. Le Bois du Petit-Château reste un "hotspot" touristique du canton de Neuchâtel.

## Expositions

Un système de caméra a été installé pour retransmettre, en direct, l'intérieur de l'enclos des loutres d'Europe. Ceci, permet aux visiteurs de voir que l'enclos n'est pas inoccupé lorsque les loutres restent discrètes en pleine journée.

### « Hermine & belette »

Cette 3<sup>ème</sup> exposition menée sur les 2 sites des institutions zoologiques (MHNC et zoo) s'est achevée le 4 septembre.

### « Carnivore »

Dans le cadre de cette campagne (EAZA) de sensibilisation aux différentes espèces de carnivores en Europe, une série de splendides panneaux au format mondial ont été laissés dans l'enceinte du zoo.

### « Ciel ! Où sont nos oiseaux ? »

Il s'agit de la 4<sup>ème</sup> exposition associant MHNC et zoo. Des panneaux explicatifs ont été dispersés dans tout l'espace du parc zoologique pour présenter les espèces d'oiseaux indigènes et leur statut de menaces (Liste rouge Suisse). Ces panneaux, montés pour certains sur de superbes piquets en bois construits par les menuisiers de la ville, présentent à la fois des espèces hébergées dans le zoo et d'autres espèces utilisant naturellement le Bois du Petit-Château et ses environs.

## Médias

Voici quelques extraits d'une liste bien trop longue pour être présentée ici de manière exhaustive: "Les gloutons loutrons fêtent aujourd'hui leurs quatre mois" ; "Le Bois du P'tit a 120 ans" ; "Le caïman se fait arracher une dent" ; "Pas de fugeurs au Bois du Petit-Château" ; "Des yeux dans la nuit" ; "Ca va être un très chouette samedi au zoo du Bois du Petit-Château" ; "La chouette attire 1500 personnes" ; "Dix bébés chèvres naines qui cabriolent à cœur joie" ; "Course aux lièvres dimanche" ; "En le chassant hier, on a levé un beau lièvre" ; "La foule pour la première Fête de la nature" ; "Les Romands s'entichent de chèvres de poche" ; "SOS animaux abandonnés en été" ; "Grands travaux au Bois du P'tit" ; "Un espace confortable pour les loutres" ; "Quatre mambas sont nés au zoo de La Chaux-de-Fonds" ; "Brassée de petits cobras" ; "Les nombreuses naissances du Bois du Petit-Château ravissent les petits" ; "Zoo épinglé par un rapport d'expertise dépassé" ; "Bois du Petit-Château au top" ; "Comment sauver un hérisson" ; "Une grande volière pour le Bois du Petit-Château" ; "Le Loutrethon est lancé!" ; "Cadeau de Noël pour les loutres" ; "Un chèque de 3'400.- pour les loutres de La Chaux-de-Fonds, grâce à un adolescent !" ; "Il bosse pour offrir un spa aux loutres" ; "Jonah le magicien récolte 3400 fr."

La gardienne responsable a réalisé une interview en anglais dans les studios de la radio WRS à Genève à propos de la Nuit de la Chouette (2 mars). Depuis le mois d'octobre, elle est chroniqueuse pour Le Matin (rubrique sur les animaux dont l'argent est intégralement reversé à la station de soins.): "Renards contre chats" ; "De la viande aux asticots" ; "Dangers nocturnes" ; "Loup, y es-tu?" ; "La passion" ; "Sauvons Yasuni". Elle a aussi aidé lors du tournage d'un Temps Présent.

## COMMISSION DES INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

Bureau: M. André Chaboudez (président), M. François Ochsner (vice-président), M. Daniel Christen (secrétaire). Autres membres : Mmes Daniela de Biasi Favre ; MM. Gérard Bosshart, Laurent Duding, Daniel Mathez, Henri Oppliger et Fernando Soria.

### **Réunions**

- 7 mars (Zoo BPC): examen des comptes et rapport 2010 ; projets 2011 ; infos diverses sur le MHNC et le zoo ; réflexion sur la mise à disposition de moyens supplémentaires pour avancer dans le projet Naturama (notamment les contenus scientifiques et muséologiques) qui débouchera sur une lettre de la CIZ au CC . Séance au chalet des gardiens du zoo, suivie de la traditionnelle fondue (qui remporte plus de suffrages que la raclette testée en 2010 !).
- 13 septembre (MHNC): investissements et budget 2012 ; projets 2011 ; infos diverses sur le MHNC et le zoo ; point de situation Naturama ; point de situation sur les nouveaux locaux pour la conservation des collections.

## MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

### **Musée international d'horlogerie**

#### *Collections*

Le budget d'acquisition d'objets de collection étant cette année encore resté à CHF 0,00.-, le MIH a pu acquérir grâce à la générosité des amisMIH les objets suivants:

- 2 montres-bracelets Ingersoll à cadran animé Donald Duck
- 3 montres de tableau de bord de voiture, Zénith et Doxa Automobile
- 1 montre fantaisie "Crash Watch"
- 1 briquet en nacre avec montre intégrée
- 1 montre-bracelet Rolex Oyster Perpetual
- 1 montre-bracelet fantaisie Rolex avec bracelet en or
- 1 lot de 17 montres-pendentifs à boîtier émaillé
- 3 montres de poche américaines National Watch Co et American Watch Co
- 1 pendule avec quantième perpétuel signée J-B Schwilgue
- 1 pendule neuchâteloise à mouvement particulier
- 1 chronomètre de marine Paul Ditisheim
- 1 lot de 6 pendulettes de table émaillées
- 1 horloge de table Lenzkirch surmontée d'un aigle en bronze
- 1 reconstruction d'une horloge à sphère mouvante de Janvier
- 1 horloge "La Mémoirelle"
- 1 appareil à coïncidence Movado et divers instruments
- 1 machine automatique à fabriquer les vis
- 1 petit tour d'horloger Waltham

Ces différents achats représentent une somme de CHF 109'227.14

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à de nombreux dons, notamment des pièces suivantes :

- 1 montre de poche en argent signée Boilliat à Lhon
- 1 montre de poche avec chronographe signée Golay Fils & Stahl à Genève
- Plusieurs horloges et montres de poche américaines, suite à l'exposition présentée sur ce thème
- 1 horloge murale en bois avec répétition à quarts
- 1 petite horloge de table Zénith à boîtier émaillé
- 1 pendulette de table Concord à mouvement électrique
- 1 porte-montre en forme d'ours

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année représente une somme de près de CHF 26'900.-. Il est à remarquer que l'exposition temporaire *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie* a permis de compléter les collections du musée en montres, horloges et outillages américains, plusieurs collectionneurs et prêteurs ayant généreusement offerts un ou plusieurs objets pour les collections du musée.

Diverses associations, entreprises et sociétés privées ont soutenu durant l'année certaines activités du musée par des dons en espèce. Il s'agit en particulier du soutien aux travaux et à l'achat de matériels liés à Musée en mutation, à l'achat de pièces pour la collection, le soutien au prix Gaïa, à la Bourse Julius Bär, ainsi que la participation à la restauration d'objets de la collection. Outre la contribution financière de l'association des amisMIH, il faut mentionner les montants versés par des sociétés telles que Zénith au Locle, Embassy Lucerne-St.-Moritz, la Fondation Watch Academy Ulysse Nardin et la banque Julius Baer, qui représentent une somme de plus de CHF 127'000.00.

#### *Exposition permanente*

Malgré l'inauguration du nouvel espace L'Homme et le Temps, les travaux liés à la préparation et à la mise en place des trois expositions temporaires ont quelque peu ralenti les projets de réaménagement définis par le groupe de travail *Musée en mutation*. D'importants déplacements d'objets ont néanmoins été effectués dans l'Espace premier du musée, afin de libérer de la place pour l'installation des espaces Jour et Heure. La zone des Trésors a été entièrement repensée, et une quinzaine d'horloges ont été déplacées temporairement dans la première partie de l'espace second. Le groupe de travail *Musée en mutation*, composé de la direction du musée et de représentants du personnel, a poursuivi ses réflexions et assuré le suivi des travaux réalisés dans l'année. Un nouvel espace thématique, l'espace *Stylisme*, consacré à l'évolution esthétique des garde-temps du XVI<sup>e</sup> à aujourd'hui est en préparation; il présentera, dans des vitrines spécialement conçues à cet effet, des montres et horloges des collections du musée, mis en relation avec d'autres objets de la vie quotidienne provenant de collections publiques ou privées.

Suite à de nombreuses remarques d'utilisateurs et locataires de la salle Hans Erni, la sonorisation de celle-ci a été entièrement repensée. Une nouvelle installation plus performante a été acquise, permettant d'améliorer sensiblement la qualité du son et l'acoustique de la salle.

### Expositions temporaires

- *Nouvelles Acquisitions*, du 18 mars 2011 au 31 janvier 2012.  
Mise en place cette année dans la fosse à proximité du promontoire, cette exposition permet de présenter au public pendant une année les objets et documents récemment entrés dans les collections du musée.
- *Ura Tavo, l'horloge en bois de Davos*, du 18 mars au 18 septembre 2011.  
Après sa présentation à Winterthur, cette exposition a permis de découvrir des horloges précieuses et délicates, aux décors inspirés de la tradition paysanne et de la nature.
- *Écrire le temps? Deux siècles d'histoire du chronographe*, du 7 avril au 2 octobre 2011.  
Entièrement sponsorisée et réalisée en collaboration avec Montblanc Montre SA au Locle, cette exposition présentait pour la première fois l'histoire du chronographe des origines à nos jours, grâce notamment à la présentation d'une centaine de pièces de toutes origines, provenant des collections du musée et de prêteurs publics et privés.
- *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie*, du 6 mai- 30 septembre 2011.  
Exceptionnelle exposition présentant une très riche collection de pièces d'origine américaine et consacrée plus particulièrement à l'impact du développement industriel américain sur la production horlogère suisse à la fin du XIXème siècle.
- Durant l'année 2011, chaque mois un objet de la collection a été choisi et mis en évidence par un marquage spécial dans les salles d'exposition, et annoncé dans l'agenda culturel de la Ville.

### Expositions à l'extérieur

Nous avons participé, outre aux traditionnelles promotions touristiques, aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- *Histoire de la Suisse*, du 1<sup>er</sup> février 2009 au 31 janvier 2014. Exposition semi-permanente, Musée national, Zurich. Prêt de 3 montres de poche et d'une montre-bracelet.
- *Sciences et curiosités à la Cour de Versailles*, du 25 octobre 2010 au 27 février 2011, Château de Versailles, prêt du chronomètre de marine n° 12 de F. Berthoud.
- *A.-L. Breguet - L'horlogerie à la conquête du monde*, du 10 juin au 19 septembre 2011, Musée national suisse, Château de Prangins, puis du 6 octobre 2011 au 8 janvier 2012 au Musée national à Zurich, prêt de 2 montres, d'une horloge et d'un tableau.
- *Sacrée Science !*, du 13 mars 2011 au 21 décembre 2012, Museum de Neuchâtel, réalisation d'un pendule de Foucault et prêt de 3 chronographes de poche.
- *Écrire le temps, deux siècles d'histoire du chronographe*, exposition itinérante réalisée par Montblanc Montres Le Locle, prêt de 13 montres de poche et de 3 montres-bracelets
- *500 Years'History of the European Watch*, du 20 octobre au 10 novembre 2011, Musée du Kremlin, Moscou. Prêt de 18 montres de poche et bracelets à la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève, organisatrice de l'exposition.
- A l'initiative de la Fondation de la Haute Horlogerie, plusieurs expositions d'horlogerie ont été organisées dans diverses parties du monde, notamment: *Timecrafters*, New York, du 13 au 15 mai, *JCK*, Las Vegas, du 2 au 6 juin, *SIAR, Salon International Alta Relojeria*, Mexico City, du 4 au 6 octobre, *Salon QP*, Saatchi Gallery, Chelsea London, du 10 au 12 novembre, *Salon Belles Montres*, Carrousel du Louvre, Paris, du 25 au 27 novembre. Nous avons participé à ces expositions par le prêt de 16 montres de poche et montres-bracelets.

### Animations

- Le nouvel espace thématique *L'homme et le temps*, qui traite de la perception du temps par l'homme avant l'apparition de l'horlogerie mécanique, a été inauguré le 20 janvier, en présence notamment de représentants du Crédit suisse, sponsor principal de l'espace.
- La traditionnelle cérémonie de présentation des nouvelles acquisitions du musée a eu lieu le 17 mars, faisant suite à l'assemblée générale de la société des amisMIH. Durant cette soirée, les visiteurs ont eu également l'occasion de découvrir les quatre vitrines thématiques réalisées par le Musée d'histoire, installées au MIH pendant la durée des travaux de rénovation du MH.
- L'exposition temporaire *Ura Tavo, l'horloge en bois de Davos* a également été inaugurée ce jour-là, en présence de Mme Vinzens, conservatrice de la collection Kellenberg de Winterthur et de M. Klaus Hess, auteur de la brochure accompagnant l'exposition.
- L'important projet Ecoles-Musées a été lancé dans sa phase test au MIH permettant à 21 classes des trois cycles de découvrir l'animation proposée avec succès.
- Le 7 avril, inauguration de l'exposition *Écrire le temps? Deux siècles d'histoire du chronographe*, entièrement sponsorisée par Montblanc Montres. La conférence de presse a permis de réunir plus de trente journalistes spécialisés qui ont découvert le musée, avant de se rendre au Locle chez Montblanc.
- Inauguration le 6 mai de l'exposition *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie*.

- Les 14 et 15 mai, la Nuit des Musées et la Journée internationale des Musées ont attiré plus de 650 visiteurs au musée. Diverses animations et visites guidées ont ponctué le week-end et attiré un public nombreux.
- Participation au projet de médiation culturelle de Pro Helvetia "Regards croisés dans nos musées" organisé avec la communauté africaine de La Chaux-de-Fonds et qui proposait des visites à « deux voix » sur la perception du temps dans la culture occidentale et l'Afrique.
- 1-7.7, Semaine des musées, avec entrée gratuite pour tous. Des visites guidées des trois expositions temporaires ont été proposées par les conservateurs.
- Déplacée au Club 44 en raison de l'exposition dans la salle Hans Erni, la cérémonie de remise du prix Gaïa a eu lieu le 15 septembre. Les distinctions ont été remises à M. François Junod de Sainte-Croix, fabricant d'automates, à M. Pierre-Yves Donzé, chercheur et auteur de nombreux ouvrages sur l'horlogerie et à M. Philippe Stern, président de la manufacture Patek Philippe. Le lauréat 2011 de la Bourse Julius Bär a été également présenté lors de cette soirée; il s'agit de M. Adrian Lang, qui effectuera un stage de six mois à l'atelier de restauration du MIH pour la construction d'une horloge de table.
- Déplacée au mois de novembre pour des raisons d'occupation de la salle Hans Erni par les expositions temporaires, la 34<sup>ème</sup> édition de la Bourse horlogère suisse s'est déroulée le dimanche 6 novembre sous la présidence de M. Roman Winiger. Plus de 850 visiteurs ont fréquenté cette bourse, qui rencontre toujours beaucoup de succès auprès des professionnels et des amateurs d'horlogerie ancienne.
- Le 28 novembre, à l'invitation de la Société suisse de chronométrie, le MIH a participé avec le musée du Locle à la Journée d'étude à Montreux, en présentant une exposition sur le thème de l'horlogerie mécanique.
- En association avec les musées partenaires de la *Route de la mesure du temps* - Musée du temps de Besançon, Musée d'horlogerie du Haut-Doubs de Morteau, Musée de la montre de Villers-le-Lac et Musée d'horlogerie du Locle-Château des Monts - le Musée international d'horlogerie a célébré le 1<sup>er</sup> décembre St Eloi, patron des orfèvres et horlogers en invitant des étudiants de la He-Arc Ingénierie et Design à présenter leur travail.
- Durant les relâches de mars et les vacances d'été et d'automne, des ateliers pour les passeports vacances ont été organisés: visites des clochers de la Ville avec les artisans, ateliers clepsydre, cadran solaire et pile Volta.

### *Relations avec la presse et activités médiatiques*

Comme chaque année le MIH a pu compter sur une très large couverture médiatique. (Médias spécialisés – magazines de toute tendance – etc.).

Deux événements ont reçu une couverture de très grande importance : la conférence de presse pour l'inauguration de l'exposition « Ecrire le temps » qui s'est déroulée au musée a accueilli une cinquantaine de journalistes du monde horloger et a naturellement donné lieu à une impressionnante revue de presse, ainsi que celle consacrée à la présentation du projet « Automates & merveilles » tenue par l'Association du même nom dans une tente dressée à cet effet par Montres Jaquet Droz SA qui a accueilli plus d'une centaine de représentants de la presse.

De nombreuses télévisions régionales, suisses et internationales sont par ailleurs venues tourner reportages et scènes diverses au musée confirmant l'attrait que le musée garde toujours.

### *Comptes et visiteurs*

Malgré un riche programme d'animations et les trois expositions temporaires présentées sur une durée de près de six mois, les statistiques des entrées de l'année 2011 font état d'une baisse de 2'108 visiteurs. Cette diminution intervient surtout au second semestre, spécialement pendant les mois d'août, septembre et octobre. Peut-être est-ce lié à la baisse du taux de l'Euro, et à la diminution de visiteurs provenant de l'étranger ?

Le nombre total de visiteurs s'élève à 29'044, dont 10'423 ont bénéficié de l'entrée gratuite offerte à l'occasion d'événements spéciaux, ou le dimanche matin de 10h à 12h pendant les mois d'hiver.

241 groupes ont visité le musée, ainsi que 61 classes extérieures à la ville et 62 classes de la Ville. D'autre part, 307 familles ont bénéficié du billet spécial qui leur est proposé.

Les journées spéciales comme la Nuit des musées, la Journée internationale des musées, la semaine des musées et les dimanches matin, dont l'entrée est gratuite d'octobre à mars, attirent de nombreux visiteurs, qui représentent plus de 35% du nombre total des visiteurs de l'année.

Le total des entrées se monte néanmoins à CHF 254'836.-, soit une diminution de seulement 3,3% par rapport à l'an dernier.

Les ventes d'articles à la boutique ont rapporté la somme de CHF 115'542.- (hors TVA), et les ventes de montres MIH la somme de CHF 24'850.- (hors TVA)

Le montant des locations de salles à des tiers totalise la somme de CHF : 9'200.- (hors TVA), à laquelle s'ajoute un montant non facturé de CHF 4592.- pour des utilisations des salles par la Ville ou des institutions partenaires.

Les locations des nouvelles vitrines installées à l'entrée pour des entreprises représentent la somme de CHF 62'970.-, soit une augmentation de 2.5% par rapport à l'année dernière.

## **Centre d'études Institut l'homme et le temps**

### *Documentation*

Deux nouvelles stagiaires documentalistes, chacune engagée à 40% (30% grâce au soutien du Service des bourses de l'État de Neuchâtel et 10% par la Ville de La Chaux-de-Fonds), sont entrées en fonction le 1<sup>er</sup> février 2012.

Les activités courantes qu'elles exercent dans le cadre du Centre d'études (CET) consistent à répondre aux nombreuses demandes de passionnés, de collectionneurs, d'étudiants, de scientifiques, de journalistes, de marques horlogères et d'institutions culturelles de la Suisse et du monde entier, de les guider dans leurs recherches documentaires, et de les accueillir éventuellement au CET. Naturellement, elles participent activement par des recherches notamment à la préparation des expositions temporaire et d'autres manifestations. De même, elles s'occupent de l'archivage d'articles de presses, des périodiques et des documents ayant un lien avec l'horlogerie ou le musée. En octobre 2011, elles ont participé à un séminaire de formation continue organisé par le Groupe romand de documentation ("Le Métier du documentaliste : première approche"), qui leur a permis d'intégrer des techniques de gestion d'un service de documentation.

En plus, les deux documentalistes participent activement au fonctionnement de l'institution même: organisation, suivi et rédaction des procès-verbaux de "Musée en mutation" et du Conseil scientifique, gestion d'une page facebook, accueil et accompagnement des classes dans le cadre du projet "École-musée".

### *Bibliothèque*

Une nouvelle bibliothécaire a été engagée pour succéder à la personne en fonction, démissionnaire à fin 2010. Elle a bénéficié d'un congé maternité non remplacé dès octobre 2011, qui a eu pour effet de ralentir notablement les activités et les entrées de données sur Virtua.

L'enrichissement de la bibliothèque s'est néanmoins poursuivi par l'achat de livres, documents et périodiques, ainsi que par le don de nombreux ouvrages spécifiques à l'horlogerie et à la mesure du temps. Les dossiers de presse et autres documents émis par les entreprises horlogères, qui constituent une source de renseignements utiles aux chercheurs et aux utilisateurs de la bibliothèque, ont été récoltés comme les années précédentes lors des salons et foires horlogères.

Un groupe de travail réunissant les conservateurs des musées et le directeur de la bibliothèque de la ville s'est constitué afin de réfléchir à une réorganisation des bibliothèques des musées, et à leur éventuel déplacement dans un lieu commun qui reste encore à trouver.

### *Publications*

Les éditions de l'Institut l'homme et le temps ont fait paraître cette année deux nouveaux ouvrages, l'un résultant d'une étude technique sur une pièce de la collection, et l'autre étant consacré à l'exposition sur l'horlogerie américaine et au colloque de l'an dernier:

- L'étude de l'horloge astronomique de Vachey est terminée. Une publication en deux volumes en langue allemande est sortie de presse et présente la recherche technique et mathématique sur le calendrier de cette horloge. Il est accompagné d'un CD présentant les images des nombreux mécanismes de l'horloge. Cette horloge est également le sujet du mémoire de master en études muséales à l'Université de Neuchâtel de Marie Rochel, ancienne documentaliste, qu'elle a défendu en septembre 2011.
- L'exposition *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie* a donné lieu à la publication d'un ouvrage complet et bien documenté, constitué de deux parties distinctes: le catalogue proprement dit, reprenant les thèmes les objets présentés dans l'exposition, la seconde partie renfermant les actes du colloque *De l'unique à la série: l'interchangeabilité*, qui s'était tenu au musée en 2010.

## **Centre de restauration d'horlogerie ancienne**

Le centre de restauration a connu une activité diverse et variée durant l'exercice. Sous la responsabilité de MM. Daniel Curtit et Philippe Pellaton, horlogers-restaurateurs, diverses pendules ont été entretenues pour être présentées dans la collection permanente en état de marche. Secondés par des stagiaires de diverses provenances, ils ont également travaillé sur d'autres pièces de la collection, ainsi que sur quelques objets particulièrement intéressants appartenant à une clientèle extérieure.

Auréli Michaud a poursuivi son engagement à 60% grâce aux revenus de la montre MIH pour la restauration d'une pendule astronomique signée Joseph Heim à Aussee, ceci jusqu'à fin août. Elle a ensuite travaillé sur la restauration de deux pendules dites "à l'éléphant" de James Cox jusqu'à la fin de l'année, à un taux de 80%.

Une élève de la classe complication/restauration du Cifom, a effectué un stage de formation de trois mois, du 15 août au 4 novembre.

M. Masaki Kanazawa, lauréat 2011 de la bourse Julius Bär, a travaillé du 10 janvier à fin octobre au montage et à la terminaison d'une ébauche de montre à grande sonnerie.

Les prestations du Centre (entretien des horloges de la Ville - clochers et autres - restauration pour une clientèle extérieure, rémunération CIFOM) ont été comptabilisées pour un montant de CHF 38'975.-

Par ailleurs, les contacts se sont poursuivis entre le conservateur adjoint et le département Conservation d'objets techniques et horlogers de la HE-ARC, ainsi qu'avec le département Recherche et Développement. Le projet nommé

Clamtec s'est poursuivi par la collaboration à la création d'une base de données constituée à partir d'une centaine d'alliages de référence, dont une grande partie provient des objets du musée, qui ont été analysés en vue d'établir un référentiel qui servira de base à l'élaboration d'un outil d'analyse destiné aux professionnels des musées.

### *Restauration, entretien, conservation*

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien des pièces fonctionnelles de la collection.
- L'entretien des horloges installées dans les services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges de clocher de la Ville.

Ils ont exécuté la restauration des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou dans d'autres lieux :

- Petit magicien, restauration en cours, Inv. IV- 130.
- Pendule astronomique de Joseph Heim, Inv. IV-861.
- Pendule neuchâteloise Aimé Billon, Inv. IV-536, exposée dans le salon de la Maison Blanche.
- Pendule neuchâteloise style dernière époque, exposée dans la salle des mariages de l'Hôtel-de-ville.
- Mouvement de démonstration d'une montre à remontage automatique, révision et remise en état.
- 3 horloges américaines présentées dans l'exposition *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie*, nettoyage et remise en état.

### *Travaux de restauration pour la clientèle*

- Terminaison de la pendule d'Antide Janvier à quantième perpétuel et sphère mouvante
- Restauration d'une paire de pendules à automates et musique "à l'éléphant" de James Cox (restauration en cours).

### *Analyse et documents photographiques*

- Les artisans du CRH ont effectué des travaux photographiques d'objets de la collection notamment pour les dons et achats et pour l'exposition sur l'horlogerie américaine *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie*.
- Des photographies également été faites pour la réédition d'un livre sur la pendulerie (Éditions Simonin).

### *Divers*

- Passeport vacances, visite des horloges de clochers avec des élèves de l'école primaire.
- Finalisation d'un atelier pour enfants sur le thème des engrenages.
- Démontage, nettoyage et mise en fonctionnement d'une décolleteuse de 1915 environ, provenant du Musée du tour automatique de Moutier, présentée dans l'exposition *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie*.
- Étude et mise en fonction d'un atelier miniature comprenant plusieurs petites machines pour l'exposition *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie*.
- Participation au montage et démontage de l'exposition *Philadelphia 1876: Le défi américain en horlogerie*, et confection pour celle-ci de plusieurs objets et pièces de démonstration pour une vitrine démontrant la réalisation à la main d'une roue, étapes par étapes.

## **Organisation et administration**

### *Commission*

Elle est composée des membres suivants :

Jean-René Bannwart, président, Mmes et MM. Pascale Gazareth, Marie-Laurence Heinkel, Jean-Pierre Veya, Jean-Jacques Haldimann, Paul-André Hartmann, Corrado Lafranchi, François Matile, Mario Sessa, Antoine Simonin, Roman Winiger. M. Xavier Huther, administrateur du dicastère affaires culturelles, santé, sport et intégration, assiste aux séances de la commission.

Assistent également à la commission avec voix consultative :

Ludwig Oechslin	conservateur du MIH
Nicole Bosshart	directrice adjointe
Jean-Michel Piguet	conservateur adjoint
Michel Ditisheim	président de la Fondation Maurice Favre
Claude Laesser	représentant des amisMIH
Deux représentants du personnel	

La commission s'est réunie à quatre reprises, les 8 mars, 14 juin, 30 août et 29 novembre.

La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie : M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Yvan Teres (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Le Bureau de la commission est composé de:

M. Jean-René Bannwart, président

M. François Matile, vice-président

Mme Marie-Laurence Heinkel, secrétaire

La direction du musée assiste également aux séances du Bureau.

### *Personnel*

Un important travail de réorganisation de la régie a été entrepris durant l'exercice suite à l'entrée en fonction de l'administrateur du dicastère. Un service de régie commun aux quatre musées a en effet été mis en place, ce qui implique que l'équipe de régie propre au MIH a été intégrée dans l'équipe transversale.

Plusieurs changements sont intervenus dans le personnel en fonction durant l'année :

Une des secrétaires a fait valoir son droit à la retraite à fin mars. Afin de pallier la carence occasionnée par ce départ, l'autre secrétaire, normalement également à la retraite, a poursuivi son activité jusqu'à fin 2011, secondée par l'assistante au secrétariat, qui a vu son temps de travail augmenté de 30%. Une nouvelle secrétaire a été engagée pour le début de l'année 2012.

Un des artisans-restaurateurs, a également pris une retraite anticipée au 31 décembre. Une nouvelle restauratrice a été engagée à 100 % depuis janvier 2012.

Afin de compléter l'équipe des guides et de répondre aux demandes des groupes pour des visites guidées, 5 nouveaux guides multilingues ont été formés durant l'année.

La stagiaire MPC a terminé son stage de maturité professionnelle commerciale au sein du secrétariat à fin juin 2010. Dès le 20 août, un nouveau stagiaire a débuté sa formation.

Deux civilistes techniciens constructeurs dans des entreprises privées, ont effectué un stage d'un mois à l'atelier de restauration, Ils ont réalisé une modélisation en 3D du fonctionnement du calendrier d'une pendule astronomique, et un modèle de chronographe pour l'exposition temporaire *Écrire le temps*.

Plusieurs personnes engagées par d'autres ressources que celles de la Ville de La Chaux-de-Fonds viennent compléter le personnel du musée : il s'agit de trois personnes, engagées temporairement grâce aux revenus de la montre MIH, une à l'atelier, une autre pour la préparation de l'exposition sur l'horlogerie américaine, et la troisième, qui en plus du secrétariat des amisMIH (travail salarié par l'association) s'occupe de l'inventorisation des fonds d'archives, ainsi que des deux documentalistes qui bénéficient d'une bourse de l'Etat de Neuchâtel.

### *Séances de travail*

Une séance hebdomadaire réunissant l'ensemble des départements du musée et visant à régler son organisation se tient le mercredi matin sous la présidence de la directrice adjointe. Un procès-verbal de séance, **InfoMusée**, rédigé à tour de rôle par les secrétaires est remis chaque semaine à l'ensemble du personnel.

Le lundi matin, une séance hebdomadaire de coordination, réunissant la régie, le technicien d'exposition et un représentant de l'atelier est présidée par le conservateur adjoint.

Durant cette année de nombreuses séances de travail avec les collègues du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et du Musée d'horlogerie du Locle en vue de la préparation de l'exposition Automates et merveilles de 2012 ont intensivement occupé les membres de la direction du musée.

### *Relations avec les musées, les écoles, l'Université de Neuchâtel et les Hautes Ecoles Spécialisées*

En plus de leur activité déployée à la gestion du musée, les membres de la direction ont entretenus des relations suivies avec les institutions mentionnées ci-dessus ; toujours très étroites, ces relations permettent des échanges fructueux dans les domaines scientifiques et relationnels.

Ludwig Oechslin, en tant que membre de la Cultural Council de la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève, a participé à plusieurs séances à Genève. D'autre part, suite à la réorganisation du Grand Prix de l'Horlogerie de Genève, le MIH, par l'intermédiaire de M. Oechslin, a été nommé membre du Conseil de Fondation du GPHG.

Jean-Michel Piguet a fonctionné comme président jury pour le concours IFC Institut de formation Cartier, organisé par cette entreprise pour les élèves et apprentis horlogers formés dans les écoles et centre d'apprentissage de Suisse.

Nicole Bosshart a piloté pour le musée le projet Ecoles-Musées pour la rédaction des brochures, la mise en place des visites à thématiques, la documentation des enseignants et la préparation avec un des artisans restaurateurs des mallettes didactiques.

Nicole Bosshart a par ailleurs poursuivi son activité de présidente du Groupement des musées neuchâtelois (GMN).

Par ailleurs, le MIH reçoit régulièrement des étudiants en muséologie de l'Université de Neuchâtel pour leur stage de formation, et entretient des relations suivies avec l'Ecole technique du Cifom, plus particulièrement avec la classe de formation des techniciens en complication/restauration.

## Organes de soutien

### Fondation Maurice Favre

La Fondation Maurice Favre a pour but de recevoir et gérer les dons en espèces de particuliers en vue d'expositions ou de manifestations, ainsi que l'argent provenant de l'association des amisMIH, qui permet au musée l'achat de pièces de collection et l'engagement pour des mandats précis de collaborateurs.

Le Conseil de la fondation est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'ANIM, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du Musée international d'horlogerie) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

*Membres: M. Michel Ditisheim, président, Mme M.-Th. Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. J.-R. Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. N. Bosshart, R. Barbezat, Jacques Favre, Jérôme Favre, P. Gygax, Fr. Jeanneret, J. Jolidon, Cl. Laesser, P. Huguenin, L. Oechslin, J.-P. Veya.*

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 6 juin, il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2010.

Au 31 décembre 2011, sous réserve du bouclage définitif encore à venir, les fonds gérés et mis à la disposition du Musée international d'horlogerie, pour un montant de CHF **260'722.82** se répartissent comme suit:

Achats objets de collection	CHF	109'251.64
Bibliothèque	CHF	16'000.00
Bourses et subventions	CHF	8'154.10
Distinctions Gaïa	CHF	19'047.98
Réserve publications	CHF	36'317.50
Don Embassy (Montre MIH)	CHF	71'670.80
Espace heure et seconde	CHF	<u>280.80</u>
	<b>CHF</b>	<b>260'722.82</b>

### Association des amisMIH

*Membres du comité : Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. F. Beltrami, I. Brossard, L. Pierbattisti, J-L Renk, C. Laesser, J.-M. Piquet, G. de Salis, L. Schmidlin, A. Tschumi, F. Kyburz, Pierre-Alain Vuille.*

M. J.-R. Bannwart, président de la Commission du Musée, est invité à participer aux séances du comité.

Le Bureau est composé d'une équipe de quatre personnes ayant chacune une tâche spécifique: Lise Berthet, présidente, Michel Ditisheim, relations avec les sponsors, Irène Brossard, organisation de manifestations, et Jean-Luc Renck, organisation d'événements.

Le site Internet propre à l'association [www.amismih.ch](http://www.amismih.ch) enregistre un succès croissant, surtout depuis la mise en ligne en plusieurs langues: le site existe maintenant en français, anglais, allemand et italien.

Les diverses activités proposées par l'association rencontrent toujours beaucoup de succès:

- *A Pas Contés*, la traditionnelle sortie des amis des musées d'horlogerie de la région, les amisMIH, ceux du Musée d'horlogerie du Locle et ceux du Musée de la Montre de Villers-le-Lac a réuni le samedi 27 août plus de septante participants en France voisine, pour une découverte de la région de Grand'Combe-Châteleu et de ses fermes-musées traditionnelles.
- Le 29 novembre, une vingtaine de membres se sont déplacés à Zurich, pour une visite guidée de l'exposition *A.-L. Breguet - L'horlogerie à la conquête du monde*, présentée au Musée national. L'après-midi, les participants ont pu découvrir Neu Oerlikon, un nouveau quartier de Zurich construit sur l'ancien site industriel sous la conduite de Mme Kornelia Imesch-Oechslin.
- *Visites guidées gratuites*. L'association des amisMIH propose tout au long de l'année des visites guidées du Musée international d'horlogerie tous les premiers dimanches du mois à 10h30. La prestation du guide est offerte et l'entrée au musée est gratuite d'octobre à fin mars.

Les efforts pour accroître le nombre des membres réguliers, sponsors et membres collectifs sont toujours couronnés d'un réel succès, l'association compte au total plus de 430 membres et permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du Musée international d'horlogerie.

Les amisMIH, toujours soucieux de promouvoir et d'aider l'institution, ont entre autres soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du Musée. Pour 2011, le montant remis à la fondation Maurice Favre se monte à CHF 85'000.-

Au 31 décembre 2011, les membres sponsors étaient au nombre de 59.

### **Conseil scientifique de l'Institut**

*Membres: Mme N. Sougy, présidente; Mmes et MM. N. Bosshart, N. Ducatel, M. P. Gygax, E. Herz, J.-Ph. Arm, J.-R. Bannwart, Ph. Mairot, M. P.-A. Mariaux, J.-P. Musy, J. Neiryneck, L. Oechslin, J.-M. Piguët, N.-F. de Rooij, E. Saluz, Mme N. Tissot; les stagiaires documentalistes, assistent aux séances et assument les procès-verbaux.*

Cette année, M. Pierre Thomann, ancien directeur du Laboratoire Temps-Fréquences de l'Université de Neuchâtel a accepté de siéger au Conseil scientifique. Le Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année, et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du musée dans ses tâches scientifiques.

### **Conclusion et remerciements**

Le musée a proposé cette année trois importantes expositions temporaires, hormis la traditionnelle des Dons et achats, consacrées chacune à un domaine encore non étudié exhaustivement et donnant lieu à deux publications démontrant ainsi son incontestable apport au monde scientifique horloger.

Par ailleurs, les travaux liés au concept de Musée en mutation se sont poursuivis dans la mesure des possibilités permettant l'ouverture d'un nouvel espace qui rencontre un très vif succès.

Malheureusement malgré tous ces efforts, la fréquentation du musée est en baisse cette année, l'impressionnante série de beau temps et la baisse de l'Euro sont sans nul doute des facteurs de cette baisse.

L'année 2012 avec l'exposition « Automates & merveilles » qui réunit trois musées et trois villes nous laisse espérer une inversion de la tendance.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au directeur des Affaires culturelles, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

## MUSÉE DES BEAUX-ARTS

L'année 2011 a été riche tant en matière d'expositions et d'animations pour le public que de travail de conservation des collections. Le musée a continué à développer des collaborations avec différents musées, institutions et collectionneurs en Suisse et à l'étranger. Plusieurs d'entre elles ont déjà débouché cette année sur des expositions et manifestations ; d'autres trouveront des prolongements dans plusieurs expositions d'envergure et donations prévues ces prochaines années. Dans sa programmation, établie jusqu'en 2016, le Musée continue à maintenir un équilibre entre la présentation d'expositions d'envergure nationale ou internationale et la valorisation du patrimoine et des artistes de la région.

La première exposition de l'année, *Parcours d'un galeriste. François Ditesheim*, a retracé le parcours singulier du grand galeriste suisse François Ditesheim à travers un choix de peintures, sculptures, dessins et gravures de plus de 60 artistes. Basé à Neuchâtel, ce galeriste a eu à cœur tout au long de sa carrière de promouvoir aussi bien des artistes d'envergure internationale que des artistes régionaux. L'exposition a suscité un intérêt considérable auprès du public et de la presse. Après sa présentation en Suisse alémanique à la Fondation Liner à Appenzel, l'exposition *Oskar Kokoschka. Cabinet des curiosités*, organisée en collaboration avec la Fondation Oscar Kokoschka du Musée Jenisch à Vevey, a permis de présenter sous un nouveau jour au public romand l'œuvre d'un des artistes majeurs du XX<sup>ème</sup> siècle. En automne, trois expositions parallèles ont été consacrées aux arts appliqués : mises sur pied en collaboration avec l'association genevoise "Dialogue Céramique", les expositions *1001 bols* et *10x10* ont mis en valeur la richesse des techniques et des moyens d'expression de la céramique contemporaine à travers un hommage au modeste bol indien traditionnel. 1000 bols d'artistes contemporains ont été présentés dans des vitrines-valises spécialement conçues pour assurer un voyage de presque trois ans à travers le monde (Inde, Chine, Corée, France et Suisse). L'exposition *10x10* a prolongé cette exposition avec une présentation de 100 grands bols spécialement conçus par 10 artistes pour l'étape chaux-de-fonnière, tandis que l'exposition *Recherches et explorations* présentait en regard de ces deux expositions les travaux des jeunes créateurs de la section bijouterie de l'École d'arts appliqués de la Chaux-de-Fonds. L'hiver enfin a permis de célébrer avec faste la 70<sup>ème</sup> édition de la *Biennale d'art contemporain* de la Société des amis du Musée, en proposant des innovations destinées à élargir encore le public de cette manifestation incontournable du canton, miroir de la création régionale et plus importante vitrine pour les artistes du canton. Outre un riche programme d'activités de médiation (conférences, ateliers pour enfants) et une collaboration avec le centre de culture ABC (week-end de projections et de performances), ont ainsi été créés deux événements nouveaux : une section spéciale, la *Biennale dans la Ville*, présentant des œuvres d'artistes contemporains dans les vitrines de commerces du centre-ville, ainsi qu'une première *Nuit de la Photographie*, présentant le travail de 24 photographes contemporains sous la forme de projections dans 4 institutions de la ville (Musées des beaux-arts et d'horlogerie, Club 44 et Loge maçonnique).

Chaque exposition a été accompagnée d'ateliers pédagogiques et de visites publiques gratuites. Le Musée a aussi organisé des visites gratuites pour les enseignants et les élèves de la région, accueilli des stagiaires et permis aux futurs conservateurs-restaurateurs de la Haute école ARC et aux étudiants de l'Université de Neuchâtel d'étudier de près les œuvres de la collection.

Le musée a poursuivi sa collaboration avec différentes institutions culturelles de la Ville, notamment avec le Club 44 (table ronde autour de l'exposition *Parcours d'un galeriste. François Ditesheim* et mise sur pied de conférences et projections dans le cadre de la Nuit de la Photographie) et le Centre de culture ABC (cycle de films sur des artistes en accompagnement de l'exposition *François Ditesheim*).

L'année a aussi été marquée par un travail de longue haleine sur la préparation de grandes expositions à venir ces prochaines années, d'envergure nationale ou internationale. La première constituera le cœur d'une grande manifestation intitulée *Le Corbusier et la photographie*, destinée à célébrer en 2012 le 125<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance à La Chaux-de-Fonds de l'architecte. Dans le cadre de la préparation de ces futurs projets, le Musée a beaucoup collaboré avec des commissaires et chercheurs extérieurs (F. Barth et A. Melcarne : exposition *Claude Loewer. Les couleurs du géomètre* / 2012 ; K. Tissot : exposition *Trait papier* / 2012 ; A. Torreblanca : exposition de la collection Seylaz / 2013 ; D. Abadi : exposition rétrospective consacrée à Alberto Magnelli / 2013 ; G. Umstätter : *Blaise Cendrars au cœur des arts* / 2014).

Le Musée a participé aux manifestations internationales que sont la *Nuit européenne* et la *Journée internationales des Musées*, et proposé tout au long de l'année un programme varié de visites, lectures, performances, projections de films, conférences, jeux de pistes et ateliers pour enfants. Pour faire découvrir au public les trésors de la collection du musée, des visites gratuites ont été organisées chaque dernier dimanche du mois, confiées à des historiens de l'art qui ont chacun proposé un parcours personnel à travers la collection permanente. Afin de répondre aux attentes du public non-francophone, de plus en plus

nombreux, le Musée a publié des versions allemandes et anglaises de son catalogue pour enfants, *Milton au musée*, en collaboration avec l'éditeur genevois *La Joie de lire*. Véritable support de visite en famille, source d'inspiration pour les enseignants aussi bien que livre autonome d'initiation à l'art, ce catalogue est toujours très apprécié des visiteurs. Un nouveau plan de la collection permanente, avec une présentation thématique des différentes salles, a aussi été mise à disposition du public en quatre langues (français, allemand, anglais et russe).

L'engagement d'un nouveau technicien de musée, au poste redéfini, et la mise sur pied d'une nouvelle régie commune avec les autres musées de la Ville, sous la direction de l'administrateur des musées M. Xavier Huther, a permis d'améliorer la gestion pratique du bâtiment, des expositions et des animations et de poursuivre les travaux de réorganisation des dépôts, ainsi que de renforcer la sécurité au MBA, tant pour les œuvres exposées ou conservées que pour le public. Deux autres projets communs de grande envergure, menés par les musées de la Ville, la direction et l'administration du dicastère des affaires culturelles ainsi que différents partenaires internes et externes ont marqué cette année :

- mise en place de nouveaux dépôts extérieurs destinés à réunir une grande partie des collections des quatre musées de la Ville,
- étude, choix et mise en place progressive d'un nouveau logiciel d'inventaire, « MuseumPlus », commun à trois musées de la Ville. Choisi comme musée pilote, le Musée des beaux-arts a déjà commencé les premiers tests du logiciel.

Le Musée a poursuivi son travail d'amélioration des conditions de conservation de ses collections. Plusieurs contrôles et restaurations ont été effectués cette année par le nouveau technicien de musée, M. a Marca, et les deux restauratrices mandatées, I. Anex et A.-C. Uhler-Stäli.

Le Musée a été reconnu comme institution d'affectation pour le service civil et a ainsi accueilli pour la première fois cette année deux civilistes qui y ont œuvré en tant qu'assistants à la gestion des collections et à la médiation culturelle. Pour la première fois également, le musée a engagé une stagiaire en maturité professionnelle et commerciale, qui a permis de renforcer le travail du secrétariat.

La poursuite du travail de communication suivi et sur le long terme mis progressivement sur pied depuis quatre ans (*mailings* réguliers, dossiers de presse détaillés, conférences et visites de presse) a continué à asseoir la visibilité du musée au niveau national et international, contribuant ainsi à l'amélioration de l'image de la ville. Les expositions du musée ont été couvertes régulièrement par les médias suisses, qu'il s'agisse de la presse écrite (L'Impartial, Le Temps, La Tribune de Genève, L'Hebdo, Le Matin, Accrochages, etc.) ou de la radio et de la télévision (RTN, Canal Alpha, RSR, TSR). Les prêts d'œuvres de la collection pour des expositions importantes en Suisse et à l'étranger ont également contribué à cette visibilité, cette année en Italie, en Finlande et en Suisse.

## Expositions

### Expositions temporaires

- **Parcours d'un galeriste. François Ditesheim**, du 6 février au 17 avril. Conjointement à l'exposition, publication du livre éponyme de Jean-Jacques Eigeldinger et édition par le musée en DVD du film *Parcours d'un galeriste. Notes* du réalisateur chaud-fonnier Jean-Blaise Junod. Cycle de films sur des artistes en collaboration avec le centre de culture ABC. Conférence, visites, ateliers pour les enfants, rencontres, table ronde en collaboration avec le Club 44. 3068 visiteurs.
- **Oskar Kokoschka. Cabinet des curiosités**, du 15 mai au 4 septembre. En collaboration la Fondation Oskar Kokoschka du Musée Jenisch à Vevey. L'exposition a été présentée précédemment à la Fondation Liner d'Appenzell. Publication d'un livre, lectures avec projection d'images, visites commentées, conférence, ateliers pour les enfants. 2830 visiteurs.
- **1001 Bols. Hommage à un bol de thé indien**, du 24 septembre au 13 novembre. En collaboration avec l'association "Dialogue Céramique" (dirigée par la céramiste genevoise Claude Passet). Partie de l'Inde en 2009, cette exposition itinérante a traversé la Chine, la Corée, la France pour terminer son parcours en Suisse. Exposition placée sous le patronage de la Commission suisse pour l'UNESCO. Publication d'un catalogue, édition d'un film en DVD. Visites commentées, conférence, ateliers pour les enfants. 1487 visiteurs.
- **10 x 10: bols sculptés**. du 24 septembre au 13 novembre. En collaboration avec l'association "Dialogue Céramique" (dirigée par la céramiste genevoise Claude Passet). Visites commentées, conférence, ateliers pour les enfants. \*

- **Recherches et explorations.** En collaboration avec l'École d'arts appliquées de la Chaux-de-Fonds, section bijouterie. \*
- **70<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain,** du 11 décembre 2011 au 29 janvier 2012. En collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Publication du catalogue, Visites commentées, conférences, ateliers pour les enfants. 1008 visiteurs jusqu'au 31 décembre.
- **La Biennale s'affiche,** du 11 décembre 2011 au 29 janvier 2012. En collaboration avec l'Université de Lausanne. \*
- **Biennale dans la Ville,** du 11 décembre 2011 au 29 janvier 2012. Exposition hors les murs, dans les vitrines de vingt commerçants du centre-ville. En collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Publication sur le site Internet de la SaMba d'un guide de visite sous la forme d'une application pour téléphones portables.

\*Note : quand le musée présente plus d'une exposition en même temps, un nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition.

#### Exposition permanente

- Nouvel accrochage des salles permanentes du 1<sup>er</sup> étage, à partir du 30 octobre 2010
- **Aspects de la collection : portraits et autoportraits d'artistes,** à partir du 30 octobre 2010

Nombre de visiteurs total pour 2011 : **10'052**

### **Animations, ateliers pédagogiques, cycle de film, conférences, lectures, visites**

#### Animations diverses

- Semaine du 1<sup>er</sup> mars. Accueil de 24 enfants inscrits aux activités du Service de la jeunesse. Animations sur le thème de la découverte du musée.
- Nuit européenne des musées le 14 mai : Lecture « *Les garçons qui rêvent* : Kokoschka écrivain et illustrateur, lecture en images ». Animation « Des artistes africains au musée ». Performance par Versi « Votre portrait en lightpainting », accompagnée d'une mini-exposition de photographies en *light-painting* du musée dans les salles de la collection permanente.
- Journée internationale des musées le 15 mai : Visite guidée de l'exposition *Oskar Kokoschka. Cabinet des curiosités*. Sept visites « Quart d'art » de 15 minutes, à la découverte d'histoires liées à différentes œuvres de la collection. Ateliers pour enfants « On se raconte des souvenirs ».
- Commission pédagogique des Musées neuchâtelois : participation à la journée du 29 avril, accueil et animation de classes scolaires avec questionnaire.
- Des artistes africains au musée. Le musée a ouvert ses portes à des artistes africains qui ont fait entrer leur œuvres en résonance avec celles de l'exposition permanente de la collection du musée (mai, juillet, août et septembre). Dans le cadre d'un projet de médiation culturelle de la Ville en collaboration avec Pro Helvetia.
- Semaine des musées du 1<sup>er</sup> au 7 juillet. Entrée libre.
- En septembre, sortie des versions allemande et anglaise du catalogue pour enfants « Milton au musée »

#### Ateliers pédagogiques

- Peinture à cache-cache. Dans le cadre de l'exposition *François Ditesheim. Parcours d'un galeriste*
- Parcours jeux-découverte Dans le cadre de l'exposition *François Ditesheim. Parcours d'un galeriste*
- Pêcher dessiner. Dans le cadre de l'exposition *Oskar Kokoschka. Cabinet des curiosités*
- Deux ateliers dans le cadre de l'exposition *1001 Bols. Hommage à un bol de thé indien*.
- Le sapin des lutins : Noël au musée. Atelier de décoration de l'arbre de Noël du Musée pour les enfants.

#### Cycle de films

- Cycle de films sur des artistes dans le cadre de l'exposition *François Ditesheim. Parcours d'un galeriste*. En collaboration avec le centre de culture ABC (mai- septembre)

#### Conférences, lectures et visites guidées publiques

- Visites de l'exposition *François Ditesheim. Parcours d'un galeriste* par la conservatrice en présence de François Ditesheim
- 4 visites guidées publiques gratuites de l'exposition *François Ditesheim. Parcours d'un galeriste*
- Table ronde au Club 44 (François Ditesheim, galeriste ; Laurent Wolf, journaliste) Dans le cadre de l'exposition *François Ditesheim. Parcours d'un galeriste*
- Lectures « *Les garçons qui rêvent : Kokoschka écrivain et illustrateur, lecture en images* », par Gabriel Umstätter et Frédérique Nardin
- Conférence « L'univers musical de Kokoschka » par Régine Bonnefoit
- 8 visites guidées publiques gratuites de l'exposition *Oskar Kokoschka. Cabinet des curiosités*
- Visite des expositions « 1001 bols » et « 10 x 10 » par Claude Presset
- 4 visites des expositions « 1001 bols » et « 10 x 10 »
- Lancement du cycle de visites gratuites chaque dernier dimanche du mois à 11h *Voyage à travers la collection. Le regard de...* Découverte de la collection du musée et du nouvel accrochage à travers le regard personnel de différents historiens de l'art.
- Projections et conférences à l'occasion de la parution de livre de Fernando Soria, *Trésors photographiques, une petite bibliothèque de chez nous*. En collaboration avec la Société des amis du Musée d'histoire.
- Conférence *Les lieux communs dans l'art contemporain* par Karine Tissot, historienne de l'art dans le cadre de la 70<sup>ème</sup> Biennale d'art contemporain
- Conférence *Des artistes et des œuvres* par Karine Tissot, historienne de l'art dans le cadre de la 70<sup>ème</sup> Biennale d'art contemporain

#### **Activités complémentaires de la conservatrice**

En plus de son travail régulier de conservation, de programmation et de mise sur pied des expositions, d'animation (visites commentées, conférences), de recherche de fonds et de gestion administrative du musée, la conservatrice a consacré une part importante de son temps au projet de réorganisation des dépôts, à l'étude de l'état de conservation des œuvres et à la mise sur pied du projet de nouveau logiciel d'inventaire informatique (« MuseumPlus »).

Par ailleurs, elle a également participé :

- aux séances de groupements professionnels : Groupement des Musées Neuchâtelois, Association des Musées de l'Arc Jurassien, ICOM-AMS (Conseil International des Musées – Association des Musées Suisses) et Association des Musées des beaux-arts Suisses, dont elle a intégré le bureau, ainsi qu'aux réunions des Fondations René Bauermeister et Hermine Maurer.
- à des débats et tables rondes (Club 44, Université de Genève)
- à l'expertise d'un projet muséographique pour le Fonds National suisse de la Recherche scientifique

Lada Umstätter a donné les conférences suivantes :

- *De Lénine à Pouchkine : la sculpture monumentale soviétique et postsoviétique en quête de héros*. Journée d'étude *Usages de la propagande*, Fondation Auschwitz, Bruxelles, avril
- *Les Ballets russes*, en collaboration avec Mathilde Reichler, Grande-Théâtre de Genève, octobre
- *Le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds et ses enjeux*, conférence donnée à l'occasion de l'ouverture des bureaux à Neuchâtel de l'assurance Kessler, Neuchâtel, novembre
- *Du dépôt à la donation : la politique des collections de beaux-arts à la lumière de l'exemple de la donation d'Olivier Mosset (art contemporain)*. Dans le cadre des cours de muséologie de l'Association des musées suisses / ICOM, Neuchâtel, novembre
- *De l'avant-garde à l'art totalitaire*. Série de cinq cours donnés à l'Université Populaire Neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds.

Elle a également codirigé le projet de recherche *Encyclopédie littéraire de la vie quotidienne soviétique (1950-1980)*, soutenu par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, à l'Université de Genève.

## Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à 6 reprises sous la présidence de M. Claude-André Moser.

### Principales activités de la Société

Constitution de trois groupes de travail en lien avec les différents projets pour célébrer la 70<sup>ème</sup> Biennale d'art contemporain: 1. Pour la préparation de la 70<sup>e</sup> Biennale ; 2. Pour la préparation de la Biennale dans la Ville ; 3. Pour préparer la 1<sup>ère</sup> Nuit de la photographie. Recherche de sponsors et de subventions pour ces événements. Gestion des projets en collaboration avec l'équipe du musée.

Rapports d'activités, de la trésorière et vérification des comptes.

Discussion et participation active à la campagne d'information en faveur de l'acceptation par le peuple du budget de rénovation du Musée d'histoire.

Nomination officielle comme membre d'honneur de la SaMba de l'artiste Olivier Mosset, qui a fait don au MBA de nombreuses œuvres de sa collection personnelle d'art contemporain.

Voyage culturel à Nancy, Metz et Epinal avec la conservatrice du MBA en septembre.

### Prêts d'œuvres du musée

- **Henri Matisse**, *Jeunes filles au jardin*, 1919, du 11 février au 12 juin 2011 au Museo di Santa Giulia, Brescia, Italie
- **Edouard Kaiser**, *La leçon de travaux manuels*, 1905 et *Atelier de boîtiers*, 1898, du 7 février au 15 mai 2011, à l'Ateneum, Helsinki, Finlande
- **Frans Masereel**, d'après les bois originaux de 1918, 25 gravures encadrées en 7 cadres, 3<sup>ème</sup> édition populaire, Munich; Kurt Wolff Verlag, 1928, du 28 janvier au 14 février 2011 au Théâtre St-Gervais, Genève

### Donations / Acquisitions

#### Don

- **Charles L'Eplattenier**, *Sérénité* (Mont-Racine), 1933, huile sur toile : don de Mme Mariane Blanc (-Wittwer), Avenches
- **Catherine Gfeller**, *Corleone*, 2004, Archival Pigment Print sur papier Hanemühle monté sur aluminium et *Les Dérangeuses XXVII*, 2008, C-Print monté sur aluminium : don de l'artiste
- **Jeanne-Odet Evard-Vaucher**, *Le temps usé*, 1985, tapisserie (technique mixte, coton, lin / métier haute lice) : don de l'artiste
- **André Evrard**, *Les Sonneurs*, 2008, gravure en taille douce, numérotée 11/12 : don de M. Jean-Pierre Châtelain, Concise
- **Ramasse-miettes en laiton et plat en cuivre ciselé** de style Art nouveau : don de Mme Claudine Buhler, La Chaux-de-Fonds

#### Acquisitions

- **Auguste Bachelin**, *Portrait d'un soldat*, huile sur toile et **Jules-Ami Courvoisier**, *La fonte des neiges*, huile sur toile (CHF 4377.60) achetés à la maison de vente aux enchères Dobiaschofsky.
- **Erik Desmazières**, *Caprice vénitien*, eau-forte, 2010 (CHF 430), gravure de l'édition de tête du livre "Parcours d'un galeriste – François Ditesheim"

### Conservation/ Restauration

Mme Isabelle Anex a entrepris la restauration d'un dessin d'Albert Anker. En collaboration avec Mme Véronique Strasser elle a restauré 3 affiches en vue de leur exposition pour l'exposition "La Biennale s'affiche".

Mme Anne-Catherine Uhler-Stähli a contrôlé et restauré les œuvres suivantes :

H. Matisse en vue d'un prêt.

V. Van Gogh, C. Pissarro, G. Courbet, A. Renoir, A. Derain, L. Robert et E. Kaiser au retour de prêts.

Elle a examiné, établi un constat d'état et fait l'estimation du coût des travaux de restauration de 22 cadres dorés (œuvres de Léopold Robert.)

L'atelier de conservation et de restauration de Marc Stähli a restauré trois cadres dorés de tableaux de Léopold Robert.

M. Hervé Boulliane a réalisé un nouvel encadrement et la mise sous passe-partout de deux dessins de Tiepolo (Collection de René et Madeleine Junod). Il a commencé les travaux pour changer les cadres des tableaux de Van Gogh et Soutine de la collection de René et Madeleine Junod. M. Boulliane a réalisé un cadre pour le dessin d'Albert Anker restauré par Isabelle Anex.

Achat de matériel divers pour la conservation/ encadrement et le rangement des œuvres dans les dépôts.

Achat d'un appareil photographique pour la documentation de la collection (en remplacement d'un ancien appareil qui ne fonctionnait plus).

Etude, choix et achat d'un nouveau logiciel d'inventaire (*MuseumPlus* ; projet commun avec les autres musées de la Ville et le Service d'informatique). Nettoyage de la base existante et préparation des données pour le transfert sur le nouveau système.

Etude, choix, préparation d'un rapport aux autorités et début de la mise en place des dépôts extérieurs pour les œuvres des quatre musées de la Ville (projet commun avec les autres musées de la Ville et sous la direction de l'administrateur des musées).

### **Commission**

La commission du musée s'est réunie 3 fois sous la présidence de Monsieur Claude-André Moser. Elle a examiné le rapport d'activités et les comptes 2010 et entériné le budget 2011.

Elle a pris part aux discussions concernant les points suivants : réflexion sur la constitution d'un groupe d'appui pour traiter les donations, la préparation de la 70<sup>e</sup> Biennale organisée par la Société des Amis, mise en place de l'équipe transversale régie/conciergerie, problème des dépôts, engagement d'un nouveau technicien de musée, mise en place des dépôts extérieurs pour les musées de la Ville, problématique du nouvel inventaire informatique, programme et projets d'expositions.

### **Bibliothèque /Archives**

MBA	2010	2011
Notices importées d'Easypump		82
Notices créées	48	23
Notices indexées	39	66
Notices tirées de RERO	430	247
Total des notices	3469	3821

Archivage photographique des expositions temporaires du MBA par le photographe Pierre Bohrer.

### **Bâtiment/ Équipement**

Équipement de capteurs (température et humidité) pour les salles d'exposition.

Équipements pour la sûreté et la sécurité.

Aménagement du cabinet d'arts graphiques : acquisition de mobilier de stockage/conservation, aménagement du bureau (conservation).

Déménagement de la bibliothèque et réorganisation des places de travail pour les civilistes/stagiaires.

Création d'un bureau/ salle de réunion pour la direction.

Achat de matériel audiovisuel pour les expositions temporaires et permanentes (projecteurs, lecteurs vidéo, écrans plats, TV avec lecteurs intégrés).

## Personnel

### Contrat à durée indéterminée

Un technicien de musée a été engagé dès le 1<sup>er</sup> avril 2011.

Grâce à la mise en place du service de régie/conciergerie des musées de la Ville, le MBA peut désormais compter sur le travail d'une équipe de régie professionnelle.

### Contrats à durée déterminée

Deux civilistes ont effectué leur service comme assistants à la gestion de la collection et à la médiation culturelle (septembre – décembre)

Une stagiaire MPC (maturité professionnelle et commerciale), a apporté son soutien au travail du secrétariat, septembre-décembre.

Une assistante scientifique a été engagée pour le projet d'exposition et de publication « Le Corbusier et la photographie » de 2012 (juin 2011- septembre 2012)

### Commissaires indépendants, stagiaires, collaborateurs bénévoles

Madame Francine Barth, stagiaire, chargée d'exposition et de recherches et Monsieur Angelo Melcarne, commissaires de l'exposition "Claude Loewer. Les couleurs du géomètre" (2012).

Madame Karine Tissot, commissaire de l'exposition "Trait papier" (2012).

Monsieur Daniel Abadi, commissaire de l'exposition « Alberto Magnelli, rétrospective » (2013).

Monsieur Gabriel Umstätter, commissaire de l'exposition "Cendrars au cœur des arts" (2014).

Madame Ana-Belen Torreblanca, stagiaire chargée d'exposition et recherches (collection Seylaz).

Madame Loyse Renaud Hunziker, chargée d'inventaire des œuvres en dépôt extérieur (récolement).

## Formation du personnel

La collaboratrice administrative a suivi le colloque international "Les litiges en droit des biens culturels : résolution judiciaire et alternative des différends internationaux" au Centre du droit de l'art à Genève, avril

Le technicien de musée a suivi des cours de formation continue en accrochage et encadrement avec M. J. Chapuis – avril-mai-juin

La surveillante responsable a suivi le cours de base BLS-AED (réanimation cardio-pulmonaire avec utilisation d'un défibrillateur) pour les nouveaux samaritains, mai

Deux membres de l'équipe de régie ont suivi le cours "La manipulation des biens culturels" de l'ICOM, septembre

La conservatrice a suivi un cours consacré à la communication institutionnelle, décembre

## MUSÉE D'HISTOIRE

### **L'année 2011 en bref**

Après la campagne d'information qui a précédé la votation sur le crédit de rénovation du Musée d'histoire (MH) et la fermeture de ce dernier au public à la fin de 2010, une intense activité, invisible de l'extérieur, a été déployée. Le présent rapport s'efforce de la résumer.

Tout en respectant le cadre budgétaire imparti, le MH a renforcé ses ressources humaines en matière de gestion préventive des collections suite à la réorganisation de la régie/conciergerie des musées. Un renforcement d'autant plus indispensable vu le déménagement qui devait précéder le début des travaux. Le MH a recherché, avec les autres musées de la Ville, des locaux de dépôts adéquats. Parallèlement, une commission de construction a été nommée. Au cours des neuf séances déjà tenues, le projet a été affiné puis mis à l'enquête. Le chantier de gros œuvre a débuté à l'automne. D'autres entreprises (électricité, sanitaire) ont rejoint le chantier suite aux adjudications. L'an prochain, la réflexion se poursuivra avec les muséographes mandatés afin de préciser le contenu de la collection permanente centré sur le passé et le présent des femmes et des hommes qui ont façonné notre ville. Tous ces paramètres ont conduit à modifier le planning de départ. Il faut désormais envisager la réouverture du musée dans le premier semestre de 2014.

Le Conseil d'État a annoncé en avril l'octroi d'une subvention au titre de la protection des monuments et des sites d'un montant de CHF 199'200.-.

Soucieux de respecter ses engagements dans la recherche d'un montant de CHF 500'000.- de fonds privés, le comité de la Société des amis du Musée d'histoire (SAMH) a confié un mandat de recherche de fonds, constitué un comité de parrainage et amélioré la communication de la société.

### **Commission**

La composition de la commission est restée similaire à ce qu'elle était à fin 2010. Avec six commissaires au lieu des sept prévus par le règlement, l'effectif de la commission n'est pas complet. Vu que, durant la rénovation du musée, le rôle de la commission sera un peu réduit au profit de la commission de construction, il a été décidé de ne pas repourvoir ce siège jusqu'à la fin de la législature, en juin 2012, voire d'attendre l'inauguration du musée rénové pour compléter la commission dans un moment où l'institution retrouvera toute son attractivité.

La commission s'est réunie à trois reprises pour traiter des objets statutaires (comptes et rapport d'activité 2010, budget 2012) et de divers sujets en relation avec le fonctionnement du musée et la rénovation.

### **Personnel**

Pour les questions relevant de la régie-conciergerie, nous renvoyons le lecteur au rapport concernant le comité de direction des musées. Nous nous permettrons cependant de mentionner ici le départ à la retraite, à fin janvier, de l'une de nos hôtesse d'accueil, entrée en fonction en 1978 en qualité de concierge et de caissière-surveillante.

Le mandat de collaborateur scientifique à 100 % partagé entre le MBA (50%), le MH (30 %) et le MHNC (20%), d'une durée de deux ans, est arrivé à échéance à fin avril. Ce poste était orienté vers l'inventaire et la conservation préventive des collections sur papier. Pour assurer la continuité de ces tâches, le budget 2011 prévoyait un nouveau mandat à partir de septembre 2011. Nous avons bénéficié de cette disposition pour attribuer un mandat temporaire de collaborateur scientifique à 30 %, une solution bienvenue dans le cadre de la mise en place du logiciel d'inventaire Museum Plus (voir plus bas "Équipement informatique et gestion des collections").

Les conservateurs concernés ont fait le bilan de cette expérience et analysé les besoins de chaque institution à court et moyen terme. Il a été décidé de scinder le poste et de le spécialiser pour répondre aux attentes spécifiques de chacune des institutions. Pour assurer la continuité des fonctions liées principalement à l'inventaire, à la gestion des acquisitions et à la conservation des collections, la préférence a été donnée à des engagements à durée indéterminée. Ainsi, le MH disposera d'un poste de collaborateur scientifique à 40 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Deux emplois de techniciens de musée ont été mis au concours en début d'année. Il s'agit tout d'abord d'un poste 70 % à durée indéterminée commun au Musée des beaux-arts (50%) et au Musée d'histoire (20 %) mis en place pour répondre aux besoins exprimés dans le cadre de la réorganisation de la régie intervenue fin 2010. De plus, un poste à 60 % d'une durée de 24 mois dévolu uniquement au MH a été créé. Cette réorganisation a été mise en place en respectant le budget de fonctionnement ordinaire.

Les deux techniciens de musée engagés ont commencé leur travail respectivement en avril et en mai. Leur mandat porte principalement sur l'emballage, le transport et le stockage des collections dans les dépôts avant de préparer le retour des collections dans le bâtiment rénové. Ils encadrent également des stagiaires en muséologie de l'Université de Neuchâtel, de la HE-Arc et des civilistes car l'ampleur de la tâche à accomplir dans un si court délai a nécessité un renforcement temporaire des forces sur lesquelles le musée pouvait s'appuyer.

Dans le cadre de son stage de Master en muséologie du 27 avril au 31 mai et du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 29 février 2012, une étudiante a été chargée de diverses activités dans le cadre du déménagement (inventaire, conditionnement des objets, politique d'acquisition), d'une réflexion sur la mise en place d'un conseil scientifique pour la nouvelle muséographie et d'un projet de publication sur le MH. Cette personne rédigera ensuite un mémoire de Master dans lequel elle étudiera les musées d'histoire de villes de leur création au 19<sup>ème</sup> siècle à aujourd'hui. Le MH figurera parmi les institutions choisies.

Nous avons également pu renforcer notre équipe par la présence durant six mois d'un doctorant en histoire placé dans le cadre des emplois temporaires (1<sup>er</sup> septembre 2011 -29 février 2012). Une fois le déménagement terminé, nous avons pu recourir aux compétences scientifiques de ce collaborateur en lui confiant une étude du contenu muséographique de deux salles de la future exposition permanente.

Pour faire face à la charge de travail entraînée par la rénovation et coordonner l'ensemble des actions à mener dans ce cadre, le taux d'activité de la conservatrice a été porté de 50 % à 80 % durant six mois, du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre. Cette augmentation était en grande partie autofinancée, principalement par des délais de carence.

Dans le cadre du service civil, nous avons accueilli dix personnes en affectation dont de nombreux étudiants. En raison du déménagement des collections, la plupart d'entre elles a été affectée uniquement au Musée d'histoire et non pas en temps partagé avec les Archives communales. Grâce au renforcement de l'équipe technique du musée et à l'augmentation du taux d'activité de la conservatrice, il a été possible, pour la première fois, d'organiser plusieurs affectations durant une même période.

### **Commission de construction pour la rénovation du Musée d'histoire**

A fin 2010, le Conseil communal a désigné les membres de la commission de construction placée sous la présidence du conseiller communal, directeur des Affaires culturelles. Il s'agit de l'administrateur des musées et du dicastère, de la conservatrice, du président de la commission du MH, de l'architecte, chef du Service architecture et bâtiments, de la cheffe du Contrôle financier et de l'architecte mandaté. Cette commission, à laquelle participent régulièrement les muséographes, associera également en temps utile différents mandataires spécialisés.

Parallèlement au déménagement des collections, le projet définitif a été établi et mis à l'enquête. Les travaux préalables au début du chantier proprement dit peuvent se résumer ainsi :

- Relevé en 3 dimensions des deux chambres paysannes et du plafond de la salle des Arbres par le Service géomatique précédé par un relevé photographique opéré parla photographe du SUE. Cette documentation, réalisée à la demande de l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites, facilitera le remontage dans un lieu plus adéquat.
- Démontage des boiseries de la chambre Reichenbach, au Mont-Sagne, et du plafond de la ferme des Arbres sous la direction du restaurateur d'art.
- En ce qui concerne la chambre Reichenbach, les démarches entreprises pour lui trouver un nouveau lieu d'implantation n'ont pas abouti pour le moment. Les boiseries seront mises en dépôt avec les collections du musée. En ce qui concerne le plafond des Arbres, leur retour dans la ferme est en cours d'étude.
- Démontage des boiseries de l'atelier de l'horloger (copie d'après modèle ancien réalisée en 1923) par un mandataire de l'ASPAM, à laquelle les boiseries ont été remises gratuitement en échange de ces travaux pour remontage dans un bâtiment à sauvegarder ou à restaurer.
- Démontage des poêles (sauf celui du salon) par un poëlier-fumiste. Ils ne faisaient pas partie de la construction d'origine mais avaient été remontés en 1923 lorsque l'immeuble a été transformé en musée. Numérotation des catelles et plans des poêles avant conditionnement dans des cartons placés sur des palettes et mis en dépôt avec les collections.
- Démontage des doublages en bois dans le hall du 1<sup>er</sup> étage permettant de retrouver le découpage spatial d'origine de la villa.
- Test pour détecter la présence d'amiante. Désamiantage des anciennes fixations des néons avant qu'elles soient démontées.
- Démontage des installations d'alarme feu et vol pour réinstallation dans l'abri PBC à équiper (feu) et dans le musée rénové (vol).

Le démarrage du chantier a été retardé en raison de la durée du déménagement. Nous avons cependant bénéficié de l'automne clément pour réaliser une bonne partie des travaux extérieurs (contrôle et consolidation des fondations, drainage).

Les travaux se sont poursuivis à l'intérieur avec la mise en place des tableaux électriques de chantier et une première intervention sur les conduites d'eau. Durant l'hiver, les travaux se concentrent dans les caves (aménagement des salles d'exposition permanente) et dans les étages (perçement des dalles pour la cage de l'ascenseur).

### **Bibliothèque du musée**

Le travail de catalogage des documents historiques s'est poursuivi en 2011. La bibliothécaire à 25 % a été secondée dans sa tâche durant quelques semaines par un civiliste au bénéfice d'une formation en information documentaire. Si nous voulons faire progresser plus rapidement cet inventaire dans Virtua, nous devons rechercher d'autres civilistes ayant une formation similaire.

### **Équipement informatique et gestion des collections**

Lors du déménagement, nous avons réalisé un inventaire minimal comportant une photographie d'identification des objets ou des lots d'objets et une fiche manuscrite. L'accent a été mis sur la description matérielle des objets (matières, dimensions, état de conservation). Des fichiers spécifiques ont été élaborés par la technicienne de musée afin de faciliter la gestion des dépôts (p.ex. contenu des palettes, objets dont le retour est prévu au MH). En fin d'année, nous avons établi les spécifications des fiches de la collection du MH pour Museum Plus, le logiciel d'inventaire informatisé qui équipera bientôt les trois musées du parc. Dans notre institution, la phase de test du logiciel commencera en février 2012.

Pour des informations complémentaires, nous renvoyons le lecteur au rapport concernant le comité de direction des musées.

### **Entretien des collections**

Le travail de gestion préventive des collections a été assumé entièrement par les deux techniciens de musée. Nous avons cependant confié deux mandats à des restaurateurs spécialisés. Un restaurateur d'armes a contrôlé l'état de conservation de notre collection qui n'avait plus fait l'objet d'un examen spécifique depuis plusieurs années. Cette personne a également conçu et réalisé des caisses spéciales pour le transport et le stockage de la collection de soldats de plomb, objets extrêmement fragiles. Une restauratrice de tableaux a nettoyé les dos des peintures avant emballage car l'accumulation de poussière à l'arrière des toiles est un facteur de dégradation. En même temps, elle a fait un constat d'état de chaque toile et consolidé la fixation des tableaux dans leur cadre.

### **Expositions temporaires**

La direction du MIH a mis à disposition du MH quatre vitrines situées dans la collection permanente pour y évoquer le contenu de la nouvelle muséographie qui renforcera la complémentarité entre les deux institutions. Ces vitrines ont été vernies le 17 mars lors de la présentation des dons et achats du MIH.

### **Société des amis du Musée d'histoire (SAMH)**

Le comité de la Société des amis du Musée d'histoire (SAMH), s'est renforcé par l'arrivée de deux membres supplémentaires. Il a porté son effort sur la communication en rénovant le site Internet de la société et en la dotant d'un profil Facebook.

Désireux de se donner les meilleures chances de réussite dans la recherche d'un montant de CHF 500'000.- de fonds privés, il a décidé de confier un mandat à une personne disposant de compétences spécifiques dans ce domaine. Afin de réserver la totalité du montant récolté au financement des compléments muséographiques, la personne chargée de cette mission ne prélèvera pas de pourcentage sur les sommes récoltées mais se bornera à facturer uniquement le temps qu'elle consacrerà à ce travail. Elle pourra s'appuyer sur un petit groupe de réflexion issu du comité de la SAMH et sur un comité de parrainage d'une vingtaine de personnes issues du monde économique, universitaire et politique qui ont accepté de faire bénéficier la SAMH de leur réseau de relations. Les membres de ce comité de parrainage ont été réunis pour la première fois le 20 octobre pour une visite du bâtiment sous la conduite de l'architecte et une présentation des démarches prévues dans le cadre de la recherche de fonds privés. Une telle réunion n'aura lieu qu'une fois par an car le contact avec les parrains se fera de manière bilatérale avec la mandataire de la SAMH.

Le lancement de la campagne proprement dite interviendra au moment où la muséographie sera définitivement établie.

Comme la SAMH interviendra comme maître d'ouvrage dans le financement et la supervision d'une partie de la muséographie, aux côtés de la Ville, il était nécessaire d'établir une convention qui précise les buts, les modalités ainsi que la durée de cette collaboration et règle les rapports entre les deux intervenants. En conséquence, les muséographes établiront deux contrats : l'un avec la Ville pour la partie muséographique financée dans le cadre du crédit octroyé par le Conseil général (1 million de francs), l'autre pour la somme récoltée par la SAMH.

Parallèlement, la SAMH a renoué avec l'organisation d'activités réservée à ses membres ou ouvertes au public :

- 23 mai : assemblée générale tenue au Musée d'histoire naturelle. En seconde partie, projection du film de M. Marcel Borle, *Voyage en Angola*, introduit par M. Marcel Jacquat.
- 12 septembre : conférence au Musée des beaux-arts sur le thème de la photographie ancienne à l'occasion de la publication du livre de M. Fernando Soria, *Trésors photographiques, une petite historiothèque de chez nous*. L'auteur était entouré par M. Jean-Marc Yersin, directeur du Musée de la photographie de Vevey, et M. Pascal Granger, président du Groupe franco-suisse de photo stéréoscopique de Genève.
- 24 septembre : visite de l'exposition du Millénaire de Neuchâtel, au Musée d'art et d'histoire, en compagnie de Mme Chantal Lafontant-Vallotton, conservatrice des collections historiques, et découverte du chantier de restauration de la Collégiale sous la conduite de M. Jacques Bujard, conservateur des Monuments et des sites.

### **Animations**

Durant les travaux de rénovation, le musée souhaite rester présent dans la vie culturelle en collaborant avec d'autres institutions. Cette année, il a pris part aux activités mises sur pied dans le cadre d'un programme proposé par Pro Helvetia qui, au travers de la médiation culturelle, se donnait pour but de faire venir dans les musées ou d'autres institutions culturelles des personnes qui ne les fréquentent habituellement pas. Les communautés immigrées constituaient le public cible de ce programme. A La Chaux-de-Fonds, la collaboration s'est établie entre les cinq musées, Arc en Scènes et la communauté africaine.

Sous le titre "Promenade à deux voix", le musée a proposé une activité hors les murs qui associait un(e) guide de Tourisme neuchâtelois à un ou deux membres de la communauté africaine pour une visite de la vieille ville d'une durée de deux heures environ conclue par un apéritif pour prolonger la rencontre. Le parcours partait de l'hôtel de ville (vie politique, lieu de pouvoir), passait par le Grand Temple (vie religieuse), la fontaine des Six Pompes (ravitaillement en eau), la place du Marché (lieu d'échanges), la Bibliothèque (le savoir et la mémoire) et le premier hôpital (la santé et la médecine). Il s'agissait d'associer dans la promenade des informations historiques sur ces différents lieux émanant du guide local et les pratiques, les conceptions qui régissent ces aspects de la vie quotidienne en Afrique, dans le pays d'origine du guide.

De manière autonome, notre institution répétera cette expérience enrichissante l'an prochain avec une autre communauté étrangère, selon des modalités encore à définir.

### **Relations avec les écoles**

Bien que le musée soit fermé au public, nous avons accueilli quelques classes.

- Élèves de 8<sup>ème</sup> année de la Fontenelle, Cernier : activité pédagogique sur le thème de l'incendie de 1794 et de la lutte contre le feu, en février. Une activité dans le cadre d'"Ecole-musées" que nous offrirons à toutes les classes de 8<sup>ème</sup> année, lorsque le musée sera rénové.
- 2 Classes de 1<sup>ère</sup> année du Lycée Blaise-Cendrars : réflexion sur la notion de patrimoine dans le cadre de la journée Unesco de cette école, en septembre.

### **Prêts pour exposition**

- Ferme Robert : 1 vitrine-table pour la présentation des nouvelles acquisitions de la collection de cloches de M. Raymond Blondeau.
- Salon du Livre, Genève : 2 vitrines pour l'exposition de M. Catherine Louis, illustratrice.

Dans ces deux cas, le prêt était gratuit mais les emprunteurs se chargeaient du transport et des assurances.

### **Dons et achats**

Cette année ayant été en grande partie consacrée au déménagement des collections, nous avons fait peu d'acquisitions à l'exception de quelques petites séries de cartes postales et d'ouvrages pour notre bibliothèque.

Outre des échanges de publications avec divers musées et des livres ou des DVD reçus à titre de justificatifs pour la publication d'illustrations issues de nos collections, nous avons reçu en don les publications et les objets suivants :

- *Flores neuchâteloises au cœur de l'Arc jurassien*, M. Philippe Cornali, La Chaux-de-Fonds, au nom du collectif des auteurs.
- *Reconstruire l'orgue de chœur – Bellelay 1714 – 2014*, M. François Seydoux, Fribourg

Une paire de raquettes à neige, Mme Paulette Perrenoud, un petit tableau scolaire avec les tables de multiplications édité par les chocolats Nestlé, Mme Gervaise Veuve, une paire de crampons et un piolet, M. Claude Piaget, des livres, documents divers, photo, médailles témoignant de l'activité de diverses sociétés italiennes, MM. Gabriel Marchini et Giovanni Calderoni, La Chaux-de-Fonds.

Une médaille "Napoléon Empereur campagnes 1792-1815", M. Blaise Junod, Cernier.

Treize médailles commémoratives (1831-1907) transmises par M. Jean-Jacques Hippenmeyer au nom de M. Zwahlen, domicilié au Japon.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces personnes de leur contribution à l'enrichissement de nos collections.

## **ARCHIVES COMMUNALES**

### **Personnel**

Le taux d'activité de l'archiviste est resté à 10 % (taux ordinaire) durant toute l'année. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les archives disposent des services d'une collaboratrice administrative à 50 %. Cette personne, occupée au total à 80 %, accomplit encore un 30 % à la Gérance des immeubles.

En raison du déménagement des collections du Musée d'histoire, qui nécessitait la présence de civilistes à plein temps, nous avons renoncé en principe cette année au partage du temps de travail de ces personnes en deux 50 %. Seuls les deux premiers civilistes de l'année ont accompli leur affectation selon cette répartition.

### **Inventaires**

Le groupe de pilotage en vue de la mise en fonction du logiciel Flora à la Bibliothèque de la Ville (fonds spéciaux et DAV) – dont l'archiviste faisait partie – a achevé ses travaux cet été avec la fin du transfert des données, leur contrôle et le début de la mise en production. Les archives devraient être équipées de ce logiciel, qui fonctionne déjà aux Archives cantonales. Pour le moment, aucune date n'a été fixée pour cette introduction. Ce projet nécessiterait un suivi important, impossible à réaliser avec un taux d'activité de 10 %.

### **Dépôts**

Les deux dépôts situés dans les sous-sols de l'hôtel de ville, qui étaient prévus pour y installer des archives entreposées au collège des Endroits et à Serre 23, ont été utilisés pour y placer temporairement la bibliothèque du Musée d'histoire qui ne pouvait trouver place dans les mêmes dépôts que les collections. Au terme de la rénovation du musée, la bibliothèque soit reviendra dans son bâtiment d'origine, soit elle sera regroupée dans d'autres locaux avec les bibliothèques des autres musées. Une réflexion est en cours quant à cette dernière éventualité. Le projet d'affecter les deux dépôts de l'hôtel de ville aux archives demeure valable à moyen terme. Comme il ne pourra être réalisé que d'ici deux ans au plus tôt, nous avons fermé le crédit spécial qui avait été ouvert dans ce but.

### **Recherches**

Grâce à la collaboration du Contrôle des habitants et de l'État civil des Montagnes, la plupart des demandes d'informations généalogiques que nous recevons font l'objet d'une réponse documentée sans avoir d'impact sur le temps de travail de l'archiviste. Lorsque des chercheurs (étudiants, doctorants ou personnes privées) s'adressent aux archives, ils sont informés qu'aucune recherche n'est entreprise à distance mais qu'ils doivent venir sur place pour consulter les documents susceptibles de contenir les informations qui les intéressent. Une exception est faite pour des correspondants domiciliés hors de nos frontières et pour autant que le temps de travail soit raisonnable par rapport au taux d'activité de la responsable.

La collaboratrice administrative a élaboré un fichier Excel regroupant les données concernant les départs de La Chaux-de-Fonds entre 1828 et 1848, une période durant laquelle le contrôle des habitants n'existe pas encore. Ce fichier complète un fichier des droits d'habitation accordés entre 1763 et 1880 constitué par un civiliste en 2009. Elle a ensuite opéré un dépouillement des archives du Musée d'histoire pour recenser les transformations du bâtiment. Ce travail nous a permis de connaître quand certains travaux avaient été réalisés, dans quels buts et par quels artisans. Cette collaboratrice a maintenant commencé, sous la direction de la responsable, l'évaluation et le tri des archives du musée remontant au-delà de dix ans. Cette opération permettra de réorganiser les archives pour mieux correspondre aux besoins de l'institution et de gagner de la place pour le stockage de longue durée.

## SERVICE DES SPORTS

### Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à 5 reprises durant cette année. Les principaux objets traités ont été :

- Rapport d'information en réponse au postulat du 14 avril 2008 relatif à l'état des lieux des infrastructures sportives, aux priorités et au calendrier des investissements nécessaires à leur pérennité
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 2'500'000.- TTC pour la réalisation d'un terrain synthétique au Stade de la Charrière
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 1'565'000.- TTC pour la mise en conformité de la Patinoire des Mélèzes et en réponse au postulat PLR du 30 septembre 2009
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 4'200'000.- TTC pour la réhabilitation du Pavillon des sports et de CHF 89'000.- TTC pour la liaison par fibre optique du Parc des sports
- Comptes et rapport de gestion 2011
- Budget de fonctionnement et d'investissement 2012

### Patinoire des Mélèzes

Ouverture de la patinoire couverte : lundi 19 juillet 2010 au samedi 30 avril 2011. Cette fermeture tardive est due au Gala du club des patineurs.

Ouverture de la patinoire couverte et extérieure pour le public : lundi 4 octobre 2010 au dimanche 3 avril 2011 / dimanche 13 mars 2011.

Les statistiques de fréquentation sont les suivantes:

Saison	Public	Écoles
<b>2002/2003</b>	10667	10517
<b>2003/2004</b>	11342	11520
<b>2004/2005</b>	10579	10075
<b>2005/2006</b>	9351	10575
<b>2006/2007</b>	9586	10191
<b>2007/2008</b>	8581	12425
<b>2008/2009</b>	9306	14792
<b>2009/2010</b>	8581	10109
<b>2010/2011</b>	9553	8883
<b>Moyenne</b>	<b>9727</b>	

Comme mentionné lors du dernier rapport, la mise en place de plages horaires régulières destinées au public et au hockey public est en cours de réalisation. De plus, nous avons institué une journée complète pour la population lors de la fête de la glace. Le service continue de veiller à un équilibre entre tous les utilisateurs.

Les chiffres de 2010 et 2011 sont réjouissants, autant au niveau du public que financier. Le bilan pour les finances est d'ailleurs bien meilleur que les autres années. La raison principale de cette amélioration est d'avoir inclus pour la première fois la location des patins.

L'année 2011 a été riche en réalisations pour la patinoire :

- Réalisation de la loge "Goal club" par le HCC avec une participation de la ville de l'ordre de 1/10, ce qui permet d'isoler la toiture des vestiaires.
- Réhabilitation de la buvette junior.
- Achat d'une nouvelle surfaceuse (en remplacement de celle de 1978)
- Réalisation d'une place pour les personnes à mobilités réduites.
- Réfection du sol de l'entrée principale en fond coulé.
- Rafraîchissement des bancs du vestiaire d'entrée.
- Aménagement du local carburant.
- Changement complet des bandes de la patinoire extérieure par le personnel du SDS.
- Réfection du vitrage de la façade nord et création d'un guichet pour les supporters "visiteurs".

Suite à l'adoption par le Conseil général du rapport relatif à la mise en conformité de la patinoire, les travaux se poursuivront en 2012. Il s'agira notamment de l'installation du nouveau contrôle d'accès, du changement de l'ensemble des cylindres, de la modification de la tribune Est, du remplacement de l'horloge centrale, de l'équipement d'un local pour le personnel, de l'installation de la vidéo surveillance, de la pose d'écran d'accueil et d'information et enfin, de la réfection de la toiture du restaurant.

La collaboration avec les associations et les écoles est toujours très positive dans cette ruche hivernale. La mise en place des réunions de début et de fin de saison est une pierre importante à cette bonne entente, elle permet à chacun de s'exprimer et de comprendre également les préoccupations des autres utilisateurs.

Le HCC, club phare de la ville, a réalisé une belle saison avec malgré tout une grande frustration en demi-finale des play-offs lors du septième match. En effet c'est un enfant du pays formé dans le mouvement junior du HCC qui a crucifié les Chaux-de-Fonniers en prolongation.

Le mouvement junior du HCC est toujours aussi performant, avec un résultat magnifique pour la catégorie Novice. En effet, cette catégorie a fêté une promotion en Novices élites ce qui représente la crème du hockey junior de cette catégorie. Cette promotion a eu comme effet de favoriser une collaboration avec le hockey club Ajoie afin de disposer de suffisamment de joueurs capables de maintenir cette équipe dans cette catégorie et permettre l'engagement d'un deuxième entraîneur professionnel. Ce club dynamique porte loin à la ronde une image positive de la ville et du canton de Neuchâtel.

Les autres clubs ou catégories (Star Chaux-de-Fonds, Féminine, etc.) ne sont naturellement pas oubliés et sont des utilisateurs également importants à nos yeux.

Le Club des Patineurs, toujours aussi dynamique, est un grand utilisateur de nos pistes. Son Gala de fin de saison est toujours apprécié du public et clôture la période d'ouverture de notre patinoire à la fin avril.

Année après année, nous constatons qu'il est vraiment difficile de maintenir une piste de glace extérieure complètement découverte. En effet, malgré le côté idyllique de cette patinoire lorsque le temps est au beau fixe, l'énergie (physique et coût énergétique) pour la maintenir ouverte est considérable.

- Par beau temps, site magnifique, mais déficit énergétique important. 35% plus élevé lorsque le soleil brille sur notre piste.
- Lorsqu'il pleut, mauvaise glace, elle prend beaucoup d'épaisseur et cela demande du travail supplémentaire pour la raboter.
- Lorsqu'il neige, beaucoup d'énergie pour la libérer de la neige. Résultat : dépense énergétique et usure précoce pour nos machines.

La solution idéale à nos yeux serait une couverture identique à celle de la patinoire du Locle ou de Delémont, permettant d'avoir un couvert lorsque les conditions ne sont pas idéales et de garder une ouverture sur l'ouest et le sud pour conserver le côté idyllique de cette patinoire.

## Piscine des Mélèzes

Suite à la réflexion conduite ces deux dernières années concernant la fermeture anticipée au 2e week-end de septembre, la piscine a été ouverte du samedi 21 mai 2011 au dimanche 11 septembre 2011, soit durant 114 jours. En cas d'été indien, le site pourrait rester ouvert jusqu'au week-end du jeune fédéral.

L'ouverture nocturne (jusqu'à 22h00) a connu un beau succès malgré une météo capricieuse. La collaboration avec le Service de la jeunesse a bien fonctionné et le SDS se réjouit de reconduire cette soirée d'animation en 2012. Nous avons également prolongé ponctuellement l'ouverture de la piscine jusqu'à 21h00 pendant 5 soirées lors de belles et chaudes journées. La période possible pour ces ouvertures est très courte. En effet, la sécurité ne peut plus être garantie après la tombée de la nuit.

Le décompte ci-dessous ne concerne que le nombre de billets vendus hors abonnement. Nous constatons que l'année 2011 se trouve dans la moyenne de ces neuf dernières années. Comme chaque année, nous répétons inlassablement que notre piscine manque d'attractivité (ludique, bien-être et sportive). Le public n'hésite plus à se déplacer pour se rendre dans des installations plus modernes et répondant aux standards actuels.

Comme pour les autres installations sportives, nous avons mis en place des statistiques plus précises pour chaque catégorie de personnes avec tous les types d'abonnements que la ville propose (ces dernières sont disponibles au Service des sports).

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total	29927	53010	14604	28736	29574	20253	22433	33965	27789	28408

### Moyenne : 28'870

Comme chaque année, la piscine a connu quelques journées de grandes affluences (entre 5-10). Le Service des sports se réjouit déjà de l'installation du contrôle d'accès qui sera en fonction pour la prochaine saison.

Concernant la surveillance, cette dernière est toujours gérée par les agents techniques ainsi que par trois gardes-bains fixes préposés à cette activité. Ces gardes-bains sont accompagnés par des auxiliaires pour environ 670 heures de surveillance. Pour la première fois, une hôtesse d'accueil auxiliaire a été engagée pour un total de 235 heures. Cela a permis à nos hôtesse fixes de disposer enfin d'une pause dans leur journée de travail.

La Société suisse de sauvetage nous aide également pour quelques dizaines d'heures.

Concernant la surveillance, nous constatons une détérioration ponctuelle concernant les incivilités verbales et physiques. Nous avons dû appeler plus d'une fois la police pour nous seconder. Nous sommes à la recherche d'une solution de collaboration avec la police de proximité afin de nous venir en aide lors des quelques jours de grande affluence.

Nous tenons aussi à remercier le public pour sa compréhension lors de la construction de la loge de la patinoire. En effet, l'organisation de l'entrée, des vestiaires n'étaient pas simples. Une seule amélioration autre que technique pour cette année 2011 est l'installation par le SDS d'un coussin sauteur à l'entrée de la piscine. Ce dernier fait le bonheur de l'ensemble de notre clientèle.

Plusieurs activités viennent agrémenter ponctuellement notre installation comme : Fitness dans et hors de l'eau, Bibliothèque, Triathlon, Stand de sensibilisation et activités diverses.

### Piscine des Arêtes

Nous avons dénombré 67'440 visiteurs en 2011, 71'563 visiteurs en 2010, 72'759 visiteurs en 2009, 77'603 visiteurs en 2008 et 74'994 en 2007. La piscine a été ouverte durant 319 jours ce qui représente 211 visiteurs en moyenne par jour. La piscine est également bien utilisée par les élèves de l'EPS et du Cifom avec environ 750 élèves.

La statistique ci-dessous nous montre que la vente des billets stagne et que l'année 2011 se trouve même en dessous de la moyenne de ces 8 dernières années. La mise en place d'activités ponctuelles avec le Service de la jeunesse donne de bons résultats et nous allons continuer dans cette lignée. L'année 2012 devrait voir de nouveaux jeux être mis à disposition.

Les travaux d'entretien continuent avec la fin du remplacement des vitrages pour la piscine ainsi que le remplacement des douches. Le SDS continue de travailler d'arrache-pied afin de redonner un peu de son lustre d'antan à cette installation, par des travaux de peinture dans les vestiaires-écoles et par le remplacement des bancs ainsi que par l'aménagement d'une bibliothèque dans un lieu convivial.

Le terrain de pétanque attenant à la piscine a été réhabilité par un agent technique du SDS avec l'aide précieuse de la voirie. Cet espace a de nouveau un visage accueillant pour la population du quartier.

Année	Total de ventes	Moyenne	20140
2004	22647		
2005	19338		
2006	19605		
2007	19512		
2008	21532		
2009	19171		
2010	20604		
2011	18919		

### Bassin Numa-Droz

Statistiques

Année	Jours d'ouverture	Nb d'entrées
2011	232	35'013
2010	223	35'894
2009	210	32'878
2008	210	32'124
2007	208	33'066

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre, la révision technique s'est faite en octobre 2011. Nous constatons avec plaisir que cette infrastructure est tout à fait adéquate pour les écoles et certaines sociétés de notre ville. Elle mérite toute notre attention dans les années futures. La problématique des vestiaires pour garantir une certaine intimité lors des changements d'utilisateurs (adultes, scolaires) n'est pas résolue.

### **Salle d'escrime**

Cette salle est occupée en soirée par le club d'escrime. Les écoles enfantines et les personnes du 3e âge utilisent cette salle durant la journée pour des cours de gymnastique de maintien. Les prochains travaux pour cette installation seront de changer tous les vitrages (Est et Ouest), car ils n'assurent plus aucune étanchéité.

### **Halles de sport**

La halle Volta trouve sa vitesse de croisière. Nous constatons un vieillissement rapide de quelques endroits comme les murs des locaux de matériel et le rideau des salles principalement. Cette double salle permet aux associations comme la gymnastique, le basket et le volley principalement d'avoir un outil correspondant à leurs attentes. Le mur d'escalade est aussi une grande satisfaction pour tous les adeptes de ce sport dans la région. Les associations telles que CAS et la Jurassienne profitent au maximum de cette installation. Cela permet aussi aux écoles d'avoir une nouvelle activité à proposer à leurs élèves.

Le contrôle des halles par une maison spécialisée est effectué tous les 2 ans. Cette procédure donne satisfaction.

L'occupation des halles est toujours aussi intense, l'inauguration de la halle Volta nous a permis de repenser la planification des sociétés de la ville en tenant compte du besoin de chacune d'entre elles (surface, hauteur, etc.).

La salle du Rocher ne répondant plus aux normes actuelles est fermée pour les activités sportives. Une autre utilisation de ce lieu est en cours d'évaluation.

### **Pavillon des sports**

Celui-ci est toujours occupé de façon optimale (40'000 visiteurs annuels) durant les soirées et les week-ends, principalement par le basket et le handball, mais également pour des tournois de Unihockey, Futsal, Judo, tournoi de football divers, Karaté, Badminton, etc. La nouvelle planification permet d'accueillir depuis cet hiver les sociétés de Unihockey et Futsal. En effet ces dernières ont besoin d'une salle triple pour leurs entraînements et matchs.

La partie nord de la salle est en travaux depuis le mois de novembre et tout se passe sans problème. Nous nous réjouissons d'écrire dans le prochain rapport que la rénovation de cette installation est terminée.

### **Terrains de sport**

L'équipe du FC Étoile Sporting fait un magnifique 1<sup>er</sup> tour de championnat en 2e ligue inter. Malheureusement, plus qu'une seule équipe de la ville (le FC La Chaux-de-Fonds) milite en 2e ligue cantonale. Trois équipes se trouvent en 3e ligue et trois en 4e ligue. Le club de Rugby en ligue B utilise le terrain des Arêtes et un club de Football américain le terrain de Beau Site. Pour ce dernier club, si son développement se confirme, le SDS devra trouver une solution pour lui aménager un autre terrain pour son activité. Cela se discutera pendant le printemps 2012 lors d'une répartition différente des terrains.

Le football reste le sport le plus pratiqué en ville, tout sport confondu, et loin devant les autres sports.

À nouveau nous devons signaler l'excellent travail réalisé pour l'entretien des terrains. L'image du SDS et de la ville va en se bonifiant.

Après le terrain des Forges en synthétique, nous avons eu la joie de terminer le terrain synthétique du stade principal de la Charrière début octobre. En attendant son inauguration au printemps prochain, des milliers de joueurs ont déjà pu utiliser ce terrain à satisfaction. Quatre nouveaux abris de joueurs ont été installés : deux aux Foulets et deux à la Pâquerette.

Pour les autres terrains, l'analyse continue et bien des installations ne sont plus conformes :

- Terrain de la Pâquerette : vestiaires à rafraichir, projecteurs en bois dangereux et avec une insuffisance notoire de puissance.
- Terrain B du centre sportif : projecteurs non conformes.
- Terrain des Foulets : n'est plus conforme pour la catégorie de jeu de son équipe première et celle-ci bénéficie d'une dérogation de la ligue jusqu'au printemps 2012. Un projet de mise en conformité sera proposé avec rapport à l'appui fin 2012.
- Une réflexion d'aménagement du site sportif de la Charrière est en gestation. À suivre dans les prochaines années.
- L'analyse des terrains de basket et de tennis de table extérieurs est toujours en cours.

### Terrain de street-hockey

Suite à l'accession de la première équipe du Street-hockey Club en LNA la problématique d'un nouveau terrain avec les dimensions 24/48 est toujours à l'ordre du jour pour l'horizon 2014/2015. De plus, un nouveau comité donne encore plus d'impulsion à cette société. Une équipe de juniors supplémentaires est aussi venue étoffer le club. Le club et le SDS entament une réflexion à ce sujet.

### Piste d'athlétisme - Centre sportif

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées et par les habitants de la région. Trois soirs par semaine, elles sont dédiées à l'entraînement du SEP Olympic. Le meeting international d'athlétisme Résisprint a connu un très grand succès le dimanche 3 juillet 2011. Avec une journée ensoleillée, de magnifiques performances y ont été réalisées.

Concernant les installations proprement dites, le SDS a fait procéder au renouvellement du marquage des lignes. Le nettoyage en profondeur de la piste se fera en 2013 et l'enrobé du lancé du marteau a été refait à neuf.

### Piste Vita - Cappel - Sombaille

Le parcours Vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population chaux-de-fonnière. Suite à une inspection, des équipes de la voirie ont remis à neuf plusieurs postes. La ville a reçu des félicitations pour cet entretien. Le service des sports souligne l'excellente collaboration avec le Service des Travaux publics sur plusieurs réhabilitations.

### Pistes de ski

La saison 2010/2011 a été bien plus faible que les deux années précédentes. Seules les pistes de Pouillerel ont pu tirer leur épingle du jeu. Cela est dû à une altitude supérieure et à un travail de titan des bénévoles. Le traçage des pistes de ski de fond a duré du 27 novembre 2010 au 7 mars 2011 avec bien des interruptions.

Le stockage du carburant de la traceuse aux Foulets n'est plus idoine, de même pour celle qui se trouve dans une grange. Une solution commune devra être trouvée dans le secteur du départ du traçage de la piste des Foulets. Une synergie pourrait être trouvée avec une nouvelle buvette pour le club de BMX et le matériel de ski de fond.

Le problème de l'accès et du parking pour accéder au secteur de Pouillerel doit toujours être étudié, car la situation actuelle n'est pas satisfaisante.

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2008/2009	80	98	118
2009/2010	49	41	87
2010/2011	24	13	74

### Pistes de bicross, Skateboard et Skate-parc autres

La piste des Foulets est dorénavant entretenue par le club de BMX. Comme mentionnée dans la rubrique Ski de fond, une solution pour la buvette doit être trouvée.

Après un rapport du responsable BPA de la ville, la rampe de skateboard devra subir des améliorations importantes pour la sécuriser.

### Principales manifestations sportives

En gras souligné, les manifestations organisées avec une forte participation du Service des sports. En gras, les manifestations ayant reçu un soutien à l'organisation par le Service des sports.

<b>1er mars</b>	<b>Marche du 1er mars</b>
1, 2, 3 avril	Tournoi International Minis de hockey sur glace
8, 9, 10 avril	Tournoi populaire de hockey sur glace
17 avril	Slalom automobile sur glace
30 avril	Gala de patinage
<b>11 mai</b>	<b>BCN Tour, course à pied</b>
<b>14 mai</b>	<b>La Mini-Trotteuse, course à pied et La Suisse Bouge</b>
<b>21 mai</b>	<b>Tour cycliste de Franche-Comté</b>
<b>22 mai</b>	<b>Jeux de la jeunesse italienne</b>
4 juin	Course à pied Le long de la rivière du Doubs
24, 25, 26 juin	Championnats romands de BMX
<b>3 juillet</b>	<b>Résisprint, Meeting international d'athlétisme</b>
<b>27 août</b>	<b>4<sup>ème</sup> Triathlon La Chaux-de-Fonds</b>

24 septembre	26 <sup>ème</sup> Course contre la faim
<b>2 octobre</b>	<b>Coupe de monde de course d'orientation</b>
23 octobre	Slalom du Bas-Monsieur, course de caisse à savon
29 octobre	Marchethon
29, 30 octobre	7 <sup>ème</sup> Meeting international de natation
<b>17 décembre</b>	<b>4<sup>ème</sup> La Trotteuse-Tissot, course de Noël</b>

### **Sociétés sportives**

La 31<sup>e</sup> réunion entre les sociétés sportives et le Directeur du Service des sports, accompagné du chef de service, a eu lieu le 16 novembre 2011 en présence des responsables de 41 sociétés.

### **Sportifs méritants**

Le 7 mars 2012, le directeur du Service des sports, le chef de service et le responsable des infrastructures sportives recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors des championnats suisses dans le courant de l'année 2011. Une centaine de sportifs et de dirigeants seront ainsi cités lors de cette 22<sup>e</sup> cérémonie des sportifs méritants.

### **Personnel**

L'effectif du SDS s'est très légèrement renforcé par l'apport du travail réalisé par la nouvelle secrétaire de direction du dicastère ainsi que par l'engagement à 20% sur mandat, d'une personne qui nous soutient dans l'organisation des nombreuses manifestations sportives d'envergure que le SDS organise. La dotation administrative reste cependant toujours insuffisante suite au départ en septembre 2010 de la personne qui avait été engagée à 100% en 1<sup>er</sup> emploi.

Cette situation de sous effectif chronique est problématique, car elle engendre pour le responsable des infrastructures et pour le chef de service des heures supplémentaires très nombreuses et constantes et pour l'assistante administrative à 60% une tension par moment difficilement supportable.

Nous avons à nouveau engagé un stagiaire MPC du CIFOM-ESTER depuis le mois d'août 2011 pour 39 semaines, ainsi qu'un second stagiaire sur toute l'année afin de pallier le manque d'effectif. Cette situation n'est toutefois pas adéquate d'un point de vue de la responsabilité de l'employeur vis-à-vis des personnes en formation.

**Instruction publique, jeunesse et affaires sociales**



## ECOLE OBLIGATOIRE

*"La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent"*

A. Camus

### Introduction

L'année 2010-2011, malgré son lot de changements, a permis de bien resserrer les liens entre les différents acteurs et partenaires de l'école dans la perspective de renforcer et de consolider les axes choisis en lien avec la réorganisation des écoles de La Chaux-de-Fonds. Les trois secteurs : le Nord, l'Ouest et le Sud ont trouvé ainsi leur nouvelle identité et soutenu le mouvement dynamique d'évolution dans un esprit nouveau.

L'école a pu développer ses objectifs pédagogiques et éducatifs avec sérieux, créativité et énergie. Elle a pu conserver sa vitalité et maintenir un rythme soutenu dans les activités qui favorisent notamment l'innovation et l'écoute tout en conservant le cap d'une évolution attachée aux valeurs qui fondent son identité.

Pour rappel, chaque secteur, comprend les 11 années de la scolarité obligatoire et est encadré par une équipe de direction composée d'un-e directeur/trice de secteur et de trois directeurs/trices adjoint-e-s, chacun responsable d'un cycle. En vue de renforcer la proximité avec les classes, toutes les équipes de direction se sont installées dans leur secteur respectif.

Nous remercions ici très chaleureusement Mme Annie Clerc, conseillère communale, directrice de l'Instruction publique, pour son engagement, son écoute et sa disponibilité. Elle a su maintenir la cohérence de l'école et apporter son soutien efficace aux projets et aux personnes qui animent l'école en faveur des élèves et des familles. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance.

La direction et les autorités scolaires tiennent à dire toute leur gratitude au corps enseignant, au personnel administratif, aux assistant-e-s scolaires, aux préparateurs et aux concierges pour leur engagement remarquable, leur confiance et leur générosité.

Et pour l'année prochaine, de nouveaux changements arrivent mais nous avons confiance dans nos capacités et sommes prêts à construire ensemble l'école de demain.

Du point de vue des bâtiments, cette année scolaire aura été le témoin d'un événement rare, celui de la construction d'un équipement nouveau et important, la double halle de gymnastique Volta, voisine de l'Usine électrique. Fruit d'une collaboration entre le Canton et la Ville, elle a été inaugurée le 3 décembre 2010, après avoir été mise à disposition des élèves du CIFOM et de l'Ecole obligatoire le 15 novembre.

## Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) et la Convention scolaire romande (CSR)

Par le **concordat HarmoS**, que le peuple suisse a accepté en 2006, la Confédération impose une harmonisation des structures qui prévoit l'école **obligatoire dès l'âge de 4 ans**, huit années d'école primaire (cycles 1 et 2) et trois années d'école secondaire (cycle 3).

La **Convention scolaire romande** (CRS), du 21 juin 2007, est rentrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2009 et institue un Espace romand de la formation.

La Conférence intercantonale de l'Instruction publique de suisse romande et du Tessin a édicté un nouveau **Plan d'études romand (PER)** qui sera introduit progressivement en trois ans, dès la rentrée scolaire 2011.

Le plan d'études romand définit :

- a) Les objectifs d'enseignement pour chaque degré et pour chaque cycle;
- b) Les proportions respectives des domaines d'études par cycle et pour le degré secondaire I, en laissant à chaque canton une marge maximale d'appréciation à hauteur de 15 % du temps total d'enseignement.

Au début de l'année scolaire 2014-2015, le PER sera présent à tous les niveaux de la scolarité obligatoire.

Tout au long de leur scolarité, les élèves doivent recevoir un enseignement dans cinq domaines disciplinaires, à savoir : langues (langue nationale locale, deuxième langue nationale et une autre langue étrangère), mathématiques et sciences naturelles, sciences humaines et sociales, musique, arts et activités créatrices, mouvement et santé.

La CIIP assure la coordination des **moyens d'enseignement et des ressources didactiques** sur le territoire des cantons parties prenantes à la Convention.

La CIIP organise une **offre de formation continue commune des directrices et directeurs d'établissements**, ainsi que des cadres scolaires. Le dispositif FORDIF propose trois niveaux de formation, correspondant à trois certifications consécutives et distinctes : Certificat (CAS), Diplôme (DAS) et Master (MAS).

La Convention scolaire romande prévoit de privilégier l'organisation du temps scolaire selon la formule des **horaires blocs et d'harmoniser au maximum les horaires** des classes du cycle 1 et du cycle 2. Par ailleurs, une offre appropriée de prise en charge des élèves doit être proposée en dehors du temps d'enseignement par **des structures parascolaires**.

Sous la responsabilité de la CDIP, la CIIP collabore à la réalisation de **tests de référence** destinés à vérifier l'atteinte des standards nationaux.

Les cantons déterminent les instruments qui permettent de vérifier et de développer **la qualité du système**.

### ***Nouvelle appellation des années scolaires dès 2011-2012***

<b>Ancienne appellation</b>	<b>Dès la rentrée scolaire d'août 2011</b>	<b>Cycles</b>
1 <sup>e</sup> année d'école enfantine	1 <sup>e</sup> année	1
2 <sup>e</sup> année d'école enfantine	2 <sup>e</sup> année	1
1 <sup>ère</sup> primaire	3 <sup>e</sup> année	1
2 <sup>e</sup> primaire	4 <sup>e</sup> année	1
3 <sup>e</sup> primaire	5 <sup>e</sup> année	2
4 <sup>e</sup> primaire	6 <sup>e</sup> année	2
5 <sup>e</sup> primaire	7 <sup>e</sup> année	2
6 <sup>e</sup> année secondaire	8 <sup>e</sup> année	2
7 <sup>e</sup> année secondaire	9 <sup>e</sup> année	3
8 <sup>e</sup> année secondaire	10 <sup>e</sup> année	3
9 <sup>e</sup> année secondaire	11 <sup>e</sup> année	3

### ***Ecole obligatoire dès 4 ans***

Dans notre canton, l'école devient obligatoire dès 4 ans révolus à partir de la rentrée scolaire d'août 2011 pour tous les élèves ayant atteints l'âge de quatre révolus au 31 juillet.

A cet effet, **six nouvelles classes pour les classes EE** sont été ouvertes dans les collèges suivants : Ouest, Promenade, Citadelle et Gentianes. Des travaux conséquents ont été conduits à notre grande satisfaction en étroite collaboration avec le Service des bâtiments.

Les classes des deux premières années de la scolarité seront dorénavant toutes constituées selon le principe de l'hétérogénéité en âge.

## **Régionalisation de l'école**

### ***Ecoles des Ponts-de-Martel, de La Sagne, Brot-Plamboz, les Planchettes***

Nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues aux classes de 6<sup>e</sup> année et du cycle 3 de l'Ecole des Ponts-de-Martel qui ont rejoint cette année le secteur Sud.

Cette mesure a été prise par les autorités communales concernées dans le but de maintenir les classes des sections moderne et préprofessionnelle sur place pour les élèves domiciliés aux Ponts, à La Sagne et à Brot-Plamboz. Elle s'est concrétisée par la dissolution du syndicat intercommunal (ESIP) et par la signature d'une convention entre les quatre communes partenaires. Il s'agit en fait de la première étape du processus de régionalisation de l'école obligatoire au niveau du Canton qui verra son aboutissement à la rentrée scolaire d'août 2012.

La question de la répartition des tâches entre Etat et Communes a fait l'objet de nombreuses réflexions entre le Conseil d'Etat et l'Association de communes neuchâteloises (ACN). Les différents partenaires sont arrivés à la conclusion qu'une cantonalisation de l'enseignement obligatoire n'était pas souhaitable. Toutefois, les exigences du concordat HarmoS ont rendu indispensable une collaboration intercommunale accrue.

La nouvelle législation adoptée par le Grand Conseil le 15 janvier 2011, avec la promulgation de la "Loi portant adoption des nouvelles structures de la scolarité obligatoire et adaptation cantonale à cette réforme ainsi qu'à la terminologie HarmoS", oblige les communes à se regrouper en cercles scolaires subdivisés, le cas échéant, en centres scolaires régionaux.

La gestion de l'école sur le plan régional ne signifie pas une perte de proximité dans la mesure où les collèges continueront à exister dans les différents villages comme actuellement.

## Une école participative

### Conseil d'établissement scolaire

Le nouveau Conseil d'établissement scolaire fonctionne à satisfaction. Cet organe consultatif, renforcé par la présence des représentants des parents, s'intéresse au fonctionnement de l'école et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le Conseil d'établissement scolaire pour nourrir ses réflexions.

### Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'Ecole est formé de 18 délégués du corps enseignant et de l'ensemble de la direction. En fonction des thèmes étudiés, il se réunit chaque fois selon diverses compositions : en plénum ou en groupe. En adéquation avec son mandat, il a l'ambition de créer une culture commune à toute l'école. Tâche certes passionnante, mais très complexe qui a valu au Conseil de l'Ecole une phase de découverte et de recherche pour définir la ligne commune. Nous saluons les efforts accomplis et encourageons les délégués à poursuivre dans leurs activités.

### Délégués des parents

L'aspect de la participation des parents est également présent. Dès leur entrée en fonction, les délégués des parents, trois par secteur, ont pris leur tâche très à cœur et ont relevé le défi d'être les porte-parole des parents des élèves. Des échanges constructifs sur le rôle et le fonctionnement de l'école ont eu lieu avec les directions dans les secteurs.

### Conseils de direction de l'Ecole

Les directions de secteur et la direction administrative se rencontrent chaque semaine pour la gestion de l'école et le suivi des affaires courantes. Cette rencontre est présidée par le ou la président/e de la Direction générale.

De plus, toutes les directions se retrouvent pour en moyenne huit séances annuelles pour définir les axes stratégiques et l'organisation de l'école.

Des conseils de direction de cycle et de secteur ont aussi régulièrement lieu chaque semaine, le jeudi matin.

## Les trois secteurs: Ouest – Nord – Sud

### Effectifs des élèves et nombre de classes

	2010-11			2009-10			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
<b>Ecole enfantine</b>									
1ère	342	19.8	17.32	355	21.3	16.71	-13	-1.5	+0.61
2ème	386	18.3	21.15	372	16.8	22.21	+14	+1.5	-1.06
<b>Total général</b>	<b>728</b>	<b>38.0</b>	<b>19.16</b>	<b>727</b>	<b>38.0</b>	<b>19.13</b>	<b>+1</b>	<b>-</b>	<b>+0.03</b>
<b>Ecole primaire</b>									
1ère	357	20.5	17.41	370	21.3	17.34	-13	-0.8	+0.07
2ème	366	20.5	17.85	420	23.3	18.00	-54	-2.8	-0.15
3ème	419	22.0	19.05	368	20.3	18.10	+51	+1.7	+0.95
4ème	347	18.0	19.28	403	21.0	19.19	-56	-3.0	+0.09
5ème	409	21.0	19.48	390	20.0	19.50	+19	+1.0	-0.02
<b>Total cl. régulières</b>	<b>1898</b>	<b>102.0</b>	<b>18.61</b>	<b>1951</b>	<b>106.0</b>	<b>18.41</b>	<b>-53</b>	<b>-4.0</b>	<b>+0.20</b>
Classes environs	66	4.0	16.50	64	4.0	16.00	+2	-	+0.50
Classes de développement	55	6.0	9.17	53	6.0	8.83	+2	-	+0.34
Classe d'accueil	21	1.0	21.00	19	1.0	19.00	+2	-	+2.00

<b>Total général</b>	<b>2040</b>	<b>113.0</b>	<b>18.05</b>	<b>2087</b>	<b>117.0</b>	<b>17.84</b>	<b>-47</b>	<b>-4.0</b>	<b>+0.21</b>
<b>Ecole secondaire</b>									
Classes d'orientation	324	17.0	19.06	339	18.0	18.83	-15	-1.0	+0.23
Section maturités	507	22.0	23.05	521	23.0	22.65	-14	-1.0	+0.40
Section moderne	355	17.0	20.88	341	18.0	18.94	+14	-1.0	+1.94
Section préprofess.	414	24.0	17.25	412	22.0	18.73	+2	+2.0	-1.48
<b>Total cl. régulières</b>	<b>1600</b>	<b>80.0</b>	<b>20.00</b>	<b>1613</b>	<b>81.0</b>	<b>19.91</b>	<b>-13</b>	<b>-1.0</b>	<b>+0.09</b>
Classes de transition	89	7.0	12.71	73	6.0	12.17	+16	+1.0	+0.54
Classes terminales	80	8.0	10.00	88	8.0	11.00	-8	-	-1.00
Classe d'accueil	11	1.0	11.00	10	1.0	10.00	+1	-	+1.00
<b>Total général</b>	<b>1780</b>	<b>96.0</b>	<b>18.54</b>	<b>1784</b>	<b>96.0</b>	<b>18.58</b>	<b>-4</b>	<b>-</b>	<b>-0.04</b>
6ème	413	24.0	17.21	412	24.0	17.17	+1	-	+0.04
7ème	414	22.0	18.82	489	25.0	19.56	-75	-3.0	-0.74
8ème	495	25.0	19.80	459	24.0	19.13	+36	+1.0	+0.67
9ème	447	24.0	18.63	414	22.0	18.82	+33	+2.0	-0.19
Accueil	11	1.0	11.00	10	1.0	10.00	+1	-	+1.00
<b>Total général</b>	<b>1780</b>	<b>96.0</b>	<b>18.54</b>	<b>1784</b>	<b>96.0</b>	<b>18.58</b>	<b>-4</b>	<b>-</b>	<b>-0.04</b>
<b>TOTAL EE-EP-ES</b>	<b>4548</b>	<b>247.0</b>		<b>4598</b>	<b>251.0</b>		<b>-50</b>	<b>-4.0</b>	

### Travaux d'entretien, d'amélioration et de construction des bâtiments

Bas-Monsieur	Changement tapis anti-saleté dans les corridors du collège
Bellevue-Est	Réparation des hangars à vélos
Bellevue-Est	Réparation des stores de classes
Bellevue-Est	Changement du sol de la salle "Bois-Métal"
Bellevue-Ouest	Réparation des stores de classes
Bellevue-Ouest	Réparation des hangars à vélos
Cernil-Antoine	Changement du tapis de la salle de rythmique (remplacement par du lino-liège souple)
Cernil-Antoine	Réparation des horloges et sonnerie
Charrière	Remplacement du lino et pose d'un tapis de regroupement dans classe 12FR (rez)
Charrière	Réparation des stores de la salle cuisine
Charrière	Réparation des stores de l'aula
Charrière	Installation de jeux dans la cour d'école
Citadelle	Création d'une salle 1-2FR dans le bâtiment nord.
Citadelle	Assainissement d'une salle du rez et du sous-sol dans le bâtiment nord
Citadelle	Pose de boutons-serrures (sur portes d'entrée) permettant de sortir si collège est fermé à clé (concierge à 50%)
CMND 1	Peinture et changement luminaires dans une salle
CMND 2	Peinture et changement luminaires d'une classe du 2ème étage
CMND 2	Pose d'une minuterie sur éclairage escaliers du rez, 1er et 2ème étages
CMND 3	Création d'une salle polyvalente en supprimant la salle 327 et les aquariums (salle 336)

CMND 3	Aménagement de nouvelles salles de Sciences de la nature (paillasse d'expériences, etc.)
CMND 5	Réparation du chauffage et de la ventilation des halles - étape 1 en 2011
Crêtets	Réaménagement locaux : la direction va du 3ème au rez dans bureau SSE et SSE dans la bibliothèque de français
Crêtets	Vitrification du sol des la salle des maîtres et du secrétariat
Crêtets	Changement des chasses d'eau des WC
Divers collèges	Étude faisabilité pour l'agrandissement des centres scolaires du secondaire 2011
Endroits	Rénovation d'une salle de classe par année - suite
Fantaisie	Travaux préparatoires et évacuation des garages (phase 1)
Forges-B-F.	Changement des cuvettes de WC garçons
Forges-B-F.	Réparation de l'étanchéité de la toiture et réfection du préau (peinture)
Forges-Centre	Changement des luminaires de la salle 231
Forges-Sciences	Peinture de la salle des maîtres
Forges-Sciences	Peinture toilettes du 1er étage
Forges-Sciences	Peinture toilettes du 2ème étage
Forges-Sciences	Changement des portes d'armoire du Foyer (à côté de l'aula) = porte du "bar"
Foulets	Changement des urinoirs de la halle de gym.
Foulets	Pose de robinets avec système aqua-stop dans les WC
Gentianes	Pose d'une paroi dans corridors pour agrandir les salles n° 24 et 14 en salles 1-2FR
Gentianes	Peinture de la salle de travaux manuels (ancienne salle 12FR) dans bâtiment sud
Halle Beaugard	Création d'un hangar à matériel
Marronniers	Pose rallonge et prises électriques sur cuisinière depuis le couloir à la cuisine (petit local centre-ouest)
Marronniers	Réparation et changement de stores
Ouest	Création de deux salles 1-2FR en agrandissant les salles existantes du rez-ouest
Ouest	Création d'un local pour matériel concierge dans les WC filles du rez
Promenade	Création de deux salles 1-2FR dans trois salles du rez
Serre 14	Isolation du plafond du garage des bus

### **Statistique des élèves des environs transportés en 2010-11**

Ecole	Collège	Secteur Boinod	Secteur Cibourg	Secteur Valanvron	Total
Enfantine	Doubs 34			6	6
	Marronniers	2	2		4
Primaire	Bas-Monsieur		4		4
	Promenade	16	1		17
	Valanvron			21	21
Secondaire	Bellevue	2	16		18
	Crêtets	3	4		7
	Numa-Droz			24	24
<b>Total</b>		<b>23</b>	<b>27</b>	<b>51</b>	<b>101</b>

## L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

### **Le Service socio-éducatif**

Le Service socio-éducatif (ci-après SSE) occupe un rôle d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent les élèves aux niveaux social, éducatif, comportemental, relationnel, etc.

Le SSE a pour mission première d'être un lieu d'écoute, de soutien et de conseils. Les assistants scolaires répondent aux demandes et aux besoins de la manière la plus adéquate et adaptée possible.

Lors des prises en charge dans le cadre du SSE, ils adaptent leur intervention aux besoins du demandeur (élève, parents, enseignant...) et de la situation : écoute, soutien, prise en compte des difficultés et de la souffrance, conseil, réflexion, information, aide à la prise de décisions, développement de stratégies ou encore proposition de suivi, de soutien ou d'intervention par un service externe à l'école, comme par exemple le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie pour enfants et adolescents, l'Office de Protection de l'enfant, l'Action éducative en Milieu Ouvert, le Service Psycho-Éducatif de la Croix-Rouge, l'Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle...

Les élèves peuvent donc y partager leurs soucis, parfois leur stress, concernant l'école en général, les relations avec leurs camarades, la famille, leur santé ou toutes autres questions qui les préoccupent. La mise en mots et la gestion des émotions sont souvent des éléments très importants pour les jeunes.

Le SSE est également ouvert au contact avec les parents qui souhaitent discuter de la situation de leur(s) enfant(s) et qui sont par exemple à la recherche d'une orientation par rapport aux difficultés vécues au sein de la famille.

Le SSE est régulièrement sollicité par les enseignant-e-s. En effet, plus les difficultés sont dépistées précocement et plus les suivis sont efficaces. Il est constaté un nombre toujours plus important de situations familiales difficiles.

Dans une perspective d'aide et de soutien aux élèves, les collaborations des assistant(e)s scolaires avec les enseignant(e)s et les directions sont primordiales et précieuses. Les collaborations extérieures à l'école sont également riches de sens. Elles donnent la possibilité d'avoir une vision élargie en même temps que plus précise, ce qui permet souvent de mieux cibler l'aide à apporter et les démarches qui peuvent être proposées. Le travail en réseau reste un élément très important de l'activité des membres du Service socio-éducatif.

### **Prestations du SSE (énumération non exhaustive)**

- observation des élèves en classe;
- intégration et suivi d'enfants en difficulté ou présentant des problématiques particulières;
- réseau avec enseignants, parents, élèves, autres écoles, services parascolaires, institutions et organismes privés ou publics;
- travail sur la verticalité des problématiques (cycles 1, 2 et 3);
- recherche d'aide financière et de soutien scolaire ou éducatif;
- participation à l'organisation des classes spécialisées;
- participation à la formation des classes;
- participation à des actions de prévention (p. ex. "mon corps est à moi");
- élaboration des demandes de mesures scolaires spéciales et autres soutiens;
- signalement divers;
- médiation entre élèves;
- participation aux conseils de classe et de promotion;
- présence aux réunions de parents.

### **Les diverses formes d'appui pédagogique**

**L'appui langagier** s'adresse en principe aux élèves non-francophones de l'école infantine éprouvant de grandes difficultés pour la langue française (problèmes orthophoniques exclus).

Après plusieurs années de fonctionnement, l'appui langagier en ville de La Chaux-de-Fonds a évolué et quelques adaptations ont été posées pour l'année scolaire 2010/2011. Ainsi, deux périodes d'appui langagier par semaine durant 4 mois (avec possibilité de prolongation de 2 mois) ont été offertes aux enfants de 2EE. Pour les enfants de 1EE, une seule période par semaine a été jugée suffisante.

En outre, un nouveau formulaire "**demande d'appui langagier**" a été présenté et demande à être complété pour chaque enfant signalé. Il devrait permettre aux enseignant/e/s de reconsidérer la situation particulière à chaque enfant et de jauger de la nécessité d'un appui pour l'année en cours, tout en sachant que le bain de langage au sein de la classe, dans des situations de vie courante et pleines de sens, est bénéfique à l'apprentissage de la langue.

Enfin, la volonté de donner aux leçons d'appui langagier un sens, avec des mises en situations dans un cadre connu et chaleureux a imposé un changement difficile à intégrer. Dorénavant, elles se déroulent en principe à l'intérieur des classes enfantines. Les enseignantes d'appui profitent d'occuper les locaux libérés en raison de la gymnastique.

34 élèves ont bénéficié de l'appui pédagogique cette année scolaire.

**L'appui pédagogique à l'école infantine** est assumé par trois enseignantes qui se partagent le poste.

Le rôle de la maîtresse d'appui est d'être à la disposition des enseignant(e)s afin de gérer conjointement des situations individuelles, de groupes ou de classes difficiles. Le trio d'enseignantes permet une plus grande souplesse dans les interventions à poser dans les classes à la demande des titulaires.

L'appui pédagogique fait partie intégrante de l'Unité de remédiation.

**Le soutien par le mouvement et l'expression** est une mesure d'aide destinée aux enfants scolarisés. Il a pour objectif de leur permettre de créer des liens positifs avec leur environnement scolaire et offre un espace d'accueil dans lequel s'exercent des activités inspirées de différentes disciplines : rythmique, sport, danse, expression orale...

L'enfant peut y développer sa créativité, exprimer ses envies, découvrir sa fantaisie, expérimenter des apprentissages moteurs et des situations relationnelles et se créer des repaires indispensables aux apprentissages scolaires.

L'organisation du soutien par le mouvement et l'expression repose sur le principe de la verticalité (1 à 7FR). En effet, 12 périodes sont réparties sur les 3 secteurs de la ville de manière équivalente avec des groupes mixtes afin de permettre une plus grande flexibilité, un échange et la possibilité de prendre en charge davantage d'enfants pour cette mesure d'aide.

Le projet **d'appui en ergothérapie** développé depuis l'année scolaire 2006-2007 se termine. L'idée de départ, soit offrir des conseils et des pistes de travail aux enseignants dans le but d'améliorer les habiletés motrices des enfants aura touché toutes les classes du cycle 1. L'objectif principal était l'apport de nouvelles acquisitions dans les domaines posturaux et moteurs.

L'ergothérapeute est intervenue dans une quinzaine de classes, situées sur les trois secteurs de la ville, à raison de 2 périodes hebdomadaires.

Les enseignant-e-s du **soutien pédagogique** participent activement à l'aide aux élèves en difficulté des degrés primaires. Leur engagement est reconnu et apprécié. Ce sont 114 heures de soutien pédagogique qui sont mises à disposition des collèges pour cette activité.

Les élèves sont signalés pour des raisons de difficultés scolaires qui trouvent leur source dans des problèmes de compréhension, d'attention, d'organisation et de vie. Un bilan de leurs compétences permet de faire un projet de prise en charge en collaboration avec les titulaires et en lien avec les parents.

Une formation a été mise sur pied depuis quelques années par la HEP. Elle est bien suivie par nos collègues dont l'action se trouve ainsi renforcée. Nous remercions l'équipe du soutien de son engagement.

De la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup>, les directives du Service de l'enseignement obligatoire permettent d'organiser **un appui pédagogique** qui se monte à 4% du nombre total d'heures enseignées sur toute l'école. Les mesures d'aide pédagogique sont de quatre types :

- le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classe de transition;
- les heures d'appui inscrites à l'horaire en 6OR/TR (orientation/transition);
- les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières;
- les cours de raccordement pour les élèves souhaitant effectuer un passage dans une section à exigences plus élevées.

Ces appuis sont à distinguer de ceux accordés aux élèves néo-arrivants intégrés dans des classes régulières. Ces élèves-là peuvent être mis au bénéfice d'appuis hors quota durant les deux premières années depuis leur arrivée.

Généralisé par un arrêté du 28 juin 2010 du Conseil d'État, après une année d'expérience à l'ESRN, **ASPEDI** est un concept qui s'adresse aux élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années en situation d'échec pour un seul critère du règlement de promotion. Il propose à ces élèves une promotion sous conditions. Après engagement écrit de leurs parents, ces élèves sont mis au bénéfice de cours de soutien scolaire en français, mathématiques et allemand tous les mercredis après-midis des sept premières semaines d'école. Ces cours se poursuivent sur les quatre premières matinées des vacances d'automne et font l'objet d'un examen cantonal dans chacune des trois disciplines. L'élève qui réussit deux des trois examens voit sa promotion confirmée alors que dans le cas contraire, il réintègre le niveau dans lequel il s'était trouvé en situation d'échec. A noter que durant tout le processus, les élèves ont l'obligation supplémentaire d'assister à deux séances de travail hebdomadaires sous la conduite d'un-e enseignant-e coach; ces cours s'attachent à faire travailler les élèves sur leur organisation, leur façon de gérer les devoirs ou la préparation de travaux écrits, résumés en une expression, "apprendre à apprendre".

A l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds, à l'issue de l'année scolaire 2010-2011 douze élèves ont pu profiter d'ASPEDI et auront donc suivi le processus dès la rentrée 2010.

Mis sur pied indépendamment dans chaque centre scolaire de la Ville dans le cadre des projets d'établissement, le principe du **mentorat** vise à mettre en relation un élève en difficulté dans l'une ou l'autre branche du plan d'études avec l'un de ses pairs. Ce dernier doit démontrer par ses résultats de bonnes compétences dans la branche pour laquelle il propose ses services et obtenir l'aval de son maître de branche et de son maître de classe. Il se verra alors intégré dans la liste des mentors du centre.

Dans les secteurs nord et sud, le mentorat s'opère par modules de cinq leçons planifiées par les directions sur quatre périodes de l'année scolaire. Toutes les paires d'élèves travaillent donc les mêmes jours aux mêmes heures (pause de midi) cinq semaines durant. Dans le secteur ouest, le secrétariat tient à jour une liste des mentors disponibles. Lorsqu'un élève vient demander l'aide d'un mentor, la direction lui en attribue un et met les élèves en contact afin qu'ils planifient leurs rencontres et avisent la direction de leur organisation. Dans les trois secteurs, l'élève demandeur doit décrire ses difficultés et venir avec le travail qui lui pose problème. Le mentor dispense ensuite cinq leçons à l'élève demandeur.

A l'issue des cinq leçons, les deux élèves effectuent un bilan. Celui de l'élève demandeur comprendra la signature de ses parents. Le mentor est payé CHF 50.- par module, la moitié étant à la charge de l'élève demandeur alors que l'autre moitié sera prise en charge par l'École.

Pour l'ensemble de l'École, cent trente-huit mentors étaient inscrits et cent onze paires d'élèves ont pu travailler.

### ***L'Unité de promotion éducative (UPE)***

Ce service s'articule selon trois axes :

- prévention : propositions d'interventions et d'animations ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves;
- suivi : assurer un suivi auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un-e enseignant-e, du SSE ou de la direction;
- urgences : assurer une intervention rapide dans les situations dites difficiles (crise, décès, accident, violence, maltraitance, ...).

Ce mandat s'adresse à l'ensemble des classes de l'École obligatoire de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année et il correspond à un soutien fort apprécié par les enseignants grâce à la proximité, à la qualité des observations et des échanges et du soutien apporté dans les relations complexes et conflictuelles.

### ***La classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)***

Le responsable de la classe CRIC est amené à intervenir dans des situations d'urgence, de crise latente ou pour des évaluations dans un cadre préventif. En cas de dysfonctionnement grave, il prend en charge les élèves qui sont en rupture avec le système scolaire et/ou avec le système social, qui perturbent la classe et l'enseignement au point qu'il faille envisager de les isoler momentanément du groupe classe pour protéger ce dernier. Il prend également en charge des élèves ayant un comportement adapté en classe mais devenant violents ou perturbateurs hors de ce cadre.

Le responsable de la classe CRIC appréhende la situation de crise pour aider l'élève à reconstruire sa relation à l'école, à sa famille et à la société.

Cette structure s'adresse prioritairement aux élèves déjà connus par la direction ou d'autres services officiels parascolaires et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réprimandes ou sanctions, d'astreinte à des travaux supplémentaires (pratiques ou scolaires) ou de retenues du mercredi après-midi.

L'anticipation des prises en charge a conduit à une considérable diminution des situations dites de crise. Disposer d'un espace de cette nature permet des interventions rapides mais aussi d'isoler plus facilement l'élément perturbateur, sans qu'il ait le sentiment d'être exclu, permettant ainsi de préserver la classe, l'enseignement et l'enseignant.

Le lien n'étant pas rompu, l'absence de ressentiment de l'élève permet de préparer dans de bonnes conditions sa reconstruction. Les signes donnés, tant à l'élève concerné qu'à sa famille étant positifs, les parties comprennent qu'il ne s'agit pas d'une sanction mais d'une chance offerte. Ainsi, nous avons pu constater que tant l'élève que ses parents étaient plus facilement avec le réseau que contre.

Après chaque passage en classe CRIC, la Direction et le responsable de la classe CRIC convoquent les parents de l'élève pour un entretien et invitent le maître de classe à participer à la réunion. Lors de cet entretien le responsable CRIC relate ses observations et ses constatations. Cette démarche vise à élaborer une stratégie de collaboration avec les parents et à les impliquer dans un processus réparateur, à en faire des alliés, et à être en partenariat avec eux.

Quand l'élève qui a passé en classe CRIC réintègre sa classe, un suivi est mis en place avec la direction, les parents, les enseignants. Au besoin, un accompagnement adapté à la problématique de l'élève, thérapeutique ou autre est proposé à l'extérieur de l'école.

Cette année 61 élèves ont été suivis individuellement en classe CRIC. A noter qu'avec la mise en place de direction 09, la classe CRIC s'est ouverte aux élèves des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années Harmos et aux classes de développement.

Au mois de novembre 2010, le responsable de la classe CRIC et le directeur du secteur Sud et responsable de la structure CRIC/OASIS, sont allés présenter cette structure au congrès européen de l'Association Francophone Internationale des Directeurs d'Établissements Scolaires (AFIDES) à Luxembourg. Leur présentation a suscité un grand intérêt auprès des membres de ce congrès.

L'espace CRIC est une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour contenir les débordements, maîtriser en anticipant les situations éducatives délicates et libérer les maîtres face à leur malaise ou leur sentiment de culpabilité lorsqu'un élève dysfonctionne.

### ***La classe OASIS (outils d'adaptation scolaire et d'insertion sociale)***

Dès la rentrée 2007, la direction a mis en place la classe OASIS (Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale) qui constitue une nouvelle entité visant essentiellement à apporter des réponses adaptées à des problématiques socio-

éducatives de plus en plus complexes rencontrées sur le terrain de l'enseignement. L'année scolaire 2010-2011 a permis essentiellement d'affiner le concept qui se veut évolutif.

Pour rappel, comme pour la classe CRIC, les prestations de la classe OASIS sont ouvertes aux élèves des degrés 6<sup>H</sup> à 11<sup>H</sup> de toutes les sections, y compris des classes terminales ou de développement.

La classe OASIS est située dans le collège Numa-Droz et est aménagée de 8 tables individuelles. Les élèves la fréquentent durant huit à neuf semaines suivies. L'année scolaire compte 4 cycles, respectivement 4 volées. Les élèves sont encadrés en plus du maître de classe par 2 maîtres d'éducation physique (3 périodes hebdomadaires), 1 maître de mathématiques (3 périodes hebdomadaires), 1 maître d'allemand et anglais (4 périodes hebdomadaires), 1 maître de travaux manuels (2 périodes hebdomadaires), ainsi que le maître de classe CRIC, qui intervient dans le cadre du forum des jeunes et du camp. Chaque élève accueilli en OASIS a déjà passé en classe CRIC et est envoyé par la Direction. Les parents reçoivent un courrier leur signifiant le passage en classe OASIS et ses implications. Une fiche d'entrée décrivant la problématique et posant des objectifs individuels accompagne l'élève.

Le maître de classe OASIS et le maître de classe CRIC sont reçus périodiquement par la direction à raison de 45 minutes pour assurer le suivi des élèves en coordination avec l'ensemble des cadres de direction. Chaque parent est rencontré au moins une fois individuellement en début de cursus, de même que les réseaux selon les cas. Chaque élève travaille selon le programme de sa classe originelle dans les branches principales. Chaque volée participe à un camp de 3 jours au minimum. A la fin du cycle, chaque élève fait un bilan individuel de 30 minutes en classe CRIC. Enfin, un bilan final individuel mené par le directeur de secteur en charge du dossier OASIS en présence des parents voire du réseau, du maître de classe OASIS, et du maître CRIC, termine le cycle.

Entre chaque cycle s'insère une semaine de transfert d'informations durant laquelle le maître de classe OASIS se rend dans chaque classe où est retourné un élève afin de transmettre les informations utiles à la poursuite de la scolarité de ce dernier. Un colloque réunissant chaque maître encadrant les élèves en classe OASIS et les directeurs et directeurs-adjoints concernés a lieu entre chaque volée.

Durant cette année scolaire, la classe OASIS a accueilli 26 élèves dont 1 fille. En détails : 4 élèves de 8TR, 2 élèves de 9PP, dont 1 a fait 4 semaines supplémentaires, afin qu'il obtienne les objectifs minimaux, pour retourner dans sa classe originelle, 4 élèves de 10PP, 3 élèves de 11PP, 2 élèves de 9MO, 1 élève de 9TE, 3 élèves de 10TE, 4 élèves de 11TE, dont 1 a fait trois sessions, pour tenter de l'intégrer dans une formation professionnelle, 1 élève de 6<sup>ème</sup> année, 1 élève de 7<sup>ème</sup> année a fait deux sessions et a finalement dû poursuivre sa scolarité en institution, à Dombresson. 1 élève de 8 TR a fait 4 sessions (cas très exceptionnel), afin de garantir une meilleure réintégration.

OR = Orientation	MO = Moderne
TR = Transition	PP = Préprofessionnelle
MA = Maturités	TE = Terminale

### ***Suivi scolaire des enfants malades***

En raison de l'évolution de la politique hospitalière, les enfants malades font de très courts séjours à l'hôpital et sont hospitalisés en principe à Neuchâtel ou à Lausanne. En conséquence, le concept d'accompagnement scolaire des enfants malades a pris une nouvelle orientation dans le sens d'un renforcement des prises en charge à la maison au cours de la convalescence.

Les besoins sont toujours très importants et une enseignante suit de nombreuses situations à tous les degrés de l'Ecole obligatoire, notamment au cycle 3. Elle conduit son action en particulier pour des enfants atteints de maladies de longue durée. Les parents apprécient ce soutien scolaire qui soulage quelque peu leur inquiétude et maintient un lien fort avec l'école et les apprentissages scolaires.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance dans la vie et espoir de s'insérer sereinement dans le milieu scolaire habituel. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire.

### ***Les classes d'accueil***

Les deux classes d'accueil de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds reçoivent régulièrement au cours de l'année scolaire des enfants en provenance d'horizons variés, même si la majorité d'entre eux sont originaires du Portugal. Les situations familiales sont très différentes, mais en général précaires. Certains élèves ont été très peu scolarisés antérieurement et parfois ne savent ni lire ni écrire dans leur langue maternelle. Leur arrivée à l'école est complexe et ardue car en plus des difficultés liées à l'apprentissage du français, ils doivent s'insérer dans une culture scolaire aux attentes élevées.

Dans les classes d'accueil, les besoins particuliers des enfants sont pris en compte de manière constructive. Un travail précieux et de qualité est réalisé quotidiennement par des enseignants très compétents et engagés auprès des enfants et des familles. Cet accompagnement de proximité, en faveur de l'intégration des enfants permet aux familles migrantes de mieux appréhender nos valeurs, notre système scolaire et l'importance de l'apprentissage du français en vue de permettre une intégration réussie.

En outre, en vue de faciliter l'intégration sociale des élèves, la direction du cycle 3 a mis en place un concept d'encadrement de la classe d'accueil avec l'objectif d'intégrer les élèves plus rapidement dans des classes régulières pour les disciplines d'éveil. Cette organisation permet de faciliter et de renforcer les échanges entre les élèves.

L'effectif de la classe d'accueil des cycles 1 et 2 a oscillé entre 20 et 28 élèves et la classe du cycle 3 a reçu en moyenne de 20 élèves.

Lors de l'intégration des enfants allophones dans les classes régulières, **un appui langagier** est apporté aux élèves des classes de la 3<sup>e</sup> année à la 7<sup>e</sup> année, à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines. Cet appui se fait en étroite collaboration avec les titulaires et selon les besoins spécifiques des élèves. Cette prise en charge est vraiment essentielle pour établir le lien avec la nouvelle classe et permettre aux élèves de répondre aux exigences de la classe régulière.

### ***L'appui langagier extensif (ALE)***

Nous entendons par *appui langagier extensif* une mesure d'aide spécifique au collège des Endroits visant à développer les domaines du langage et de la communication orale chez les élèves de 1<sup>e</sup> EE à 5P de milieu allophone qui sont en difficulté de compréhension et d'expression et qui ne bénéficient pas ou plus des mesures officielles. Quelques autres situations peuvent être prises en charge exceptionnellement, en fonction du nombre de signalements. Le fonctionnement est le même que pour le soutien pédagogique.

Le titulaire de la fonction est un civiliste qui est engagé pour une demi-année, ce qui laisse le temps de conduire 2 séquences de 10 semaines. Les enfants sont pris en charge 2 périodes par semaine par petits groupes. Une méthodologie spécifique a été mise en œuvre dans ce projet, élaborée en lien avec le concept de portefeuille européen des langues. Durant cette année scolaire, ce projet reçoit le soutien de l'Office fédéral des migrations.

### ***L'intégration des classes des Perce-Neige***

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Gentianes et la classe CLIN (Classe d'intégration) est intégrée au Centre des Forges. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Elle permet aussi d'envisager pratiquement l'évolution des actions d'intégration qui devraient augmenter à l'avenir. Signalons que plusieurs enfants des Perce-Neige passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

Notre politique en matière de soutien aux élèves en grandes difficultés vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ces enfants dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution.

De façon plus générale, la direction de l'EOCF est impliquée dans l'élaboration d'une politique d'intégration plus large avec l'Office de l'enseignement spécialisé cantonal. Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des conditions nécessaires pour accueillir des enfants en situation de handicap :

- des ressources en personnel, en compétences, en collaborations;
- une préparation du corps enseignant et des autres personnels au changement et à l'accueil particulier du handicap;
- une adaptation des bâtiments et des locaux;
- une procédure d'évaluation fiable et exhaustive de la situation des enfants conduisant à un projet pédagogique réaliste et gérable par l'établissement concerné.

### ***Collaborations avec les autres services***

#### **Le service d'éducation de rue**

Des contacts informels ont lieu 2 fois par année entre la direction de secteur et éducateurs de rue au sujet de la vie des quartiers. Le directeur du secteur Ouest participe à un groupe d'échange informel géré par le SER et regroupant des instances communales et cantonales liées à la jeunesse.

#### **Office des mineurs et Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents**

L'EOCF entretient des contacts privilégiés avec ces 2 organes qui sont engagés dans le suivi de beaucoup de nos élèves. Un ou deux colloques réunissent chaque année les membres des directions et les assistants scolaires et sociaux et les psychologues. Ces échanges permettent de connaître les modes de fonctionnement afin de rendre les interventions plus cohérentes dans l'intérêt des enfants.

### **Le Centre d'orthophonie**

Cette année, nous avons poursuivi la nouvelle collaboration avec le Centre de santé scolaire et le Centre d'orthophonie. Conjointement, nous avons organisé deux rencontres de parents des classes de 1<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> année autour du thème du développement de l'enfant.

En première partie de soirée, les orthophonistes ont présenté *les débuts de la lecture (chronologie du développement, gestes de prévention)* et une diététicienne a présenté le thème *des refus alimentaires chez l'enfant*, puis la suite de la rencontre s'est déroulée en ateliers où les parents ont pu poser des questions directement aux intervenants.

Ces deux soirées ont rencontré beaucoup de succès et d'intérêt auprès des parents.

## Les activités transversales

### **Suivi et formation des enseignants**

Les conférences de rentrée se sont déroulées en deux temps. Une première conférence par cycle menée par les directions de cycle dans leurs secteurs respectifs le jour de la rentrée. La seconde menée par la direction générale par secteur lors de la semaine suivant la rentrée. La conférence par cycle a eu pour contenu des informations quant aux projets et aux nouveautés d'ordre pédagogique en lien avec chaque cycle. La conférence de secteur contenait, elle, des informations générales sur le fonctionnement de l'école, la politique générale de celle-ci, et les changements à venir.

La direction souhaite renforcer les liens avec le corps enseignant. Cela se traduit par un **accueil des nouveaux enseignants** avant la rentrée scolaire (informations d'ordre administratif, pédagogique et organisationnel, visite en classe), des **visites dans chaque classe** une fois par année au moins avec des objectifs de l'ordre du contrôle pédagogique (en 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) ou de l'ordre du suivi des élèves (en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année).

Les enseignants bénéficient d'une offre de **formation** continue et d'une **animation de proximité** dans les collèges. Les outils informatiques sont bien intégrés dans les classes même si leur utilisation demeure complexe dans la gestion de la classe.

Le Département de l'Instruction publique a mis en ligne des ressources importantes pour les élèves et leur famille sur le site RPN. Il a communiqué l'existence de cette opportunité à tous les parents.

### **Personnes ressources et animateurs relais**

La Formation continue de la HEP-BEJUNE a fait appel à des enseignants intéressés par ces nouveaux rôles. Les personnes ressources ou animateurs relais sont des titulaires à l'aise dans les domaines concernés, en l'occurrence « connaissance de l'environnement 1P à 3P », « informatique » et « allemand », intéressés à partager leur expérience, à informer leurs collègues, voire à collaborer à leur formation.

### **Stages**

Des maîtresses et maîtres de stage ont accueilli dans leur classe des étudiant-e-s de la HEP (Haute Ecole Pédagogique) pour différents types de stages.

Dans le cadre de nos relations avec la HEP, nous avons accueilli des étudiants du niveau secondaire pour une matinée de sensibilisation aux degrés primaires et inversement. Nous avons fait de même avec des lycéens.

### **Remplacements**

La direction rencontre brièvement les personnes qui s'inscrivent pour mener des remplacements. Elle peut ainsi s'assurer qu'elles offrent les qualités nécessaires à la gestion d'une classe à court, moyen ou long terme. Ces entretiens permettent également de "cibler" les cycles correspondant au mieux aux candidats. Au cours de leurs suppléances, les remplaçant-e-s sont amené-e-s à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, un vade-mecum a été mis au point il y a quelques années et s'est révélé un outil adéquat. Toutefois, sa forme devra être revue afin de mieux correspondre à la situation actuelle qui intègre les onze degrés de la scolarité. Par ailleurs, l'utilisation de formulaires de compte-rendu de remplacement remplis par le remplaçant et l'enseignant remplacé permet à la direction de s'assurer du bon déroulement du remplacement.

### **Santé et prévention**

**Groupe Information Sexuelle et éducation à la santé (GIS)**: deux soirées d'information s'adressant aux parents des élèves de 2EE ont eu lieu à la maison du Peuple. Les séances, animées par deux éducatrices en santé sexuelle, ont pour objectif d'instaurer un dialogue autour de thèmes tels que la prévention, la pudeur, les jeux sexuels des enfants et leurs limites.

**La Charte de l'École primaire** a pris son envol. Elle conduit la réflexion et guide la conduite des établissements. La mise en évidence des valeurs sociales prônées au sein de l'école est définie en cinq axes : la sécurité, l'appartenance, le respect, la confiance et l'épanouissement. Le matériel mis à disposition des classes est attrayant et invite à la créativité.

Les 3 cycles disposent ainsi d'une charte spécifique: cet outil éducatif mérite d'être entretenu et réactivé par des actions ponctuelles afin de maintenir vivant l'esprit de cohésion qu'il insuffle.

La direction a relancé la campagne « **fruits de la récré** » avec un énorme succès. Répartie en alternance entre septembre et janvier, la distribution des fruits (pruneaux, pommes, poires, mandarines) atteint ses objectifs éducatifs et régale les élèves.

La **Fondation promotion santé (FOPS)** est présidée pour 4 ans par la conseillère communale locloise en charge de l'instruction publique.

Le Bureau santé a poursuivi ses réflexions sur les thèmes suivants:

- L'évolution de la médecine scolaire vers la notion de santé communautaire a poussé la FOPS et le Bureau santé à mettre sur pied une journée de formation sur ce thème pour l'ensemble des membres de nos institutions qui travaillent sur la problématique de la santé en général, soit une quarantaine de personnes. Cette journée a eu lieu le 16 février 2011 et a rencontré un vif succès.
- Le problème des incivilités commises par les jeunes aux abords des collèges, notamment, est inquiétant. Si le Bureau santé y réfléchit, il est important que les écoles travaillent en lien avec les autres services concernés pour trouver des solutions concertées.
- Le Bureau santé s'est penché sur son fonctionnement en lien avec les attentes de ses membres. Une enquête a été distribuée et un échange a eu lieu dont le procès-verbal fera l'objet d'une analyse en début d'année prochaine. L'objectif est de permettre aux membres de travailler dans la cohérence entre leur institution et le Bureau santé.

Conférences publiques:

- "Famille, école: comment vivre avec un enfant hyperactif?" Conférence donnée par le Dr Marc Ecoffey, pédiatre.
- Invité par la FOPS qui a profité de la rencontre annuelle du service des sports avec les responsables des sociétés sportives de la ville, le Dr Grossen, médecin du sport, a tenu une conférence sur le thème de la surcharge physique au niveau sportif chez les jeunes.

**Le Centre de santé scolaire**, comme chaque année, a effectué les dépistages habituels: dépistage oculaire, poids, mesure, dépistage et prophylaxie dentaire.

Le médecin scolaire a été sollicité par certain-e-s enseignant-e-s pour des interventions spécifiques auprès des élèves ou des familles pour soulever le problème de l'hygiène, de la santé ou de nutrition et afin d'apporter un regard médical aux rencontres.

Selon une conception large de la notion de santé, la collaboration entre le médecin scolaire et tous les partenaires de l'école (enseignants, service socio-éducatif, direction, voire services parascolaires), s'est poursuivie de façon intense et constructive.

Les actions de prophylaxie dentaire, de dépistage et d'éducation à la santé se sont poursuivies selon les principes habituels. La clinique dentaire est passée en mains privées, mais un mandat de prestations la lie toujours à l'école.

### **Exposition "Mon corps est à moi"**

Le projet "Mon corps est à moi!" vise à prévenir les abus sexuels sur les filles et les garçons en touchant le groupe de 8 à 10 ans, c'est-à-dire les enfants qui, selon les statistiques relatives aux victimes, se rapprochent de l'âge (10 à 12 ans) où ils courent le risque le plus élevé d'être victimes d'abus sexuels. Le but est de consolider chez ces enfants leur assurance, leur droit de décision et la capacité à se défendre en les sensibilisant aux formes subtiles des abus sexuels et aux signaux à ne pas manquer.

Cette expo est proposée aux élèves de 3<sup>e</sup> cette année. Les enseignants et les parents sont invités à une séance de sensibilisation.

### **Activités Eq'Kilo**

La session 2010-2011 du programme Eq'kilo (programme thérapeutique et multidisciplinaire pour enfants en surpoids) s'est déroulée en deux phases et elle a été suivie par sept familles.

Une phase intensive de 6 mois avec deux séances par semaine. La séance du mardi de 17h30 à 19h00 est consacrée aux interventions alternées de la diététicienne, de la psychologue et de l'éducatrice en présence de l'enfant et de l'un des parents. La séance du vendredi de 15h45 à 17h00 est réservée exclusivement à l'activité physique et sportive (enfant seul).

Une phase d'entretien de 3 mois avec une seule séance par semaine est réservée exclusivement à l'activité physique et sportive (enfant seul). Un médecin de la ville a également intégré le groupe des animateurs et elle s'occupe des bilans sanguins de chaque élève.

À cela s'ajoute un cours d'activité sportive facultatif destiné aux enfants en surpoids, le vendredi de 15h40 à 17h00 au Centre Numa-Droz. Vingt-cinq élèves de l'école obligatoire suivent ce cours dans les halles du centre de Numa-Droz.

Le site Eq'kilo [www.eqkilo.ch](http://www.eqkilo.ch) vous donnera plus d'explications.

## **Sécurité**

**Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM):** les classes de deuxième enfantine et de deuxième primaire ont à nouveau pu s'inscrire à une animation autour de la prévention des accidents par morsures de chiens, proposée par le service vétérinaire cantonal.

**Education routière:** les responsables de la brigade d'éducation routière sont intervenus dans les classes enfantines sur les thèmes suivants et avec la fréquence suivante:

- un passage pour les enfants de 1<sup>e</sup> EE avec comme thème "le comportement dans la voiture et la traversée de la route";
- deux passages pour les enfants de 2<sup>e</sup> EE avec comme thème "le comportement dans la voiture et la traversée de la route et les déplacements dans la rue";
- un passage supplémentaire concernant la problématique due à la neige est octroyé aux classes de 1<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> EE de La Chaux-de-Fonds.

L'éducation routière touche cependant la plupart des degrés de la scolarité.

Pour les 1P-2P : cours pratiques de circulation des piétons en ville ; prévention des accidents (campagne « Merle Blanc ») ou, en alternance, éducation à l'aide d'un théâtre de marionnettes.

Pour les 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> : apprentissage théorique et exercices concrets au jardin de la circulation.

La campagne « à pied c'est mieux » permet annuellement de mettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leurs enfants à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous. De son côté, l'école écrit chaque année aux parents pour leur rappeler le danger de ce comportement.

Les classes de 5<sup>e</sup> ont bénéficié d'une campagne éducative des TRN visant à sensibiliser les élèves aux problèmes provoqués par certains comportements irrespectueux dont peuvent se rendre coupables les jeunes lors de l'utilisation des transports publics.

**Le groupe interdisciplinaire de sécurité sur le chemin de l'école** est dans une phase de veille du fait de la réalisation des travaux, de leur évaluation satisfaisante et des différents points à retoucher qui font l'objet de travaux. La suite à donner à ce groupe sera déterminée en fonction des besoins.

## **Activités extrascolaires**

### **Le Foyer de l'Ecolier (degrés primaires)**

4 foyers de l'Ecolier accueillent les 6 -11 ans le matin de 6.30 à 9.00. 12 lieux poursuivent leur mission traditionnelle: accueillir les enfants à la sortie de l'école l'après-midi et aider aux devoirs.

#### **L'accueil extrafamilial**

Trois structures d'accueil global se sont ouvertes pour les 6 -11 ans de 6.30 à 18.00 tous les jours pendant les périodes scolaires; il s'agit de Charrière 2 b, Temple-Allemand 111 et Beau-Temps 8.

### **Le Foyer d'accueil (degrés secondaires)**

Le rôle du foyer d'accueil se consacre à l'aide aux devoirs, il ne constitue pas des leçons d'appui. On trouve des foyers dans les centres des Forges, de Bellevue et de Numa-Droz. Ils sont gérés par une personne responsable secondée chaque jour par deux à trois personnes, souvent des étudiants. Cependant, en regard des difficultés comportementales de certains élèves, la présence d'adultes est indispensable pour assurer une certaine discipline et le respect des règles.

On atteint ainsi les limites de la structure. En effet, certains enfants s'y rendent même s'ils n'ont pas de devoirs, trouvant dans les foyers un endroit chaleureux et d'écoute. Le foyer ne peut pas offrir à ces élèves un lieu de détente et en même temps assurer un suivi des devoirs, ce d'autant plus que ce genre d'élèves éprouvent souvent beaucoup de difficultés à respecter les règles et ont besoin d'activités plutôt physiques et récréatives.

De même, un certain nombre d'élèves, souvent des habitués, restent à l'école après leurs leçons. Ces élèves ne sont pas inscrits au foyer, ils restent dans les corridors et leurs jeux sont souvent source de perturbations des leçons et de dégradations des bâtiments. Ils préfèrent rester à l'école plutôt que d'être seuls à la maison ou que de « traîner » en ville, selon leurs dires. Ce phénomène révèle le manque d'un espace d'accueil dans un endroit proche du lieu de vie scolaire de ces adolescents. L'école en collaboration avec les services para scolaires, mène une réflexion à ce sujet.

Plus de 160 élèves s'inscrivent chaque année. La majorité des élèves provient de l'année d'orientation ou de transition et de la section préprofessionnelle.

Cet accueil permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Il apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de conflit.

Nous pouvons d'ailleurs souligner la grande disponibilité des responsables et des auxiliaires, et nous les remercions pour leur engagement qui permet à ces élèves, souvent en manque de reconnaissance, de se retrouver dans un lieu où ils sont accueillis avec chaleur et bienveillance.

### **Les activités complémentaires facultatives (ACF)**

Les activités proposées permettent aux élèves qui n'ont que peu ou pas de stimulation externe à l'école de s'épanouir dans les domaines suivants: "Découverte de soi et de l'autre", "Activités de plein air et Découverte de son environnement", "Activités techniques" "Activités artistiques".

Destinées aux élèves des sections suivantes: 6TR, 7MA, 7MO, 7PP, 7TE, 8MA, 8MO, 8PP, 8TE, 9MA, 9MO, 9PP, 9TE, Les Ponts-de-Martel, Accueil et Perce-Neige, elles sont planifiées de manière facultative le mercredi après-midi et sont organisées sur deux cycles de 8 mercredis après-midis. Le premier cycle s'est déroulé du 27 octobre au 15 décembre 2010 et le second du 2 février au 30 mars 2011. L'élève a donc le choix de s'inscrire pour un ou deux cycles.

Voici un aperçu des cours organisés: "Sports collectifs", "Modern Jazz-Hip-Hop", "Boxe éducative", "Self-Défense", "Sauvetage et plongée libre", "Sophrologie - Yoga", "Escalade", "Activités nature", "VTT - ski de fond", "Découverte de la pêche", "Création à l'aide de l'ordinateur", "Echecs et jeux de stratégie", "Découverte des composants d'un PC", "Mécanique", "Cuisine", "Secourisme", "Billard", "Création de sa robe pour le bal de fin d'année", "Soutien en natation", "Théâtre".

Seule l'activité "Théâtre" se déroule sur l'année complète ce qui permet de clôturer l'année scolaire par un spectacle. Ce dernier, intitulé "L'Enfer me ment", présenté au TPR de notre ville, à tous les élèves du degré 9, ainsi qu'au public a rencontré un franc succès.

Nous nous plaignons, une nouvelle fois, à relever la participation de 545 élèves pour l'ensemble des cours proposés et remercions l'école technique du Locle pour la mise sur pied des cours "Découverte des composants d'un PC" et "Mécanique".

Avec l'objectif de compléter le catalogue qui est adressé aux maîtres de classe et aux élèves, nous débutons le tournage d'un film qui permettra, lors de la prochaine année scolaire, de visualiser les cours proposés.

### **Les chorales**

Chaque centre permet à ses élèves de participer à la Chorale qui donne un concert en fin d'année scolaire sous la direction de trois enseignants d'éducation musicale. Qu'ils trouvent ici toute la gratitude de la Direction dans la mesure où cette activité crée une dynamique culturelle dans les centres et permet à des élèves de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au public un spectacle qui est toujours de qualité.

## **Activités sportives**

### **Appuis en éducation physique**

Pour les degrés enfantines et primaires, l'appui en éducation physique se poursuit à raison de 5 périodes hebdomadaires. Cette activité s'adresse aux titulaires qui enseignent eux-mêmes l'éducation physique.

Des leçons théoriques ont été mises sur pied pour les enseignant-e-s pour l'introduction des nouvelles fiches didactiques EPS du canton de Vaud et les maîtres d'appui ont proposé des leçons en vue de l'utilisation de ce nouveau moyen d'enseignement.

### **Natation**

Toutes les classes enfantines et primaires ainsi que les classes d'OR et de 7<sup>ème</sup> année ont bénéficié de quatre périodes de natation (6 en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année primaire) au bassin du collège Numa-Droz. Afin de favoriser l'apprentissage de la natation et de renforcer la sécurité des élèves au bassin de natation, nous avons reconduit l'engagement des spécialistes en la matière. En effet, la maîtrise de l'élément "eau" demande des connaissances spécifiques et les leçons données par ces professionnels sont hautement appréciées. En été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélèzes est grande lorsque les conditions météorologiques le permettent.

### **Camps**

Pour les élèves 5<sup>e</sup> année, les camps de ski et camps verts d'une semaine subventionnés ont à nouveau rencontré un succès à la mesure de l'attente. Les destinations furent des chalets au Valais notamment pour le ski. Pour les camps de la belle saison, le Centre sportif de Couvet, le Centre sportif de la jeunesse à Tenero, et le Jura ont servi de lieux de séjour pour s'adonner à différentes activités sportives, visites et excursions. Saluons l'appui et le soutien financier apportés par l'action "Sapin-solidarité" du mois de décembre qui récolte des fonds pour venir en aide aux familles en difficulté financière. Nous les remercions très chaleureusement pour leur engagement.

Organisés sur trois jours, en principe du mercredi au vendredi, 22 classes du degré 6 sont parties en camp, selon le planning suivant :

- Numa-Droz du 8 au 10 septembre 2010;
- Crêtets-Bellevue du 15 au 17 septembre 2010;
- Les Forges du 22 au 24 septembre 2010.

L'organisation d'un camp en hiver s'avérait également envisageable et 4 classes sont parties durant cette période.

Ce sont tous les élèves et les enseignants des degrés 7, 8 et 9 du centre Numa-Droz qui ont bénéficié d'une semaine de camp du 14 au 18 mars 2011.

Une nouvelle fois, la semaine définie se situe à la fin de la période hivernale et elle précède l'ouverture du printemps ce qui ne facilite pas l'organisation.

Les camps d'hiver se sont déroulés dans les endroits suivants : Zinal, Chandolin, Les Collons, Fiesch et ils ont réuni 267 élèves, 30 enseignants et 10 personnes externes. A noter que le port du casque a été rendu obligatoire pour la troisième année consécutive.

Les camps "dits" printaniers ont été organisés au centre sportif de Tenero, et au centre sportif du Sentier et ils ont réuni 171 élèves, 21 enseignants et 3 personnes externes.

Dans le cadre de ces journées hors cadre, nous tendons à développer les objectifs suivants: apprentissage de la vie en communauté, intégration dans le groupe; développement de l'esprit de classe, d'équipe, partage des responsabilités, prise en charge par l'élève, d'une partie de l'organisation; pratique de l'effort physique et intellectuel; sans oublier une sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

### **Ski de fond**

Le ski de fond est une activité sportive appréciée et proposée à leurs élèves par plusieurs enseignant(e)s. L'Ecole met à disposition du matériel aux Arêtes, à la Sombaille et aux Foulets.

### **Raquettes à neige**

Des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse ainsi qu'à Serre 14 pour les classes enfantines. Cette activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignant(e)s.

### **Patinoire**

La patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. 192 paires de patins sont à disposition et partagées avec l'École secondaire, le CIFOM, les Perce-Neige et le Centre IMC. Un professeur au Club des patineurs dispense des leçons le mercredi matin aux classes qui souhaitent s'inscrire.

### **Orientation**

Rappelons que les classes disposent d'une douzaine de cartes et peuvent ainsi s'adonner à cette activité particulièrement intéressante. D'autre part, un parcours avec postes fixes est à disposition au Centre sportif de la Charrière.

### **J+S Kid's**

Plusieurs enseignant-e-s possédant la formation de moniteur-trice J+S Kids ont organisé des cours de sport pour les élèves de l'école enfantine et primaire. Ces séances se donnent en dehors du programme scolaire, soit le matin avant le début de l'école, soit à midi, suivi d'un pique-nique ou encore après les leçons de l'après-midi. Dans l'ensemble, 4 enseignant-e-s ont organisé 8 cours très appréciés et la fréquentation de ces leçons supplémentaires était exemplaire.

### **Joutes sportives**

L'organisation des joutes sportives en fin d'année scolaire permet aux classes de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année primaire de se mesurer avec les autres classes de leur degré dans différentes activités ludiques, soit l'athlétisme, la course d'orientation, la bicyclette, la natation et les jeux. Cette manifestation se termine le jeudi après-midi sur le terrain des Foulets avec un cross et la danse des joutes. Une météo splendide durant toutes les épreuves sportives, complétée d'une ambiance extraordinaire, a contribué à une réussite parfaite de ces joutes.

### **Divers**

Trois classes primaires et 7 classes enfantines ont participé à l'action «**L'École bouge**». Bouger, c'est important, notamment pour le développement physique et cognitif des enfants. «**L'École bouge**» motive les enseignant(e)s à promouvoir simplement et durablement l'activité physique à l'école. Les organisateurs de cette activité proposent des modules à réaliser pendant la récréation, sur le chemin de l'école ou encore en classe et offrent un jeu de cartes avec le descriptif des différentes activités et du matériel selon le programme choisi.

Pour pallier le manque de **halles de gymnastique** dans la partie ouest de la ville, il a été construit une double halle. Sa réalisation permet d'améliorer l'enseignement de l'éducation physique pour les classes des collèges de l'Ouest et de Cernil-Antoine. Précisons que cette salle double est partagée entre le CIFOM et les Ecoles enfantines et primaires, tant au niveau des coûts que de l'utilisation. Elle est utilisée depuis octobre 2010.

Pour les **transports**, des cartes multi jours des TC sont fournies aux classes des années 1 à 7 HarmoS pour leur permettre de se déplacer dans le réseau urbain, favorisant certaines visites et activités sportives.

## **Activités culturelles**

### **Spectacles et animations proposés aux classes des degrés 1EE à 5P**

- « **Journal d'un chat assassin** » d'Anne Fine, spectacle destiné aux classes de 3ème et Environs, 2 représentations le 14 février 2011 à l'Aula des Forges.
- « **35 kilos d'espoir** » d'Anna Gavaldà, spectacle destiné aux classes de 5ème, DE et Environs, les 14 et 16 février 2011 à l'Aula des Forges.
- « **Soucis de plume** » par le Théâtre de Marionnettes de Genève, spectacle destiné aux classes de l'École Enfantine, les 21, 22 et 23 février 2011 au TPR.
- « **L'île au Trésor** » de Robert Louis Stevenson, par le Théâtre de la Poudrière, spectacle destiné aux classes de 4ème et DE, les 24 et 25 mars 2011 au Temple-Allemand.
- « **Balchimère** » par le cirque Starlight, spectacle destiné aux classes de 1ère, 2ème, DE et AC, les 24 et 25 mars 2011 sous le chapiteau de la compagnie.
- « **Mamie Ouate en Papoâsie** » spectacle destiné aux classes de 1ère, DE et Environs, les 5 et 6 mai 2011 au TPR.
- « **Découvrir sa ville à petits pas** » visite du quartier de la Promenade agrémenté de quelques contes, animation proposée par la Louvrée, conteurs du mouvement des aînés, destinée aux classes de 5ème
- « **Ombres et musique** » par les élèves et professeurs du Conservatoire, spectacle destiné aux classes de 2ème et la DE032, les 6, 7 et 8 juin 2011 dans la salle Faller au Conservatoire.

### **Spectacles et expositions présentés par les classes EE et EP**

De nombreuses classes, des chorales de collège ont présenté tout au long de l'année une quantité de spectacles variés et d'excellente qualité.

Plusieurs kermesses de collège ont permis de réunir avec bonheur enfants et adultes, donnant ainsi à l'école une ouverture sur la vie de quartier, et à la population une occasion de se rapprocher de l'école de façon détendue et conviviale.

A plusieurs reprises, des expositions ont été organisées dans le but de montrer aux parents un certain nombre de réalisations effectuées par les enfants dans le cadre de la classe ou du collège.

Collège	Lieu	Activité
Charrière	Les Forges	Concert chorale
La Citadelle	Temple Farel	Concert chorale
Numa-Droz	Numa-Droz	Kermesse
Ouest	Ouest	Kermesse
Ouest	L'Heure Bleue	Concert chorale
Endroits	Les Forges	Concert fanfare de la Persévérante
Les Foulets	Les Foulets	Concert chorale
Gentianes	Gentianes	Kermesse
La Promenade	La Promenade	Kermesse
Bellevue	Aula Bellevue	Concert chorale
Multi-classes	Aula des Forges	Spectacle ABBA
ES-Numa-Droz	L'Heure Bleue	Concert chorale
ES-Crétets-Bellevue	Grand-Temple	Concert chorale
ES-Les Ponts-de-Martel	Les Ponts-de-Martel	Repas-spectacle

### Spectacles et animations proposés aux classes des degrés 6 à 9

La Commission culturelle des degrés 6 à 9 s'est réunie à quatre reprises : le 14 septembre et le 9 novembre 2010, ainsi que les 25 janvier et 24 mai 2011. Son travail a consisté dans la programmation des spectacles et des films de l'année 10-11 ainsi que dans la préparation du programme de l'année 11-12. 9 spectacles ont été présentés aux élèves. Les élèves du degré 9 ont eu en plus la possibilité d'assister aux concerts de la « Société de Musique » à la Salle de Musique, ainsi qu'à des pièces de théâtre à l'Heure bleue et au TPR, à des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice correspondant à un besoin est toujours un grand succès.

9 spectacles, animations et films ont été présentés durant l'année scolaire, soit 3 pour le degré scolaire 6, 3 pour le degré 7, 2 pour le degré 8 et 2 pour le degré 9.

**La Tempête**, spectacle présenté au degré 9, le 22 octobre 2010 à l'Heure Bleue.

Pièce du répertoire classique, mais présentée d'une manière moderne. Appréciation enthousiaste à tous les niveaux, l'adaptation sous sa forme moderne a été constatée et appréciée. Très beau spectacle et bonne manière de présenter Shakespeare.

**LéKombinaQueneau**, spectacle présenté au degré 8, les 22 et 23 novembre 2010 à l'Heure Bleue.

Spectacle littéraire qui joue avec les mots, une histoire et la variété qu'on peut utiliser pour la raconter. Beaucoup d'humour et de fantaisie avec très peu de moyens, juste nos mots et notre imagination.

**Erwan et les oiseaux**, spectacle présenté au degré 7, les 20 et 21 janvier 2011, à l'Heure Bleue.

Spectacle poétique qui parle de la différence. En général bien reçu par les élèves, surtout les passages humoristiques, la forme de la pièce était quelque peu remise en question, peu de structure, pas de fin claire.

**Les Musiciens de Brême**, spectacle présenté au degré 6, les 8 et 9 février 2011, à l'Heure Bleue.

Spectacle musical assez apprécié par les élèves, la nouveauté de l'opéra les a accrochés, la qualité du spectacle en lui-même n'a pas convaincu. Bonne prestation de l'orchestre, moins de la part des chanteurs.

**Dys sur dys**, spectacle présenté aux degrés 6 et 7, les 22 et 24 mars 2011, à l'Aula des Forges.

Spectacle très apprécié pour ses côtés interactifs, pédagogiques et la sensibilité avec laquelle le handicap a été amené. Cet esprit positif et respectueux se retrouve aussi bien dans les commentaires des élèves que ceux des enseignants.

La mise en place de ce spectacle a été le résultat d'une collaboration entre le CERAS et l'école obligatoire. Le CERAS a souhaité associer l'école obligatoire à son quarantième anniversaire en l'invitant à s'intéresser d'une façon approfondie au sujet des difficultés d'apprentissage à travers le spectacle « Dys sur dys ». Une partie des frais du spectacle a été assurée par le CERAS. Cette démarche a été suivie d'un engagement de la chorale du CERAS pour le concert de la chorale Numa-Droz à la salle de musique.

**Conteries**, animation présentée au degré 6, en février-mars 2011, en classe.

Toujours un succès, qui anime aussi différemment nos salles de classes.

**Will Hunting**, film présenté au degré 8, le 10 mai 2011, au cinéma Plaza.

Histoire compréhensible et vraisemblable, bien filmée et très bien reçue par les élèves qui se sont retrouvés dans ces situations relationnelles difficiles et parfois agressives.

**Pas Douce**, film présenté au degré 9, le 17 mai 2011, au cinéma Plaza.

Film apprécié pour ses images de la région et de La Chaux-de-Fonds, moins pour son histoire et la manière dont c'était filmé. Inaccessible pour beaucoup.

**ACF Théâtre, L'enfer me ment**, spectacle présenté au degré 7 les 8, 9, 10 juin 2011 au TPR.

Le spectacle a été apprécié autant par les élèves et les enseignants. L'homogénéité de l'équipe et l'immense travail fourni ont suscité une grande admiration.

Le placement stratégique des classes et des enseignants ainsi que la présence de la direction peut déterminer la réussite d'un spectacle. On a constaté que le même spectacle peut être un succès ou un échec selon ces paramètres.

## **Activités d'ouverture à l'altérité**

### **UNESCO**

L'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds fait partie du réseau des Ecoles associées de l'UNESCO depuis 1992. L'objectif du groupe de travail est de sensibiliser les classes intéressées à la diversité culturelle et de conduire des actions concrètes dans ce domaine: correspondance internationale, parrainage inter classes, contacts inter générationnels, conseil de classe et de collège, décloisonnement, activités thématiques (Droits de l'enfant).

Notre école est représentée par les responsables du groupe aux journées des Ecoles associées de l'UNESCO qui se tiennent en novembre.

### **Groupe « Enfants immigrés »**

Le groupe enfants immigrés a été mis en veilleuse en attendant la définition par l'autorité communale d'une politique de l'intégration plus large que simplement scolaire. Quelques rencontres entre des représentants du groupe et le/la responsable communal-e de l'Instruction publique ont eu lieu pour faire le lien entre le projet et le rôle attendu du groupe dans le futur.

Rappelons que la plupart des missions historiques du groupe sont maintenant remplies par des services communaux et cantonaux et par l'école elle-même. Une évolution est donc souhaitable.

### **Ventes**

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants:

- Pro Juventute (part totale de l'EOCF) CHF 112'954.55
- Secours suisse d'hiver CHF 10'825.50

Dans les degrés primaires, d'autres ventes ont été organisées en faveur de Terre des Hommes, la Croix-Rouge, Heimatschutz, Pro Patria, Swissaid et les Perce-Neige. Rappelons que ces ventes sont facultatives, autant au niveau des classes qu'à celui des élèves. Si leur principe est parfois contesté par certains (parents, enseignants), il paraît utile d'en maintenir la pratique afin de sensibiliser les élèves aux actions de solidarité.

Dans les degrés secondaires, afin de diminuer les différentes perturbations, il a été décidé de limiter les ventes et de les répartir sur l'ensemble de la scolarité secondaire.

- Pour les degrés 6 et 7, la vente d'œillets, conduite depuis de très nombreuses années, est une belle tradition de notre école. Grâce au bénéfice de cette vente, les élèves peuvent porter des cornets de marchandises à des personnes âgées et défavorisées de notre région, ce qu'elles apprécient beaucoup, comme en témoignent les cartes de remerciement adressées à l'école.
- Pour les degrés 8 et 9, la vente de timbres Pro Juventute permet d'alimenter un fonds grâce auquel il est possible au comité de district de venir en aide à des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières (pour le paiement de lunettes, de soins dentaires, etc.).

### **Le Troc**

Pour la deuxième année, le troc de l'école s'est tenu, ouvert cette fois-ci à l'ensemble des cycles et des secteurs, représentant ainsi une activité intégrant toute l'école. Les défauts de communication de l'année précédente ont été corrigés, ce qui a permis à cette manifestation de rencontrer un beau succès. Bien que subissant la concurrence de la location, elle a permis à bien des familles de s'équiper pour les sports d'hiver avec du matériel en bon état à des prix modestes, tout en assurant une deuxième vie à des objets qui auraient sinon trouvé le chemin de l'élimination. La présence des maîtres de sport a notamment permis aux clients de bénéficier d'un conseil avisé, les autres enseignants s'investissant sans relâche dans toutes les tâches nécessaires à la bonne tenue du troc. A noter que les prix demandés par les familles qui apportaient du matériel à vendre étaient majorés de 10% pour couvrir les modestes frais d'organisation, le solde étant versé au fonds d'aide de l'Ecole.

### **La jeunesse débat**

A l'initiative et grâce à l'engagement de quelques enseignants, les élèves de 9<sup>e</sup> année de toutes sections ont pu participer dans le cadre des leçons de *Monde contemporain et citoyenneté* au concours suisse "La Jeunesse débat". Des joutes éliminatoires ont été organisées pour notre école et préparées durant les leçons. Si tous les élèves ont travaillé l'argumentation sur des sujets en lien avec la vie de la société, ceux d'entre eux désirant participer aux joutes orales ont fait part de leur intérêt en s'inscrivant. Les participants étaient évalués par leurs pairs et des enseignants, alors que la finale chaux-de-fonnière a été jugée par quatre personnalités des mondes politique, médiatique et artistique. Une réelle émulation s'est créée autour de ce projet et les quatre finalistes ont été récompensés par une journée à Berne durant laquelle ils ont pu visiter le Palais fédéral et particulièrement son centre de presse durant une session des Chambres.

Ils ont également rencontré une partie de la députation neuchâteloise. Enfin, trois de ces quatre élèves se sont qualifiés pour la finale suisse qui s'est également déroulée à Berne. Deux d'entre eux se sont au surplus qualifiés pour la dernière joute de cette finale remportée par un élève fribourgeois.

### **Plateforme informative pour le corps enseignant**

Dans le but de mieux communiquer avec le corps enseignant, une nouvelle plateforme informative a été mise en place au mois de mai 2011. Ce nouvel outil informatique, basé sur la technologie SharePoint et utilisé également pour la gestion documentaire administrative, a permis de créer un espace dont l'accès via Internet est réservé au corps enseignant, aux membres de la direction et au personnel administratif de l'EOCF.

Le problème de la séparation des réseaux informatiques NE (direction et administration) et RPN (enseignants) qui empêchait le partage de documents informatiques a ainsi pu être résolu.

Le corps enseignant a depuis lors accès en ligne à un certain nombre de documents classés et répertoriés: circulaires de la direction, directives cantonales, procès-verbaux du Conseil de l'école ou des séances des correspondants de collèges, formulaires, ou le fameux fichier "qui fait quoi" permettant de savoir facilement qui s'occupe de quoi à l'intérieur de l'école et d'atteindre la bonne personne en fonction des thèmes et des objets.

La plateforme sera encore améliorée afin de la rendre plus ergonomique et de faciliter ainsi l'accès aux différents documents.

## **La vie de l'école au cycle 1**

### **L'année en bref**

Les classes de l'Ecole enfantine et de l'Ecole primaire ont poursuivi leur rapprochement réciproque avec respect et esprit d'ouverture. Les enseignants ont établi le dialogue et recherché les collaborations qui consistent avant tout à développer chez chacun et chacune une grande capacité d'écoute en vue de comprendre les besoins et les pratiques respectives.

Le cycle 1 continue à se trouver aux avant-postes des prochains changements qui attendent l'Ecole neuchâteloise. Ces perspectives attisent la curiosité, intéressent, passionnent, inquiètent, mobilisent ou paralysent. Les émotions sont toujours mises à rude épreuve. Cependant, l'école a compris le sens des changements futurs et s'y prépare tout en exprimant ses craintes mais aussi ses attentes et ses espoirs.

Les directrices-adjointes du cycle 1 ont suscité des groupes de travail en vue de mener des réflexions sur les thèmes de l'hétérogénéité des classes pour les 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années, de l'aménagement du temps de travail des élèves, des pratiques pédagogiques et des régulations essentielles pour favoriser les apprentissages scolaires.

### **Horaire des classes**

L'horaire des classes enfantines de la Chaux-de-Fonds, introduit à la rentrée 2008-2009, est maintenu. Il répond à la volonté d'harmoniser la grille-horaire du cycle 1 avec des heures d'arrivée et/ou de départ concordantes, répondant aux directives du SEO relatives à l'introduction, dans une première phase, d'un horaire de 3 périodes le matin et de 2 périodes l'après-midi. Le souhait de la direction est de conserver une ligne claire, identique et cohérente pour toutes les classes de la ville.

<b>Horaire des enseignants</b>		<b>Horaire des enfants</b>	
matin	8h50-11h35	matin	9h-11h35
après-midi	13h35-15h15	après-midi	13h45-15h15

Les enfants de première enfantine ont un horaire de 11,5 périodes et ceux de deuxième enfantine de 21 périodes.

### **Nouveautés pédagogiques futures**

Au cours de cette année ont eu lieu de nombreux entretiens, analyses, conférences, visites, travaux, débats dans l'école relatifs à la future introduction de l'école obligatoire à 4 ans et de l'aménagement de l'horaire bloc pour les petits, soit 4 périodes pour la matinée et deux pour l'après-midi.

D'autre part, une importante réflexion a été conduite en vue de l'enseignement précoce de l'allemand par immersion pour les élèves de 4-5 ans.

## **Enseignement**

### **Lecture**

L'enseignement de la lecture fait l'objet d'une attention toute particulière, notamment à la suite de l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement "Que d'histoires", en première et en deuxième année qui apportent beaucoup de satisfaction. Ces supports sont riches, créatifs mais complexes.

D'autre part, les classes ont participé à diverses actions en lien avec la lecture : la Bataille des livres, le prix Chronos,.... En novembre, quelques classes ont participé à la semaine de la lecture et trois Virus lecture circulent activement en ville.

### **Classes multiâges**

Dans le respect du souhait des enseignantes concernées, une classe multiâges au collège Numa-Droz a été réorganisée en classe régulière à un niveau. En conséquence, nous avons maintenu deux classes multiâges à Numa-Droz et une au collège de La Promenade. Ces trois classes fonctionnent à notre entière satisfaction.

Même si l'enseignement dans ces classes est exigeant, les objectifs éducatifs et pédagogiques encouragent enseignant-e-s et direction à poursuivre dans cette voie. Les signes de reconnaissance des parents sont nombreux.

### **Appui en éducation musicale**

Un enseignant est intervenu dans plusieurs classes des degrés primaires (aide « à la carte », soutien aux chorales, conseil en matière de spectacles, appui didactique, ...). Cette aide, est financée par le DECS. Il anime des activités musicales en particulier dans deux classes de la Charrière et dirige avec succès et dynamisme les chorales de l'Ouest et de la Citadelle.

Au sein des collèges, les collaborations se sont renforcées et généralement les classes de l'Ecole enfantine participent avec entrain aux chorales des collèges.

## **Activités pédagogiques**

### **La bibliothèque des jeunes**

Avec beaucoup d'efficacité, de patience et de bienveillance, les bibliothécaires des BJ des rues de la Ronde et de Président Wilson accueillent chaque année les élèves de 1<sup>ère</sup> (3FR) et les initient à la découverte des locaux ainsi que des outils de recherche. Ces visites ont lieu dans le courant de l'automne et permettent aux élèves de s'intéresser à cette ressource importante dont ils peuvent également bénéficier dans le cadre privé. A la suite de ces premiers contacts, de nombreuses classes continuent ensuite de se rendre régulièrement dans ces lieux, dans la perspective d'un éveil constant à la littérature.

### **La Ribambelle**

L'école enfantine est un endroit où l'enfant acquiert des habitudes de lecteur et découvre les premières composantes de la lecture et de l'écriture, objectifs fondamentaux de l'apprentissage de la langue.

La Ribambelle, composée de 40 livres et de 6 sacs à dos représentant un bonhomme donne aux enseignant-e-s un outil pédagogique éprouvé qui enrichit les pratiques de la classe en favorisant la communication entre l'Ecole et les familles par l'intermédiaire des soirées "Ribambelle".

Toutes les classes enfantines bénéficient de La Ribambelle pendant un mois puis les élèves les transportent jusqu'à une autre classe. Le projet est repris par le canton comme moyen officiel.

### **La ludothèque**

La ludothèque de l'école enfantine, installée au secrétariat des écoles, rue de la Serre 14 est à disposition des classes enfantines et est ouverte depuis cette année aux classes de tout le cycle 1. Elle offre un large choix de jeux de société, de jeux éducatifs dans les domaines logico-mathématiques, langagiers et des perceptions ainsi que divers CD et instruments de musiques. De nouveaux jeux enrichissent chaque année la collection afin de répondre aux besoins des enseignantes.

Les visites à la Ludothèque communale sont réservées aux élèves de 4FR. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques à la mode.

### **Lire et faire lire**

L'action "Lire et faire lire" s'est poursuivie avec succès dans les collèges d'Esplanade, de Bellevue, de la Charrière, des Marronniers et de Cernil-Antoine. Comme d'habitude, les enfants de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> année ont à nouveau répondu avec bonheur : vingt-six groupes se retrouvent pour lire chaque semaine en compagnie d'une personne retraitée. Le but de cette action est de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture et de favoriser la rencontre et l'échange intergénérationnel. Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants.

### **Cortège des enfants**

Le cortège des Promotions s'est déroulé le samedi 25 juin 2010 avec pour thème : « LA FORET ». Comme chaque année, il a brillé par sa fantaisie, sa joie de vivre et le bonheur communicatif des petits à défiler en ville. Cette activité, en particulier pour le cycle 1, demande de la part des enseignants un engagement conséquent et une surveillance attentive lors du défilé. La direction leur exprime toute sa gratitude pour ce grand investissement offert pour le plaisir des enfants et des familles.

### **Activités de la dernière semaine**

Différentes activités documentaires, culturelles et sportives sont traditionnellement organisées par les enseignants.

Le jeudi après-midi ont lieu sur 3 sites (Forges, Numa-Droz et Parc Gallet) des jeux variés pour les petits de l'Ecole primaire. L'évaluation de ces moments de détente et d'amusement est très positive. Les enseignants en ACM, les titulaires des classes et les enseignantes du soutien pédagogique collaborent étroitement et avec efficacité pour mettre sur pied cette manifestation.

### **Danse modern-jazz**

L'animation danse Modern-Jazz a été reconduite cette année scolaire-ci pour les classes du cycle 1 qui le souhaitent. Ainsi, 51 classes inscrites ont participé, avec beaucoup d'enthousiasme et de satisfaction, à une période de cours hebdomadaire durant 3 semaines. Les objectifs visés par le cours touchaient à l'expression corporelle, à la coordination, au rythme et à l'écoute musicale principalement. Une fois encore cette animation n'a rencontré que des échos positifs chez les enseignants.

### **Projet parents-relais**

L'entrée à l'école d'enfants allophones révèle souvent des difficultés de différents ordres qui rendent cette étape périlleuse et éprouvante, tant pour l'enfant et l'enseignant-e, que pour les familles. Certaines de ces difficultés peuvent être atténuées, notamment en améliorant la compréhension mutuelle. L'écart culturel peut subsister, mais il devient "acceptable" si, de part et d'autre, les informations passent de manière fluide, en respectant les codes culturels. Les parents-relais sont des médiateurs, des passeurs entre l'école et les familles. Le but ultime étant une bonne intégration scolaire de l'enfant, les "relais" faciliteront aussi le travail des enseignants et la vie des parents. Le projet "parents-relais" a été initié dans le cadre du programme fédéral : "Programme de mesures innovantes d'intégration dans le domaine préscolaire", sous l'égide du Conseil d'établissement scolaire et présenté aux enseignantes 1-2Fr du secteur ouest en décembre 2010.

### **Entre-parents**

Le programme "Entre-parents" donne l'occasion de rencontrer d'autres parents pendant 8 semaines pour parler des joies, des difficultés et des questions que l'éducation des jeunes enfants pose inévitablement. Animé par des personnes formées, chaque atelier aborde un thème particulier. C'est ainsi que, pendant deux heures environ, les discussions spontanées, les histoires vécues et les conseils des participants accompagnent les questions et les suggestions des animateurs, chaque fois dans le but d'échanger et non pas de prescrire une façon particulière d'élever des enfants. L'échange entre adultes est favorisé afin d'encourager les compétences personnelles et sociales des jeunes enfants. Les 8 ateliers avec un thème différent par séance (le soutien et l'encouragement, les limites, l'obéissance, le sommeil, les activités familiales, l'estime de soi, l'école, être parent mais pas que..) ont eu lieu dans une salle de classe du collège de l'Ouest entre le 19 octobre et le 7 décembre 2010. Tous les participants devaient avoir un enfant de 3 à 6 ans. Entre-parents est un programme développé par l'Unité de Psychologie Clinique Développementale de l'Université de Genève et bénéficie du soutien financier de la Fondation Jacobs (Zurich) et, dans le canton de Neuchâtel, du crédit d'intégration de la Confédération au travers du Service de la cohésion multiculturelle (COSM).

## **La vie de l'école au cycle 2**

### **L'année en bref**

Pour la 2<sup>e</sup> année de la nouvelle organisation scolaire et de l'engagement des directeurs adjoints, le cycle 2 a pu bénéficier d'une année plus sereine grâce au travail effectué l'année passée. Une large place a été accordée aux projets pédagogiques, aux contacts avec les enseignants, les élèves et les parents comme le prévoit notre nouvelle philosophie de travail. Cependant, entre les tâches de contacts, d'ordre pédagogique, en lien avec des projets, l'agenda des adjoints de cycle est bien rempli. Il faut saluer l'enthousiasme et le savoir-faire avec lesquels tous s'engagent dans leur activité professionnelle, notamment à travers leur formation en cours d'emploi, la FORDIF.

### **Enseignement**

#### **Lecture**

Cette année encore, les activités proposées aux classes en lien avec l'apprentissage continu de la lecture ont été nombreuses, même au cycle 2. Citons par exemple la participation à la désormais incontournable Bataille des livres, le Virus lecture pour les degrés 4 et 5, l'action "Mon livre préféré" mise en place par le chargé de mission à la lecture du Service de l'Enseignement Obligatoire.

D'autres actions, telles que le Prix Chronos, ont également fait le bonheur de nombreuses classes du cycle 2.

#### **Projet pédagogique "De ville en ville"**

Les écoles de La Chaux-de-Fonds ont participé à la création des livres "La Chaux-de-Fonds" et "New York"(éd. La joie de lire). Quatre activités rassemblées dans le blog "De ville en ville" ont offert la possibilité aux élèves de raconter leur ville et de documenter les auteurs du livre. Orith Kolodny et Francesca Bazzuro, l'auteur et l'illustratrice de la collection ont puisé dans ces apports lors du travail de création. Au final, certaines illustrations d'enfant ou de lieux mis en évidence sur le blog apparaissent dans le livre. En un mot une véritable réussite.

#### **La bibliothèque des jeunes**

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> ont à nouveau bénéficié des visites menées par les bibliothécaires. Celles-ci leur permettent d'affiner les informations et les outils transmis lors des premiers contacts en 1<sup>ère</sup>. Grâce à ce prolongement, les élèves développent certaines capacités, telles qu'une curiosité et une autonomie dans leurs recherches que ce soit lorsqu'ils se rendent dans ces lieux avec leur classe ou à titre personnel.

#### **Nouveaux moyens d'enseignement**

La méthode d'allemand "Auf Deutsch" a été remplacée par "Geni@!" en 6OR et 6TR. Les enseignants ont suivi une formation à cette nouvelle méthode et des personnes de référence fonctionnent dans chaque collège accueillant les 6<sup>e</sup> pour accompagner ce changement.

### **Semaine de l'écriture du secteur Ouest**

Pour lancer la semaine de l'écriture, la direction du cycle 2 secteur Ouest a proposé à l'ensemble de ses classes d'écrire chaque matinée à une heure précise et ceci quelle que soit la leçon. Évidemment que celles et ceux qui souhaitaient que ce travail d'écriture se poursuive ont eu tout le loisir de le faire. L'objectif était de faire vivre l'écriture dans les classes sous la forme d'une activité collective qui permettait de créer une certaine "dynamique de secteur". Après une semaine, les productions ont été exposées afin que les élèves de chaque collège puissent découvrir les divers résultats.

### **Passage en 6e année (8e HarmoS)**

En janvier, les parents des élèves concernés par le passage en 6e ont été conviés à des séances d'information animées par les directions adjointes du cycle 2.

L'accueil des classes de 5e par leurs aînés de 6<sup>e</sup> est entré dans les mœurs. L'objectif est de présenter l'année d'orientation et de faire découvrir à l'élève son futur cadre scolaire.

A la fin du mois de septembre, une séance d'échange d'informations entre les enseignants qui ont quitté leurs élèves en fin de 5e année et ceux qui les ont accueillis en début de 6e a cette année encore été organisée.

## **La vie de l'école au cycle 3**

### **L'année en bref**

Pour la direction du cycle 3, l'année scolaire 2010-2011 a été marquée notamment par les événements suivants :

- L'École secondaire intercommunale des Ponts-de-Martel (ESIP) a rejoint l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds au sein du secteur sud. C'est avec grand plaisir que les élèves et les enseignants concernés ont été intégrés dans nos effectifs et ont pu profiter des activités et services proposés (Culture, Fête de la Jeunesse, Service médical des écoles, etc.) dans le respect des pratiques et spécificités propres à l'ESIP. Les enseignants ont évidemment participé aux travaux des colloques de branches comme aux conférences des maîtres.
- Avec cette intégration, le directeur de l'ESIP a également rejoint les rangs de la direction dans les équipes du secteur sud et du cycle 3, bien qu'il s'occupe également des 6<sup>es</sup> années qui font partie, à La Chaux-de-Fonds, du cycle 2. Son expérience et son regard nouveau sur l'organisation de notre école se sont avérés utiles et appréciables.
- Pour la première fois, les élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année en situation d'échec pour un seul critère du règlement de promotion ont été mis au bénéfice du concept ASPEDI (aide socio-pédagogique aux élèves en difficulté) (voir plus loin).
- Les élèves de 9<sup>e</sup> année des sections moderne et préprofessionnelle désireux de rejoindre une filière à plein temps du secondaire 2 des domaines du commerce, de la santé et du social ont été soumis, dès cette année, à de nouvelles conditions d'accès imposées par le Service des formations post obligatoires. Bien que l'École obligatoire ne soit pas en charge de ce dossier, ces modifications ont provoqué passablement d'émotion dans nos murs.

## **Enseignement**

### **Nouveaux moyens d'enseignement**

Les branches suivantes se sont vues dotées de nouveaux moyens d'enseignement ou de moyens rénovés :

- Espagnol : Espanol en Marcha
- Français : Nouvelle édition du manuel en 9<sup>e</sup> année

## **Activités pédagogiques**

### **ASPEDI**

Le concept ASPEDI (aide socio-pédagogique aux élèves en difficulté) élaboré par l'ESRN à titre pilote durant l'année scolaire 2009-2010 a été généralisé, toujours à titre pilote, sur décision du Chef du DECS, dans le but de diminuer le taux d'échec au degré secondaire. Ce concept permet aux élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années en situation d'échec pour un seul critère du règlement de promotion d'être mis au bénéfice d'une promotion conditionnelle. Ces élèves s'engagent à suivre dix demi-journées de soutien scolaire intensif en français, mathématiques et allemand organisées sur les sept premiers mercredis après-midis de l'année et sur la première semaine des vacances d'automne. Durant cette même période, ils profitent d'un "coaching" scolaire qui doit les aider à mieux s'organiser et à apprendre de manière plus efficiente. A l'issue du soutien scolaire intensif, les élèves passent un examen cantonal. S'ils réussissent cet examen, ils peuvent poursuivre l'année dans la classe dans laquelle ils l'ont débutée; dans le cas contraire, ils sont intégrés dans une classe du degré inférieur et répètent donc leur année.

Pour l'école de La Chaux-de-Fonds, 12 élèves étaient inscrits (1.2% des effectifs concernés). Dix d'entre eux ont réussi l'examen, alors que deux se trouvaient en échec, ce qui correspond à la moyenne cantonale. A la fin de l'année, sur les dix élèves qui avaient réussi leur examen, seuls quatre ont pu être promus (33% pour une moyenne cantonale de 48%). Quatre autres ont passé leur année, mais en bifurquant vers une section à niveau d'exigences moins élevé et deux se sont à nouveau trouvés en situation de non-promotion.

### Sports-Arts-Etudes

Le concept cantonal Sports-Arts-Études est conçu pour permettre à des élèves particulièrement doué-e-s sur le plan sportif ou artistique de concilier l'accomplissement d'une scolarité de niveau secondaire 1, répondant à leurs aptitudes, avec la pratique intensive et exigeante d'une discipline sportive ou artistique. Régi par un arrêté du Conseil d'État 17 mars 2004, il s'applique aux degrés 7 à 9 de la scolarité obligatoire. Dans des cas particuliers, des élèves du degré 6 peuvent également en bénéficier.

L'intégration dans le concept doit faire l'objet chaque année d'une demande écrite des parents accompagnée d'une attestation sportive délivrée par le club formateur et d'un plan d'entraînement. Une visite médicale est également exigée.

Les élèves soumis à ce concept peuvent profiter d'un aménagement de leur horaire hebdomadaire visant à leur permettre de consacrer du temps à la pratique de leur sport, de leur art ou à de la récupération. Si nécessaire, ils bénéficient d'un appui pédagogique hebdomadaire dans les branches principales.

En 2010-2011, quarante élèves, dont trente garçons et dix filles, ont profité de ce concept dans les domaines suivants :

Danse	Équitation	Escrime	Football	Hockey	Natation	Patinage	Ski	Ski de fond	Tennis
2	1	1	11	13	6	2	2	1	1

A noter que cette année, un Centre régional de performance (CRP) Swiss Ski a été mis sur pied par le Giron jurassien. Ce concept propose de regrouper les meilleurs skieurs OJ afin de les motiver à améliorer leurs performances grâce à la mise sur pied d'entraînements réguliers. L'école est partenaire du concept, s'engageant à mettre à disposition diverses prestations exigées par le label "Swiss Olympic Partner School" (fonction de coordinateur, mise à disposition d'infrastructures pour le travail scolaire, le ravitaillement et l'entraînement, flexibilité des cours). Si l'EOCF a été approchée par le CRP, le concept n'a pas été mis sur pied à La Chaux-de-Fonds, les deux skieurs concernés (un Chaux-de-Fonnier et un Loclois) ayant renoncé à s'y inscrire.

### Les Centres de documentation

Les centres de documentation proposent des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe. Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, et de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées. Ils contribuent largement à offrir aussi une activité cadrée en dehors du temps scolaire pour les élèves de la Ville. Cet atout ne sera pas négligeable dans les travaux à venir.

Deux collaboratrices de la Bibliothèque des Jeunes sont actuellement employées au développement et au maintien des quatre centres de documentation de Numa-Droz, des Forges, de Bellevue et des Crêtets. Elles collaborent avec des enseignants déchargés pour cette tâche pour l'équivalent de 32 périodes d'ouverture et d'animation. La direction remercie ces personnes de leur engagement; en effet, outre l'accueil et l'animation, elles assument les choix et les acquisitions d'ouvrages et s'investissent dans leur formation, ce qui nous permet un travail de qualité et assure le développement de ces centres de documentation.

De manière régulière, les centres de documentation deviennent des lieux d'exposition et d'initiatives en lien avec l'actualité. Notons que les clubs de lecture connaissent un succès croissant et permettent à coup sûr une émulation chez les participants.

Le détail des acquisitions, des prêts et des activités se trouve dans le rapport de la Bibliothèque de la Ville.

### Les échanges

Deux classes de 11<sup>e</sup> année ont mené des échanges linguistiques en Allemagne, l'une à Nuremberg et l'autre à Gerlingen. Le premier échange a fait l'objet d'un "retour", les élèves germanophones ayant eu l'occasion de passer une semaine à La Chaux-de-Fonds. L'objectif principal est de permettre aux élèves de baigner quelques jours dans la langue et la culture de l'autre afin de prendre conscience que l'apprentissage d'une langue étrangère revêt notamment l'utilité de pouvoir communiquer. Quant à l'autre échange, il s'est déroulé sous la forme d'un camp de la classe chaux-de-fonnière.

### Fête de la Jeunesse

- 47<sup>ème</sup> édition (du 27 juin au 30 juin 2011).
- Une nouvelle fois, la commission de la Fête de la Jeunesse a proposé les diverses activités de cette dernière semaine d'école. Les objectifs visés et précisés à l'ensemble des élèves sur la charte de la Fête de la Jeunesse ont permis un bon déroulement des activités.
- Afin d'assurer une semaine agréable et constructive, chaque élève devait s'engager à respecter les points suivants : avoir un comportement positif, participer pleinement aux activités, coopérer avec les camarades et les organisateurs, respecter les consignes, être ponctuel, prendre soin du matériel et des installations.

- Gratifié d'une météo favorable, le programme proposé pour les élèves du degré 6 était identique à celui de l'année précédente. L'organisation s'articulait sur l'entité de la classe. La journée du lundi proposait les activités sportives suivantes : Athlétisme (supercross et relais 5x80m) ainsi que du Football. Le mardi : Tchoukball, orientation et diverses activités créatrices destinées à la décoration du centre sportif (réalisation de poissons en pet). Le mercredi et jeudi : épreuves de natation et rugby.
- Les élèves des degrés 7 et 8 bénéficiaient d'activités sportives et de stratégies. Ils s'inscrivaient en fonction de leurs désirs par l'intermédiaire des enseignants d'éducation physique. Pour la première fois, nous avons proposé la pratique de l'escalade dans le superbe complexe des halles Volta. Énorme succès, 147 élèves y ont participé.
- Les activités suivantes faisaient également partie du programme:
  - sports individuels (Tennis de table, Badminton, Hip-Hop, Boxe éducative et Self-défense);
  - sports collectifs (Handball, Football, Chasseurs-Chevreuils, Volleyball, Basketball, Tour du monde);
  - courses par équipes (Relais 5x80m et Orientation);
  - activités de stratégies (Carambole, Échecs, Chars, Puissance 4).
- Une nouvelle fois, les élèves des degrés 6 et 7 se sont retrouvés le jeudi après-midi au centre sportif de la Charrière pour les courses d'estafettes par classe et la manifestation s'est terminée selon son habitude par la course, *Courir pour une bonne cause*, en faveur des élèves hyperactifs de notre ville. Un grand merci au club service Lions Deneb des Montagnes Neuchâteloises, qui a parrainé l'épreuve en allouant une somme de CHF 2'500.- pour les 500 participants. Cette 47<sup>ème</sup> édition s'est déroulée à la satisfaction des acteurs.
- Le jeudi en fin d'après-midi, les écoliers du degré 9 se sont vu remettre leur diplôme de fin de scolarité au Grand Temple pour les élèves du secteur sud, au Temple Farel pour les collégiens du secteur nord et à l'usine électrique pour les étudiants du secteur ouest. Tous se sont ensuite rendus à la maison du peuple pour le bal devenu traditionnel.
- Aux rythmes des tangos, merengues, salsas, rocks et chachachas, les élèves inscrits ont terminé leur scolarité obligatoire à la maison du peuple magnifiquement décorée par les enseignantes d'activités manuelles sur textiles.
- 356 élèves ont participé aux cours de danse de salon organisé durant les semaines précédant le bal.

## Informations administratives et financières

### Domaines de compétence administrative

L'administration de l'Ecole obligatoire assure une multitude de prestations dont les principales sont listées ci-après.

Responsabilités	Tâches
Réception	Accueil au guichet, réponse téléphonique, renseignements, prise en charge et suivi des demandes (inscriptions, ...).
Secrétariat des directions	Travaux de secrétariat pour les directions (courriers, convocations,...).
Gestion des élèves	Gestion des dossiers élèves, des livrets et des bulletins scolaires, mises à jour de la base de données élèves dans le logiciel cantonal (CLOEE)
Contrôles et écolages	Contrôles de la scolarisation et de la domiciliation des élèves, gestion des écolages inter communaux et inter cantonaux.
Organisation des classes	Projections, planification des classes, enquêtes domicile, attributions des élèves, coordination-suivi modifications des classes.
Circulaires	Rédaction et distribution de circulaires internes, distribution de circulaires provenant de l'extérieur.
Planification et organisation des activités scolaires et parascolaires	Organisation des ACF (activités complémentaires facultatives) et de l'éducation physique, plans d'utilisation des installations sportives, suivi des épreuves cantonales 6e/9e, organisation des camps, joutes, et fête de la jeunesse, organisation de ventes caritatives, planifications des spectacles, des visites médicales, de la sécurité routière, etc.
Courrier	Réception, tri, répartition du courrier, distribution du courrier dans les collèges.
Informatique / téléphonie	Gestion des postes informatiques et des postes téléphoniques (pédagogiques et administratifs), coordination et suivi des projets de développements informatiques en étroite collaboration avec les Services informatiques.
Documents officiels	Coordination-suivi des rapports annuels, gestion documentaire, élaboration et mise à jour des statistiques.

<b>Responsabilités</b>	<b>Tâches</b>
Gestion administrative du personnel enseignant	Procédures d'engagements (offres publiques d'emploi), gestion des dossiers individuels, gestion des remplacements, collaboration étroite avec les RH de la Ville et le Service cantonal de l'enseignement obligatoire, mise à jour de la base de données enseignants.
Gestion du personnel administratif et technique	Coordination et supervision des activités du personnel de secrétariat, gestion RH.
Mobilier	Analyse et planification des besoins en mobilier des collèges, gestion du mobilier (achats, livraisons, entretien).
Matériel scolaire	Préparation et distribution du matériel scolaire, gestion des commandes et des stocks.
Bâtiments scolaires	Gestion des projets de rénovation des bâtiments et des travaux d'entretien en collaboration avec les TP, mise en œuvre et suivi financier des travaux, gestion des locaux.
Transports	Organisation des transports des élèves des environs et des transports entre collèges, gestion des demandes de transports particulières (classes, service jeunesse, ...), gestion des véhicules.
Gestion budgétaire	Construction du budget de fonctionnement, analyse et suivi du budget de fonctionnement, bouclage des comptes, gestion du budget d'investissements.
Comptabilité	Affectation et comptabilisation des dépenses, gestion des caisses, facturations, contentieux, collaboration étroite avec le Service financier de la Ville.

### **Prix coûtant par élève**

	<b>Ecole enfantine</b>	<b>Ecole primaire</b>	<b>Ecole secondaire</b>
Base comptes 2009	4'767.-	7'763.-	10'159.-
Base comptes 2010	4'745.-	8'127.-	10'709.-
Variation	-22.-	+364.-	+550.-

### **Extraits des comptes de l'année civile 2010**

<b>430 - Ecole obligatoire</b>	<b>Comptes 2010</b>
Charges de personnel	46'175'477.34
<i>Trait. personnel enseignant</i>	32'944'797.25
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	2'913'984.65
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'938'308.70
<i>Charges sociales</i>	7'994'385.54
<i>Autres charges de personnel</i>	384'001.20
Bâtiments scolaires	2'717'016.30
Matériel pour l'enseignement	371'518.31
Camps et excursions	368'616.60
Amortissement du patrimoine administratif	2'757'883.15
Autres charges	1'068'099.61
<b>Total charges</b>	<b>53'458'611.31</b>
Remboursements de traitements	-485'529.05
Participations des parents aux camps scolaires	-183'507.80
Contributions des communes (écolages)	-1'216'881.00
Subventions	-17'586'622.75
Autres revenus	-620'778.07
<b>Total revenus</b>	<b>-20'093'318.67</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>33'365'292.64</b>

## **CENTRE DE SANTÉ SCOLAIRE**

En février 2011, le Centre de santé scolaire a regagné ses locaux. L'environnement de travail est agréable et surtout accueillant autant pour les familles que pour les classes qui viennent pour les dépistages médico-dentaires.

### **Colloque Ville Santé OMS**

La Ville de La Chaux-de-Fonds organise le 11<sup>ème</sup> Colloque francophone des Villes Santé de l'OMS et des villes et villages en santé, sur le thème de "Les temps de la ville, les temps de la vie, des espaces de vie pour les générations" du 15 au 17 février 2012 au Club 44. Le médecin scolaire est le coordinateur du concept Ville Santé et, grâce à un groupe de pilotage composé de cinq cadres de la Ville, la mise en place du colloque suit son cours. Pour toute information, le site [www.villesante.ch](http://www.villesante.ch) donne de plus amples informations.

### **Projet pilote de santé Scolaire**

Le projet pilote a passé le cap de la première année et l'évaluation a montré que les nouvelles tâches telles que la diminution des dépistages, l'accueil personnalisé des familles nouvellement installées à La Chaux-de-Fonds, qu'elles soient étrangères ou venant d'un autre canton, la mise en place des groupes de santé communautaire dans les trois secteurs, la diminution du travail administratif des infirmières scolaires au profit des élèves, des enseignants, des parents et des directions d'école, ont toutes donné une nouvelle image de notre service. Le Service de la santé publique de notre canton a pris connaissance de cette nouvelle orientation à laquelle il adhère et en fait une piste de réflexion cantonale dans le cadre de la révision des directives cantonales de la médecine scolaire.

Sur le terrain, chaque secteur dispose d'un groupe de santé communautaire composé d'un directeur de cycle, des délégués des parents, des enseignants, des élèves, du service socio-éducatif et de l'infirmière de secteur ainsi que du médecin scolaire qui préside chaque groupe. Après différentes réflexions et échanges au sein des trois groupes, nous avons choisi des thèmes prioritaires pour répondre aux besoins des membres en particulier et de l'école en général. Les thèmes sont les suivants :

Secteur Nord : Mise en place du projet Photovoice. C'est une méthode participative qui a pour objectif de favoriser la communication et la perception des élèves de leur environnement scolaire par la photographie et la narration. C'est un moyen qui permet aux élèves de les aider à identifier par et pour eux-mêmes les moyens pour un bon apprentissage scolaire en particulier et leur bien-être en général. Ce projet est proposé aux trois cycles. Nous prévoyons un vernissage au Musée des beaux-arts vers début juin.

Secteur Sud : Mise en place du projet d'accueil des nouveaux élèves par les pairs pour les cycles 2 et 3. Une enquête a été faite auprès des enseignants et neuf d'entre eux ont répondu favorablement pour s'inscrire dans cette démarche qui a pour objectifs de proposer un accueil personnalisé pour les nouveaux élèves arrivant dans notre école ou dans une nouvelle classe et faciliter leur intégration en découvrant leur environnement scolaire. Il est envisagé qu'il y ait deux types de documents (brochure, film ou autre), l'un étant une marche à suivre pour l'enseignant accueillant le nouvel élève, le deuxième contenant des informations utiles pour les élèves accueillis. Dans le second cas, le support devrait être de petit format afin que l'élève puisse le garder sur lui. Une information publique sera donnée vers début juin.

Secteur Ouest : Le projet est le suivant : "Une approche École en santé au service de la réorganisation scolaire". Les objectifs sont : améliorer le travail par cycle, favoriser la continuité et les échanges entre enseignants de cycle d'un même secteur et permettre une meilleure entrée au sein de la structure de l'École Obligatoire. Permettre aux enseignants de découvrir la réalité d'une autre classe, d'un autre cycle ou d'un autre site. Pour la visibilité du projet, des démarches sont en cours dans les salles des maîtres et lors des réunions de collège. La planification du programme se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.

### **Activités de prévention**

Diverses activités de prévention se sont poursuivies durant cette année scolaire. Le Centre de santé scolaire est attaché au réseau institué depuis plusieurs années avec tous les acteurs de la prévention du canton. Les professionnels du tabac, des drogues, des abus sexuels, de la contraception et bien d'autres se retrouvent autour de nos activités telles que le Forum "Plaisirs et addictions", "Espace en Forme", "Mon corps est à moi", "La sexualité ça me concerne", les témoignages VIH, etc. Par ailleurs, la collaboration avec les maîtres de sport du cycle 3 est régulière et surtout intense par leur professionnalisme dans le cadre du programme "Minianne" (sauver une vie par le massage cardiaque) depuis maintenant plus d'une année.

Bien sûr, le programme éq'kilo suit son cours. Les familles nous contactent soit directement, soit par l'intermédiaire du médecin traitant de leur enfant. A cela s'ajoutent la journée du Panathlon, la semaine sportive en collaboration avec l'Office cantonal des sports, le sport scolaire facultatif hebdomadaire ainsi que les différents entretiens avec les familles ayant des enfants en surpoids.

A la demande des enseignantes du collège de Cernil-Antoine au sujet de l'hygiène de certains de leurs élèves, les infirmières scolaires ont animé des ateliers autour de ce thème avec la participation des enseignantes concernées et du concierge de l'établissement scolaire. L'évaluation de cette action a montré qu'elle a été bien acceptée par les élèves eux-mêmes et les adultes mais elle a montré aussi ses limites dans le contact avec les parents. Ce point a conduit à une réflexion plus large de ce projet au-delà des murs de l'école. L'objectif de cette action est de sensibiliser les enfants et les adultes à travers des spots diffusés sur les écrans qui se trouvent dans les bus TRN. Plus tard, il sera aussi question de travailler avec les pharmacies et des médias de la région. Un groupe de travail réunissant les responsables de l'Ecole

d'Arts Appliqués (EAA), le coordinateur de la communication de notre Ville, les TRN et l'entreprise de diffusion des spots s'est retrouvé à deux reprises pour établir le cahier des charges de chaque partie. L'Ecole d'Arts Appliqués a accepté de prendre ce projet en main pour en faire un travail de 3<sup>ème</sup> année. Les infirmières scolaires ont travaillé sur le contenu de 11 spots qui seront animés par les élèves de l'EAA. Les professeurs coachent leurs élèves et le travail sera présenté fin mars.

Dans le cadre de la prophylaxie dentaire, tous les élèves des niveaux 1 à 7 reçoivent une information sur le brossage des dents de manière ludique et attractive. En outre, la prophylaxiste dentaire anime un stand lors de l'Espace en forme pour les élèves de 11<sup>ème</sup> année.

### **Vaccination**

Le Centre de santé scolaire est très attentif à la vaccination des élèves de la scolarité obligatoire. Les infirmières scolaires contrôlent les carnets de vaccination, proposent les vaccins manquants et vaccinent après l'accord des parents. La vaccination contre le papillomavirus (HPV), se poursuit. Elle est proposée aux filles de 8<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> année.

L'accueil personnalisé des familles étrangères par l'infirmière scolaire et le médecin scolaire nous a permis de comprendre les différentes situations familiales et de vacciner leurs enfants dans de bonnes conditions. Dans le temps, nous demandons les carnets de vaccination aux parents souvent allophones à travers une circulaire difficile à comprendre, ce qui engendrait des retards dans la mise en place du plan vaccinal.

### **Dépistages**

Dans le cadre du projet pilote, les dépistages sont réduits à cinq fois durant la scolarité obligatoire dont deux chez le médecin traitant de l'enfant au cours des visites médicales obligatoires. A titre d'information, les cantons romands ont supprimé tous les dépistages au profit des rencontres avec les familles afin de cerner la situation de l'enfant dans sa globalité avec une vision systémique et communautaire.

### **Groupe socio-éducatif**

Les infirmières scolaires participent aux groupes socio-éducatifs respectifs de leur secteur. Elles partagent, avec les membres, des situations d'école, participent aux réflexions autour d'une action, s'informent de la vie scolaire vue par l'autorité scolaire, etc. Leur visibilité au sein de l'école est importante.

## **CENTRE D'ORTHOPHONIE**

### **Etat du personnel**

Certains taux d'activité ont été modifiés à l'interne mais le nombre global de postes n'a pas varié.

### **Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision**

Le perfectionnement cantonal s'est déroulé au mois d'août à La Chaux-de-Fonds, nous avons invité le Dr. Daniel Gérard, pédopsychiatre, responsable de la psychiatrie infantile à l'Hôpital neurologique de Lyon, spécialisé notamment dans les déficits d'attention et troubles des apprentissages.

Les orthophonistes ont fait de nombreuses formations, parmi lesquelles on peut citer "L'évaluation du langage chez le jeune enfant", "La prise en charge du bégaiement, "les thérapies brèves", "Liens entre mémoire et langage", etc.

Les orthophonistes effectuent toujours de nombreuses supervisions avec d'autres professionnels (psychologues par exemple) sur des cas pratiques, indispensable à la bonne marche des traitements.

Les responsables ont participé aux cours de gestion du changement proposés par Iternal Management.

### **Colloques hebdomadaires**

Lors de nos colloques mensuels, nous avons terminé la réflexion sur la gestion des absences et mis en place le nouveau système depuis mars 2011.

Nous avons également concrétisé la réflexion entamée en 2010 concernant l'évaluation du traitement, les critères d'arrêt et les traitements de longue durée.

Nous avons fait une visite de la nouvelle crèche communale du Chat Telot et pu échanger de façon fructueuse sur divers sujets tels que la découverte de la lecture chez les tout-petits. Nous avons également fait une visite de la Bibliothèque de la Ville et de ses divers secteurs. Nous avons découvert le Foyer Jeanne-Antide, avec lequel nous collaborons de manière étroite car nous traitons souvent des enfants placés dans cette structure,

Enfin, grâce au centre d'orthophonie du Locle, nous avons découvert la Fondation des Billodes, institution accueillant des enfants en grandes difficultés familiales et/ou psychosociales.

Nous avons invité une enseignante de soutien pédagogique, qui nous a présenté une méthode d'apprentissage de la grammaire fort intéressante, permettant de venir en aide aux enfants en grandes difficultés.

Plusieurs orthophonistes ont fait des comptes rendus de formations qu'elles avaient suivies, ce qui a permis de partager des réflexions enrichissantes.

Certains groupes de travail constitués avant les vacances d'été ont permis de préparer de nouvelles soirées organisées en collaboration avec l'école et le centre de santé scolaire. Un autre groupe a préparé du matériel pour utiliser la méthode d'apprentissage de la grammaire présentée précédemment.

### **Université**

Nous accueillons une stagiaire à temps complet. Elle a commencé son stage en septembre 2011 et sera présente jusqu'en juin 2012. Nous avons également accueilli deux stagiaires de courte durée pendant 5 semaines au printemps 2011.

### **Groupes de travail et collaborations externes**

Une des co-responsables participe à la commission de conseil et d'expertise de l'Office de l'enseignement spécialisé, commission qui règle les modalités d'application du nouveau règlement REFOSCOS et la coordination des mesures de pédagogie spécialisée. Elle fait également partie du bureau de cette commission.

L'autre co-responsable a continué son travail au sein du groupe de pilotage de l'unité ambulatoire de langage du CERAS (GT-UAL). Pour rappel en janvier 2009, suite à l'entrée en vigueur de la RPT et en prévision du futur plan stratégique cantonal en matière de pédagogie spécialisée, l'étude du soutien pédagogique spécialisé (SPS) pour des élèves souffrant de graves troubles du langage a été réactivée. Le chef de l'OES a mandaté un groupe de travail de l'UAL (unité ambulatoire de langage du CERAS). Il s'agissait de faire des propositions devant permettre à l'OES de définir les critères d'octroi de SPS-UAL, donc de revoir les modalités, de répertorier l'ampleur des besoins correspondant à la prestation et d'étudier la possibilité d'étendre ce soutien à un plus grand nombre d'élèves.

Le groupe a donc élaboré une nouvelle procédure de signalement, un groupe d'experts analysant les demandes s'est mis en place ce qui aboutit à de nouvelles décisions de l'OES en ce qui concerne le SPS-UAL.

Ce groupe a terminé son travail en novembre 2011. Les deux co-responsables ont participé à de nombreuses séances en lien avec les nouvelles exigences de l'Office de l'enseignement spécialisé.

## Soirées enseignants

Dans le cadre du programme de législature nous avons organisé en collaboration avec le centre de santé scolaire et la direction des écoles une série de soirées à l'intention des enseignants, pour faire suite aux soirées qui avaient été proposées aux parents. Le centre d'orthophonie a présenté le développement de la conscience phonologique. Nous ferons un bilan de cette expérience avec les différents services concernés en février 2012 et déciderons de la suite éventuelle.

## Mise en œuvre du nouveau système de gestion des absences

Pour rappel, en 2010, une réflexion sur la facturation des absences non-excuses des enfants avait été engagée. Seules les séances réellement effectuées étaient facturées à l'Office de l'enseignement spécialisé, les autres étaient partiellement facturées aux parents (prix forfaitaire de CHF 20.- à CHF 50.- selon les cas), en-dessous du tarif officiel (CHF 96.-/heure). Cette réflexion a débouché sur une facturation des séances manquées au coût réel et un effort d'information aux parents et aux autres professionnels concernant l'importance de leur engagement dans un traitement.

De l'avis général, le changement n'a pas posé de gros problèmes aux orthophonistes, elles trouvent la prise de décision par rapport à la facturation plus claire, savent qu'il y a des consignes à appliquer. De temps à autre, il peut rester délicat de juger de la validité d'une excuse, certains motifs d'absence étant peu sérieux. En cas de doute, elles en réfèrent aux responsables qui ont la délicate mission de trancher les cas douteux.

Le point le plus délicat reste l'information aux enseignants qui ont encore souvent de la peine à prendre conscience de l'importance de la fréquentation régulière des séances et du rôle qu'ils peuvent avoir à jouer.

Quelques familles ont mal réagi à une facture et menacé d'interrompre la prise en charge, ce qui pourrait être dommageable pour l'enfant. En même temps, cela peut aussi indiquer que la conscience des difficultés et l'implication dans le traitement n'est pas très forte, et que la famille accepte le traitement seulement s'il est "gratuit".

## Financement des prestations par l'Office de l'Enseignement spécialisé

Pour rappel, depuis 2008, l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) a repris le financement des prestations précédemment assuré par l'AI.

Dès 2012, la période transitoire sera terminée et des adaptations cantonales des futurs accords CDIP en matière de pédagogie spécialisée devraient voir le jour. L'orthophonie aura certainement un rôle important à jouer dans la mise en place de l'intégration d'enfants présentant un handicap.

Le volume des prestations orthophoniques dans le canton est en hausse, le phénomène n'est pas simple à comprendre. Plusieurs facteurs sont en jeu, on remarque par exemple une augmentation des pathologies avec des impacts sur la qualité de la scolarité, une dégradation des conditions socio-économiques avec une fragilisation des familles. D'autre part, depuis 2008, on note une nette augmentation du nombre de postes dans le secteur indépendant (19% en 3 ans) alors que dans les centres communaux des trois villes, l'augmentation est de 2%. Actuellement, l'installation de nouvelles orthophonistes n'est pas soumise à une réglementation particulière alors que dans les centres communaux, les augmentations d'effectifs sont strictement contrôlées.

Au vu de ces éléments, l'OES et le DECS se montrent fort préoccupés et cherchent des solutions pour contenir ces augmentations de coût. De nombreuses séances entre le DECS et les différents milieux de l'orthophonie ont donc eu lieu pendant l'année, visant à faire des propositions pour maintenir les coûts au niveau 2010. Ces séances n'ont pas pu déboucher sur des accords communs et en fin d'année, le DECS a dénoncé la convention tarifaire actuelle avec effet au 31.12.2012. Il a entamé des nouvelles réflexions de façon séparée avec, d'une part les centres d'orthophonie communaux et, d'autre part les orthophonistes indépendantes. Une piste de réflexion serait de passer des contrats de prestations.

En toute fin d'année, l'OES a émis une nouvelle directive plus restrictive par rapport à l'attribution des mesures thérapeutiques (nombre et durée des séances) et spécifiant également le nombre de semaines de travail facturables (semaines scolaires uniquement). Heureusement pour le centre d'orthophonie, ces restrictions ne changent pas fondamentalement notre pratique actuelle, étant donné que depuis de nombreuses années, nous avons déjà dû mettre en place un système strict d'attribution des mesures, pour faire face aux très nombreuses demandes de traitement et gérer au mieux les délais de la liste d'attente.

Dès janvier 2012, les réflexions entre le DECS et les partenaires concernés vont se poursuivre afin de mettre en place un système différent. Les axes à étudier concernent notamment une réglementation de l'installation de nouvelles orthophonistes, les tarifs facturables et enfin des critères standardisés d'attribution de mesures.

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

### Composition du service

#### Guichet social régional (GSR)

- Office communal de l'aide sociale
- Office communal de l'AVS/AI
- Office communal du logement
- Office communal du travail / Placements ISP

#### Autres secteurs du service

- Planning familial et Centre de consultation en matière de grossesse
- Maisons de retraite du Châtelot
- Maison de retraite de la Bonne-Fontaine
- Crèche du Chat Telot. Transfert au service de la jeunesse au 1<sup>er</sup> juillet 2011
- Accueil de la petite enfance, crèches reconnues et subventionnées .Transfert au service de la jeunesse au 1<sup>er</sup> juillet 2011
- Fondation cantonale Alfaset, présidence jusqu'au 30 avril 2011
- Délégations et représentation de la Ville dans différents conseil et comité du domaine de l'action sociale

### Office communal de l'aide sociale

Les chiffres fournis en 2011 par l'Etat, et présentés ci-dessous, correspondent à l'aide accordée en 2010, indépendamment de la décision de la Ville d'appliquer le principe d'échéance dès 2010. La charge de La Chaux-de-Fonds présentée aux comptes 321 3610400 et 0420 tient compte d'une estimation des charges 2011 dont la différence sera compensée l'année suivante.

		<u>Comptes 2010 (2009)</u>	<u>Comptes 2011 (2010)</u>
Bénéficiaires domiciliés dans le canton (cas gérés par les communes)	CHF	72'320'125.27	CHF 72'461'947.10
Bénéficiaires neuchâtelois, domiciliés hors du canton (cas gérés par le Service cantonal de l'aide sociale)	CHF	1'228'046.60	CHF 1'375'811.57
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b><u>73'548'171.87</u></b>	<b><u>CHF 73'837'758.67</u></b>
Dont:			
Part de l'Etat de Neuchâtel	40% CHF	29'419'268.75	CHF 29'535'103.47
Part de l'ensemble des communes	60% CHF	44'128'903.12	CHF 44'302'655.20
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b><u>73'548'171.87</u></b>	<b><u>CHF 73'837'758.67</u></b>

### Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération, les chiffres du dernier recensement cantonal. A savoir:

#### Détermination du coefficient par habitant

Part des communes 60%: NB/habitants au 31.12.2010	CHF	<u>44'302'655.20=</u> 172'021	CHF 257.542133
La part de la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait été budgétée selon le chiffre communiqué par l'Etat à			CHF 10'590'000.00
Est en réalité de			CHF 9'663'753.45
La diminution par rapport au budget est donc de			CHF 926'246.55
La provision 2011 imputée dans les comptes 2010 en fonction du principe d'échéance étant de			CHF 9'900'000.00
Le solde résiduel positif est de			CHF 236'246.55

### Décompte des charges d'aide matérielle de la commune de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice 2010

Aide matérielle versée par la commune en 2010	CHF	24'917'998.57
A déduire		
Quote-part à charge de la commune 37'582 habitants X CHF 256.790321	CHF	9'663'753.45
<u>Total à recevoir de l'Etat (avances consenties en cours d'année)</u>	<u>CHF</u>	<u>15'254'245.12</u>

### Evolution de l'Office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale dans le canton et pour la Ville a été la suivante:

Année / secours versés	Global canton (arr.)		Ville
1990 60% Etat 40% comm.	5.5 millions	CHF	1'115'397.95
1991 " "	8.3 millions	CHF	1'563'205.65
1992 " "	11.2 millions	CHF	2'261'106.40
1993 " "	14.1 millions	CHF	3'459'303.60
1994 50% Etat 50% comm.	18.1 millions	CHF	5'014'560.95
1995 " "	17.4 millions	CHF	6'092'389.60
1996 " "	19.7 millions	CHF	7'705'979.10
1997 " "	22.4 millions	CHF	8'254'621.80
1998 " "	26.8 millions	CHF	9'967'342.10
1999 " "	35.9 millions	CHF	13'048'329.90
2000 40% Etat 60% comm.	34.9 millions	CHF	14'247'990.15
2001 " "	34.0 millions	CHF	13'984'446.30
2002 " "	39.1 millions	CHF	15'596'506.18
2003 " "	47.4 millions	CHF	16'901'061.35
2004 " "	57.7 millions (+21.78%)	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)
2005 " "	62.1 millions (+7.59%)	CHF	20'136'389.28 (+1.16%)
2006 " "	69.1 millions (+11.32%)	CHF	22'767'506.66 (+13.06%)
2007 " "	67.4 millions (-2.49%)	CHF	21'646.261.13 (-4.92%)
2008 " "	67.6 millions (+0.24%)	CHF	22'493'633.98 (+3.91%)
2009 " "	73.5 millions (+8.80%)	CHF	24'381'199.42 (+8.40%)
2010 " "	73,8 millions (+0,40%)	CHF	24'917'998.57 (+2,20%)

### Etat de situation et évolution de l'aide sociale

Rappelons que les comptes 2011 de la Ville représentent l'aide matérielle accordée en 2010 mais que, dès les comptes 2010, nous avons introduit le principe d'échéance et modifié en conséquence les postes budgétaires concernés.

Malgré les efforts fournis par les professionnels pour que l'aide matérielle soit distribuée avec justesse, équité et fermeté et surtout dans le strict respect des normes cantonales, nous constatons qu'en 2010 (comptes 2011 de la Ville) l'aide sociale a augmenté mais dans une moindre mesure qu'en 2009, les chiffres du tableau qui précède montrent les différentes évolutions de ces dernières années. Une part de l'explication réside dans le report de charges du canton sur les communes (augmentation du coût de journée des mesures pénales, mesures liées à l'insertion, allocations familiales pour personnes sans activité lucrative, etc.). Nos services n'ont pas de moyens d'action sur l'évolution de ces montants.

Comme ces dernières années, nous relevons que ces reports faussent de manière importante la mesure réelle de l'aide sociale proprement dite. Nous continuons de mener le combat visant à faire changer cet état de fait.

Les services ont participé activement à diverses démarches pour analyser les possibilités d'économies en matière d'aide sociale. Une étude comparative avec d'autres cantons a, notamment, fait apparaître très clairement l'intérêt majeur que constitue en la matière le fait d'introduire des dispositions en amont de l'aide sociale. Le but étant d'éviter d'y avoir recours. Ces dispositions permettent de favoriser l'insertion, par exemple grâce au soutien à la formation, et elles contribuent aussi efficacement à limiter les situations de désinsertion.

Le GSR –Guichet social régional - rattaché au Service communal de l'action sociale compte fin 2011 35 personnes, 29,4 postes dont 17 assistants sociaux, pour 14,6 postes

## Office communal AVS

### **Extension de l'activité à deux communes supplémentaires**

Les communes de La Sagne et des Ponts-de-Martel, suite à leur demande, sont desservies par le «GSR» depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour l'aide sociale. Une convention a été signée avec ces communes. En date du 28 septembre 2009, la Convention en matière du secteur AVS / AI entre notre Ville et les Communes de La Sagne et des Ponts-de-Martel a également été signée. Cette convention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2010 (la commune des Planchettes s'est associée à celle du Locle).

L'Office a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches.

Pour l'exercice 2011, nous avons reçu une somme de **CHF 65'439.00.-**.

Selon les nouvelles directives de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation "CCNC", nous nous devons de réviser annuellement les dossiers d'octroi des «PC» (précédemment environ tous les quatre ans).

### **Demandes de prestations complémentaires**

Il a été établi en 2011, **443** demandes de révision ou nouvelles prestations complémentaires (2010 : 493). La ville compte au total 2'208 bénéficiaires de prestations complémentaires.

### **Demandes de remboursement de frais médicaux**

Destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes en excédant de revenu ne dépassant pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat.

**6'382** demandes de remboursements concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (**2010 6'527**).

## Office communal du logement

### **Vente de documents**

**21** baux à loyers pour habitation, **7** baux pour des locaux commerciaux, **4** baux pour garage/place de parc, **20** procès-verbaux de reconnaissance des lieux, **0** avis officiels de résiliation de bail et **0** formules officielles de notification de hausse de loyer et de nouvelles prétentions ont été revendus au public au prix auquel ils ont été achetés à la Chambre Immobilière Neuchâteloise pour un montant total de **CHF 158.-**.

### **Actions sur le droit du bail**

Aides écrites	Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongations de baux	Demandes de baisses de loyers	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat du bail	Total
Aux locataires	9	4	2	6	2	<b>23</b>
Aux bailleurs	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Requêtes - Autorité de conciliation	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>23</b>

### **Dénombrement du total des logements vacants en ville de La Chaux-de-Fonds (statistique cantonale au 30.06.2011)**

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **378** objets sur le parc total estimé à **19'905** unités – soit **1.9%**, alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5 % - dont **49** de une pièce, **63** de deux pièces, **141** de trois, **90** de quatre, **24** de cinq et **11** de six et plus.

### **Locaux commerciaux et industriels**

63 locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de **23'280 m<sup>2</sup>**, dont **27** bureaux et cabinets médicaux (**6'134 m<sup>2</sup>**), **10** magasins ou locaux de vente (**1'070 m<sup>2</sup>**), **10** ateliers et usines (**13'787 m<sup>2</sup>**), **4** dépôts, entrepôts et hangars (**204 m<sup>2</sup>**) ainsi que **12** locaux divers (**2'085 m<sup>2</sup>**).

### **Analyse et préavis au Conseil communal dans le cadre de l'application de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués**

Aucun dossier n'a été examiné dans le cadre de la LVAL (loi limitant la mise en vente d'appartements loués du 22.03.1989) et conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat déterminant le champ d'application annuel. Pour 2011, l'arrêté du Conseil d'Etat précise qu'à La Chaux-de-Fonds, le taux de pénurie, fixé à 1.5 % par catégorie et taille d'appartements, n'est pas atteint. En conséquence la LVAL n'est pas applicable en 2011 pour la ville.

### **Analyse et préavis au Conseil communal dans le cadre de l'application du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation**

Aucune demande n'a été déposée dans le cadre du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation.

## **Office du travail**

L'administrateur des Services parasociaux rattachés au Service communal de l'action sociale depuis 2005, a fait valoir son droit à la retraite à l'âge de 62 ans pour le 31 octobre 2011, départ effectif, en fonction des vacances à prendre, le 25 août 2011.

Considérant le fait qu'une de ses tâches principales était consacrée au domaine du contrôle de la facturation de l'accueil de la petite enfance, nous avons progressivement formé sa collaboratrice de l'Office du travail pour reprendre cette activité en vue de son transfert au Service de la jeunesse, effectif dès le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

L'activité de l'Office du travail, qui s'était naturellement fortement réduite, notamment en fonction des nouvelles dispositions cantonales et de la nouvelle LACI, ne consistait plus qu'à l'inscription des chômeurs. Cette activité a été reprise provisoirement par les autres secteurs du SCAS, en attendant la conclusion des négociations avec le Service cantonal de l'emploi pour qu'il reprenne cette dernière fonction, dont le subventionnement cantonal avait été supprimé en 2010. Cette nouvelle pratique proposée a également pour but d'éviter que les personnes qui perdent leur emploi doivent s'adresser à plusieurs services différents, comme c'est le cas aujourd'hui (SCAS, chômage, Service de l'emploi).

Enfin, le rôle de notre Office du travail consistant au placement en contrats d'insertion dans les services communaux, a été repris par les assistants sociaux directement avec les structures cantonales et avec Job Service, qui bénéficie d'un réseau étendu pour l'insertion et offre un suivi de la personne insérée, tant sur le plan des services communaux que dans le secteur privé. Nous atteignons ainsi une meilleure efficacité tout en faisant l'économie d'un poste de travail.

De fait, l'Office du travail communal pourra être supprimé faute de mission et de personnel. Il est à noter que les GSR prévus par la législation cantonale n'incluent pas l'Office du travail.

## **Centre d'information et de planning familial (CIPF) (Centre de consultation en matière de grossesse et centre d'information et de conseil en matière d'analyse prénatale)**

Lors de sa séance du 8 juin 2011, le Conseil d'Etat a attribué aux centres de planning familial de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel le rôle de service d'information et de conseil en matière d'analyse prénatale. Il s'agit, conformément aux exigences fédérales, d'offrir aux parents concernés un soutien psycho-social indépendant et complémentaire aux prestations fournies par les médecins traitants.

Le suivi médical est assuré par le Service de gynécologie-obstétrique de l'HNE, policlinique de gynécologie-obstétrique, site de La Chaux-de-Fonds sous la responsabilité du Dr. Brünisholz.

Les activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, elles se répartissent en 3 secteurs :

1. Les consultations au Centre
2. Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital
3. Les animations de groupes et activités diverses (au Centre ou à l'extérieur)

### **Activités au Centre**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Premiers entretiens	167	168	181
Entretiens complémentaires (anciens et nouveaux cas)	344	385	340
Entretiens précédents la visite gynécologique	90	103	116
Entretiens de suivi de grossesse	20	4	13
<b>Total des entretiens</b>	<b>621</b>	<b>660</b>	<b>650</b>

<b>Nombre des personnes (consultant-es + ami-es)</b>	<b>811</b>	<b>832</b>	<b>829</b>
Première consultation gynécologique	90	103	116
Consultations gynécologiques périodiques ou supplémentaires	233	217	188
<b>Total des consultations gynécologiques</b>	<b>323</b>	<b>320</b>	<b>304</b>
Vaccination contre le HPV (papillomavirus)	66	67	422
Nombre d'appels téléphoniques	975	940	985
Nb de consultant-e-s de moins de 20 ans	431	450	
Nb de consultant-e-s de plus de 20 ans	190	210	
Nb de Suisses	396	439	
Nb d'étrangers-è-s	225	221	

Les principaux motifs de consultations:

Contraception (infos-prescription-contrôle gynécologique)	372	405
Contraception d'urgence (pilule du lendemain)	80	89
Infos ou aide lors d'une demande d'IG (interruption de grossesse) ou lors d'une ambivalence concernant la grossesse	51	49
Demande de test de grossesse	33	40

Viennent ensuite diverses consultations moins importantes en nombre qui concernent : Soutien psycho-social, de couple, familial, difficulté et/ou éducation sexuelle, suivi de grossesse, violence, etc.

**Activités à l'hôpital (Hne - Pourtalès)**

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.

	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Accouchées	437	516	467
Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.			
Interruptions de grossesse	104	87	119
<b>Total des entretiens à l'Hôpital</b>	<b>541</b>	<b>603</b>	<b>586</b>

Les femmes que nous avons vues lors d'une interruption de grossesse:

Nb de femmes de plus de 20 ans	97	74
Nb de femmes de moins de 20 ans	7	13

### **Animations de groupes et interventions (au Centre et à l'extérieur)**

Dans le terme de "journées santé" ou "espace en forme", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liées à la santé sexuelle et reproductive;

- Tenue et animation durant 3 jours d'un stand à "l'espace en forme", destiné à tous les élèves de 9<sup>ème</sup> année de l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel.
- Tenue et animation durant 5 demi-journées d'une expo-prévention pour tous les élèves de 8<sup>ème</sup> année de l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel.
- Animation d'ateliers pour 28 élèves de 9<sup>ème</sup> année de l'école secondaire du Locle lors de journées santé.
- Animation d'ateliers pour 26 élèves de l'ESTER lors de journées santé.
- Animation d'ateliers pour 18 élèves du Lycée Blaise-Cendrars lors de leur journée santé.
- Animation d'ateliers santé pour 17 élèves du Ceras.
- Atelier santé pour un groupe de 5 femmes migrantes à Récif.
- Information-Prévention dans un club de foot sur la demande de l'entraîneur.
- Tenue d'un stand d'information dans le hall d'entrée de l'hôpital Pourtalès lors de la journée mondiale de la contraception, en collaboration avec le planning familial de Ne., contact avec les médias.
- Participation à plusieurs groupes de travail afin de préparer nos interventions scolaires.
- Poursuite de notre mandat initié par la santé publique, sous la responsabilité d'HNE, de la vaccination cantonale contre le hpv (prévention du cancer du col de l'utérus). Le planning de La Chaux-de-Fonds a été désigné centre de vaccination de référence pour les jeunes filles entre 16-26 ans jusqu'à fin 2012.
- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'association suisse des conseillères en santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation aux supervisions d'équipe.
- Participation à l'assemblée générale de notre association professionnelle, ainsi qu'à divers groupes de travail.
- Participation à la rencontre organisée par Planes (organisation faîtière) pour les responsables cantonaux des centres de planning familial.

#### Nous avons rencontré diverses personnes :

- Le Dr Lang du CNP pour qu'il nous conseille sur une nouvelle personne pour notre supervision.
- Mme Le Coultre, psychiatre, choisie comme nouveau superviseur d'équipe.
- La directrice de "SOS future mère" de La Chaux-de-Fonds.
- L'équipe du réseau santé migration pour affiner notre collaboration.
- Le médecin cantonal, M. Claude-François Robert concernant notre nouveau mandat de centre de conseils en matière d'analyses prénatales.
- A plusieurs reprises : Mme Sabine Illide responsable maternité-gynéco du HNE avec C.Stangl, responsable du planning de Ne et S.Guyot Robert, responsable du planning CDF pour affiner notre prise en charge des femmes ayant subi une mutilation génitale féminine, au sein du HNE.
- Rencontre avec 2 personnes du service de la cohésion multiculturelle concernant la mise sur pied de leur stratégie préventive cantonale des mutilations génitales féminines.
- Rencontre avec 4 traductrices, formées à la traduction d'entretiens qui portent spécifiquement sur le thème des mutilations génitales féminines, lors d'un colloque commun avec les conseillères du planning de Ne.
- Les médecins assistants du service de gynéco-obstétrique de HNE pour les renseigner sur notre travail et notre mandat au sein de ce service.
- Le planning de Neuchâtel pour diverses collaborations, colloques et supervision.
- A plusieurs reprises, nous avons accueilli des étudiant-e-s qui faisaient un travail en lien avec la santé sexuelle et reproductive et nous avons répondu à leurs questions.
- Nous avons eu la visite de plusieurs délégués médicaux.

## Crèche du Chat Telot

Le secteur de l'accueil de la petite enfance a été transféré au Service de la Jeunesse, lui-même placé sous la direction de Madame la Conseillère communale Annie Clerc.

La transmission de ce dossier a été effective dès le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Notons que cette disposition prépare également le départ à la retraite du chef du Service communal de l'action sociale à fin 2012 et présente l'avantage de grouper les activités au sein d'un même service, considérant qu'en 2010 le Service de la jeunesse a développé 60 places d'accueil parascolaire.

Les comptes et budgets ont été transférés pour la totalité de l'année 2011. Le budget du SCAS représentait CHF 5'431'500.- pour 2011. Une collaboration reste effective avec le SCAS en ce qui concerne l'aspect intergénérationnel qui implique le SCAS pour les Maisons de retraite du Châtelot.

D'autre part, le chef du SCAS, très impliqué durant de nombreuses années sur le plan de la politique cantonale, notamment pour l'élaboration de la nouvelle loi cantonale en matière d'accueil des enfants, est chargé d'apporter son appui au nouveau chef de service ainsi qu'à la Conseillère communale en charge du dicastère.

## Maisons de retraite du Châtelot

Tous les appartements de deux, deux et demies et trois pièces se louent très facilement et une liste d'attente est constituée. En moyenne, nous devons constater que trois des 32 studios que compte encore la structure restent libres. Globalement, le taux de location reste donc excellent.

La collaboration intergénérationnelle jouit d'un succès grandissant. Des contacts avec les enfants ont très souvent lieu les mardis après-midi avec un groupe de résidents. Mais des rencontres se font aussi lors de sorties promenades dans l'espace du Chat Telot. Il est également important de laisser venir les interventions et les petites visites spontanées. Les fêtes de Noël ont été très propices aux rencontres. Le 13 décembre, participation active des enfants, par des présentations et des chants, au Noël des résidents. Une invitation des résidents au Noël des enfants a également rencontré un vif succès.

Ce nouveau concept ambitieux a pour objectif premier de répondre à un besoin réel de notre société: rapprocher les générations plutôt que de les cloisonner. Les expériences de vies communes sont une richesse dans la transmission des valeurs et des cultures. Vivre sous le même toit, apprendre à se connaître et à se respecter. Pour la personne âgée, partager son vécu et transmettre son savoir est une source de revalorisation et une pleine reconnaissance de ses compétences. Reconnue en tant que personne utile à la société, la personne âgée fait profiter la jeune génération de ses expériences et reçoit en retour le dynamisme, la spontanéité et la créativité propre à l'enfance.

## Participation aux institutions sociales

**Compte 321.361.0400 : part communale aux dépenses d'aide sociale** (voir détail et comparaison figurant au début du présent rapport).

**Compte 321.361.5000 : participation à l'allocation familiale pour personnes sans activité lucrative.**

Report de 60% sur les communes dès 2010. Montant fortement augmenté en 2011 en fonction du report par l'Etat d'un rétroactif lié au retard de facturation de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC), annoncé le 13 juillet 2011 et qui concerne les années 2009 et 2010 (montant supplémentaire CHF 197'747.90 par rapport au budget).

**Compte 321.365.1000 : subventions accordées aux crèches.**

**Compte 321.439.1000 : remboursement bénéfice crèches.**

**Compte 321.452.1000 : contributions des communes (remboursement des communes pour leurs ressortissants placés dans les crèches de la Ville).**

**Compte 321.461.4300 : subvention cantonale parascolaire.**

Pour ces quatre postes, la gestion, les budgets et les comptes sont transférés au Service de la jeunesse avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2011. Le bouclage provisoire par le Service communal de l'action sociale (SCAS) au 30 juin 2011 présente un solde positif (économie) de CHF 531'500.- extrapolé sur 12 mois (budget total CHF 5'431'500.-).

**Compte 321.361.1300 : part communale aux mesures d'intégration professionnelle.**

Chiffre fourni par le Canton (part aux salaires des personnes placées).

**Compte 321.366.1700 : allocation communale en matière sociale.**

Attribution à une compensation partielle des effets de seuil.

Personnes à l'AVS/AI, non bénéficiaires de prestations complémentaires (PC) : CHF 260'000.- (2010 CHF 239'000.-).

Allocations destinées aux familles incluant les montants accordés aux enfants des bénéficiaires de l'aide sociale et de l'allocation aux familles CHF 41'530.-, 2010 (CHF 46'170.-). Total CHF 301'530.- (CHF 285'170.-).

## SERVICE DE LA JEUNESSE

Manifestement, depuis la création du Service de la Jeunesse, il nous aura été bien difficile d'asseoir notre action et si, dans un contexte toujours en mouvement, nous avons imaginé travailler sur la validation et une volonté de mettre mieux en avant notre action, nous ne pouvons que constater, une fois encore que les événements nous ont largement rattrapés.

Pour revenir de façon chronologique sur 2011, il est nécessaire d'évoquer l'ensemble des projets et des actions que nous avons menés avec nos partenaires.

Dans le domaine de l'animation socioculturelle, nous maintenons une très forte présence auprès des enfants et des jeunes, notamment avec la réalisation de nos programmes "activités pour tous" comprenant environ 130 activités par semestre. Ces brochures, distribuées à plus de 5000 exemplaires sont l'occasion de mettre en avant la soixantaine de partenaires sportifs ou culturels qui mettent leur passion à la disposition de la population de notre Ville. Les ateliers pour les plus petits, les "mercredi-divertissement" connaissent toujours un grand succès et à cette occasion Serre 12 se transforme en ruche bourdonnante d'enfants. Les activités dans les quartiers se sont enrichies du programme d'intégration spécifique à l'aide de la lecture, qui s'est déroulé dans 2 quartiers près de 20 fois.

Les 4 camps de vacances et les 2 centres aérés ont eu un beau succès, même si les camps d'automne n'ont pas rempli le chalet de la Clairière à Arveves. Il est difficile pour nous de savoir pourquoi cette offre n'est pas toujours utilisée, mais un contexte économique difficile pour les parents pourrait expliquer cette sous-utilisation. Les centres aérés sont une réponse appréciée des parents et des enfants, notamment des plus petits, et nous avons l'intention d'augmenter encore cette offre, palliant de cette façon un certain manque de prise en charge des enfants durant les vacances scolaires.

Pour les plus grands, en dehors des projets spécifiques de jeunes, comme par exemple les festivals de musique qui se sont déroulés soit aux abattoirs, soit à l'ancien cinéma Corso, et qui ont tout de même réunis plus d'un millier de participants, nous avons mis en place des activités très appréciées des 13-25 ans. Les animations autour des "Street Days", les "Samedis des agités", ainsi que la mise à disposition des désormais célèbres et enviées "Cartes Vacances" permettent d'offrir bon nombre de prestations aux adolescents et aux jeunes adultes. Nous avons également soutenu, par exemple, un projet de l'école italienne pour la mise en place d'un spectacle de théâtre accueillant plus de 100 enfants sur scène ou dans un registre plus intimiste, accompagné une jeune de 20 ans pour la création d'un "one-women-show".

Nous continuons d'être présent là où cela bouge : Festival des Six-Pompes avec notre humanothèque, à la Fête de mai avec une tartine de près de 50 mètres et à sa course pour les enfants, à la Fête du rugby, à la Trotteuse, au Triathlon et à la soirée, malheureusement quelque peu fraîche de fin août, à la piscine des Mélézes.

Nos actions en matière de démarches participatives se sont enrichies par la mise sur pied de l'exposition "Ma Ville- Mon Quartier" qui s'est déroulée sur près de 6 mois. Des rencontres avec les habitants ont permis notamment la création d'une association de quartier à Paddock-Morgarten. Nous avons également soutenu et accompagné des citoyens pour des projets spécifiques et avons largement participé aux fêtes des Foullets, de l'Esplanade et de l'Industrie. Nous restons bien évidemment coordinateurs de la Fête des voisins qui s'est déroulée le 31 mai.

Ce secteur collabore très régulièrement avec un grand nombre de services communaux, notamment le service des sports, le service du domaine public ou le service de santé scolaire. Nous continuons d'être acteur des forum "plaisir-addiction" pour toutes les 8<sup>e</sup> années, pour l'Espace En Forme des 9<sup>e</sup> années et d'un point de vue logistique pour l'exposition "mon corps est à moi". Notre action de prévention par les pairs a été très appréciée à la piscine et ce ne sont pas moins de 32 journées d'intervention que nos jeunes ont réalisées sur le site. A cette occasion nous avons pu distribuer, comme ailleurs en Ville, les désormais connus cendriers portables et rejoindre ainsi la campagne initiée en collaboration avec la Voirie. Nous travaillons également avec la police de proximité, notamment la brigade anti-tags mais également cette fin d'année comme lien entre nos autorités et le mouvement des indignés.

D'un point de vue général, nos actions visant à la participation des citoyens, notre ouverture aux acteurs locaux de nos espaces de Serre 12 et notre politique visant à travailler avec l'ensemble de la population sont régulièrement reprises par d'autres cités de Suisse Romande. Nous avons fait de bons choix, même si la paternité de nos actions n'est malheureusement pas toujours reconnue clairement. Nos collaborateurs sont régulièrement consultés par diverses instances, notamment certaines communes et écoles supérieures, pour présenter notre travail d'expertise dans ce domaine. A ce sujet, Serre 12 est aujourd'hui presque sur-occupé et ce n'est pas moins de 14 associations ou groupements qui se partagent nos locaux tout au long de la semaine sans compter les nombreuses locations pour des fêtes, des anniversaires, des concerts ou des rencontres occasionnelles, ni celles organisées par les services de la Ville, qui font vivre cette maison n'ayant pas le titre, mais remplissant pour une part le rôle de "Maison des associations". Des travaux auront prochainement lieu et nous espérons pouvoir bientôt compter sur des locaux permettant pleinement de remplir leurs fonctions en respectant les normes environnementales et le respect des voisins. Nous continuons également, en collaboration étroite avec le Service de la cohésion multiculturelle à suivre à l'aide de mentors un groupe de jeunes en difficulté d'intégration professionnelle dans le cadre du programme "Alter-Connexion". Ce programme a permis à une dizaine de jeunes de trouver une solution, que ce soit un apprentissage, un stage ou une entrée en école.

En matière d'accueil extrafamilial, l'année 2011 a été marquée par 2 événements importants pour le service. D'une part, l'analyse des résultats de l'enquête lancée en 2010, qui a permis de définir une stratégie sur laquelle le Conseil communal

s'est prononcée dès juin 2011, et d'autre part, la présentation du rapport sur la politique de l'accueil extrafamilial au Conseil général le 28 novembre 2011.

Depuis 2010 et comme évoqué lors du précédent rapport, le comité de pilotage a eu pour mission de réaliser un état des lieux de l'accueil extrafamilial en Ville, de suivre la réalisation d'une enquête adressée à l'ensemble des familles chaud-fonnières ayant des enfants de 0 à 16 ans et de définir des propositions visant à améliorer la situation des familles devant au quotidien, concilier vie familiale et professionnelle.

Après plusieurs mois de réflexion, une stratégie discutée en Conseil communal a été validée. Cette stratégie se construit en 3 axes : premièrement étoffer l'offre en développant quantitativement le nombre de places d'accueil pour les enfants scolarisés notamment. Le nombre de places "parascolaires" étant largement insuffisant en ville, le Conseil communal a déclaré prioritaire le développement de cette offre, notamment dans les quartiers sud; deuxièmement développer les prestations pré et parascolaires en améliorant la qualité d'accueil des enfants dans les structures communales et troisièmement réorganiser l'administration en créant un secteur de l'Accueil extrafamilial au sein du service.

Une nouvelle organisation administrative est en place depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour l'exercice des missions communales dans le domaine pré et parascolaire. Pour mémoire, il convient de rappeler que deux dicastères étaient en charge des prestations et ont développé des compétences spécifiques : le dicastère de l'Instruction publique, des Affaires Sociales et de l'Intégration, par le Service communal de l'Action sociale, a historiquement suivi le développement des prestations préscolaires privées subventionnées, a géré la crèche communale ainsi que les prestations parascolaires assurées par le Foyer de l'Écolier ou des institutions privées subventionnées. Le dicastère des Affaires culturelles, de la Santé, des Sports et de la Jeunesse par le Service de la Jeunesse, a assumé la gestion, depuis 2010, des 3 structures d'accueil parascolaire "global" qui sont ouvertes sur les 3 moments de la journée. La principale difficulté étant liée à la multiplicité des acteurs et à leur cloisonnement, une des pistes d'amélioration proposée par le Comité de Pilotage (COPIL) a été de regrouper, sous une même instance de décision (politique et hiérarchique) l'ensemble des prestations liées au parascolaire et au préscolaire.

Sur proposition du COPIL, qui a analysé différentes variantes de rattachement, le Conseil Communal a validé la création d'un secteur d'activités extra-familiales, au sein du service, lui-même transféré au dicastère de l'Instruction publique de la Jeunesse et des Affaires sociales à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. Ce secteur assume donc la gestion des structures communales, le suivi de la facturation faite aux parents pour les structures communales et privées subventionnées et met en œuvre le programme d'actions défini par les autorités. Depuis juillet 2011, le secteur se structure notamment par la réorganisation du secrétariat du service, sous la responsabilité d'une coordinatrice de l'accueil extrafamilial, et par l'uniformisation des pratiques pré et parascolaires des structures communales. Pour finir cette restructuration, les bureaux du 2<sup>e</sup> étage ont été en partie rénovés en fin d'année et 2 mois de travaux ont été nécessaires pour réaménager les locaux afin d'accueillir dans un open space, l'ensemble des collaborateurs en charge des tâches de secrétariat et de l'accueil du public. Profitant de cet aménagement interne, l'isolation externe d'une partie de l'étage a pu être améliorée, notamment par la pose de fenêtres à double vitrage.

Par ailleurs, le service a travaillé avec le service cantonal à la mise en place des changements induits par la nouvelle législation (LAE), en termes de facturation, d'âge des enfants accueillis et de temps d'ouverture notamment.

L'ensemble de cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un rapport d'information du Conseil communal au Conseil général, rapport présenté en date du 28 novembre 2011 et accepté à l'unanimité des groupes. Ce rapport présente la stratégie qui sera appliquée par le service pour les prochaines années.

Au niveau parascolaire, le service gère et administre trois structures d'accueil, situées à Charrière 2bis, Temple-Allemand 111 et Beau-Temps 8, accueillant environ 130 enfants durant l'année scolaire 2010-2011.

Les structures sont ouvertes tous les jours de la semaine, selon le calendrier scolaire. Elles offrent aux familles chaud-fonnières un accueil en continu de 6h30 à 18h, hormis 2 heures le matin, temps durant lequel les enfants sont à l'école.

Dès la rentrée d'août 2011, cette offre s'est élargie, notamment pour l'accueil des enfants scolarisés en école enfantine, à savoir les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Harmos selon le nouveau système. Les structures d'accueil parascolaire proposent donc l'accueil en continu pour le mercredi et le vendredi, jours durant lesquels ces élèves ont congé. Cela a impliqué une réorganisation interne afin d'accompagner à l'école ces enfants tous les jours.

Hormis la modification des temps d'accueil, l'accueil parascolaire s'est vu intégrer au secteur d'accueil extrafamilial, créé au sein du Service de la jeunesse, le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Cela a notamment permis d'engager tout le personnel en place selon des contrats et des classifications salariales en vigueur au sein de l'administration communale, accentuant la reconnaissance du travail effectué au quotidien auprès des enfants et permettant à ce personnel d'être reconnu au même niveau que le personnel éducatif des structures préscolaires. Une réorganisation interne des structures a permis également de confier d'avantages de responsabilités aux éducateurs et éducatrices responsables de site, leur laissant ainsi une certaine latitude d'organisation.

Dans le cadre des activités proposées aux enfants, il est à relever l'organisation de moments de mouvements selon le programme de la Confédération J+S Kids. Toutes les semaines, les enfants inscrits le mercredi après-midi participent à une séance de gymnastique en salle ou à l'extérieur, selon le temps qu'il fait. Ces moments sont très appréciés par les enfants et également par les éducateurs et éducatrices les dispensant, ils permettent de développer des liens différents de ceux du quotidien.

Un autre événement a eu lieu durant l'année avec un changement de fournisseur de repas. Pour des questions d'organisation interne, Sombaille jeunesse a dû cesser de nous fournir les repas, et il nous a fallu rapidement trouver une autre solution. Dès la rentrée d'août, il a été décidé de collaborer avec une entreprise de la place, qui a accepté d'entrer en matière de façon très professionnelle. En plus de nous fournir les repas, elle livre tout ce qui est nécessaire au petit-déjeuner et au goûter, évitant aux équipes en place de se soucier du réapprovisionnement de ces repas-là. Elle sera aussi à même de répondre aux extensions futures d'accueil extrafamiliales.

Au niveau préscolaire, le service dispose depuis cette année de 2 sites que sont la crèche du Chat Telot et celle de la Ferme Gallet, proposant respectivement 60 et 25 places.

Les modifications profondes de la prise en charge, l'élaboration d'un concept pédagogique, la volonté de mise en place d'un système de qualité pour la crèche du Chat Telot auront permis d'améliorer notre action dans ce domaine et également de partir avec la crèche de la Ferme Gallet, ouverte fin août, sur des bases solides et d'un haut niveau de professionnalisme.

Les expériences du personnel éducatif et de la direction ont permis d'élaborer un concept pédagogique sur ce nouveau site et, si les liens entre les générations semblaient une évidence pour Chat Telot, les liens directs avec la nature environnante ont forcément inspiré celui de la Ferme Gallet. Il faut toutefois constater que notre clientèle (les parents) et différents services extérieurs aux structures communales attendent de plus en plus de la part des lieux d'accueil de l'enfance au sens général du terme, notamment une grande flexibilité et une très grande réactivité dans la résolution des problèmes quotidiens. Cette pression a été très vive en particulier au moment de l'ouverture de la nouvelle crèche. La décision politique de maintenir les enfants scolarisés au sein de Chat Telot a engendré une sur-occupation au niveau du groupe des grands et a eu une influence sur le taux d'occupation de la structure. Des enfants étaient inscrits (fin congé maternité), avant cette décision, pour la rentrée d'août en remplacement des enfants scolarisés devant quitter en principe notre structure. Nous sommes bien évidemment liés aux exigences du canton et devons sans cesse chercher à nous améliorer pour répondre aux parents tout en respectant le cadre légal.

Le programme IDP initié en collaboration avec le service de la cohésion multiculturelle et l'Office des migrations nous a valu une belle reconnaissance, notre action ayant été mise en exemple par l'ODM comme étant un projet particulièrement novateur et présenté au niveau national. Ce programme a évidemment, tout comme "Youp' là Bouge", rejoint les locaux de la Ferme Gallet. Tous ces changements ont bien évidemment généré des questionnements de la part des équipes éducatives et un soin tout particulier a été apporté lors du traditionnel verre de l'amitié à Serre 12 pour les accueillir.

Comme chaque année les différentes animations proposées aux parents ont été très largement appréciées et nous ne sommes limités aujourd'hui que par la taille des locaux qui ne permettent plus à tous les adultes en relation avec les enfants accueillis de nous retrouver pour ces fêtes.

D'un point de vue général, le service continue de s'appuyer sur la commission de la jeunesse et participe également à différents groupes et commissions fédérales, romandes, cantonales ou communales. Il demeure en outre une entreprise formatrice avec un nombre important de stagiaires, d'apprentis et d'étudiants, accueille des civilistes et instaure un système de qualité en proposant formations et perfectionnements. Une première ouverture sur l'Europe s'est mise en place avec l'instauration d'une collaboration avec la Ville d'Orléans et notre participation à un projet du Conseil de l'Europe sur les apprentissages de la démocratie chez les jeunes. Sur un plan plus régional, nous commençons à entretenir des relations plus étroites avec nos voisins du Grand Besançon, avec le centre régional d'information jeunesse notamment, qui diffuse avec nous la "Carte Avantage Jeunes", valable sur l'ensemble de la Franche Comté et des Montagnes Neuchâteloises.

Cette année se termine sur bon nombre de projets en devenir, sur de nouvelles perspectives, sur de nouveaux défis. La Loi sur l'accueil des enfants en est un, la création de nouvelles places d'accueil parascolaire en est un autre, mais également la volonté toujours plus grande de travailler avec les acteurs que sont les citoyens jeunes ou moins jeunes de cette Ville. Nous sommes toujours aussi confiants dans la faculté imaginative de notre public pour nous interpeler et nous obliger à proposer des projets et des programmes attractifs et en adéquation avec notre époque.

## PARLEMENT DES JEUNES

Cette année 2011, l'activité du Parlement des Jeunes et de son comité ont été intenses, en ville de La Chaux-de-Fonds, mais également extra-muros puisqu'un voyage à Strasbourg, pour visiter le Centre européen de la Jeunesse et prendre contact avec les institutions européennes, a pu être réalisé, grâce au soutien actif du Service de la Jeunesse.

### Le comité

Grandement remanié, le comité 2011 a pu compter sur les deux membres restant de l'année 2010 ainsi que sur l'aide des responsables du service se mettant à sa disposition en cas de questions ou problèmes. Nous les remercions encore grandement pour le travail fourni.

Composition en 2011 :

Nom	Prénom	Statut/Fonctions	Commissions
Fivaz	Felix		
Gashi	Eliona		Migrations
Gendre	Victoria		Sécurité
Herinckx	Loïc	Président	Jeunesse
Jucker	Nathan	Vice-président	Toponymie
Perrenoud	Caroline		Fops
Can	Gökhan		Jeunesse

Durant ce mandat 2011, le comité a joui d'une certaine mixité au sein de ses membres. Celle-ci a été constatée non seulement au point de vue de l'âge, mais également par la diversité culturelle de ses membres comptant pas moins de cinq origines différentes et des provenances professionnelles très diverses.

### Les séances plénières

Trois séances ont été tenues lors du mandat 2011 avec une affluence variable mais atteignant à chaque fois le quorum légal. Encadrées par Dino Belometti, ces dernières se sont déroulées comme le prévoient nos statuts et dans une atmosphère sereine. Les projets à l'ordre du jour ont été les suivants :

Séance du 29 mars :

- Expire mental
- Burning Sound
- Jeudredis Musicaux

Séance du 31 mai :

- Indago
- Burning Sound

Séance du 13 décembre :

- Skate-Park
- Street hockey
- Radio Turlututu

### Voyage à Strasbourg

Les membres du PJ sont partis début avril 2011 durant un week-end de trois jours à Strasbourg. À leur arrivée le vendredi, ils ont visité cette magnifique ville ainsi que le Centre européen de la jeunesse, entité spécifique faisant partie du Conseil de l'Europe. Ce lieu regorge de surprises avec ses multiples salles qui permettent l'expression et le partage et c'est dans ce lieu que l'essentiel du contenu du voyage s'est déroulé. Dino Belometti ainsi qu'une représentante du Centre européen de la jeunesse ont présenté diverses facettes de la démocratie participative et de la démocratie représentative ainsi que les principales fonctions et actions du Centre européen de la jeunesse qui ont pour but de favoriser l'échange et le partage entre les jeunes venus de divers pays.

Ces trois jours ont été très enrichissants, tant sur le plan culturel, intellectuel qu'émotionnel et les participants ont partagé des bons moments de rire et de découvertes devant des plats typiquement alsaciens.

## Les jeudredis musicaux

### *Points positifs*

- Grosse affluence (environ 250 personnes le 5 mai, 300 le 19 mai)
- Collaboration essentielle avec le Service de la Jeunesse (civiliste très compétent, bus, prêt de matériel, etc.)
- Bonne gestion des stocks de boissons, pas de surplus, sans doute en raison des prix bas (1.- minérales, 2.- bières)
- Bonne collaboration avec les Autorités et les services publics.
- Aucun ennui particulier (police, plainte, vols etc)
- Artistes satisfaits et rémunérés à raison de 100.-/artiste
- Affiches, graphisme, image des Jeudredis: la personne de l'équipe responsable a très bien géré son travail.
- Budget : le budget (CHF 2'000.-) alloué pour ces rencontres des "jeudredis musicaux" et les recettes du bar permettent de dégager un bénéfice de 1100.- environ qui pourra être alloué à un autre projet.

### *Points à améliorer*

- Horaires inadéquats (la manifestation commence et se termine trop tôt).
- La presse n'a pas été intéressée par l'événement, à part l'Impartial . (Canal alpha, ne s'est pas manifesté malgré deux sollicitations, ni les autres médias).
- Peu d'affiches ont été posées. La publicité s'est faite uniquement par Facebook et celle-ci a bien fonctionné mais ne semble pas suffisante.

### *Remarques des artistes*

- Nixx et KoQa ont beaucoup apprécié la soirée.

### *Remarques du public*

- La manifestation commence trop tôt.
- Prix des boissons abordable et adapté.
- Bonne musique



# Infrastructures et énergies



## **INFRASTRUCTURES**

### **Remarques générales**

#### **Administration**

##### **Remarques générales**

Le dicastère a été passablement sollicité par l'introduction de la taxe au sac qui a monopolisé toute son énergie durant le deuxième semestre.

##### **Personnel**

M. Jean-Claude Turtschy, ingénieur communal, ayant démissionné, c'est M. Pierre Schneider qui a pris sa succession.

Suite au départ à la retraite du collaborateur administratif de la taxe déchets, ce poste a été repris par une personne déjà en interne.

##### **Taxe déchets**

En raison des lenteurs de l'Etat à promulguer le règlement d'application reçu fin juin au lieu d'avril comme prévu, le Conseil général n'a pu se prononcer sur la taxe déchet qu'à fin septembre.

Il s'en est suivi une course poursuite pour mettre en place les mesures d'accompagnement nécessaires à l'introduction de la taxe au sac au 1<sup>er</sup> janvier 2012. On peut citer notamment :

- Proposition de règlement d'exécution de la taxe;
- Proposition de règlement de la déchetterie;
- Proposition de nouveau règlement pour les déchets, directives diverses;
- Construction de la déchetterie intercommunale;
- Formation du personnel de la déchetterie;
- Organisation et recherches des filières de recyclages;
- Mise en place de la brigade des incivilités;
- Contacts et mise en place du ramassage auprès des entreprises de la Ville;
- Mise en place des conteneurs enterrés;
- Mise en place du ramassage du carton;
- Modification des tournées de compostage;
- Réalisation d'un tout ménage;
- Réalisation d'un calendrier, flyers d'invitation, brochure pour les entreprises et les ménages;
- Affichages urbains;
- Affichages déchetterie et écopoints;
- Mise en place d'un numéro de téléphone gratuit;
- Mise en place d'un site Internet;
- Participation avec les sociétés Vadec SA et Viteos SA pour un stand à Modhac;
- Organisation des séances avec les médias, la population, les restaurateurs, les agriculteurs, le CID, les associations caritatives et les gérances;
- Mise en place de récoltes de données statistiques;
- Mise en place de la facturation de la déchetterie intercommunale;
- Organisation de la mise en place du tri pour les bâtiments de la Ville (bâtiments administratifs, collèges, etc).

Dans le même temps, la dernière facturation aux entreprises et aux ménages selon l'ancien système, soit plus de 20'000 factures ont été envoyées, avec son lot de réclamations, de recours et d'incompréhensions.

Une fin d'année assez lourde et peu gratifiante pour le personnel amené à travailler sur un dossier sensible qui touche toute la population dans son quotidien.

### **Commission des Infrastructures et Energies**

Au cours de l'année 2011, la Commission des Infrastructures et Energies s'est réunie à 6 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit au Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds de CHF 1'600'000.- pour l'aménagement de la chaussée du Bd des Endroits et construction d'un trottoir - cheminement piétonnier;
- Le rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit d'investissement au Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds de CHF 2'910'000.- dont CHF 1'635'000.- TTC pour les Travaux publics, CHF 1'245'000.- HT pour le Service des eaux, CHF 30'000.- TTC pour le Service du domaine public (SDP) pour l'exécution de 8 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, des égouts, des chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière (programme 2011);
- Le rapport des Conseils communaux relatif à des demandes de crédit de CHF 1'336'000.- TTC pour La Chaux-de-Fonds, CHF 358'000.- TTC pour Le Locle, CHF 34'000.- TTC pour La Sagne, pour la création d'une nouvelle déchetterie intercommunale aux Conseils généraux de la Ville de La Chaux-de-Fonds, de la Ville du Locle et de la Commune de La Sagne;
- Le rapport du Conseil communal relatif à l'équipement de détail des biens-fonds 3025 et 6372 du cadastre des Eplatures, pour un montant de CHF 425'200.- TTC, dont un montant net à la charge de la Commune de La Chaux-de-Fonds estimé à CHF 128'700.- TTC au Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds;
- Le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'835'000.- TTC pour l'entretien courant et l'assainissement des chaussées communales au Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds;
- Le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 4'942'600.- TTC pour l'abandon du ramassage au porte-à-porte en zone urbaine dont CHF 700'000.- prévus sur 2011 au Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds;
- Le rapport d'information du Conseil communal relatif aux places de jeux en Ville au Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds;
- Le rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux des Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle relatif à la fusion de SIM Services Industriels des Montagnes Neuchâteloises SA (SIM SA) et des Services Industriels de la Ville de Neuchâtel (SIN) ainsi qu'à la reprise de Gaz (neuchâtelois) SA GANSA par Viteos SA (Viteos);
- Le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit pour l'entretien des trottoirs, d'un montant de CHF 1'200'000.- TTC pour l'entretien courant et l'assainissement des chaussées;
- Le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'555'000.- TTC pour la mise en conformité des fumées du centre d'incinération;
- Le rapport du Conseil communal relatif à la mise en place d'une taxe à la quantité et d'une taxe de base pour le financement du traitement des déchets;
- Le budget 2012 du Dicastère des Infrastructures et Energies.

## SERVICE D'ARCHITECTURE ET DES BÂTIMENTS

### **Organisation**

Dans le cadre de la réorganisation de la Gérance communale, souhaitée par le Conseil communal, nous serons dès janvier 2012, mandatés par le dicastère EURH pour élaborer les dossiers de transformations ou rénovations importants des immeubles du patrimoine financier. Cette collaboration sera pilotée par un groupe de travail adhoc fixant les principaux objectifs annuels. Pour pouvoir faire ce travail, un poste à été mis au concours en été 2011. En fin d'année, un collaborateur en contrat à durée déterminée depuis 2010, dans le cadre des mesures d'accompagnement des mesures anticycliques, a démissionné.

### **Personnel**

Sous la responsabilité du chef de service, cinq collaborateurs directs (4,8 EPT) et une apprentie dessinatrice en bâtiment sont affectés aux secteurs suivants :

- Conciergerie – nettoyage – SST (1)
- Maintenance – entretien – gestion travaux (1)
- Budget – finances – dessin – gestion travaux (0.8)
- Architecture – planification – dessin (2+1 apprentie)

### **Prestations, études et travaux**

#### **Formation professionnelle**

- Cours de formation complémentaire au logiciel de CAO-3D Archicad (organisé par Abvent SA – deux personnes durant six jours);
- Cours de formation "facilitateur" dans le cadre de l'accompagnement du programme de législature 08/12 (organisé par Itéral SA – une personne durant deux journées);
- Cours de perfectionnement dans le diagnostic bâtiment – méthode EpiQr+ (organisé par Estia – une personne durant deux demi-jour).

#### **Administration**

- Organisation et répartition des tâches dans le Service;
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail (régulièrement modifiés en fonction des mandats à traiter);
- Entretiens individuels annuels avec les collaborateurs directs;
- Collaboration avec la Direction;
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité des Travaux publics;
- Etablissement des budgets 2012 (fonctionnement et investissements);
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux en cours d'année;
- Suivi régulier avec les Directions d'Écoles et chefs de service de la Ville concernant les travaux d'entretien et transformations à effectuer dans les bâtiments;
- Etablissement des programmes d'exécution et prise en compte des demandes particulières en cours d'exercice;
- Participation à divers groupes de travail et comité de pilotage;
- Gestion et suivi des différents contrats d'entretien, maintenance et assurance en notre possession (archivage dans système GED – ADOS);
- Travail de secrétariat : rapports, correspondance, documents professionnels, etc.;
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux (art. 95) nécessaires pour le compte des services demandeurs;
- Préparation, convocation et présidence des séances de la PPE SISPOL; gestion du compte d'entretien commun Ville/État;
- Etablissement de demandes de subvention auprès de l'ECAP, le "programme bâtiment" et le Service cantonal des monuments et sites;
- Membre du Comité de la fondation "Bonne fontaine".

### **Coordination d'opérations**

- Rénovation de la Salle de Musique : finalisation d'un rapport de demande de crédit du Conseil communal au Conseil Général, accepté le 28.11.2011 (deux étapes de travaux en 2014 et 2015).
- Centre funéraire : mise en conformité de la filtration des fumées et système de récupération d'énergie sur les fours. Finalisation d'un rapport de demande de crédit du Conseil communal au Conseil Général, accepté le 28.09.2011 (travaux en 2012).
- Bâtiment SISPOL : campagne de réparation "témoin" des fissures intérieures et extérieures du bâtiment; par ailleurs le conflit avec le bureau d'ingénieur mandataire des travaux est toujours en cours devant la justice.
- Musée d'histoire : membre de la commission de construction et représentant de la Ville sur le chantier ouvert en septembre 2011. Contrôle AIMP.
- Ferme Gallet : membre de la commission de construction et représentant de la Ville sur le chantier. Organisation des travaux connexes de l'Ecole enfantine, local des jardiniers et "pavillon Dumittan" (Crédit spéciaux 2011).
- Pavillon des Sports : membre de la commission de construction. Contrôle AIMP.
- Ecoles – étude des besoins futurs en locaux et équipements scolaires : coordinateur du groupe de travail réunissant la Direction des Ecoles de la Ville, assisté d'un mandataire externe.
- Informatique : préparation du site Intranet du SAB. Création avec le SIEN, de sites "extranet" à usage de plateforme d'échange des documents de projet.

### **Etudes**

Un nombre de dossiers importants a été étudié durant l'année :

- Le Service a été sollicité du fait de la mise en place de l'accueil parascolaire au Service de la Jeunesse, dans ses locaux de Serre 12 :
  - Etude urgente de création d'un "open-space" pour 7 places de travail au 2ème étage;
  - Projet de rénovation complet de l'enveloppe (façades & toiture) en accompagnement d'une étude de réaménagement des locaux actuels et extension dans les combles.
- Changement d'affectation de l'Usine électrique (mandat EURH) :
  - Etude d'augmentation de la capacité d'accueil de la halle à 600 personnes. (Mise en conformité des issues de secours, création de sanitaires, aménagement de l'accès handicapé, de la sécurité incendie, des accès et livraisons traiteurs, etc.).
  - Le chantier prêt à débiter à la mi-septembre 2011 n'a pas pu s'ouvrir, suite à la décision de la société Viteos SA de quitter les lieux en 2014. Une version "temporaire" simplifiée est en voie d'achèvement.
- EpiQr+ : analyses de bâtiments en cours :
  - Commerce 95-99 et 101-107 (mandat du dicastère EURH – travail en cours);
  - Fantaisie 2 (dans le cadre du projet de rénovation complète du bâtiment en 2014).
- Ronde 9 : modification de l'escalier et palier de l'accès nord et installation d'une détection incendie (mandat EURH).
- Couverture temporaire de la Place de la Carmagnole : nouveau cahier des charges, étude en cours avec mandataire externe.
- Centre horticole :
  - Transfert de 6 garages préfabriqués et création d'une place de travail (permis de construire);
  - Vestiaire-sanitaire indépendant pour le personnel féminin.
- Patinoire des Mélèzes : Projets liés à l'étude sur la sécurité. Dessin de variantes de voies d'évacuation de la tribune est et extension en tribune des places assises supplémentaires.
- Centre funéraire : Implantation d'un nouveau quartier de columbarium dans la zone ouest (extension concept existant).
- SCAS – Collège 9 et 11 : Création du Guichet Social Régional dans les bâtiments actuels, y. c. aménagement des combles et implantation d'un ascenseur.
- Diverses études ponctuelles selon demandes des services (plans, coûts et faisabilité).

**Travaux**

Environ 25 chantiers de diverses importances ont été menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués aux entreprises se monte à CHF 3'324'000.-, répartis en différentes catégories :

Les chantiers et travaux liés aux crédits spéciaux du budget 2011 représentent un total d'environ CHF 1'525'000.-.

<b>Situation et libellé des chantiers</b>	<b>Coût des travaux CHF</b>
Collèges de la Citadelle et des Gentianes, mise en conformité de la détection incendie selon programme pluriannuel :	180'000.-
Bibliothèque de la Ville :	
• Extension dépôt du DAV en sous-sol (suite et fin) :	101'000.-
• Remplacement des compactus au sous-sol (étape 1 / réfection local) :	16'000.-
Temple-Allemand :	
• réfection des ouvrages de soutènement, garde-corps et aménagement extérieurs (suite et fin) :	100'000.-
Collège des Forges :	
• Sciences - réfection complète du préau :	25'000.-
Collège de Bellevue :	
• Réfection toiture halle de gym ouest :	66'000.-
Collèges CMND 3 :	
• Création et mise en conformité de 3 salles d'enseignement des sciences :	160'000.-
Ecoles cycle 1 :	
• Création de 6 salles d'École enfantine par transformation dans les collèges de :	
○ La Charrière	
○ La Promenade	
○ La Citadelle	
○ Les Gentianes	
○ L'Ouest	
	210'000.-
Collège de la Citadelle :	
• Assainissement du rez-de-chaussée et du sous-sol :	75'000.-
Serre 12 : Service de la Jeunesse	
• Création "open-space" 2 <sup>ème</sup> étage :	80'000.-
• Réfection de la cour Serre 12 / Serre 14 :	15'000.-
Centre funéraire :	
• Aménagement zone de travail ouest (mur et place) :	45'000.-
• Réfection toiture bâtiment administratif (pan ouest) :	10'000.-
Beauregard - 1 <sup>er</sup> août 33 :	
• Réfection totale de la cour (avec Etat de NE) :	90'000.-
• Création hangar à matériel :	25'000.-
Patinoire :	
• Réfection de la façade nord (vitrage et structure) :	120'000.-
Fantaisie 2 :	
• Déplacement de 6 garages préfabriqués vers le centre horticole :	45'000.-
Centre horticole – Pâquerette 34 :	
• Installation de 6 garages et aménagement d'une place de travail en dur (revêtement étanche avec fosse de décantation) :	100'000.-
Ronde 9 – Bibliothèque des jeunes :	
• Réaménagement de l'entrée intérieure (escalier, accès réception) :	29'000.-
• Installation d'une détection incendie :	33'000.-
<b>Total :</b>	<b>1'525'000.-</b>

Les chantiers et travaux liés aux budgets d'entretien représentent un total d'environ CHF 1'275'000.-.

Situation et libellé des chantiers	Coût des travaux CHF
Travaux d'entretien dans les écoles : réparations, peinture, changements luminaires, rénovations sanitaires (urinoirs sans eau), commandes économiques de l'éclairage :	725'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics :	550'000.-
<b>Total :</b>	<b>1'275'000.-</b>

Le SAB gère aussi les budgets et travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (env. CHF 245'000.- par année) :

- 501 Bibliothèque de la Ville et des jeunes;
- 511 Musée d'Histoire naturelle;
- 512 Musée d'Histoire et médailler;
- 514 Musée des Beaux-arts;
- 560 Cultes;
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT);
- 720 Step;
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium;
- 730 Centre horticole;
- 740 Centre funéraire.

En outre, il faut considérer les tâches de conduite ou d'accompagnement de chantiers importants se déroulant sur plusieurs exercices.

Situation et libellé des chantiers	Coût des travaux CHF
Crèche Chat-telot - phase finale et suivi des travaux de garantie et aménagements extérieurs : (place de jeux et places de parc de très courte durée)	24'000.-
Serre 14 : direction des Ecoles (fin du chantier mars 2011) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolation plafond du garage</li> <li>• Réfection des locaux du rez-de-chaussée (dégâts d'eau de 2010)</li> </ul>	180'000.-
Crèche Ferme Gallet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantier crèche (novembre 2010 à décembre 2011 par mandataire externe) :</li> </ul> Et chantiers annexes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Local jardiniers :</li> <li>• Ecole Infantile :</li> <li>• Pavillon Dumittan :</li> </ul>	(2'050'000.-) 25'000.- 20'000.- 30'000.-

### **Conciergerie**

Nos activités pour cet exercice 2011 ont été riches en demandes de tous genres, remplacements des absences du personnel ainsi que différentes prestations, (déménagements, transports, peintures de locaux, dépannages, réparations et soutien logistique lors de manifestations).

L'outil informatique de gestion du stock des produits de conciergerie (module MM de SAP) est paramétré. Toutefois, la résolution de problèmes liés au développement du programme a eu des répercussions sur notre planning des commandes annuelles.

La gestion du stock sur SAP augmente le travail du responsable de 20 % (prestations supplémentaires). Cette surcharge est assurée au détriment d'autres tâches qui lui étaient attribuées (sécurité, appui technique auprès des concierges et réparations des machines).

Comme l'année passée nous avons donc dû déléguer certaines de ces tâches à des concierges polyvalents. Un bilan devra être fait après la procédure de commande 2012, afin de déterminer quelles sont les tâches qui ne seraient plus effectuées correctement.

En matière de gestion du personnel, cette année fut assez mouvementée par divers évènements tels que :

- Fin de rapport de travail pour mauvais fonctionnement ;
- Gestion de situations conflictuelles;
- Départs en retraite et mise en fonction des remplaçants après procédure de recrutement.

Les visites sur sites, entretiens d'évaluation, et les interventions de "recadrages" prennent toujours plus de temps au responsable du secteur.

**Activités**

- Gestion et suivi sur site du personnel de conciergerie (60 personnes);
- Conduite de l'équipe des concierges polyvalents;
- Gestion, nettoyage, entretien et petites réparations des WC publics et des fontaines de la Ville;
- Mise au concours des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, traitements des dédites et mutations, demandes de contrats, engagements de surnuméraires, etc.;
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économie, établissement des cahiers des charges;
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladie, accident, feuille d'heures étudiants, gestion des absences);
- Préparation et gestion des budgets qui nous sont attribués par la Direction;
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travail d'utilité publique pour les jeunes (15 personnes) placés par l'Autorité tutélaire sanctionnés à des peines allant de 1/2 journée à plusieurs jours;
- Dépôts de plaintes concernant les graffitis effectués sur les bâtiments communaux et suivi des procédures (correspondance) puis enlèvement de ces derniers;
- Analyse et attribution des subventions aux propriétaires des façades taguées;
- Gestion des achats, offres, commandes (150 clients), réceptions, préparations, livraisons, factures, gestion du stock et du parc des machines (prêts, réparations);
- Visites auprès des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur site et contrôles du maintien des locaux et du matériel de conciergerie;
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, travail du personnel, utilisation du matériel et des produits;
- Organisation et exécution de différents transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers) et autres travaux d'entretien pour les Travaux publics et les autres dicastères;
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur);
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires (UNESCO, 100 ans Chevrolet, Trotteuse);
- Travaux de réfection, peintures et carrelages dans différents bâtiments publics;

**Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel**

- Déménagements divers suite aux restructurations des services (mutations internes d'employés et engagements de nouveaux collaborateurs, etc.);
- Mise en place de l'intendance et aide aux institutions : ouverture de la crèche de la ferme Gallet;
- Transports d'archives et de fonds (dons) pour les Bibliothèques;
- Cette année, le remplacement à la Bibliothèque de la Ville d'une partie du mobilier d'archives (Compactus) à conduit à des déménagements exceptionnels;
- Participation active au déménagement des collections du Musée d'Histoire avant travaux;
- Blaise Cendrars 8 : travaux de réparation suite à un dégât d'eau;

Le personnel placé chez nous par les Services sociaux, les ORP et l'Autorité tutélaire, nous aide pour certains travaux. Toutefois, cette aide est à relativiser puisqu'elle demande du personnel d'encadrement formé que nous ne possédons pas toujours.

**Remplacement du personnel de conciergerie**

Description	Nbre de semaines
Pour incapacité de travail à 100 % :	83
Pour des périodes de vacances & aides collègues à 100 % :	96
Pour service militaire, protection civile, pompier à 100 % :	2
Dû aux délais de postulations à 100 % :	3
<b>Total des semaines remplacées à 100 % :</b>	<b>184</b>

Correspondant à 4.18 postes de travail à temps complet.

**Personnel**

Description	
Nombre de postes à 100 % au 31.12.2011 :	43 postes
Nombre d'employés au Service de conciergerie au 31.12.2011 :	60 personnes
Départ :	0
Départs à la retraite :	3
Départ à l'assurance invalidité :	0
Engagements :	2
Mutation :	1
Contrat ISP – ORP représentant 44 semaines de travail, soit environ un poste :	2
Engagement de surnuméraires représentant 38 semaines de travail soit 0.86 poste, y compris les aides dans les collèges pour les vacances :	32 personnes

## SERVICE FORESTIER

### La Chaux-de-Fonds – Le Locle

#### **Un nouveau centre**

Depuis 2002, il est question d'assainir le hangar à bois et abri forestier du lieu-dit "L'Ecureuil". Ces locaux avaient été construits à différentes époques, en fonction des besoins du moment et des disponibilités financières. Le hangar principal ne possédait ni toilettes, ni eau chaude. Un robinet d'eau froide était à disposition pendant la période hors gel, à l'extérieur du bâtiment. Le stockage des huiles et des carburants n'était pas conforme aux normes et il n'y avait pas de lieu approprié pour les tâches administratives.

On peut dès lors affirmer que l'inauguration le 6 mai 2011 du nouveau centre forestier de la Joux Pélichet a été accueillie avec soulagement par notre équipe forestière fusionnée.

Les anciens locaux de l'Ecureuil seront démontés courant 2012.

Ce nouveau bâtiment minergie a été créé afin d'être une vitrine de notre travail. Tout en bois, chauffé avec du bois, il s'intègre harmonieusement et discrètement à l'entrée du massif forestier. Le défrichage nécessaire à sa construction est ainsi à peine perceptible. La toiture a pris la forme d'une feuille de hêtre. Des panneaux solaires y sont installés pour la production d'eau chaude et l'électricité provient du programme "Areuse", soit 100 % fournies par les usines des gorges de l'Areuse.

#### **Personnel**

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître forestier, de trois forestiers-bûcherons avec CFC et de deux apprentis.

Le contremaître forestier titulaire a décidé de réorienter sa carrière en reprenant la place de contremaître à la Voirie du Locle, devenue vacante suite à la nomination du titulaire comme voyer-chef adjoint. Le remplaçant du contremaître forestier a été nommé pour le remplacer à la tête de l'équipe forestière au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Une décision sera prise d'ici l'été 2012, quant à la nécessité de réengager un forestier bûcheron.

#### **Exploitation des bois**

##### **Forêts de La Ville de La Chaux-de-Fonds**

**Exploitation :** 2'534 arbres, soit 3'465.35 sylvies, soit 1.37 sylvies par arbre ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	1'917.64 m <sup>3</sup> (y.c. 9.8 % de qualité D)
Bois de service feuillus :	38.56 m <sup>3</sup>
Bois d'industrie résineux :	289.75 stères
Bois énergie :	815 stères
<b>Total :</b>	<b>3'060.95 m<sup>3</sup> et stères soit 203.8 % de la possibilité légale</b>

##### **Forêts de la Ville du Locle**

**Exploitation :** 1'716 arbres soit 2'795.79 sylvies soit 1.63 sylvies par arbre ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	1'756.29 m <sup>3</sup> (y.c. 6.2 % de qualité D)
Bois de service feuillus :	64.71 m <sup>3</sup>
Bois d'industrie résineux :	127.5 stères
Bois énergie :	664 stères
<b>Total :</b>	<b>2'612.50 m<sup>3</sup> et stères soit 125.7 % de la possibilité légale</b>

Le grand volume exploité en 2011 est normal et est dû aux excellentes conditions météorologiques de l'année. De plus, nous devons terminer tous les travaux prévus dans les accords de prestations conclus entre la commune et le canton à fin 2011.

#### **Marché des bois**

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 49 % du volume exploité en 2011. Cette diminution de bois vendu en France est due à un franc suisse fort, ce qui pénalise toutes les exportations dans la zone de l'Euro. De plus, nous avons effectué des coupes de bois comportant une forte proportion d'épicéas, qui, d'une manière générale, se vend mieux en Suisse.

Le marché des bois feuillus est depuis plusieurs années au plus bas. Heureusement, cet assortiment représente moins de 3 % de nos ventes de bois de service et tout est vendu en Suisse à un prix moyen de CHF 56.- le m<sup>3</sup>.

Le marché des bois est tendu et difficile. Dans ces conditions, la vente de bois demande beaucoup d'attention, de contacts et de temps, afin d'obtenir le meilleur prix pour un assortiment donné et de s'assurer dans la mesure du possible de la solvabilité des acheteurs.

### **Bois de service résineux**

*Ville de La Chaux-de-Fonds*

Les bois de service résineux sains se sont vendus entre CHF 76.- et CHF 115.- le m<sup>3</sup> pour une moyenne annuelle de CHF 103.- par m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 4.4 % par rapport à 2010.

*Ville du Locle*

Les bois de service résineux sains se sont vendus entre CHF 97.- et CHF 111.- le m<sup>3</sup> pour une moyenne annuelle de CHF 106.- par m<sup>3</sup>, soit une diminution de 1.1 % par rapport à 2010.

Les bois rouges (de médiocre qualité D) se sont vendus entre CHF 45.- et CHF 53.- le m<sup>3</sup>.

### **Bois d'industrie**

Ce marché est stable. Le prix au stère en bord de route est de CHF 35.-.

### **Bois énergie**

Nous avons livré 840 m<sup>3</sup> de plaquettes de bois, soit 420 stères, au chauffage du bâtiment des TRN à La Chaux-de-Fonds, ce qui équivaut à 574'373 kWh soit 684 kWh par m<sup>3</sup> de plaquette.

### **Labels**

Les forêts communales sont labélisées FSC et PEFC jusqu'en 2013. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, elles seront également labélisées "Bois suisse" :



### **Soins à la jeune forêt**

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Les buts des soins à la jeune forêt sont premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO<sub>2</sub>, eau et les sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés riches en structures et microstructures. Ces travaux indispensables sont en partie financés par la Confédération et le Canton via des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

### **Fonctions sociales**

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

- Entretien courant des chemins;
- Entretien sporadique de l'abri forestier du 150<sup>e</sup>;
- Conduite de classes en forêt;
- Visite de l'Ecole des gardes forestiers de Lyss avec exercice de sylviculture à La Joux Pélichet;
- Journées "passeport vacances";
- Entretien des sentiers nature;
- Fourniture de plaquettes de bois pour "La Marche pour la paix";
- Fourniture de matériel pour "La Street Hockey";
- Aide à la confection d'un canapé forestier;
- Livraison de sapins de Noël à diverses institutions;
- Mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition mycologique du Locle;
- Participation à la journée "Coup de balai";
- Préparation d'une torrée pour les nouveaux citoyens loclois;

- Préparation d'une torrée pour les retraités loclois;
- Montage et démontage d'un stand pour la fête des promotions au Locle;
- Inauguration et journée portes ouvertes au Centre forestier les 6 et 7 mai;
- Séance de la commission forestière de l'AMN;
- Accueil des examens finaux CFC;
- Souper de la CES;
- Accueil et préparation d'une torrée pour la RTS Couleurs locales le 7 juillet;
- Excursions en forêt et préparation d'une torrée pour le personnel communal loclois et inauguration de l'abri forestier des Roches de Moron le 13 octobre.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers Services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public et celles ayant fait l'objet d'une aide accordée par les Autorités.

## **Infrastructures**

### **Dévestiture**

Une piste à machine a été rénovée à La Combe des Moulins, au-dessus de la Step, sur une longueur de 100 mètres. Le chemin forestier de l'Ancien Tremplin a été rénové sur une distance de 135 mètres.

### **Centre forestier de la Joux Pélichet**

Il a été inauguré le 6 mai 2011 en présence des autorités communales des deux villes et ouvert au public le 7 mai.

### **Forêts privées**

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le canton.

### **Résultats des martelages en forêts privées en 2011 :**

	<b>Propriétaires de La Chaux-de-Fonds</b>	<b>Propriétaires du Locle</b>
Nombre d'autorisations	59	21
Nombre d'arbres martelés	3'032	1'357
Volume en sylvies	6'396	3'067
Volume par arbre en sylvies	2.11	2.26

### **Agent de la nature et de la faune**

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le canton.

### **Conclusions**

En cette année internationale de la forêt, le Service forestier a redoublé d'activités pour se présenter à la population. Mais pour l'équipe forestière, c'est l'inauguration du Centre forestier ce printemps qui a retenu toute l'attention, tant il était attendu. A cet effet, nous remercions les Autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de nos diverses activités.

## SERVICE DE L'INGÉNIEUR COMMUNAL

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2010)

### Commentaires généraux

#### **Projets**

##### **Chaux-de-Fonds Est**

Le projet Chaux-de-Fonds Est a été réorganisé. Il comporte plusieurs projets partiels, dont le remplacement du pont de l'Hôtel-de-Ville, l'aménagement des rues du Crêt et du Manège, la mise en site propre de la voie des CJ entre la rue de la Tranchée et le carrefour de l'Etoile, le réaménagement de la halte de Chaux-de-Fonds Est et la création d'un chemin pour piétons pour supprimer ou remplacer la passerelle de l'Esplanade. Préparé à la fin de l'année, le concours de projets pour le pont de l'Hôtel-de-Ville aura lieu au premier semestre 2012.

##### **Place de la Gare – Infrastructures**

Des études de variantes ont été faites par les Services techniques et ont abouti à la conclusion que le remplacement du collecteur principal sis sous la place de la Gare devait se faire à proximité immédiate de son axe actuel. Un nouveau tracé par le Pod s'est avéré défavorable en raison du nombre de conduites secondaires ou privées se raccordant sur le collecteur existant. Une rénovation par des techniques de travaux sans tranchée est également impossible à réaliser, vu le très mauvais état de la conduite existante.

##### **Aménagement du Boulevard des Endroits**

La réalisation de la 1<sup>ère</sup> étape a été repoussée. En effet, une analyse fine du projet a révélé la nécessité de procéder à des acquisitions de terrains avant sa mise à l'enquête. Les négociations sont en cours afin de réaliser cette étape en 2012.

#### **Entretien des réseaux**

##### **PGEE**

La stratégie suivie, consistant à projeter la création d'un nouvel exutoire pour récolter les eaux de l'ouest de la Ville, est abandonnée. En effet, cet ouvrage s'avérait d'une part très onéreux (coût devisé entre 30 et 60 millions de francs) et, d'autre part, aurait mobilisé un montant important qui n'aurait pas pu être investi dans la mise en séparatif du réseau communal.

Une nouvelle stratégie est élaborée visant à résoudre le problème par plusieurs solutions mises en œuvre conjointement, telles que l'infiltration, la rétention dans des bassins, des canalisations ou sur les toits plats, l'utilisation de l'eau de pluie, le verdissement de zones actuellement étanches et la mise en séparatif, à long terme, de l'ensemble de la Ville. La valorisation de l'exutoire existant de la Ronde est également à l'étude.

##### **Réseau routier**

Le choix des tronçons à assainir s'est fait sur une base empirique. Les premières réflexions pour disposer d'une planification à plus long terme de cet entretien ont été initiées mais, de manière générale, les données de l'état des routes et des trottoirs sont lacunaires et ne permettent pas encore de définir une véritable stratégie d'entretien. Une solution est élaborée avec le Service géomatique. Pour préparer la campagne 2012, des relevés des routes les plus fréquentées ont été commandés et analysés.

#### **Gestion des déchets**

Deux changements majeurs ont mobilisé une bonne partie des ressources des divers services de l'ingénieur communal : les changements législatifs prévus pour le 1<sup>er</sup> janvier 2012, avec l'introduction de la taxe au sac et au poids, et la construction de la déchetterie intercommunale réalisée en moins de 5 mois, puisque le chantier s'est ouvert le 15 août 2011 et qu'elle a été mise en service le 10 janvier 2012.

Accordé le 27 avril 2011 par le Conseil général, le crédit pour l'abandon progressif du ramassage porte-à-porte des ordures ménagères prévoyait pour 2011 l'installation des conteneurs enterrés pour la suppression de la tournée du soir dans le secteur du Pod. Ce programme a pris du retard en raison des difficultés rencontrées dans les procédures d'autorisation de construire de ces équipements.

## Service technique activités 2011

### Projets

- PGEE : achèvement des rapports d'états et mise en consultation au SENE.
- PGEE : élaboration de la phase II (mesures à courts, moyens et longs termes).
- Projet d'alimentation de la zone humide près de l'étang de Bonne-Fontaine par la décharge à neige et direction locale des travaux.
- PMS : mise à jour de la base de données.
- Projets et variantes d'écopoints et d'écopoints<sup>+</sup> et de conteneurs enterrés, contacts avec les riverains, demandes de permis de construire, rencontre des opposants, modification du projet et suivi d'exécution.
- Projets de conteneurs enterrés pour les ordures ménagères, contacts avec les riverains, demandes de permis de construire, rencontre des opposants, procédure d'appel d'offres et direction des travaux.
- Projet de réaménagement du Boulevard des Endroits, établissement du projet définitif et procédure d'appel d'offres.
- Projet allée du Tourbillon et route des Menées, établissement d'un avant-projet.
- Prolongation du chemin des Cheminots, suivi des travaux.
- Rue Verte, quartier le Corbusier, direction générale des travaux.
- Projet d'assainissement de la rue Morgarten, étude de faisabilité.
- Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche, procédure de demande de permis de construire et direction générale du projet et des travaux.
- Route d'équipement des Eplatures, procédure de demande de permis de construire et direction générale du projet et des travaux.
- Projet d'implantation d'un trottoir à la rue des Cerisiers, étude.
- Création d'une base de données de l'état des escaliers publics.
- Création d'une base de données de l'état des murs de soutènement.
- Création d'une base de données des passages caméra dans le réseau d'assainissement.
- Avenue Léopold-Robert entre les rues Midi et Casino, direction des travaux pour la correction des carrefours et la pose de la couche de roulement.
- Rue Charles-Naine, problème de fissuration, suivi des travaux.
- Rue du Châtelot, direction des travaux pour la pose de la couche de roulement.
- Equipement zone à bâtir l'Orée-du-Bois, gestion financière du projet.
- Assainissement d'un tronçon de 20 m de collecteur principal unitaire sous la place des Forains, étude.
- Réaménagement de la place des Brigades-Internationales, direction des travaux.
- Pose d'un collecteur unitaire aux Endroits Verts, direction des travaux.
- Réhabilitation des trottoirs publics et privés, suivi des projets et étude sur les aspects financiers.
- Campagne d'entretien des chaussées urbaines et hors-urbaines, direction générale des travaux.
- Rue du Doubs entre les rues des Armes-Réunies et Pouillerel, établissement projet, procédure d'appel d'offres et direction des travaux.
- Rue des Arbres, établissement projet, procédure d'appel d'offres et direction des travaux.
- Rue Sophie-Mairet, établissement projet et procédure d'appel d'offres.
- Rue de la Fusion entre les rues Numa-Droz et Doubs, établissement projet, procédure d'appel d'offres et direction des travaux.
- Rue des Régionaux, établissement projet, procédure d'appel d'offres et direction générale des travaux.
- Hameau Crêt-du-Loche, étude projet de trottoir et de canalisation d'eaux claires.
- Seuil passage piétons à l'avenue Léopold-Robert vis-à-vis du bâtiment no 11, direction des travaux.
- Assainissement 1<sup>ère</sup> partie du mur de soutènement de la rue du Commerce, direction des travaux.
- Routes, étude méthodologie des travaux d'entretien.
- Logiciel de conception assistée par ordinateur pour les projets routiers, étude d'acquisition.

- Assainissement îlot et plantation d'arbres de l'avenue Léopold-Robert entre les rues Ami-Girard et Marie-Sandoz, établissement projet, procédure d'appel d'offres et direction générale des travaux.
- Assainissement plantation d'arbres de la rue Stavay-Mollondin, établissement projet, procédure d'appel d'offres et direction générale des travaux.
- Projet de réaménagement de la rue de l'Avenir entre l'avenue Léopold-Robert et la rue du Parc, étude.
- Projet de réaménagement de la place de la Gare, relevé détaillé du collecteur principal.
- Projet de réaménagement de la rue du Bois-Noir à l'ouest de la rue du Châtelot, étude.
- Projet de réaménagement de la rue des Pâquerettes, étude.

## Voirie

### **Entretien des chaussées Ville et environs**

Rhabillages et surfacages :

- Surfaces traitées en ECF : 14'000 m<sup>2</sup> (4'000 m<sup>2</sup>).
- Joints à la lance thermique : 40 (22) kilomètres.

Gravillonnage 3/6 avec point à temps :

- Les environs : 17'385 m<sup>2</sup> (0 m<sup>2</sup>)
- Recyclage de chaussée en place : 3'200 m<sup>2</sup>
- Reprofilage : 1'300 m<sup>2</sup>
- Stabilisation : 900 m<sup>2</sup>
- Reflachage : 5'000 m<sup>2</sup>
- Réfection revêtement sous garantie : 410 m<sup>2</sup> (Les Herses, Colas)

L'hiver 2010-2011 a vu 147 cm de neige cumulée, ce qui est un des plus petits hivers de ces 30 dernières années. Nous n'avons évacué que très peu de neige et utilisé peu de fondants. Pour mémoire, la dernière alarme générale a été déclenchée le 25 décembre 2010.

### **Entretien des trottoirs publics**

Surfaces traitées (total) :	626	m <sup>2</sup>	(12'583)
Surfaçage à l'abonnement :	626	m <sup>2</sup>	(1'583)
Surfaçage trottoirs publics :	0	m <sup>2</sup>	(11'000)

### **Chemins pédestres**

Les chemins ont été visités dans la totalité. Divers travaux ont été entrepris d'entente avec les responsables des chemins pédestres. Nous avons eu diverses équipes provenant de la banque UBS qui ont mis quelques centaines d'heures à disposition pour faire des travaux assez conséquents sur les sentiers.

### **Maçonnerie, travaux extérieurs**

- Réfection du mur Promenade – Tunnel;
- Réfection du mur Promenade 32;
- 45 ml de drainage à la Maison Carrée et 30 ml à la traversée de Boïnod;
- Aménagement de l'enclos des loutres;
- Construction d'une chambre de visite sur le collecteur Hôtel-de-Ville/ruelle du Repos;
- Pose d'un collecteur d'une longueur de 40 m, diamètre 300 sur ruelle du Repos;
- Reconstruction d'un collecteur d'une longueur de 10 m, diamètre 300 à la rue Blaise-Cendrars 7;
- Entretien des chemins du Cimetière pour CHF 110'000.-;
- Reconstruction d'un escalier Charles-Naine 10-12 menant à Abraham-Louis-Breguet;
- Réfection du carrefour Versoix-Charrière (remise en conformité des trottoirs continus);

### **Curage, canalisations**

Les travaux d'entretien courants sur le réseau de canalisations ont été exécutés. L'état du collecteur sous la place de la Gare devient préoccupant. Le collecteur principal se trouvant au sud de Collège 30 est en mauvais état. D'importantes infiltrations d'eau dans les murs ont été constatées.

### **Déblaiement de la neige**

Les chutes de neige ont atteint 147 cm (194 cm). Les engins de déneigement ont été engagés à 27 (34) reprises et ceux des privés à 5 (7).

### **Achat de matériaux**

Fondants chimiques :	940	to	(1622)
Sable :	170	m <sup>3</sup>	(332)
Stop Gliss Bio :	250	m <sup>3</sup>	(268)

A titre d'anecdote, nous avons procédé au changement du contenu des "Mucariettes" qui contenaient du gravier par du Stop Gliss Bio.

### **Ordures ménagères et récupération de déchets**

Ordures ménagères + encombrants combustibles :	13'300	to	(14'397)
Verre :	1'406	to	(1'344)
Huiles usées :	21	to	(23)
Aluminium et boîtes de conserve :	41.8	to	(42)
Piles :	5.1	to	(4.8)
Papier :	1243	to	(1'162)
Ferraille ménagère mélangée :	81.7	to	(77)
Objets encombrants (interventions) :	4349	p.	(3'928)
Déchets verts (compost) :	1'569	to	(1'514)
Petit électroménager :	79	to	(67)
Déchets spéciaux des ménages :	17'666	kg	(21'020)
Gros électroménager (569 appareils frigorifiques) :	1'287	p.	(1'401)
Appareils électriques SWICO :	118'000	kg	(90'430)

### **Déchets**

Nous avons mis en place la nouvelle organisation du ramassage des déchets incinérables et recyclables au vu de l'introduction de la taxe au sac qui sera effective le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cela a demandé une certaine abnégation car le travail a été très conséquent.

Nous avons prévu un ramassage de carton qui se fera parallèlement avec celui du papier tous les deux mois. Pour les entreprises, ce travail se fera aussi sur appel contre facturation.

Nous continuons de prendre en charge les déchets verts au porte à porte. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, nous pouvons aussi prendre en charge les refus d'assiettes sauf les os, la viande et le poisson.

Nous continuons d'installer des containers à ordures ménagères enterrés. Nous aménageons des écopoints et écopoints<sup>+</sup>.

### **Acquisitions**

Nous avons fait l'acquisition de :

- Un camion à crochet 3 essieux;
- Une jeep avec planche à neige;
- Une brosseuse Ravo 5 m<sup>3</sup>;
- Une saleuse 3 m<sup>3</sup>;
- Une fraiseuse B4;
- Une planche à neige MF3.5;
- Un véhicule à pont d'occasion;
- Des lifts à colonnes.

## Service des ateliers

### **Mécanique**

- La réparation, la révision, l'entretien des véhicules et engins des Travaux Publics, de la Voirie ainsi que ceux des Espaces Verts, Office des Sports, Centre Funéraire, Bois du Petit-Château, Step, etc. ont été effectués durant l'année 2011.
- 15 camions, 8 tracteurs, 1 remorque, 9 fourgons, 5 voitures, 1 fraise à neige, 1 brosse, 2 jeeps, 1 engin ont été expertisés.
- 21 véhicules privés ont été endommagés par nos services, essentiellement dû à des véhicules mal parqués sous la neige.
- La réparation et l'entretien de l'outillage des ateliers et de la Voirie ont été effectués.
- Les fosses ont été vidangées une fois cette année.
- 1 fraise N° 8, 1 jeep N° 5, 1 piaggio et 1 camion N° 2 (brosseuse) ont été vendus à des privés.
- Le lift du lavage a été remplacé par un modèle plus puissant.
- Suite à la demande du contremaître des déchets, toutes les grilles des saleuses fixées sur les petits tracteurs ont été modifiées par la serrurerie pour que les copeaux de bois puissent descendre normalement.
- Nous avons engagé un apprenant mécatronicien véhicules utilitaires.

### **Menuiserie**

L'atelier menuiserie a effectué différents travaux, pour les services suivants :

#### **Bois du Petit-Château :**

- Entretien général et fournitures diverses;
- Extension de la cage des loutres;
- Rénovation complète du pont d'entrée;
- Les 2 planchers des ours refaits à neuf;
- Planchers refaits à neufs complètement pour les porcs laineux;
- Agrandissement du box à lapins;
- Pose d'une barrière entre l'enclos de l'âne et des chèvres;
- Fabrication d'une caisse de transport pour les animaux.

#### **Vivarium :**

- 3 semaines de travail à 2 personnes, rénovation de plusieurs terrariums, lattage et 20 nouveaux panneaux d'affichage avec éclairage.

#### **Espaces verts :**

- Entretien général des places de jeux et rénovation en atelier, durant l'hiver, des jeux démontés;
- Pose de plusieurs nouvelles places de jeux (montage);
- Entretien des bacs à fleurs et matériels;
- Fabrication de 600 lames de bancs;
- Fabrication complète de deux petites cabanes pour enfants au Collège de la Promenade;
- Aménagement du nouveau local des jardiniers au Parc Gallet (mobilier);
- Autres petits travaux.

#### **Office des sports :**

- Entretien général de la piste VITA, jeux Hobbyland;
- Fabrication d'une estrade pour fauteuil roulant à la patinoire;
- Fabrication de nouvelles lames de bancs pour le hall d'entrée de la patinoire;
- Fabrication de nouvelles lames de bancs pour les vestiaires de la piscine des Arrêtes;
- Fabrication et pose d'une cabane fermée pour la billetterie de la patinoire;
- Fabrication d'une paroi antibruit au centre sportif de la Charrière ainsi que d'une paroi de séparation dans un container aménagé;

- Réparation de la porte d'entrée des tribunes du stade de football;
- Autres petits travaux.

**Voirie :**

- Entretien des locaux à containers, du mobilier urbain, des locaux, de l'outillage et des véhicules;
- Fabrication de mobilier;
- Réparation de tables pour les manifestations ;
- Coffrages pour les maçons;
- Réparations de dégâts courants et des dégâts de la neige;
- Restauration de tous les bancs des abris bus;
- Entretien du hangar Bulldozer de la décharge à neige;
- Fabrication de 10 "Mucariettes";
- Rénovation complète du char à pont;
- Fabrication de 2 chariots à roulettes pour les tables des manifestations;
- Pose de 2 parois avec portes vestiaires du CTP;
- Rénovation complète de la grande roulotte en bois (pourrie);
- Fabrication et pose d'une barrière provisoire à l'escalier de Charles-Naine;
- Fabrication de 10 tables et 20 bancs manifestations;
- Fabrication et pose de portes à l'abri containers à Boïnod;
- Divers petits travaux courants.

**Musées :**

**MIH :**

- Fabrication, montage et démontage d'expositions temporaires (plus d'un mois de travail);
- Modification du support didactique dans le musée;
- Fabrication d'un support en stratifié pour une balance;
- Fabrication d'un socle en stratifié pour poser une horloge dans le musée;
- Divers petits travaux et transports.

**MHN :**

- Fabrication de 40 nichoirs à martinets;
- Fabrication de 10 supports en biais réglables pour expo;
- Fabrication de 25 cadres à photos pour une exposition au musée;
- Démontage et transformation de l'expo "Hermine & Belette";
- Divers petits travaux.

**MH :**

- Ouverture et fermeture d'une partie du plancher dans la "Chambre Reichenbach" pour la prise de mesures au théodolite.

**Travaux pour autres services :**

- Les écoles;
- La Step : réparation du meuble du chimiste (toutes les portes);
- SDP : réparation du meuble de la déchiqueteuse à papier;
- Service d'hygiène : fabrication du support ventilateur à Radon;
- Cimetière : découpe de lattes en bois pour le four d'incinération et affûtage de lames de scies;
- Service d'Urbanisme : fabrication et pose de plusieurs meubles de réception à Léopold-Robert 3;
- Service de la jeunesse : fabrication de deux caisses de transport à matériels, fabrication et pose de porte-gobelets au centre parascolaire rue de la Charrière, réparation de la porte rue de la Serre;

- Service des ressources humaines : fabrication d'un meuble à courrier réception;
- Sentiers du Doubs : préparation de matériels de rénovation des sentiers (bois ronds, marches en chêne, etc.);
- Service des bâtiments : divers travaux (tablards, réparation de portes, fournitures diverses, etc.).

**Travaux interne à la menuiserie :**

- Formation d'un apprenant;
- Devis;
- Facturation;
- Rapports;
- Plans;
- Création de projets;
- Plan de détails et croquis;
- Stagiaire;
- Organisation de "passeport vacances";
- Occupation de personnes en réinsertion professionnelle;
- Etc.

**Serrurerie**

**Voirie :**

- Entretien du parc véhicules et agrégats (engins neige, camions, fraises, etc.);
- Remise en état du camion à crochet n°12 (pièce à CHF 12'800.-);
- Changement du fond de plusieurs camions poubelles (usure);
- Fabrication et pose de diverses mains courantes et de chicanes (Promenade, Feuille-du-Dimanche, Retraite, etc.);
- Entretien du CTP (rails de porte changés);
- Fabrication de cadres pour barrières Vauban;
- Fabrication de 30 pieds de tables de manifestations;
- Entretien et réparation du mobilier urbain suite au vandalisme (poubelles !);
- Fabrication et pose de deux bovi-stop à la Barrigue et aux Herses;
- Entretien et réparation de l'outillage Voirie (pelles, pioches, etc.);
- Containers enterrés (aménagement et entretien).

**Espaces verts :**

- Installation des nouvelles places de jeux et places de détente;
- Remise en état des grilles au Lycée.

**Bois du Petit-Château :**

- Aménagement de l'enclos des loutres;
- Réfection du pont à l'entrée sud.

**Déchetterie intercommunale :**

- Pose grillage extérieur et fabrication des poteaux;
- Fabrication et pose de trois portails;
- Fabrication et pose d'une porte accordéon;
- Fabrication et pose de barrières aux quais de déchargement.

**Step :**

- Divers travaux : déplacement grillage, main courante BEP.

**Sentiers du Doubs :**

- Remise en état d'une passerelle.

## Peinture

L'atelier de peinture a effectué les travaux suivants :

- Travaux de marquage routier pour le SDP ainsi que pour le secteur privé;
- Entretien du mobilier urbain;
- Travaux de peinture au CTP;
- Réfection de bureaux à Léopold-Robert 3.

Quatre peintres sont également sollicités pour le déneigement durant la période hivernale.

### Signalisation verticale :

L'atelier de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Commande et montage de la signalisation fixe pour l'inversion du sens de la circulation des rues D.-Jeanrichard et Jaquet-Droz entre Midi et Casino (sans la pose, prévue en 2012).
- Pose de signaux de stationnement interdit et de mesures hivernales fixes dans plusieurs rues.
- Pose, modification et déplacement de signalisation pour les besoins du chantier du quartier Le Corbusier.
- Pose de gendarmes couchés provisoires et dépose en automne au Crêt-du-Loche et à la rue de Jérusalem.
- Déménagement du matériel de la classe de l'éducation routière de la Ferme Gallet pour la durée des travaux de rénovation, entreposage dans les locaux de la rue de la Boucherie et remise en place à la fin des travaux.
- Montage et démontage des feux de circulation au jardin de circulation de la Ville.
- Aménagement du local de stockage de la signalisation verticale à Cernil-Antoine 19b et début du déménagement des locaux de Fritz-Courvoisier 27b et de la rue de la Boucherie selon les possibilités.
- Préparation, montage, pose et dépose de signalisation provisoire pour la coupe du monde de course d'orientation (WCFO), pour le Centenaire Chevrolet, pour une étape de la Route Suisse ainsi qu'une étape du Tour de Franche-Comté.
- Commande et pose de la signalisation pour la déchetterie intercommunale.

## Station d'épuration

Déchets évacués	Unités	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Gravier évacué	m <sup>3</sup>	48	36	40	28	24	39
Sable évacué	m <sup>3</sup>	6	9	8	20	36	40
Déchets retenus par les dégrilleurs et incinérés à Vadec	t	177	157	124	127	126	162
Boues déshydratées évacuées à Vadec	t	2878 *(420)	2813 *(390)	2962 *(474)	2409 *(320)	2857 (*333)	2281 (156)

\* : estimé

(420) : boues provenant de France (en t)

### Tableau 1 : Déchets évacués

Sur un total estimé de 5'935'790 m<sup>3</sup> d'eau usée arrivant dans la Ronde, 4'911'660 m<sup>3</sup> (82.7%) ont été traités à la Step en 2011. Le solde a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou directement dans le canal de contournement de la Step. De ces eaux brutes traitées ont été extraits les différents déchets relevés dans le tableau 1 ci-dessus.

Le volume de gravier retenu a légèrement augmenté par rapport aux années précédentes. Le volume de sable est stabilisé à un niveau bas après une diminution continue entre 2006 et 2008.

Les quantités de boues déshydratées transportées à Vadec en 2011 pour élimination restent identiques à l'année 2010, malgré le traitement d'un plus faible volume de boues (21'264 m<sup>3</sup> en 2011 vs 23'865 m<sup>3</sup> en 2010). Néanmoins, la production de biogaz s'est maintenue (cf. tableau 2 ci-dessous); ces deux résultats indiquent que les boues traitées en 2011 étaient légèrement plus riches en matière organique que celles de l'année précédente.

Le tableau 2 montre également que la valorisation de la chaleur (cogénération) provenant de la microturbine et du CCF n'a pas permis de stopper l'utilisation de la chaudière, contrairement à l'hiver 2009/2010. Mais le gaz ainsi brûlé représente un volume modeste (0.8%) du biogaz produit. Les 1'497 m<sup>3</sup> de gaz éliminés en torchère ont dû être détruits lors des travaux de révision de la microturbine et lors des tests de fonctionnement.

Consommateurs	Unités	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Couplage chaleur/ force (CCF) [105 kWél]	m <sup>3</sup>	305'160	299'900	332'570	268'230	465'000	459'530
Microturbine [55 kWél]	m <sup>3</sup>	280'265	295'600	274'385	252'160	24'570	0
Chaudière	m <sup>3</sup>	4'782	80	2'970	4'080	4'000	15'300
Torchère	m <sup>3</sup>	1'497	1'660	7'300	7'520	27'150	27'410
Total	m <sup>3</sup>	591'700	597'240	617'220	531'990	520'720	502'230

**Tableau 2 : Valorisation du biogaz**

La très légère diminution de la production de biogaz (-0.93% en 2011/2010) s'est traduite par un repli de la production électrique de la Step de -1.48% en 2011/2010 (cf. tableau 3 ci-dessous). Mais la quantité de courant acheté à Viteos SA en 2011 a également diminué de 1.84 % par rapport à 2010 (-14.7 % par rapport à 2006). Ainsi, la Step a couvert 55.1% de ses besoins électriques en 2011 (55.3% en 2010). La consommation totale (électricité produite + électricité achetée) s'est stabilisée après trois années consécutives d'accroissement. Une analyse détaillée des consommateurs et des charges polluantes à éliminer sera nécessaire pour expliquer cette observation.

Bilan électrique	Unité	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Couplage chaleur/ force (CCF) [105 kWél]	kWh	459'490	448'600	528'130	398'210	764'240	765'840
Microturbine [65 kWél]	kWh	448'420	472'970	439'020	403'460	42'854	0
<b>Total produit (% / 2006)</b>	<b>kWh</b>	<b>907'910 (115.6%)</b>	<b>921'570 (120.3%)</b>	<b>967'150 (126.3%)</b>	<b>801'670 (104.7%)</b>	<b>807'090 (105.4%)</b>	<b>765'840 (100%)</b>
<b>Courant acheté (% du total consommé)</b>	<b>kWh</b>	<b>740'640 (44.9%)</b>	<b>754'560 (44.7%)</b>	<b>694'060 (41.8%)</b>	<b>773'490 (49.1%)</b>	<b>781'860 (49.2%)</b>	<b>868'620 (53.2%)</b>
Total consommé (% / 2006)	kWh	1'648'550 (100.9%)	1'676'130 (102.5%)	1'661'210 (101.6%)	1'575'160 (96.4%)	1'588'950 (97.2%)	1'634'460 (100%)

**Tableau 3 : Bilan électrique**

Pour la station d'épuration, atteindre l'autonomie électrique dans le respect des normes d'épuration de l'eau usée reste l'objectif majeur à moyen terme. Durant l'année 2011 se sont mis en place différents projets allant dans ce sens qui seront développés en 2012, l'idée générale étant maintenant de diminuer la consommation électrique plutôt que d'augmenter la production. En effet, les nouvelles technologies arrivant sur le marché concernent principalement les économies d'énergie alors qu'en l'état actuel, les digesteurs de la station d'épuration de la Ville de La Chaux-de-Fonds sont utilisés au meilleur de leur rendement. Ainsi, le potentiel d'augmentation de la production de biogaz valorisable devient limité.

## ESPACES VERTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2010)

### **Abattages**

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, l'équipe des bûcherons communaux a procédé à l'abattage de 97 (144) arbres dans nos parcs et allées. Nous avons continué la campagne de remplacement d'arbres d'allées avec notamment ceux à Stavay-Mollondin et sur l'Avenue Léopold-Robert (en face des Grands Moulins), de même qu'à d'autres endroits comme à la Place des Forains, au Parc Gallet, à la rue des Tourelles, au Châtelot, au Bois-Noir, aux Arêtes, aux Abattoirs, à la Place de la Fontaine, à Jérusalem, au Square de la Gare, au Minigolf, au Bois du Petit-Château ainsi qu'à Beau-Site.

### **Plantation d'arbres**

Il y a eu le parrainage de 5 (2) arbres : 1 au Parc des Crêtets et 4 sur la Place des Forains. Nous avons planté en tout 67 (160) arbres tiges comprenant des remplacements dans plusieurs allées avec 20 érables à Stavay-Mollondin, 4 peupliers au Minigolf, 12 (19) érables sur l'Avenue Léopold-Robert, 8 pruniers d'ornement aux escaliers Charles Naine/Breguet et 23 arbres à différents endroits en ville. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons planté 15 (11) rosiers, 341 (827) arbustes, 1'580 (1'655) vivaces et 1 (3) plante grimpante.

### **Plantation des massifs**

Pour cette saison 2011, l'équipe des cultures a produit autant de fleurs que l'année dernière. La vente au magasin fonctionne bien, la clientèle est vraiment très satisfaite de la qualité de notre marchandise et du service à la clientèle. L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Au total, ce sont quelques 155'712 (145'200) plantes et achetées comprenant 30'472 (31'800) plantes pour le cimetière.

Au printemps, 36'000 (36'000) plantes bisannuelles ont été cultivées ainsi que 29'000 (29'000) pour le cimetière, telles que pensées, pâquerettes et myosotis. Nous avons planté 11'800 (11'800) bulbes destinées aux différents massifs de la Ville, dont 600 (625) bulbes pour le cimetière et 10'000 bulbes de narcisses et jonquilles plantés mécaniquement sur la berme centrale au Boulevard de la Liberté. Nous souhaitons ainsi apporter une nouvelle touche de couleur printanière sur cet axe routier.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 85'427 (85'200) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres, dont 26'000 (27'000) bégonias pour le cimetière.

Quelques 500 (500) fleurs indigènes ont été cultivées et plantées à divers endroits de la Ville. Durant l'automne et dans trois massifs en Ville, nous avons principalement planté 900 (900) choux ainsi que 800 (800) cinéraires.

Pour agrémenter les bureaux de l'Administration, l'équipe de production a cultivé 2'600 (2'600) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 8 (11) d'entre elles, nos prestations ont été facturées et dans 22 (19) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 790 (810) heures de travail hors culture pour le broyage de branches et la préparation de mélange de terres destinée à des travaux de plantations en ville.

### **Concours des balcons fleuris**

Nous avons noté une sensible augmentation de participation par rapport à l'année dernière pour cette 25<sup>ème</sup> et dernière édition avec 41 (27) inscriptions et tout de même 14 (5) nouveaux participants. Nous avons vécu une belle année qui a commencé début juin et certaines personnes en ville avaient encore leurs géraniums sur leurs fenêtres en novembre. Lors de la remise des prix du concours, le jury a été remercié pour son travail, les participants ont été encouragés à poursuivre leurs efforts pour l'embellissement de notre Ville.

### **Les aménagements**

Cette année est principalement marquée par la rénovation et la mise en conformité des places de jeux. C'est un travail conséquent qui a été réalisé par des entreprises de la place et notre personnel. Nous sommes intervenus aux Collèges de la Charrière, de la Promenade, au Parc des Crêtets, à la Piscine des Mélèzes, au Châtelot et à Blaise-Cendrars. Une nouvelle place de jeux a été créée au Crêt-du-Loche en face de l'école et qui a ravi tous les enfants du quartier.

Nous avons également fait des plantations de vivaces à la rue Président-Wilson et en-haut de la rue de l'Etoile afin d'apporter une touche de couleur dans les quartiers décentralisés.

Au Bois du Petit-Château nous avons commencé à refaire la rocaille dans un aménagement différent, avec pour objectif, de créer un paysage typiquement jurassien avec une flore très particulière et rare. Les plantes sont en culture et pourront être mises en terre au printemps 2012. Nous avons également effectué le réaménagement de l'enclos des loutres avec des arbustes et des troncs d'arbres.

### **Le Service et l'extérieur**

Notre Service entretient depuis 2005 les jardins de la gérance communale et de la caisse de pension. Nous avons commencé à faire davantage de "mulching", permettant ainsi de laisser sur place plus de déchets verts, d'éviter des transports et de diminuer les frais de compostage. Nous avons effectué 985 heures (904 heures). Durant l'automne, les feuilles mortes des parcs des Crêtets et Gallets ont été laissées dans les sous-bois afin qu'elles se décomposent

naturellement et qu'elles laissent un humus appréciable pour les arbres. L'entretien du Jardin Amélie Sandoz aura nécessité 129,5 heures (184,5 heures) de travail. Pour la Maison Blanche, nos jardiniers auront effectué 359 heures (300 heures). Il y a eu passablement de visites lors des journées du patrimoine. Nous avons aménagé un petit jardin potager, lequel nous a permis de confectionner un potage de légumes qui a été partagé lors de la remise des prix du concours des balcons fleuris.

Un employé a effectué une formation de grimpeur-élagueur pour donner des soins aux grands arbres. 3 chefs d'équipes, étant déjà samaritains d'entreprise, ont reçu la formation "refresh" BLS-AED et ont réussi leurs examens.

Cet été, le chef jardinier a eu l'occasion de présenter une conférence sur le fleurissement de la Ville lors d'une journée de colloques organisée par l'USSP. Plusieurs personnes ont suivi d'autres cours professionnels et conférences.

Le Service a eu l'occasion de visiter le jardin alpin de Champex lors d'une journée professionnelle.

Durant cette même saison, notre Service a fait les foins, ce qui nous a permis de livrer 335 (340) petites balles de foin pour les animaux du Bois du Petit-Château.

A la Place de la Carmagnole, nous avons observé un fait inhabituel : un cerisier d'ornement a encore fleuri à la mi-novembre.

### **Personnel**

Un apprenti horticulteur A (plantes en pots) a réussi avec succès ses examens de fin d'apprentissage. Nous avons dû casser le contrat d'apprentissage d'un apprenti qui était particulièrement peu motivé pour suivre les cours. N'ayant pas trouvé de place de travail et dans le cadre des mesures conjoncturelles de premier emploi, deux apprentis ayant terminé leur apprentissage en 2010 ont été engagés pour quelques mois. Une nouvelle apprentie horticultrice A plantes en pots a commencé en août.

Nous avons pu accueillir 4 (5) personnes provenant de l'action sociale et 3 (4) personnes venant de l'Office des emplois temporaires, ils ont pu travailler plusieurs mois dans notre Service.

L'Autorité tutélaire nous a envoyé 6 (13) adolescents, dont plusieurs jeunes ne se sont pas présentés; un d'entre eux a été amené par la police. 3 (1) tigistes sont également venus effectuer 600 heures au total (156 heures) de travaux d'utilité publique.

### **Entretien des bâtiments et mécanique**

Notre mécanicien a effectué 118.5 heures (172 heures) d'entretien de petites machines pour différents Services communaux. Il a également effectué 2 heures (5 heures) d'entretien sur nos bâtiments.

### **Acquisitions**

Le matériel courant a été renouvelé et nous avons acquis les véhicules et machines suivants :

- 1 tracteur Rapid Iseki TH 4330 de 34 cv avec agrégats neige (remplacement);
- 1 tondeuse ventrale pour faire du mulching avec un tracteur;
- 5 sécateurs avec batterie au lithium;
- 1 petite tronçonneuse avec batterie au lithium;
- 1 petite motofaucheuse avec roues jumelées;
- 4 cisailles à haies;
- 5 tondeuses tractées avec mulching;
- 3 rampes en alu.

## CIMETIÈRE ET CENTRE FUNERAIRE

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2010)

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 91 % (90.08 %) et les inhumations le 9 % (9.92 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 462 (545) personnes et 295 (373) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2011 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 24.73 % (18.84 %). Le taux des urnes reprises par les familles en 2011 est de 27.56 % (26.67 %).

Les taxes d'incinération et la location des chambres ont été réadaptées, ainsi que les tarifs des abonnements pour l'entretien des tombes qui ont été fixés par rapport au prix de la main-d'œuvre.

### **Cimetière de la Charrière**

Incinérations	Personnes de la Ville	273 (345)
	Personnes externes	649 (680)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)
Inhumations	Personnes de la Ville	28 (36)
	Personnes externes	2 (3)
Exhumations	Personnes de la Ville	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

### **Cimetière israélite des Eplatures**

Inhumations	Personnes de la Ville	2 (2)
	Personnes externes	2 (2)

### **Matières anatomiques**

Provenant des hôpitaux de la région	0 (4)
-------------------------------------	-------

### **Entretien des tombes**

Nous avons procédé à l'entretien de 1'722 (1'738) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs équivalent aux années précédentes.

Nous avons exécuté 328 (383) ordres de travail, dont 87 (127) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 133 (101) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretiens de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est un peu inférieur aux années précédentes. Elles nous sont fournies exclusivement par le Centre horticole des Espaces Verts, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

### **Aménagements**

Au Cimetière de la Charrière, nous sommes parvenus à tailler l'ensemble des haies de thuyas et quelques 140 arbres. Dans le massif VI, nous avons aménagé les chemins d'accès aux tombes d'inhumation créées dans le courant de l'année 2010.

Afin de faciliter les travaux de taille, nous avons procédé à l'arrachage de vieilles haies de thuyas qui prenaient trop de place et menaçaient la stabilité de certains monuments. Environ 500 thuyas ont été replantés pour remplacer les anciens. Une centaine de thuyas a été plantée au massif VI pour constituer la suite des haies de ce secteur.

Les travaux de réfection du mur ouest du Cimetière bordant les surfaces de travail communes avec le Service des Espaces Verts ont été achevés par la construction d'un nouveau mur. De la vigne vierge a été plantée le long de cette nouvelle construction afin de cacher à terme le béton.

Le massif d'inhumation de longue durée (60 ans), décidé par le Conseil général dans sa séance du 28 juin 2010, et dans lequel des lignes sont réservées aux musulmans, a été réalisé. En collaboration avec plusieurs Services, l'implantation des tombes, des chemins et des haies a été déterminée par l'établissement d'un plan. Des travaux d'ajout de terre et de terrassement ont été effectués par des ouvriers de la Voirie et nos collaborateurs. Un chemin provisoire a été créé tout au nord de ce massif. Une place centrale goudronnée et agrémentée de deux arbres a été construite. L'ouverture officielle a eu lieu le 20 juin 2011. La première inhumation d'un défunt de confession musulmane a été enregistrée en septembre.

La réfection de plusieurs chemins à l'intérieur du cimetière a été effectuée, notamment dans le massif sud ainsi que tout le long du mur ouest qui présentait de nombreux nids-de-poule et enfoncements. Des bordures en granit issues de la dépose des massifs désaffectés ces dernières années ont également été repositionnées le long des chemins rénovés.

L'analyse de l'état des monuments funéraires garnissant les tombes a été commencée par les massifs comprenant les sépultures les plus anciennes. Dans le massif IX exhumation, de nombreux monuments très hauts présentant un risque important de chute, voire de dégâts et de blessures, ont été couchés sur des lattes de bois. Dans le reste du cimetière, les familles seront invitées à prendre les mesures nécessaires de sécurisation de leurs biens. La tempête du 16 décembre nous a donné raison, puisque plusieurs monuments se sont trouvés à terre après son passage.

### **Administration**

Le 2 mai 2011, un programme de gestion de réservation de salles a été mis en fonction par les concepteurs du Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise, en collaboration avec le CEG (Centre Electronique de Gestion de la Ville de Neuchâtel). Cette application permet aux entreprises de pompes funèbres qui se sont préalablement inscrites au Guichet Unique, de procéder par Internet à la réservation de nos infrastructures pour organiser les cérémonies funèbres et les inhumations au Cimetière de la Charrière.

Des changements sont également intervenus dans la gestion des commandes de gravure de plaques pour les niches funéraires. Désormais, les marbriers reçoivent de la part de l'administration du cimetière, via les familles des défunts, un formulaire comportant les informations nécessaires pour déterminer la niche concernée et les renseignements relatifs aux inscriptions à graver. Le marché de la gravure des plaques garnissant les niches du mur du cimetière et du Jardin du Columbarium a été ouvert aux quatre marbriers de la place.

### **Centre funéraire**

#### **Four crématoire**

Un crédit de CHF 1'555'000.- a été accepté par le Conseil Général le 28 septembre 2011 pour la mise en conformité des fumées du crématoire. Le projet prévoit la création d'un nouveau local en sous-sol au nord du bâtiment où se trouvent les fours, pour l'installation du filtre nécessaire pour l'épuration des fumées. La chaleur sera récupérée pour chauffer les locaux du centre funéraire, son administration ainsi que les serres et couches situées sur le site du cimetière.

### **Personnel**

En raison de difficultés de recrutement pour un poste à temps partiel aux Espaces Verts, un collaborateur du cimetière bénéficiant, à raison de 50 % d'une rente AI, a été transféré au Service des Espaces Verts et a rejoint l'équipe des Forges le 1<sup>er</sup> février 2011. Pour le remplacer, un nouveau collaborateur, engagé à 100 % et certifié dans le domaine de l'horticulture-paysagiste, a débuté son activité dans notre Service le 2 mai 2011. Son contrat prévoit qu'il rejoigne le Service de la Voirie pour le déneigement pendant la saison hivernale. Pour ne pas augmenter la dotation, le poste à 50 % utilisé pour l'engagement des employés surnuméraires pendant la belle saison a été supprimé.

Deux personnes en mesure de réinsertion professionnelle ont été placées dans notre Service dans le courant de cette année, l'une pour une période de trois mois au sein de l'administration, et l'autre pour une période de six mois a été affectée à l'entretien du cimetière.

## ÉNERGIES

### Service des eaux

#### **Préambule**

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos SA. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5 %. La facturation aux clients est établie par Viteos SA qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

#### **Secteur production**

##### **Pluviométrie du bassin de l'Areuse**

##### **Précipitations sur Combe-Garot**

En 2011, il est tombé 971 mm de précipitations contre 943.5 mm en 2010.

Depuis 1955, le mois de novembre a été le plus sec avec 7.5 mm et décembre le plus pluvieux avec 272.9 mm, mis à part en 1965 avec 292.5 mm.

La moyenne annuelle des 30 dernières années se situe à 1'251 mm, avec un maximum de 1'545 mm en 1987 et un minimum de 840 mm en 1989.

##### **Zones de protection**

L'ancienne conduite d'eaux usées sortant de la STEP de Brot-Dessous et passant dans la zone de captage S2 de la source Bossy a été réhabilitée pour l'évacuation des eaux claires dans le cadre des travaux de réalisation du Plan général d'évacuation des eaux à la fin de 2009 (PGEE).

Le suivi analytique hebdomadaire de la source Bossy sur le plan bactériologique (54 échantillons) a montré une légère amélioration de la situation en 2011 par rapport à 2010, puisque des bactéries *E. coli* et des entérocoques n'ont été détectés qu'à 3 reprises en 2011 (4 reprises en 2010), confirmant que l'eau de cette source doit être traitée avant consommation.

##### **Sources de la Dalle Nacrée**

Dans le courant du mois d'avril 2011, un goût de terre moisie ou de bouchon est apparu dans l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds et a suscité de multiples questions de la part des consommateurs. La ressource en eau responsable de ce mauvais goût a été identifiée par essais organoleptiques puis mise à la vidange dès le début du mois de mai 2011. Les nombreuses investigations menées par le service des eaux ont révélé que ce goût de terre moisie provenait du contact entre le chlore d'une eau traitée et l'eau d'une source, celle de la Dalle Nacrée. La molécule responsable de ce goût de bouchon, le "2,4,6 -Trichloroanisole", a été identifiée. Il s'est finalement avéré que ce problème provenait d'une fuite sur une des conduites ascensionnelles dont l'eau chlorée se réinfiltrait en dessus des sources. Pendant cette période, 79'520 m<sup>3</sup> ont été transférés depuis les sources supérieures de Neuchâtel.

##### **Réseau de transport d'eau brute**

La qualité de l'eau brute est analysée quatre fois par an. Elle est bonne sur le plan chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances; lors de fortes précipitations, l'eau de plusieurs sources se trouble et se charge en bactéries, notamment en bactéries d'origine fécale.

L'application du PGEE avec la construction et la mise en service des STEP de Brot-Dessous et de Champ-du-Moulin devrait améliorer la qualité des eaux de sources sur le plan bactériologique.

##### **Puits 110, 113 et 203**

Les pompes de relevage de ces trois puits ont été remplacées et les locaux rafraîchis.

##### **Traitement**

##### **Usine des Moyats**

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance.

La nouvelle installation de chloration (électrolyseur) a été mise en service en janvier 2011 et a parfaitement fonctionné tout au long de l'année. Elle a permis d'abandonner l'utilisation de chlore gazeux pour la fabrication du dioxyde de chlore et de ne plus avoir à le stocker en d'importante quantité, améliorant ainsi la sécurité pour le personnel d'exploitation et l'environnement tout en nous affranchissant des contraintes liées à l'OPAM.

La turbopompe n°4 a été réparée (commande du cercle des aubes directrices). Elle est à nouveau opérationnelle.

Le groupe D (pompe électrique) est en cours de révision et sera remis en service début 2012.

### **Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats – La Chaux-de-Fonds)**

Une fuite sur la conduite ascensionnelle Ø 250 située en dessus de la galerie des Moyats a été réparée au mois de janvier.

Une deuxième fuite sur la même conduite Ø 250 située à proximité du chalet a été réparée au mois de mai.

Deux nouvelles installations de chloration complémentaire (électrolyseurs) ont été installées, l'une à l'entrée du réservoir du Vuillième et l'autre à l'entrée du réservoir des Foulets. Elles injectent automatiquement de l'hypochlorite de sodium (Javel) dans l'eau provenant des Moyats. Ce concept a pour principal avantage de diminuer la concentration en chlore au départ des Moyats (et de diminuer également la formation de THM) tout en garantissant une bonne protection de la qualité du réseau de distribution.

Étant donné le risque de contamination lors du passage dans les galeries, notamment dans celle de La Corbatière, 52 campagnes d'analyses bactériologiques et physico-chimiques ont été effectuées afin de contrôler la qualité de l'eau transportée.

Des bactéries indicatrices de contamination fécale ont été trouvées dans 1 échantillon sur les 205 analysés. Celui-ci provenait de la galerie de La Corbatière.

Selon les normes en vigueur, une eau de réseau ne doit pas contenir de telles bactéries dans un échantillon de 100 ml.

Le laboratoire est intervenu à 7 reprises pour des alarmes de turbidité élevée à la Combe-des-Eaux. Toutes avaient pour origine des infiltrations d'eau dans la galerie lors des fortes pluies. Les analyses ont confirmé que le chlore électrolytique est moins efficace que le dioxyde de chlore qui était utilisé jusqu'en janvier 2011.

### **Eau de secours**

La sécheresse qui a sévi dans la région au printemps et au début de l'automne 2011 a généré un étiage prononcé des sources. Un apport supplémentaire de 51'400 m<sup>3</sup> au volume sanitaire a dû être soutiré au SIVAMO, principalement dû à l'importante fuite décelée en mai sur une conduite ascensionnelle aux Moyats.

### **Stockage**

#### **Réservoir du Vuillième**

Suite à la construction en 2010 d'une cloison de séparation dans la cuve annulaire unique, les conduites ont été modifiées en automne dans la chambre des vannes.

Une nouvelle installation de chloration complémentaire (électrolyseur) a été installée en février à l'entrée du réservoir du Vuillième.

#### **Réservoir des Foulets**

Une nouvelle installation de chloration complémentaire (électrolyseur) a été installée en février à l'entrée du réservoir des Foulets.

Une pompe immergée de transfert d'une cuve à l'autre a été installée en avril. Ce concept permet de stocker séparément l'eau du SIVAMO de celle des Moyats, ce qui a pour avantage d'éviter une interruption d'approvisionnement en eau dans le cas d'une pollution le long de l'adduction depuis les Gorges de l'Areuse.

#### **Réservoir du Mont-Cornu**

Le système d'aération des cuves a été refait et mis aux normes en février avec pose d'un filtre adéquat.

### **Pompage**

#### **STAP du Mont-Cornu et du Cerisier 70**

Les anciennes installations de surpression datant des années 70 ont été entièrement remplacées par un système compact de type Hydrovar.

### **Secteur distribution**

#### **Réseau des canalisations et compteurs**

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

- Bouleaux, de Lundis-Bleus à Morgarten;
- Doubs, Armes-Réunies à Pouillerel;
- Arbres, rue de la Capitaine à A.-Münger;
- Régionaux, de David-Pierre-Bourquin à Jakob-Brandt;
- Bouclage à Tête-de-Ran;
- Crêt-du-Loche, route cantonale de Jura à Crêt-du-Loche 4b;
- Le Corbusier, déplacement de la conduite de transport et pose d'une conduite de distribution.

Extension du réseau de distribution :

- Lotissements à l'Orée-du-Bois;
- Crêt-du-Loche avec la route cantonale, depuis Choco Diffusion au giratoire Landi prévu pour le futur réservoir du Crêt;
- Zone industrielle, depuis Néode à Cartier.

**Fuites**

46 fuites (55 en 2010) ont été réparées en 2011, dont 30 dues à la corrosion, 12 à une rupture et 4 diverses.

**Service de piquet**

Le service de piquet a dû intervenir à 76 reprises sur la commune de La Chaux-de-Fonds : 9 interventions concernaient des fuites (6 en 2010), 40 des alarmes dues à la qualité d'eau, 15 alarmes de niveau dans les réservoirs, 6 des défauts d'appareils, 5 des défauts électriques et 1 divers.

<b>Vente d'eau</b>	2011	2010
Eau vendue	3'250'000 m <sup>3</sup>	3'300'000 m <sup>3</sup>
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds :	235 litres	240 litres
<i>(calculée sur les ventes)</i>		

**Contrôle et comptage**

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à 505 contrôles périodiques des installations intérieures dont 242 se sont avérées non conformes. Nous avons procédé à l'échange de 693 compteurs.

**Laboratoire et qualité de l'eau**

Suite à l'intervention du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), le service des eaux a procédé à une diminution progressive de la chloration des eaux afin de respecter la législation en matière d'eau de boisson.

**Autocontrôle**

Le laboratoire a procédé en 2011 aux campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur auxquelles s'ajoutent les analyses effectuées sur le réseau de transport de l'eau traitée (tableau). Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année.

Tableau : Campagnes d'analyses de l'eau, des sources et du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2011

<b>Interventions</b>	<b>Types d'analyses</b>	<b>Nbre de campagnes</b>	<b>Remarques</b>
Sources de La Chaux-de-Fonds (Moyats)	Bactériologie et chimie	4	16 sites; 108 échantillons analysés, y compris les échantillons de la galerie Bossy
Réseau simple et total de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et chimie	10	14 sites; 140 échantillons analysés
Adduction et réservoirs principaux	Bactériologie et paramètres physico-chimiques	52	15 points de prélèvements; 780 échantillons analysés
Fontaines de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	1	11 fontaines; 11 échantillons analysés
Chantiers de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	14	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service

Dans le cadre d'une évaluation de la qualité de l'eau distribuée dans les foyers de Romandie, la Radio Suisse Romande (RSR) a procédé en 2011 à la prise et à l'analyse de 10 échantillons d'eau du robinet en Suisse romande. Une eau prélevée chez un particulier de La Chaux-de-Fonds a révélé la présence de 6'000 germes aérobies mésophiles (GAM) par ml, alors que la tolérance est de 300 par ml. Après publication des résultats, le laboratoire de Viteos SA est intervenu et a constaté que l'eau de cet immeuble est adoucie. Les prélèvements effectués à cette occasion ont confirmé la bonne qualité de l'eau à l'entrée de l'immeuble ainsi qu'un nombre de germes aérobies mésophiles trop élevé dans le réseau intérieur de l'immeuble. Cette constatation a été transmise aux différents médias, notamment à la presse locale et à la chaîne de télévision Canal Alpha.

**Qualité**

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, assez dure (23.4 degrés français en moyenne), hydrogénocarbonatée calcique et peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5.5 à 12.3 mg/l (valeur moyenne : 6.6 mg/l). La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ce qui est un gage de bonne qualité.

Enfin, l'analyse de l'eau du réseau prélevée au collège des Crêtets le 22 février 2011 a donné les valeurs suivantes :

Anions :	<i>Hydrogénocarbonates mg/l</i>	<i>Chlorure mg/l</i>	<i>Nitrates mg/l</i>	<i>Sulfates mg/l</i>
	256.2	6.0	8.9	8.4

Cations :	<i>calcium mg/l</i>	<i>magnésium mg/l</i>	<i>sodium mg/l</i>	<i>potassium mg/l</i>
	79.8	7.6	2.7	0.7

pH	8.00
Dureté totale °f	23.10
Conductivité (µS/cm)	425

**Secteur bureau technique eau**

**Principaux projets en cours**

Un programme complet de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds est en cours de réalisation.

**Galerie de La Corbatière**

En mars 2009, le Conseil général acceptait le rapport relatif à la sécurisation et rénovation de la galerie de La Corbatière.

En 2011, les faits marquants ont été les suivants :

11 janvier 2011	Fin de la mise à l'enquête
Janvier - mars 2011	Mise en soumission du gros œuvre
8 avril 2011	Envoi de la lettre d'adjudication
Dès le 2 mai 2011	Arrivée de l'entreprise sur les lieux pour les travaux préparatoires
24 mai 2011	Arrivée de la tête du tunnelier
7 juin 2011	Début du creusage par tunnelier de la galerie d'un diamètre de 3.5 m et d'une longueur de 1'066 m
12 août 2011	Finition de l'installation globale du tunnelier (3 trains de forage et rails, tapis roulant intérieur et extérieur)
4 novembre 2011	Fin du percement avec petite cérémonie
7 - 18 novembre 2011	Démontage de la tête de forage et repli du tunnelier à La Corbatière
Dès fin novembre 2011	Début des travaux de curage (nettoyage des karsts), sécurisation, nettoyage et bétonnage (calotte et parement) de la galerie
19 décembre 2011 au soir	Fermeture hivernale du chantier (trop froid pour l'acheminement du béton)

Le percement de la galerie ne s'est pas fait sans surprises :

- Franchissement de quelques karsts importants;
- Très mauvaise qualité du dernier tronçon (de 760 m jusqu'à la sortie), avec des interlits marneux plus épais et plus nombreux qu'attendus, sans parler des remplissages karstiques limoneux.

Nous avons à ce jour 4 semaines de retard sur le planning original.

Pour 2012, les travaux suivants sont prévus :

Février à mars 2012	Bétonnage du radier
Mi-avril 2012	Fin des travaux souterrains
Mi-avril - juin 2012	Construction des portails
Juillet 2012	Fin des travaux du gros œuvre
Juillet - août 2012	Pose d'une conduite de DN 600 dans la galerie
Juillet - août 2012	Installations électriques intérieures (luminaires, câblages, etc.)
Décembre 2012	Mise en service

Malgré les surprises rencontrées, tout est mis en œuvre pour terminer ce chantier dans les délais et le budget prévus.

#### **Galerie de Jogne et station de traitement aux Moyats**

Les projets définitifs de remplacement des conduites ascensionnelles, de creusage d'une nouvelle galerie à Jogne, de construction d'un réservoir-tampon à Jogne-nord et de nouvelle station de traitement sont en voie de finalisation. Une demande de crédit sera présentée au Conseil général en 2012.

#### **Réservoir du Crêt-du-Loche**

Le projet définitif de construction d'un réservoir au Crêt-du-Loche est terminé et une demande de crédit sera présentée au Conseil général en 2012.

#### **Divers**

Le bureau technique est également impliqué dans la mise en place d'une base de données topologique du réseau d'eau et des ouvrages de la Ville.

#### **Mandats externes**

Le bureau technique a été mandaté par la société des Forces Motrices du Châtelot pour l'étude et la réalisation d'une liaison entre le réseau de La Chaux-de-Fonds et la Cité des Planchettes. Le projet définitif est terminé et est actuellement mis à l'enquête; les travaux devraient se réaliser en 2012.

#### **Etude régionale**

Le bureau technique du service des eaux, en partenariat avec l'Etat de Neuchâtel, effectue une étude régionale d'approvisionnement en eau sur l'ensemble du canton. Cette étude a pour buts principaux l'élaboration d'un inventaire des installations d'approvisionnement en eau, l'estimation des besoins actuels et futurs en comparaison avec les ressources disponibles, la mise en évidence des déficits ou excédents, la proposition de solutions afin d'améliorer les infrastructures existantes et la mise en place d'un système cohérent d'approvisionnement en eau de secours. Cette étude doit se terminer en 2012.

### **Eclairage public**

Les réseaux de câbles et les points lumineux figurent au bilan de Viteos SA.

Les choix d'équipements particuliers, tels que plans de quartiers et aménagements urbains restent de la compétence de la Ville.

Les coûts relatifs à l'éclairage public sont refacturés au travers du mandat d'exploitation.

Le nombre d'installations en service le 31 décembre 2011 s'élève à 2'807, ce qui représente une augmentation de 15 unités par rapport à 2010. La puissance installée est de 3'455 kW, cependant la consommation est en baisse de 140'625 kWh grâce aux efforts entrepris sur le programme de rénovation, et ceci malgré l'augmentation des points lumineux.

La politique menée par Viteos SA dans la rénovation des luminaires et le remplacement des lampes à vapeur de mercure a dès 2009 réduit la consommation globale de l'éclairage public, l'objectif étant de diminuer la consommation de l'éclairage public de la Ville de La Chaux de Fonds au minimum de 20 % sur cinq ans, ceci avec un investissement annuel raisonnable.

80 luminaires LED ont été installés en plusieurs endroits de la Ville et donnent entière satisfaction.

Le nombre de sources lumineuses à vapeur de mercure a été réduit de 182 pièces en 2011 et n'est plus que de 974 pour la Ville.

Le service de l'éclairage public travaille en collaboration avec les délégués de l'énergie et le service de l'urbanisme de la Ville, avec un souci permanent d'économiser l'énergie consacrée à l'éclairage public.



## **Economie, urbanisme et ressources humaines**



## SERVICE ÉCONOMIQUE

### Contexte mondial et européen

L'année 2011 a été marquée par la crise de la dette souveraine européenne. Tandis que les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont choisi de freiner le désendettement et de monétiser la dette, la zone euro a opté pour l'austérité et se dirige ainsi vers la récession.

Les Etats-Unis, malgré les mesures de relance adoptées fin 2010 (allègements fiscaux, rallonge des allocations chômage et programme de relance de l'emploi pour un total de 858 milliards de dollars), ont obtenu une croissance, considérée comme dérisoire, de seulement 2% en 2011. Le taux de chômage est resté presque inchangé à 9%. De son côté, la Banque Fédérale a lancé ses propres mesures en fixant des taux proches de zéro, mais les effets ne sont qu'au mieux stabilisateurs.

La crise européenne a suscité trois nouveaux plans de mesures successifs en 2011, portant leur nombre à sept au total. Toutefois, la crise reste entière et pèse sur la croissance. Les plans sont jugés trop timides et trop tardifs. En effet, la crise est très sévère en Grèce et l'Italie, l'Espagne et le Portugal connaissent des situations à peine plus favorables. Les mesures d'austérité dans les économies de la périphérie européenne les ont fait retomber en récession, voire dans la dépression. La Grèce a connu sa quatrième année consécutive de recul du PIB, retombé de 20% depuis son pic de 2007, ce qui rappelle la grande dépression des années 30 aux Etats-Unis. Pendant ce temps, le taux de chômage en Espagne gravite autour de 20%. Ces données catastrophiques entraînent des tensions sociales importantes.

La récession n'est plus l'apanage de la périphérie, même l'Allemagne, après un bon début d'année, a vu sa croissance faiblir avec la baisse des exportations vers la périphérie, impliquant un risque de récession à fin 2011.

Les indicateurs avancés des grands marchés émergents comme la Chine ou le Brésil se sont assombris vers la fin 2011, mais ces économies restent dans un cycle haussier. En 2011, la Chine, deuxième économie au monde a frôlé la surchauffe, qui se traduit par une inflation élevée, des activités de crédit intenses et un marché immobilier exubérant, proche de la bulle dans certaines régions. La politique monétaire restrictive est parvenue à contenir l'inflation, mais la croissance s'est "limitée" à 9.1% alors qu'elle était à deux chiffres habituellement.

Dans le reste du monde l'année a notamment été marquée par le printemps arabe, phénomène important d'instabilité politique et sociale. Au Japon, l'accident nucléaire, provoqué par le tremblement de terre et le tsunami, a non seulement eu un impact énorme sur l'économie de l'archipel, mais a et aura des répercussions sur l'économie énergétique de l'ensemble de la planète.

	croissance du PIB en %		inflation en %	
	2010	2011 (estimation)	2010	2011
Suisse	2,7	1,7	0,7	0,4
UEM	1,8	- 0,7	1,6	2,7
Allemagne	3,6	0,6	1,1	2,5
France	1,4	- 0,8	1,5	2,0
Italie	1,2	- 1,0	1,6	2,7
Espagne	- 0,1	- 1,5	1,5	3,0
Royaume-Uni	1,8	0,9	3,3	4,4
Russie	4,0	4,1	6,8	8,7
États-Unis	3,0	1,7	1,6	3,1
Canada	3,2	2,2	1,8	3,0
Brésil	7,5	3,1	5,9	6,6
Japon	4,0	- 0,3	- 1,0	- 0,3
Chine	10,4	9,2	3,3	5,4
Inde	8,5	6,9	12,1	7,4
Asie (hors Japon)	8,7	6,7	4,9	5,2
<b>Monde</b>	<b>4,3</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>3,9</b>

### Économie suisse

Sous l'effet de l'évolution négative en Europe, la dynamique de croissance de la Suisse s'est également ralentie. La diminution de la demande étrangère a entraîné une quasi stagnation des exportations, en dépit d'un franc qui s'est légèrement déprécié au cours du dernier trimestre. Les entreprises font preuve de prudence subséquemment aux incertitudes, ce qui implique un recul de la demande de biens d'investissement. Parallèlement, l'incertitude ambiante pèse sur le marché du travail et la consommation privée.

Depuis l'été, le ralentissement est avéré. Le recul est très net dans le secteur des exportations, davantage pour les services que pour les marchandises. Il s'explique par le ralentissement de l'économie mondiale et par la hausse du franc. En manque de confiance, les entreprises diffèrent leurs projets d'investissement. Un point positif: l'activité dans la construction reste vigoureuse, encouragée par les taux d'intérêts bas. En septembre, une entreprise sur deux déclare des réserves de travail insuffisantes et l'indicateur de la marche des affaires est passé en zone négative depuis le début de l'été. Les perspectives d'emploi ne sont pas favorables, certaines entreprises prévoient en effet des réductions d'effectifs et celles qui prévoient des engagements sont moins nombreuses.

Si les exportations souffrent du ralentissement de l'économie mondiale, le commerce de détail est lui affecté par la force du franc. Par contre, l'activité domestique profite de la politique monétaire expansive et les consommateurs voient leur pouvoir d'achat augmenter en même temps que les prix baissent.

## Économie régionale

L'économie neuchâteloise a subi un coup de frein sous l'effet du double choc de la surévaluation extrême du franc par rapport à l'euro et au dollar et du net ralentissement dans les économies avancées. Le dollar et l'euro ont atteint au début août des niveaux jamais rencontrés, au risque d'asphyxier l'économie du canton. Depuis l'annonce par la BNS de l'adoption d'un cours plancher, le risque d'une chute brutale de l'activité dans le canton s'est estompé.

L'indice de la marche des affaires, qui reflète l'évolution des entrées de commandes, l'appréciation des chefs d'entreprises sur les carnets de commandes et l'évolution de la production, a chuté en juillet et la détérioration s'est ensuite poursuivie. On observe aussi une dégradation de la position concurrentielle des entreprises neuchâteloises, tant dans les pays de l'Union européenne que dans le reste du monde. L'activité reste cependant vigoureuse et la baisse des commandes ne s'est pas encore traduite par un recul de la production. On peut considérer que Neuchâtel résiste mieux que l'économie suisse dans son ensemble.

Les branches connaissent des situations très différentes. L'horlogerie résiste bien, même si un nombre croissant d'entreprises constatent un recul des entrées de commandes. Les carnets sont encore bien garnis et la quasi-totalité des entreprises sont satisfaites des réserves de travail. Autre élément positif, les horlogers indiquent que leur capacité concurrentielle est préservée. La place importante des marchés émergents dans la demande de produits horlogers offre une protection contre les à-coups conjoncturels. Elle constitue aussi un gage de croissance pour l'avenir.

La situation est différente dans les autres branches. Une large majorité des entreprises de la métallurgie, des équipements électriques et des machines considèrent que leur capacité concurrentielle s'est détériorée tant dans l'Union européenne que dans le reste du monde. Le cours actuel du franc ne permet pas aux entreprises non horlogères d'être compétitives sur le plan des coûts.

### Indicateurs conjoncturels

	T3 / 2010	T4 / 2010	T1 / 2011	T2 / 2011	T3 / 2011
<b>taux de change fin de trimestre</b>					
CHF / USD	1.00	0.97	0.92	0.84	0.87
CHF / EUR	1.31	1.28	1.29	1.21	1.20
<b>IPC</b> indice des prix à la consommation CH <i>variation annuelle</i>	0.3	0.5	1.0	0.6	0.5
<b>PIB</b> produit intérieur brut <i>variation annuelle</i>					
USA	3.5	3.1	2.2	1.6	
EUR	2.1	1.9	2.4	1.6	
CH	2.7	3.1	2.5	2.3	
<b>exportations</b> <i>variation annuelle</i>					
CH	6.0	6.5	3.9	1.6	0.9
NE	16.3	10.1	12.2	6.0	- 4.0
<b>taux de chômage fin de trimestre</b>					
CH	3.5	3.8	3.4	2.8	2.8
NE	6.0	6.2	5.6	4.5	4.4
CdF	7.4	7.7	6.6	5.4	5.3
<b>marche des affaires dans l'industrie</b> <i>solde</i>					
CH	14.5	13.9	11.7	1.8	- 11.2
NE	25.3	29.7	29.1	26.5	17.5
<b>perspectives d'entrées de commandes</b> <i>solde</i>					
CH	17.5	19.8	18.5	7.7	- 5.8
NE	26.5	36.2	31.0	14	- 5.4
<b>construction de logements</b> CH <i>var. annuelle</i>	12.8	9.9	5.8	4.7	

## **Promotion et projets**

Confirmation de la bonne marche du secteur horloger, de nombreuses recherches de locaux de plus grande taille sont adressées au service économique. Sellita a exercé son droit d'emption en Ouest de son usine du Crêt-du-Loche afin de doubler ses surfaces de production, ce moins de trois ans après la construction initiale. De même, la société G&F Châtelain construit un nouveau bâtiment de taille importante. FKG, active dans le secteur dentaire, a également procédé à un agrandissement conséquent. Universo, qui souhaitait faire l'acquisition d'un terrain situé en zone industrielle de plus de 30'000 m<sup>2</sup> a renoncé à cet achat. En effet, l'entreprise a préféré effectuer le regroupement et le développement de ses unités de production sur le site d'Energizer qu'elle a pu acheter. Si le site chaux-de-fonnier de production de piles alcalines avait pu être sauvé plusieurs fois par le passé, la société américaine a choisi de le fermer en 2011. Les quelques 220 employés touchés ont pu bénéficier d'un plan social généreux de 27,5 millions. Plus de la moitié des employés avaient pu retrouver un emploi à l'été, 35 personnes ont été mises au bénéfice d'une retraite anticipée. Une antenne emploi exclusivement dédiée à l'accompagnement du personnel fonctionnera jusqu'au mois d'octobre 2012. A la fin 2011, elle encadrait une soixantaine de personnes.

A l'automne, la Ville a fait l'acquisition du bâtiment situé Paix 152, en Est de la Halle Volta et au Sud de l'Usine électrique. Après travaux, ce site accueillera diverses institutions actives dans la réinsertion par le travail. La création d'un village d'artisans et éventuellement d'une pépinière d'entreprises est prévue.

Une délégation de la Ville a rendu visite aux exposants chaux-de-fonniers à l'occasion des salons SIHH, Baselworld et l'EPHJ. Ces visites donnent l'opportunité aux entreprises de faire part de leurs préoccupations et de la marche des affaires à la Ville. Pour l'autorité et les services, outre le partage de précieuses informations avec les sociétés, des échanges ont lieu sur les grands projets et enjeux économiques. Ainsi, on constate que les conditions-cadres telles que l'aménagement du territoire, les transports, le logement et l'image de la ville, sont des sujets d'importance pour les acteurs économiques.

Les Journées de la Métropole Horlogère ont eu lieu pour la troisième année consécutive. Durant plus de trois semaines, on a pu assister à des conférences, colloques, expositions et ateliers d'initiation. Cette année, la Watch gallery a élu domicile à la rue Neuve 1. Les expositions ont eu pour thème le renouveau horloger, les chronoscopes et les lauréats du concours international de chronométrie. On a également pu voir des films d'archives et s'initier au démontage et remontage de mouvement. Les 15<sup>e</sup> journées internationales du marketing horloger et de recherche avaient pour thème "the asian dream". L'"Expérience de la ville" a présenté le travail du troisième photographe sélectionné, Yann Amstutz. L'Ecole d'Arts Appliqués a ouvert ses portes au public et proposé des visites guidées dans les ateliers. Elle a également organisé un concours de réalisations cinématographiques sur le thème du compte à rebours. Deux patrons horlogers de renom ont débattu de l'avenir de l'horlogerie. La FSRM a organisé une journée de cours et conférences. L'Association neuchâteloise des industriels de l'horlogerie au Club 44, de la microtechnique et des branches affiliés (ANIM), l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle et la Convention patronale horlogère ont proposé une journée de perfectionnement sur le thème horlogerie et microtechnique, en collaboration avec les entreprises de la branche. L'ensemble des partenaires est impossible à citer ici, mais il ne faut pas oublier que sans eux, la mise en lumière de l'exceptionnel patrimoine culturel et industriel de notre région ne pourrait être possible. Outre l'organisation d'événements tels que les expositions de la Watch gallery, les JMH ont pour objectif de rassembler les acteurs et institutions pour souligner l'ADN de notre région et augmenter sa notoriété.

## **Statistique de l'emploi**

La statistique faisait état de 23'167 emplois à La Chaux-de-Fonds au mois d'octobre 2010. Cela représente une hausse de 2.9% en un an (654 emplois). Le secteur secondaire connaît la plus forte hausse (+5.3%), alors que le tertiaire poursuit sa progression (+1.1%). L'horlogerie, avec 27% des emplois totaux, est toujours très largement en tête des pourvoyeurs d'emplois, suivie par l'enseignement, la santé et le social (19% au total), par le commerce de détail (8.1%), l'industrie électrique et électronique (4.3%), la construction (4.3%), les services commerciaux (4.1%) et la métallurgie (3.4%).

L'une des tendances fortes à relever porte sur l'augmentation de 6.5% du nombre de pendulaires, qui a doublé en 15 ans : si la répartition des provenances est globalement maintenue – avec notamment le Littoral (+10.1%) et la France (+7.1%) en tête – on atteint aujourd'hui une proportion de 47.7% du total des employés travaillant sur le territoire communal. Or ce phénomène engendre logiquement une pression accrue sur les transports et les infrastructures.

Cette situation, ajoutée au fait que de plus en plus de Chaux-de-Fonniers travaillent désormais hors des frontières communales, encourage les autorités à poursuivre leurs efforts sur les conditions d'accueil de la Ville, non seulement en termes de transports, mais aussi de logement, d'activité commerciale, d'offre culturelle et de services.

Les statistiques de l'emploi sont disponibles sur le site Internet du service économique. Les données 2011 seront publiées au mois de mai.

## **Immobilier**

En 2011, la mise en vente d'appartements neufs en propriété par étage (PPE) a été très importante. En effet, de nombreux quartiers sont maintenant dans une phase concrète de réalisation. Cette offre importante de logements est assez variée. Elle propose notamment plusieurs alternatives aux futurs acquéreurs, autant en termes de localisation qu'en termes de gamme ou de taille. On constate une attente forte de la population pour des logements plus écologiques dans des quartiers durables. C'est sans doute un nouveau créneau pour le marché chaux-de-fonnier afin de diversifier l'offre. De plus, une réflexion sur le tissu urbain existant a été engagée avec le service d'urbanisme et de l'environnement afin de densifier le territoire vers l'intérieur pour ainsi permettre à la population d'être plus proche de tous les services et d'apporter aux commerces une clientèle de proximité. A noter encore que la vente d'appartements en PPE déjà construits est assez faible et que le marché est assez tendu sur ce segment.

La demande de maisons individuelles reste forte. Toutefois, on constate une évolution de la demande de la population en lien notamment avec l'augmentation de la sensibilité à l'écologie et aux besoins de vivre très proche des services et donc, très souvent, proche des centres-villes. L'avenir est sans doute aux villas urbaines qui devraient permettre de répondre à ces nouvelles attentes. Pour l'instant, une partie de la demande a pu être absorbée par l'ouverture de deux quartiers de villas traditionnelles en périphérie de la ville. On constate également une augmentation de petites opérations qui consistent en la construction d'une ou deux unités dans des quartiers existants. Ceci permet la densification du tissu bâti et l'utilisation des équipements publics existants. En 2011, les prix ont eu à nouveau une tendance à la hausse notamment pour les villas déjà construites en lien avec le nombre restreint d'objets sur le marché.

Sur le marché de la vente d'immeubles, La Chaux-de-Fonds, par la stabilité de son marché, est attractive pour les investisseurs, d'autant plus durant cette période d'instabilité des marchés boursiers. De ce fait, la demande est très forte, mais les objets restent rares, surtout au niveau des grands immeubles, dont la valeur dépasse les 5 millions. De nombreux contacts avec des investisseurs ont été tissés en 2011, notamment en lien avec le quartier Le Corbusier. En effet, la mise en valeur de celui-ci a commencé (pour les parcelles appartenant à la Ville, lot A et B) et devrait entrer dans une phase de réalisation (vente de terrains) en 2012. En 2011, il a fallu mettre en lien les investisseurs avec les futurs acquéreurs ou locataires et trouver les lieux adéquats d'implantation et les volumes d'investissements correspondant aux attentes. De plus, un institut spécialisé a été mandaté afin d'analyser l'opportunité de l'installation d'un hôtel sur le premier périmètre.

De nombreuses constructions ont vu le jour en 2011. On constate un transfert de la clientèle locataire chaux-de-fonnière vers le secteur des appartements en PPE. Malgré cela, grâce notamment à une belle dynamique sur le plan démographique (+317 habitants en 2011), le taux de vacance des logements du territoire communal reste stable et à même légèrement baissé en 2011 pour atteindre le taux de 1.90% (2.05% en 2010 et 1.97% en 2009). A noter que, malheureusement, une nouvelle fois, le 30 % de ces vacants sont concentrés sur une dizaine d'immeubles. Cela prouve que les chiffres statistiques sont en partie péjorés par une toute petite partie du parc immobilier. Le taux de vacance du canton de Neuchâtel a diminué, passant de 1.30% en 2010 à 1.19% en 2011, retrouvant ainsi son niveau des années 2008 et 2009. Cette baisse au niveau cantonal est principalement due au nombre importants de logements en rénovation dans le canton (les appartements en rénovation ne sont pas répertoriés dans la statistique des logements vacants), à la précision accrue de la statistique et à l'amélioration du taux de vacance de la Ville du Locle. La majorité des appartements vacants à La Chaux-de-Fonds sont des 3 pièces. Il faut souligner que les appartements de 3 pièces ayant été rénovés rencontrent, quant à eux, un grand succès malgré des prix assez élevés pour le marché chaux-de-fonnier. Ces nombreuses rénovations conduisent à une légère augmentation générale des prix du marché, malgré une baisse du taux hypothécaire de référence. De plus, l'augmentation du prix des énergies entraîne également une augmentation des coûts de location qui péjore le budget des ménages, mais ne bénéficie pas au propriétaire. Les logements du parc immobilier du territoire de La Chaux-de-Fonds ne sont pas soumis aux restrictions de vente prévues par la LVAL (Loi cantonale limitant la mise en vente d'appartements loués). En effet, tous les types de logement sont sortis du seuil de pénurie depuis au moins 2 ans, à l'exception des 5 pièces (les appartements de 6 pièces et plus ne font pas partie du champ d'application de cette loi). Il n'apparaît actuellement pas nécessaire de soumettre uniquement les logements de 5 pièces à la loi, le marché se régulant pour l'instant de lui-même.

Le service économique de La Chaux-de-Fonds répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants sur territoire communal. Le nombre de locaux vacants a diminué de 17 unités en 2011, en lien notamment avec la bonne santé de la branche horlogère. Le nombre de mouvements dans les locaux commerciaux et industriels sont plus faibles que les autres années (94 entrées et 111 sorties). Cet état de fait est d'autant plus vrai pour les surfaces industrielles de plus de 500 m<sup>2</sup> et les surfaces de stockage. En effet, la sécheresse du marché sur ces deux segments pose problèmes en termes de localisation et d'expansion, notamment des sous-traitants de la branche horlogère. Le guichet internet immobilier rencontre toujours autant de succès. Au fil des années, celui-ci a permis au service de se décharger d'une partie des demandes dites "simples" de locaux qui émanent principalement de particuliers. Le service économique a traité 46 demandes directes de sélections de locaux durant l'année 2011. Ces demandes sont suivies sur plusieurs mois jusqu'à ce que l'entreprise ou l'acteur commercial trouve un local à sa convenance. Les contacts avec les propriétaires sont également très fréquents afin de les orienter dans le positionnement de leur immeuble sur le marché en lien avec les locaux notamment. Le conseil prend donc une place importante dans les activités du service.

Enfin, la création d'outils de politique immobilière et foncière sous la forme de sociétés immobilières, acceptés par le Conseil communal et le Conseil général est actuellement bloquée par l'Etat. En effet, la modification de la loi sur les communes, qui devait permettre de laisser une plus grande latitude aux communes en matière immobilière et foncière, a été mise en attente jusqu'à nouvel avis. Le service a toutefois continué sa politique proactive tout au long de l'année avec les moyens dont il dispose.

## **Commerce**

La Ville compte 3 pôles commerciaux principaux (le centre-ville, les Entilles et les Eplatures) qui s'affirment au fil des ans. Les autorités souhaitent concentrer les implantations de nouveaux commerces de taille importante dans ces 3 zones, afin de rendre le développement commercial de son territoire cohérent et structuré. Toutefois, il est important de maintenir des commerces de proximité dans les quartiers. Ces derniers doivent néanmoins se limiter à des surfaces de moins de 500 m<sup>2</sup> pour l'alimentation par exemple. Le pôle commercial le plus important est celui du centre-ville avec 180 commerces (ce chiffre ne tient pas compte des prestataires de services comme les banques, les gérances ou les assurances ni des établissements publics). Vient ensuite le secteur des Entilles, avec 21 commerces, et celui des Eplatures qui en compte 20 (chiffres 2010).

Le centre-ville, très prisé depuis plusieurs années, voit de nombreuses chaînes, absentes pour l'instant du tissu commercial chaud-fonnier, se tourner vers lui. C'est ainsi que les locaux emblématiques de "l'ex-ABM" ont retrouvé preneur grâce notamment à une collaboration soutenue entre le nouveau propriétaire des locaux et le service économique. Toutefois, les implantations restent compliquées car le nombre de surfaces disponibles est très limité. Le service travaille dès lors à la valorisation et à la revitalisation des rues adjacentes à l'avenue Léopold-Robert notamment en lien avec des projets immobiliers d'envergure. Ceux-ci pourront accueillir de nouvelles surfaces commerciales et créer ainsi une augmentation de la concentration commerciale au centre-ville.

Le Réseau Centre-Ville a maintenant trouvé un rythme de croisière et a déjà permis de fédérer plus de 250 acteurs. Son site internet ([www.reseaucentre ville.ch](http://www.reseaucentre ville.ch)) attire de plus en plus de visiteurs, notamment grâce au nombre important de renseignements pratiques proposés. Le service économique s'occupe de la gouvernance et de la gestion administrative du réseau. A l'occasion de la fête des voisins, le 31 mai, plus de 80 acteurs du réseau se sont réunis pour leur première rencontre annuelle. Celle-ci a rencontré un vif succès. Elle a tout d'abord permis d'aborder différents grands projets qui concernent le centre-ville en plenum au travers des présentations du service économique. Puis, dans l'esprit du réseau, un apéritif dînatoire canadien a été organisé. Celui-ci a permis de nombreux échanges informels entre les acteurs, que se soit sur le centre-ville lui-même ou sur les pratiques des acteurs et les collaborations envisageables.

Le service économique a procédé, à la fin de l'été 2011, à un recensement des places de stationnement dans un périmètre du centre-ville élargi, afin de mieux définir la stratégie d'accessibilité du centre. Celle-ci étant un élément essentiel de l'attractivité du centre-ville. De plus, plusieurs autres services de la Ville expriment également régulièrement leurs besoins pour de telles données. Malheureusement, il n'existait pas de carte mise à jour régulièrement du parcage sur le territoire communal. Ce recensement a permis, entre autres, de mieux connaître l'offre en matière de places de parc dans certains secteurs. Il offrira notamment la possibilité d'analyser finement la répartition des places de stationnement sur domaine public et de les distribuer, si besoin, de manière plus optimale. Ceci est d'autant plus important pour les places spécifiques telles que celles réservées aux personnes à mobilité réduite, les places de livraison ou celles limitées dans le temps (10, 15, 30 ou 60 minutes). Les cartes obtenues à partir des données récoltées permettent également de visualiser et de prendre en compte le stationnement lors de l'élaboration de projets ou d'aménagements urbains. Les cartes sont dorénavant mises à jour régulièrement en partenariat avec différents services de l'administration. L'intérêt pour ce type de données étant très grand, le Conseil communal a décidé de procéder à une deuxième étape de recensement en élargissant le périmètre à l'ensemble du territoire communal. Cette deuxième, et dernière étape, qui a commencé au mois d'octobre 2011, prendra fin au mois de juillet 2012.

### **Sources**

*Centre de recherches conjoncturelles (KOF), Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), Banque nationale suisse (BNS), Office fédéral de la statistique (OFS), Office cantonal de la statistique, Administration fédérale des douanes (AFD), Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), Service de l'emploi, Reuters EcoWin, Credit Suisse, UBS.*

## GÉRANCE DES IMMEUBLES

### Service

L'année 2011 a été synonyme de réorganisation pour la gérance des immeubles, marquée tout d'abord par le départ du chef de service à la fin du mois de mars, ceci après plus de vingt-huit années de loyaux services auprès du public et de nos locataires. L'intérim lié à la vacance de ce poste de mars à juillet a été assuré par l'administrateur du dicastère avec l'appui du collaborateur du service économique en charge de l'immobilier.

Par ailleurs cette période a connu plusieurs départs de collaborateurs et a permis de remettre à plat l'organisation interne. Dans un premier temps l'activité comptable du service a intégré la Comptabilité communale, secteur dépendant du Service financier.

Puis, au mois de juillet, la gérance a été renforcée par la venue d'un collaborateur responsable de la gestion technique des immeubles, et en août par l'engagement d'un chef de service.

En définitive, les mesures suivantes ont été adoptées:

- Maintien d'un effectif stable par rapport à 2010
- Intégration de la comptabilité de la gérance au Service financier
- Externalisation des tâches de livraisons de vin (voir Chap. "Domaines").
- Renforcement du Service d'architecture et des bâtiments venant en appui des projets de rénovation des immeubles communaux et financé par une contribution calculée en % de la valeur des chantiers confiés à ce service.
- Introduction progressive dès 2012 de nouveaux outils informatiques et optimisation des processus de travail.

### Statistiques 2011

En 2011, la gérance a enregistré 216 changements de locataires dans le parc immobilier de la Ville, dont 117 concernent des logements, 99 des garages et places de parc. A noter qu'en moyenne, un locataire reste 7 ans dans un logement de la gérance. Ce chiffre subit de grande variation selon les immeubles.

Au 31 décembre 2011, la liste de location du parc immobilier de la Ville compte 19 logements à louer et 32 places de parc, non-compris les appartements laissés vacants pour les besoins du chantier Cernil-Antoine 27-29/ Louis-Agassiz 13.

#### Immeubles gérés par le service au 31 décembre 2011

Chapitres	Immeubles	Appartements	Locaux divers, garages	Domaines, terrains, emplacements, vitrines
Bâtiments locatifs	107	670	72	52
Parkings hôpital et Volta	2	--	83	318
Bâtiments d'utilité mixte	15	21	65	6
Bâtiments industriels	2	1	58	--
Domaines	11	9	4	75
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société immobilière Bloc 30	7	63	21	--
Société Hôtel-Pierre-François SA	2		44	
Caisse de pensions du personnel de la fonction publique Prévoyance.ne	74	759	385	49
Travaux publics	20	3	91	10
Office des sports	3	--	3	1
Services sociaux	6	55	--	--
<b>Total :</b>	<b>251</b>	<b>1'599</b>	<b>826</b>	<b>511</b>

### Bâtiments locatifs propriété de la Ville

#### Rénovation d'appartements :

La gérance a procédé à 15 rénovations complètes d'appartements (en général : peinture, maçonnerie, carrelage, cuisine agencée, sanitaire, électricité OIBT) pour un total de Fr. 560'155.-. D'autres interventions se rapportant à l'OIBT ont été effectuées dans des appartements ou communs d'immeubles pour un total de Fr. 36'700.-

### **Joux-Perret 16**

L'acte de vente concernant l'acquisition ce bien-fonds dans la perspective du déplacement du site de transbordement des déchets a été signé en date du 7 décembre 2010 (voir Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de CHF 530'000.- pour l'acquisition du bien-fonds 7890 du cadastre de La Chaux-de-Fonds du 11 août 2010).

L'entrée en jouissance, a quant à elle, été différée au 31 juillet 2011. Depuis le XX, cette habitation a été mise en location avec un bail de courte durée, en attendant la construction du site de transbordement de Bellevue.

### **Commerce 19-21**

Cet immeuble a fait l'objet d'un remplacement de l'ensemble des chauffages et chauffe-eau individuels à gaz par une chaudière centrale à gaz et panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire (ces derniers seront posés début 2012). Ce type d'intervention sur l'agent énergétique devrait se généraliser dans les prochaines années à l'ensemble des bâtiments de cette configuration.

### **Louis-Agassiz 7,9,11 et 10,12,14**

Ce groupe d'immeubles a fait l'objet d'une procédure marché public ouverte afin de procéder au remplacement des fenêtres existantes par du triple vitrage. L'intervention aura lieu début 2012.

### **Cernil-Antoine 27,29/ Louis-Agassiz 13**

Ce chantier a connu des retards notamment liées aux procédures marchés publics. Malgré certaines surprises en 2011 sur l'état des crépis extérieurs, la rénovation de cet immeuble a suivi son cours. Elle s'est portée principalement sur les extérieurs (façades, ferblanterie, toiture et panneaux solaires). Selon le planning des travaux, les appartements des entrées Cernil-Antoine 27,29 devraient être entièrement rénovés au mois de juin 2012 et mi-décembre pour l'entrée Louis-Agassiz 13.

### **Président-Wilson 17-21**

La réfection des façades, des ferblanteries, l'isolation des combles et sous-sols ainsi que le changement des fenêtres et volets ont été finalisés sur l'année 2011.

### **Parkings**

La gérance s'est occupée de la mise en valeur du parking Volta sis rue Numa-Droz 185 et assure sa gestion depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010. Au 31 décembre 2011, 28 places de parc sont louées sur un total de 42 mises en location au mois, le solde des places (41) étant louées comme parking public payant.

### **Bâtiments d'utilité mixte propriété de la Ville**

#### **Ronde 5-7**

Le 20 juin 2011, la Ville est entrée en jouissance du bâtiment Ronde 5-7 (voir : Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 361'000.- pour l'acquisition de l'immeuble et de l'édicule sis rue de la Ronde 5-7 du 9 mars 2011). L'immeuble a été investi dès juillet par l'association représentant la Plage des Six-pompes qui s'est chargée de l'évacuation et de la réfection légère des locaux. Le bail a été conclu dès le 1<sup>er</sup> octobre 2011 avec un rendement de 8% sur cet objet, comme annoncé dans le rapport d'acquisition présenté au Conseil général.

#### **Usine électrique**

Ce bâtiment industriel emblématique fait l'objet d'un intérêt de la part des milieux économiques, associations ou privés en quête d'un lieu atypique et de caractère pour leurs réceptions et manifestations. Cependant, en l'état actuel, différents points concernant d'une part l'exploitation de la salle et d'autre part le voisinage immédiat des infrastructures de viteos ne satisfont pas aux exigences de sécurité et de fonctionnement d'un tel complexe (insuffisance au niveau des sorties de secours, de la détection, manque de sanitaires, pas d'espace traiteur et de vestiaires, etc.). Un projet de transformations a été élaboré sur 2011 et se concrétisera sur l'année 2012.

#### **Site des abattoirs**

La verrière centrale des abattoirs a été achevée en début d'année 2011. A ces travaux urgents ont succédé d'autres réfections d'étanchéité sur les toitures plates. De manière générale, la dégradation du site est constante, d'autres réfections/restaurations lourdes sont à prévoir dans les prochaines années.

Par ailleurs, les activités d'abattage sur le site prendront fin définitivement au 31 décembre 2013. L'affectation et l'avenir du site devraient être déterminés dans l'intervalle.

### **Bâtiments industriels propriété de la Ville**

#### **Paix 152**

La gérance communale a intégré comptablement le bâtiment de Paix 152 acquis en juillet 2011 dans la perspective d'y accueillir une pépinière d'entreprise. Le service d'architecture et des bâtiments pilotera la rénovation de cet objet, quant à la gérance, elle s'occupera de la gestion administrative en collaboration avec le Service économique.

## **Domaines de la Ville**

### **Livraison du vin de la Ville**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, la livraison ainsi que la gestion du stock du vin de la Ville a été externalisée auprès de la Fondation Job Service. La mandataire en question a pour but d'exploiter des services destinés à favoriser l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. Un premier bilan sera effectué au 31 décembre 2012, et le mandat reconduit d'année en année dans la mesure où les prestations donneront satisfaction. En outre, cette solution permet à la gérance de se recentrer davantage sur ses activités liées à la gestion du parc immobilier.

### **Terrains**

Le 14 décembre 2010 par la signature de l'acte de vente définitif, la Ville est devenue officiellement propriétaire des lots A, B et G sis sur le périmètre du plan spécial Le Corbusier. La gérance a pris en charge la gestion de 57 places de stationnement anciennement propriété des CFF, elle les exploitera et les mettra en location jusqu'à la construction des bâtiments sur les lots A et B.

### **Société immobilière Hôtel-Pierre-François S.A.**

#### **Parking Charles-Naine 35-37**

La construction des 36 places de stationnement souterraines sont en voie d'achèvement et l'entrée en jouissance est prévue dans la première partie de l'année 2012

### **Société immobilière Bloc 30 S.A.**

#### **Petites Crosettes 16**

La vente envisagée ne s'est pas réalisée sur 2011, cette transaction sera par conséquent reportée sur 2012 (voir : Rapport du Conseil communal relatif à la vente par la Société immobilière Bloc 30 SA de la ferme "La Jaillesta" - sise sur le bien-fonds 7988 du cadastre de La Chaux-de-Fonds - Les Petites-Crosettes 16 à M. Hughes B. Chantraine pour le prix de CHF 355'000.00 du 11 mai 2011).

#### **Terrain Hôtel-de-Ville 71**

Suite à démolition en 2010 de l'immeuble locatif situé rue de l'Hôtel-de-Ville 71, le parking d'échange éventuellement projeté ne s'est pas réalisé. Dès le début de l'année 2011, des places non-marquées ont été louées à deux entreprises de la place. Un projet d'affectation de cette parcelle devrait voir le jour en 2012.

### **Immeubles propriété de Prévoyance.ne en gérance**

Outre la gestion du parc immobilier communal, la gérance est mandataire de prévoyance.ne depuis la création d'une caisse de pension unique pour le personnel de la fonction publique du canton de Neuchâtel. Le mandat porte sur la gestion administrative et technique ainsi que sur la mise en location de nouveaux immeubles d'une partie du parc immobilier chaux-de-fonnier de la mandante.

Dès le 16 mars 2011, La gérance communale s'est occupée de la mise en valeur du nouvel immeuble, propriété de Prévoyance.ne, Rue Abraham-Robert 61-63 et assure sa gestion. Au 31 décembre 2011, 16 appartements sur 20 sont et 14 places de parc sur 24 sont louées. Cette mise en valeur a généré un revenu forfaitaire de Fr. 20'000.00.

Les honoraires de gérances facturés en 2011 représentent la somme de Fr. 332'560.00 pour un montant total de locations de Fr. 6'842'802.00. Quant aux honoraires sur les travaux importants de rénovations (13 appartements + divers), ils représentent Fr. 36'523.30 pour un montant total de travaux de Fr. 751'508.00.

## SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pour rappel, le Service d'Urbanisme et de l'Environnement s'était réorganisé début 2010 en trois secteurs techniques et un secteur administratif et financier :

### Le secteur "Planification et aménagement du territoire" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, la mobilité, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

### Le secteur "Constructions" :

Dirigé par l'architecte communal, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers, conformité et énergie), la prévention incendie, l'environnement et la salubrité publique.

### Le secteur "Protection et valorisation du patrimoine" :

Dirigé par l'architecte du patrimoine, ce secteur est chargé de la protection et de la valorisation du patrimoine, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi d'évènements en relation avec celui-ci. Par ailleurs, un volet "relations extérieurs" s'est greffé dans le courant 2011 au cahier des charges de l'architecte du patrimoine.

Le regroupement de l'entier du service sur un site unique est toujours un objectif. Cette dernière étape de la réorganisation du SUE doit permettre la création d'un secrétariat unique pour tous les secteurs. Cet objectif n'ayant pu se concrétiser en 2011, il figure parmi les priorités de l'année 2012.

## Planification et aménagement du territoire

### **Aménagement du territoire**

#### *Plan spécial Le Corbusier :*

Le plan spécial est entré en vigueur et a force de loi depuis l'été 2009 et le Conseil général a accepté l'achat par la Ville des terrains des périmètres A et B. Les travaux de dépollution et d'équipement ont débuté en septembre 2010 et devraient durer jusqu'au printemps 2012. La question du transbordement des ordures ménagères venant du Jura par des convois des CJ à destination de l'usine d'incinération de Vadec fait l'objet d'études et d'analyses; le site de Bellevue a été retenu. La ville a acquis la parcelle du voisin. Des négociations sont en cours avec les propriétaires pour l'achat du terrain.

#### *Crêt du Locle :*

Les réalisations terminées et en cours de la grappe "Néode" (Greubel-Forsey, Patek-Philippe, Jaquet-Droz) démontrent l'importance d'une planification de qualité pour ce territoire. Le projet d'aménagement du Crêt-du-Locle a formellement été soumis en examen préalable au service de l'aménagement du territoire. Ce projet, dans sa globalité, s'est poursuivi en particulier dans la qualification de l'espace de verdure assurant le lien entre toutes les grappes. Le secteur situé au Sud de la gare du Crêt du Locle a été particulièrement étudié; une option paysagère relativement audacieuse a été retenue par le Conseil communal, qui souhaite assurer la préservation de cet espace dans la durée.

D'intenses discussions ont eu lieu en 2011 entre les trois partenaires (Le Locle, La Chaux-de-Fonds et l'Etat) ainsi qu'avec la Confédération pour pouvoir aboutir à une planification définitive qui devrait être validée en 2012.

#### *La Chaux-de-Fonds 2030*

Ce projet doit permettre de dresser une vision globale qui servira de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ». Le but est de développer des stratégies pour le développement territorial futur de La Chaux-de-Fonds. Une première étape a eu lieu en juillet 2011 avec la participation d'étudiants en urbanisme de quatre écoles de renommée internationale : EPFL, Ecole de la Chambre d'architecture de Bruxelles, Ecole de paysage et d'environnement de Montréal et Ecole spéciale d'architecture de Paris.

Des pistes d'évolution pour différents secteurs de la Ville ont été élaborées durant cette semaine, puis présentées au Conseil général, aux médias et à la population. L'objectif de cette première réflexion était de lancer le processus participatif en suscitant – par des idées et propositions neuves et ouvertes – le débat sur les développements à venir. Par la suite, une commission spéciale du Conseil général a été créée pour l'élaboration de cette vision à 2030 avec comme premier objectif des lignes directrices.

#### *Autres projets :*

D'autres projets de plans de quartiers et de plans spéciaux ont été suivis par le service. Par ailleurs, la révision du Règlement d'aménagement communal (RAC) se poursuit en parallèle à l'abrogation de l'actuel Règlement communal sur les constructions, dont les articles non-redondants avec la législation cantonale seront maintenus et intégrés pour la plupart dans le RAC.

Les contournements routiers H20 et H18, toujours en cours d'étude par le service des ponts et chaussées, donnent lieu à de multiples séances de coordination et d'information. Le projet de la H20 a été mis à l'enquête publique en automne 2010. L'évolution des projets se fait en conformité avec les plans de développement communaux, en particulier celui du Crêt-du-Loche. Un plan directeur partiel des mobilités incluant les nécessaires mesures d'accompagnement à la H20 a été mis en consultations.

Le service est également en charge de la mise en route de différentes opérations de rénovations, reconversions, réhabilitations comme le site des abattoirs, la ferme des Arêtes, la Maison du peuple, la salle de musique.

## **Aménagements urbains**

### *Projet d'agglomération*

Le Canton et les communes urbaines du Canton ont sollicité la Confédération pour obtenir sa participation financière pour un vaste éventail de projets censés garantir la cohérence entre urbanisation et transports. A cet effet, un dossier dûment argumenté a été élaboré ainsi que des fiches de mesures qui démontrent que les projets candidats à un subventionnement fédéral répondent aux attentes en matière de coordination entre urbanisation et transports.

La Ville a pour sa part développé un certain nombre de mesures susceptibles d'être financées à hauteur de 35 % par la Confédération ; il s'agit notamment du réaménagement de la place de la Gare, de la réalisation dans le secteur de la gare d'une passerelle au-dessus des voies CFF pour permettre le franchissement des voies, de l'ouverture d'une ou deux nouvelles gares entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle et de mesures en faveur de la mobilité douce.

### *Place de la Gare*

Le réaménagement de la place de la gare a fait l'objet d'un travail intensif entre les différents services communaux dont le service d'urbanisme et de l'environnement qui assure le pilotage avec un mandataire externe.

L'avant projet retenait la définition de 3 espaces distincts:

- Le parvis qui met en valeur le bâtiment de la gare et se déploie comme un tapis jusqu'au Pod. Cet espace est dédié en priorité aux piétons même si les bus y circuleront également.
- En Ouest du parvis se situe l'interface des transports publics, urbains, interurbains et régionaux. C'est un pôle central dans le réseau des transports publics.
- Sur la partie Est de la place, se situe un espace polyvalent à divers usages. Le trafic individuel y accédera à la place et à la Gare elle-même ou aux commerces. L'espace accueille ensuite des places de stationnement de courte durée, en lien avec les commerces de la place, et la dépose des voyageurs par les taxis et véhicules privés. Le couvert protège les personnes qui attendent un taxi ou descendent d'un véhicule et abrite également le stationnement des vélos.

La matérialisation et la définition précise de ces espaces et des bâtiments et structures devant y prendre place a fait l'objet d'un concours d'architectures en 2010.

Le projet lauréat "Air" a été développé par une équipe pluridisciplinaire piloté par un bureau d'architectes neuchâtelois. Le rapport du jury indiquait que: *"l'auteur de ce projet prend le parti de réaliser un espace de grande envergure, une sorte de tapis sur lequel repose l'ensemble des bâtiments de la place de la Gare. Les pavillons projetés viennent se disposer de manière déconstruite sur ce tapis. Ce dispositif confère ainsi un sentiment de grande liberté d'usage."*

Une première demande de crédit d'étude a été faite au printemps 2011 pour l'élaboration du projet de détail. Le secteur planification du service d'urbanisme et de l'environnement a été très fortement sollicité en 2011 pour le pilotage de cet important projet qui arrive maintenant au terme de sa phase de planification.

Une démarche d'information/participation à large échelle a d'ailleurs été mise en œuvre tout au long du processus de conceptualisation et de finalisation du projet en vue d'y associer les différents acteurs et la population.

### *Place des Brigades internationales*

Un projet de réaménagement de la place des Brigades internationales a été développé et les travaux ont débuté à l'automne 2010 et ils se sont terminés au printemps 2011 par la pose d'un revêtement singulier. Ce dernier ne répond pas aux attentes et une évaluation est en cours pour en déterminer les raisons.

### *Divers aménagements urbains*

Une étude pour la création d'un cheminement piétonnier entre Esplanade et la Gare de l'Est, une autre pour la création d'un trottoir le long de la route du Cerisier et un projet pour le réaménagement des rues Avenir-Fontaine sont à l'étude dans le service.

Le réaménagement de l'extrémité Est de la rue du Progrès a fait l'objet d'un processus, associant la population du quartier, qui se poursuivra en 2012.

## *Signalétique*

Un accord a enfin été trouvé avec les lauréats du concours en vue de la réalisation du concept de signalétique et la cession des droits pour des adaptations futures du concept à d'autres destinations.

Le SUE a complété le principe initial de balisage en densifiant le contenu des indications et la réalisation d'une première tranche d'itinéraires devrait avoir lieu en 2012.

## **Mobilité**

Dans ce domaine, les objectifs restent de contribuer à créer les conditions cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

### *Politique de stationnement - réseau cyclable*

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville sera toutefois nécessaire à plusieurs titres ; éviter la saturation du réseau routier urbain, éviter le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal pour faire reconnaître la nécessité du RER, instituer de l'espace public à d'autres usagers, bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

### *NewRide*

Dans le but d'encourager la mobilité douce et le transfert modal et de rendre accessible à tous la pratique d'une activité physique bénéfique pour la santé, la Ville de La Chaux-de-Fonds accorde à tout nouvel acquéreur d'un modèle recommandé de vélo électrique ou de scooter électrique une réduction de 10% du prix d'achat (max. CHF 300.00).

En 2011, la Ville a ainsi contribué à l'achat de 48 vélos électriques (-1 par rapport à 2010) et de 0 scooter électrique (-1 par rapport à 2010).

La Ville poursuivra son soutien pour une année encore, soit jusqu'au 31 déc. 2012.

### *Prestation vélos gratuits*

Dès 2007, le SUE en partenariat avec La Ville du Locle et l'Association pour le Parc Naturel Régional du Doubs s'étaient approchés de TRN SA afin de développer une nouvelle prestation pour le cyclotourisme. Cette démarche s'est traduite par une gratuité accordée au transport des vélos sur les lignes La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel et Le Locle – Les Brenets. Au total, 272 détenteurs de vélos en 2007, 612 en 2008, 854 en 2009 ont bénéficié de cette gratuité. Avec la mise en place de la communauté tarifaire intégrale, cette gratuité n'a pas été reconduite pour des raisons techniques et d'uniformisation de pratique entre les zones desservies par l'Onde Verte.

### *Plan de mobilité pour l'administration communale*

Faute de temps et de ressources humaines à disposition, les mesures du plan de mobilité n'ont pas encore été déployées sur l'ensemble des sites de l'administration. En revanche, l'analyse par questionnaire est finalisée et les mesures préconisées seront implantées dans le courant de l'année 2012. 6 vélos électriques ont été acquis durant l'année et un nouveau véhicule Mobility a été commandé pour début 2012.

## **Développement durable**

### *Parc naturel régional du Doubs:*

L'association regroupe 19 communes, s'étend sur un territoire de 336 km<sup>2</sup> réparti sur les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne. L'association pour le Parc naturel régional du Doubs est dotée d'une structure professionnelle qui est le bras opérationnel du Comité.

La Ville dispose d'un représentant au comité du parc, comité qui oeuvre en vue de la concrétisation du PNRD.

Le programme de travail comprend plus de 20 projets a été étudié et déposé auprès de l'Office fédéral de l'Environnement en vue d'obtenir le label "parc naturel national" et une contribution de la Confédération pour la période 2012 à 2015. Ce programme comprend une planification, un budget et des indicateurs d'effets et de prestations qui permettront d'évaluer la qualité des actions, le respect des exigences et du calendrier. Les communes seront appelées à ratifier le contrat de Parc par des votations de leurs législatifs dès mars 2012.

Un comité transfrontalier travail à la concrétisation de la dimension franco-suisse du parc et plusieurs projets sont en cours de concrétisation à cette échelle.

## Énergie

### Commission de l'énergie

Au cours de l'année, la commission s'est réunie à trois reprises, les 7 février, 23 juin et 24 novembre.

### Missions du secteur

Le secteur Energie a pour mission principale de préparer et mettre en œuvre la politique énergétique de la Ville. Ses tâches sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du Canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes régionaux, nationaux et cantonaux.

Avec les objectifs de confirmer la labellisation "Cité de l'énergie", toutes les évaluations du ré-audit 2010-2011 ont été revues avec un expert agréé et la ville a reçu le 28 septembre à Berne, le label "Cité de l'énergie" suisse avec 76.3 % de taux de réalisation. Cette excellente note a permis d'obtenir le label "European Energy Award Gold" qui sera remis en 2012.

La directive "Standard Bâtiments 2011" a pour but de renforcer les actions visant l'efficacité énergétique, l'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables et la promotion de constructions ou de rénovations durables, saines et écologiques. Un projet de directive communale visant à améliorer les bilans énergétiques des bâtiments est en cours de réalisation.

Le catalogue des actions "Cité à 2000 W" est en cours de travail avec la section "aménagement du territoire". Une nouvelle liste des priorités a été élaborée dans le catalogue des actions, selon la faisabilité des objectifs. Toutes les actions en ce domaine ont fait l'objet d'une présentation à Vevey pour le compte des Cité de l'énergie le 13 janvier 2011. A cette occasion, nous avons été qualifiés de "Ville pionnière".

Notre engagement au sein du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ) est confirmé, outre la présidence de la commission politique du projet énergie jusqu'à la fin 2011, par une participation très active lors des séances et des projets menés conjointement. Pour les actions 2011, 100 étiquettes Display ont été offertes et 36 formulaires complets ont été reçus. Pour la ville de Porrentruy, il y a eu 6 dossiers et 17 pour la ville de Neuchâtel. Les étiquettes ont été envoyées aux bénéficiaires. Le bénéfice financier de l'opération est de CHF 1'870.-. Nous avons donné 12 conférences "Je rénove mon bâtiment !". Plus de 1'000 personnes ont assisté à ces soirées d'information.

Le groupe travaille à l'élaboration d'un "arrêté" communal réglementant l'éclairage public, les vitrines et les enseignes lumineuses. Une première présentation a eu lieu le 23 novembre 2011 à Fribourg, dans le cadre des "Cité de l'énergie".

Le projet franco-suisse "REVE d'Avenir" est basé sur la Convention des Maires (2000 maires d'Europe), signée le 20 avril 2010 à Lausanne, réunissant 27 communautés françaises et suisses. Il s'agit d'un projet européen favorisant les économies d'énergies, l'utilisation des énergies renouvelables et la diminution de production de CO<sub>2</sub>. Nous avons organisé une rencontre générale les 16 et 17 février de cette année à la Vue-des-Alpes.

Les travaux inhérents au projet de Management Énergétique Urbain (MEU) qui sont réalisés avec des étudiants de l'EPFL, se sont concentrés sur le secteur Est de la Ville, englobant le futur quartier Europan10. Toutes les informations nécessaires à ces travaux (337 bâtiments) ont été récoltées. Les objectifs de la Ville ont été intégrés dans ce projet, à savoir : prévoir un forage géothermique en aquifère profond, utiliser des énergies renouvelables et de proximité, évaluer le potentiel d'efficacité énergétique lors de rénovations des immeubles. Tous ces travaux ont aussi permis à une assistante doctorante de l'EPFL d'élaborer un rapport concernant les possibilités de valorisation de la géothermie profonde et son intégration dans des systèmes de chauffage urbains existants. Plusieurs scénarios avec ou sans système hybride de génération d'électricité ont été investigués pour le cas d'étude de la ville de La Chaux-de-Fonds. Les ressources géothermiques profondes identifiées comme potentiellement intéressantes dans une précédente étude du CREGE (PDGN, 2010), soit les aquifères du Dogger et du Muschelkalk, ont été utilisées comme ressources potentielles.

Pour le projet de forage géothermique en aquifère profond, nous continuons les études. Selon les informations récentes du CREGE, les mesures gravimétriques sont réalisées. Avant de démarrer des mesures sismiques sur 2 lignes, il est nécessaire de monter un projet financier et de connaître les objectifs du canton.

Dans le cadre de la collaboration avec les Travaux publics, un rapport commun a été élaboré avec l'ISSKA traitant de toutes les mesures à mettre en place rapidement, concernant le PGEE, tant au niveau de la rétention, de l'infiltration ou de l'évacuation des eaux pluviales. De plus, avec VITEOS, toutes les fontaines communales ont été inventoriées.

Le service est aussi intervenu dans le dossier de pré-consultation lié au forage exploratoire pour la recherche d'hydrocarbures à Noiraigue dans le Val-de-Travers à proximité des sources de captage de la Ville.

Nous avons lancé et suivi l'étude du projet de récupération de chaud ou de froid dans la galerie de La Corbatière. Il s'agit d'un tube de 3 m de diamètre et de 1'083 m. de longueur où il y aurait eu la possibilité de poser des tubes de sondes géothermiques dans le radier. Les preneurs de chaud en hiver et de froid en été se trouvent au portique Sud de la galerie.

### Permis de construire

Il est à noter que les conseils donnés visant à une utilisation rationnelle de l'énergie ont été suivis dans la plupart des cas, et que les contacts avec les architectes et les bureaux d'études se déroulent dans une ambiance empreinte de collaboration réciproque. Voici le résumé de la liste des permis de construire étudiés:

EN-NE	Formulaire de base	26
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	5
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	16
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	21
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	18
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	68
EN-4	Installations de ventilation	19
EN-5	Réfrigération / humidification	5
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	1
EN-9	Installation de production d'électricité	0
EN-8	Halle gonflable	0
EN-10	Chauffage électrique	0
EN-11	Chauffage de piscine	0
EN-E60	Pompes à chaleur	4
EN-E61	Énergies renouvelables	28
	Capteurs solaires	361 m <sup>2</sup>
	Panneaux photovoltaïques, 32 kW	180 m <sup>2</sup>
	<b>Nombre de dossiers traités</b>	<b>211</b>

### Informations, conseils

Similairement aux années précédentes, le secteur a fourni environ 300 prestations liées à l'information et aux conseils en matière d'énergie. Ces renseignements sont dispensés à toute personne qui s'adresse au service, que ce soit des professionnels (architectes, ingénieurs) ou des privés. Ces prestations vont du simple renseignement téléphonique sur divers sujets liés à l'énergie, aux conseils plus spécifiques (visites sur place, rendez-vous). Le service a également à disposition de la documentation sur divers sujets qu'il prête/donne, par exemple pour la réalisation de travaux de maturité/diplôme liés à l'énergie.

Conférence principale, le 17 novembre 2011, le 20<sup>ème</sup> séminaire ENERGIE à l'HEIG-VD d'Yverdon-les-Bains a permis de présenter des propositions concrètes à l'intention des entreprises, des communes et des privés, pour économiser l'électricité.

Le service a participé à la mise en place et à l'animation du stand « Énergie » dans le cadre du salon du Port de Neuchâtel et de Modhac à La Chaux-de-Fonds.

## Constructions

### Bureau des permis de construire

#### Permis de construire délivrés

Le service a examiné, fait circuler les dossiers et préparé les autorisations concernant les 323 (365) nouvelles demandes suivantes (entre parenthèse : chiffre 2010) :

17	(23)	Préconsultations
224	(289)	Demandes de permis de construire ou sanctions préalables
36	(17)	Demandes d'autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou le SUE
46	(36)	Demande d'autorisations de pose d'enseignes

209 (231) permis de construire, dont 2 (1) sanctions préalables et 0 (0) autorisation à bien plaire, ont été délivrés. Ils ont trait aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

9	(21)	Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
10	(11)	Maisons à plusieurs logements
0	(1)	Maisons à usage mixte, locatif et commercial
0	(0)	Autres bâtiments avec logements
19	(33)	Bâtiments au total, comportant 98 (100) logements.

Bâtiments ou installations d'utilisation publique :

24 (34) Constructions, rénovations, transformations (principalement des conteneurs)

Bâtiments industriels et commerciaux :

12 (8) Constructions de bureaux, magasins, y compris les transformations

Constructions agricoles :

6 (5) Constructions, transformations, agrandissements

0 (0) Reconstructions après incendie

69 (103) Transformations des bâtiments existants

48 (29) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)

1 (1) Antennes pour téléphonie mobile

17 (37) Poses de panneaux solaires

2 (8) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

2 (1) Sanctions préalables

0 (0) Autorisations à bien plaie

0 (0) Décharges ou remblayages

*Autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme :*

4 (20) Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux de construction, transformation, rénovation, etc.

40 (28) Autorisations pour des poses d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage

16 (13) Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées

28 (20) Modifications de sanction ont été octroyées

1 (5) Prolongations de sanction ont été délivrées.

*Procédure de mise à l'enquête publique :*

137 (157) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

*Commissions d'urbanisme et sous-commissions des constructions :*

La commission d'urbanisme, dans sa version plénière, a tenu 4 (2) séances pour examiner 10 (4) projets ou thématiques.

La sous-commission des constructions a quant à elle tenu 8 (4) séances pour examiner 56 (26) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

*Prêt de plans d'archives :*

988 (108) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

*Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment :*

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est désormais trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

*Archivage informatique des plans d'archives :*

Comme les années précédentes, faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure.

**Archivage des dossiers d'archives (3<sup>ème</sup> étage) :**

La modernisation et l'agrandissement des archives ont commencé. Un premier agrandissement a déjà été réalisé. Une deuxième étape est actuellement en cours.

**Inspectorat des bâtiments****Préavis de permis de construire**

181 (258) préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une pré-consultation, dont 16 (4) préavis pour les demandes d'enseignes.

**Visites de conformité**

Il a été procédé à la visite de conformité de 35 (23) bâtiments comprenant tout type de constructions, dont 5 (3) bâtiments industriels visités avec les secteurs de la Prévention incendie, de l'Environnement ainsi que le Service cantonal de l'inspection et de la santé au travail.

**Autorisations d'installation de chantier**

12 (15) installations de chantier ont été autorisées après le dépôt de plans d'installations de chantier.

**Installations d'échafaudages**

Le contrôle d'échafaudages a été effectué pour 62 (73) installations. Certaines installations ont été examinées préalablement sur place avec le requérant et le Service du domaine public avant la pose de ces derniers dans certains cas problématiques.

**Occupation du domaine public**

4 (4) occupations sur le domaine public ont été facturées pour un montant de CHF 6'219.80.

**Travaux sans autorisation – dénonciation**

6 (25) chantiers effectués sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention dont 0 (0) a été dénoncé au Ministère public.

**Intervention concernant la sécurité**

Au niveau de la sécurité publique, 8 (7) interventions ont eu lieu concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non-conformes.

**Contrôle général des bâtiments**

Notre inspectorat a régulièrement contrôlé des bâtiments en cours de construction ou existants. Certains ont fait l'objet d'interventions. D'autres contrôles ont été effectués sur demande des services communaux.

**Prévention incendie****Installations de chauffage**

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

68 (72) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal :

- 9 (14) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 53 (58) chauffages généraux, à gaz
- 6 (3) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches

**Installations de cheminées de salon et de poêles**

61 (57) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

**Installations de citernes**

Il a été autorisé :

0 (0)	citerne aérienne à gaz
0 (0)	citerne enterrée
0 (0)	citerne intérieur des bâtiments
4 (2)	petits réservoirs jusqu'à 2'000 litres

### *Inspections des bâtiments*

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 962 dossiers. Ces dossiers ont donné lieu à 199 ordres de police du feu, dont 66 donnés suite à la visite du ramoneur; 384 visites de bâtiments; 152 préavis de permis de construire; 25 visites de conformité; 70 installations de citernes/chauffages; 61 dossiers poêles/cheminée qui demandent 2 interventions; 10 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie.

### *Feux d'artifices*

L'arrêté n'ayant toujours pas été modifié, la Police cantonale continue d'assumer la responsabilité des contrôles des points de vente. Par contre, le SUE donne un préavis au Service du domaine public concernant les feux d'artifices en dehors de l'autorisation normale (31 juillet, 1<sup>er</sup> août, 31 décembre) et feux occasionnels. Un groupe de travail est à l'œuvre avec le nouveau responsable de la Police cantonale. Aucune réunion n'a eu lieu en 2011 par manque de temps du responsable.

### *Établissements publics*

Les changements de patente et les réouvertures d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 45 (58) pour l'année 2011.

### *Rapport sur les collèges et les établissements communaux*

Suite aux rapports effectués, un programme a été établi et la mise en conformité de ces éléments suit son cours.

### *Commissions du feu*

La commission de salubrité publique et de la police du feu s'est réunie le 20 juin et une visite d'entreprise locale a été effectuée le 15 novembre. La séance qui devait suivre a dû être annulée par manque de commissaires. Une nouvelle directive concernant l'aménagement des combles et des surcombles dans des bâtiments existants a été éditée. Cette directive permettra de déroger aux recommandations de l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP).

La réunion annuelle des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 20 octobre à La Sagne.

## **Environnement**

### *Préavis en matière d'environnement et de salubrité au niveau des permis de construire*

Le préavis du secteur environnement a été sollicité par le secteur permis de construire dans 184 (202) dossiers. Ces préavis ont donné lieu à la délivrance de 167 (184) autorisations définitives par le SUE. 47 (56) autorisations ont été accordées sur la base d'un préavis antérieur à 2011. 2 (27) demandes ont été refusées ou retirées.

### *Visites de conformité*

En 2011, la section a participé à la visite de 5 (5) bâtiments industriels ou artisanaux.

### *Changement d'affectation et suppression de logements*

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2011.

### *Statistiques des dossiers traités et suivis*

Les préavis de la section Environnement se présentent comme suit :

- Au niveau de l'habitat traditionnel, 60 (86) autorisations concernent des transformations (78 %), 17 (26) des constructions nouvelles (22 %).
- Les sanctions concernent 38 (52) habitations individuelles et 37 (59) immeubles locatifs. 14 (23) d'entre elles comportent des aménagements de combles.

L'affectation des permis de construire est par ailleurs la suivante :

Industrie/administration :	53 (33)
Commerces/établissements publics :	40 (32)
Exploitations agricoles :	13 (2)
Décharge :	1 (3)
Garages/parkings :	39 (44)
Habitations :	74 (106)
Installations d'antennes pour la radiotéléphonie :	4 (3)
Autres :	16(34)

### *VADEC SA, STEP, CISA*

Le suivi analytique de la station d'incinération des ordures ménagères Vadec SA, de la station d'épuration des eaux usées (STEP), et des dossiers relatifs à l'environnement est effectué par le laboratoire Viteos SA sur mandat. Pour l'évaluation des données en relation avec les normes en vigueur se référer au rapport de Vadec SA et au rapport de gestion, chapitre STEP.

Le suivi analytique après assainissement du site de CISA est désormais effectué par le SUE et le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE). Trois campagnes de prélèvements ont été réalisées en avril, août et novembre 2011, suite à l'installation des nouveaux piézomètres et à l'acquisition en 2010 de nouveau matériel de prélèvement en adéquation avec les prescriptions de l'Office fédéral de l'environnement (SUE: pompe de prélèvement; SENE: sonde multi-paramètres). Les analyses des paramètres de terrain sont immédiatement effectuées in situ (pH, conductivité, température, redox, oxygène dissous,  $Fe^{2+}$ ,  $S_2$ ,  $CH_4$ ,  $Mn^{3+}$ ). Celles des hydrocarbures chlorés, nécessitant un appareillage très spécifique, ont été confiées à deux laboratoires extérieurs. Les concentrations mesurées en 2011 montrent que le phénomène de dégradation des solvants attendu est effectif. Cependant, une nouvelle année de prélèvements sera nécessaire pour affiner les résultats déjà obtenus.

### *Déchets abandonnés et décharges, sites contaminés, dolines comblées, carrières*

La surveillance du dépôt inadéquat d'ordures ménagères ou de déchets sur la voie publique a été reprise par le SDP.

Le territoire communal peut désormais être considéré comme exempt de dolines polluées par des matériaux. Il reste toutefois un litige financier avec un propriétaire, dont une carrière a été nettoyée par le personnel du Service de la voirie. Toutefois, les sites dépollués devront être contrôlés afin d'éviter de nouveaux dépôts de matériaux inappropriés.

Suite à un glissement de terrain, une partie du dépôt de matériaux situé dans la carrière du Chat Brûlé s'est déplacée. L'entreprise exploitante a pris les mesures d'urgence pour stabiliser les matériaux, et éviter que le glissement de terrain se déplace sur le chemin d'accès aux habitations situées au-dessus du site. Un bureau de géologues a présenté un rapport sur les causes de ce glissement et sur la conformité des profils en rapport avec le permis de construire. Les conditions du permis de construire n'étant pas respectées, un examen du dossier par le service juridique est en cours.

Suite de la réhabilitation de l'étang de Bonne-Fontaine : le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) a mandaté un botaniste indépendant pour le suivi de la flore. Le SUE et le laboratoire Viteos SA ont effectué le suivi analytique des eaux de fontes de la décharge à neige des Eplatures, en vue de déterminer si celle-ci est susceptible d'apporter des éléments contaminants dans les étangs voisins (Eplatures et Bonne-Fontaine). Cependant, les précipitations neigeuses ayant été faibles en 2011 (plus de neige dans la décharge dès février 2011), la périodicité de prélèvement de 6 semaines préconisée n'a pu être suivie que pendant 2 mois. Au total, 4 campagnes de mesures ont été réalisées. Le bilan des études effectuées en 2011 sera finalisé fin janvier 2012.

### *Recherche des points d'infiltration d'eaux pluviales ; découverte de gouffres*

Afin de décharger la STEP de ses excès d'eaux pluviales et d'empêcher des inondations en certains secteurs du territoire communal, le service collabore activement avec les Travaux publics et l'Institut suisse de spéléologie et karstologie (ISSKA) pour déterminer et réaliser des points d'infiltration d'eau dans le sous-sol karstique. Cette année aucune nouvelle cavité n'a été découverte.

Un grand travail a été réalisé avec les TP, Viteos SA et l'ISSKA concernant le PGEE (voir paragraphe Energie).

De même, à la demande des TP le SUE a collaboré activement avec Viteos SA au plan d'évacuation des eaux de la RC1320 en réfection.

### *Contrôle de la pollution de l'air*

En 2011, le service n'a pas effectué de contrôle de la pollution de l'air. Des mesures d'immissions à la station fixe du Parc de l'Ouest sont effectuées par le Service de l'énergie et de l'environnement (SENE). Ces mesures peuvent être consultées sur le site [www.ne.ch](http://www.ne.ch) sous la rubrique : Territoire et environnement – Protection de l'environnement – Air – Mesure de la qualité de l'air.

Le service a dû intervenir à plusieurs reprises suite à des plaintes dans l'industrie et dans l'habitat. Plusieurs réunions ont été organisées afin de trouver des solutions raisonnables et satisfaisantes pour chacune des parties. Par ailleurs et dans certains cas, il a été procédé à des analyses qui ont eu pour conséquence des assainissements.

Une collaboratrice scientifique représente la Ville de La Chaux-de-Fonds aux séances de Cercl'Air, le groupe des hygiénistes de l'air réunissant des représentants de la Confédération, des cantons et de quelques villes.

### *Assainissement des industries et contrôles des nuisances*

En 2011, le service est intervenu à plusieurs reprises dans les domaines suivants :

- Effluents désagréables à l'œil et à l'odorat.
- Bruit causé par diverses installations techniques, compresseurs, presses, ventilateurs.
- Stockage et manipulation de produits chimiques et déchets.
- Conseils divers relatifs à la protection de l'environnement.
- Information aux industries et aux particuliers sur la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne l'ozone (normes OPair).

En mai, une récolte d'échantillons de pellicule biologique dans les égouts a eu lieu afin d'analyser la teneur en métaux lourds. Les résultats ne sont pas inquiétants, bien que quelques-uns présentent parfois des valeurs élevées notamment en zinc et en cuivre. La cartographie de ces analyses sur le plan de la Ville a été faite par le Service géomatique communal.

Sur le chantier Le Corbusier, le suivi du site pollué CFF est effectué par un bureau d'ingénieurs. Lors des travaux et investigations y afférents effectués en 2011, une zone de pollution plus grande que celle initialement cernée a été découverte. Le SUE, bien que n'ayant pas de strict pouvoir décisionnel dans ce dossier (ceci incombant au SENE), est associé à toutes les réunions et prises de position des différents acteurs (CFF, SENE, bureau privé).

Au mois de septembre, le SUE a été contacté pour visiter une ancienne usine où des déchets chimiques étaient stockés depuis plus de 25 ans. Un ordre sanitaire a été envoyé au propriétaire afin d'éliminer au plus vite ces déchets. Plusieurs séances de coordination ont été nécessaires afin de régler ce cas au mieux. Le SIS a été chargé de superviser l'évacuation avec une entreprise spécialisée. Plusieurs tonnes de produits, dont certains très toxiques, ont ainsi été débarrassés, dans un délai très court, sans nuisance pour l'environnement ni surtout pour les habitants de l'immeuble et du quartier.

### *Directives pour les garages et les parkings*

Le canton a délégué formellement les compétences au SUE pour la mise en conformité des garages de la commune, soit 5 inspections en 2011 pour les enquêtes confiées par le Service cantonal des automobiles et de la navigation dans le cadre de la délivrance des plaques professionnelles. Un cas a donné lieu à une décision du Conseil communal, suite au non respect des exigences. Cette affaire est toujours en cours. Le service est également intervenu à 1 reprise pour le contrôle suite à la délivrance de permis de construire.

La conformité des ventilations des parkings couverts publics et privés est vérifiée à partir des permis de construire délivrés et font l'objet d'une visite de conformité suite à l'achèvement des travaux.

### *Eau potable et zones de protection des captages*

Les informations relatives à la qualité de l'eau potable figurent dans le rapport de Viteos SA.

### *ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie*

Le service a conservé son rôle d'interlocuteur de l'ISSKA, en tant qu'organisme proche des tâches environnementales.

### *Géothermie*

Voir le paragraphe Energie.

### *Radioactivité en général*

Le SUE collabore toujours avec la Confédération (OFSP à Fribourg) qui exploite sa station frontière de mesure de la radioactivité, installée aux abattoirs.

## **Salubrité**

### *Commission de salubrité publique et de la police du feu*

La commission de salubrité publique et de la police du feu s'est réunie le 20 juin et une visite d'entreprise locale a été effectuée le 15 novembre. La séance qui devait suivre a dû être annulée par manque de commissaires. Voir aussi le paragraphe *Prévention incendie, Commissions du feu*.

### *Traitement de plaintes, inspections et constats*

Les interventions du SUE, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Pour 2011, le nombre de rapports internes s'élève à 58 (68).

En outre les différents dossiers traités durant l'année sont au nombre de 148 (174), dont 71 (93) ont pu être classés. La répartition de ces dossiers figure dans le tableau ci-après.

Durant l'année, le SUE a suivi 42 (37) cas lourds d'insalubrité, dont 13 (9) ont pu être classés en fin d'exercice. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années. Dans les faits marquant de l'année 2011, on peut citer le cas d'une personne pour laquelle le service avait eu à intervenir par le passé. Son appartement était très encombré et sale. Nombre de dispositions avaient été prises pour améliorer la situation. Suite aux désagréments subis par le voisinage, il a fallu déclencher l'assainissement immédiat de l'appartement par une entreprise de nettoyage. La locataire a été expulsée et a disparu.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites sur instigation de l'Asloca ou de l'Autorité de conciliation.

Le SUE est régulièrement sollicité pour des interventions extra muros, dans une région qui s'étend. Les mandats proviennent de propriétaires, de locataires ou d'autorités locales. Dans de tels cas, il n'exerce pas une tâche de police, mais exécute un mandat d'expert, qui est facturé.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes	Affaires traitées et classées	Dossiers en cours
Nombre total de rapports / dossiers	58 (68)	71 (93)	77 (81)
Zone : urbaine	10 (23)	7 (25)	32 (38)
rurale	3 (1)	1 (4)	11 (7)
Salubrité : bâtiments	14 (18)	30 (38)	20 (28)
Appartements	43 (58)	52 (40)	27 (31)
Établissements publics :	5 (4)	1 (5)	10 (6)
Poussières, odeurs, fumées, moisissures :	38 (34)	41 (42)	34 (36)
Bruit : installations techniques et chantier	1 (2)	8 (8)	5 (10)
installations industrielles	0 (2)	2 (5)	2 (4)
Voisinage	1 (9)	8 (13)	12 (14)
établissements publics	1 (0)	1 (4)	7 (5)
Décharges, ordures, brûlage de déchets :	19 (18)	10 (24)	31 (26)
Industries et garages :	5 (4)	4 (7)	6 (7)
Eaux : usées	7 (4)	4 (6)	9 (11)
claires	3 (4)	6 (5)	9 (8)
Gouffres et dolines :	0 (1)	1 (1)	6 (2)
Attestations :	0 <sup>1</sup> (0)	24 (21)	2 (12)
Mesures thermo-hygrométriques :	2 (4)	17 (28)	2 (10)
Problèmes en relation avec des animaux :	14 (22)	13 (12)	14 (17)
Cas lourds :	22 (25)	13 (9)	29 (28)

<sup>1</sup> Ces interventions ne font pas l'objet de rapports internes

### *Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations*

Dans un but de salubrité publique et à la demande de particuliers (propriétaires, gérances, locataires, etc.), le service est intervenu à 554 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, dont 79 interventions hors commune ainsi qu'à des désodorisations. Le service a effectué 292 interventions pour éliminer les nids de guêpes.

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfection.

### *Lutte contre le bruit*

En 2011, le service a délivré 117 (134) préavis nécessaires à la formulation des autorisations de sonorisation des manifestations occasionnelles par l'Office du commerce et 10 (6) préavis pour des autorisations de sonorisations annuelles. Le service a effectué 43 (16) contrôles lors de manifestations occasionnelles et 17 (8) en relation avec des demandes d'autorisations annuelles. Enfin, le service est intervenu à 9 (15) reprises pour vérifier le respect des valeurs de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ou de la norme SIA 181.

Des contrôles de bruit ont également été effectués, comme chaque année, durant la manifestation de la "Plage des Six-Pompes" en août 2011 (une trentaine de mesures). Aucun dépassement n'a été constaté.

La Braderie 2011 s'est relativement bien déroulée. Comme avant chaque lancement officiel des festivités, un important travail de prévention a été fait avant le début de la manifestation. Une centaine de mesures de bruit ont été effectuées entre le vendredi 2 et le samedi 3 septembre.

### *Lutte contre le radon*

Pour la campagne 2010/2011 de mesures systématiques des bâtiments de la ville, 1078 dosimètres de mesure du radon longue durée de type Gammadata ont été posés ou envoyés fin novembre 2010. Un millier de dosimètres Gammadata ont été posés, soit sur demande des particuliers, soit pour des mesures de contrôle. Des dosimètres ont également été distribués lors de la visite de conformité de 16 (17) bâtiments neufs ou rénovés. Les deux appareils de mesure en continu AlphaGuard P2000 du SUE ainsi que les trois appareils qui nous sont prêtés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont également été utilisés régulièrement tout au long de l'année pour des mesures urgentes et des mesures de contrôle après assainissement. Comme chaque année, ces campagnes nécessitent un nombre très important d'interventions sur le terrain, correspondances et entretiens téléphoniques. 148 (157) bâtiments sont en cours d'assainissement sur le territoire communal. L'assainissement de six bâtiments a été achevé avec succès durant l'année.

La campagne de mesures du radon dans les réservoirs d'eaux réalisée en collaboration avec Viteos SA a donné de bonnes indications quant aux conditions de travail des employés fréquentant ces lieux. Une quinzaine de dosimètres supplémentaires ont été posés fin 2011. Les résultats de ces mesures complémentaires seront connus courant 2012.

Le Service a accompagné la préparation du travail de terrain, sur le territoire communal, de deux étudiants (Master et Thèse) de l'Institut de Radiophysique du CHUV de Lausanne.

Une collaboratrice scientifique a été conviée, comme experte, avec le chef de section de la division radioprotection de l'Office fédéral de la santé publique, à participer au Projet Pluraliste Radon franco-suisse en Franche-Comté.

Une collaboratrice scientifique et un collaborateur ont participé :

- aux Journées thématiques sur le RADON organisées par la Société française de radioprotection (SFRP) en collaboration avec l'ARRAD à Montbéliard (Axone, France), les 30 et 31 mars 2011,
- à la 17<sup>e</sup> journée d'information pour responsables cantonaux du radon à Berne, le 22 septembre 2011,
- à la rencontre des consultants en radon à Fribourg, le 3 novembre 2011.

Une collaboratrice scientifique a participé :

- à la plateforme d'échange inter-cantonale Radon à Lucerne, le 13 septembre 2011,
- à la 1<sup>ère</sup> réunion plénière du Projet Pluraliste Radon en Franche-Comté à Montbéliard (France), le 20 septembre 2011,
- au meeting ROOMS (Radon Outcomes On Mitigation Solutions) à Freiburg im Brisgau (Allemagne), les 19 et 20 octobre 2011,
- à la séance du groupe de travail "Population" du Projet Pluraliste Radon en Franche-Comté à Besançon (France), le 29 novembre 2011.

### *Exhumation et mises en bière*

Aucune exhumation n'a été demandée en 2011 et le service a procédé à 2 (15) mises en bière pour l'étranger.

### **Divers**

#### *Location des jardins potagers*

Les 161 parcelles de jardins potagers sont toutes louées. La liste d'attente des demandeurs s'élève à 62.

#### *Lutte contre les épizooties*

Un collaborateur a suivi un cours au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Suite à la maladie de New Castel, deux collaborateurs ont été alarmés par le SCAV mais n'ont pas pu intervenir.

#### *Contrôle des champignons*

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population.

En 2011, les contrôles des paniers ont débuté dès mars et se sont intensifiés dès la mi-juin jusqu'en novembre. Les conditions météorologiques particulières de cette année ont permis la récolte de champignons tard dans la saison et des espèces tardives ont été présentées régulièrement au contrôle.

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 575 contrôles (249 en 2009, 766 en 2010).

En octobre, une cueillette a été séquestrée contenant 5 amanites phalloïdes (*amanita phalloïdes*) mortelles. Cette espèce a été trouvée dans la région au-dessus du Locle. Cette station est connue des mycologues, mais ces amanites n'avaient jamais été rapportées au contrôle, tant au Locle qu'à La Chaux-de-Fonds. Ce contrôle a permis d'éviter un incident très grave.

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la société mycologique des montagnes neuchâtelaises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), une collaboratrice a suivi le cours de recyclage obligatoire.

## **Protection et valorisation du patrimoine**

Pour rappel, la section est composée de l'Architecte du patrimoine (0,7 poste) qui est également le responsable des affaires extérieures de la ville, d'une collaboratrice scientifique (0,5) qui à l'issue d'un congé sabbatique de six mois a été détachée auprès du dicastère des affaires culturelles pour assurer la coordination des événements Le Corbusier 2012, d'une photographe-graphiste (0,5) pour une durée déterminée (mai), d'un collaborateur chargé du dossier Bon Pied Bon Œil (sept mois à 0,5), et d'une stagiaire (0,5) terminant une maîtrise d'études avancées (DESS) en conservation du patrimoine à l'Université de Genève (mars-août) et en contrat à durée déterminée (6 mois) dès septembre pour relancer les activités de la Fondation pour le patrimoine.

Globalement, la conservation et la mise en valeur du patrimoine urbain, souvent constitué de petits éléments, sont efficaces. Une relation directe avec les propriétaires, les gérances ou les maîtres d'état s'avère être une manière efficace de sensibilisation et de recherche de solution pragmatique. Malheureusement, le sinistre qui a ravagé au mois de février l'immeuble emblématique Parc 1 porte un coup sévère au patrimoine chaud-de-fonnier. Malgré l'intervention rapide de l'Architecte du patrimoine qui a pu collaborer très efficacement avec les moyens humains engagés, il n'a pas été possible de sauver l'ensemble des murs extérieurs du bâtiment sinistré. Une reconstruction à l'identique de l'enveloppe extérieure est techniquement possible et souhaitable. C'est même une nécessité pour assurer la cohérence du quartier et l'intégrité de l'urbanisme horloger. Un expert a été nommé par la Confédération pour accompagner ce délicat projet de reconstruction.

Autre sujet d'inquiétude, la prolifération des demandes de pose de panneaux solaires dont l'impact sur les toitures très visibles de La Chaux-de-Fonds n'est pas sans risque de dégradation significative des qualités qui ont été reconnues par l'UNESCO. Afin d'éviter une remise en question de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, une expertise a été diligentée par le canton dans un cas précis, mais avec des considérations générales, à la Commission fédérale des monuments historiques et la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage.

La dimension patrimoniale de la ville de La Chaux-de-Fonds ne cesse de croître, implicitement dans la perception que s'en font les habitants, explicitement par l'intérêt des médias nationaux et internationaux et l'augmentation de la fréquentation touristique. La valeur historique reconnue universelle par l'UNESCO de la Métropole horlogère est également présente de manière récurrente dans les discours politiques et économiques. Il est difficile de quantifier l'apport du patrimoine dans la marche d'une collectivité publique, mais, dans notre cas, il est bien réel ; La Chaux-de-Fonds n'est plus seulement une ville industrielle, c'est aussi une ville historique reconnue.

De ce fait, l'activité de la section patrimoine est variée et polyvalente. Il ne s'agit pas seulement de préavisés les dossiers de demande de permis de construire dans la zone inscrite par l'UNESCO ou pour les bâtiments ayant une valeur historique, mais aussi de conseiller les propriétaires, et de participer, selon les besoins, aux séances de la Commission d'urbanisme et à celles de la sous-commission des constructions. Parallèlement et en complément, la section patrimoine assume le fonctionnement de la *Fondation pour le patrimoine* qui est l'outil de la politique communale de conservation et de mise en valeur du patrimoine. Elle s'occupe également de la gestion de l'inscription du site La Chaux-de-Fonds/Le Locle, ce point ayant fait l'objet d'une convention entre les deux villes du Jura neuchâtelois. L'Architecte du patrimoine est d'ailleurs le gestionnaire du site inscrit et assure le lien avec la Confédération et l'UNESCO.

Une part non négligeable des activités de la section du patrimoine est également liée aux requêtes de nombreux étudiants de tous les niveaux qui prennent comme sujet d'étude l'histoire, le patrimoine ou l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de La Chaux-de-Fonds. Il en va de même avec de nombreuses requêtes des médias et la participation à des colloques, comme en décembre la présentation à Paris dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ICOMOS des enjeux pour la ville du patrimoine industriel. C'est extrêmement important pour l'image de la Métropole horlogère, mais aussi, et plus particulièrement, pour la connaissance et la mise en valeur de son patrimoine urbain. Cela génère également la demande de nombreuses visites de la ville qui généralement sont réorientées vers l'Office du tourisme, à moins qu'il ne s'agisse de groupes de spécialistes ou de VIP (plusieurs sections d'offices fédéraux notamment).

Un des importants chantiers ouverts en 2010 par la section patrimoine est la révision complète du guide Bon Pied Bon Œil. Si les textes descriptifs sont pratiquement terminés, le concept numérique n'a pas pu être finalisé, retardant ainsi l'ensemble du projet ; celui-ci reste cependant d'actualité.

Les Journées du patrimoine horloger (JPH) étant désormais organisées sur un rythme biennal, il n'y a pas eu d'édition 2011.

En ce qui concerne l'Art nouveau, la Ville de La Chaux-de-Fonds est membre de l'Association *Réseau Art nouveau Network* qui regroupe une quinzaine de villes européennes. C'est plus particulièrement la collaboratrice scientifique qui suit ce dossier qui permet à La Chaux-de-Fonds d'être reconnue comme l'un des centres européens de création Art nouveau. La Ville est également membre de la "Route du Modernisme" (terme espagnol pour l'Art nouveau) invités par Barcelone.

Les œuvres majeures de Le Corbusier auraient dû être inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Cela concernait pour La Chaux-de-Fonds, la Maison blanche. Malheureusement, pour des questions de cohérence du dossier, pour rappel porté par la France, le Comité du patrimoine mondial, sur proposition des six pays concernés a différé la candidature. De ce fait, un nouveau dossier complètement revu devrait être proposé dans quelques années. Il est encore trop tôt pour dire si une œuvre chaud-de-fonnière sera retenue dans la nouvelle liste. La Ville a continué à prendre une part active dans le comité de l'Association des sites Le Corbusier.

D'une manière générale, il faut relever l'excellente collaboration que la section du patrimoine entretient avec l'Office fédéral de la culture et plus particulièrement la section monuments historiques.

Enfin, les compétences de la photographe-graphiste ont aussi été sollicitées à de nombreuses reprises par d'autres services communaux, dans des collaborations à chaque fois fructueuses pour la Ville, mais aussi par des médias cherchant des sources iconographiques.

## SERVICE GÉOMATIQUE

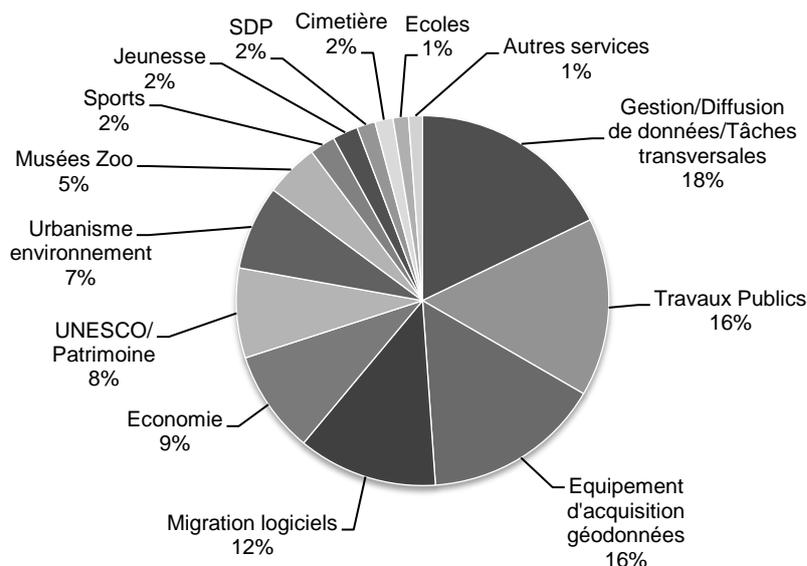
### Introduction

2011 fut une année charnière pour le Service géomatique pour trois raisons principales:

1. L'acquisition de matériel topographique de terrain permet maintenant d'offrir de toutes nouvelles prestations: relevé, implantation, recensement et scannage. Les demandes sont nombreuses et confirment le besoin des services.
2. L'étude conduisant à la migration des outils géomatiques a nécessité une mise à plat complète des méthodologies actuelles. Cette remise en question montre que l'on peut faire mieux, plus efficacement et de manière plus centralisée avec de nouveaux outils et une nouvelle organisation.
3. Une nouvelle demande des services apparaît: la notion de "plan directeur" qui regroupe toute une série d'informations sur une même thématique, souvent de sources différentes. Sa mise en place demande une importante collecte/transformation de l'information (par le service demandeur et par le SGéo), une structuration des géodonnées et la mise en place de procédures pour garantir la mise à jour. Il ne s'agit plus de faire une photographie au temps T d'un domaine mais de construire une base de données dynamique afin de centraliser tout le savoir et faciliter ainsi la gestion et la prise de décision.

### Réalisations du Service

Le Service géomatique est un service transversal qui produit et exploite des géodonnées pour tous les services de l'administration. Le graphique ci-dessous présente la distribution de ses différentes tâches (en % sur l'année 2011):



La tâche "**Gestion/Diffusion de données/Tâches transversales**" occupe une part importante (18%) des tâches du Service géomatique. Cela concerne toutes les tâches liées au fonctionnement du service : budget/compte, contact avec la direction, gestion du personnel, programme de législature (y compris l'animation d'ateliers valeurs pour d'autres services), suivi des contrats d'exploitation des géodonnées, suivi des nouvelles technologies et la diffusion des données. Cette dernière occupe environ le tiers du temps de cette rubrique. Toutes les géodonnées nécessaires à l'élaboration de projets externes sont fournies par le SGéo afin d'en assurer le bon usage via un contrat d'utilisation de géodonnées et de vérifier que les indications de la source soient bien respectées.

Les **Travaux publics** occupent une place conséquente avec 16% du temps du service. Les principaux projets ont été:

- Analyse spatiale des contraintes pour la pose des conteneurs enterrés pour ordures: bassins versants, tracés des tournées actuelles, nombre habitant/emplois, réseaux souterrains, propriétés communales, pente, lignes trolleybus...
- Établissement du Plan directeur des routes (en cours) : classification des routes, collectrices, revêtement/date de pose, état, routes à l'abonnement, trafic, sens de circulation...
- Travaux topographiques : Collecteur de la Rue du Collège (relevé intérieur), Rue des Arbres (réaménagement), relevé topographique de la route et implantation de la déchetterie intercommunale, profils à la Rue de la Fusion, relevé Rue Morgarten et Bonne-Fontaine, orthophoto des fissures de la Rue Charles-Naine...

La rubrique "**Équipement d'acquisition de données**" comprend l'analyse approfondie des outils de terrain existants sur le marché, la rédaction d'un rapport, la mise en place et la maintenance de la solution. En 2011, la nouveauté principale du Service géomatique est donc l'acquisition d'un équipement de mesures de terrain très performant, exploitant la technologie GNSS (réseau de satellites GPS et GLONASS). La combinaison des outils permet de réaliser des relevés de terrain, des implantations, de la saisie d'inventaires d'objets du territoire, du scannage de façade ou d'intérieur... près d'une trentaine de projets ont été réalisés ou sont en cours. Des exemples seront donnés dans les chapitres suivants.

Cette acquisition a été suivie par l'étude pour la **migration des outils géomatiques**. Actuellement, le SGéo travaille avec 3 outils différents en fonction des types de demandes des services. Cela complique considérablement le transfert de géodonnées et la récupération des représentations (cartes et plans). La nécessité de remplacer 2 des 3 logiciels (évolution technologique des produits par les fournisseurs) a occasionné la remise en cause de la solution actuelle. Il en a découlé l'évaluation des outils géomatiques actuels et l'étude approfondie d'autres solutions permettant au service d'améliorer ses prestations. Le choix des produits de la société ESRI a été fait en toute fin d'année.

Le **Service économique** utilise avec assiduité les prestations du SGéo. De nombreux projets ont été réalisés:

- Cartographie du Réseau Centre-ville
- Cartes des parcours piétons en ville
- Inventaire du stationnement, en collaboration avec le SDP
- Étude des grands propriétaires
- Relevé de la Place de la Carmagnole dans le but d'installer une couverture pour le Marché
- Divers plans : localisation des commerces de détail, zones de chalandise, accès à la prison, chemins piétonniers...

La rubrique "**UNESCO/Patrimoine**" concerne principalement la carte transfrontalière "5 sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO à découvrir" allant de Berne à Besançon (F). La combinaison de géodonnées françaises et suisses a nécessité un travail considérable pour l'obtention d'une carte uniforme et cohérente. Tirée à 120'000 exemplaires, il s'agit du plus gros projet cartographique réalisé par le SGéo à ce jour. Le fond de plan réalisé permet maintenant de traiter diverses problématiques sur le même territoire.

Les travaux pour le **Service d'urbanisme et de l'environnement** occupent également une part importante du travail du SGéo. Les projets sont:

- Établissement du Plan directeur des mobilités (en cours) : chemins piétonniers, charges de trafic, hiérarchie du réseau routier, réseau de pistes cyclables, zones 30, zones de rencontre, réseau ferroviaires et de transports en commun...
- Établissement du Plan directeur des énergies (en cours) : localisation des panneaux solaires, des boilers, des citernes à mazout, des pompes à chaleur, potentiel géothermique, éclairage public, vecteur énergétique (CAD, gaz, électricité)...
- Relevés topographiques : Rue du Progrès, Place de la Gare, Rue Charles-Naine 38-42...

Quelques projets ont été réalisés pour les **Musées/Zoo**, dont principalement du scannage au Musée d'histoire : la chambre Reichenbach, ainsi que le plafond de la Chambre des Arbres et un blason. L'objectif étant d'avoir des données complètes pour faciliter le démontage de ces éléments dans le cadre de la rénovation du Musée d'histoire et afin de garantir une connaissance parfaite des objets pour un futur remontage.

Le **Service des sports** est très demandeur mais la réalisation des plans est rapide car de nombreux projets existent déjà, seule une mise à jour s'avère nécessaire. Exemples de projets: Trotteuse et Mini-Trotteuse (Fête de mai), Marche du 1<sup>er</sup> mars, Tour de Franche-Comté, participation au groupe de travail pour la localisation de la nouvelle piscine...

Le **Service de la Jeunesse** a poursuivi son étude sur les besoins pré- et para-scolaires. Toute une série d'analyses spatiales sur les besoins et les offres en ville ont été réalisées.

Le **SDP** n'a plus de référent géomatique à 100%, la majorité des tâches ont donc été transférées au SGéo. Cela comprend principalement la réalisation de plans lors de manifestations et le suivi des chantiers, de la signalisation et du stationnement.

Dans le cadre de la création d'un nouveau massif de longue durée et multiconfessionnel au **cimetière**, le SGéo a réalisé les relevés et les plans d'exécution. Une étude est en cours pour le géoréférencement des tombes.

Les **écoles** ont, depuis quelques années, des demandes récurrentes:

- Distribution des élèves dans les collèges (1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, secondaire)
- Mise à jour des géodonnées sur les écoles
- Réalisation des plans pour leur site internet
- Production de petits plans pour analyses (foyer de l'écolier, par exemple)

D'**autres services** ont de petites demandes occasionnelles: réalisation de plans de situation, de plans d'accès...

### **Personnel**

Le Service géomatique accueille une stagiaire à temps partiel depuis août. Sa tâche principale est le recensement du stationnement et elle apporte un peu de soutien au Service géomatique pour les tâches de saisies.

### **Perspectives**

Le Service géomatique lancera la migration des outils géomatiques en début d'année 2012. La volonté première est la création d'un guichet cartographique (intranet et internet) afin d'optimiser la mise à disposition des géodonnées aux services, notamment pour les plans directeurs et les inventaires (stationnement, signalisation, réseau d'eaux usées)... Il y aura moins de petits plans mais plus d'outils de consultation visant l'autonomie des services.

Le temps nécessaire à l'étude pour l'acquisition des outils de terrains et des logiciels géomatiques (30%) sera enfin libéré pour permettre le développement des outils pour les services.

L'analyse du fonctionnement du service réalisée dans le cadre de l'étude sur la migration montre qu'une nouvelle structure doit être mise en place pour minimiser le nombre de postes géomatiques dans les services, optimiser les tâches de dessin au sein de l'Administration et finalement utiliser les bonnes compétences et les bons outils pour la réalisation des tâches liées à la cartographie.

## GÉOMÈTRE COMMUNAL

### **Transactions immobilières**

Le géomètre communal a traité ou s'est prononcé en 2011 sur les dossiers suivants.

#### *Cessions au domaine public communal (trottoirs, routes et passages) :*

Les cessions au domaine public communal représentent au total 4602 m<sup>2</sup> soit 1757 m<sup>2</sup> de surface trottoir et 2845 m<sup>2</sup> de surface route.

#### *Achats et ventes :*

- Vente (droit d'emption) à Sellita, Crêt-du-Loche 13 bien-fonds 70-6675.
- Vente à Brasport SA, Crêt-Rossel 10 partie du bien-fonds 60-7094.
- Vente à G+F Châtelain, Laser 20 partie du bien-fonds 70-4986 et partie du Domaine public.
- Vente à "Pierre Liechti et associés, Bel-Air partie du bien-fonds 60-11681.
- Achat immeuble Ronde 5-7 bien-fonds 60-653 (Raymond Davies).
- Achat immeuble Paix 152 biens-fonds 70-4949 et 70-6146 (M. Perrenoud SA).
- Transfert à titre gratuit au domaine privé communal zone de verdure bien-fonds 70-7110 (Crêt du Loche PQ Est – L. Winkenbach).
- Exmatriculation du domaine privé communal au domaine public, rue du 1<sup>er</sup>-Août bien-fonds 60-7835.
- Traitement de différentes demandes d'acquisition de terrains communaux.

#### *Droit de superficie :*

- Dossier vente en pleine propriété des DDP ZHFD, dossier demande d'acquisition des droits de superficie villas mitoyennes Chevreuils 32 à 38.
- Prévoyance 82 école Pierre-Coullery, échéance DDP en 2015.
- Téléski du Chapeau-Rablé, échéance en 2014.
- Traitement de divers dossiers relatifs à la renonciation au droit de préemption légal de la Commune de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion du transfert de propriété de différents droits de superficie.

#### *Servitudes, annotations et mentions au Registre foncier :*

- Constitutions de servitudes de passages publics et dépôt au Registre foncier au profit de la Commune de La Chaux-de-Fonds (Orée-du-Bois – Prés-Verts).
- Constitution et inscriptions au Registre foncier de servitudes pour conteneurs enterrés situés sur fonds privés.
- Régularisation de diverses servitudes de passages publics dans le cadre du dossier de la vente de la "Maison Monsieur" par l'Etat de Neuchâtel.
- Inscriptions au Registre foncier hypothèques légales (contribution d'équipement Prés-Verts – Makemo pour un montant de CHF 297'583.40).
- Examen et renouvellement sur terrains communaux de diverses servitudes au profit de Swisscom.
- Examen et établissement dossiers servitudes divers.

#### *Mise à l'enquête servitudes :*

- Vérification de la mise à l'enquête au Registre foncier épuration de servitudes passages publics et autres, Ronde 9, place des Marronniers, Collège 9-11, rues Balance, 1<sup>er</sup>-Mars et place des Lilas.

#### *Mise à l'enquête nouvelle mensuration :*

- Vérification de la mise à l'enquête au Registre foncier des lots 10, 12, 13 et 14, avec 91 biens-fonds privés communaux et 73 domaines publics communaux concernés.

#### *Transactions et dossiers importants en cours d'exécution :*

- Vente immeuble Petites-Crosettes 16.
- Echanges H20 au Crêt-du-Loche et bretelle de raccordement giratoires Combe-à-l'Ours et Tourbillon.
- Divers dossiers de cession au domaine public communal en zone urbaine, de trottoirs, passage ou demi-rue.
- Servitude de passage public nouvel escalier, reliant la rue de l'Arc-en-ciel au Chemin-Perdu.
- Échange et régularisations de servitudes de passages, d'empiètement, et de canalisation entre la Ville et M. J.-J. Cattin, bd. des Eplatures 50. Droits de superficie en faveur d'ARESA Aéroport des Eplatures.
- Cession au domaine public passage reliant les rues Stavay-Mollondin et 1<sup>er</sup>-Août.
- Cessions de terrains et servitudes pour l'accès à la déchetterie intercommunale au Crêt-du-Loche.

- Achat de deux portions de terrains à La Corbatière et aux Grandes-Crosettes pour les portails d'accès de la nouvelle conduite d'eau potable (Viteos SA).

### **Équipements et charges foncières**

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations : CHF 516'000.-.
- Gestion des consentements à radiation au Registre foncier et du remboursement des montants des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés des nouveaux lotissements de l'Orée-du-Bois et Prés-Verts (contribution d'équipement étape 2 et 3) CHF 250'139.-.

### **MapInfo**

- Établissement plans des parcours et inventaires des propriétés privées et domaines publics concernés par la course, pour le BCN tour 2011 (Sport Plus) avec dossier propriétaires et adresses.
- Etablissement de la table pour la gestion du remboursement des contributions d'équipement des lotissements de l'Orée-du-Bois et Prés-Verts.
- Mise à jour 2011 des tables "trottoirs au domaine public", "propriétés communales", "droits de superficie".

### **Toponymie**

- Démarches et négociations pour trouver un nouveau fabricant pour nos plaques de rues émaillées. Il n'y a plus de fournisseur en Suisse et le choix s'est porté sur une grande entreprise en France voisine, soit Signaux Girod à Morez.
- Commande de 20 nouvelles plaques de rues pour améliorer la signalisation des rues de la Ville.
- Commande d'une nouvelle plaque explicative « Espacité ».
- Terminé la pose des plaques de rues en suspens et remplacement de la signalisation provisoire.
- Remise en état d'une partie de la signalisation hors zone urbaine (extérieurs).
- Traitement de plusieurs dossiers de demandes de changements d'adresses.
- Mise à jour du fichier historique des adresses.

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### Organisation 2011

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	100%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	60%
• Adjointe administrative	80%
• Assistantes administratives RH	140%
• Collaboratrices administratives RH	100%
• Responsable du secteur SST-RH	50%
• Conseiller en assurances sociales	20%
• Apprenante	

### Projets RH en 2011

- **Stratégie de communication interne** : dans le cadre du programme de législature 2008 – 2012, un des axes prioritaires définis par les autorités a été le développement de la communication (sens large) et le renforcement d'une image urbaine cohérente. Dans le cadre d'une gestion performante des ressources humaines, ainsi que dans un contexte où la professionnalisation des prestations et des compétences devient une priorité, la communication interne se doit de dépasser son rôle de "messenger de l'information" pour devenir le "facilitateur" des relations internes, du partage des connaissances et de la créativité. Cela permettra à moyen terme d'apporter la cohérence et la cohésion au sein de l'administration, tout en contribuant à la motivation des collaborateurs par le développement d'une culture d'entreprise forte. Le groupe de travail "comm'interne" mis en place en 2009 s'est attelé durant l'année 2011 à la mise en œuvre des actions retenues comme prioritaires par les autorités.
  - Harmonisation et diffusion de l'ensemble de la communication interne par le biais du même canal et selon la même cohérence
  - Rencontres entre le Conseil communal et le personnel : plusieurs séances par année ont donné l'occasion à diverses catégories du personnel d'avoir des rencontres-échanges avec leurs autorités : l'ensemble du personnel (février 2011), les cadres (4 x en 2011), la fête du personnel (novembre 2011), les retraités (novembre 2011), l'accueil des nouveaux collaborateurs (janvier et novembre 2011)
- **Politique de formation** : dans le cadre du programme de législature, un des projets stratégiques retenu a été de continuer à développer la capacité managériale et stratégique des cadres.
  - Les séminaires – formation « à la carte » ont été organisés chaque année depuis 2006: la gestion de projet, le rôle du cadre ; la notion de confiance ; la délégation ; la gestion de conflit ; la conduite d'entretiens ; la fixation d'objectifs ; le développement d'équipe et la motivation ; etc. Dès 2008, un catalogue de formation au management a été mis en place avec des modules à choix proposant des thèmes nouveaux chaque année ou de rattrapage pour les nouveaux cadres.
  - "Suivi du programme de législature" : hormis la possibilité de suivre une formation au management « à la carte », un séminaire particulier a eu lieu durant 2009 intitulé "suivi du programme de législature" ; il s'est poursuivi durant 2010 et 2011 et a donné lieu à un certain nombre d'ateliers.
  - Formations individualisées management : des formations ciblées ont également été organisées (ex : techniques de travail, coaching, séminaires de perfectionnement, etc.). Nouveautés en 2011 : formation à la communication institutionnelle ; formation à l'encadrement des personnes placées ; formation au management transversal et à la gestion du changement; formation à la gestion des absences.
  - Formation en bureautique : poursuite du programme mis en place en 2007 → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
  - Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
  - Formation d'apprenants et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprenants et stagiaires.
- **Analyse des effectifs et des services** : à la demande du Conseil général et communal, le service RH a procédé à une analyse globale des services et de leur besoin en effectif avec les chefs de service. L'anticipation des besoins en effectifs constitue une plus-value financière et organisationnelle tant pour les services que pour la gestion des RH.
- **Participation du service RH aux réorganisations des services**; la participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions liées à l'analyse de nouvelles structures et de leurs effectifs, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à l'établissement de divers courriers administratifs, au suivi y relatif, etc.

Plus qu'un projet, la participation du service RH à toute réorganisation est devenue un élément à part entière des missions générales de ce service.

- **Informatisation des prestations RH** : le E-recrutement et la gestion informatisée de la formation continue via SAP sont en cours d'élaboration. Ce projet est à son début et constituera une des priorités des RH pour ces 2-3 prochaines années.
- **Projet avec Job Service** : définition des besoins, accompagnement des cadres, placement de personnes en insertion socio-professionnel avec un projet et un suivi (éviter l'occupationnel qui ne donne pas de résultats). Mise en place avec le service communal d'action sociale.
- **Santé au travail - gestion de l'absentéisme** :
  - Actions 2011 :
    - o Formation des cadres à la gestion et à la problématique des absences
    - o Actions préventives annuelles :
      - Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière
      - Participation financière pour activité fitness/bien-être
      - Programme Midi-tonus proposé à l'ensemble du personnel (projet géré par le service des sports)
      - Paramétrage et tests avant la mise en place d'un futur outil informatique du suivi et de la gestion de l'absentéisme (avec indicateurs clés). Lancement prévu en 2012.

Objectifs atteints : établissement de statistiques générales ou détaillées ; analyses fines permettant des actions ciblées par service ou par personne.

- Santé et sécurité au travail 2011
  - o **CHST (Commission Hygiène et Sécurité du travail) : 2 séances** (25 mars et 18 octobre)
  - o **Formation continue : Les 5 à 7 neuchâtelois de la sécurité** (5 collaborateurs concernés)
  - o **Formation santé et sécurité au travail:**
    - o Présentation SST intégrée à la matinée d'accueil des nouveaux embauchés
    - o 32 samaritains formés :
      - o 11 nouveaux
      - o 21 en formation continue
    - o 36 caristes formés
      - o 21 nouveaux
      - o 15 en formation continue
  - o **Communication interne sécurité :**
    - o Listes officielles des samaritains + conduite à adopter pour affichage communiquées aux services concernés
    - o Listes officielles des caristes pour affichage communiquées aux services concernés
  - o **Actions correctives suite à analyse de risques :**
    - o Analyse de risque résiduel 2011 à la STEP
    - o Fin de la visite d'analyse de risques au Parc zoologique du Bois du Petit Château et au vivarium
    - o Visite des locaux du MHNC par rapport aux risques incendie
    - o Propositions de solutions envisageables pour le stockage des produits chimiques (bac de rétention) à la piscine des Arêtes.
    - o Début de mise en conformité au niveau sécurité du stockage des produits chimiques par l'équipe du service des sports du complexe des Mélèzes
    - o Garde-corps installés dans les combles du MBA pour accès en toute sécurité du personnel d'entretien et maintenance du bâtiment
    - o Les Musées (MIH, MBA, MHNC) ont désormais des samaritains formés aux gestes de 1<sup>er</sup> secours, réanimation cardio-pulmonaires et à l'utilisation d'un défibrillateur
  - o **Projets santé et sécurité :**
    - o La mise en place d'une formation pratique incendie planifiée en juin 2012
    - o Lancement au 2<sup>ème</sup> semestre 2011 de l'étude du projet « défibrillateurs en Ville » (groupe de projet avec représentants du SIS, sécurité Voirie, service des sports, centre de santé scolaire et SST/SRH)

### Évolution des salaires en 2011

Mesures salariales 2011 :

- Les traitements du personnel communal n'ont pas été adaptés à l'indice des prix à la consommation. L'inflation constatée au mois d'août 2010 de + 0,3% étant inférieure à l'inflation négative de - 0,8% pour l'année précédente;
- Octroi des échelons automatiques et rattrapage des échelons qui avaient été bloqués au 1<sup>er</sup> janvier 2010;
- Octroi d'une enveloppe d'échelons qualitatifs par service définie selon la même clé de distribution
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.-

### Statistiques

#### Évolution de l'effectif\* en 2011

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2011</u>
Personnes	641	661
Postes	513.19	536.52

\*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires) ; intégration au tableau statistique de nouveaux effectifs stabilisés-mensualisés (jusqu'en 2011 à l'heure).

#### Mouvement de l'effectif\* en 2011

	<u>Entrées</u> <u>01.01-31.12</u>	<u>Sorties</u> <u>01.01-31.12</u>
Personnes	92	71
Postes à 100%	38.34	50.76

\*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Les chiffres de cette rubrique ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Les personnes sorties au 01.01.2012 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2011.

#### Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2011

	<u>AugmentationsTA</u>	<u>DiminutionsTA</u>
ecPersonnes	31	19
Equivalentes postes à 100%	5.15	4.01

#### Gestion de l'âge et de la santé en 2011

Nb.pers	Nb.heures hebdo.diminuées	Equivalent plein temps	Remplacements (équivalents postes à 100%)
182	523.08	13.08	5.74

**Évolution du personnel en formation (apprentis et stagiaires)**

	<u>01.01.2011</u>	<u>31.12.2011</u>
Personnes	55	64
Postes à 100%	54.5	60.2

**Formation continue (nombre de personnes formées)**

Année	Management	Bureautique	Accueil	Sécurité	Autres
2011	79	9	14	68	29
2010	53	78	9	42	22
2009	65	-	26	42	55
2007-2008	140	62	74	6	47

\*Les formations "métiers" sont gérés par les services et n'apparaissent pas dans ces statistiques.

**Gestion des recrutements**

	2011		2010		2009	
	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées
Nombre	40	---	33	-	29	-
Dossiers	2538	539	2013	580	1167	459

**Taux d'absentéisme (les chiffres 2011 sont disponibles en 2012)**

	<u>2006 - %</u>	<u>2007 - %</u>	<u>2008 - %</u>	<u>2009 - %</u>	<u>2010 - %</u>
Maladie	4.99	3.17	2.99	3.48	3.48
Accident (sans bagatelles)	0.97	1.93	1.71	1.16	1.03

**Divers statistiques secteur administratif**

Estimation du nombre total de courriers envoyés 2011 = 18'700, soit une augmentation de 15% par rapport à 2010.

**Autres données statistiques :**

Age moyen du personnel communal au 31.12.2011 : 44 ans (2010 = 44 ans ; 2009 = 44 ans ; 2008 = 44 ans)

Personnel féminin au 31.12.2011 : 42.05% (2010 = 43.68% ; 2009 = 41.24% ; 2008 = 42.3%)

Personnel masculin au 31.12.2011 : 57.95%% (2010 = 56.32% ; 2009 = 58.76% ; 2008 = 57.7%)

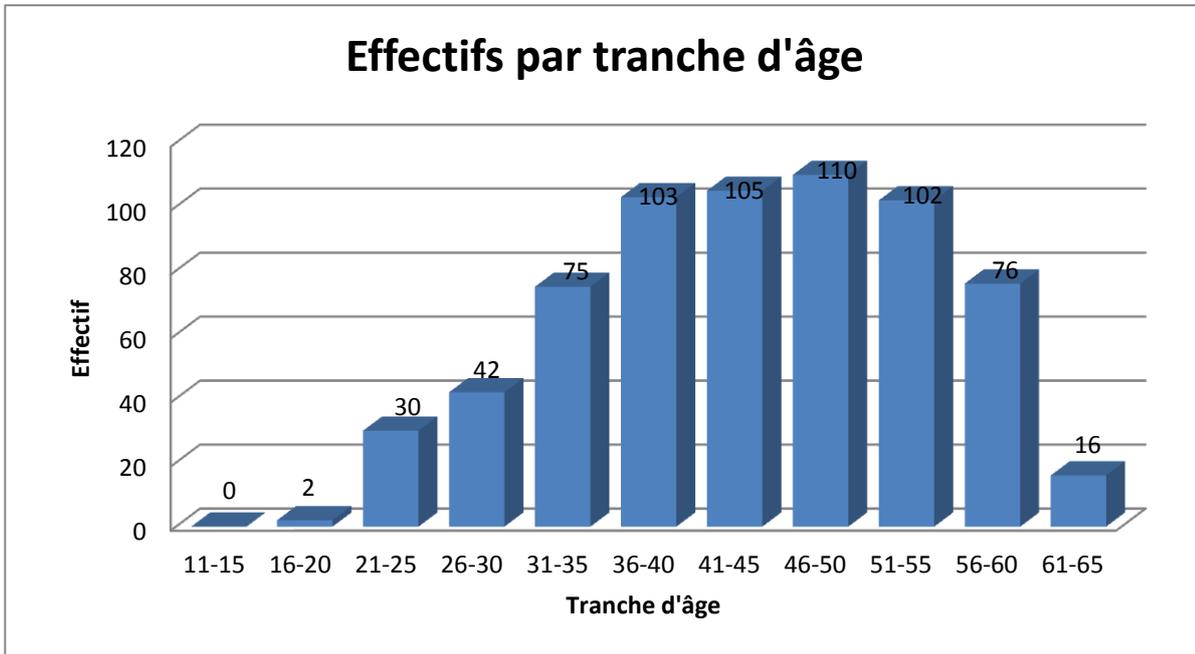
Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2011 : 11 ans (2010 = 12 ans ; 2009 = 11.19 ans ; 2008 = 11.15 ans)

Fluctuation du personnel en 2011 (taux de rotation)\* : 10.74%<sup>1</sup> (2010 = 6.84% ; 2009 = 9.4% ; 2008 = 5.99%)

\* sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprentis.

<sup>1</sup> Mensualisation personnel accueil parascolaire, ouverture de nouvelles structures parascolaire, ouverture crèche

**Pyramide des âges**



**Fonctions à responsabilité ou d'encadrement / Répartition des postes Femmes/Hommes lors de nouveaux engagements 2011**

**Administration :**

	Femmes	Hommes
Architecte		1 (100%)
Chancelier		1 (100%)
Chef de service/responsable de la gérance locative		1 (100%)
Commandant du SIS/chef de service opérationnel		1 (100%)
Coordinateur presse & information		1 (100%)
Ingénieur communal		1 (100%)
Responsable secteur recherche et information BV		1 (90%)
Responsable gérance technique		1 (100%)
Responsable secteur coordination accueil extrafamilial	1 (70%)	
Responsable secteur parascolaire	1 (90%)	

**Total Administration :**

**2 pers. (1.6 EPT)**

**8 pers (7.9 EPT)**

## **SERVICE JURIDIQUE**

L'équipe en place est la même depuis 1999-2000. Le service est composé d'un chef (taux d'activité de 90%) et d'un adjoint (à 80%), tous deux titulaires d'un brevet d'avocat. Il fonctionne de manière autonome, sans secrétariat, tout en pouvant compter ponctuellement sur l'aide appréciable de l'équipe du secrétariat de la chancellerie et des secrétaires de direction des différents dicastères

Le service juridique est rattaché au dicastère de l'environnement, urbanisme et ressources humaines dirigé par M. Laurent Kurth.

En 2011, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité, ponctuellement ou en accompagnement plus régulier, sur la plupart des grands projets et dossiers du Conseil communal. A titre non exhaustif, on retiendra la succession Bluette Haller, la modification du règlement de police et de la réglementation en matière de déchets, la co-organisation du séminaire LaboD, avec l'Université de Neuchâtel et le service de l'urbanisme et de l'environnement. Il continue d'apporter son soutien dans les dossiers de la régionalisation de l'école, des éoliennes, du plan spécial Le Corbusier et du dossier relatif à la facturation des frais des placements en établissements spécialisés. Le service a assumé ou continué d'assumer les procédures civiles ou administratives nouvelles ou en cours touchant au droit des marchés publics, de la construction, de l'aménagement du territoire, au contentieux du personnel communal, à la transparence des activités étatiques et à la protection des données, ou encore celles liées au domaine public. Il apporte également son soutien à la Commission de salubrité publique.

Il a également collaboré ponctuellement avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.). C'est le service juridique qui prépare notamment toutes les décisions du Conseil communal ayant une portée juridique.